ANNALES

DE

L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Prix de l'abonnement : France. . . . . . . 12 fr.

Étranger. . . . . . 15 fr.

Prix du numéro. . . . . 4 fr.

ANNALES

DE

L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

TOME XXVII. — N° 1.



GAUTHIER-VILLARS
Imprimeur-éditeur
PARIS

ALLIER FRÈRES
Imprimeurs-éditeurs
GRENOBLE

1915

NÉCROLOGIE

Les *Annales* de l'Université de Grenoble devaient un hommage à M. **Marcel REYMOND**, en qui celle-ci a perdu, il y a quelques mois, un ami et un bienfaiteur.

M. André Michel, conservateur des Musées nationaux, membre de l'Institut, a bien voulu se charger d'apprécier en lui le critique d'art, et M. Morillot, doyen de la Faculté des Lettres, s'est chargé de rappeler les éminents services rendus par lui à l'Université comme président du Comité de patronage des étudiants étrangers.

Mais le manuscrit complet n'ayant pu nous être remis en mars, nous avons dû renoncer à l'insérer dans ce numéro, qui déjà — et nous nous en excusons — paraît avec un retard considérable : il sera donc publié en tête du prochain numéro, qui, nous l'espérons, pourra suivre celui-ci d'assez près.

LA RÉDACTION des *Annales*.

avec l'autorisation de la famille, dire un mot, un simple mot, devant cette dépouille mortelle.



NÉCROLOGIE

M. J. DE CROZALS

Le premier jour de l'année 1915, l'Université de Grenoble a été brusquement frappée par la perte d'un de ses membres les plus anciens, enlevé en quelques jours à peine, M. le professeur de Crozals, doyen honoraire de la Faculté des Lettres.

La Rédaction des *Annales*, en s'associant au deuil de l'Université, a le devoir de rappeler ici qu'il fut un de ses ouvriers de la première heure, ayant pris une part active à la fondation de ce recueil, dont il resta longtemps le collaborateur assidu.

Il ne nous appartient pas d'en dire davantage. C'est à la Faculté des Lettres, où il enseigna l'histoire pendant plus de trente ans (1881-1914) et dont il fut le doyen pendant dix ans (1899-1909), d'apprécier comme il convient le professeur et l'administrateur, et de rappeler les services éminents qu'il a rendus à l'Université de Grenoble. C'est d'ailleurs dans les *Annales* qu'une notice sur l'œuvre de M. de Crozals a sa place marquée, et nous avons l'assurance de pouvoir la publier dans le courant de cette année.

En attendant, nous reproduisons ci-dessous les quelques mots d'adieu qu'avec l'autorisation de la famille, M. Morillot, doyen en exercice, a cru pouvoir, sans contrarier les volontés du défunt, adresser, le jour des funérailles, à son prédécesseur et ami.

« Bien qu'aucun discours ne doive être prononcé, je viens, avec l'autorisation de la famille, dire un mot, un simple mot, devant cette dépouille mortelle.

« Je ne veux pas laisser s'éloigner pour toujours mon vieux compagnon d'Université, aux côtés duquel j'ai vécu plus de trente années (trente années de labeur commun, d'amitié et de confiance réciproques), sans lui apporter un dernier adieu.

« Puisque vous avez désiré partir sans louange, mon cher de Crozals, je ne vous louerai pas. Le moment viendra, plus tard, de dire ce que vous avez été au milieu de nous, professeur séduisant et applaudi, historien et lettré de bonne race, administrateur éminent, collègue aimable et courtois, tendre père, grand-père exquis, bon Français, dont le fils, vers lequel va notre pensée émue, porte vaillamment votre nom sur les champs de bataille de Picardie. L'Université de Grenoble et la Faculté des Lettres, que vous avez passionnément servies, sauront remplir envers vous tout leur devoir de reconnaissance.

« Mais en ces heures graves que nous traversons, faites de deuils et d'espoirs, vous nous avez donné jusqu'à votre dernier jour un admirable exemple de travail utile et fécond, et aussi de foi invincible dans le succès définitif du droit. C'est cela seulement que je veux rappeler aujourd'hui. Comme vous, nous voudrons travailler sans cesse, et nous espérerons toujours. Comme vous, nous élèverons nos âmes, malgré les déchirements de nos cœurs, à la hauteur de celles de nos enfants qui luttent et qui meurent là-bas, pour que la France puisse vivre et poursuivre, dans la paix du monde, son idéal de justice et de beauté.

« Au moment où vous prenez le chemin du petit cimetière de Languedoc où vous allez reposer, telle est la forte leçon, la leçon d'hier, que vous nous laissez. Tel est aussi l'engagement que, pour mieux vous honorer, mon cher Doyen disparu, nous prenons ici devant vous. »

L'APPEL DE GUERRE EN DAUPHINÉ

1er-2 AOUT 1914

Notes prises par les institutrices et les instituteurs des villages de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

INTRODUCTION

Les journaux quotidiens ont décrit, à grands traits, l'attitude du peuple français au moment de la mobilisation de 1914. Les reporters ont dit ce qu'ils avaient vu dans les villes. Ils n'ont guère pu savoir comment les paysans — qui composent les trois quarts de nos armées — ont accueilli l'annonce de guerre, en quel état d'esprit ils sont partis pour la terrible lutte[1]. A la campagne, l'instituteur et l'institutrice sont à peu près les seules personnes capables de rédiger les témoignages qui éclaireront là-dessus l'historien. L'intérêt de la présente publication est qu'elle se fonde sur de nombreuses notes, très précises, écrites au lendemain de la mobilisation par des instituteurs et institu-

[1] Voir cependant un article du fin observateur Pierre Mille : *Au Village*, dans le *Temps*, numéro du 4 août 1914.

trices de villages, dans une province française. Ces notes offrent entre elles des ressemblances frappantes. Un tel accord est à la fois un gage de leur exactitude et une preuve de la force morale qui a soutenu dès les premiers jours tous nos mobilisés dauphinois, depuis les rives du Rhône et de l'Isère jusqu'aux hameaux du Dévoluy et du Briançonnais. Des documents — très intéressants, il me semble — que je livre au public, je voudrais, en quelques pages, dégager cette unité d'impression [1].

I

L'ultimatum de l'Autriche à la Serbie fut publié dans les journaux de Grenoble, de Lyon et de Marseille, qu'on lit en Dauphiné, le matin du 25 juillet. Il n'y avait pas besoin d'être grand clerc pour conclure à un danger de guerre générale, très grave et immédiat. Encore fallait-il l'habitude de lire les journaux quotidiennement et le loisir de s'informer de politique extérieure au moment de l'année où les récoltes sont mûres. Favorisés par un temps superbe, tous nos cultivateurs travaillaient aux champs du matin au soir, et ne rentraient chez eux que pour manger la soupe et dormir, harassés de fatigue. Ce n'est point le temps d'aller à l'auberge, entre voisins, lire le journal et causer politique. D'ailleurs beaucoup d'Alpins vivent dans des écarts, où les journaux ne pénètrent jamais, et à peine le dimanche, ou les jours de marché, quelques-uns descendent-ils au village. « Dans les fermes isolées, dans les hameaux reculés, remarque un instituteur, on est complètement ignorant des événements qui défrayent les conversations. »

---

[1] Il m'arrivera, très rarement d'ailleurs, de rapporter des faits qu'on ne retrouvera pas dans les pièces justificatives, parce que je n'ai pu éditer toutes les fiches que j'ai eues entre les mains. Ces fiches seront déposées aux Archives départementales de Grenoble, de Valence et de Gap. Voir plus loin la *Note de l'éditeur* précédant les *Documents*.

Enfin bien des cultivateurs ont en haute montagne un chalet, qu'ils ouvrent en été : une partie de la famille y reste plusieurs mois pour paître les bestiaux et fabriquer les fromages ; en ces solitudes, près de la limite des neiges éternelles, aucune rumeur ne parvient.

Le conflit austro-serbe, les tentatives de la diplomatie française et anglaise pour maintenir la paix, les articles pessimistes de la presse furent cependant connus et commentés dans les résidences de touristes, dans les gros bourgs, dans les villages qui bordent la voie ferrée ou avoisinent des centres importants, et dans ces petites agglomérations industrielles, créées par la « houille blanche », où l'usine reçoit des informations télégraphiques. En quelques endroits, la population devint vite « nerveuse ». On questionnait le facteur, on s'arrachait les journaux. A Rochegude, dès le 27 juillet, on parla sérieusement de la guerre prochaine. C'était jour de fête votive. Un concours de tir aux armes de guerre avait lieu. Un caporal réserviste déclara qu'il faudrait bientôt nettoyer les fusils et les renvoyer. « On verra, ajouta-t-il, comment les socialistes sauront tirer sur les Allemands ! » Les jours suivants, les Rochegudiens lurent avidement les journaux. Le 31 juillet, à sa dernière classe, l'instituteur annonça aux enfants que des jours d'épreuve allaient commencer et, avant de donner la volée à ses élèves, il leur fit chanter la *Marseillaise*.

Le cas de ces villages, où l'on suivait de près les événements, est en somme exceptionnel. Plutôt que les nouvelles des agences et les articles hésitants et contradictoires de la presse, ce furent les indispensables mesures de précaution prises par le Gouvernement qui semèrent un sentiment d'inquiétude, de plus en plus précis à mesure que la semaine avançait. Partout les permissionnaires furent invités à rejoindre leur corps. Ici un bataillon en manœuvres quitta subitement son cantonnement et reprit la route de Grenoble. Là des gardes forestiers, des ouvriers selliers, des maréchaux-ferrants reçurent un ordre d'appel. Les maires, les gardiens des cabines téléphoniques

furent avertis de rester à leur poste. Le 31 juillet, les gardes des voies et communications commencèrent à être convoqués, et les propriétaires d'animaux et voitures classés furent discrètement avisés de se tenir prêts pour une réquisition éventuelle.

A Gaudissard, hameau des Hautes-Alpes, « on commence à parler de guerre, note l'institutrice. En allant au marché à Guillestre, les hommes ont appris qu'il y a « quelque trouble » en Europe : ils ne savent pas au juste ce que c'est. Des soldats sont venus, pendant la semaine, examiner les bêtes. » Leur visite donne sérieusement à réfléchir. Les gens répètent : « Ça va mal. » A Gaudissard, cependant, personne ne croit une guerre possible.

Les paysans qui ont entendu parler de la crise partagent à peu près unanimement cette conviction. N'a-t-elle pas été celle de beaucoup de Français instruits, jusqu'au soir du 30 juillet ? Presque tout le monde, chez nous, écartait le cauchemar de la guerre. A Cognin, les villageois répétaient que nulle nation ne voudrait prendre la responsabilité d'une pareille boucherie. Telle était la commune façon de penser, à la ville comme à la campagne. A cette raison d'espoir, inspirée par le bon sens et le progrès des mœurs, les citadins et les gens de loisir ajoutaient des raisonnements sur les systèmes d'alliance, sur les intérêts de l'Angleterre et de l'Italie. Nos paysans, pour la plupart, n'en pensaient pas si long et avaient d'autres soucis. Au Château-d'Ancelle, dans le Champsaur, l'institutrice constate que les habitants « savent par ouï-dire qu'on se bat quelque part, très loin, en Serbie, mais personne ne suppose que la France soit obligée d'entrer dans le conflit ». Les gouvernements arrangeront tout cela ; c'est leur affaire. La France n'est pas menacée. Il ne s'agit pas de se rompre la tête avec la politique, quand c'est le moment de sulfater les vignes, de couper les foins et de cueillir la lavande. Quelques-uns soupçonnent que les journaux exagèrent, pour augmenter leur vente. Près de Serres, un maire de village enverra un exprès dans la montagne pour avertir un réserviste. L'exprès sera mal reçu. « Que me chantes-tu là ?

Va le faire croire à d'autres ! — Mais c'est le maire qui m'envoie. — On veut se moquer de moi : tous ces bruits de guerre, ce sont des blagues de journaux. Laisse-moi travailler. Au revoir ! » Il faudra un nouveau message pour que l'incrédule se décide à descendre.

Le matin du 1er août, au courrier du matin, une foule de territoriaux reçoivent des ordres individuels de départ pour la garde des voies ferrées et des ponts. Aux confins de la France et de l'Italie, il y a une petite panique. Le train qui part à midi 45 de Briançon pour Gap est encombré de familles qui ont évacué les villages de la frontière. Tout le long de la ligne de Gap, les gares sont déjà gardées militairement, et les habitants viennent aux abords prendre des nouvelles. « Ils me laisseront bien finir de rentrer mes gerbes », dit l'un. Un autre s'écrie : « Que ça casse au plus tôt, cette attente est insupportable ! » Mais on veut croire encore à une simple alerte, à des essais partiels de mobilisation, qui prouveront que la France est prête. Pour distraire les femmes qui ont les larmes aux yeux, on lance des plaisanteries.

Dans l'après-midi, les paysans se sont répandus dans les champs, et ils ne songent plus qu'à leur travail. Presque partout, la nouvelle officielle de la mobilisation générale va les étonner comme un coup de foudre.

II

Entre 4 heures et 5 heures et demie du soir, les communes possédant le télégraphe ou le téléphone reçoivent la dépêche du Ministre de la Guerre : « Ordre de mobilisation générale. Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914. » Puis on voit arriver « en trombe » les gendarmes, dans des automobiles réquisitionnées, ou bien au galop de leur cheval : ils parcourent la campagne pour porter l'ordre dans les communes dépourvues de poste télégraphique et téléphonique, et

dans toutes ils distribuent les affiches de mobilisation et de réquisition, donnent des explications, stimulent parfois un maire peu dégourdi.

L'ordre de mobilisation, dès sa réception, a été placardé à la porte de la mairie. A Saillans, le maire, M. Maurice Faure, y a ajouté une courte proclamation. A Rochegude, on a hissé le drapeau municipal. Pour avertir les cultivateurs dispersés aux alentours, le garde champêtre bat le tambour, ou bien il prend un clairon ou une trompe ; et dans toutes les églises et les chapelles, le sonneur fait retentir le tocsin. Au long des riches vallées où les villages voisinent et où les moindres bruits se propagent dans les airs silencieux, les cloches se répondent à coups pressés, d'église à église, et le tambour roule comme un coup de tonnerre lointain.

Les paysans courbés au travail se relèvent et consultent l'horizon. Leur première idée est qu'un incendie a éclaté. Le feu ! L'instituteur de Montvendre nous dit que les pompiers sont rentrés chez eux et ont revêtu précipitamment leur uniforme. Mais, se souvenant de soixante-dix — septante, comme ils disent — les vieux déclarent : « Non ! c'est la guerre. » Les jeunes gens gagnent le village au pas de course.

La place de la Mairie est maintenant pleine de cultivateurs, de femmes, d'enfants, accourus par tous les chemins, et qui s'interpellent. Des moissonneurs ont encore leur faucille en main. Le maire monte sur le perron et, très ému, fait connaître l'ordre de mobilisation. Un profond silence suit sa lecture. « Les habitants de Montéglin, raconte l'instituteur, sont d'abord frappés de stupeur. Malgré les menaces de l'Allemagne, jusqu'au dernier moment, on avait cru au maintien de la paix. On y était tellement habitué depuis quarante-quatre ans ! On ne pouvait se faire à l'idée qu'il existât un être humain capable de déchaîner une si épouvantable catastrophe. » Partout, un sentiment d'étonnement profond, de consternation domine. Puis les femmes commencent à pleurer et à gémir : « Mon Dieu ! Qu'allons-nous devenir ? — Où ce Guillaume nous met ! » Que

faire sans le père de famille ? Comment rentrera-t-on les récoltes [1] ? Les enfants, qui avaient d'abord trouvé ce branle-bas très intéressant, ont maintenant l'intuition d'un malheur ; les plus jeunes, en voyant leurs mères pleurer, se mettent à crier. Mais les pères se sont vite ressaisis. De longs siècles de vie dure et de dangers imprévus ont donné à cette race un imperturbable sang-froid. Partout, institutrices et instituteurs notent le calme des hommes. Ils font taire les femmes et les enfants, leur donnent quelques paroles d'encouragement et se mettent à s'occuper de leurs affaires. Réservistes et territoriaux rentrent chez eux, prennent leur livret militaire, lisent le fascicule de mobilisation, regardent les affiches qu'on vient de poser dans le village et vont à la mairie consulter les autorités, pour s'assurer qu'ils ne font pas d'erreur sur le jour de leur appel. Les habitants des hameaux et des écarts commencent à arriver ; plusieurs apportent au savetier une paire de chaussures qu'ils veulent faire ressemeler. Dès la première heure, tous les mobilisés se sont mis à préparer le départ.

Le jour décroît. Quelques-uns, appelés « sans délai », s'en vont déjà. La plupart, ayant un ou deux jours de répit, causent de l'événement et échangent leurs impressions. On se réunit devant les affiches, ou bien au cabaret. La gravité de la population est signalée partout. On ne voit pas de gens boire un coup de trop, pour se donner soi-disant du cœur ; pendant ces jours de mobilisation, si on rencontre par hasard un ivrogne, on le regarde avec humeur. Dans les groupes, on discute posément. Et d'abord on pèse les termes de la dépêche officielle. L'opinion générale est qu'il ne faut pas s'alarmer. Mobilisation ne veut pas dire déclaration de guerre. Une guerre qui embraserait l'Europe ne peut pas éclater. L'Allemagne reculera. Mais cette

---

[1] Quelques instituteurs ont eu l'heureuse idée d'indiquer le nombre des mobilisés. A Beaufort (Isère) ils sont 86 pour une population de 450 habitants, soit 19 %. A Monteynard (Isère), la proportion est de 11 % ; à Viriville (Isère), 11 % ; à Prelles, hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières (Hautes-Alpes), 12 % ; à Poligny (Hautes-Alpes), 14 %.

impression optimiste n'empêche pas de réfléchir sur les responsabilités de la crise présente.

Les propos qu'échangent nos paysans prouvent que lentement, en ces dernières années, il s'est formé une opinion publique sur la situation internationale. De cette situation, on ne connaît que les traits généraux, mais c'est assez pour que les provocations théâtrales de Guillaume II et les appétits pangermanistes s'opposent, dans la pensée populaire, aux intentions évidemment pacifiques de la France. « Nous n'aurions jamais attaqué l'Allemagne. — Il y a longtemps que l'Allemagne cherchait à faire la guerre. — L'Allemagne voulait la guerre. » On définit même très exactement les raisons de cet esprit belliqueux. A Alixan, les uns disent : « C'est Guillaume, ce sont ses généraux qui veulent la guerre » ; les autres : « Ces Allemands veulent notre or et notre pays. » Désirs de la caste militaire, convoitises économiques : nos paysans ont parfaitement discerné les deux mobiles qui mettent en marche le peuple agresseur. A Vatilieu, on se promet de résister à l'Allemand, s'il veut « ravir notre calme et la richesse de nos campagnes ». Les femmes de Saint-Chaffrey traduisent la même pensée avec des mots concrets et pittoresques : « Oh ! les... d'Allemands ! Ils veulent notre pays ! Ils ont faim ! », et les gens d'Avançon ont trouvé cette formule qu'ils répètent en riant : « Faut pas que les Prussiens viennent nous manger notre soupe. » On ne récrimine point contre la Serbie : quand on parle d'elle, ce qui est rare, c'est pour la plaindre. On voit très nettement que ses démêlés avec l'Autriche n'auraient point suffi à allumer une guerre européenne, et que le conflit a d'autres causes, qui nous touchent très directement. On ne pense plus qu'à l'Allemagne, au péril immédiat que nous fait courir sa perpétuelle fringale. Il s'agit de ne pas lui laisser dévorer encore une partie de la France. Sans doute, « les choses vont s'arranger » ; mais « s'il faut aller, eh bien ! on ira ».

Ici le caractère dauphinois manifeste ce qu'il contient de grandeur. Il a ses défauts, mais il se relève et s'ennoblit par son

vieil attachement à la liberté. Il est précisément à l'opposé du caractère allemand, mélange de servilité à l'égard des forts et de brutalité à l'égard des faibles, de mysticisme désordonné et d'obéissance passive. Nos montagnards ne sont point des exaltés ; chez eux, peu d'élans mystiques ; mais ils ont le goût de l'indépendance et de l'égalité, et une fierté ombrageuse qui n'exclut pas des dehors courtois. L'arrogance prussienne leur fait hausser les épaules, quand elle ne leur fait pas serrer les poings. Depuis les affaires du Maroc, tant de menaces répétées ont créé au fond de leur cœur une sourde exaspération, qui maintenant devient consciente et monte à la surface. Contre la meute dressée par les officiers hobereaux et lancée, à coups de fouet, sur la France, ils sont prêts à se dresser et à se battre avec une colère froide, « farouches comme des ours », ainsi que le dit un d'entre eux.

Dès cette première journée, l'union nationale s'est tout d'un coup réalisée. La politique est à peu près oubliée. A peine deux ou trois instituteurs ont-ils noté, non sans ironie, quelques épaisses balourdises sur les prétendues causes secrètes de la guerre [1]. Les propos d'un ancien maire, que son échec aux dernières élections a rendu bilieux, et qui crie que la mobilisation va coûter « un milliard » sans servir à rien, paraissent négligeables. On trouve que « le gouvernement fait bien de tenir la France prête, parce que l'Allemagne doit l'être ». La « loi de trois ans » n'a plus que des partisans. Les antimilitaristes notoires et les socialistes se déclarent prêts à marcher. Le curé ne dit pas de mal du gouvernement, et, coude à coude avec l'instituteur, il circule dans les groupes, affirme que la victoire est certaine. Une institutrice des Hautes-Alpes nous rapporte sa cordiale rencontre avec le desservant de la paroisse. « Depuis, ajoute-t-elle, il me passe sa *Croix*, je lui donne mon *Radical*. » De même, s'éteignent les vieilles inimitiés personnelles. Au

---

[1] Nous n'avons pas cru opportun de publier ces documents, qui n'ont guère d'importance que pour la psychologie de l' « avant-guerre ».

village, il y a quelquefois des voisins, des parents, qui habitent porte à porte et ne se parlent plus depuis vingt ans. Aujourd'hui, ils se serrent les mains, et celui qui reste promet à celui qui s'en va d'aider à la récolte.

La nuit est tombée. Après un souper hâtif, les réservistes préparent un paquet de linge et d'effets. Le chef de famille donne des instructions pour la tenue de la ferme et la rentrée des moissons. On ne songe guère à se coucher. Il y a encore des réunions dans la rue, au café. On parle plus haut que cette après-midi. « Le diapason des conversations se hausse, remarque l'instituteur de Montjoux, l'exaltation est extrême dans la soirée. » Aux fenêtres des mobilisés, la lampe brillera très tard. Presque toute la nuit, on entend des bruits de voix et de pas.

Partout l'appel des réservistes est terminé avant l'aube. Dans les montagnes des Hautes-Alpes, il y a plus de cinquante communes qui ont de 3.000 à 16.000 hectares d'étendue, et sur la partie habitable de cette superficie sont dispersées des dizaines, des vingtaines de hameaux, parfois davantage. Pour prévenir les mobilisables jusque dans les chalets, des messagers de bonne volonté, des jeunes gens du chef-lieu, l'instituteur, le maire lui-même, sont partis avant le coucher du soleil, emportant des copies du télégramme officiel et quelques affiches ; quelques-uns ont pris un clairon et un tambour. Ils ont heurté aux portes des chaumières endormies ; parfois les habitants refusaient, au premier instant, de croire la tragique nouvelle, n'ayant rien su des événements de la semaine. Dans la commune de Névache, qui s'étend sur 16.653 hectares, à 1.600 mètres d'altitude et plus, aux confins du Briançonnais et de l'Italie, beaucoup de réservistes étaient dans la haute montagne, pour la fenaison. Avertis au milieu de la nuit, ils se rendirent en hâte à Névache, mangèrent et burent, firent leur paquet, dirent adieu à leur famille et gagnèrent immédiatement Briançon.

Les messagers ne visitèrent que les chalets où ils savaient rencontrer des réservistes. Une jeune femme de Névache, qui était allée dans la montagne et avait laissé son mari au village,

trouva la maison vide quand elle redescendit. L'homme était parti à la caserne et le cheval avait été réquisitionné. Elle restait seule avec six petits enfants ; il lui fallut sécher vite ses larmes et se mettre à la besogne.

III

Le 2 août, on délaissa le jeu de boules, passe-temps classique des dimanches dauphinois. Les mobilisés qui ne partaient point le jour même se hâtèrent de moissonner ou de faucher, ou parcoururent les environs pour assurer à leur famille l'aide d'un ouvrier agricole. Les vieilles gens, les femmes et les enfants se rendirent en grand nombre aux gares, ou allèrent s'asseoir aux croisements de routes, pour saluer ceux qui partaient.

Toute la journée, dans les vallées du Rhône, de l'Isère et de la Durance, passent des trains innombrables, pavoisés et ornés de verdure, bondés de mobilisés qui rejoignent leur régiment, plus tôt même qu'il ne leur est ordonné. Le nombre des manquants sera insignifiant, et souvent nul ; les insoumis et les déserteurs, profitant de l'amnistie, viendront se présenter dans les gendarmeries pour être incorporés. Aux Thiébauds de Séchilienne, un estropié part, clopin-clopant, pour savoir à la caserne ce qu'on peut faire de lui.

Les jeunes montagnards se sont entendus, de village à village, pour défiler ensemble sur les routes. A Suze-la-Rousse, on a organisé solennellement le départ en commun : sur la place du Champ-de-Mars, comme à l'époque où la Convention déclarait la Patrie en danger, on a dressé une table ornée de drapeaux tricolores, et les cinquante mobilisés qui doivent partir le 3 août viennent s'inscrire ; les propriétaires de voitures se chargent de les conduire gratuitement à la gare de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le lendemain, à 5 heures du matin, devant la foule qui se découvre et salue, le signal du départ est donné par un sergent qui occupe la première voiture, un drapeau à la main.

La stupeur produite par l'appel du 1er août s'est complètement dissipée. La lumière s'est faite dans les esprits. Les sentiments de surprise et d'angoisse, les espérances de paix, ont fait place à l'acceptation du sacrifice. Les femmes elles-mêmes, malgré leurs inquiétudes et leur douleur, ne sont pas loin de convenir qu'une « bonne correction fera du bien aux Allemands ». Les vétérans de soixante-dix sont très entourés et écoutés. Quelques-uns ont été blessés ou captifs, et racontent leurs anciennes misères. Aux Petits-Robins-de-Livron, un d'eux conseille aux jeunes gens de prendre garde : « Ce sera dur ! Je les connais. Ils sont nombreux. Méfions-nous surtout des pièges qu'ils vont nous tendre. » A Saint-Pierre-d'Argençon, l'instituteur cause avec un ancien voltigeur de la Garde, blessé à Gravelotte, qui s'écrie :

« Ah ! si j'étais valide et plus jeune, vous pouvez croire que j'irais volontiers me venger de ce qu'ils m'ont fait. »

— « Ce que vous ne pouvez faire, répond l'instituteur, vos fils et tous les Français le feront pour vous. »

— « Mon seul désir est de voir la France victorieuse avant de mourir. »

A Aspres-sur-Buëch, un villageois de quatre-vingts ans dit de même : « Ah ! si je pouvais voir l'Alsace et la Lorraine à la France avant de mourir ! »

Ces vieux montagnards parlent peu, et depuis quarante-quatre ans ils avaient voilé de silence leurs cruels souvenirs, leurs rancunes personnelles et leur humiliation civique. Les voici maintenant qui renouent la tradition, et disent des mots qu'on n'entendait pas souvent dans nos campagnes : revanche, Alsace-Lorraine...

A Saint-Michel-de-Saint-Geoirs (en Isère), à La Saulce (près de Gap), les réservistes déclarent aussi qu'ils « essaieront de prendre la revanche de soixante-dix » et un ancien élève de l'école de Notre-Dame-de-Commiers dit à son ancien instituteur, en l'embrassant à la gare, qu'il désire « ne revenir que lorsque l'Alsace et la Lorraine auront été rendues françaises ». Pensait-on qu'au

fond de nos Alpes ces espérances dormaient dans l'âme des jeunes gens ? Ce serait mal connaître nos Dauphinois que de s'en étonner. Depuis cinq siècles, cette race de bons soldats ne s'est jamais désintéressée de la vie nationale, n'a jamais supporté aisément les désastres qu'a pu subir la France. De nulle de nos provinces il n'est plus vrai de dire que les Français ne se consolent pas d'être vaincus, et que la défaite pèse sur leur cœur jusqu'au jour où ils la vengent.

Sans doute, le Dauphiné est à la frontière d'un grand État, depuis de longues années engagé dans la Triple-Alliance. Mais l'attente d'une invasion italienne a été, au mois d'août dernier, tout à fait brève, et limitée, ce semble, au Briançonnais et à l'Embrunais. Les instituteurs de l'Isère et de la Drôme n'en parlent point dans leurs notes. Les nombreux Transalpins employés dans les usines et les entreprises du Dauphiné vivaient en bon accord avec la population. On aurait trouvé absurde une lutte avec l'Italie. Les ennemis, pour les Dauphinois, c'était bien les fils des vainqueurs de soixante-dix, et leur empereur, le matamore qui parlait tout le temps de son inoubliable grand-père, de sa poudre sèche et de sa cuirasse étincelante.

Il faut en finir ! Que ce soit en Isère, dans la Drôme ou les Hautes-Alpes, c'est toujours la même phrase qui vient aux lèvres de nos mobilisés, au moment du départ : « Il faut en finir une fois pour toutes avec ces Allemands ! — On voyait bien qu'un jour il faudrait en venir aux mains. — Nous ne pouvions plus vivre ainsi. — S'il faut y aller, on ira, ils nous querellent depuis assez longtemps. — Il faut que cela finisse, il y a assez longtemps que cela balance. — Ce n'est pas trop tôt qu'on aille un peu leur tâter le pouls, il y a assez longtemps qu'ils nous agacent. — Nous nous dérangerons, mais ce ne sera pas pour rien : il y a assez longtemps qu'ils nous embêtent ! » A Saint-Chaffrey, près de Briançon, l'instituteur a entendu un paysan dire : « Depuis quarante-quatre ans, la France s'incline devant l'Allemagne. Ils nous ont fait toutes sortes d'affronts. La France a été trop faible. La guerre, il la fallait. Il faut que cela finisse. »

A Tallard, dans le Gapençais, le boulanger, tout en faisant sa dernière fournée avant de partir, commente la proclamation du Gouvernement : « La mobilisation n'est pas la guerre... Elle apparaît comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur... » Il n'en est point satisfait : « Ah non ! Ils nous ont assez craché sur la figure comme ça depuis quarante ans ! Il vaut mieux aujourd'hui que plus tard, et qu'on n'en parle plus ! »

On croit d'ailleurs que la guerre sera courte : « Dans deux mois, pour les semailles ! » — « Aux vendanges ! » — « Avec les engins actuels, une guerre ne peut durer longtemps. » Un habitant de Montgardin, qui a évidemment beaucoup d'imagination, n'hésite pas à affirmer qu'avec les armes qu'on a, « cette guerre peut être finie en vingt-quatre heures. » On est persuadé qu'elle sera victorieuse. C'est une impression unanime : « Nous les aurons, les casques à pointe ! — Ce ne sera pas comme en septante ! — La France est prête ! — Au reste, nous ne sommes pas seuls : nous avons des amis, on nous aime. » On compte sur l'Angleterre, et « la puissante Russie ».

Les jeunes réservistes sont dans l'enthousiasme. Un d'eux écrit à son ancienne institutrice : « Je pars content ; vous consolerez mes parents. » Ils chantent joyeusement et plaisantent. Certains parlent de « manger une salade de Prussiens » et de « serrer la main aux Teutons avec une fourchette ». Mais plus encore que cette exubérance, est rassurante la gravité des pères de famille. Ils expriment avec tranquillité leur regret de quitter leur femme et leurs enfants, et d'abandonner la moisson commencée. Ils regardent tristement les bêtes réquisitionnées, qui vont partir. Mais ils ajoutent : « Puisqu'on veut nous opprimer, nous saurons nous défendre. » Les vieilles gens, non plus, ne récriminent. A Saint-Martin-de-Queyrières, un paysan, qui a vu partir ses deux fils, confond dans sa pensée, avec une naïveté touchante, le sacrifice de ses enfants et le sacrifice de son bétail : « J'ai donné mes fils à la Patrie, dit-il ; mon mulet a été réquisitionné ainsi que deux de mes vaches, il ne m'en reste qu'une,

mais je la donnerai encore si c'est nécessaire. Quant à moi, j'en aurai toujours assez pour vivre. »

Dans nos bourgs industriels, les ouvriers sont trépidants. La vie de l'usine et de la rue, les prêches socialistes, tendent les nerfs de cette population. Qu'un grand choc comme celui-ci l'ébranle, elle s'exaspère. La duplicité des socialistes allemands, leur stupéfiante alliance avec la caste militaire, ouvrent les yeux de nos ouvriers sur le but précis qu'il faut atteindre à l'heure présente, celui qui attire et va fixer l'effort de toute la France ; ils y marcheront avec courage et avec colère. A Vizille on m'a raconté que, autant les cultivateurs des environs se montraient calmes, autant les habitants du bourg « vibraient ». Un d'eux, connu pour ses opinions antimilitaristes, parlait de tout exterminer. Au moment du départ, sa femme, se jetant à son cou, lui fit jurer de ne pas tuer les femmes et les enfants.

Qu'avaient-ils promis là-bas, au moment du départ, les tortionnaires qui ont pratiqué la guerre d'épouvante ?

IV

Si grandes que soient leur confiance dans la bonne cause et leur espérance de prompte victoire, nos mobilisés savent que la lutte sera sanglante, et que beaucoup d'entre eux ne reviendront pas. Ils ont tous conscience des raisons qui rendent nécessaire leur dévouement : en bref, il faut se défendre. Beaucoup ont découvert aussi qu'ils n'allaient pas seulement se battre pour eux-mêmes, mais pour une fin qui dépasse la présente génération. Sans se donner le mot, d'un bout à l'autre du Dauphiné, des montagnards ont à la bouche, pour exprimer la même pensée, des paroles presque identiques. L'instituteur de Saint-Cassien, près de Rives, écoute causer les mobilisés et note ce propos : « S'il faut faire la guerre, nos enfants au moins ne la feront plus. » — A Recoubeau, dans le Diois, ils déclarent en partant : « Nous allons au combat pour nos enfants, qui pourront travailler en paix. »

— Non loin de là, à Saint-André-de-Rosans : « Puisqu'il fallait que cela arrive, autant vaut-il y aller et en finir avec ce peuple : ce sera fait pour nos enfants. » — A Manse, dans le Champsaur, ils disent : « Enfin nos enfants seront plus tranquilles que nous » ; et à Saint-Chaffrey, dans le Briançonnais : « Le plus tôt, c'est le meilleur, nos enfants seront libres. » Ainsi parlent les pères qui s'en vont. Pour expliquer le sacrifice de ceux qui n'ont pas encore fondé une famille, un jeune villageois du Gapençais trouve une parole admirable ; Augustin, le fils de l'aubergiste de Salérans, part deux heures après l'annonce de la mobilisation, il embrasse sa mère et lui demande de sécher ses larmes : « Il ne faut pas pleurer, dit-il. Il le fallait. *Ceux qui viendront après nous seront plus heureux.* »

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

DOCUMENTS

NOTE DE L'ÉDITEUR

J'avais invité, au début de la guerre, les instituteurs et les institutrices de l'Académie de Grenoble à prendre des notes sur les événements dignes de mémoire auxquels ils assistaient. M. le Ministre de l'Instruction Publique a jugé utile de communiquer mes instructions à tout le personnel primaire[1] *et a prescrit le versement, dans les Archives départementales, des fiches qui auront été envoyées aux Inspecteurs d'Académie par les instituteurs de leur ressort; un double sera déposé dans les Archives de la commune*[2]. *On peut espérer que dans beaucoup de régions cet appel aura été entendu, et qu'il se constituera ainsi un répertoire de renseignements locaux sur la vie populaire en France pendant la guerre.*

C'est parmi les centaines de fiches dressées par les instituteurs non mobilisés et les institutrices de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, pendant les derniers mois de l'année 1914, que j'ai glané les notes et récits ci-dessous publiés sur la journée du 1er août et le départ des réservistes. Il ne m'a pas été communiqué de fiches concernant les villages du Graisivaudan, de la Chartreuse, du Bas-Dauphiné (arrondissements de Vienne et La Tour-du-Pin). Mes informations personnelles me permettent

[1] Circulaire aux Recteurs, 18 septembre 1914.
[2] Circulaire aux Préfets, 27 décembre 1914.

d'affirmer que là comme ailleurs la mobilisation s'est faite avec ordre, rapidité et entrain.

J'ai dû adopter un classement assez artificiel, par départements, arrondissements et cantons. Cependant il permettra au lecteur de saisir la physionomie, à la fois une et diverse, de l'événement du 1er août, depuis la région ensoleillée et toute méridionale de Montélimar et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, depuis les rives du Rhône et les bourgs qui longent la grande ligne de Paris-Marseille, jusqu'aux confins franco-italiens.

Il m'a été impossible, à mon regret, de publier toutes les fiches que j'avais entre les mains. J'ai dû faire un choix, souvent un peu arbitraire ; mes exclusions ne signifient nullement que les documents omis manquent d'intérêt : ils confirment les autres, et on les consultera avec profit dans les Archives où ils seront gardés. Il m'a fallu enfin me borner, très souvent, à des extraits, et raccourcir quelque peu les documents que j'ai imprimés, pour éviter des redites. Mais je n'ai fait là qu'un travail d'abréviation, un travail d'éditeur scrupuleux, qui se garde de modifier la signification du document; il est inutile de dire que je n'ai pas changé un mot des propos que nos instituteurs déclarent avoir entendus dans les villages ; le pittoresque et la profondeur de certaines de ces paroles n'étonneront nullement ceux qui ont causé souvent avec des paysans.

Ch. P.-D.

I

Département de la Drôme.

1. **Rochegude**[1]. — [Dès le 27 juillet, des bruits alarmants se répandent : le conflit austro-serbe a obligé le gouvernement français à prendre des mesures de précaution.] C'était jour de fête votive. Un adjudant était venu faire une visite à des parents : il rejoignit immédiatement son corps. Un concours de tir aux armes de guerre, organisé par la société *Les Enfants de Rochegude*, avait lieu. Quelques bons tireurs se rendirent au stand pour faire encore quelques séries « avant de tirer sur les Boches ». Un caporal réserviste, membre de la société de tir, dit qu'il faudrait bientôt nettoyer les armes et les renvoyer. Il ajouta : « Eh bien ! puisqu'il le faut, nous irons, et l'on verra comment les socialistes sauront tirer sur les Allemands. »

..... Vendredi 31 juillet. On sent que la mobilisation approche : beaucoup de monde à l'arrivée du courrier pour lire les journaux. Le soir, les élèves de l'école de garçons, avant d'entrer en vacances, écoutent attentivement leur maître, qui leur recommande, en cas de mobilisation, de se montrer fermes, d'aider leurs parents et leurs amis, et, en cas de guerre, de supporter vaillamment cette rude épreuve... Debout, ils chantent la *Marseillaise*.

[Le 1er août, vers 16 h. 50, la dépêche de mobilisation générale est affichée au bureau de poste de Rochegude] : « Circulaire de mobilisation. Circulaire d'extrême urgence. Circulaire recommandée. Ordre de mobilisation générale. Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914. » Immédiatement, de tous les coins du village arrivent les personnes qui ne travaillent pas aux champs : institutrices, instituteur, curé, receveur buraliste, etc. Chacun dit : « Enfin ! Ce n'est pas encore la guerre. Espérons que ce malheur sera évité. » Mais on n'a qu'une confiance médiocre en ces paroles, qu'on prononce machinalement, ému presque jusqu'aux larmes. Le receveur buraliste, ancien gendarme, dit : « Vous allez voir un gendarme apportant les plis de la mobilisation. » Tout le monde se tourne vers l'entrée du village, du côté de la route de Suze-la-Rousse. Cinq minutes après, on voit arriver, au triple galop de son

---

[1] Arrondissement de Montélimar, canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; 730 habitants ; 124 mètres d'altitude.

cheval, le brigadier de gendarmerie, qui se dirige, toujours à la même allure, vers la mairie.

[Le maire arrive. Il donne l'ordre de sonner le tocsin et de battre la générale, et fait hisser à la mairie le drapeau de la commune. Les affiches sont posées.] Des champs arrivent les travailleurs, qui se rendent chez eux, pour consulter leur livret militaire. Les travaux exécutés au château de Rochegude, où cinquante ouvriers sont occupés, sont suspendus immédiatement. Les ouvriers d'art, la plupart Italiens ou Parisiens, commencent à faire leurs malles.

On soupe rapidement, pour aller ensuite dans la rue bien éclairée et pleine de monde. Le temps est splendide, le ciel étoilé. On n'y fait pas attention ; toutes les pensées sont tournées vers la guerre. Dans un va-et-vient rapide, chacun fait ses provisions, règle ses affaires urgentes. On s'arrête dix minutes, un quart d'heure, pour échanger quelques paroles. On entend beaucoup de ces phrases : « Ce n'est pas encore la guerre, ça peut s'arranger. — Le gouvernement fait bien de tenir la France prête, parce que l'Allemagne doit l'être. — Grâce à la loi de trois ans, nous avons assez de troupes de couverture pour effectuer tranquillement notre mobilisation. » On pense peu à l'Italie. Chacun fait montre d'une certaine tranquillité, qui au fond n'est que relative. Un membre de la société de tir dit à l'instituteur : « Moi, j'ai appris à bien tirer. Si la guerre éclate, j'espère me tirer d'affaire. » On n'entend aucune plainte, aucune récrimination [1].

2. **Suze-la-Rousse** [2]. — Le dimanche 2 août, à 15 heures, sur l'initiative de M. B..., boucher, une réunion a lieu en plein air sur la place du Champ-de-Mars. Plus de cent personnes se pressent autour d'une table ornée de drapeaux tricolores, et cinquante mobilisés se font inscrire pour le départ du lendemain, tandis que huit propriétaires s'offrent pour les transporter gratuitement à Saint-Paul-Trois-Châteaux. On fixe le départ à 5 heures.

Le 3 août, à 4 h. 30, la place du Champ-de-Mars est pleine de monde. La majeure partie de la population est là, malgré l'heure matinale. Elle a tenu à saluer ses vaillants enfants avant leur départ pour la guerre : la grande guerre, car elle ne se fait pas d'illusion. Tous les mobilisés sont présents, chaussés de neuf, la musette gonflée de vivres par une main prévoyante.

A 5 heures précises, M. Paul P..., sergent-major artificier de réserve, en uniforme, prend place dans la première voiture et

---

[1] Extraits du récit de M. Ferréol, instituteur.

[2] Arrondissement de Montélimar, canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; 1.201 habitants ; 129 mètres d'altitude.

donne le signal du départ. Il tient haut et ferme un drapeau tricolore. Les mains se tendent une dernière fois, les têtes se découvrent. Le silence est impressionnant et l'émotion gagne tous les cœurs. Le départ s'effectue dans le plus grand ordre[1].

3. **Pont-de-Barret**[2]. — La mobilisation, annoncée par le tocsin, a produit une certaine émotion dans la population féminine. Les hommes, pour la plupart occupés aux travaux des champs, sont rentrés chez eux très calmes et se sont immédiatement mis en mesure de répondre à l'appel. Ils sont tous partis avec courage, consolant ceux qui restaient et n'ayant aucune crainte sur le succès final et le triomphe de la bonne cause[3].

4. **Montjoux**[4]. — 1er août. Journée d'attente angoissée pour l'adjoint faisant fonction de maire et pour moi. Dès 8 heures du matin, par téléphone, nous sommes priés de ne pas nous éloigner, en vue de graves éventualités. Nous n'en disons rien pour ne pas jeter l'alarme parmi la population. Chaque sonnerie du téléphone, près duquel nous sommes installés en permanence, nous agite. A 16 h. 40, la fatale dépêche. L'adjoint, bouleversé, renonce à garder les récepteurs. Il m'appelle à l'appareil, j'écris la dépêche. Quelques copies sont faites et, par bicyclistes, expédiées dans les principales agglomérations. A 17 heures, arrive en trombe une automobile. Un gendarme en descend et remet à la mairie des affiches.

La population est dans les champs. Intriguée par les allées et venues des bicyclistes et les signes qu'ils font en agitant les affiches, elle quitte ses travaux et accourt principalement au hameau de La Paillette, où est la mairie. Les habitants lisent et sont consternés. Les femmes pleurent. Les enfants comprennent et cessent de jouer.

Un terrible concert de malédictions s'élève contre les auteurs de la guerre, que l'on devine sans peine inévitable. Le diapason des conversations se hausse. Chacun exhale sa haine farouche de l'Allemagne. Les âmes s'élèvent, les résolutions s'affirment, énergiques. On se battra sans merci. Le ton monte toujours, l'excitation est extrême dans la soirée. Un mobilisé a déjà revêtu ses habits militaires, et la population, si abattue quelques heures auparavant, vibre

---

[1] M. Solérien, instituteur. — A Pierrelatte, chef-lieu du canton voisin, M. Ruat, instituteur, note également la « virile résolution » des mobilisés.

[2] Arrondissement de Montélimar, canton de Dieulefit ; 707 habitants ; 270 mètres d'altitude.

[3] Mlle Royannais, institutrice.

[4] Arrondissement de Montélimar, canton de Dieulefit ; 265 habitants ; 475 mètres d'altitude.

admirablement. L'on devine que l'humeur belliqueuse de nos ancêtres revit tout entière : c'est avec enthousiasme que l'on partira. Les vétérans de 1870 ne sont pas les moins ardents. Ils se mêlent aux jeunes, regrettent d'être si âgés et de ne pouvoir mettre leurs bras au service de la patrie. Journée inoubliable [1] !

5. **Nyons** [2]. — La population, quoique préparée depuis plusieurs jours à la guerre par la presse, apprit la fâcheuse nouvelle avec une sorte de stupeur. J'ai vu quelques femmes pleurer. Les hommes avaient l'air triste, mais décidé [3].

6. **Laborel** [4]. — Depuis quelque temps déjà, les gens étaient inquiets. Les nouvelles apportées par les journaux n'étaient pas pour apaiser les esprits, surexcités par la lâcheté de l'Autriche attaquant le petit peuple serbe. On espérait toujours que la tentative faite par l'Angleterre pour éviter la guerre éloignerait le conflit. Vain espoir.
[A la nouvelle de la mobilisation générale, les habitants, tout d'abord] se lamentent et se livrent à des imprécations contre Guillaume II. Mais ils reprennent leurs esprits, pensent aux malheurs dont la France est menacée, s'encouragent les uns les autres et se promettent de faire leur devoir [5].

7. **Cornillon** [6]. — [L'annonce de la mobilisation par téléphone produit quelque désarroi. Les habitants, indécis, ne savent que faire. C'est un maréchal des logis de gendarmerie qui va guider les habitants]. Vers les 7 heures du soir, M. Hustache, maréchal des logis de la brigade de gendarmerie de Rémuzat, arrive à Cornillon. Il prie M. le maire de faire sonner les cloches, battre le tambour, et de réunir les habitants à la mairie. En peu de temps, presque tous les gens présents au village sont rassemblés. Brièvement M. Hustache définit la mobilisation, engage les hommes qui sont sous les drapeaux à consulter les fascicules de leur livret et indique ce que les mobilisés doivent emporter [7].

---

[1] M. Girard, instituteur.

[2] Chef-lieu d'arrondissement ; 3.507 habitants ; 262 mètres d'altitude.

[3] M. Roux, instituteur.

[4] Arrondissement de Nyons, canton de Séderon ; 297 habitants ; 823 mètres d'altitude.

[5] M. Nicolas, instituteur.

[6] Arrondissement de Nyons, canton de Rémuzat ; 210 habitants ; 547 mètres d'altitude.

[7] M. Pinet, instituteur.

8. **Bellegarde**[1]. — La mobilisation est annoncée le 1er août, à 5 heures et demie du soir. On sonne le tocsin. Aussitôt un grand nombre de personnes quittent leurs travaux agricoles et se rendent à la mairie. On est très émotionné. Soudain la *Marseillaise* retentit, mêlée aux cris de : « A Berlin ! A Berlin ! A bas Guillaume ! Vive la France ! » Beaucoup de femmes pleurent. Tous les partis sont confondus dans le plus pur patriotisme[2].

9. **Recoubeau**[3]. — Les mobilisés se sont mis en route avec empressement, gaîté. Leurs épouses les encourageaient. Pas de pleurs, pas de scènes pénibles. On aurait dit qu'ils partaient pour une fête. La mobilisation n'a étonné personne : « Nous allons au combat pour nos enfants, qui pourront travailler en paix. Nous ne pouvons plus rester sous les menaces de guerre. Si la guerre n'avait lieu cette année, elle aurait lieu dans deux ou trois ans. Il faut en finir une fois pour toutes. » Les affiches de l'autorité militaire ont toujours été respectées[4].

10. **Menglon**[5]. — Bien que prévue, la mobilisation a causé une certaine stupeur. Mais bientôt chacun a repris son sang-froid, et c'est au chant de la *Marseillaise* que les hommes de l'active et de la réserve se sont dirigés vers la gare[6].

11. **Saillans**[7]. — Pendant les derniers jours de juillet, une certaine nervosité se manifeste dans la population. Les attroupements sur la place du Fossé deviennent plus nombreux et plus animés. On discute avec vivacité sur la marche des événements : « Il ne peut pas y avoir de guerre européenne, dit-on, elle serait trop meurtrière. L'Allemagne et l'Autriche reculeront devant une pareille responsabilité. » On entend aussi des avis contraires. Les personnes qui croient que la guerre est inévitable pensent qu'elle

---

[1] Arrondissement de Die, canton de La Motte-Chalancon ; 248 habitants ; 870 mètres d'altitude.

[2] M. Jean, instituteur.

[3] Arrondissement de Die, canton de Luc-en-Diois ; 267 habitants ; 500 mètres d'altitude.

[4] M. Garnier, instituteur.

[5] Arrondissement de Die, canton de Châtillon-en-Diois ; 720 habitants ; 688 mètres d'altitude.

[6] M. Michel, instituteur.

[7] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Die ; 1.606 habitants ; 326 mètres d'altitude.

sera de courte durée : deux mois, trois au plus ; leur opinion est basée sur le perfectionnement des armes et sur la durée de la guerre de 1870.

L'ordre le plus parfait ne cesse jamais de régner.

Le samedi 1er août, au courrier de 9 heures, arrivent les ordres de convocation des personnes qui doivent garder les voies des chemins de fer. Au train suivant, à 11 h. 45, descendent à la gare les gardiens du secteur de Saillans. Ils sont en tenue civile ; ils s'habillent et s'équipent à la gare même, où l'on a débarqué, à l'instant, vêtements et fusils. On les voit bientôt sortir dans des costumes bigarrés : veste de civil et pantalon rouge, chapeau de feutre et capote. Malgré la gravité des événements, ils rient eux-mêmes de cet accoutrement.

A 4 heures du soir, M. Maurice Faure, vice-président du Sénat, maire de Saillans, reçoit la dépêche ministérielle annonçant la mobilisation générale. Il en fait immédiatement afficher le texte, suivi de cette proclamation : « Le maire, connaissant le patriotisme des citoyens de Saillans, est assuré qu'ils accompliront avec calme et confiance leurs devoirs de bons Français. Vive la France ! Vive la République ! »

Aux premiers sons du tambour, les portes des maisons s'ouvrent, on accourt. La lecture est écoutée au milieu d'un silence solennel; elle est terminée, et on écoute encore. On se regarde avec stupeur. Mais peu à peu chacun se rend à l'évidence. Les mères, les épouses, ne peuvent retenir leurs larmes. Cependant on n'entend pas un cri, pas une récrimination. C'est avec le plus grand calme, avec la conscience du devoir à remplir, que les premiers appelés font leurs préparatifs. Tous sont certains de la victoire et comptent sur un prompt retour. Les départs s'effectuent aux jours dits. On ne signale aucun incident [1].

12. **Puy-Saint-Martin** [2]. — Tous ceux que j'ai pu voir ont accepté leur devoir sans murmurer. « Il y a longtemps que l'Allemagne cherchait à faire la guerre à la France. On voyait bien qu'un jour il faudrait en venir aux mains. » Voilà le résumé des conversations que j'ai entendues [3].

---

[1] M. Lapeyre, instituteur.

[2] Arrondissement de Die, canton de Crest-Sud ; 613 habitants ; 202 mètres d'altitude.

[3] Mme Métafiot, institutrice. — A **Beaufort**, canton de Crest-Nord, l'instituteur note que la population, le 1er août, est très calme, d'une belle tenue morale. L'instituteur de **Roynac**, canton de Crest-Sud, n'a observé qu'une seule défaillance, due peut-être à un état maladif.

13. **Petits-Robins-de-Livron**[1]. — Depuis plusieurs jours, les journaux font prévoir la guerre contre l'Allemagne. Dans le village, c'est l'unique objet de toutes les conversations. Les prévisions les plus fantaisistes se font jour. Personne ne s'élève contre la guerre. La journée du 1er août est calme. On attend. Brusquement, vers 5 heures, un clairon sonne. Mobilisation générale ! Quoique prévue, cette nouvelle cause une grosse émotion dans le village. Les paysans abandonnent leurs travaux et accourent ; les ménagères, les enfants, s'assemblent dans les rues. Devant les affiches surtout, des groupes se forment. On discute avec passion les chances de chaque nation. Pour tous, la victoire est certaine. « La guerre était inévitable, dit l'un. — Elle est même nécessaire, ajoute un autre. Nous ne pouvions plus vivre ainsi. » Assentiment général. « Elle ne sera pas longue », répète-t-on dans tous les groupes. Des vieux parlent longuement de la dernière guerre et escomptent une revanche éclatante qu'ils n'espéraient plus. Un vétéran de 70, qui fut prisonnier de guerre et interné à Spandau, prononce gravement : « Ce sera dur ! Je les connais. Ils sont nombreux. Méfions-nous surtout des pièges qu'ils vont nous tendre. » En somme, journée de grosse émotion. Mais aucune récrimination, aucune plainte[2].

14. **Montvendre**[3]. — Lorsque le tocsin sonne, les pompiers croient à un incendie, et la plupart accourent revêtus de leur costume. Sur le perron de la mairie, lecture est donnée par le maire de l'ordre de mobilisation générale. Jusqu'à 11 heures du soir, les habitants défilent devant les affiches. Aucun murmure, aucune note discordante[4].

15. **Hostun**[5]. — Le décret ne fut une surprise pour personne. Tocsin aux deux églises, roulement de tambour. Beaucoup d'hommes accourent à la mairie : aucun cri; des visages pâles, mais résolus. Curé et instituteur, confondus dans la foule, exhortent au courage. On entend de tous côtés : « Allons-y! Il faut en finir ! » Cette première journée est ici simplement héroïque[6].

---

[1] Arrondissement de Valence, canton de Loriol, commune de Livron ; 315 habitants. Livron est à 217 mètres, près des bords du Rhône ; la commune compte 3.905 habitants.

[2] M. Boisse, instituteur.

[3] Arrondissement de Valence, canton de Chabeuil ; 762 habitants ; 245 mètres d'altitude.

[4] M. Dorelon, instituteur.

[5] Arrondissement de Valence, canton de Bourg-de-Péage ; 768 habitants ; 325 mètres d'altitude.

[6] M. Demeure, instituteur. — L'instituteur d'Alixan, dans le même canton,

16. **Clérieux** [1]. — La publication de l'ordre de mobilisation n'a pas surpris la population. Pas de cris, pas de gaieté déplacée, mais un calme et une résolution qui impressionnaient. Les quelques antimilitaristes de la localité ont manifesté en cette circonstance les meilleurs sentiments [2].

17. **Châtillon-Saint-Jean** [3]. — Le 2 août, il y a toute la journée grande animation sur la place. M. B... [un gros propriétaire du pays, qui dans la suite ouvrira très généreusement sa bourse] et l'instituteur parcourent les groupes et réconfortent ceux qui en ont besoin : « Partez sans crainte, mes amis », dit M. B... aux pères de famille soucieux, « vos femmes et vos enfants ne manqueront de rien. Il y a du blé, des pommes de terre et de l'argent à la maison, il y en aura pour tous. M. le maire, M. l'instituteur et moi veillerons à tout, nous vous le promettons. » Ces bonnes paroles ont le don de ramener la gaîté et le courage dans tous les cœurs [4].

18. **Chantemerle-de-Tain** [5]. — Le télégramme arrive à 16 h. 47. L'émotion est grande, mais les gens sont maîtres d'eux-mêmes. Pas un cri. Ordre parfait [6].

19. **Châteauneuf-de-Galaure** [7]. — La dernière semaine de juillet fut une semaine d'inquiétude. Les informations de la presse laissaient envisager la possibilité d'un conflit. Les journaux arrivés le 1er août furent encore plus pessimistes que ceux des jours précédents. Les gens s'attroupaient dans les rues, se réunissaient dans les cafés, oubliant leurs occupations habituelles. On entendait des conversations animées, d'où s'exhalait une colère sourde contre les deux empereurs responsables de la guerre, l'empereur d'Autriche

---

a entendu ces propos : « Ces Allemands veulent notre or et notre pays. — C'est Guillaume, ce sont ses généraux qui veulent la guerre. »

[1] Arrondissement de Valence, canton de Romans; 1.164 habitants; 179 mètres d'altitude.

[2] M. Ayme, instituteur.

[3] Arrondissement de Valence, canton de Romans; 786 habitants; 194 mètres d'altitude.

[4] Mlle A. Perrot, institutrice.

[5] Arrondissement de Valence, canton de Tain; 777 habitants; 197 mètres d'altitude.

[6] M. Blanc, instituteur.

[7] Arrondissement de Valence, canton de Saint-Vallier; 1.233 habitants; 343 mètres d'altitude.

et surtout l'empereur d'Allemagne. [La mobilisation fut annoncée à 5 heures du soir]... Le village demeura bruyant jusqu'à une heure avancée. Peu de gens dormirent cette nuit-là [1].

20. **Epinouze** [2]. — Depuis plusieurs jours, le public lit avidement les journaux. Les esprits réfléchis sentent que la guerre est imminente. Dans la matinée du 1er août, des voyageurs arrivant de Lyon annoncent que des troupes sont déjà parties pour être dirigées sur la frontière, et que l'ordre de mobilisation sera donné dans l'après-midi.

[La nouvelle officielle arrive à 5 heures du soir.] A cette heure grave, on lit l'inquiétude et la tristesse sur tous les fronts. Les mères et les épouses pleurent, les mobilisables consultent à la hâte leur livret pour se rendre compte du jour de leur départ. Un certain nombre se rendent à la mairie, où le secrétaire leur donne les renseignements nécessaires. Le tocsin sonne, le tambour bat, et bientôt tous les habitants sont prévenus. A la veillée, grande affluence dans les cafés. Tous expriment leur confiance dans la lutte qui va s'engager [3].

21 **Hauterives** [4]. — La moisson s'achève dans une pénible atmosphère : l'inquiétude plane sur nos campagnes.

Le 1er août, à 16 h. 20, M. le maire reçoit par télégramme l'ordre de mobilisation. Immédiatement il fait prévenir les hameaux, sonner le tocsin et battre du tambour. A 17 heures, les gendarmes de Moras apportent en automobile 20 affiches, qui sont aussitôt apposées aux endroits prévus.

Sur toutes les routes qui convergent vers le village, arrivent en costume de travail les piétons et les bicyclistes. Ils ont jeté la faux et laissé la gerbe en javelles. Beaucoup, déjà, ont songé au départ, car ils apportent leurs chaussures au cordonnier. On se presse en silence autour des affiches. L'émotion est grande ; les femmes pleurent : on les console en leur faisant espérer que la déclaration de guerre ne se fera pas.

---

[1] Sans nom d'auteur. — A **La Motte-de-Galaure**, même canton, l'ordre de mobilisation fut « un coup de foudre pour la population ».

[2] Arrondissement de Valence, canton du Grand-Serre ; 875 habitants ; 215 mètres d'altitude.

[3] M. Delhomme, instituteur. — L'institutrice de **Moras**, près Epinouze, signale la « force morale des mères et des épouses » et l'enthousiasme des mobilisés, succédant à la consternation première.

[4] Arrondissement de Valence, canton du Grand-Serre ; 1.747 habitants ; 336 mètres d'altitude.

Les cafés se remplissent. On parle maintenant avec animation. Chacun envisage son départ avec sang-froid ; personne ne manquera à l'appel.

Toute la nuit, des bruits de voix et de pas remplissent le village d'une animation extraordinaire. A l'aube, les départs commencent. Les mobilisés partent bravement, un petit paquet sous le bras, en chantant la *Marseillaise* ; ils quittent ceux qui les rejoindront bientôt, en leur disant : « Au revoir ! Au champ d'honneur [1] ! »

II

Département de l'Isère.

22. **Roybon** [2]. — Les maréchaux et les forgerons réservistes ont reçu leur ordre d'appel le 1er août, à 9 heures du matin. Il se forme dans les rues des groupes d'hommes silencieux.

La dépêche arrive à 4 h. 45 du soir. Les femmes pleurent ; les hommes sont angoissés, mais pleins de résolution et d'espoir, et prodiguent les paroles d'encouragement : « Mobilisation ne veut pas dire la guerre », déclarent-ils. A la porte de la mairie, il se forme un gros rassemblement devant les affiches. On dit : « Puisqu'il faut partir, on partira [3]. »

23. **Viriville** [4]. — Les affiches de mobilisation furent apportées par les gendarmes à 5 heures du soir. Le tocsin et le tambour prévinrent les habitants. Ce fut d'abord un sentiment de stupeur. On ne croyait pas encore à la guerre. Le grand départ eut lieu le lundi 3 août. Presque tous les hommes partirent sans verser une larme, avec une belle résolution virile. Point de retardataires et d'insoumis à signaler. La mobilisation s'effectua avec le plus grand ordre et au milieu de chants patriotiques [5].

---

[1] La fiche est signée : les instituteurs et institutrices d'Hauterives.

[2] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin ; 1.560 habitants ; 500 mètres d'altitude.

[3] M. Prudhomme, instituteur.

[4] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Roybon ; 1.417 habitants ; 360 mètres d'altitude.

[5] M. Rozier, instituteur.

24. **Beaufort** [1]. — L'ordre de mobilisation arrive à 5 heures du soir. Petits rassemblements devant les affiches ; émotion des anciens et des femmes ; visage grave des hommes. « Ce n'est pas trop tôt », dit un réserviste. Partout le calme, la conscience de la gravité de l'heure, mais aucune récrimination [2].

25. **Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs** [3]. — Les habitants du bourg, qui en général lisent les journaux, comprennent que la situation s'aggrave tous les jours. Ceux des hameaux, occupés à leurs travaux agricoles, ne se doutent de rien. Le 1er août, la dépêche annonçant la mobilisation générale est publiée. Au bruit du tambour et au son du tocsin, une grande animation se produit dans les rues. La gendarmerie remet contre reçu 13 affiches à la mairie ; le maire et le secrétaire se préoccupent de les faire placarder immédiatement. La colle est fabriquée à la hâte par le boulanger R..., Dans les hameaux, on envoie des jeunes gens à bicyclette. M. B.... rentier, offre son automobile. A 5 heures, l'affichage est terminé. En même temps, la gendarmerie requiert des automobiles pour porter rapidement les affiches dans les autres communes du canton. Un notaire, un fabricant de soieries, un médecin, un autre habitant, se divisent le travail. L'affichage ne sera pas retardé. Chacun comprend la gravité de la situation. La nouvelle de la mobilisation générale a été accueillie avec calme et sang-froid. Jusqu'à une heure avancée les rues restent animées : les habitants des hameaux viennent aux renseignements [4].

26. **Saint-Siméon-de-Bressieux** [5]. — L'annonce de la mobilisation n'a pas été une surprise. Depuis le commencement de l'alerte, la population était informée, de jour en jour, par les dépêches qui arrivaient à l'usine Girodon [6]. Dès le vendredi, ces dépêches fai-

---

[1] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Roybon ; 442 habitants ; 214 mètres d'altitude.

[2] Sans nom d'auteur. On ajoute les renseignements suivants : à la fin de l'année 1914, sur les 442 habitants, ont été mobilisés : 12 soldats de l'armée active (11 en bonne santé, 1 blessé et guéri) ; 38 de la réserve de l'active, tous sur le front (dont 3 tués, 2 disparus, 7 blessés et guéris, 1 mort de la fièvre typhoïde, 1 malade de la fièvre typhoïde) ; 36 de la territoriale, dans les dépôts ou sur le front (tous en bonne santé).

[3] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin ; 1.570 habitants ; 395 mètres d'altitude.

[4] M. Guyonnet, instituteur.

[5] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ; 2.173 habitants ; 378 mètres d'altitude.

[6] Moulinage et tissage de soie.

saient prévoir la guerre. Lorsque le tocsin et le clairon ont annoncé l'ordre de la mobilisation générale, la foule s'est rendue sur la place pour lire les affiches. Beaucoup de femmes pleuraient. Les hommes étaient pleins d'indignation et de colère contre l'Allemagne. Quelques vieux ayant pris part à la guerre de 1870 rappelaient leurs souvenirs et exprimaient leur haine et leur rancune. Mais tous avaient du courage et ne doutaient pas du succès de la France. Ils pensaient même que la guerre serait courte [1].

27. **Saint-Michel-de-Saint-Geoirs** [2]. — Depuis quelques instants nous étions sortis de classe, quand le bruit se répand que le maire venait de recevoir l'avis de mobilisation générale. Le tocsin sonne. Les habitants sortent en courant de leurs maisons. Ceux qui étaient aux champs se dépêchent de rentrer. Chacun se dirige vers la mairie. La phrase que l'on entend le plus souvent est celle-ci : « Les Allemands nous attaquent, mais nous allons prendre la revanche de 70 [3]. »

28. **Plan** [4]. — Surpris en pleins travaux de moisson par l'ordre de mobilisation générale, à 16 heures et demie, les habitants, qui presque tous travaillaient dans leurs champs, se sont un instant affolés ; mais tout s'est ensuite passé bien régulièrement. Les mobilisés de notre paisible localité ne sont pas partis avec l'enthousiasme de leurs camarades des grands centres, mais plutôt résignés, par devoir patriotique [5].

29. **Sillans** [6]. — Depuis le début de la semaine, l'extrême tension des rapports diplomatiques a fait planer l'inquiétude sur tout le village. Beaucoup veulent se persuader que le conflit est écarté. D'autres semblent accepter la pire éventualité, de gaieté de cœur.

Quelques dépêches concernant les réquisitions de chevaux, les premiers appels de la nuit du vendredi 31 juillet, dissipent toute illusion. La population entière est haletante. La veillée se prolonge,

---

[1] M. Emery, instituteur.

[2] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ; 406 habitants ; 560 mètres d'altitude.

[3] Mlle Idelon, institutrice.

[4] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ; 229 habitants ; 560 mètres d'altitude.

[5] M. Lafond, instituteur.

[6] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ; 1.012 habitants ; 400 mètres d'altitude.

fébrile, dans cette nuit tiède d'été. Le samedi matin, nouvelles de plus en plus alarmantes ; les appels se multiplient. On sent l'imminence du péril. L'ordre de mobilisation générale, parvenu par dépêche un peu avant 5 heures, fait se dresser tout le village. Les ateliers se vident, les cultivateurs se hâtent de revenir des champs. Partout des groupes devant les affiches, mais peu de commentaires : on est atterré. Les mobilisables s'inquiètent du jour de leur départ. En ce grave moment, plus de socialistes, plus d'antimilitaristes[1].

30. **La Frette**[2]. — L'ordre de mobilisation générale fut publié au son du tambour, vers 5 heures du soir. Il causa, sur le moment, une profonde stupéfaction. Puis ce furent les exclamations des appelés, les cris des femmes : « C'est la guerre ! On va y aller ! — Que va-t-il arriver ? Nos hommes vont partir ! » Toute la soirée fut extraordinairement animée. Dans les cafés, les hommes entonnèrent des chants patriotiques[3].

31. **Rives**[4]. — Le 1er août, les bruits les plus contradictoires circulent. Un personnage politique affirme qu'il n'y aura pas de guerre, que derrière toute cette agitation se dissimule une manœuvre financière.

[Lorsque la mobilisation est annoncée officiellement], personne ne récrimine. On sent chez tous un calme résolu. La phrase qui revient toujours est celle-ci : « Il fallait que ça finît ; ça dure depuis trop longtemps. On ira carrément ! »

La mobilisation s'est effectuée avec la plus grande régularité. Tous les réservistes et territoriaux, sans exception, ont rejoint leurs régiments respectifs. Sept insoumis et un déserteur, profitant de la loi d'amnistie, se sont présentés volontairement à la gendarmerie de Rives et accomplissent actuellement leur devoir militaire[5].

---

[1] Mme Martin, institutrice.

[2] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs ; 1.190 habitants ; 430 mètres d'altitude.

[3] M. Mouchet, instituteur. — Dans le même canton, à **Brezin**, **Saint-Geoirs**, **Sardieu**, le tocsin surprit la population occupée aux travaux des champs. A Saint-Geoirs, on crut à un incendie, car personne n'ajoutait foi aux bruits de guerre. L'instituteur de **Bressieux** note que les habitants, d'abord atterrés, reprirent assez vite leur sang-froid habituel.

[4] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin ; 3.105 habitants ; 300 mètres d'altitude.

[5] Sans nom d'auteur.

32. **Saint-Blaise-du-Buis**[1]. — Au moment de l'affichage de la mobilisation générale, le 1er août, un membre de l'Action libérale a exprimé en public, près de la mairie, l'opinion que la guerre était nécessaire. Comme il fallait s'y attendre, les personnes présentes ont protesté.

La mobilisation s'est faite régulièrement, et chacun, bravement, s'est conformé à son ordre d'appel. Il n'y a pas eu de réfractaire[2].

33. **Saint-Cassien**[3]. — Le samedi 1er août 1914 sera une date mémorable pour notre petite commune. Les bruits avant-coureurs de graves événements n'avaient pas ému cette paisible population rurale, et des groupes de travailleurs se hâtaient comme d'habitude à la moisson ou près des vignes.

A 4 heures et demie, une automobile arrive en trombe devant la mairie. Deux gendarmes en sortent. Ils ont l'ordre de mobilisation et les plis cachetés qu'il faut de suite ouvrir. La cloche sonne le tocsin, le tambour résonne. Un immense frisson secoue la campagne. La nouvelle vole de bouche en bouche. Des groupes se forment, silencieux. Sur les routes, les jeunes gens dévalent à bicyclette, vers Voiron, pour avoir les nouvelles.

Dans un unanime élan, les petites querelles oubliées, les divergences d'opinion mises de côté, tous fraternisent. On cause : « Mobilisation n'est pas déclaration de guerre. Tout peut s'arranger. — S'il faut faire la guerre, nos enfants, au moins, ne la feront plus[4]. »

34. **Renage**[5]. — Dans la tristesse poignante de cette heure tragique, le spectacle qu'offre le pays est un réconfort pour tous : l'union de tous les Français se fait dès le premier jour. La mobilisation s'accomplit dans un ordre admirable. Un seul mobilisable de la commune ne peut rejoindre son corps et pour cause : il s'est cassé la jambe il y a quinze jours.

Les instituteurs non mobilisables sont présents à leur poste et donnent leur concours empressé aux autorités civiles et militaires[6].

---

[1] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Rives; 538 habitants; 463 mètres d'altitude.

[2] M. Buénerd, instituteur.

[3] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Rives; 533 habitants; 360 mètres d'altitude.

[4] M. Dufeu, instituteur.

[5] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Rives; 2.511 habitants; 350 mètres d'altitude.

[6] M. Revol, instituteur. — Les impressions des instituteurs de **Beaucrois-**

35. **Saint-Paul-d'Izeaux** [1]. — Depuis quelques jours, on écoutait fiévreusement les appels téléphoniques, on attendait avec impatience l'arrivée des journaux. A 4 heures du soir, les gendarmes arrivent, porteurs des affiches de mobilisation, qu'on placarde dans les hameaux. Le tocsin sonne ; autant que la sinistre nouvelle, il contribue à ébranler les nerfs. La place publique s'emplit. Le sentiment d'une catastrophe sans précédent étreint les cœurs. Les femmes pleurent : « Qu'allons-nous devenir ? » Les hommes arrêtent net leurs lamentations pour garder intact leur courage. La première émotion passée, quel bel élan de générosité ! Les femmes, qui se sont déjà ressaisies, rassurent les hommes : « Ne t'inquiète pas, nous ferons ce que nous pourrons. » Chacun veut être courageux et y arrive.

Je note quelques sentiments assez généraux. D'abord un sentiment que j'appellerai celui de la revanche : haine des Allemands, haine des vainqueurs de 1870, haine du peuple orgueilleux qui tint depuis longtemps la guerre suspendue sur la France comme une épée de Damoclès. Il faut en finir. « S'il faut y aller, on ira, ils nous querellent depuis assez longtemps. » Chacun croit à la victoire. La guerre est un grand malheur, mais : « Nous sommes prêts ; nous avons pour nous aider la puissante Russie : on les corrigera comme ils le méritent... » Au fond, on ignore la force des ennemis. On croit à une guerre très rapide : « Dans deux mois, pour les semailles ! » est le cri d'adieu [2].

36. **Vatilieu** [3]. — 1er août. Deux autos viennent de stopper sur la place de l'Église ; deux gendarmes en descendent précipitamment en criant : « Ordre de mobilisation générale ! Qu'on avertisse le sonneur et le garde ! » — « La guerre ! La guerre ! s'écrient plusieurs personnes terrifiées. La guerre pour de bon ! » — « Pas encore tout à fait ! »

Déjà la petite cloche du village égrène les notes d'alarme qui font dans l'air, avec celles des cloches lointaines et le roulement du

---

saut, **Charnècles**, **Izeaux**, **Saint-Jean-de-Moirans**, dans le même canton, sont analogues. A Charnècles, dit l'institutrice, il est à remarquer que les mères de famille furent les plus courageuses. A Izeaux, on entend constamment cette phrase : « Eh bien ! puisqu'il faut aller, on ira ! »

[1] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Tullins ; 365 habitants ; 500 mètres d'altitude.

[2] M. Rebeu, instituteur. — M. Rebeu insiste sur l'authenticité des mots placés entre guillemets.

[3] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Tullins ; 345 habitants ; 600 mètres d'altitude.

tambour, un effet discordant et lugubre. Il semble que tout à coup se trouve ressuscité le tocsin des vieux temps féodaux, qui lançait si souvent le signal de guerre au milieu des campagnes ! Comme jadis, en effet, on voit accourir — non plus vers le château fort, mais vers la maison commune[1] — nombre de paysans. Les uns sont haletants, les autres muets d'émotion. Surpris en pleine moisson, certains tiennent encore leur faucille à la main. « Ça y est ! » disent les hommes. « Qu'allons-nous devenir ? » crient les femmes.

Une angoisse profonde étreint maris, femmes, enfants. Les épouses désolées s'accrochent aux bras de leurs « hommes ». Les enfants sanglotent en voyant pleurer leurs mères. Après le départ des gendarmes, un peu d'accalmie cependant. Rien ne sert de se désoler. On se rend au café, où un grand élan de camaraderie règne. On se concerte, l'heure du départ ayant sonné déjà pour quelques-uns. « S'il faut y aller, on ira ! » crie-t-on au milieu d'éclats de joie et de colère, tant il est vrai que le Français ne peut longtemps rester triste. « On luttera, oui ! contre l'agresseur qui veut ravir notre calme et la richesse de nos campagnes ! » (Propos entendus.)

Le lendemain, de grand matin, quelques mobilisés partent déjà, avec la fermeté et la joie de la veille. Pendant les quinze jours que comprend la mobilisation, les appelés partent chaque matin avec le même entrain et la même ardeur de combattre et de vaincre. Il y a bien en eux la flamme patriotique française[2].

37. **Vinay**[3]. — Dans le courant de la semaine, des maréchaux et des bourreliers ont été appelés à leur dépôt. Le 1er août, depuis le matin, nous savons qu'en gare sont arrivées des caisses d'armes et d'effets d'équipement militaire pour les gardes-voie. Est-ce la guerre ? La Grand'rue est pleine d'allants et venants ; on s'interroge ; on attend.

[A 4 heures et demie, le maire annonce que la mobilisation générale est ordonnée.] On se regarde, ému, oppressé, presque effaré. Bientôt après, le tambour de ville bat « la générale » et donne péniblement lecture du décret de mobilisation. Le tocsin sonne. Toute la population est dans la rue ou sur sa porte. Des femmes

---

[1] On voit encore à Vatilieu les ruines du château-fort.

[2] M. Aymoz, instituteur. — A **Tullins**, **La Forteresse**, **La Rivière** (même canton), les instituteurs notent que le 1er août on continue à espérer la paix. A La Forteresse, « on doute que l'Allemagne ose affronter la guerre », mais s'il faut « se débarrasser de l'Allemagne », on ira.

[3] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin ; 2.520 habitants ; 339 mètres d'altitude.

pleurent. Le soir, on ne peut se résoudre à se coucher. La guerre ! Est-il possible que la guerre puisse avoir lieu [1] !

38. **Cognin** [2]. — Le sentiment unanime qui accueillait l'annonce des relations tendues entre la France et l'Allemagne, était qu'une guerre européenne ne pouvait éclater. « Ce serait une telle boucherie, disait-on, qu'aucune nation ne voudra assumer la responsabilité de l'avoir provoquée. » Aussi la nouvelle que la mobilisation était décrétée a causé comme de la stupeur dans la commune. Les premiers mobilisés ont tous dit au revoir à leur famille en exprimant leur certitude qu'ils seront bientôt de retour. « La guerre européenne ne peut pas éclater ! » Cette phrase rabâchée depuis plusieurs jours tranquillise tout le monde. Cognin ne perdra de son calme que le lendemain [3].

39. **Malleval** [4]. — Dans ce petit village, l'ordre de mobilisation a été une profonde surprise. A ce moment, la fenaison se poursuit avec activité. Les journaux ne sont pas lus, faute de temps. Le 31 juillet cependant, l'ordre de tenir les chevaux prêts pour la réquisition commence à émouvoir l'opinion ; mais personne ne croit à l'imminence de la guerre. Aussi les cloches annonçant la mobilisation causent-elles une sorte d'effarement chez tout le monde. Chacun cesse le travail, atterré. Aucune manifestation bruyante dans le village : ni enthousiasme, ni récrimination ; plutôt un profond étonnement [5].

40. **Varacieux** [6]. — Dans la journée du 1er août, la population a été rendue tout à coup anxieuse par certaines rumeurs de guerre apportées du dehors. Mais elle n'envisageait nullement une mobilisation générale. La journée était lourde, mais chacun vaquait à ses occupations.

A l'école, les enfants étaient songeurs ; ils avaient entendu parler de guerre. Pendant la dernière demi-heure de classe, le maître ne put contenir ses appréhensions et en fit part à ses élèves. Ceux-ci

---

[1] M. Payant, instituteur.

[2] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Vinay ; 548 habitants ; 271 mètres d'altitude.

[3] Mme Reynaud, institutrice.

[4] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Vinay ; 172 habitants ; 885 mètres d'altitude.

[5] Mlle Fangeat, institutrice.

[6] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Vinay ; 923 habitants ; 418 mètres d'altitude.

ne furent pas surpris, mais vivement impressionnés. Ils se retirèrent sans bruit et à la hâte.

A 4 heures et demie, grand émoi : deux gendarmes arrivent en auto apporter les affiches de la mobilisation générale. Cette nouvelle fait le tour du village en un clin d'œil. Immédiatement tous les travaux cessent : hommes, femmes et enfants remplissent les rues, et de tous côtés on entend des lamentations.

Le conseiller municipal délégué désigne six personnes présentes pour aller publier la mobilisation et apposer des affiches dans les hameaux et leur dit : « Allez faire de la colle, munissez-vous d'un clairon, d'une trompe ou d'un tambour. » A 5 heures et demie, les afficheurs reçoivent à la mairie un paquet, écoutent les instructions et partent à la hâte. On peut affirmer qu'avant 10 heures du soir tous les habitants de la commune étaient informés de l'ordre de mobilisation générale.

Pas un seul homme de la commune n'a manqué à son ordre d'appel, c'est un honneur pour notre localité [1]. Il y a même plusieurs citoyens de la classe 1886 qui, ignorant la limite d'âge du service actuel, se sont rendus au poste fixé par leur livret : deux d'entre eux ont fait ainsi 30 kilomètres à pied pour s'assurer de leur situation au point de vue militaire [2].

41. **Murinais** [3]. — Les enfants étaient sortis de l'école depuis une demi-heure à peine, et sur le bord de la route nous ressassions nos projets de vacances, quand une automobile arrive à toute vitesse. Deux gendarmes en descendent. Le maire accourt, suivi du garde et du sonneur...

Au roulement du tambour, de toutes parts des gens accourent et se groupent sur la place devant l'affiche. De leurs coteaux, les cultivateurs, abandonnant leurs travaux, arrivent au pas de course et se joignent au groupe déjà formé. Pas un cri, pas une plainte. Sérénité et courage se lisent sur les visages. Tous ont espoir que la guerre sera évitée.

Pendant ce temps, l'automobile est partie vers Chevrières, puis Saint-Apollinard, et, quelques minutes après, de lointains tocsins se mêlaient au nôtre [4].

---

[1] Tous les instituteurs, sauf un seul qui note une défaillance, donnent la même indication.

[2] M. Pellerey, instituteur. — Dans la commune de **L'Albenc**, même canton, ce sont également des afficheurs bénévoles qui sont allés dans les hameaux. Ils n'ont fini leur travail que dans la soirée.

[3] Arrondissement et canton de Saint-Marcellin ; 427 habitants ; 500 mètres d'altitude.

[4] Mme Thomas-Guéraud, institutrice.

42. **Chatte** [1]. — La mobilisation s'est effectuée dans le plus grand calme. Personne n'est triste. On n'entend aucune protestation. Au contraire, tous sont très montés contre l'Allemagne. « Il faut que cela finisse, il y a assez longtemps que cela balance », telles sont les phrases que répètent toutes les bouches. Les femmes, au contraire, sont très affectées ; presque toutes pleurent [2].

43. **Pont-en-Royans** [3]. — 1er août, 2 heures après-midi. Les territoriaux s'acheminent vers la voie ferrée qu'ils ont mission de garder. Ce départ s'effectue dans le plus grand calme. La population s'attend à de graves événements ; cependant, à aucun moment elle ne se départit de son calme habituel.

A 4 heures et demie, arrivée du télégramme officiel annonçant la mobilisation générale... Toute la soirée les conversations furent très animées. Les jeunes gens, très enthousiastes, se voyaient déjà au combat, et c'est aux accents du *Chant du Départ* et de la *Marseillaise* que s'effectua le premier départ des mobilisés, le 2 août, à 4 heures du matin [4].

44. **Beauvoir-en-Royans** [5]. — Dès que les affiches de mobilisation ont été apposées dans la commune, la population est entrée dans une grande effervescence. Tous les gens sortent de leurs maisons, se réunissent par groupes et s'interpellent. Les mobilisables consultent le fascicule de leur livret militaire. [La mobilisation, au moins celle des jeunes classes, se fait avec entrain.] On entend un réserviste qui manifeste le désir de manger une salade de Prussiens [6].

45. **Prélenfrey** [7]. — Depuis quelques jours, la population attend avec anxiété le dénouement du conflit austro-serbe. On se réunit pour discuter sur le rôle que la France y tiendra. Chacun désirerait la paix.

---

[1] Arrondissement et canton de Saint-Marcellin ; 1.768 habitants.

[2] M. Marius Chevillon, instituteur.

[3] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin ; 918 habitants ; 200 mètres d'altitude.

[4] Les institutrices de Pont-en-Royans.

[5] Arrondissement de Saint-Marcellin, canton de Pont-en-Royans ; 124 habitants ; 281 mètres d'altitude.

[6] M. Chevillon, instituteur. — Récits analogues pour **Châtelus** et **Saint-Romans**, même canton.

[7] Hameau de la commune du Guâ, arrondissement de Grenoble, canton de Vif.

1er août. Vers 5 heures du soir, on reçoit l'ordre de mobilisation. On fait sonner le tocsin pour rassembler la population, qui est occupée aux travaux des champs. Tout le monde vient en hâte. Les hommes se montrent graves, mais résolus, car ils savent bien que la France a tout fait pour éviter la guerre.

Le 5 août, vers 8 heures du matin, on apprend la déclaration de guerre ; on n'a pas pu en prévenir la veille notre petite section. Chacun vient aux nouvelles : des femmes surtout, car presque tous les hommes ont déjà rejoint leur corps. Elles pensent à ceux qui sont partis, mais elles se montrent fortes[1].

46. **Monteynard**[2]. — 1er août. [A 3 heures et demie du matin, le garde forestier a reçu l'ordre de se rendre à la gare de Vif.] De suite prêt, il s'achemine, vers 5 heures, fusil à l'épaule et sac au dos. Les personnes qui le voient passer se disent : « C'est peut-être la guerre ? » Pourtant, comme à l'ordinaire, chacun vaque bientôt à ses occupations. Deux hommes reçoivent, à 6 heures, un ordre d'appel individuel. Ils partent de suite. Grand émoi dans le village. On apprend que dans les communes voisines certains réservistes ont été appelés de même. On se groupe dans les cafés ; les commentaires vont leur train : on ne doute plus que l'ordre de mobilisation ne soit prochain. La mobilisation sera-t-elle générale ou partielle ? S'agit-il seulement de mesures de précautions ? On est généralement optimiste.

Le télégramme annonçant la mobilisation générale arrive à 16 h. 20. Je le copie et l'affiche à la porte de la mairie. Bientôt la mairie est envahie par une foule d'hommes de 23 à 48 ans. « Est-ce pour toutes les classes ? » demandent quelques-uns. — « Oui, pour toutes celles comprises au tableau de répartition affiché. » On n'entend aucune plainte. Les gendarmes, deux heures plus tard, venus en automobile, apportent les affiches. Vers 20 heures, pas un mobilisable dans la commune qui ne soit fixé sur son devoir.

Après un coup d'œil sur le fascicule de leur livret militaire, presque tous nos mobilisables se rendent au local du cercle. On vide quelques bouteilles. Pas de bruit, pas de chansons : l'heure est aux réflexions. On cause, on discute sur le sens de la mobilisation. Il apparaît bien, à les entendre, que très peu croient que la mobilisation soit la guerre. Les choses s'arrangeront : voilà l'opinion presque unanime.

[1] Mlle Miguet, institutrice.

[2] Arrondissement de Grenoble, canton de La Mure ; 466 habitants ; 780 mètres d'altitude.

3 août. Un groupe d'une quinzaine de réservistes est parti ce matin. Il y avait là des hommes mariés autant que des célibataires. Ils n'étaient ni joyeux, ni tristes. C'est maintenant le doute qui domine. L'un d'eux entonne le refrain du *Chant du Départ*. Et je vois, sur le seuil des portes, quelques personnes qui ne retiennent plus leurs larmes [1].

47. **Notre-Dame-de-Commiers** [2]. — La nuit du 1er au 2 août se passe en préparatifs, conciliabules, adieux. Personne ne peut dormir. Le lendemain et les jours suivants, à chaque passage de train qui s'arrête à notre petite station de chemin de fer, c'est un vrai pèlerinage de la population, pour accompagner les partants. Baffert (Eugène), en embrassant au départ son ancien instituteur, lui dit : « J'espère bien ne revenir que lorsque l'Alsace et la Lorraine auront été rendues françaises. » Un autre : « Il nous faut vaincre ou mourir [3]. »

48. **Vizille** [4]. — La population de la ville est surtout ouvrière. Lorsque parvint la nouvelle de l'assassinat de Jaurès, on craignit une certaine effervescence. Des ouvriers se réunirent le soir sur la place, devant le Château. Ils parlèrent quelques instants à voix basse, puis se dispersèrent silencieusement. L'ordre ne fut pas troublé.

Au moment du départ des réservistes, l'exaltation fut très grande. Les antimilitaristes de la veille montrèrent un entrain farouche. Comme l'un d'eux embrassait une dernière fois sa femme, celle-ci le regarda dans les yeux et lui dit : « Jure-moi que tu ne tueras point les femmes et les enfants [5]. »

49. **Séchilienne** [6]. — La mobilisation s'est effectuée avec un ordre et une exactitude admirables. C'est réconfortant de voir partir ces réservistes, mariés ou célibataires. L'esprit public est excellent. Pas

---

[1] M. Sauze, instituteur.

[2] Arrondissement de Grenoble, canton de Vizille ; 165 habitants ; 515 mètres d'altitude.

[3] M. Barbe, instituteur. — Pour le Trièves, on peut se reporter au récit de M. Marius Beaup, instituteur de Lalley, publié dans le journal *Le Dauphiné*, numéro du 11 octobre 1914.

[4] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Grenoble ; 4.102 habitants ; 307 mètres d'altitude.

[5] Ces faits m'ont été rapportés au mois d'août dernier par un témoin.

[6] Arrondissement de Grenoble, canton de Vizille ; 918 habitants ; 364 mètres d'altitude.

de défaillance. Personne ne récrimine[1]. Au hameau des Thiébauds, un pauvre estropié même n'hésite pas à se rendre à la caserne[2].

50. **Livet-et-Gavet**[3]. — Dès l'appel du tambour qui a annoncé l'ordre de mobilisation générale dans la commune, les hommes ont quitté l'usine ou le chantier, pour rentrer chez eux. Les femmes, tout d'abord, ne peuvent retenir leurs larmes, mais bien vite elles reprennent courage et préparent les effets du mari ou du fils qui doit rejoindre son corps. Tous savent que la France veut éviter la guerre, mais il faut que les Français se préparent à défendre les frontières. Les soldats partent avec enthousiasme. Les trains sont bondés. On entend des chants patriotiques de toutes parts.

Dès les premiers bruits de guerre, les Italiens, nombreux dans la commune de Livet-et-Gavet, se hâtent de rejoindre leur patrie. Car les usines, les chantiers sont fermés, et seuls les étrangers qui ont des moyens d'existence sont autorisés à rester en France. Les trains ne prennent plus de voyageurs civils ; par centaines, hommes, femmes et enfants se rendent à Grenoble à pied, avec un petit paquet d'effets accroché à un bâton, et aussi un pain qu'ils ont pu réussir à avoir chez le boulanger. Cela fait pitié de voir ce défilé. Les maisons louées se vident. Le village de Rioupéroux[4], si animé d'habitude avec tous ses ouvriers, prend un air triste[5].

III

Département des Hautes-Alpes.

51. **Saint-Julien-en-Beauchêne**[6]. — La journée du 1er août est une journée de surprise et d'angoisse. Les gardes de voies de communication arrivent. On espère que Guillaume II reculera devant la responsabilité d'une guerre européenne. Vers 5 heures du soir,

---

[1] M. et Mme Miguet, instituteur et institutrice.

[2] Mlle Miguet, institutrice aux Thiébauds de Séchilienne.

[3] Arrondissement de Grenoble, canton du Bourg-d'Oisans ; commune de grande industrie : 2.343 habitants ; 610 mètres d'altitude.

[4] Même commune.

[5] Mlle Miguet, institutrice aux Clots de Livet-et-Gavet.

[6] Arrondissement de Gap, canton d'Aspres-sur-Buëch ; 400 habitants ; 922 mètres d'altitude. Saint-Julien est presque à l'entrée du département, sur la route et la ligne de chemin de fer de Grenoble à Marseille.

l'ordre de mobilisation générale, annoncé à son de trompe et par une longue sonnerie de cloche, produit une grande sensation. Sans interruption passent des automobiles, pavoisées aux couleurs françaises, transportant chez elles nombre de familles qui passaient l'été dans les Alpes[1].

52. **Saint-Pierre-d'Argençon**[2]. — Le 1er août, j'eus l'occasion de serrer la main à un ancien combattant de 1870, voltigeur de la garde et blessé à Gravelotte. En m'abordant, il ne put s'empêcher de pleurer et de me dire : « Ah ! si j'étais valide et plus jeune, vous pouvez croire que j'irais volontiers me venger de ce qu'ils m'ont fait. » Je le consolai en lui disant : « Rassurez-vous. Ce que vous ne pouvez faire, vos fils et tous les Français le feront pour vous. » Il me quitta en me disant : « Mon seul désir est de voir la France victorieuse avant de mourir[3]. »

53. **Serres**[4]. — 1er août, 4 heures. Le tocsin sonne, tout le monde est dans la rue. Les hommes s'abordent, graves, se serrent énergiquement les mains, puis, après quelques réflexions, vont faire leurs derniers préparatifs. Les femmes, affolées, se groupent, pleurent, s'exclament, gémissent.

Un seul homme ivre : il l'était depuis le matin. On le regarde avec pitié. Ni ce jour-là, ni le lendemain, ni les jours suivants, dans les trains qui se sont succédé sans interruption, aucun ivrogne. Quel bon moment pour établir des mesures draconiennes contre l'alcool et frapper à mort l'alcoolisme[5] !

Le 2 août, on assiste au passage de trains bondés de soldats et de mobilisés. On acclame les défenseurs de la patrie, on crie : « Vive

---

[1] M. Auguste Massot, instituteur.

[2] Arrondissement de Gap, canton d'Aspres-sur-Buëch ; 330 habitants ; 780 mètres d'altitude.

[3] M. F. Massot, instituteur. — A **Aspres-sur-Buëch**, raconte Mme Bertrand, institutrice à Plan-du-Bourg, « nos vieillards veulent la revanche. Ma petite-nièce me rapporte les paroles de son grand-père, un bon vieux de 80 ans, qui lui a dit : « Ah ! si je pouvais voir l'Alsace et la Lorraine à la France avant de mourir ! » — Dans ce canton, les instituteurs ou institutrices d'**Aspres-sur-Buëch**, **La Beaume** et **La Haute-Beaume**, notent que l'annonce de la mobilisation désole les femmes, mais ne trouble pas le calme des hommes. On a, dit l'instituteur de La Beaume, « entière confiance dans le succès final ».

[4] Arrondissement de Gap, chef-lieu de canton ; 1.201 habitants ; 682 mètres d'altitude.

[5] M. Lesbros, directeur du cours complémentaire.

la France ! Bonne chance ! Au revoir ! » Du canton de Rosans arrivent quelques jeunes gens, qui viennent de faire une marche de 30 kilomètres ; ils pourraient se reposer à Serres et ne repartir que le lendemain, mais ils montent dans le premier train qui passe en gare [1].

54. **Sigottier** [2]. — Le public commentait les nouvelles, mais les bruits de guerre ne l'alarmaient pas trop. On espérait que le conflit serait évité. Dans la journée du 1er août, vers 6 heures du soir, un gendarme, au grand galop de son cheval, arriva, annonçant qu'il apportait le décret de mobilisation. Bien vite la nouvelle se répandit. La consternation fut générale. Les hommes ne disaient mot ; les femmes, les enfants pleuraient. Un jeune homme de 16 ans fut délégué pour porter la nouvelle au hameau des Michons. Il rencontra sur la route un habitant de ce hameau, Albert R..., et lui annonça qu'il apportait une copie du décret de mobilisation. R... rit aux éclats ; il croyait à une farce. Au hameau des Michons, on ne recevait pas de journaux, et la population ignorait complètement les bruits de guerre qui couraient depuis quelques jours. R... dut se rendre à l'évidence ; le lendemain il était mobilisé.

Le premier moment de consternation passé, la population est calme, résolue. Les femmes elles-mêmes conviennent qu'une bonne correction donnée à l'Allemagne ne leur déplairait pas. Chacun dit : « Nous n'aurions jamais attaqué l'Allemagne, mais si elle nous attaque, nous nous défendrons. » Les vieux parlent de la guerre de 1870. On fait cercle autour d'eux et on se dit que l'heure d'une éclatante revanche a sonné.

La mobilisation se fait au milieu de l'enthousiasme général. Les mobilisés de La Piarre [3] passent en chantant la *Marseillaise*. Devant ces départs enthousiastes, l'émotion de la population civile est à son comble, et, des larmes plein les yeux, on dit au revoir à ceux qui s'en vont [4].

---

[1] M. Dastrevigne, instituteur. — C'est à M. Dastrevigne que je dois l'anecdote du réserviste qui ne veut pas croire à la mobilisation ; voir mon Introduction, plus haut, p. 4-5.

[2] Arrondissement de Gap, canton de Serres ; 221 habitants ; 719 mètres d'altitude.

[3] Commune du même canton ; 171 habitants ; 882 mètres d'altitude.

[4] Mme Debelley, institutrice. — Mêmes impressions dans les notes relatives à **Montmorin**, **Montclus**, **Méreuil**, **Savournon**, même canton. A Méreuil, on dit : « Autant maintenant que plus tard ! » Les vieux reparlent de 1870. Personne ne manque à l'appel.

55. **Saint-André-de-Rosans**[1]. — Le 2 août au matin, cinq ou six mobilisés partent, résolus, farouches, sans cris, sans chants, mais sans pleurs. Au milieu de la nuit suivante, il en part encore une quinzaine. Presque personne ne s'est couché : on veut leur dire au revoir. Ils partent crânement, sans tapage. Ils disent : « Puisqu'il fallait que cela arrive, autant vaut-il y aller et en finir avec ce peuple : ce sera fait pour nos enfants[2]. »

56. **Montjay**[3]. — Dans la nuit du 1er au 2 août, personne dans le village ne dormit tranquille ; car, la plupart des hommes étant obligés de partir le premier jour de la mobilisation, il fallait préparer la valise, revoir le linge à emporter, choisir de bons souliers, enfin et surtout donner à ceux qui allaient rester seuls à la maison les derniers conseils ayant trait aux affaires, à la tenue de la ferme, aux soins du bétail, aux travaux des champs, si pressants à ce moment de l'année[4].

57.-58. **Orpierre**[5] et **Lagrand**[6]. — La nouvelle a été acceptée avec calme. Les mobilisables sont très dignes. Ceux qui ne partiront pas promettent aide et protection aux familles des mobilisés : on rentrera les grains, les récoltes, on fera tout ce qu'on pourra[7].

59. **Salérans**[8]. — 1er août. Les deux frères A..., fils du restaurateur, ont, au son du tocsin, quitté leur travail immédiatement. A 7 heures du soir, ils étaient hors de la commune. Le plus jeune,

[1] Arrondissement de Gap, canton de Rosans ; 363 habitants ; 757 mètres d'altitude.

[2] Mme Miollan, institutrice.

[3] Arrondissement de Gap, canton de Rosans ; 311 habitants ; 706 mètres d'altitude.

[4] M. Michellon, instituteur. — Il note encore que les mobilisés parlaient « d'aller châtier les Prussiens jusqu'à Berlin ». — A **Ribeyret**, même canton, la mobilisation s'est faite « avec ordre et enthousiasme même ».

[5] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gap ; 594 habitants ; 638 mètres d'altitude.

[6] Arrondissement de Gap, canton d'Orpierre ; 177 habitants ; 642 mètres d'altitude.

[7] M. Martin, instituteur à Orpierre. — Dans le même canton, à **Sainte-Colombe**, « on s'accorde à espérer une campagne rapide et victorieuse » ; à **Saléon**, les vétérans de 1870 assistent à chaque départ de mobilisés et leur souhaitent bonne chance.

[8] Arrondissement de Gap, canton de Ribiers ; 184 habitants ; 714 mètres d'altitude.

Augustin, avait dit en partant à sa mère : « Il ne faut pas pleurer. Il le fallait. Ceux qui viendront après nous seront plus heureux[1]. »

60. **Montéglin**[2]. — A la réception de l'ordre de mobilisation, les habitants sont d'abord frappés de stupeur. Malgré les menaces de l'Allemagne, jusqu'au dernier moment on avait cru au maintien de la paix. On y était tellement habitué depuis 44 ans ! On ne pouvait se faire à l'idée qu'il existe un être humain capable de déchaîner une si épouvantable catastrophe.

Cependant chacun est vite remis : la phrase qui revient le plus aux lèvres est celle-ci : « Cette fois, ça y est ! » Les hommes cherchent et consultent leur livret militaire pour être fixés sur le jour du départ. On voit couler quelques larmes, mais l'esprit de résolution domine. Chacun pense : « Il faut en finir[3] ! »

61. **Veynes**[4]. — Le 1er août, au milieu de la consternation générale, les Italiens s'en vont, leurs instruments de travail sur l'épaule, l'air navré, et ils proclament leurs sympathies pour la France[5].

62. **Glaize**[6]. — Le 2 août, un homme est parti le matin, pas trop ému. Les autres, qui devaient partir dans la nuit ou le 3 août, s'occupèrent autant qu'ils purent dans la journée. C'était le moment des gros travaux à la campagne. Les uns allaient chercher de la farine, d'autres entraient du foin, d'autres fauchaient du blé. Ils savaient que le travail souffrirait de leur départ et faisaient ce qui est le plus pénible pour les femmes. Ainsi, pour plusieurs mobilisés, le dimanche s'est passé dans une grande activité[7].

---

[1] Mme Michel, institutrice.

[2] Arrondissement de Gap, canton de Laragne ; 174 habitants ; 570 mètres d'altitude.

[3] M. Mourenas, instituteur. — A **Laragne**, les mobilisés « paraissent calmes et décidés. Les trains sont bondés. Les wagons sont pavoisés ou ornés de verdure ».

[4] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gap ; 2.460 habitants ; 827 mètres d'altitude.

[5] Mme Oriol, institutrice.

[6] Hameau du canton et de la commune de Veynes, arrondissement de Gap.

[7] Mlle Court, institutrice. — A **Chabestan**, même canton, « un seul mobilisé manifesta des regrets : « Abandonner mes enfants et ma femme malade, c'est « trop dur », et une larme mouilla ses yeux. Nous lui dîmes que nous prendrions soin de sa famille et il maîtrisa son émotion. »

63. **Tallard**[1]. — Les hommes sont partis le 2 août sans un mot, sans un chant, comme sans la moindre plainte.

Le boulanger faisait sa dernière fournée avant de partir. Il parlait de la proclamation du gouvernement qui, pour rassurer les populations, déclarait que la mobilisation n'était pas essentiellement la guerre. Je lui ai entendu dire, d'une voix farouche, encouragé par sa femme qui avait une expression non moins farouche : « Ah ! Non ! Ils nous ont assez craché sur la figure comme ça, depuis quarante ans. Il vaut mieux aujourd'hui que plus tard... Et qu'on n'en parle plus[2] ! »

64. **La Saulce**[3]. — Les hommes sont graves, calmes et résolus tout à la fois. Ils sont contents de partir « puisque c'est pour la France ». Ils ne sont pas fâchés « d'essayer de prendre la revanche de 1870 ». Dans la nuit du 2 au 3 août, un groupe d'une trentaine de mobilisés, devant partir le lendemain et le surlendemain, se réunissent sur la place et chantent en chœur la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*.

Propos entendus : « Puisqu'il fallait y arriver, autant vaut-il que ce soit à présent. » — « Ce ne sera pas comme en septante ! » — « Nous devons une fière chandelle à la Belgique. » — « Si je le tenais, Guillaume, ce monstre[4] ! »

65. **Emeyères**[5]. — 2 août. Les mobilisés n'ont pas de temps à perdre. Les pères de famille, surtout, ont encore bien du travail. Il faut donner des instructions à la femme pour la rentrée de la récolte, prier le voisin de venir en aide à la famille. Un courage puissant anime tout le monde, et à l'heure dite tous sont prêts à partir.

Tout le jour, dans le hameau, on entend le bruit des charrettes et le hennissement des chevaux. Chevaux et charrettes sont réquisitionnés. Quand les hommes manquent, les femmes doivent conduire les véhicules.

Le soir, à la tombée de la nuit, tandis que le calme et la tristesse commencent à s'emparer du village, deux compagnies de jeunes

---

[1] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gap ; 801 habitants ; 606 mètres d'altitude.

[2] M[lle] Jeanselme, institutrice.

[3] Arrondissement de Gap, canton de Tallard ; 547 habitants ; 585 mètres d'altitude.

[4] M. Sarlin, instituteur. — L'instituteur de **Jarjayes**, l'instituteur et l'institutrice de **Neffes**, même canton, notent l'attitude courageuse des mobilisés, la colère générale contre les Allemands et Guillaume II.

[5] Hameau de la commune de Gap.

soldats, venant de Gap et se dirigeant vers le fort Tournoux, traversent le pays en chantant [1].

66. **La Bâtie-Vieille** [2]. — Le 1er août au matin, mobilisation de deux territoriaux qui doivent se rendre sur les voies ferrées pour garder les ponts et œuvres d'art. L'émotion est grande.

Le soir, vers 5 heures, un gendarme arrive, porteur de l'ordre de mobilisation générale. Nous nous rendons à la mairie pour compléter les affiches, qui sont ensuite apposées aux lieux indiqués par l'autorité. La cloche du village sonne ; les gens s'attroupent ; les mobilisables viennent à la mairie montrer leurs livrets militaires. Au dehors, des femmes pleurent : c'est le seul instant où la douleur populaire se soit donné publiquement libre cours.

La nouvelle de la déclaration de guerre ne produit pas une sensation pareille : on s'y attendait. Les hommes sont à la frontière ou dans les forts ; mais les femmes ont séché leurs larmes ; même elles sourient et il ne paraît pas qu'elles s'y efforcent.

En partant, nos mobilisés ne chantaient pas, ne poussaient point de cris (car on est peu démonstratif dans nos régions), mais ils étaient sereins, ils ne murmuraient pas. Un sentiment de regret seulement, de laisser la moisson à faire ; et, même chez les gens de caractère doux et pacifique, de la colère contre l'Allemand, cause de tout ce bouleversement [3].

67. **Montgardin** [4]. — Le 1er août, je vois monter un homme sac au dos. Bientôt arrive la femme du garde forestier, qui me dit : « Venez voir, c'est la guerre. Le garde de La Bâtie est venu prendre mon mari. Ils font le sac. Venez donc. » J'y vais, et aussitôt les deux gardes partent. Ils doivent surveiller le Pont-Noir. Il est 2 heures. Je rentre chez moi, en me demandant si c'est réel ou si je rêve.

A 4 heures, j'entends appeler très haut : « Monsieur le Maire ! » Je réponds de la fenêtre que le maire est absent. C'était le gendarme Ajustron, tout en sueur, qui se démenait comme un fou : « Comment ?

---

[1] Mme Brenier, institutrice. — Dans le même canton, à **La Freissinouse**, à **Roche-des-Arnauds**, à **La Montagne de Romette**, on est plein de courage et de confiance. On croit à une guerre courte : « Avec les engins actuels, une guerre ne peut durer longtemps. » On espère une revanche de 1870.

[2] Arrondissement de Gap, canton de La Bâtie-Neuve : 171 habitants ; 1 030 mètres d'altitude.

[3] Mme Espitallier et M. Mayenc, instituteurs.

[4] Arrondissement de Gap, canton de La Bâtie-Neuve ; 281 habitants ; 940 mètres d'altitude.

N'avait-il pas eu ordre de ne pas s'absenter ? Comment faire ? J'apporte les affiches de mobilisation. » Comme il achevait, mon mari [1] paraît. Il arrivait de Gap. On rentre à la mairie, on envoie le sonneur sonner à toute volée.

A 5 heures, les gens des hameaux arrivent sur la place du village. On discute. On affirme que c'était prévu. Un nommé X assure que cette guerre peut être finie en 24 heures, avec les armes qu'on a. Je remarque que le desservant en retraite ne prononce aucun mot agressif contre le gouvernement ; il dit qu'on est sûr de la victoire [2].

68. **Saint-Etienne-en-Dévoluy** [3]. — Le 1er août, les habitants sont partis pour leurs travaux comme d'ordinaire. A midi, les territoriaux de 40 ans partent. L'ordre de mobilisation arrive à 5 heures. A l'appel des cloches, les cultivateurs rentrent au village et trouvent les affiches déjà posées sur les murs. Les hommes se réunissent au café et parcourent les rues en chantant.

Pendant la nuit, les mobilisés « sans délai » partent. Le lendemain, il y a peu de mouvement au village. Le jeu de boules est délaissé. Beaucoup de mobilisés doivent partir le lendemain et restent dans leur famille. On voit seulement quelques réunions d'hommes sur la route ou au café. Manque absolu de monnaie [4].

69. **Le Glaizil** [5]. — Dans la soirée du 1er août, jusque fort tard, les hommes réunis à l'auberge causèrent de la guerre. L'on entendait souvent ces mots : « Il fallait que la guerre éclate, car l'Allemagne la voulait à tout prix et depuis longtemps. Nous lui donnerons une leçon cette fois, car la France est prête. »

Après le départ des réservistes, la population fit preuve de beaucoup de calme et de courage. Tous comprirent que c'était le devoir de ceux qui restaient de conserver leur sang-froid et leur énergie.

---

[1] Le maire, mari de l'institutrice.

[2] Mme Guieu, institutrice. — L'institutrice du hameau de **La Plaine**, même commune, et l'instituteur d'**Avançon**, même canton, notent l'entrain des mobilisés. A Avançon, on dit : « *Faut pas que les Prussiens viennent nous manger notre soupe !* » — A **Valserres**, même canton, on se préoccupe de ce que fera l'Italie. Un cordonnier italien, établi dans le village, reprend le chemin de son pays ; mais il reviendra le 15 octobre.

[3] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gap ; 630 habitants ; 1.273 mètres d'altitude.

[4] Mmes Michel, institutrices.

[5] Arrondissement de Gap, canton de Saint-Firmin ; 424 habitants ; 862 mètres d'altitude.

Le patriotisme et l'esprit de sacrifice s'étaient réveillés en eux à la vue de la patrie injustement attaquée[1].

70. **Forest-Saint-Jullien**[2]. — Le 1er août, raconte l'instituteur du hameau de Manse, je m'étais rendu à Saint-Bonnet, pour aller aux nouvelles, car depuis quelques jours nous étions inquiets. Vers les 5 heures du soir, nous attendions, avec quelques personnes, l'arrivée des journaux. Voici que se présente un groupe de forestiers tout équipés. Ils étaient mobilisés dès le matin et leurs familles les accompagnaient à la voiture. Quelques femmes avaient la larme à l'œil. Les curieux qui stationnaient lancèrent quelques plaisanteries pour dissiper leur crainte : « Alors, on part à la guerre ? Embrassez-vous donc ! » Et les spectateurs de rire. On n'y croyait pas encore.

Tout à coup, le maire du bourg sort en coup de foudre du bureau de poste. Il tendait une dépêche télégraphique : « Mes amis, c'est la mobilisation générale ! Vite, apppelez les gendarmes, le garde champêtre, le tambour, les clairons des pompiers, faites battre le rappel, allez sonner les cloches ! » Cette fois on ne riait plus. Un silence de mort accueillit ces paroles.

Je suis secrétaire de mairie et mes fonctions m'appelaient sur l'heure. J'enfourchai ma bicyclette. J'avais à traverser trois communes. Les cloches de vingt églises mêlaient leurs voix, se répondaient. Les paysans aux champs lâchaient leurs outils et couraient en hâte vers les villages. « Qu'y a-t-il donc, Monsieur, que sonne-t-on ? — C'est l'ordre de mobilisation. — C'est la guerre ? Oh ! C'était inévitable. Tant mieux ! »

Une demi-heure après, j'étais chez moi en même temps que les gendarmes. La commune de Forest-Saint-Jullien est très disséminée, la nuit arrivait et il fallait avertir tout le monde à l'instant, car des mobilisés devaient partir de suite. Les affiches ne seraient vues que le lendemain. Nous nous partageons le pays en quartiers, le maire, mon fils et moi, pour informer le public. Bien des familles devinaient le motif de notre visite nocturne. Chacun nous posait des questions sur la guerre. Nous tâchions d'user de ménagements, disant que la mobilisation n'était pas la guerre, qu'il n'y avait pas lieu de s'effrayer. « Inutile d'atténuer », nous répliquait-on. Et la mère, d'un air résolu : « Prends ton livret, Jean ; regarde le tien, Pierre. Voyez le jour de route. — C'est le jour de *sans*

---

[1] Mlle Garnier, institutrice.

[2] Arrondissement de Gap, canton de Saint-Bonnet ; 426 habitants ; 1.030 mètres d'altitude.

délai », était la réponse, et l'on trouvait encore le moyen de rire [1].

[Mme Pellegrin, institutrice dans le même hameau que son mari, nous raconte aussi les journées de mobilisation à Forest-Saint-Jullien] :

J'entendis sonner d'abord à Saint-Laurent. Saint-Jullien répondit par le branle-bas de toutes ses cloches. Le timbre grêle de La Plaine arriva jusqu'à nous. Buissard, Chaliol, Saint-Bonnet vinrent combler les vides. Enfin notre petite cloche de Manse, qui a le don de chasser le Diable de la grêle, se mit à son tour à danser. Ce n'était pas la première fois que je les entendais toutes ensemble. C'était la première fois qu'elles prenaient une voix.

En ce moment, une belle enfant de 7 ans se jette dans mes bras en criant : « Madame, les cloches appellent papa à la guerre, venez l'empêcher de partir! » C'était la seconde d'une famille de six enfants. Je la suivis. La mère, une petite brune, me rappela ce jour-là la femme primitive défendant ses enfants contre l'ogre. C'était des cris, des lamentations, à toucher ou à faire frémir Guillaume. Les enfants hurlaient en chœur. Le père ne parvenait pas à se faire entendre : il y en avait trop à consoler. Il fut tout heureux de me voir entrer. « Enfin, Madame, trouvez-vous un homme plus malheureux que moi ? Ce n'est pas de partir qui m'étonne, mais de les laisser ainsi. » Je fronçai le sourcil en regardant la mère et lui administrai un petit sermon assez sévère. A mesure que ses larmes cessaient, les yeux de la petite famille souriaient.

[Je rencontrai sur la route le curé] : « Alors, cette fois, ça y est, Monsieur le curé ? Eh bien ! Nous sommes amis, nous n'avons plus de haine que pour l'envahisseur. » Depuis, il me passe sa *Croix*, je lui donne mon *Radical*.

Les gens s'embrassaient comme quand on revient d'un long voyage. Les inimitiés étaient oubliées. Paul, qui n'avait pas adressé la parole à Pierre depuis six mois, lui serrait affectueusement la main en lui disant : « Je pars ce soir, je te confie ma famille. — Sois tranquille, voisin, ta récolte sera à la grange avant la mienne, tes enfants seront mes enfants pendant ton absence, qui sera courte, car vous aurez vite fait de les abattre. »

Autant, auparavant, le peuple était inquiet, énervé, fiévreux, autant il s'est montré calme, résolu, décidé, quand la mobilisation a été déclarée. Le tocsin a séché les larmes, élevé les cœurs. Sur la route de Gap à Orcières, où n'ont cessé de défiler, pendant cinq jours, les réservistes du haut Champsaur, nous étions presque en permanence. On s'interpellait comme de vieilles connaissances. Le même esprit, la même idée les animaient tous. « Il y a assez longtemps

---

[1] M. Pellegrin, instituteur à Manse.

qu'ils nous embêtent ! — Ce n'est pas trop tôt. — Nous nous dérangerons, mais ce ne sera pas pour rien. — Si nos chefs reculent, nous avancerons sans eux. — Ce qu'il va prendre pour son rhume, Guillaume ! — Enfin nos enfants seront plus tranquilles que nous. » Tout le monde était beau : la même flamme brillait dans tous les yeux [1].

71. **Le Château-d'Ancelle** [2]. — Les habitants, pressés par les travaux des champs, ne lisant aucun journal, n'étaient pas renseignés sur la gravité de la situation. Ils savaient par ouï-dire qu'on se battait quelque part, très loin, en Serbie, mais personne ne supposait que la France serait obligée d'entrer dans le conflit, et surtout si vite. Aussi l'ordre de mobilisation n'était-il pas attendu.

[Il produisit une consternation générale.] Comme à l'annonce d'une calamité, les femmes pleuraient, les enfants criaient. Mais les hommes qui devaient partir retrouvèrent vite leur calme, et se préparèrent à rejoindre leur poste sans protester ni récriminer [3].

72. **Orcières** [4]. — La mobilisation s'est effectuée dans un ordre parfait. Chaque homme est parti selon les instructions contenues dans son livret militaire, spontanément. L'esprit public est très satisfaisant. Il y a de l'enthousiasme chez les jeunes. Les jeunes gens de la classe 1914 font le tour des villages en chantant des chants patriotiques. A leur passage, chacun les accueille et les encourage [5].

73. **Théus** [6]. — [L'ordre de mobilisation a surpris beaucoup de gens, qui travaillaient dans la montagne, aux « chalets », et ne se doutaient de rien. L'ordre de mobilisation a effrayé les femmes.]

---

[1] Mme Pellegrin, institutrice à Manse.

[2] Arrondissement de Gap, canton de Saint-Bonnet, commune d'Ancelle. Ancelle est à 1.355 mètres d'altitude.

[3] Mlle Anglès, institutrice. — A **Saint-Hilaire**, autre hameau de la même commune, même impression notée par l'institutrice. — Aux **Costes**, même canton, les hommes reprennent vite aussi leur sang-froid, et un d'eux dit : « C'est bien, ça me va : nous allons serrer la main aux Teutons avec la fourchette. » — A **Villeneuve**, hameau de la commmune de **Poligny**, on dit : « Nous les aurons, les casques à pointe. »

[4] Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Embrun ; 1.055 habitants ; 1.446 mètres d'altitude.

[5] Mlle Pourroy, institutrice.

[6] Arrondissement d'Embrun, canton de Chorges ; 270 habitants ; 875 mètres d'altitude.

Les hommes, croyant seulement à une alerte ou ayant le désir d'en finir une fois pour toutes avec l'Allemagne, ramènent un peu de calme par leur sang-froid. Les mobilisés qui ne doivent rejoindre leur corps que le deuxième, le troisième ou le quatrième jour de la mobilisation, se hâtent de terminer quelque pressant travail et tâchent de trouver des domestiques ou des journaliers qui puissent aider leur famille pour la moisson et le battage des céréales.

Tout le monde part avec enthousiasme, ce qui redonne un peu de courage aux femmes, aux enfants, qui vont rester seuls pour faire face à tous les travaux [1].

74. **Espinasses**[2]. — Personne ne croyait à la possibilité de la guerre, malgré les bruits alarmants qui couraient depuis plusieurs jour. La volonté de paix du gouvernement était connue, on ne pensait pas que l'Allemagne commettrait la criminelle folie de déclarer la guerre. L'ordre de mobilisation a causé une surprise générale, mais pas de panique. Les mères, les épouses sont troublées, inquiètes, mais ne récriminent pas. Les jeunes gens partent avec enthousiasme. Les plus exubérants parlent d'un voyage à Berlin. Ils sont impatients d'aller rendre visite à « Guillaume » [3].

75. **Embrun**[4]. — Lors de la mobilisation, il y eut dans la ville d'Embrun, qui compte un grand nombre d'Italiens, comme une tension d'esprit particulière. Comment allait se conduire l'Italie ? « Marcherait-elle ou ne marcherait-elle pas ? », comme l'on disait à ce moment-là. Même alors, la population ne se départit pas de son sang-froid. Elle ne se laissa aller à aucune acrimonie envers les Italiens résidant à Embrun et qui avaient toujours vécu avec les Embrunais en bonne confraternité [5].

76. **Châteauroux**[6]. — La mobilisation s'effectue dans un ordre parfait. Déjà, hier, la réserve de la territoriale a été appelée par

---

[1] Mme Mathieu, institutrice. — Tous les mêmes faits sont notés par l'instituteur de **Remollon**, même canton. — L'instituteur de **Bréziers** note la « gaîté calme » des mobilisés.

[2] Arrondissement d'Embrun, canton de Chorges; 363 habitants; 680 mètres d'altitude.

[3] M. Michel, instituteur.

[4] Chef-lieu d'arrondissement; 3.556 habitants; 871 mètres d'altitude.

[5] Mme Portail, directrice d'école maternelle.

[6] Arrondissement et canton d'Embrun; 1.338 habitants; 957 mètres d'altitude.

convocations individuelles pour garder les voies ferrées et les ponts. Les pères de famille, qui étaient occupés aux travaux de la moisson au moment où les gendarmes sont venus leur signifier leur ordre de départ, ont laissé leur faucille et aucun n'a murmuré. C'est avec le ferme espoir qu'on aura bientôt raison des Allemands que chacun part.

Le 1er août, vers les 4 heures du soir, j'étais descendu à l'Aubergerie[1]. En face de la poste, je rencontre M. le maire et un gendarme à cheval. « Venez avec nous, me dit M. le maire, nous avons besoin de vous. La mobilisation générale est décrétée. Il faut faire sonner de suite les cloches des églises et des chapelles.»

En entendant le son du tocsin, la population a cru d'abord à un incendie. Il y a eu ensuite un moment d'affolement quand elle a appris que c'était l'appel aux armes. Les femmes pleuraient, on entendait des sanglots. Mais bientôt tout le monde s'est ressaisi. Ce sont ceux qui doivent partir qui donnent courage à ceux qui restent. Le lendemain 2 août, premier jour de la mobilisation, c'est avec une sorte de fierté que les premiers appelés se dirigent vers la gare. « Il faut en finir, une fois pour toutes, avec ces Allemands », entend-on répéter souvent... Certains ne croient pas encore à la guerre. « Nous ne partons que pour quelques jours », disent-ils ; « c'est une simple mesure de précaution. » D'autres disent : « Cette guerre est nécessaire pour rabattre l'orgueil germanique. »

C'est dimanche. Le village est très animé, malgré les travaux de la moisson. La route nationale est sillonnée, sans interruption, par des fourgons militaires et des automobiles. Les trains se succèdent de demi-heure en demi-heure, amenant des troupes vers Briançon. La population est enthousiaste[2].

77. **Risoul**[3]. — Les premiers mobilisés furent appelés le 1er août, vers 10 heures du matin, à la tournée du facteur. Pour la plupart aux champs ou à la montagne, ils furent immédiatement avertis par un membre de la famille, et sans délai rejoignirent leur poste

---

[1] Hameau de la commune de Châteauroux. Cette commune comprend 38 hameaux, sa superficie est de 9.275 hectares.

[2] M. Bompard, instituteur à Saint-Roch, hameau de la commune de Châteauroux. — A **Saint-Sauveur**, même canton, l'instituteur a entendu des mobilisés dire que s'ils mouraient, au moins le sacrifice de leur vie profiterait à leurs enfants. — Les instituteurs et institutrices des **Crottes**, même canton, notent que, malgré la consternation du début, la mobilisation s'est faite avec régularité et entrain.

[3] Arrondissement d'Embrun, canton de Guillestre ; 600 habitants ; 1.117 mètres d'altitude.

avec un véritable élan patriotique. A 5 heures du soir, lorsque l'ordre de mobilisation générale fut apporté par un gendarme à cheval et que le tocsin annonça la gravité de l'heure, les femmes ne purent retenir leurs sanglots... [Les hommes étaient calmes et résolus...] Les jeunes, surtout, avec une ardeur enthousiaste, s'écriaient : « Ce n'est pas trop tôt qu'on aille un peu leur tâter le pouls ; il y a déjà assez longtemps qu'ils nous agacent, il faut que cela finisse [1]. »

78. **Gaudissard** [2]. — Dans ce pauvre petit pays reculé, personne ne reçoit de journaux. Depuis quelques jours seulement, on parle de guerre. En allant au marché, à Guillestre, les hommes ont appris qu'il y avait « quelque trouble » en Europe. Ils ne savent pas au juste ce que c'est. Des soldats sont venus pendant la semaine examiner les bêtes. « Ça va mal », répètent les gens ; personne, cependant, ne croit une guerre possible.

Le 1er août, les territoriaux reçoivent leur feuille de route. Il faut partir ! Vivement ils laissent leurs travaux : la moisson commencée, le pré à moitié fauché. Ils endossent leurs habits du dimanche, et les voilà prêts. Les jeunes gens les plaisantent sur leur air grave. « Ce n'est qu'une manœuvre », disent-ils. Mais les « vieux » n'y croient pas : c'est « pour de bon » cette fois. Ils sont tristes à la pensée de laisser leurs enfants, leurs femmes, tandis que les récoltes sont toutes dehors.

Le village, un moment troublé, reprend son air calme l'après-dîner. Les gens retournent à leurs travaux. On espère encore. Tout à coup, à 5 heures, le tocsin retentit. « Le feu ? » On ne le voit nulle part. « Non, c'est la guerre », disent les vieillards. La terrible nouvelle court de bouche en bouche. Les femmes pleurent, tout le monde est atterré. Les travaux sont suspendus. Il faut que les hommes consultent leur livret ; les mères doivent aller préparer leur linge.

Le village, maintenant, est très agité. Les affiches sont fixées sur le mur de l'école. Tous viennent les lire et s'en vont chez eux en causant gravement. Les jeunes gens se sont réunis et, en chantant, ils vont au village voisin trouver leurs camarades et leur demander à quelle heure ils partent, car ils veulent descendre ensemble à la gare.

Chacun rentre maintenant dans sa maison. La famille, groupée autour de la lampe, prolonge la veillée fort avant dans la nuit : le lendemain, elle sera démembrée, et on a peur de l'avenir.

---

[1] M. Amayon, instituteur.
[2] Hameau de la commune de Risoul.

2 août. La plus grande partie des jeunes gens doit partir immédiatement. De grand matin, tout le monde est debout. Le départ est fixé à 5 heures. Nos jeunes soldats ne veulent pas qu'on les accompagne ; ils partent en chantant. Peut-être ont-ils pleuré en embrassant leurs vieilles mamans ; mais maintenant ils descendent gaiement la pente de la montagne, le sac au dos.

Le village est morne et désert. Le départ des hommes a fait un grand vide. Les familles se terrent dans leurs maisons. L'inquiétude les saisit : elles ont peur pour ceux qui sont partis ; puis, comment rentrer les récoltes ? Enfin, on craint que l'Italie ne se déclare contre nous. Cette triste journée paraît interminable. Cependant, le soir, quelques personnes sont parties déjà pour aller ramasser le foin. Ne faut-il pas faire double tâche maintenant [1] ?

79-80. **Réotier** [2] **et Saint-Crépin** [3]. — 1er août. 8 h. du matin. Réotier. Des jeunes gens causent avec mon mari. Ils ne croient pas à la guerre : « Ça s'arrangera », disent-ils; et ils vont au travail comme d'habitude. Nous-mêmes, nous avons confiance dans la diplomatie, mais nous sommes fiévreux, inquiets; au moindre bruit du dehors, nous nous mettons aux fenêtres pour savoir ce qui se passe.

Midi. De plus en plus, notre espoir diminue. Le facteur vient de passer. Il distribue des ordres de mobilisation aux territoriaux. Serait-ce possible ?

2 heures, gare de Saint-Clément. On ne peut plus en douter, c'est la guerre ! De tous côtés, des territoriaux, qui ont quitté les champs en toute hâte, arrivent pour rejoindre leur poste. Dans le train venant de Briançon, on voit des familles entières qui ont évacué les villages frontières. Des sous-officiers en descendent avec des ballots d'effets et des caisses de munitions. Le train de Gap est aussi comble. A grand'peine nous nous installons dans un compartiment encombré de sacs, de caisses et de ballots.

2 h. 30, Saint-Crépin. La gare de Saint-Crépin, où nous descendons, est déjà gardée militairement. Les journaux ne sont pas arrivés. On apprend, de source italienne, la nouvelle de la mort de Jaurès. Chacun se demande avec anxiété ce que vont faire les socialistes, en apprenant la mort de leur chef.

Les jeunes gens du pays se hâtent de rentrer le blé. Entre deux voyages aux champs, ils s'informent, avides de nouvelles. Un d'eux dit en riant : « Ils me laisseront bien finir d'entrer mes gerbes. »

---

[1] Mlle Troa, institutrice.

[2] Arrondissement d'Embrun, canton de Guillestre; 360 habitants; 1.150 mètres d'altitude.

[3] Même canton; 870 habitants; 940 mètres d'altitude.

Et un autre : « Que ça casse au plus tôt ! Cette attente est insupportable. » Des femmes, des hommes, des enfants stationnent devant le bureau de poste.

Vers 4 heures, la sonnerie du téléphone se fait entendre. On vit une minute d'angoisse. C'est l'ordre de mobilisation. La nouvelle se répand dans le village. Chacun l'apprend avec calme. Pas un cri, pas de désordre, rien qu'une émotion grave ; on serre les mains, on s'embrasse, mais on sent bien que chacun est prêt à faire son devoir. Le tocsin donne l'alarme aux champs, aux hameaux.

Puis ce sont les préparatifs, faits les larmes aux yeux, les recommandations de ceux qui partent et de celles qui restent : « Sois fort ! sois courageux ! » ; la douceur triste de ces dernières heures inoubliables passées ensemble, dans l'intimité, tandis que la trompe des autos et le sifflet strident des trains, comme des voix humaines, semblent jeter au passage un cri d'alarme, l'appel aux armes à la vallée entière.

2 août, Saint-Crépin. De bonne heure, des groupes se forment dans le village. A la maison, les préparatifs se terminent en hâte. A 7 heures et demie a lieu le premier départ. J'accompagne mon mari et deux de mes frères. A la gare, nous trouvons quelques jeunes gens du pays ; ils ont tous une bonne provision de vivres. Les plus jeunes sont gais. Ceux qui laissent une famille sont plus graves, mais sur tous les visages on voit la fermeté, la résolution, l'acceptation du sacrifice. Plusieurs femmes sont là, vaillantes aussi. Voici le train ; une dernière étreinte : « Allons, du courage ! — Tu reviendras ! » ; le dernier « au revoir », et le train les emporte, tandis que les femmes laissent couler librement les larmes contenues depuis la veille. Les cloches de l'église, dont le son nous arrive, semblent sonner le glas de cette belle jeunesse qui s'en va vers la frontière. Et toute la journée la même scène se reproduit au départ des trains : ce sont les mêmes visages résolus, la même émotion contenue et toujours la même exhortation : « Bon courage ! »

Dans la matinée commence l'exode des ouvriers italiens. On les voit se diriger par bandes vers Briançon, un paquet sur l'épaule. Comme nous, ils se posent cette question angoissante : l'Italie va-t-elle faire la guerre à la France ? Deux d'entre eux que nous rencontrons hors du village nous saluent en souriant. Nous répondons avec bienveillance. Ils s'arrêtent et nous disent : « Nous allons en Italie parce que nous n'avons pas de travail, nous n'allons pas pour prendre les armes contre la France. La France et l'Italie ne peuvent pas se battre. » Nous applaudissons à ces paroles, et avec émotion et sympathie nous leur disons : « Bon voyage ! »

Une longue file de charrettes réquisitionnées par l'autorité militaire de Briançon stationne sur la route. Ces voitures sont conduites par des vieillards, des femmes, des enfants de 14 ou 15 ans. Ces braves gens, qui viennent du Queyras, se sont arrêtés pour se res-

taurer et faire reposer les bêtes. Ils se mêlent aux groupes des gens du pays, colportant des nouvelles, prenant part aux discussions. Pour eux, comme pour tous les habitants des Hautes-Alpes, une des questions capitales est de savoir si l'Italie « marchera ».

Toute la nuit on entend passer les interminables files de voitures réquisitionnées dans l'Embrunais, les autos trépidantes et les trains qui se succèdent toutes les demi-heures[1].

81. **Pallons**[2]. — Nous savions depuis quatre jours au plus, par la lecture des journaux et par les ouvriers de l'usine, que « les affaires se gâtaient ». Le 1er août, vers 5 heures du soir, je vis passer à bicyclette un de mes grands élèves, ouvrier à la « Nitrogène » et n'arrivant d'habitude qu'à 6 heures et demie : « Mademoiselle, me cria-t-il, mobilisation générale ! On vient de nous prévenir à l'instant. L'usine est arrêtée. Je pars demain matin. » Peu après, je vis arriver tous les ouvriers, l'air calme, décidé. Ils furent bien en peine, pendant un moment : impossible de trouver de la monnaie pour échanger leurs billets reçus à la paye ; subitement, toute la monnaie avait disparu.

2 août. Nous avons peu dormi cette nuit et, à la pointe du jour, tout le monde a couru lire l'affiche de mobilisation générale placardée pendant la nuit. J'ai vu passer les premiers mobilisés. Ils ont l'air décidé de faire, coûte que coûte, leur devoir.

Le 3 et le 4 août, la mobilisation se continue dans un ordre parfait. Pas d'exaltation passagère : un enthousiasme soutenu, beaucoup de sérieux parmi les réservistes. Plusieurs pères de famille m'ont dit : « Nous aimerions mieux travailler dans nos champs ou à l'usine, et ne pas laisser nos femmes et nos enfants ; mais, puisqu'on veut nous opprimer, nous saurons nous défendre. »

Un de mes grands élèves-soldats m'écrit des Basses-Alpes pour me faire ses adieux : « Je pars content. J'ai confiance en notre cause. Vous consolerez mes parents. » Un autre, de Briançon : « Ne vous faites pas plus de mauvais sang que moi : ce ne sera rien. Allez visiter mes parents. » Les femmes font preuve d'un grand courage et cachent leurs larmes pour ne pas décourager les partants.

Je n'oublierai jamais ce défilé de toutes les bêtes des deux communes voisines, Freissinières et Champcella. Le rassemblement avait lieu derrière l'école. On avait installé sur le chemin une bascule, pour peser la quantité de foin, d'avoine, nécessaire à

---

[1] Mme Callier, institutrice à Réotier.

[2] Hameau de la commune de Freissinières, arrondissement d'Embrun, canton de Guillestre ; 1.200 mètres d'altitude.

chaque bête. Les hommes préposés à ce travail parlaient d'une voix basse, contenue. On lisait sur tous les visages la même anxiété. De temps à autre, un mobilisé apparaissait au coin de la rue, un petit paquet à la main, se rendant à la gare voisine. A la hâte, il serrait les mains tendues et on entendait de nombreux : « Au revoir ! Ce ne sera rien ! Tout va s'arranger ! Mobilisation ne veut pas dire guerre ! etc. »

Mon voisin l'épicier, homme énergique, m'a avoué : « Malgré moi, j'ai pleuré en voyant partir tout ce mélange d'hommes et de bêtes. C'était trop impressionnant ! »

Depuis, j'ai su par un blessé que mon plus proche voisin, père de deux fillettes et sergent de chasseurs, se bat « farouche comme un ours [1]. »

82. **Saint-Martin-de-Queyrières** [2]. — On ne dormit guère dans la nuit du 1er au 2 août, et à l'aube tout le monde était debout. Toute la journée, la population stationna dans les rues, assistant au départ des braves soldats. Malgré le déchirement et la tristesse des séparations, il y eut un bel enthousiasme. Les hommes quittèrent sans récrimination aucune le coin natal qui leur était cher, et cela au moment où les récoltes qui devaient assurer la subsistance des leurs étaient encore sur pied. Chacun comprit que la patrie était au-dessus de la famille et que c'en serait fait de toutes les familles de France, si la grande famille qui les englobe toutes venait à disparaître.

M. D. G. n'a que deux fils. Il en a perdu un, sous les drapeaux, il y a quatre ans. L'aîné lui restait : il a été dirigé vers la frontière de l'Est. Pourtant, quelques jours après, M. le gouverneur de Briançon ayant donné ordre à M. le maire de réquisitionner dans la commune le plus grand nombre de vaches possible, M. D. G. en a donné deux, en disant : « J'ai donné mes fils à la patrie, mon mulet a été réquisitionné ainsi que deux de mes vaches, il ne m'en reste qu'une, mais je la donnerai encore si c'est nécessaire. Quant à moi, j'en aurai toujours assez pour vivre [3]. »

83. **Fortville** [4]. — 2 août. Ce qui augmente encore l'inquiétude des habitants, c'est qu'en cas de déclaration de guerre, on craint que l'Italie ne marche contre nous. Alors il faudrait évacuer la

---

[1] Mlle Meissimilly, institutrice.

[2] Arrondissement de Briançon, canton de L'Argentière ; 1.248 habitants ; 1.169 mètres d'altitude.

[3] M. Lagier-Bruno, instituteur.

[4] Hameau de la commune de Briançon.

région. Beaucoup, après le départ des hommes, préparent leurs petits paquets pour être prêts à partir, sitôt l'ordre donné [1].

84. **Puy-Saint-Pierre** [2]. — Le 1er août, les mobilisés, très vaillants, comptaient tous marcher contre les Italiens. A tout moment arrivaient dans le village les jeunes soldats du pays en garnison à Briançon, qui venaient faire leurs adieux à leurs familles. Pour eux aussi, l'idée de partir le soir même pour Mont-Genèvre dominait. Tous comptaient sur une campagne d'une durée d'un mois au plus. Peu de personnes se sont couchées pendant la nuit du 1er au 2 août. Tout le monde était dans la plus grande anxiété, comptant à chaque instant entendre tonner les canons italiens du Chaberton [3]. Les femmes se réunirent dans l'église et restèrent toute la nuit en prières.

Triste journée que celle du 2 août. Aux inquiétudes sur le sort du cher soldat parti hier soir, ou de l'appelé de demain, s'ajoute l'appréhension d'un envahissement prochain des Italiens. Chaque famille prend des précautions commandées par la circonstance. On remplit les malles de linge et d'effets, on enferme ce que l'on a de plus précieux et on porte le tout dans les caves. Presque tous les propriétaires ont ici deux ou plusieurs maisons, au chef-lieu et dans les divers hameaux. Ce qui est drôle, les familles habitant les villages montent les malles et paquets à Puy-Saint-Pierre, le chef-lieu, et celles installées au chef-lieu descendent leurs richesses dans les hameaux. Un habitant du village du Pinet a rentré deux tombereaux de terre dans sa cave, se proposant, en cas d'alerte, d'en boucher les soupiraux et toutes les ouvertures.

Plusieurs personnes, se disant bien informées, apportent de la ville le bruit qu'il faut se tenir prêts à évacuer le pays : il faut maintenant songer à un départ précipité et préparer un paquet d'effets indispensables pour chacun. On voit toute la journée bon nombre de personnes sur le mur du cimetière, à Puy-Saint-Pierre, munies de longues-vues et cherchant à distinguer les premiers coups de canon qui doivent être tirés du Chaberton [4].

85. **Névache** [5]. — Beaucoup de réservistes étaient occupés à fau-

---

[1] Mme Roman, institutrice.

[2] Arrondissement et canton de Briançon; 502 habitants; 1.551 mètres d'altitude.

[3] Montagne de 3.138 mètres d'altitude, qui domine les environs de Briançon.

[4] Mme Triboulet, institutrice.

[5] Arrondissement et canton de Briançon, à quelques kilomètres de la frontière; 662 habitants; 1.595 mètres d'altitude.

cher aux chalets disséminés dans la haute vallée de la Clairée. Appelés au milieu de la nuit du 1[er] au 2 août, ils s'empressèrent de se rendre à Névache. Ils mangèrent et burent, remplirent leur musette, embrassèrent les enfants qui pleuraient, les femmes qui refoulaient leurs larmes, et, par groupes, ils prirent le chemin de Briançon. Leur calme était beau à voir.

Un autre dut partir sans avertir sa femme et sans lui dire au revoir, car elle était au chalet avec deux enfants. Le dimanche 2 août, au matin, la pauvre mère revint à la maison, qu'elle trouva déserte : le mari et le cheval n'étaient plus là. Elle restait avec six enfants en bas âge. Sa douleur fut grande, mais la résignation vint bien vite : il fallait nourrir les petits [1].

86. **Saint-Chaffrey** [2]. — La mobilisation a été annoncée à 5 heures du soir, par la cloche du feu. Les gens s'attendaient si peu à la guerre que tout le monde crut à un incendie. Quand on apprit que c'était la mobilisation, les femmes versèrent bien quelques larmes. Elles s'approchaient des hommes, elles les écoutaient. Ces derniers, presque tous ouvriers et presque tous mobilisables, étaient admirables. Ils avaient tout leur sang-froid, ils réconfortaient leurs épouses et leurs mères.

En temps ordinaire, à 9 heures, chacun dort. Dans la nuit du 1[er] au 2, le mouvement se prolongea jusqu'à minuit, et, pour quelques-uns, jusqu'au jour. Tous avaient en mains leurs livrets militaires et, chose agréable à dire, chacun savait son jour de départ, son poste : ici, la mobilisation s'est effectuée dans un ordre parfait.

2 août. Les femmes, quelque peu affolées, crient, en termes un peu crus : « Ah ! le... de Guillaume ! Si nous le tenions ! Oh ! Les... d'Allemands ! Ils veulent notre pays ! Ils ont faim ! Où ce Guillaume nous met ! » Les maris et les fils sont plus contenus. J'ai entendu ceci : « Depuis quarante-quatre ans, la France s'incline devant l'Allemagne. Ils nous ont fait toutes sortes d'affronts. La France a été trop faible. La guerre, il la fallait. Il faut que cela finisse. » Quelques-uns disaient : « On n'y tenait plus. Le budget était trop lourd. Aujourd'hui ou demain, il fallait se battre. Au reste, nous ne sommes pas seuls : nous avons des amis, on nous aime. — Le plus tôt, c'est le meilleur. Nos enfants seront libres [3]. »

---

[1] M[me] Poncet, institutrice.

[2] Arrondissement de Briançon, canton de Monêtier ; 1.163 habitants ; 1.350 mètres d'altitude.

[3] M. Audibert, instituteur.

DU DROIT DES RIVERAINS

A LA

FORCE MOTRICE DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES[1]

Par M. L. BALLEYDIER,

Doyen de la Faculté de Droit.

Le problème des droits de riveraineté sur les cours d'eau non navigables ni flottables est loin d'être nouveau ; il a depuis longtemps été envisagé sous toutes ses faces, et si, dans ces dernières années, lorsqu'il s'est agi de déterminer la situation que notre droit actuel fait aux riverains, beaucoup d'esprits, et des meilleurs, ont cru devoir déserter des positions qui paraissaient acquises, il est permis de penser qu'ils se sont laissé influencer moins par des raisons juridiques qui eussent échappé à leurs prédécesseurs que par le désir très légitime de faciliter l'élaboration, dans le sens qui leur paraissait le plus profitable aux intérêts du pays, d'une législation nouvelle.

Encore n'ont-ils pu essayer de renouveler les conceptions anciennes que sur un seul point, celui précisément qui intéresse le Congrès de la Houille blanche. Car, parmi les divers usages

---

[1] Cet article est la reproduction d'un rapport qui avait été demandé à l'auteur pour le deuxième Congrès de la Houille blanche : la réunion de ce Congrès, qui devait avoir lieu au mois d'août 1914, a été empêchée par les évènements.

dont les cours d'eau sont susceptibles, il en est que tous s'accordent à permettre aux riverains de ceux qui ne sont ni navigables ni flottables.

Nul, évidemment, ne peut leur contester l'exercice de ces droits d'importance secondaire, tels que le droit de puisage, le droit de circuler en bateau, etc., dont nous dirons bientôt qu'ils appartiennent à tous.

Nul non plus, en présence de l'article 2 de la loi du 15 avril 1829, ne peut nier qu'ils soient investis, et cette fois à titre exclusif, du droit de pêche.

Depuis la loi du 8 avril 1898, il est certain que le lit leur appartient, et qu'ils peuvent donc y prendre tous les produits naturels et en extraire de la vase, du sable et des pierres (loi du 8 avril 1898, art. 3).

Enfin, l'article 644, 1er al., du Code civil reconnaît au riverain bordé par une eau courante « autre que celle qui est déclarée dépendance du domaine public », c'est-à-dire justement par une rivière non navigable ni flottable, le droit de se servir de l'eau à son passage pour l'irrigation de ses propriétés. A plus forte raison, celui dont le fonds est traversé par le cours d'eau, et qui se trouve ainsi riverain des deux côtés, jouit-il du même droit, comme l'indique le deuxième alinéa de l'article 644, et avec plus d'étendue, puisqu'il n'a pas à ménager la prétention rivale d'un coriverain.

Reste enfin à nous expliquer sur l'utilisation industrielle du cours d'eau qui doit former le principal objet de ce travail.

Les riverains ont-ils le droit d'employer la force motrice du cours d'eau ? ou, comme on dit souvent, en faisant allusion à l'un seulement des éléments de cette force, ont-ils droit à la pente du cours d'eau ?

La question, à notre avis, est implicitement mais nettement résolue par un texte déjà cité, l'article 644 du Code civil, où nous voyons (2e alinéa) que celui dont la rivière traverse l'héritage peut « en user dans l'intervalle qu'elle y parcourt, mais à la charge de la rendre, à la sortie de ses fonds, à son cours ordi-

naire. » Puisque ce propriétaire doit, à la sortie de son fonds, *rendre* l'eau à son cours ordinaire, c'est donc que, dans la traversée de ce fonds, il peut l'en détourner, et lui assigner tel trajet qu'il juge à propos, lui faire décrire des méandres, l'étaler en bassins, la précipiter en cascades, la diviser en multiples canaux, etc.

Comment alors lui serait-il interdit de l'enfermer dans une conduite et de l'amener sur une turbine ? Se peut-il admettre que le seul usage qui lui soit interdit soit celui qui peut produire un résultat utile, un effet industriel ? L'article 644 renferme la consécration implicite du droit du riverain à l'utilisation industrielle de l'eau.

Ce droit ne comporte d'autre restriction que la charge, imposée par la loi, de rendre l'eau à son cours naturel à la sortie de son fonds, charge formulée en termes tellement généraux et impératifs qu'elle ne paraît comporter aucune exception. Aussi, le riverain ne doit-il pas user de son droit de dérivation pour détourner les eaux de telle manière qu'un obstacle résultant de l'état des lieux s'oppose désormais à son exécution. S'il le fait, les riverains inférieurs auront le droit d'exiger que la dérivation soit supprimée.

Tel est du moins le principe, car, pour la solution des difficultés de cet ordre, il faut tenir compte de l'article 645 du Code civil qui prescrit aux juges, saisis de quelque contestation entre les propriétaires auxquels les eaux peuvent être utiles, de concilier, dans le *règlement judiciaire* auquel ils procèdent, « l'intérêt de l'agriculture avec le respect dû à la propriété. » L'essentiel est que, des intérêts en présence, aucun ne soit sacrifié et que tous reçoivent satisfaction. Si ce but peut être atteint sans que l'eau soit rendue à son cours naturel, exiger néanmoins qu'elle le soit et rendre par là l'irrigation impossible serait méconnaître l'esprit de l'article 645 [1].

---

[1] En ce sens : Cass., 24 juillet 1901. S. 1905. 1. 516, et les autorités de doctrine et de jurisprudence citées à la note.

Ce texte ne fait entrer en balance, avec le respect dû à la propriété, que l'intérêt de l'agriculture. Il est muet sur l'industrie hydraulique, dont l'importance, lors de la rédaction du Code civil, ne pouvait être comparée à celle de l'agriculture. Ses intérêts ne sont pas cependant moins respectables que ceux de l'agriculture et doivent également entrer en ligne de compte : aucun doute ne saurait s'élever sur ce point depuis que l'article 9 de la loi du 8 avril 1898 a placé sur le même rang les intérêts de l'industrie et ceux de l'agriculture.

Ainsi peuvent être résolues les difficultés soulevées par les barreurs de chutes. Lorsqu'un de ces spéculateurs, détenteur de quelque parcelle riveraine, prétend empêcher l'industriel, qui a acquis les droits de tous les autres propriétaires sur la section de cours d'eau qui lui est nécessaire, d'utiliser sa chute, sous prétexte qu'il doit rendre l'eau à son cours naturel dans le court espace où il n'est pas propriétaire des rives, la réclamation devra être considérée comme légitime, si la parcelle de son auteur se trouve dans des conditions telles qu'il puisse utiliser les eaux. Mais, dans les affaires qui se sont présentées devant la justice, la configuration des lieux était telle, le fonds du réclamant si encaissé, qu'il n'avait aucun moyen de tirer parti des eaux : les tribunaux ont donc pu poser en principe qu'il y aurait lieu à un règlement d'eau à effectuer suivant les *droits et besoins* respectifs des parties, ouvrant ainsi la porte à une transaction, où l'usinier aurait à tenir compte à son adversaire, selon le vœu de l'article 645, non seulement de l'obstacle apporté à une jouissance peut-être impossible, mais encore de l'atteinte portée à des droits qui, après tout, représentent une valeur pécuniaire, cotée sur le marché où se traitent les achats de riveraineté [1].

---

[1] V. le célèbre arrêt Bergès : Grenoble, 7 août 1901, rapporté dans Dalloz, 1902. 2. 225, avec une remarquable note de M. Capitant, et, en appendice à *La législation des chutes d'eau*, par P. Bougault, 3e éd. 1912, p. 300 et s. — Cet arrêt nous paraît au total mieux rendu que le jugement, d'ailleurs bien rédigé, du Tribunal de Bonneville du 12 février 1905 (D., *cod. loc.*) qui, rejetant purement et simplement la prétention du barreur de chute, refusait implicitement de lui tenir compte de la valeur vénale de son droit.

Nous avons déterminé, d'après l'article 644, 2e alinéa, les droits de celui dont le fonds est traversé par le cours d'eau. Le riverain d'un seul côté, celui dont la propriété borde le cours d'eau, sera-t-il moins favorisé ? L'article 644, 1er alinéa, paraît bien limiter doublement ses droits : il lui permet de se servir de l'eau seulement à son passage et pour l'irrigation de ses propriétés. Pour comprendre la portée de cette double restriction, il faut en chercher la raison d'être. Or, il est évident, quant à la première, qu'elle réside uniquement dans le droit égal du coriverain. Si le riverain d'un seul côté doit utiliser l'eau à son passage, s'il ne peut pas la détourner de son cours naturel, c'est qu'en le faisant, il priverait son voisin de l'usage de l'eau.

Maintenant, pourquoi l'article 644 parle-t-il seulement d'irrigation et paraît-il ainsi exclure, pour le riverain d'un seul côté, tout autre usage de l'eau, et notamment tout usage industriel ?

On a dit quelquefois que, lors de la rédaction du Code civil, l'industrie hydraulique n'avait atteint qu'un faible développement ; l'irrigation était le seul emploi des eaux courantes qui eût acquis une réelle importance, et qui dût dès lors attirer l'attention du législateur.

Cette explication nous paraît mal cadrer avec les faits : il est certain qu'au commencement du XIXe siècle, il existait sur les cours d'eau un grand nombre de petites usines hydrauliques, telles que moulins et martinets. Est-il croyable que personne n'y ait pensé ? N'est-il pas vraisemblable plutôt que si, dans l'article 644, 1er alinéa, on les a passées sous silence, c'est pour une tout autre raison et avec pleine conscience ? Il est rare que, pour le roulement d'une usine, on puisse se contenter d'utiliser le courant « à son passage », par exemple en y faisant plonger une roue qui en recevra l'impulsion. Tout le monde sait que le seul mode pratique d'installation des usines hydrauliques consiste à élever le plan d'eau de la rivière par un barrage et à détourner l'eau dans un canal qui l'amène sur la roue ou la turbine qu'il s'agit de mettre en mouvement. Et, pour obtenir un résultat appréciable, sur la plupart des petits cours d'eau, c'est, au moins

à l'époque de l'étiage, la totalité ou la presque totalité de l'eau qu'il faudrait amener dans le canal, au détriment des droits du coriverain.

L'irrigation, qui peut être plus ou moins étendue, plus ou moins intensive aussi, se prête mieux à une jouissance divisée entre deux coriverains. Il n'est pas surprenant que l'attention des rédacteurs de l'article 644 se soit portée spécialement sur elle.

Est-ce à dire que le riverain d'un seul côté ne pourra jamais user du courant comme force motrice au moyen d'une dérivation ? N'oublions pas que si ses droits sont limités, s'il lui est interdit de détourner l'eau, c'est seulement dans l'intérêt du coriverain. Pourquoi alors lui serait-il défendu, si celui-ci renonce à se prévaloir de son droit, de donner à l'eau une affectation industrielle, pourvu qu'il la rende à son cours naturel à la sortie de son fonds ?

Faisons un pas de plus : si l'usinier, riverain unilatéral, respecte les droits de son coriverain, si, loin d'absorber l'eau tout entière pour la marche de son usine, il en prend seulement la part à laquelle il a droit pour l'irrigation, laissant à l'autre riverain celle qui lui est nécessaire pour le même usage, qui pourra se plaindre ? ce ne seront certes pas les riverains inférieurs, qui se féliciteront au contraire de voir le riverain supérieur consacrer à l'industrie les eaux qu'il lui était loisible d'affecter à l'irrigation, puisque, on l'a remarqué cent fois, de ces deux usages, le dernier, qui ne va pas sans absorption par le sol d'une partie des eaux, est bien plus nuisible que le premier aux riverains inférieurs.

Nous avons essayé de dégager des textes du Code les droits des riverains. Quelque certains qu'ils nous paraissent, ils ne sont pas restés à l'abri de toute contestation. C'est ce dont nous allons nous rendre compte en cherchant à préciser la nature de ces droits, à déterminer la catégorie juridique dans laquelle il y a lieu de les faire rentrer.

Ils nous paraissent difficiles à concilier avec la thèse, aujourd'hui abandonnée, et qui ne compta jamais qu'un petit nombre

de partisans, suivant laquelle les petits cours d'eau font, aussi bien que les rivières navigables et flottables, partie du domaine public. Cette conception n'est-elle pas, du reste, directement contredite par l'article 538 et par l'article 644, desquels il résulte clairement que seules les rivières affectées à la navigation sont frappées de domanialité ?

Une opinion tout opposée, et qui eut son heure de vogue, consiste à admettre que les petits cours d'eau sont la propriété des riverains [1].

Les partisans de cette opinion s'attachaient surtout à démontrer que les riverains sont propriétaires du lit de la rivière : ce point tenu pour acquis, ils faisaient remarquer que la propriété du dessous entraînant celle du dessus (art. 552, Cod. civ.), les riverains, propriétaires du sol sur lequel coule la rivière, sont propriétaires de celle-ci, comme le prouve d'ailleurs l'article 644 qui leur reconnaît un droit exclusif à la jouissance de ses eaux. Et cette propriété, s'étendant à la rivière tout entière, en comprenait la pente.

La loi de 1898, qui a consacré une partie de la thèse en attribuant aux riverains la propriété du lit, n'a pas donné au surplus le regain de faveur auquel on aurait pu s'attendre. C'est qu'en effet l'attribution aux riverains de la propriété du cours d'eau, et notamment de la force motrice, soulevait des objections juridiques en même temps qu'elle conduisait à des résultats peu satisfaisants, comme on a pu le voir dans les affaires où elle était discutée.

Et d'abord, elle paraissait incompatible avec les dispositions de la loi. L'article 714 du Code civil proclame qu' « il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous. Des lois de police règlent la manière d'en jouir. » Or, une vieille et respectable tradition, qui remonte au droit romain, range parmi les *res communes* avec l'air et la mer, l'eau

---

[1] V. surtout Daviel, *Traité de la législation et de la pratique des cours d'eau*, 3e éd., t. II, p. 1 et suiv.

courante, *aqua profluens*. Il est peu probable que les auteurs du Code civil aient entendu s'en écarter en ce qui concerne les petits cours d'eau. Rien, en tout cas, ne permet d'affirmer qu'ils aient eu l'intention de le faire : l'article 644, qui accorde aux riverains un simple droit d'usage sur les eaux, est même la négation implicite d'un droit plus étendu. La loi de 1898, dans le nouvel article 643 du Code civil, a confirmé aux eaux des petites rivières le caractère de choses communes en les qualifiant de « *publiques* et courantes » ; et les travaux préparatoires de cette loi attestent une intention conforme[1].

L'attribution aux riverains de la propriété du lit n'implique nullement celle de la propriété des eaux. L'article 552 est ici sans application : la nature même des eaux courantes, soumises à un déplacement incessant, les restrictions apportées à leur usage dans l'intérêt des riverains inférieurs ne permettent pas, en ce qui les concerne, le fonctionnement de ce droit permanent et absolu qu'est la propriété.

Si quelques-uns ont pu croire qu'il en était autrement, spécialement en ce qui concerne la force motrice, c'est qu'ils ont attribué à une forme de langage plus ou moins heureuse une importance exagérée. On trouve souvent les mots *pente du cours d'eau* employés pour désigner l'énergie engendrée par sa chute. Or, qu'est-ce que la pente, si ce n'est la forme, la manière d'être du terrain, du lit sur lequel coule la rivière : le lit appartient désormais aux riverains ; sa pente, qui ne saurait en être séparée, est donc, comme lui, leur propriété.

Je le reconnais volontiers, mais la pente ne constitue que l'un des éléments de la force motrice, à la production de laquelle l'eau qui coule à sa surface n'est pas moins essentielle. La force motrice dépend à la fois de ces deux éléments, la masse de l'eau que roule la chute et la différence de niveau. Il y a donc autre chose dans la force motrice que la configuration du terrain, et

---

[1] V., sur ces deux points : Massigli et Saleilles, *Bull. de la Soc. d'ét. législ.*, 1901-1902, p. 520 et s.

la propriété de celui-ci n'implique pas nécessairement l'attribution de celle-là [1].

C'est du reste fort heureux, car le système qui considère les cours d'eau comme un objet de propriété privée entraîne des conséquences inadmissibles. A-t-on réfléchi qu'il conduirait logiquement à considérer comme voleur le passant qui puise un seau d'eau dans le courant ? Nul assurément ne voudrait souscrire à une conséquence aussi extrême de l'idée de propriété [2]. Il en est d'autres qui, pour être d'une rigueur moins choquante, n'en seraient pas moins regrettables ; elles concernent justement la force motrice du cours d'eau.

Si cette force avec ses éléments constitutifs, pente du terrain et masse fluide, est la propriété de chacun des riverains au droit de son fonds, elle devra, hors le cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, être laissée telle quelle à sa disposition, qu'il en ait besoin ou non, qu'il l'utilise ou non ; car le cas d'expropriation mis à part, le propriétaire ne peut être dépouillé de son bien, qu'il lui soit ou ne lui soit pas utile, qu'il s'en serve ou qu'il ne s'en serve pas. Si donc un riverain établit une usine, et que le remous de son barrage diminue la chute du riverain supérieur, quand même ce dernier n'en fait rien et n'en peut rien faire, il aura le droit de se faire rétablir dans sa propriété, c'est-à-dire dans l'état de choses antérieur.

---

[1] M. Planiol (*Bull. de la Soc. d'ét. législ.*, 1903, p. 327 et s.) exprime des idées un peu différentes. Le vent qui souffle sur un terrain donné, la lumière et la chaleur solaires qui s'y répandent, ne peuvent être utilisés que par le propriétaire de ce terrain : de même, dit-il, la force motrice résultant de l'écoulement de l'eau ne peut être captée que par celui sur le terrain duquel elle coule, aujourd'hui le riverain, propriétaire du lit. — Oui, mais pour cela il faut qu'elle coule : or, si le riverain n'avait de droit que sur le lit et non sur l'eau, si l'eau était, comme nous verrons bientôt qu'on l'a allégué, à la libre disposition de l'Etat, rien n'empêcherait celui-ci de concéder la chute à quiconque aurait une portion de rive suffisante pour lui permettre d'établir un barrage et de capter l'eau, sans avoir à s'inquiéter des autres riverains. La propriété du lit ne suffit pas à expliquer le droit généralement reconnu au riverain sur la chute. M. Planiol se place du reste aussi sur le même terrain de discussion que nous (*op. cit.*, p. 325, et *Traité élém. de dr. civ.*, 6e éd., t. I, p. 752, n. 1).

[2] V. Daviel, *op. cit.*, t. II, n. 542, p. 64 et s.

De même du barreur de chutes : il aura beau, au travers de sa petite bande de terrain, ne posséder qu'une chute d'une hauteur insignifiante, et dont, de plus, la configuration du terrain lui interdit l'aménagement, qu'importe ! cette chute, telle qu'elle est, est sa propriété : il faudra donc que l'industriel qui a acquis sur une grande distance les rives du cours d'eau au-dessus et au-dessous de cette bande, rompe son barrage pour rendre à ce voisin exigeant, mais en somme à cheval sur ses droits, cette force dont il ne fera jamais rien : devant le droit de propriété, il n'y a qu'à s'incliner.

Est-il besoin d'ajouter que de pareilles solutions n'ont jamais pu prévaloir devant les tribunaux? Nous avons déjà vu comment ils ont déjoué les manœuvres des barreurs de chute. Les réclamations des riverains qui demandent à être délivrés du remous d'un barrage ne les ont pas trouvés mieux disposés. C'est à leur occasion que soit la Cour de cassation, soit le Conseil d'Etat ont proclamé à l'envi que la pente des cours d'eau n'est pas susceptible de propriété privée, et qu'elle doit être rangée dans la classe des choses qui, suivant l'article 714 du Code civil, n'appartiennent privativement à personne [1]. Et la jurisprudence en a conclu que la diminution de force motrice résultant des travaux publics constitue non pas une expropriation partielle, mais un simple dommage donnant lieu à une indemnité fixée par la juridiction administrative [2].



Les petits cours d'eau étant rangés parmi les choses communes dont l'usage appartient à tous, chacun, riverain ou non, pourra y puiser de l'eau, y laver, s'y baigner, y abreuver les

---

[1] V. les arrêts rendus dans l'affaire Martin contre Adeline par le Conseil d'Etat le 19 janvier 1832 et par la Cour de cassation, le 13 février 1833. V. aussi les autres arrêts cités par Nadault de Buffon, *Des usines sur les cours d'eau*, 3e éd., t. II, p. 63 et s.

[2] Hauriou et Ader, *Bull. de la Soc. d'ét. législ.*, 1903, p. 136 ; Hauriou, *Précis de droit admin.*, 8e éd., p. 575. Cass., 16 décembre 1907, S. 1909. 1. 213 et les arrêts cités en note.

bestiaux, y circuler en bateau [3]. Ces usages de la rivière, à défaut de dispositions légales dérogeant au droit commun des *res communes*, restent sous l'empire de l'article 714 qui l'exprime.

Il n'en est pas de même de ceux qui sont visés par l'article 644, droit d'irrigation, et droit de détourner l'eau dans la mesure que nous avons déterminée. Ces droits étant attribués aux riverains et aux riverains seuls sont, par là même, implicitement exceptés de l'application de l'article 714 et soustraits à la jouissance du public. Les riverains ne sont pas propriétaires des cours d'eau, et spécialement de la chute, c'est entendu : il n'en est pas moins vrai qu'en vertu de l'article 644, ils jouissent du droit exclusif de la détourner, et, par conséquent, d'en utiliser la force motrice.

Cette proposition est contestée ; on peut même dire que les discussions qui se sont élevées en 1902, soit au premier Congrès de la Houille blanche, soit au sein de la Société d'études législatives, ont montré que, si elle pouvait invoquer des suffrages de poids, elle se heurtait aussi dans le monde des juriconsultes à un courant hostile, et d'une puissance incontestable. Suivant une doctrine dont je dirais volontiers, si je ne craignais d'être taxé d'irrévérence, qu'elle est à la mode, les riverains n'ont aucun droit à la force motrice qui reste purement et simplement chose commune, de même que les autres usages des cours d'eau. Et, comme sa nature est incompatible avec la jouissance dispersée et véritablement publique que comporte, par exemple, le droit de puisage, la disposition finale de l'article 714 s'y appliquera avec toute sa force : « des lois spéciales règleront la manière d'en jouir. » Ce qui veut dire qu'elle est à la disposition de l'Etat, auquel il appartient de la concéder de telle manière, sous telles conditions, et sans doute à telles personnes qu'il juge à propos.

Les droits des riverains ont rencontré aussi des contradictions moins radicales, qui, au lieu de s'y attaquer de front, s'efforcent

---

[1] Sur cette dernière faculté et sur les restrictions qu'elle comporte, v. R. Rougier, *Rev. crit.*, 1903, p. 21 et s., 98 et s.

d'en amoindrir la portée, de manière à exclure de leur domaine les applications les plus modernes de la houille blanche.

L'intérêt passionné avec lequel cette question a été traitée a même conduit plus d'un jurisconsulte à cumuler, sans trop se soucier de la logique, l'une et l'autre tactique et à essayer de démontrer à la fois que les riverains n'ont aucun droit à la force motrice et qu'ils n'y ont droit que pour un certain ordre d'utilisations.

Tout droit à la force motrice, a-t-on dit d'abord, doit être refusé aux riverains. Il n'y aurait jamais eu le moindre doute à ce sujet, si l'Etat, plus attentif à la protection des biens dont il a la garde, n'avait laissé se produire une lente et progressive usurpation, comparable, toutes proportions gardées, à celle qui a abouti au triomphe du régime féodal[1]. L'Etat moderne, si puissamment armé, si bien servi par une administration nombreuse, instruite, disciplinée, mérite-t-il vraiment d'être assimilé aux faibles rois du haut moyen âge ? Les paysans riverains de nos cours d'eau, et même les modestes usiniers qui, au cours du XIXe siècle, ont été seuls à jouir de la force motrice, rappellent-ils vraiment les seigneurs féodaux ? Nous ne savons, mais il faut reconnaître que leur usurpation, si usurpation il y a, a été provoquée par les légistes, qui seraient alors convaincus d'avoir déserté leur rôle traditionnel. Il est remarquable, en effet, que les premiers interprètes du Code civil se sont montrés particulièrement favorables aux riverains, puisque, poussant à l'excès la conception qu'ils se faisaient des droits de ceux-ci, ils allaient jusqu'à les considérer comme propriétaires des cours d'eau. Faut-il vraiment de cette position extrême à laquelle nous avons refusé de nous tenir, passer à l'extrémité opposée et refuser aux riverains tout droit sur la force motrice ?

Eh ! sans doute, a-t-on dit ; la nature de la force motrice résiste à son appropriation aux riverains. En effet, il est impos-

---

[1] Massigli et Saleilles, *Bull. de la Soc. d'ét. législ.*, 1902, p. 500 et s.

sible de dire que la force qui correspond à une section donnée du cours d'eau « ne provient que de la pente comprise dans la zone ainsi définie. Au moment où le courant franchit la limite supérieure de cette zone, il apporte avec lui une force déjà acquise antérieurement et provenant de la zone précédente ; et de zone en zone, il faut remonter jusqu'à la source et reconnaître que, malgré la division et l'indépendance des chutes, toutes sont solidaires les unes des autres et que toute force captée à un point quelconque du courant renferme en elle-même des éléments qui proviennent de l'ensemble du cours antérieur pris dans son entier. La force motrice d'un cours d'eau est susceptible d'utilisation fragmentaire et multiple : en soi, elle est une dans ses éléments de production ; elle constitue une valeur qui ne correspond à l'étendue exacte d'aucune propriété riveraine prise en particulier, mais qui se répartit sur toutes. En soi, c'est une valeur essentiellement collective qui reste à la disposition de la collectivité.[1] »

Cette théorie, qui fait de la force motrice de chaque cours d'eau une unité indivisible, non susceptible d'être fractionnée entre les riverains, aurait un réel intérêt, si elle était exacte. Mais n'est-elle pas en contradiction avec les faits ? Le barrage qui est à la tête de toute chute industrielle, n'a-t-il pas précisément pour effet d'empêcher l'usinier d'utiliser pour aucune part « la force déjà acquise antérieurement » ? En tous cas, les techniciens, plus compétents sans doute sur ce point que les juristes, se prononcent en ce sens : « La quantité d'énergie qu'on peut recueillir entre l'amont et l'aval d'une chute hydraulique comprend *seulement la force vive* de la masse liquide tombant d'une hauteur égale à la dénivellation causée par la chute.... Ainsi la force vive que possède l'eau dans son cours naturel à l'amont d'une chute ne fournit aucun appoint de puissance à celle-ci, et le *travail mécanique* de l'eau utilisée par une chute n'enlève

---

[1] Massigli et Saleilles, *op. cit.*, p. 517 et s.

point d'énergie au cours aval de la rivière. *Une chute hydraulique utilise la puissance dynamique d'un cours d'eau uniquement dans la longueur du lit qu'elle occupe et ne modifie pas le régime d'écoulement à l'amont ni à l'aval.* Cette vérité était à établir puisque des jurisconsultes parlant *ex professo* l'ont ignorée[1]. »

On a cherché aussi à justifier la différence qui existerait entre la force motrice, qu'on prétend être réservée à la collectivité, et l'emploi de l'eau pour l'irrigation, qu'on est bien obligé, en présence de l'article 644, de permettre aux riverains. Si le droit d'irrigation leur est concédé, c'est, dit-on, parce que, à raison de la situation de leurs immeubles, ils sont les seuls à même d'en tirer profit[2]. Assertion tout à fait contraire à la réalité des faits ! Combien existe-t-il de canaux d'irrigation dérivés des fleuves et rivières navigables ou dotés d'un régime juridique spécial qui portent la fécondité, à des distances considérables de leur point d'origine, sur des terrains appartenant à une foule de propriétaires autres que les riverains ? Et, sans sortir du droit commun des petits cours d'eau, la loi du 29 avril 1845 n'a-t-elle pas eu précisément pour but de favoriser l'irrigation de fonds appartenant aux riverains, mais éloignés de la rive ?

On a laissé, dit-on d'autre part, soumis au droit de la communauté, « les éléments de valeur ou d'utilisation économique qui peuvent constituer une richesse commune, utilisable par le public ou pour le public[3] ». Nous ne voyons pas en quoi la force motrice rentre mieux dans cette définition que la faculté d'irrigation. S'il est, au contraire, une propriété du cours d'eau qui ne soit pas utilisable *par* le public, c'est bien cette force, dont la mise en service suppose une installation compliquée et stable, barrage, canalisation, etc., bref une entreprise que « le

---

[1] E.-F. Côte, *Houille blanche*, 1905, p. 182. V. aussi Hauriou et Ader, *op. cit.*, p. 128 et s.

[2] Massigli et Saleilles, *op. cit.*, p. 508.

[3] Massigli et Saleilles, *op. cit.*, p. 516.

public » ne saurait réaliser. Si elle n'est pas utilisable *par* le public, l'est-elle du moins *pour* le public ? Oui, sans doute, comme le sont toutes les forces et tous les produits de la nature, ce qui ne les empêche pas d'être susceptibles d'appropriation privée. On peut bien dire que la fertilité du sol est faite pour tout le monde, que c'est un don fait par la Providence à l'humanité tout entière ; sous notre régime de propriété individuelle, elle n'en est pas moins appropriée, monopolisée par les propriétaires du sol. Si l'on veut exclure de l'usage commun seulement les facultés « qui ne soient utilisables que sous une seule forme, sous une forme individuelle de la part de certains intéressés désignés par leur situation elle-même », et y soumettre toute « utilisation susceptible de fournir une valeur collective », toute « richesse profitant à l'ensemble de la communauté », la porte, comme on l'a remarqué très justement, est ouverte à la nationalisation de toute propriété et de toute industrie [1].

On a encore invoqué, contre les droits des riverains, les précédents de l'article 644 et les pouvoirs conférés par la loi à l'administration sur les petits cours d'eau.

La loi des 28 septembre-6 décembre 1791 décidait (t. Ier, section Ire, art. 4) que tout propriétaire riverain peut faire des prises d'eau dans les fleuves ou rivières navigables ou flottables « sans néanmoins en détourner ou embarrasser le cours d'une manière nuisible au bien général ». « Personne n'ayant jamais interprété ce texte comme attribuant la propriété des rivières navigables ou flottables aux particuliers, le droit identique de détourner et utiliser l'eau attribué par l'article 644 du Code civil aux riverains des petites rivières ne peut avoir une autre signification [1]. »

Il suffira, pour détruire cette analogie, de remarquer que la

---

[1] Haurion et Ader, *op. cit.*, p. 149.

[2] Colin et Capitant, *Cours élém. de dr. civ. fr.*, t. I, p. 733. Comp., sur la loi de 1791, Massigli et Saleilles, *op. cit.*, p. 510. Hauriou et Ader, *op. cit.*, p. 145.

loi de 1791, en accordant aux riverains des cours d'eau navigables le droit de faire des prises d'eau pour l'irrigation, le limitait étroitement, puisqu'il leur interdisait de détourner le cours d'eau d'une manière nuisible au bien général, tandis que l'article 644 établit un droit de dérivation absolu et ne comportant d'autre limite que l'obligation de restituer les eaux à leur cours naturel à la sortie du fonds.

Ne pourrait-on pas tirer argument, contre le droit des riverains, des dispositions légales qui confèrent à l'administration des pouvoirs étendus sur les cours d'eau ? On sait qu'en vertu de l'article 645 du Code civil et de l'article 9 de la loi du 8 avril 1898, l'autorité administrative supérieure édicte des règlements opérant le partage de l'eau entre les divers groupes d'intéressés. D'autre part, « aucun barrage, aucun ouvrage destiné à l'établissement d'une prise d'eau, d'un moulin ou d'une usine ne peut être entrepris dans un cours d'eau non navigable et non flottable sans autorisation de l'administration » (même loi, art. 11) ; et cette autorisation est nécessaire pour donner à l'usine une existence légale (art. 12)[1]. Ne doit-on pas conclure de là « que l'administration, en accordant cette autorisation, concède, au nom de la communauté qu'elle est censée représenter, un droit nouveau[2] » ? Cette manière de voir n'est-elle pas tout à fait d'accord avec la loi en forme d'instruction des 12-20 août 1790, ch. VI, chargeant les administrations départementales « de rechercher et d'indiquer les moyens de procurer le libre cours *des eaux*.... de diriger enfin, autant qu'il sera possible, *toutes les eaux du territoire* vers un but d'utilité générale....[3] » ?

Cette thèse était tentante pour l'administration ; et il semble bien qu'à un moment donné, elle a été la sienne. Nadault de Buffon, qui se donne comme l'interprète de la doctrine des Ponts

---

[1] Tous ces textes sont conformes dans leurs principes à la législation antérieure.

[2] Massigli et Saleilles, *op. cit.*, p. 511.

[3] Massigli et Saleilles, *op. cit.*, p. 510.

et Chaussées, écrit[1] que « le droit conféré à l'administration de fixer la hauteur des barrages est une seule et même chose que la faculté de disposer des pentes partielles, dans l'intérêt de l'industrie et de l'agriculture. » Et, au témoignage d'Alfred Picard[2], il avait été soutenu que l'administration a compétence pour confier à un propriétaire non riverain des droits à l'usage des eaux courantes.

Mais cette tentative d'une mainmise complète de l'administration sur les petits cours d'eau ne devait pas réussir. La loi de 1790 ne pouvait être utilement invoquée en sa faveur : à supposer qu'elle eût conféré à l'autorité administrative le pouvoir de disposer de toutes les eaux, ce pouvoir s'est ensuite trouvé restreint par l'article 644 du Code civil, les droits qu'il attribue aux riverains ne pouvant être méconnus et violés par celle-ci.

La vérité est que, en accordant les autorisations qui lui sont demandées, l'administration ne *concède* rien, elle se borne à *réglementer* l'usage d'un droit. Sans doute, l'autorisation améliore en fait la situation du riverain[3], elle lui est même nécessaire pour l'exercice de son droit : mais elle ne le crée pas. Les droits des tiers y sont toujours réservés (art. 17, loi 8 avril 1898) et cette réserve est évidemment incompatible avec l'idée que le droit lui-même serait créé par l'autorisation.

C'est ce que la pratique et la jurisprudence administrative ont reconnu : « un grand nombre d'avis administratifs du Conseil d'Etat[4] » ont affirmé que l'administration ne pouvait autoriser une prise d'eau au profit d'un non riverain.

D'autre part, la jurisprudence tant administrative que judiciaire proclame que soit les règlements d'eau, soit les autorisations individuelles ne portent aucune atteinte aux droits des tiers ; les riverains atteints dans les droits d'usage qu'ils tien-

---

[1] *Des usines sur les cours d'eau*, 3e éd., t. II, p. 75.

[2] *Traité des eaux*, t. I, p. 455 et s.

[3] V. Hauriou et Ader, *op. cit.*, p. 132 et s.

[4] A. Picard, *op. cit.*, t. I, p. 458. V. aussi *Rép. du dr. administ.*, v° Eaux, n° 215.

nent de l'article 644 peuvent toujours faire valoir leurs droits devant l'autorité judiciaire et en obtenir non pas seulement des dommages-intérêts comme on l'avait admis d'abord, mais la suppression ou la modification des ouvrages autorisés et leur réintégration dans les droits d'usage dont ils auraient été dépouillés [1].

Enfin, le Conseil d'Etat a récemment, dans des termes dont la largeur et la précision ne laissent rien à désirer, marqué la limite des pouvoirs de l'administration statuant sur les demandes d'autorisation qui lui sont présentées par les riverains des cours d'eau non navigables ni flottables : elle ne doit, dit-il, « se décider que par des motifs tirés de l'intérêt public, tels que la nécessité de prévenir les inondations, de conserver aux eaux leur écoulement naturel, d'assurer la salubrité publique et l'exécution des règlements en vigueur. Il ne lui appartient pas de se constituer juge de l'étendue des droits conférés par le Code civil aux riverains de ces cours d'eau, sur lesquels l'autorité judiciaire a seule qualité pour se prononcer [2]. »

Et l'esprit de cette décision est tout à fait conforme à celui de l'article 14 de la loi du 8 avril 1898, d'après lequel, hors le cas de réglementation générale, les permissions ne peuvent être révoquées sans indemnité que dans l'intérêt de la salubrité publique ou pour prévenir ou faire cesser les inondations.

Il est à remarquer que l'arrêt du Conseil d'Etat, non plus qu'à notre connaissance aucune autre décision de jurisprudence ne fait état d'une distinction qui a été proposée ou plutôt indiquée et qui se rattache à la plus récente évolution de l'industrie hydraulique. Nous voulons parler de l'utilisation, notamment

---

[1] V. Picard, *op. cit.*, t. I, p. 419 et s., et le *Rép. du dr. administrat.*, v° Eaux, n°s 192, 229, 265.

[2] Conseil d'Etat, 22 mars 1901, Pagès, arrêt accompagné, dans S. 1903. 3. 73, d'une importante note de M. Hauriou, suivant laquelle cet arrêt marque une sorte de retraite de l'administration, l'abandon de sa tendance à garantir, au moins par son inertie, la situation des barrages qu'elle avait autorisés. V., sur la pratique actuelle de l'administration, de Labrosse, *Houille blanche*, 1903, p. 263.

pour la production de l'électricité, de ces hautes chutes formées par l'eau de fonte des glaciers et des neiges persistantes, qu'on a désignées sous le nom de *houille blanche*. « Un cours d'eau, disent MM. Colin et Capitant [1], comporte naturellement plusieurs sortes d'utilisations. Il en est, celles qui consistent dans l'utilisation matérielle et sur place, soit par l'irrigation, soit par l'établissement d'usines, qui ne se conçoivent comme possibles qu'au profit des riverains. C'est pour cela que l'article 644 confère à ceux-ci un droit de jouissance (à ce point de vue) exclusif. Mais il y en a d'autres — et la captation des forces motrices en est une — qui peuvent et équitablement doivent se faire au profit du public tout entier. Aucun texte ne soumettant cette valeur économique à l'appropriation privée, il faut lui donner sa destination rationnelle, qui est *sociale* et *collective*. Ce système, en ce qui concerne la *houille blanche*, aboutira à la pratique de concessions d'Etat sur le modèle des concessions minières. »

Nous avouons qu'il nous a été impossible de nous rendre compte de la différence qu'on a voulu marquer entre « l'utilisation matérielle et sur place » du cours d'eau « par l'établissement d'usines », et la « captation des forces motrices ». Dans l'établissement et le fonctionnement de toute usine hydraulique, n'y a-t-il pas « captation de forces motrices » ? Et cette captation peut-elle s'effectuer autrement que par « l'utilisation matérielle et sur place » du cours d'eau, résultant de l'établissement d'une usine ?

Est-ce aux mots « sur place » qu'il faut attacher une importance décisive ? Voudrait-on mettre, d'un côté l'irrigation, et les usines établies dans le voisinage immédiat de cours d'eau, et de l'autre celles qui en sont éloignées ? Mais nous avons montré déjà qu'il n'est nullement de l'essence de l'irrigation de s'exercer à proximité du cours d'eau ; et quant aux usines, comment faire dépendre les droits du riverain de cette circonstance acciden-

---

[1] *Cours élém. de dr. civ. fr.*, t. I, p. 733.

telle, que son usine avoisine plus ou moins le cours d'eau auquel elle emprunte sa force ? où marquer la limite[1] ? Peut-être nous méprenons-nous et la pensée de nos savants collègues est-elle qu'il faut distinguer entre le cas où l'usine est utilisée à une fabrication sur place et celui où l'énergie qu'elle tire du cours d'eau est transformée en électricité et transportée au loin pour être employée à l'éclairage, à des usages industriels, etc. Le système de la concession, en d'autres termes, fonctionnerait uniquement pour les usines électriques, et encore à condition qu'elles n'emploient pas leur force à une production effectuée dans le voisinage immédiat. Mais, en vérité, une telle distinction (si on y a véritablement pensé) n'est-elle pas purement arbitraire ? On conçoit qu'on soumette à un régime spécial qui sera, si l'on veut, celui de la concession, toutes les distributions d'énergie. Mais si, comme nous le croyons, le droit à la force motrice appartient au riverain et résulte de son droit à la dérivation, la manière dont il l'utilise ne saurait influer sur l'existence de ce droit[2].

Nous maintenons donc intégralement le droit des riverains à la force motrice. Nous le maintenons comme un des éléments du droit à l'usage de l'eau, dans lequel il faut voir, suivant les expressions de MM. Hauriou et Ader[3], non « un droit de propriété, mais une sorte de faculté individuelle annexée à la propriété », faculté dont le caractère patrimonial est accusé par la compétence que les tribunaux judiciaires, « gardiens naturels

---

[1] Même difficulté dans la distinction que MM. Massigli et Saleilles (*op. cit.*, p. 516, 518, 519, 523, 525) ont essayé d'établir entre la *force motrice de rive* et *l'unité de chute* et qui paraît être basée sur la plus ou moins grande longueur de la dérivation. Nous n'insistons pas, car nous n'osons nous flatter d'avoir pénétré la pensée de MM. Massigli et Saleilles sur ce point. V. l'interprétation qu'en donnent, sous réserves, MM. Hauriou et Ader, *op. cit.*, p. 128. V. aussi Mérignhac, *Houille blanche*, 1904, p. 202.

[2] Comp. Pillet, Discours prononcé au 1er Congrès de la Houille blanche, dans le volume du Congrès, p. 394, et dans le *Bulletin de la Soc. d'ét. législ.*, 1901-1902, p. 540.

[3] *Op. cit.*, p. 131.

des droits civils, ont reçue de l'article 645 du Code civil pour prononcer sur les contestations auxquelles peut donner lieu entre propriétaires riverains l'utilisation des eaux. »

Sur l'étendue de ce droit d'usage bien des questions se sont posées : on s'est demandé notamment s'il pouvait s'exercer au profit d'immeubles nouvellement acquis par le riverain, de terrains séparés du fonds que borde ou traverse le cours d'eau par des fonds appartenant à d'autres propriétaires ; on s'est demandé encore s'il était cessible.

Aujourd'hui toutes ces questions sont généralement résolues par l'affirmative [1].

Je ne les examinerai pas parce qu'elles ne concernent en réalité que l'irrigation et non l'emploi industriel. Qu'on ait pu avoir la pensée de limiter strictement au fonds riverain l'usage de l'eau pour l'irrigation, cela se comprend, à cause de l'intérêt qu'ont les autres usagers à ce que l'irrigation, qui absorbe toujours une plus ou moins grande quantité d'eau, s'exerce sur la plus petite surface possible. Mais lorsque le cours d'eau est utilisé pour la marche d'une usine, pourvu que l'on rende l'eau à son cours naturel, qu'importe aux autres riverains ce qu'on en a fait dans l'intervalle ! que leur importe que l'usine soit située sur le fonds riverain ou sur un autre, qu'elle appartienne ou non à celui qui a dérivé l'eau !

Une question plus délicate est celle que fait naître la juxtaposition des droits des divers riverains sur le même cours d'eau. On se demande s'ils peuvent être considérés comme étant en état d'indivision, et l'on sait que la question n'est pas sans intérêt, puisque c'est cette idée même d'indivision qui a servi de point de départ à certains des projets qui ont été proposés pour régler le problème de la houille blanche. L'idée d'indivision

---

[1] V. Aubry et Rau, *Cours de droit civil français*, t. III, § 241, texte et n. 5 et 7, § 246, texte et n. 10 et s., 18 et 26. Baudry-Lacantinerie et Chauveau, *Des biens*, 3e éd., nos 861 et 862 ; Planiol, *op cit.*, t. I, nos 2417 et 2422 ; Colin et Capitant, *op. cit.*, t. I, p. 731.

généralement acceptée par les juriconsultes[1] a cependant été contestée par M. Capitant : « Les co-propriétaires, les co-usagers d'une chose, dit-il, ont un droit qui porte sur chaque parcelle, sur chaque élément de cette chose.... les riverains de l'eau courante sont dans une situation différente.... chacun peut se servir de l'eau qui baigne son fonds ; c'est sur cette eau que porte son droit d'usage, non sur celle qui baigne les fonds supérieurs ou inférieurs. » L'objection part d'une définition de l'indivision que rien ne nous oblige à admettre, car elle est purement doctrinale et elle a été élaborée pour les objets ordinaires du droit de propriété. Pourquoi ne pas élargir la notion d'indivision de manière à l'appliquer à notre cas, surtout lorsque nous voyons le législateur, dans l'article 645 du Code civil, visiblement préoccupé du désir de faire cesser cette indivision d'abord entre les divers groupes d'usagers par le règlement administratif, ensuite, s'il y a lieu, entre les usagers du même groupe par le règlement judiciaire?



Le droit des riverains à la chute sort, à notre avis, victorieux de toutes les attaques qui ont été dirigées contre lui, et qui n'ont été possibles qu'à condition de laisser dans l'ombre la faculté de dérivation inscrite dans l'article 644. Nous avons déjà indiqué qu'elles avaient été inspirées moins par le souci de fournir une interprétation adéquate de la loi que par le désir de favoriser une refonte de la législation des cours d'eau. Telle qu'elle existe, celle-ci n'est pas, en effet, sans présenter quelques lacunes et quelques inconvénients. Sans parler du dédain singulier à l'égard de l'industrie dont ont fait preuve les lois des 29 avril 1845 et 11 juillet 1847, en limitant aux besoins de l'irrigation

---

[1] Laurent, *Principes de droit civil français*, t. VIII, n° 293 ; Baudry-Lacantinerie et Chauveau, *Des biens*, p. 279 ; Bougault, *op. cit.*, p. 268 ; Cpr. Hauriou et Ader, *Bull. de la Soc. d'ét. législ.*, 1903, p. 541 et s., et Demolombe, *Cours de Code Napoléon*, t. XI, n° 445, qui rapproche cette indivision de celle des clôtures mitoyennes.

les servitudes de passage des eaux et d'appui qu'elles créaient, on a pu craindre un moment que la législation en vigueur ne fournît un appui solide aux tentatives de chantage des barreurs de chute. L'arrêt Bergès a à peu près dissipé cette inquiétude. Mais d'autres subsistent qui ont été bien souvent exprimées.

L'adaptation d'une chute à l'industrie suppose l'entente de tous les riverains qu'elle intéresse soit pour la faire valoir en commun, soit pour la céder à l'industriel capable de l'exploiter. Combien de fois sera-t-il impossible de réaliser cet accord, faute duquel la chute restera inutilisée !

Lorsqu'on aura pu triompher de cette difficulté, la chute sera organisée par l'industrie privée au gré de ses convenances, qui ne coïncideront pas toujours avec l'intérêt public : ainsi, sur un torrent donné, l'usinier cherchera à se rendre maître de la section où la force motrice est le plus facile à exploiter ; il ne craindra pas de laisser en amont ou en aval d'autres sections trop courtes pour être utilisées seules, et dont un meilleur aménagement aurait permis de ne pas laisser se perdre l'énergie.

Enfin, l'industrie privée ne va-t-elle pas accaparer toutes les chutes disponibles et faire payer des prix de monopole soit aux particuliers, soit aux services publics, consommateurs de l'énergie électrique ?

Tous ces dangers seraient évités s'il appartenait à l'Etat de concéder les chutes ; car cette concession serait accompagnée de toutes les garanties qu'exige l'intérêt public. Mais, pour que le système de la concession soit réalisable, il faut que les chutes soient entre les mains de l'Etat, et qu'elles y soient aux moindres frais possibles. De là l'effort de ses partisans pour amoindrir, pour réduire à néant les droits des riverains.

Cet effort est secondé par les tendances de l'école nombreuse et influente qui cherche à étendre le champ d'action des services publics et à restreindre celui de l'initiative individuelle.

Le but poursuivi n'est pas pour nous rendre plus sympathique à la doctrine qu'il inspire. Nous ne sommes nullement convaincu que le meilleur moyen de tirer parti des chutes soit d'en remet-

tre la disposition à l'Etat. Et, sans contester que la législation des cours d'eau soit susceptible d'améliorations, ce n'est pas dans l'extension des attributions de l'Etat que nous sommes disposé à les chercher. Le lecteur jugera si nous méritons le reproche que nous sommes tenté d'adresser à d'autres et si notre jugement s'est laissé influencer par nos préférences économiques.



C. Arvet-Touvet

Casimir ARVET-TOUVET
4 mars 1841 — 4 mars 1913

Villars était donc mieux placé que personne, pour étudier ce beau genre : ce qui, avec les ressources de son génie, nous explique facilement la supériorité de ses travaux sur ceux de même nature des autres botanistes, ses contemporains ou même ses successeurs, jusqu'à Fries, qui seul peut lui être comparé. Il trouvait dans le Gapençais, dans l'Oisans, dans le Vercors, des sujets inépuisables de comparaison et d'étude ; les formes les plus rares, les espèces les mieux caractérisées qu'il a su peindre ou fait graver avec une précision incomparable. Avec quelle émotion, avec quel respect, j'ai recherché, dans ces vallées qu'il avait parcourues, sur ces rochers qu'il avait gravis avant moi, la trace de ses pas, c'est-à-dire les objets de ses observations, de ses études. Il me semblait que j'avais le bonheur de l'accompagner et que je profitais de ses leçons, en apercevant les mêmes formes, les mêmes espèces qui avaient passé sous ses yeux, qui avaient fixé son attention et qui, peut-être, l'avaient embarrassé comme moi, pendant de longues années.

Fragment du manuscrit d'un Mémoire d'Arvet-Touvet sur le Genre **Hieracium**.

ARVET-TOUVET

BOTANISTE DAUPHINOIS

ET SON ŒUVRE

Par M. Marcel MIRANDE,
Professeur à la Faculté des Sciences.

CHAPITRE I

Quelques détails sur la vie d'Arvet-Touvet.
Ses travaux en dehors du Genre HIERACIUM.
Ses idées philosophiques.

Le 4 mars 1913, mourait, à l'âge de soixante-douze ans, à Gières, près de Grenoble, où il était né et où il avait passé toute sa vie, l'un des plus éminents botanistes systématiciens de notre époque.

Pour les gens du pays, Casimir Arvet-Touvet était un brave propriétaire cultivant sa vigne et vivant du produit de sa terre et de quelques revenus ; on le voyait souvent passer à travers la campagne, portant en bandoulière une boîte verte ou un grand cartable ; les mieux avertis à son sujet disaient : il fait des livres !... il est très savant !... il parle en latin aussi bien qu'en français... c'est un homme très original, très bourru, qui mène une vie retirée et qui a la manie de cueillir des herbes...

Mais les amis, avec les botanistes du monde entier, savaient

qu'à Gières vivait un homme de grande valeur, un philosophe naturaliste de premier ordre.

La mort de ce savant passa inaperçue ; les journaux scientifiques n'en firent pas mention, car elle ne fut connue que peu à peu parmi les botanistes : Arvet-Touvet, aussi modeste qu'éminent, avait disparu sans bruit, couronnant par une mort silencieuse toute une longue vie de labeur solitaire, demeurant jusqu'à la fin ignoré de la foule et du monde officiel.

Cette figure dauphinoise, que la postérité mettra à côté de celle de Villars, méritait que la piété des botanistes dauphinois rendît à sa mémoire l'hommage qui lui est dû ; c'est en leur nom que nous nous acquittons aujourd'hui de ce devoir.

Avant d'écrire cette Notice sur la vie d'Arvet-Touvet, nous nous ouvrîmes de ce projet à divers savants botanistes, et notamment à l'éminent professeur Saverio Belli, de l'Université de Cagliari, en Sardaigne, qui, pendant près de trente ans, avait entretenu avec le botaniste de Gières des rapports de science et d'intime amitié.

Le savant italien s'empressa de répondre à notre lettre. Il termine ainsi cette réponse, en français, datée du 9 octobre dernier, pleine d'émotion au souvenir du vieux maître dauphinois :

Votre lettre m'a causé une grande joie ! Je ne pouvais croire à un tel oubli de la part d'une Nation qui sait honorer ceux qui l'honorent. A l'époque de sa mort, j'avais préparé, pour les journaux botaniques italiens, un article nécrologique sur mon cher et regretté ami. Dans ces lignes, je laissais épandre mon admiration pour le Maître vénéré, pour cette belle figure de savant, fière et modeste. Je ne les ai pas publiées ; il me semblait irrévérent de parler de lui avant sa Patrie.

Pauvre cher homme ! Je ne l'ai pas connu personnellement, pas plus que vous ; mais je garde son portrait au-dessus de ma tête, devant la table sur laquelle j'écris, et je relis souvent ses lettres.

Je vous suis on ne peut plus reconnaissant de faire pour mon aimé Maître ce que vous faites, et cette belle âme de savant et d'homme adamantin se réjouira dans le monde des bons et des vertueux.

Agréez, cher Monsieur et très honoré Confrère, mes plus cordiales salutations et les vœux les plus sincères que je fais pour la gloire de votre belle France, si cruellement éprouvée, mais toujours France !...

Veuillez aussi excuser mon ignorance de votre belle langue qui ne me permet pas de dire tout ce que je sens pour votre Patrie, comme je voudrais.

Quelques jours après, le professeur Belli voulut bien nous

communiquer le gros paquet des lettres que lui écrivit, pendant ses vingt-cinq dernières années, le savant botaniste dauphinois. Ces lettres, fort instructives, m'ont été d'une très grande utilité pour écrire les pages qui vont suivre.



Jean-Maurice-Casimir Arvet-Touvet naquit le 4 mars 1841 dans la vieille maison où il devait passer toute sa vie et mourir. Cette maison est située sur le bord de la route qui conduit à Uriage, à la sortie du bourg de Gières, au bas de la colline dominée par le fort du Mûrier et sur les pentes de laquelle se découpent les limites de la propriété du botaniste. Dans cette propriété, sur les flancs de la colline, se trouvent quelques ruines, vestiges d'un ancien château pris et incendié par le Connétable de Lesdiguières ; la maison d'habitation actuelle, que les habitants continuent à appeler le *château*, est, en partie, la demeure que se firent construire les Seigneurs de Gières, après la destruction de leur manoir.

Le père de Casimir, Jean-Maurice Arvet-Touvet (1808-1858), et sa mère, Marie Cornier (1812-1891), étaient nés tous les deux à Corps, section de la commune de Saint-Martin-d'Uriage, chacun d'une famille de propriétaires-agriculteurs fixée depuis longtemps dans le pays ; ils achetèrent la propriété de Gières en 1836 et vinrent l'habiter quelques mois plus tard.

En 1850, le jeune Casimir est placé au Petit-Séminaire du Rondeau, à Grenoble. Arvet-Touvet, qui devait être plus tard un enthousiaste de la Nature et des grandes courses en liberté à travers monts et plaines, semble s'être habitué difficilement à la vie recluse du pensionnat, car à trois reprises il s'échappa du collège.

Il fut, au Rondeau, un excellent élève dans toutes les branches de l'enseignement et s'y fit remarquer de bonne heure par son aptitude pour les sciences naturelles. Nous ne considérerons pas cependant comme un signe de prédestination ce premier prix

de Botanique qu'il remporta, dans la classe de troisième, à la distribution des prix du 18 août 1856, quoiqu'il ne laisse pas de marquer le goût naissant d'Arvet-Touvet pour cette science. Notons aussi qu'en marge de ses devoirs et leçons d'histoire naturelle, il chassait avec ardeur papillons et coléoptères et que les insectes piqués dans son pupitre d'écolier, après détermination, montrent déjà son aptitude à la systématique.

A sa sortie du Rondeau, possédant une culture littéraire supérieure, n'ayant plus qu'à se perfectionner lui-même pour devenir le latiniste de premier ordre qu'il sera plus tard, il commença à la Faculté de Droit de Grenoble des études qu'il ne conduisit pas jusqu'au bout et qu'il abandonna après deux années environ. Il rentra à Gières pour s'occuper, auprès de sa mère, veuve depuis plusieurs années, des soins de la propriété familiale et tout de suite sa voie fut tracée : il vivrait de ses revenus modestes, mais suffisants pour son ambition, et se consacrerait à la Botanique.

Déjà, dans ses nombreuses courses d'écolier en vacances, dans ses excursions d'étudiant, il avait parcouru une grande partie des montagnes de la région et s'était épris avec passion de cette admirable flore du Dauphiné. Il va désormais pouvoir consacrer tous ses loisirs à l'étude de cette flore, puis faire de cette étude son occupation principale, et c'est avec les livres de Villars et de Mutel en mains qu'il commence l'exploration méthodique de la contrée qu'il habite. Trois botanistes de grand mérite guidèrent ses premiers pas, furent ses initiateurs dans la science des plantes : l'abbé P. Faure, savant professeur au Rondeau, duquel il devint ensuite le Supérieur ; J.-B. Verlot, créateur du Jardin botanique de Grenoble, auteur de publications floristiques et horticoles très estimées ; l'abbé Ravaud, qui fut pendant de longues années curé du Villard-de-Lans, et dont le *Guide du Botaniste dans le Dauphiné* est encore très apprécié. Arvet-Touvet eut toujours pour ses trois maîtres, qui furent aussi ses intimes amis, la plus grande vénération, la plus sincère reconnaissance.

A l'âge de vingt-neuf ans, il a déjà acquis une connaissance très profonde de la flore dauphinoise et noté un grand nombre d'observations personnelles qu'il ne va pas tarder à publier.

Mais c'est l'année 1870 ! A l'appel de la Patrie, il s'engage dans la 1re compagnie des Francs-tireurs de l'Isère. Partis de Grenoble le 1er septembre, les Francs-tireurs étaient à Belfort le 3, et tout de suite ils harcelaient l'ennemi dans les Vosges, notamment à Girecourt, à Bruyères, à Remiremont... Le 22 octobre, Arvet-Touvet reçoit le baptême du feu dans une véritable bataille rangée à Châtillon-le-Duc, près de Besançon, où les Francs-tireurs combattent héroïquement à côté des zouaves, aux postes les plus avancés. Il prend ensuite part à de nombreux combats, notamment à celui de Châtillon-sur-Seine, qui fut brillant et heureux pour sa compagnie ; près de Dijon, à ceux de Messigny, de Pasques, de Talant, de Pouilly, de Fontaine ; à celui d'Autun, puis à ceux de Montbard, Baigneux-les-Juifs, etc. Les 21, 22, 23 janvier, sa compagnie, réunie à la brigade que commande le colonel Riccioti Garibaldi, se bat héroïquement à Dijon.

Arvet-Touvet fit vaillamment toute la campagne. Nous avons pu lire quelques-unes des lettres qu'il écrivait à sa mère ou à ses sœurs, parfois au lendemain même des combats. Elles décèlent le courage raisonné, la chrétienne abnégation avec laquelle il a fait le sacrifice de sa vie : « J'ai toujours eu confiance en Dieu et en vos prières, écrit-il à l'une de ses sœurs au lendemain de Châtillon-le-Duc. Dieu sauvera la France, j'en ai la certitude, et, s'il lui plaît, après avoir fait mon devoir sur le champ de bataille, je retournerai auprès de ma chère maman, auprès de vous tous qui êtes les miens... »

Dans ce combat, les balles pleuvent à ses côtés, plus de deux cents obus, passant au-dessus de sa tête, éclatent non loin de lui. Cela c'est la guerre, et il regarde la mitraille en souriant ; mais ses yeux se mouillent, le soir, lorsque la nuit, arrêtant la bataille, s'éclaire au loin des incendies criminels : « Ces Prussiens sont des barbares et des sauvages, dit-il ; ils mettent tout

à feu et à sang. Hier, jour de la bataille, quatre villages étaient en flammes : c'était un spectacle sinistre, et le cœur était percé par ces hourras de joie poussés au milieu des cris de désespoir de ces malheureuses populations. La guerre, dans ces conditions, est la chose la plus affreuse que l'on puisse voir... » 1870... 1915 ! Il n'a pas été donné à Arvet-Touvet de vivre quelques mois de plus pour constater l'effrayant progrès de la criminelle mentalité germaine !

Quelques vieux frères d'armes d'Arvet-Touvet vivent encore à Grenoble et conservent de lui un souvenir bien cher. L'un d'eux, qui fit toute la campagne à ses côtés, nous parlait dernièrement de son endurance, de sa bravoure réfléchie et sans témérités inutiles.

Vers la fin de la guerre, après en avoir supporté vigoureusement toutes les fatigues, il fut atteint de la petite vérole et obligé de rentrer dans ses foyers ; la maladie fut grave et le mit à deux doigts du tombeau.

Aussitôt après sa guérison, Arvet-Touvet se remit à la botanique, recommença ses herborisations, compléta et mit au point les observations commencées avant son départ pour la guerre et en fit le sujet, vers la fin de cette année 1871, de sa première publication dédiée, en témoignage d'affection et de reconnaissance, à son savant maître et ami, l'abbé P. Faure.

Son esprit supérieur d'analyse, ses éminentes qualités d'observateur, son sens critique aiguisé l'avaient amené tout de suite à trouver des espèces ou des formes nouvelles dans une foule de genres, et le genre *Hieracium* l'avait séduit dès le début de ses études floristiques. Dans sa première publication, il donne déjà une place importante aux *Hieracium* ; il se consacrera de plus en plus à l'étude de ces plantes, puis, bientôt, il se spécialisera dans ce genre botanique, le plus difficile peut-être de tous les genres chez les végétaux vasculaires et dont l'illustre botaniste suédois Fries disait : « *Hieraciorum genus, in opprobrium scientiæ, Botanici adhuc præbet nodum quemdam gordium.* »

Arvet-Touvet ne va pas tarder à dépasser, dans cette étude ardue, tous ses devanciers, même celui que Fries encore appelait *Botanicorum hieraciologicorum princeps*, notre illustre botaniste dauphinois Villars.



C'est donc surtout comme hiéraciologue qu'Arvet-Touvet est connu dans la science moderne, et c'est à ce titre qu'il méritera de passer à la postérité. Mais nous ne saurions donner une analyse exacte de son œuvre, la comprendre complètement, comprendre surtout l'évolution de son esprit scientifique, sans dire quelques mots des études qui ont occupé ce botaniste en dehors du genre *Hieracium*.

La première publication d'Arvet-Touvet date, avons-nous dit, de 1871 : *Essai sur les Plantes du Dauphiné. Diagnosis specierum novarum vel dubio præditarum*. Les observations de l'auteur, dans ce mémoire de 72 pages, s'étendent à des genres nombreux et divers, mais l'étude du genre *Hieracium* y tient déjà une place dont l'importance va s'accroître avec les publications ultérieures. Dès 1880 et 1881, deux de ses mémoires portent uniquement sur le genre *Hieracium*. A partir de l'année 1885, où il publie, dans les *Comptes rendus de l'Association française pour l'Avancement des Sciences* (Congrès de Grenoble), un *Commentaire sur le genre* **Hieracium**, jusqu'à la fin de sa vie, il se consacre entièrement à ce genre critique, et si, en 1897, il publie une Note *Sur un nouveau genre de Chicoracées* [1], il faut remarquer qu'elle n'est qu'un corollaire de ses études sur les *Hieracium*. Chargé, en effet, de la révision de ce genre dans le célèbre Herbier Delessert, à Genève, Arvet-Touvet eut l'occasion, en examinant les plantes mexicaines de cette collection, de créer le genre nouveau *Crepidopsis* sur un échantillon récolté en 1888 par C.-G. Pringle et rapporté par ce botaniste

---

[1] *Annuaire du Conservatoire et du Jardin botaniques de Genève*, 1re année, 1897.

au *Hieracium Schultzii* Fries. Si, à la rigueur, on veut faire de cette plante un *Hieracium*, il faudrait le ranger dans la section *Crepidisperma* du sous-genre *Stenotheca ;* mais les caractères des akènes et des poils glanduleux militent en faveur de la création d'un genre nouveau.

Les premières publications d'Arvet-Touvet sont le résultat de ses nombreuses explorations dans les plaines et les montagnes des environs de Grenoble, dans la région du Lautaret et celle de Briançon, sur les montagnes de Villard-Saint-Christophe, à La Bérarde, au Taillefer, dans les Grandes-Rousses, au Mont Viso, au Mont Cenis, dans le Queyras, etc. ; il possède une connaissance approfondie des richesses végétales du Dauphiné, de la Savoie, de toute la région des Alpes en général. Il décrit nombre d'espèces nouvelles dans une foule de genres. La liste de ces genres, rien que dans son mémoire de 1871, pourrait paraître fastidieuse si elle n'était bien faite pour permettre de saisir l'acuité de l'esprit d'observation et d'analyse chez ce naturaliste qui en est encore à ses débuts :

Thalictrum, Ranunculus, Silene, Sagina, Cerastium, Rhamnus, Trifolium, Astragalus, Oxytropis, Hippocrepis, Onobrychis, Prunus, Potentilla, Rosa, Seseli, Laserpitium, Galium, Valeriana, Knautia, Senecio, Leucanthemum, Achillea, Cirsium, Centaurea, Saussurea, Tragopogon, Pinguicula, Primula, Gentiana, Cerinthe, Myosotis, Orobanche, Veronica, Linaria, Euphrasia, Rhinanthus, Thymus, Stachys, Teucrium, Plantago, Atriplex, Salix, Orchis, Chamæorchis, Epipactis, Narcissus, Allium, Eriophorum, Carex, Agrostis, Deschampsia, Serrafalcus.

La science ne fera certainement pas état de toutes ces espèces nouvelles : beaucoup d'entre elles, en effet, sont des disjonctions d'autres espèces, basées sur des caractères minimes ; d'autres ne sont probablement que des variétés ou des hybrides. Ainsi, son *Valeriana isophylla*, son *Pinguicula auricolor*, son *Teucrium alpinum*, pour citer des exemples, sont bien proches parents du *V. montana*, du *P. alpina* et du *T. montanum*, et ne valent pas,

semble-t-il, d'être érigés à la dignité d'espèces. D'ailleurs, l'auteur énonce lui-même, maintes fois, ses remarques dubitatives et ne cache pas la valeur assez faible des caractères de quelques-unes de ses spécifications. Fermement attaché à la tradition linnéenne, la minutie et la précision de son esprit d'analyse lui font côtoyer, sans qu'il s'en doute, pendant quelque temps, l'Ecole jordanienne dont il devait être un adversaire résolu. Mais, s'il a pu parfois attribuer une valeur spécifique à de simples caractères individuels ou à des produits hybrides, ses observations n'en ont pas moins enrichi la flore dauphinoise d'une foule de formes nouvelles. D'autre part, il n'est pas douteux qu'un assez grand nombre de ses espèces pourront être conservées ; leur diagnose latine est établie en une langue impeccable, avec clarté et avec le soin le plus minutieux.

Il a longuement étudié les *Cirsium*, trouvé quelques espèces nouvelles et augmenté la liste des hybrides connus dans ce genre. Il a découvert même deux hybrides monstrueux du *Cirsium lanceolatum* et du *Carduus nutans ;* on connaît la proche parenté des genres *Cirsium* et *Carduus,* mais il est curieux d'en constater des formes hybrides.

A propos des hybrides, notons qu'Arvet-Touvet réprouvait la nomenclature de Schiède, d'après laquelle les appellations des formes sont constituées par la réunion des noms des deux espèces conjuguées ; il donnait aux hybrides des noms particuliers comme pour des espèces ordinaires. Le principal avantage qu'il trouve à l'abandon du système de Schiède, surtout lorsqu'il s'occupera des *Hieracium*, c'est que, comme ce n'est ordinairement qu'à la longue et après de nombreuses observations qu'on est absolument sûr des parents, il s'ensuit qu'un hybride, avant de prendre le nom qui lui convient définitivement, risque d'en porter un grand nombre d'autres : l'on établit ainsi une confusion malheureuse, pleine d'une horrible cacophonie, sans aucun profit pour la Science.

Il signale aussi des hybrides de *Primula*, de *Dentaria*, de *Salix,* etc., quelques-uns nouveaux, d'autres trouvés pour la

première fois en Dauphiné comme le *Salix ambigua* Ehr. qui croît aux bords du lac de Saint-Julien-de-Ratz (Isère), et le *S. Amandæ* Anders., non encore signalé en France et qui croît au Lautaret et dans le massif du Viso. Quelques-unes des espèces créées par Arvet-Touvet ou des formes hybrides nouvelles ou signalées ont été distribuées aux botanistes par la *Société dauphinoise pour l'échange des plantes*.

Arvet-Touvet avait acquis en quelques années une connaissance si profonde de la végétation du Dauphiné qu'il eut un instant le projet de publier une Flore de cette région. Plusieurs botanistes de grand renom l'encouragent dans cette pensée ; Malinvaud, l'éminent monographe du genre *Mentha*, dans une lettre datée du 25 mai 1882, lui dit : « Je souhaite que vous donniez suite à votre projet de publier une Flore de la région que vous habitez. Votre rectitude de jugement et votre sens critique donneront toujours une grande valeur à vos divers travaux. » Cette Flore eût été certainement la continuation et la mise au point de la science moderne de la célèbre *Histoire des Plantes de Dauphiné*, de Villars. Faut-il regretter qu'Arvet-Touvet n'ait pas donné suite à son projet ? Il lui eût fallu vivre deux vies ; la sienne, qui fut assez longue, devait être remplie par l'étude ardue du genre *Hieracium*, et c'est comme spécialiste de ce groupe difficile qu'il devait apporter sa pierre importante au monument de la Science.



Dès le début de ses études botaniques, mais surtout quand il fut engagé dans l'investigation des formes inextricables du genre *Hieracium*, Arvet-Touvet, dont l'esprit philosophique était très aiguisé, se trouva aux prises avec les difficultés de la notion de l'espèce. La façon dont on conçoit l'espèce a une importance capitale en systématique, et le même sujet d'études sera traité différemment et donnera des résultats dissemblables suivant qu'il sera envisagé du point de vue polygéniste ou monogéniste. Arvet-Touvet se trouva, en effet, en présence des deux écoles dont

l'antagonisme a rempli la science de discussions passionnées pendant de longues années et qui continuent encore à diviser les naturalistes. A laquelle se ralliera-t-il ? Sera-ce à celle de Linné que les de Jussieu, les de Candolle, les Cuvier ont appuyée de leur autorité et qui croit à la multiplicité des espèces de création spéciale et à leur fixité ? Sera-ce à celle qui, à la suite de Lamarck, de Geoffroy Saint-Hilaire et surtout de Darwin, professe l'origine commune d'espèces instables en voie de perpétuelle transformation et constitue l'école transformiste ou évolutionniste ? Tout de suite il s'attacha d'une manière raisonnée à la croyance linnéenne, et sa ferveur pour elle devait augmenter avec l'âge et à mesure qu'il avançait dans la connaissance de la Nature. Il regardait, comme Boissier, les espèces : « *non comme des conceptions arbitraires de l'esprit humain, mais comme des créations sorties à des époques diverses de la puissante main de Dieu, ne pouvant se transmuer l'une en l'autre, mais souvent variables dans des limites plus ou moins étendues, quelquefois difficiles à tracer, mais qui toujours existent et qu'elles ne dépassent jamais.* » Il aimait à répéter, comme profession de foi, cette phrase du célèbre auteur du *Flora orientalis* [1].

On sait comment Alexis Jordan, animé de convictions théologiques très particulières, fit dévier l'école de Linné en un système funeste à la botanique par son aboutissement au morcellement exagéré des types linnéens, à ce que Planchon a appelé la pulvérisation des espèces. Le système jordanien, purement métaphysique, que quelques-uns de ses adeptes ont poussé jusqu'à l'absurde, démembre les types linnéens qu'il considère comme des assemblages de formes spécifiques distinctes, irréductibles les unes aux autres, susceptibles de se reproduire héréditairement. Dans ce système, l'espèce linnéenne est considérée, en somme, comme un genre d'ordre inférieur ; chaque

---

[1] Boissier, *Flora orientalis*, Préface, p. XXXI.

forme correspond à une idée créatrice invariable et éternelle ; les variétés n'existent pas, il n'y a que des espèces immuables. Ce système, appliqué déjà par Jordan lui-même à ce genre *Hieracium* qui va devenir le champ d'études de prédilection d'Arvet-Touvet, avait conduit à la création d'un nombre considérable d'espèces qui ne sont que des formes accidentelles sans valeur pour la botanique systématique, et avait rendu presque inabordable l'étude de ce genre critique. Arvet-Touvet combattit vigoureusement les idées du jordanisme. On voit cependant, en parcourant son œuvre, qu'au début il eut à lutter contre sa propre tendance à la fragmentation exagérée des espèces ; mais bien vite ses idées se modifient dans le véritable sens linnéen ; il sent que le moyen de garder une sage mesure et de discerner les caractères spécifiques doit consister, avant tout, dans la subordination des caractères que les jordaniens comptent sans les peser. Pour la variabilité des espèces, il partage entièrement la manière de voir de Duval-Jouve[1] et de Planchon[2] dont la brillante dialectique avait déjà porté le coup fatal au système du jordanisme.

Mais la pensée linnéenne a subi diverses interprétations. Certains naturalistes ont cru trouver dans Linné la conception de la variabilité de l'espèce, l'idée que l'espèce n'est pas une entité réelle en nature, mais représente une collectivité de formes affines dans le sens évolutionniste. Arvet-Touvet est énergiquement opposé à cette opinion et son avis était partagé par son vieil ami l'éminent professeur italien Saverio Belli, qui, en 1901, dans un magistral mémoire, a exposé ses idées sur la réalité des espèces en nature[3]. Pour Arvet-Touvet, Linné n'a

---

[1] Duval Jouve. Des comparaisons histotaxiques et de leur importance dans l'étude critique des espèces végétales (*Mém. Acad. sc. et lettr. de Montpellier*, t. VII, 1870).

[2] J.-E. Planchon. Le morcellement de l'espèce en Botanique (*Revue des Deux-Mondes*, 1874).

[3] Saverio Belli, Observations critiques sur la réalité des espèces en nature au point de vue de la systématique des Végétaux. Turin, 1901.

jamais eu la conception philogénétique de l'espèce. *Naturæ opus est species,* disait Linné ; l'espèce n'est pas une forme idéale, une abstraction de l'esprit humain, mais une réalité en nature. Arvet-Touvet n'accepte pas que l'on puisse nier la réalité de l'espèce et n'admettre que la réalité de l'individu, comme le font beaucoup de naturalistes. Dans une lettre à Saverio Belli (26 avril 1899) il s'exprime ainsi :

L'essence du transformisme, ce qui le caractérise exclusivement, c'est précisément le rapport génétique qu'il prétend établir entre les espèces à l'époque actuelle, et c'est précisément et uniquement ce que je nie d'une manière formelle et ce contre quoi je m'insurge comme étant la cause principale du gâchis dans lequel l'histoire naturelle se débat ; c'est la raison pour laquelle je n'admets point les sous-espèces, c'est-à-dire les espèces qui seraient en voie de formation.

Vous me dites : « Mais vous admettez bien des sous-genres, donc vous êtes transformiste, vous aussi. » Mais entre le genre et l'espèce, il y a un abîme ! L'espèce seule existe dans la Nature, et elle est la base de toute l'histoire naturelle ; le genre n'existe pas, ou, pour mieux dire, n'existe qu'artificiellement, de même que les familles et les sous-familles, les tribus et les sous-tribus, et pour aider nos faibles yeux à mieux reconnaître les espèces ! Et c'est à cette confusion, précisément, que se reconnaissent le mieux les transformistes : ils ne voient dans les espèces, dans les genres, dans les familles, que des groupes de dignité différente et passant successivement les uns dans les autres.

Arvet-Touvet, comme son ami Belli, admet des groupes réellement existants en nature qu'il appelle espèces et qui peuvent se présenter sous diverses grandeurs. Les espèces sont taxinomiquement indivisibles ; au-dessous d'elles, il n'y a uniquement que des variétés au sens linnéen du mot. John Briquet, l'éminent directeur du Conservatoire et du Musée botaniques de Genève, voit dans ces croyances une véritable école, inaugurée par Kerner, et qu'il nomme le néo-jordanisme[1]. Pour Arvet-Touvet, c'est purement et simplement la vraie tradition linnéenne ; il prétend rester dans les limites réelles de cette tradition, tout en modifiant, quand il le faut, à l'exemple de Vil-

---

[1] John Briquet, Observations critiques sur les conceptions actuelles de l'espèce végétale au point de vue systématique.

Tirage à part d'une Notice faisant partie de la Préface du vol. III (fascicule 1) de la *Flore des Alpes maritimes* de Burnat.

lars et d'autres grands botanistes, les limites des groupes définis par Linné, à mesure que la science progresse dans la connaissance de ces groupes.



Le problème de l'espèce préoccupe, avons-nous dit, Arvet-Touvet dès l'époque de sa première ferveur botanique. Sa seconde publication, qui date de 1872, est même un *Essai sur l'espèce et les variétés, principalement dans les Plantes.* A cette époque, l'école jordanienne battait son plein, professant que : « l'espèce est tout ce qui se conserve assez invariablement distinct par la reproduction et par la culture, fût-ce même avec des caractères à peu près imperceptibles. » Arvet-Touvet, tout en exprimant avec beaucoup de modestie son peu de science et d'expérience, sans prétendre avoir la témérité de trancher la question entre deux écoles, déclare cependant qu'il se range hardiment parmi les partisans du système linnéen. Il expose ses principales raisons, et il fait des efforts pour s'assurer des véritables limites de l'espèce végétale. Pour cela, il interroge les groupes d'êtres les plus élevés. Ainsi il se demande : qu'est-ce que l'homme au point de vue de l'espèce ? C'est un être réunissant sous un même type plusieurs races distinctes en apparence, constantes par la reproduction, de telle sorte que, si on ne les croise pas, elles se reproduisent avec leurs caractères différentiels, mais (et c'est là le point capital selon l'auteur) capables, par le croisement, de reproduire des êtres bien organisés, ayant tous les caractères du type, et *pouvant se reproduire eux-mêmes.* De l'homme il passe aux animaux et il trouve aisément, dans les espèces que tout le monde reconnaît comme telles, les mêmes proportions, les mêmes rapports. Les principes sont évidemment les mêmes dans les plantes et il propose la définition générale suivante de l'espèce :

Un être pouvant réunir plusieurs formes ou races plus ou moins distinctes les unes des autres, mais qui, par leur croise-

ment, produisent des êtres ayant tous les caractères du type, et capables de reproduction.

Et comme corollaires pour la Botanique :

Deux plantes qui, par leur croisement, produisent une autre plante ou hybride capable de se reproduire elle-même, ne sont pas deux espèces.

Deux plantes qui, par leur croisement, produisent une autre plante ou hybride incapable de se reproduire elle-même, sont deux espèces.

Avec se sytème, la plupart des espèces de création moderne, et même quelques-unes des anciennes, disparaissent pour devenir des variétés ; mais la science y gagnerait. Seuls les spécificateurs y perdraient, dit Arvet-Touvet.

L'étude des hybrides mieux comprise est encore de nature, pense l'auteur, à rendre au genre ses limites véritables, telles, du reste, que les avait presque toujours établies, guidé par son seul génie, l'immortel Linné.

On pourrait essayer, dit Arvet-Touvet, de partager les hybrides en trois ordres :

1° Hybrides fertiles ;

2° Hybrides stériles, mais ne manquant d'aucun caractère apparent essentiel à un être naturel ;

3° Hybrides monstres stériles et manquant d'un caractère apparent essentiel à un être naturel ; et dire, mais après expérience :

Deux plantes produisant par le croisement une hybride du premier ordre, sont deux variétés d'une même espèce ;

Deux plantes produisant par le croisement une hybride du deuxième ordre, sont deux espèces du même genre ;

Deux plantes ne pouvant produire par le croisement qu'une hybride du troisième ordre, sont d'un genre différent, ces deux genres pouvant au reste être de la même famille ou d'une famille différente.

De ces trois ordres d'hybrides, le second seul, dit l'auteur,

nous paraît digne d'intéresser les botanistes et de prendre rang à côté des espèces ; les deux autres peuvent être constatés, mais ne doivent pas, à son avis, être étudiés dans une Flore.

Enfin, pour compléter ce système, Arvet-Touvet envisage les variétés, qui lui paraissent de trois, à la rigueur même de quatre sortes :

1° Variétés propres, races primitives, constantes ou assez constantes par la reproduction, à moins de croisement ;

2° Variétés propres, races créées par l'homme ou le hasard au moyen du croisement des races primitives, constantes ou assez constantes par la reproduction, à moins d'un nouveau croisement ;

3° Variations ne résistant pas à une longue culture et ne se transmettant pas par la reproduction au delà d'une ou deux générations ;

4° Lusus.

On a fait des espèces des trois premières sortes de variétés ; nous ne devons pas désespérer, dit l'auteur, d'en voir faire de la quatrième.

Ce système, dit Arvet-Touvet en terminant, est établi sur ce principe qu'il faudra bien renverser, si l'on veut atteindre le système lui-même : les espèces sont des êtres réellement distincts qui se perpétuent sous un type fixe et incommunicable, de telle sorte qu'on ne les a jamais vus et qu'on ne les verra jamais se reproduire en passant les uns dans les autres.

Ces définitions, on le voit, ne pourraient que rarement rendre des services dans la pratique, car elles nécessiteraient une expérimentation en général de longue durée, mais elles ont une réelle valeur théorique, philosophique, qui nous fixe sur la pensée d'Arvet-Touvet relativement à la question de l'espèce.

Arvet-Touvet était donc un pur disciple de Linné. C'est avec l'esprit de la méthode linnéenne qu'il aborde l'étude du formidable genre *Hieracium* à laquelle il a consacré presque un demi-siècle d'efforts continus.

CHAPITRE II

Les HIERACIUM et les difficultés de leur étude.
Division en trois périodes de l'œuvre hiéraciologique d'Arvet-Touvet.
La méthode de ce botaniste.

Pour comprendre l'œuvre fondamentale d'Arvet-Touvet, il est utile de jeter un rapide coup d'œil sur le groupe des plantes qui ont constitué ses études préférées : ce sont les Epervières. Beaucoup de ces plantes sont très répandues autour de nous et il n'est pas nécessaire d'être botaniste pour reconnaître l'Epervière piloselle ou bien l'Epervière des murailles. On connaît aujourd'hui un nombre immense d'Epervières ; la vieille Botanique ne considérait qu'un petit nombre d'espèces de l'*Herbe d'Esperrier* ainsi nommée : « pourceque l'on dit que les Esperviers, qui s'appellent en grec ἱέρακες, s'éclaircissent la veuë avec le suc de cette herbe[1]. » Cette herbe était le Ἱεράκιον des Grecs, le *Hieracium* des Latins, et ce dernier nom devint celui du genre avec Tournefort, puis Linné. Ce genre de Composées-Chicoracées est voisin des *Crepis* et des *Andryala*. Nous reproduisons ici une planche de l'*Histoire des Plantes de Dauphiné*, de l'illustre Villars, représentant le *Hieracium Halleri* Vill. (*H. alpinum* L.) répandu dans une grande partie des Alpes du Dauphiné et de la Savoie, et le *H. pulmonarioides* Vill. qui croît dans une grande partie des Alpes de France, de Suisse, d'Italie, d'Autriche, etc.

Les *Hieracium* croissent en Europe, dans l'Asie tempérée, dans toutes les régions méditerranéennes, en Afrique septentrionale et australe, dans l'Amérique du Nord, dans la région andine et

---

[1] Dalechamp, *Hist. gén. des Pl.*, trad. par Jean Des Moulins, p. 480.

extra-tropicale de l'Amérique du Sud. Beaucoup de ces plantes sont communes partout, d'autres sont localisées dans certaines régions. Les travaux d'Arvet-Touvet ont bien fait ressortir que les Alpes et les Pyrénées sont, en Europe, les principaux centres de dispersion du genre et que le nombre de ces espèces, dans ces massifs montagneux, est, ce qu'est ailleurs et particulièrement dans les pays du Nord, le nombre extraordinaire des formes et variétés d'un petit nombre d'espèces. Freyn, un hiéraciologue autrichien, lié avec Arvet-Touvet, qui a longuement étudié les Sudètes, a mis en relief la richesse en *Hieracium* de cette chaîne de montagnes qui possède, en sus des formes répandues un peu partout, bon nombre d'espèces propres à chacun des six massifs principaux qui la composent.

L'étude de ce genre présente de grandes difficultés, on peut même dire des difficultés presque insurmontables.

A part quelques très rares exceptions d'espèces invariables ou se transformant très peu, comme le *Hieracium staticifolium* Vill. et le *H. glaciale* Lachen., presque toutes offrent un polymorphisme extrême et désespérant. Ainsi, les *H. murorum* L., *vulgatum* F., *boreale* Fr., *umbellatum* L., *rigidum* Hartm., *lanceolatum* Vill., *heterospermum* Arv.-Touv. présentent des formes si nombreuses que c'est par centaines que jordaniens et darwiniens peuvent facilement les diviser, les premiers comme espèces immuables, les seconds comme espèces en voie de formation. Pour le *H. boreale*, par exemple, chaque bois, chaque station a sa forme particulière et il est impossible, dans un ouvrage descriptif, de songer à en donner même la simple énumération.

Les formes hybrides qui, dans ce genre, paraissent être très nombreuses, viennent aussi compliquer son étude. Elias Fries, l'illustre botaniste, le grand monographe du genre *Hieracium* avant Arvet-Touvet, avait négligé ce facteur important de l'hybridité, difficile à mettre en œuvre, mais dont il faut tenir compte pourtant pour saisir les véritables limites des espèces ; d'autres botanistes qui se sont occupés des *Hieracium* ont, au

contraire, exagéré l'influence de ce facteur. Il paraît incontestable que la plupart des hybrides, dans les *Hieracium*, conservent un reste de fertilité, au moins pour la première génération ; de là des difficultés immenses pour les reconnaître, pour les distinguer des types et de leurs variétés [1].

Une autre grande difficulté pour la distinction des espèces, c'est l'extraordinaire uniformité des caractères distinctifs ; ces caractères sont d'ailleurs ceux de tout le groupe même des Chicoracées. Les caractères saillants, dominants, font défaut. Des botanistes bons connaisseurs des *Hieracium* ont même prétendu que, pour cette dernière raison, l'application des procédés linnéens à ce genre était impossible. Bien des espèces, et des plus incontestables, ne se distinguent que par des caractères tous très peu saillants pris isolément ; c'est dans ce genre, plus que dans tout autre genre polymorphe comme les genres *Rubus*, *Rosa*, *Mentha*, *Salix*, *Atriplex* ou autres, qu'on peut dire, avec Linné, cette phrase qu'Arvet-Touvet aimait à répéter : « *Character non facit speciem sed species characterem.* »

A cause de ces raisons principales, la notion de l'espèce ne peut être mise en lumière qu'après une observation extraordinairement patiente et subtile, non seulement d'un *Groupe* ou d'une *Section*, mais même de tous les Groupes et de toutes les Sections et sur des échantillons de provenances très variées. Dans une monographie régionale du genre, pour dégager les types de premier ordre, pour les séparer des formes secondaires, des variétés et des hybrides, pour grouper ensuite par catégories d'affinités toutes ces unités de valeurs diverses, il faut acquérir la connaissance complète de l'ensemble du genre et suivre dans

[1] Une autre grande difficulté provient du phénomène de l'*apogamie*, de découverte relativement récente chez les *Hieracium*, et qu'Arvet-Touvet a peut-être ignoré. Des recherches de S. Murbeck (1904), de Juel (1905), etc., ont montré que dans certaines Composées la cellule oosphère se développe directement en un embryon. Chez les *Hieracium*, de semblables constatations ont été faites, lire notamment : C.-H. Ostenfeld, Castration and Hybridisation Experiments with some Species of *Hieracia* (*Særtryk af Botanisk Tidsskrift*. 27 Bind. 3 Hæfte, Kobenhavn, 1906).

leur aire entière les divers types auxquels se relient ceux de la flore spéciale que l'on étudie.

L'étude de ce genre prodigieusement litigieux présente donc des difficultés extrêmes contre lesquelles Arvet-Touvet se trouvait aux prises après de longues années de labeur, comme au premier jour. Glanons ces quelques phrases, par exemple, dans ses lettres à Saverio Belli :

..... Je vois avec grande satisfaction que vous ne vous laissez point rebuter par les complications et extrêmes difficultés d'un genre critique par excellence, qui nous déroute à chaque pas et qui, même après de longues études, nous paraît encore presque impénétrable sur bien des points par la difficulté de trouver et de montrer des caractères absolument fixes et certains. Ils existent cependant, car il faut bien supposer que ces plantes ont été *ordonnées* comme toutes les autres et qu'elles ne sont *diaboliques* que pour nos faibles yeux ! Pour ce qui me concerne, j'avoue bien sincèrement la faiblesse des miens, à tel point que je ne suis nullement surpris des confusions qui peuvent m'échapper et des contradictions qui doivent en résulter (7 juin 1897).

On sent là l'esprit dominé et conduit avant tout par le dogme linnéen.

A propos de riches matériaux qu'il a recueillis dans les Pyrénées de l'Ariège et dans la République d'Andorre et qu'il est en train d'étudier, il dit, dans une lettre du 30 octobre 1898 :

..... Ces matériaux sont très intéressants. Il y en a, comme toujours et peut-être plus que jamais, qui sont d'une difficulté inouïe et qui paraît au premier abord absolument insurmontable. Que de temps, que de temps, il va falloir pour porter un peu de lumière, si possible, dans cet assemblage de formes ! pour trouver les liens cachés qui les réunissent, ou les différences, non moins difficiles à découvrir, qui les séparent réellement ! Quel fil d'Ariane peut être comparé à celui qui doit conduire le botaniste dans les arcanes de ce genre admirable quoique d'une obscurité et d'une difficulté vraiment diaboliques et qui le font proclamer inabordable et même irrationnel par les botanistes du plus grand mérite !

Avant Arvet-Touvet, les *Hieracium* avaient fait déjà l'objet d'importants travaux comme ceux d'Auguste Monnier[1], ceux d'Adolphe Scheele[2] sur les *Hieracium* d'Espagne et des Pyré-

---

[1] Auguste Monnier, Essai monographique sur les *Hieracium* et quelques genres voisins. Nancy, 1829.

[2] Adolphe Scheele, *Revisio Hieraciorum hispanicorum et pyrenaicorum*, 1862-63.

nées, ceux de Grisebach [1], et surtout ceux de Fries [2] qui a traité, en une célèbre monographie, des Epervières du monde entier. Dans des travaux généraux, le genre avait été traité de main de maître dans le *Prodromus* de de Candolle, et surtout dans la *Flore* de Grenier et Godron [3]. Longtemps auparavant, pour le Dauphiné, l'illustre Villars [4] avait traité ce genre d'une façon magistrale et l'avait enrichi de ses découvertes nombreuses.

Malgré ces travaux qui étaient des guides fondamentaux, peu de botanistes osaient joindre le genre *Hieracium* à leurs études floristiques ou s'y spécialiser en monographies locales. Les écrits de Boreau [5] et de Jordan [6] les avaient rebutés de cette étude, parce que ces savants n'avaient pas su établir une hiérarchie naturelle et qu'ils plaçaient toutes les espèces sur le même rang. Très habiles dans l'art de l'analyse, ils avaient été impuissants à constituer des groupes sans lesquels la botanique descriptive devient un chaos incompréhensible.

Avec Arvet-Touvet se lève une aurore nouvelle pleine de promesses. Vers l'année 1870, il se met à la besogne qu'il n'abandonnera qu'avec la vie, en 1913. Il a compris tout de suite que la connaissance des *Hieracium* est encore très incomplète, que la systématique de ce genre n'est pas encore assise sur des bases scientifiques rigoureuses et exactes ; il va consacrer son existence à tenter de débrouiller le chaos qui règne dans ce compartiment de la création végétale. Il sent les difficultés de la tâche qu'il s'impose, mais il s'y attaque hardiment, et au bout d'une vingtaine d'années, dans une lettre à l'éminent botaniste

---

[1] A. Grisebach, *Commentatio de distributione Hieracii generis per Europam geographica*. Gottingæ, 1852.

[2] Elias Fries, *Symbolæ ad historiam Hieraciorum*. Upsaliæ, 1848. — *Epicrisis Generis Hieraciorum*. Upsaliæ, 1862.

[3] Grenier et Godron, Flore de France, 1850.

[4] Villars, Histoire des Plantes de Dauphiné, 1789. — Précis d'un Voyage botanique, 1812.

[5] Boreau, Flore du Centre, 3e éd.

[6] Jordan, Observations sur plusieurs plantes nouvelles, rares et critiques, 1846-49, et autres publications.

italien déjà cité plus haut, faisant allusion aux difficultés qu'il rencontre, il écrivait ces lignes où percent sa foi religieuse, sa croyance scientifique et son espoir d'arriver à jeter la lumière dans ce chapitre obscur :

Je vous assure que, malgré ces difficultés, ou peut-être à cause de ces difficultés, cette étude pour certains tempéraments comme le mien est pleine de charmes. Depuis bientôt vingt ans que je l'ai commencée, je n'ai cessé un seul instant de m'y attacher, et je puis affirmer que ce genre n'est pas sorti d'une autre main que les autres et que les difficultés qu'il présente, pour être grandes et même très grandes, ne sont pourtant point insolubles ! Beaucoup le proclament un genre inextricable sans fond ni rives, et moi je le proclame un beau et magnifique genre soumis à des lois aussi invariables que variables sont ses formes.

Les travaux incomparables de Villars, qui, malgré le temps, jouissaient d'une si juste autorité, qui semblaient avoir épuisé les richesses de la flore du Dauphiné, laissent cependant à Arvet-Touvet un champ fécond à explorer. Il fouille les plaines et les monts de cette province, puis il étend ses investigations à toute la région alpine. Ce sont ensuite les Pyrénées et l'Espagne où il va faire, en maints voyages, de riches moissons d'Epervières.

De bonne heure ses écrits sont connus et appréciés des quelques spécialistes français et étrangers et de tous les botanistes en général. Parmi ses savants correspondants de la première heure, citons Loret et Saint-Lager ; donnons une mention particulière au hiéraciologue J.-F. Freyn, de Prague, qui a entretenu avec Arvet-Touvet une active correspondance scientifique. Pendant plusieurs années, il envoya au botaniste de Gières de nombreux matériaux d'étude ; en 1894, notamment, il lui fit l'envoi, en vue de sa révision, de tout son herbier d'*Hieracium*, collection très importante contenant des spécimens d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, d'Allemagne et de Scandinavie, d'Angleterre et aussi d'Italie et de France. Freyn, qui est de l'école de Fries, avait donc tout ce qu'il fallait pour s'entendre avec Arvet-Touvet. L'illustre Fries, l'auteur de l'*Epicrisis Generis Hieraciorum*, ouvrage qui servit de premier guide à Arvet-Touvet, était déjà fort âgé ; il n'avait plus

que peu de temps à vivre. Arvet-Touvet put cependant encore recevoir de lui des conseils précieux, des communications de matériaux, lui soumettre ses premiers travaux et les voir apprécier, d'une manière flatteuse, par ce grand botaniste. La correspondance en latin entre ces deux savants se distinguait autant par l'élégance du style que par son intérêt scientifique. Arvet-Touvet ne tarde pas à devenir le maître incontesté des hiéraciologues ; de tous côtés, les botanistes lui soumettent leurs récoltes, leurs herbiers, dont il étudie, révise, détermine les échantillons. Les Muséums et Universités de divers pays s'adressent à lui pour la révision de leurs collections. Par ces moyens, il acquiert la connaissance des Epervières du monde entier et il arrive ainsi à embrasser toute l'étendue de ce genre critique et à en comprendre l'harmonie.

Parmi ses nombreux correspondants scientifiques, il noue quelques amitiés fidèles, dont deux particulièrement vives devaient être le soutien moral et l'encouragement de sa vie : c'est l'amitié du professeur Saverio Belli [1], un éminent hiéraciologue dont nous avons déjà plusieurs fois cité le nom, honneur de la science italienne, et celle de Gaston Gautier [2], de Narbonne, botaniste de grande valeur, hiéraciophile, agronome éminent, qui était le frère de notre illustre chimiste français Armand

---

[1] Le professeur docteur Saverio Belli, après avoir été assistant à l'Institut de Botanique de l'Université royale de Turin, devint, en 1902, professeur de botanique, directeur de l'Institut de Botanique et du Jardin botanique à l'Université de Cagliari, en Sardaigne. Il a publié de nombreux travaux, notamment sur les genres *Trifolium* et *Hieracium*.

[2] Gaston Gautier, né à Narbonne le 10 avril 1841, décédé dans cette ville le 7 octobre 1911. Agronome, botaniste, minéralogiste. Comme agronome, il a puissamment contribué, par ses travaux, à la richesse viticole de la région narbonnaise. Comme botaniste, outre ses travaux en collaboration avec Arvet-Touvet, on lui doit notamment : le *Catalogue raisonné de la Flore des Pyrénées orientales*, le *Catalogue de la Flore des Corbières;* le *Massif du Laurenti* (Pyr. franç.), le *Capsir* (Pyr. orient.), ces deux dernières publications en collaboration avec Timbal-Lagrave. Comme géologue et minéralogiste, il a étudié les affleurements triasiques des Corbières, en collaboration avec son frère Armand Gautier, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

Gautier. Il est curieux de constater que la grande affection qui lia Arvet-Touvet et Belli devait s'exercer uniquement, mais d'une manière incessante, par une correspondance de plus de vingt-cinq ans et que les deux amis ne se virent jamais. Le professeur Belli, nous l'avons dit en commençant, nous a communiqué les lettres qui lui furent écrites par son ami ; nous avons, d'autre part, trouvé dans les papiers d'Arvet-Touvet de nombreuses lettres de Belli. Toutes ces lettres reflètent la haute science, l'âme élevée et le grand cœur des deux savants. L'amitié de Gaston Gautier, du même degré d'élévation, fut en outre, pour Arvet-Touvet, une amitié tutélaire et bienfaisante. Gaston Gautier collabora pour une certaine part, ainsi que nous le verrons, aux travaux d'Arvet-Touvet ; il vint le visiter plusieurs fois à Gières, et plusieurs fois ensemble ils explorèrent les Pyrénées et l'Espagne.



L'œuvre d'Arvet-Touvet comme hiéraciologue peut se diviser, d'une façon très naturelle, en trois périodes d'inégale durée.

La première période commence en 1871 et prend fin, au bout de dix-sept ans, en 1888. Elle est couronnée par son ouvrage sur les *Hieracium des Alpes françaises ou occidentales de l'Europe.*

Dans la seconde période, à partir de 1888, il continue l'étude des *Hieracium* de France, mais son effort principal est consacré à ceux des Pyrénées et d'Espagne. Cette période qui va jusqu'en 1908, qui dure donc vingt ans, comprend les douze années (1897-1909) consacrées à la publication du *Hieraciotheca Gallica et Hispanica.*

La dernière période, très courte, qui ne dure que cinq ans (1908-1913) est employée à l'élaboration du *Hieraciorum præsertim Galliæ et Hispaniæ Catalogus systematicus,* le grand ouvrage qui est l'aboutissement du labeur de près d'un demi-siècle.

Notre but est d'exposer sans critique et d'une manière impartiale l'œuvre de ce botaniste ; nous allons esquisser chacune des périodes de cette œuvre, après quelques mots rapides sur la méthode de l'auteur.

Nous avons dit combien la grande uniformité des caractères distinctifs rend difficile l'étude des *Hieracium*. Il est évident que pour l'établissement et la subordination rationnelle des nombreuses divisions de divers ordres qui constituent le genre, le botaniste est obligé de faire appel, de proche en proche, à l'ensemble des caractères de la plante ; mais pour l'établissement de l'espèce, l'opinion des hiéraciologues sur le choix des caractères les plus importants à considérer a varié. Ainsi, en 1829, A. Monnier considérait les caractères tirés des diverses parties de la fructification comme les plus importants et les plus sûrs pour distinguer les espèces entre elles ; les caractères tirés de l'aigrette, du clinanthe, du péricline, etc., venaient ensuite. Arvet-Touvet s'attachait surtout et par dessus tout à l'observation du péricline dans sa forme et dans sa grandeur relative, à celle du réceptacle, et à la structure des poils. La nature des poils — et non leur abondance ou leur rareté — est considérée par lui comme un des caractères les plus constants et, par suite, les plus solides à considérer. Au bout de quelques années d'étude, semblant regretter de n'être point un peu micrographe, il disait qu'il était persuadé qu'à l'aide du microscope l'on arriverait à reconnaître, par les poils seuls, la plupart des vraies espèces. Tous les autres caractères étaient considérés par lui comme fallacieux et trompeurs. Ainsi, dans une lettre adressée à Gaston Gautier, le 8 mai 1909, il disait :

Dans ce terrible genre, nous devons nous défier par-dessus tout, comme de la cause la plus fréquente d'erreurs, de ce que l'on appelle la similitude de port ; c'était là le grand *dada* de Timbal-Lagrave, et vous savez où cela l'a conduit !

Nous avons dit aussi que les phénomènes d'hybridité venaient compliquer singulièrement la recherche des véritables limites de l'espèce chez ces plantes. Dans ses premières publications,

Arvet-Touvet insiste beaucoup sur ce point, faisant remarquer qu'il a été presque entièrement méconnu par les botanistes qui l'ont précédé, et spécialement par ceux de l'école linnéenne. On sait combien est délicate la caractérisation d'une forme hybride, combien est difficile le discernement du rôle des deux parents dans l'hybridation, en dehors de l'expérimentation directe qui seule peut conduire à la certitude. Arvet-Touvet a apporté, dans la recherche des faits d'hybridité, l'esprit d'analyse le plus fin et le plus sagace. Cependant, quoiqu'il y ait pris garde, il n'a pu toujours se préserver de toute exagération. Dans ses premiers travaux, il accuse une tendance à attribuer un trop grand nombre de formes à l'hybridité. Peu à peu il revient à une plus juste appréciation des faits et se charge lui-même, avec la meilleure grâce du monde, de rectifier ses erreurs, de retoucher ses diagnoses. De même, par excès d'analyse, dans ses premiers travaux il exagère le principe linnéen et se laisse séduire par cette école jordanienne dont il devait être l'ardent adversaire. Et il avoue lui-même, dans la préface de sa *Monographie des* **Pilosella** *et des* **Hieracium** *du Dauphiné*, de 1873, faisant allusion à ses premières publications, qu'il aura de sérieux amendements à leur apporter et qu'il s'exécutera de bonne grâce.

Enfin, dans ses premiers travaux, l'auteur place toutes les espèces sur le même rang, n'effectue pas le triage des formes de valeurs diverses qui existent dans chaque section du genre. Vers 1888, à la fin de la première période de son œuvre, arrivant à une connaissance déjà très étendue de son sujet, il commence à considérer des types spécifiques de valeurs différentes et à mettre de la subordination dans le rangement des divers éléments du genre.

Ceci dit, suivons d'un pas rapide notre botaniste dans son œuvre.

CHAPITRE III

Première période de l'œuvre hiéraciologique d'Arvet-Touvet. Étude des HIERACIUM du Dauphiné et des Alpes françaises.

Les premières publications d'Arvet-Touvet (1871, 1872) contiennent la description d'un certain nombre de formes d'*Hieracium* du Dauphiné. Ainsi qu'il le dit lui-même, c'est la simple description de quelques plantes « en passant et telles que le hasard les lui fait rencontrer » et il ne veut donner lui-même à ces premiers écrits aucune importance. Ce sont d'abord deux premières listes d'*Hieracium* dans lesquels il ne voit guère que des formes hybrides et appartenant aux sections *Pilosellina*, *Cymella* du sous-genre *Pilosella*, et aux sections *Aurella*, *Cerinthoidea*, *Andryaloidea*, *Oreadea*, *Vulgata* des *Archieracium* selon le système de Fries. Sur 24 premières espèces signalées par lui comme nouvelles, 10 seront plus tard maintenues d'une manière définitive : quelques-unes, non plus comme hybrides, mais comme espèces légitimes généralement de second ordre ; d'autres seront maintenues comme hybrides. Il établit notamment le *Hieracium Armerioides*, voisin du *H. glanduliferum* Hoppe, qu'il soupçonna d'abord être un hybride et qu'il considéra plus tard comme espèce légitime de premier ordre.

En 1873, les matériaux recueillis par Arvet-Touvet sont assez considérables pour lui permettre de commencer la publication d'une *Monographie des* **Pilosella** *et des* **Hieracium** *du Dauphiné*, qu'il continuera, en 1876, par deux suppléments. Dans ce travail, il essaye d'élever à la dignité de genre le sous-genre *Pilosella* de Fries ; il trouve un puissant motif de séparer génériquement les *Pilosella* et les *Hieracium* dans ce fait qu'il croit qu'il n'existe pas d'hybrides entre les plantes de ces deux groupes, fait qui vient appuyer, au point de vue du genre, les

idées qu'il a exposées dans le travail antérieur que nous avons rappelé plus haut.

Les formes de *Hieracium* étudiées se répartissent dans les divisions *Phyllopoda* et *Aphyllopoda* à la manière du *Prodromus* de de Candolle, qu'il traite comme sections, et auxquelles il ajoute la section *Subaphyllopoda* découpée de la dernière. Il signale ou décrit, dans cette Monographie, près de 150 espèces avec de nombreuses formes et variétés, dont une cinquantaine de nouvelles auxquelles il attache son nom, ainsi qu'à un grand nombres de formes secondaires. Mais il considère la plupart de ces espèces comme des hybrides, les espèces véritables et légitimes qui restent à découvrir doivent être, pense-t-il, très rares, après les travaux des savants qui, en Europe et en France, ont déjà étudié les *Hieracium*. Or, nous avons dit plus haut qu'il avait beaucoup exagéré la part de l'hybridité dans les espèces des *Hieracium*. Mais même dans les formes qu'il considère comme hybrides, il s'en trouve de très remarquables qui, par leurs caractères tranchés, s'éloignent visiblement des types connus. Il soumet d'ailleurs toutes ces formes à l'examen du célèbre Fries qui porta sur elles le jugement le meilleur, comme on peut en juger par la phrase suivante détachée d'une de ses lettres : « *Plurimæ a te missæ species mihi ignotæ et præcipue plures hybridæ dictæ valde insignes ; harum rationes ab autopta tantum in loco natali dijudicari possunt. Equidem facile fingerem nonnullas esse autonomas species, alias potius varietates.* »

Si l'on suit le sort, dans les travaux ultérieurs d'Arvet-Touvet ou dans ceux des hiéraciologues contemporains, de toutes ces formes nouvelles décrites dans ces premières publications, on voit que quelques-unes seulement n'ont pas laissé de traces, quelques autres ont prêté à discussion et ont été différemment interprétées, mais la plupart ont été maintenues ou adoptées : quelques-unes, sur lesquelles Arvet-Touvet hésitait comme espèces ou variétés, ainsi qu'un certain nombre d'hybrides, sont devenues des espèces légitimes de deuxième ou de troisième ordre; un certain nombre d'hybrides ont été maintenus comme tels.

D'autres espèces, plus tard, dans le *Catalogus,* ont eu un sort des plus honorables : ainsi le *Hieracium heterodon* est devenu le type de la section des *Heterodonta* Arv.-T. dans le sous-genre *Archieracium ;* le *H. thapsoides* devient le type du groupe *Thapsoidea* A.-T. dans la section *Andryaloidea* Koch. Le *H. rapunculoides* devient le type du groupe *Rapunculina* A.-T. dans la section *Prenanthoidea* Koch.

Les *Hieracium viride, cærulaceum, parcepilosum, lactucifolium, viscosum, heterospermum, subalpinum* resteront plus tard comme espèces de premier ordre.

Outre les espèces ci-dessus, citons parmi les plus remarquables de celles établies par Arvet-Touvet dès cette époque et appartenant à la flore dauphinoise :

Les *Pilosella biflora, Faurei, Smithii, aurantiacoides, caricina.*

Les *Hieracium calycinum, Pamphilii, Callianthum, Dasytrichum, ustulatum, Armerioides, urticaceum, Thapsifolium, Melandryfolium, floccosum, coronariæfolium, Baraudii, pseudolanatum, lausicum, lychnioides, oligocephalum, brunellæforme, cephalotes, cirrhitum, cæsioides, isatidifolium.*

En 1880, après avoir longuement étendu ses connaissances en dehors même des limites du Dauphiné et de la Savoie, il peut résumer en un tableau général les espèces et formes des genres *Pilosella* et *Hieracium* pour toute la région Sud-Ouest de l'Europe. Pour la première fois enfin, l'étendue de ces connaissances peuvent lui permettre de tenter le groupement rationnel des divers éléments de ces genres en un *Conspectus* systématique. Dans ce premier essai, qu'il perfectionnera dans quelques années (1885, 1888), il sépare encore les *Pilosella* des *Hieracium* et adopte pour leur division les groupes de Koch, Fries, Grisebach, Scheele, auxquels il ajoute un assez grand nombre de groupes nouveaux basés sur des types de découverte nouvelle, ou sur un démembrement jugé rationnel de groupes préexistants, et il donne les diagnoses des groupes ainsi adoptés (sections et sous-sections).

Voici les groupes nouveaux créés par lui :

Dans le genre *Pilosella*, il divise la section *Auriculina* Fries en deux sous-sections *Genuina* et *Cymigera*. Il crée la sous-section *Anchusoidea* dans les *Cymellina* de Fries en prenant comme type son *P. anchusoides*. La section *Florentina*, qui a comme type le *P. Florentina* All., section très rationnelle, fait le passage naturel des *Pilosella* à la sous-section *Glauca* dans les vrais *Hieracium*.

Dans le genre *Hieracium*, il crée dans les *Pseudocerinthoidea* Koch les groupes *Hispida* et *Heterodonta* (ce dernier groupe sera érigé en section plus tard) ; les *Andryaloidea* Koch sont divisés en les groupes *Lanata, Thapsoidea, Lanatella, Pseudolanata* ayant respectivement pour types les *H. lanatum* Vill., *Thapsoides* Arv.-T., *Lanatellum* Arv.-T., *Pseudolanatum* Arv.-T. ; la section *Pulmonaroidea* Fr. est divisée en *Oleosa* (type *H. Oleovirens* Arv.-T.), *Aurelloidea* et *Hemiplaca* (type *H. hemiplacum* Arv.-T.) ; la section *Prenanthoidea* Koch en *Genuina, Lanceolata, Cydoniæfolia, Picroidea*.

Il crée la section *Australia* qu'il maintiendra plus tard ; c'est la première division primordiale créée par lui, intermédiaire entre les *Cerinthoidea*, les *Pulmonarea* et les *Accipitrina* et plus rapprochée de ces derniers ; il divise cette section en deux groupes *Genuina* et *Polyphylla*. Enfin il enrichit la section des *Accipitrina* Koch des groupes *Corymbosa* et *Eriophora*.

Mais pour être exact au point de vue historique, notons que quelques-unes de ces divisions figurent déjà, en 1877, dans le *Prodrome de la Flore du Plateau Central* de Martial Lamotte. Dans cet ouvrage, le chapitre des *Hieracium* est traité d'après les idées d'Arvet-Touvet, et ce dernier a envoyé par lettres à Martial Lamotte l'indication des divisions nouvelles à introduire dans la classification de ces plantes : c'est ainsi qu'il lui indique les *Australia* (*Italica* p. p.) comme groupe nouveau des *Accipitrina*, de même que les *Corymbosa* ; il lui indique aussi les *Genuina* et les *Cydoniæfolia* dans les *Prenanthoidea*.

Ce tableau général de 1880 contient 57 espèces principales de

Pilosella et 244 de *Hieracium*. Parmi les formes créées par l'auteur, on compte 8 espèces principales, 7 espèces secondaires et 2 variétés de *Pilosella* ; 61 espèces principales, 23 secondaires et 14 variétés de *Hieracium*.

De 1880 à 1886, Arvet-Touvet va étudier à Genève les *Hieracium* contenus dans les célèbres herbiers de Aug.-Pyr. de Candolle et de Delessert ; Alphonse de Candolle et Boissier mettent leurs propres collections à sa disposition ; il étudie, à Chambéry, les *Hieracium* de la région des Alpes contenus dans les herbiers Huguenin et Bonjean ; d'éminents botanistes tels que Lamotte, Bonnet, Delacour, Timbal-Lagrave, etc., lui communiquent les riches matériaux qu'ils possèdent. Au moyen de ces collections, dont il entreprend la révision, il va pénétrer plus avant dans l'étude des formes françaises et européennes, et surtout il va acquérir la connaissance des espèces américaines. Les herbiers de Genève contiennent, en effet, les récoltes rapportées par Schlim, Dr R.-A. Philippi, Schultz Bip., G. Mandon, Hohenaker, Pavon, Balansa, Rugel, Januson et tant d'autres botanistes voyageurs de la Nouvelle-Grenade, de la Bolivie, du Pérou, du Paraguay, du Chili, du Mexique, du Vénézuéla, de toutes les parties de l'Amérique du Nord, etc. L'étude de ces collections fournit à Arvet-Touvet la matière de quelques publications importantes.

A l'exception d'une seule, les espèces américaines qu'il décrit, pour la plupart nouvelles, appartiennent au sous-genre *Stenotheca* Fries, représenté en Europe par deux espèces seulement, l'ancien *Hieracium staticifolium* de Villars, célèbre espèce, invariable, ce qui constitue un cas rarissime chez les *Hieracium*, et le nouveau *H. Rostanii* d'Arvet-Touvet (1883), qui paraît être une forme hybride. L'autre espèce, récoltée par G. Mandon dans les Andes boliviennes, entre 3.600 et 3.900 mètres d'altitude, qu'Arvet-Touvet nomme *H. stachyoideum*, devient le type d'un nouveau sous-genre auquel il donne le nom de *Mandonia*. Cette plante, spécialement par la forme de son akène, établit des points de contact entre le genre *Hieracium* d'une part et d'autre

part les genres *Prenanthes* et *Mulgedium*. Disons tout de suite que dans quelques années, en 1897 (*Elenchus* **Hieraciorum** *novorum*, etc.), il supprimera ce sous-genre pour en faire une simple section, la dernière, du sous-genre *Stenotheca*.

Arvet-Touvet établit, en outre, dans les *Stenotheca*, les deux nouvelles sections des *Hypochæridiformia* et des *Verbasciformia*. Parmi les espèces américaines nouvelles nommées par lui, citons les *H. fimbriatum, Pavonianum, adenocephalum, Paragayense, Vancouverianum, Rugelii, Quitense, Sprucei, Mandonii, trichodonton, Orizabæum, coloratum, Ecuadorense, Uruguayense*.

L'étude approfondie qu'il vient de faire ainsi des *Stenotheca* lui montre que ces plantes réunissent si étroitement les *Archieracium* aux *Pilosella* qu'il convient de considérer ces derniers, à l'exemple de Fries, comme un sous-genre et non comme un genre. A partir de ce moment, il abandonne donc le genre *Pilosella*, malgré les raisons qu'il a pu donner en sens contraire.

Au point de ses études marqué par l'année 1886, après avoir exploré le genre *Hieracium* comme encore aucun auteur ne l'avait fait, Arvet-Touvet peut mettre en relief le fait que ce genre critique renferme un grand nombre d'espèces de deuxième et de troisième ordres, dont une partie paraît provenir de l'hybridité et un nombre, relativement très restreint, d'espèces de premier ordre.

En 1885, Arvet-Touvet présente au Congrès de Grenoble de l'*Association française pour l'Avancement des Sciences* un second essai sur la systématique du genre *Hieracium : Conspectus systematicus Europæus generis* **Hieraciorum**. Nous ne nous arrêterons pas sur ce tableau qui diffère très peu de celui qui accompagne l'important ouvrage de 1888 sur les **Hieracium** *des Alpes françaises ou occidentales de l'Europe*, et dont nous allons parler.

Ce Mémoire de 1888, qui clôt la première période de l'œuvre d'Arvet-Touvet, était tout d'abord destiné à former un chapitre de la VII[e] édition de la *Flore du bassin moyen du Rhône et de*

la Loire de Saint-Lager. Mais l'étendue que l'auteur avait dû lui donner, afin de traiter son difficile sujet d'une manière convenable, étant hors de proportion avec le cadre élémentaire de cette flore, il dut être publié d'une manière indépendante. Pour éviter un long retard, il fut publié tel quel, sans les retouches et les compléments qui eussent été nécessaires pour lui donner exactement la forme monographique qui convenait à sa nouvelle destination. Pour faciliter leurs déterminations, les botanistes eussent apprécié évidemment une analyse synoptique des groupes naturels et une clef analytique des divers types et des principales formes du genre, choses qui donnent une si grande valeur au travail de Burnat et Gremli sur les *Hieracium* des Alpes maritimes[1]. Tel qu'il est, cependant, ce catalogue systématique est un document d'un haut intérêt, tant au point de vue de la connaissance du genre *Hieracium* qu'à celui de la flore des Alpes, par les découvertes importantes qu'il renferme.

Ce travail est le fruit de maintes explorations dans les Alpes pendant de longues années ; en outre, de nombreux botanistes ont fourni d'utiles renseignements à l'auteur en lui communiquant leurs récoltes et leurs collections.

Le genre est subdivisé, à la manière de Fries, en trois sous-genres : *Stenotheca* représenté par le seul *H. Staticifolium* Vill., *Pilosella* et *Archieracium*. Ces deux derniers sous-genres sont divisés en séries et groupes naturels, et dans chaque groupe, les types spécifiques, rangés autant que possible d'après les affinités, sont de trois valeurs relatives différentes. La subordination entre toutes ces espèces de valeurs différentes, qui est très difficile, est aussi précise que les connaissances déjà fort étendues du genre dans son ensemble pouvaient le permettre à Arvet-Touvet. Aux diverses espèces, surtout celles de premier et de deuxième ordres, sont jointes de nombreuses variétés. Certaines des espèces de deuxième et de troisième ordres sont notées comme hybrides, quelques-unes avec doute.

---

[1] E. Burnat et Aug. Gremli. Catalogue raisonné des *Hieracium* des Alpes maritimes, 1883.

Ce catalogue comprend 199 espèces : 39 de premier ordre, 109 de second ordre et 51 de troisième ordre, plus un grand nombre de variétés ou formes présumées telles.

Le sous-genre *Pilosella* contient 7 espèces de premier ordre, 14 du second, 9 du troisième ; le sous-genre *Archieracium* contient 31 espèces de premier ordre, 95 du second, 42 du troisième.

Sur ces 199 espèces, celles créées par Arvet-Touvet atteignent le chiffre important de 116 : dans les *Pilosella*, 8 espèces du second ordre et 5 du troisième ; dans les *Archieracium*, 7 de premier ordre, 68 du second, 41 du troisième.

Il est à remarquer que parmi ces 39 espèces de premier ordre qui croissent dans nos Alpes, 10 appartiennent à Linné, 8 à Villars ; Arvet-Touvet vient à la suite de ces grands botanistes avec 7 espèces nouvelles. Ces 7 espèces de premier ordre ont été déjà citées plus haut. Un nombre assez important des espèces nouvelles de deuxième et de troisième ordres figurent pour la première fois dans ce travail de 1888, les autres ont été déjà décrites dans les publications antérieures.

Le tableau ci-dessous montre comment, à ce stade de sa carrière scientifique, Arvet-Touvet conçoit le système du genre *Hieracium* pour l'Europe entière ; on voit qu'il crée un bon nombre de sections et de sous-sections nouvelles.

Aperçu systématique du Genre HIERACIUM pour l'Europe entière

Sous-genre 1. STENOTHECA, Fries.

Section TOLPIDIFORMIA, DC.

Sous-genre 2. PILOSELLA, Fries.

Pilosellina Fries.
Rosellina (Rosella Fries).
Auriculina Fries.
Cymellina (Cymella Fries).
Praealtina Arv.-T.

Sous-genre 3. ARCHIERACIUM, Fries.

Section 1. — AURELLA, Koch.

Glauca Fries.
Eriophylla Arv.-T.
Villosa Fries p.p.
Pilifera Arv.-T.

Section 2. — ALPINA, Fries, p.p.

Eualpina Arv.-T.
Hispida Arv.-T.

Section 3. — HETERODONTA, Arv.-T.

Section 4. — PSEUDOCERINTHOIDEA, Koch, p.p.

Rupigena Arv.-T.
Balsamea Arv.-T.
Hispanica Arv.-T.

Section 5. — CERINTHOIDEA, Koch, p.p.

Eriocerinthea Arv.-T.
Cerinthea Arv.-T.
Vogesiaca Arv.-T.
Alata Timb.-Lag.
Pyrenaica Scheele, p.p.

Section 6. — ANDRYALOIDEA, Koch.

Thapsoidea Arv.-T.
Lanata Arv.-T.
Lanatella Arv.-T.

Section 7. — PULMONAROIDEA, Koch, p.p.

Oreadea Fries.
Cerinthellina Arv.-T.
Aurellina Arv.-T.
Pulmonarea Arv.-T. { Scapigera Fries. / Cauligera Fries. }

Section 8. — PRENANTHOIDEA, Koch, p.p.

Alpestria Fries.
Prenanthea Arv.-T.
Cotoneifolia Arv.-T.

Section 9. — PICROIDEA, Arv.-T.

Lactucaefolia Arv.-T.
Viscosa Arv.-T.
Ochroleuca Arv.-T.
Albida Arv.-T.

Section 10. — AUSTRALIA, Arv.-T.

Olympica Arv.-T.
Italica Fries, p.p.
Cernua Uechtr.
Orientalia Arv.-T.
Bracteolata Arv.-T.
Symphytacea Arv.-T.
Polyadena Arv.-T.

Section 11. — ACCIPITRINA, Koch.

Corymbosa Arv.-T.
Foliosa Fries, p.p.
Tridentata Fries.
Sabauda Fries.
Umbellata Fries.
Eriophora Arv.-T.

Ce système, principalement en ce qui concerne les grandes divisions, est le perfectionnement du système de Fries et surtout de celui de Koch.

Le sous-genre *Pilosella* est divisé en cinq groupes ; mais ces groupes sont assez mal définis et mal limités. On peut dire cependant que les groupes *Rosellina* et *Auriculina* sont intermédiaires entre les *Pilosellina* et les *Cymellina*, moins rapprochés chacun entre eux que les *Rosellina* ne le sont avec les *Pilosellina* et les *Auriculina* avec les *Cymellina*. Les *Praealtina* semblent un groupe très rationnel ayant surtout des rapports avec les *Auriculina* et faisant le passage naturel avec le sous-genre *Archieracium* à travers le groupe *Glauca*.

Dans ce système nouveau, le groupe *Praealtina* remplace les

Florentina de 1880. Ce groupe *Florentina* comprenait le *Pilosella prævalta* Vill. et le *P. florentina* All. En 1880, cédant aux conseils de Burnat et Gremli, Arvet-Touvet trouve qu'il n'y a pas lieu de séparer de ce groupe les *Hieracium Bauhini* Sch. et *H. cymigerum* Auct. considérés par beaucoup d'auteurs comme de simples variétés de *H. prævaltum* Vill. (*P. prævaltina* Vill.) et qu'il plaçait dans les *Auriculina* (dans la sous-division *Cymigera*). La section *Florentina* devient alors *Prævaltina* avec quelques modifications dans l'exposé des caractères.

Le sous-genre *Archieracium* est partagé en 11 sections, comprenant chacune plusieurs groupes.

Dans le système de Koch, 8 sections correspondent aux 11 sections du système Arvet-Touvet. Les 11 sections d'Arvet-Touvet contiennent, avec plus ou moins de modifications, 7 des sections de Koch sous les mêmes noms ; l'autre section de Koch, l'*Intybacea*, rentre dans la section *Picroidea* d'Arvet-Touvet, ainsi qu'un fragment des *Prenanthoidea* de Koch. La section *Intybacea* devient le groupe *Albida* ayant pour type le *H. albidum* Vill. (*H. intybaceum* Wulf. in Jacq.). Grisebach et Fries faisaient du *H. intybaceum* un sous-genre et même un genre. Pour Arvet-Touvet, cette plante a des rapports très intimes avec le *H. picroides* Vill. et même avec toutes les autres espèces des *Picroidea*.

Le système Arvet-Touvet, comparé à celui de Koch, comprend donc 3 sections de plus que ce dernier : les *Alpina* Fr. détachés en partie des *Pseudocerinthoidea* de Koch ; les *Heterodonta* d'Arvet-Touvet qui ont pour type le *H. heterodon* Arv.-T., qui se rattachent au groupe *Oreadea* Fr. et qui sont intermédiaires entre les *Alpina* et les *Pulmonaroidea ;* cette section des *Heterodonta* se rattache ainsi à celle des *Pseudocerinthoidea ;* enfin la section *Australia* Arv.-T., détachée en partie des *Accipitrina* Koch, intermédiaire entre cette dernière section et les *Cerinthoidea* et *Pulmonaroidea*.

La section *Aurella* du système Arvet-Touvet correspond à la même section de Koch, après avoir enlevé à cette dernière le

H. staticifolium Vill. qui a été placé, ainsi que nous le savons, dans le sous-genre *Stenotheca* Fr.

Les *Pseudocerinthoidea* se rattachent aussi aux *Prenanthoidea* à travers le groupe *Cotoneifolia*. Les *Cerinthoidea* et les *Andryaloidea* ont de la parenté avec les *Pulmonaroidea*. Les *Accipitrina* se relient aux *Prenanthoidea* par le groupe *Corymbosa* et par les groupes *Sabauda* et *Tridentata* se rapprochent des *Pulmonaroidea*.

En un mot, toutes ces sections des *Archieracium* se relient entre elles par de nombreux anneaux et se rattachent les unes aux autres par des transitions insensibles ; leur classement méthodique est très difficile.

Voici un passage d'une lettre à Belli qui nous éclaire sur l'esprit de la méthode d'Arvet-Touvet et nous montre, tracé par le maître lui-même, combien sont complexes les enchaînements et les affinités entre les divisions diverses du genre *Hieracium*. Il s'agit de cette section des *Australia* créée par Arvet-Touvet et dont nous avons ci-dessus indiqué la genèse :

Il ne faut pas oublier qu'une section, généralement, doit pouvoir, au besoin, constituer un sous-genre et en avoir, par conséquent, à peu près l'importance.

Cette section *Australia* ne peut être comparée, par son importance et ses multiples affinités, qu'au sous-genre *Stenotheca*. Elle renferme des groupes qui, comme pour les *Stenotheca*, touchent pour ainsi dire et confinent à tous les autres groupes principaux ou sections du genre. Ainsi, par les *Symphytacea* et les *Polyadena*, elle touche à la fois aux *Cerinthoidea*, aux *Pulmonaroidea* et aux *Sabauda* ; par le groupe *Bracteolata* (qui comprend les *H. bracteolatum* Sm., *leiocephalum* Bartl., *Australe* Fr., *Ætolicum* Arv.-T., etc.), elle touche aux *Tridentata* ; par le groupe *Stupposa*[1] (ou *Pseudoglauca*), aux *Glauca* ; par le groupe *Olympica* (ou *Pseudovillosa*) qui comprend, entre autres, le *H. Jankæ* Huechtr., elle touche aux *Villosa* ; par le groupe *Cernua*, elle touche intimement aux *Stenotheca*.

Dans le sous-genre *Pilosella*, tous les groupes sont bien représentés dans nos Alpes.

Parmi les sections des *Archieracium* les mieux représentées

---

[1] On remarquera que le groupe *Stupposa* ne figure pas sur l'*Aperçu systématique* qui précède. La lettre que nous citons est, en effet, postérieure à 1888.

dans nos Alpes, citons : les *Aurella* dont le groupe *Pilifera* Arv.-T. est le plus répandu ; les *Andryaloidea* dont le groupe *Lanata* Arv.-T. est le plus vaste des trois groupes qui les composent; la section des *Prenanthoidea;* la section des *Picroidea* Arv.-T. dont le groupe *Lactucæfolia* contient des espèces remarquables qui ont été confondues par la plupart des botanistes avant Arvet-Touvet (*H. lactucæfolium* Arv.-T., *coringiæfolium* Arv.-T., *amplifolium* Arv.-T.. *viscosum* Arv.-T., etc.) ; la section des *Accipitrina* dont tous les groupes, à l'exception des *Eriophora* Arv.-T., ont de nombreux représentants.

La section *Alpina* Fr. n'est représentée dans nos Alpes que par deux espèces : le *H. alpinum* L. dont l'aire de dispersion est très étendue puisqu'on le retrouve dans l'Amérique du Nord (c'est le *H. Halleri* Vill. représenté par la planche de Villars reproduite dans ce Mémoire), et l'*H. Bocconei* Griseb. que l'on trouve en Savoie.

La section *Heterodonta* Arv.-T. contient quelques très remarquables espèces : *H. squalidum* Arv.-T., *H. heterodon* Arv. T., *H. humile* Jacq., etc.

Un seul groupe de la section *Australia* est représenté dans nos Alpes, c'est le *Symphytacea* Arv.-T. qui contient le *H. symphytaceum* Arv.-T. et le *H. heterospermum* Arv.-T., l'une des espèces les plus polymorphes du genre.

CHAPITRE IV

Deuxième période. — Etude des HIERACIUM des Pyrénées et de l'Espagne.

Le HIERACIOTHECA GALLICA ET HISPANICA.

Les vingt années qui s'écoulent de 1888 à 1908 constituent, avons-nous dit, la seconde période de la vie scientifique d'Arvet-Touvet. Cette période est caractérisée par l'active collaboration que l'éminent botaniste Gaston Gautier, de Narbonne, apporte

à son ami de Gières, dans la recherche de ses matériaux d'étude ; par l'élaboration, sous les efforts combinés de ces deux savants pendant une douzaine d'années, des célèbres *exsiccata* connus sous le nom de *Hieraciotheca Gallica et Hispanica* ; par leurs explorations dans les Pyrénées et en Espagne et leurs publications sur la flore hiéraciologique de ces deux contrées.

Le champ des études d'Arvet-Touvet s'est simplement élargi : pendant cette longue période, en effet, il continue avec une grande activité l'étude de sa belle région dauphinoise et, d'une manière générale, celle de la région des Alpes françaises. Ses correspondants scientifiques deviennent de plus en plus nombreux ; de tous côtés les botanistes herborisants lui envoient des matériaux pour son propre herbier, lui communiquent, en vue de la détermination et de la révision, leurs collections entières, parfois considérables. C'est ainsi qu'une certaine année, il reçoit de Toulouse les collections de Timbal-Lagrave qui pèsent 193 kilos. Arvet-Touvet peut ainsi étudier les *Hieracium* des diverses régions de la France et de nombreux pays d'Europe. Parmi les plus actifs de ces correspondants, citons : le Fr. Sennen, l'abbé Soulié, Cadewal, intrépides collecteurs qui fouillent pour lui l'Espagne et les Pyrénées ; Reverchon, Chenavard, le Dr Tremols, Bicknell (de Bordighera), Bordère, Neyra, Delpont... ; les savants botanistes italiens Ferrari, Arcangeli, Gartani, Vaccari, Grande Loretto.

Des botanistes de grand renom s'attachent sa collaboration, dans leurs écrits, en sollicitant ses avis et ses conseils en matière d'*Hieracium* et en soumettant leurs matériaux à son sagace examen ; beaucoup d'entre eux sont déjà des correspondants de la première heure. Citons parmi ces botanistes : le savant suisse E. Burnat, auteur de la *Flore des Alpes maritimes*, et d'autres travaux de premier ordre parmi lesquels les *Hieracium* occupent une place importante ; Gremli, collaborateur de Burnat, auteur d'une flore très appréciée de la Suisse et qui a apporté aussi à la hiéraciologie une contribution de premier

ordre ; le professeur J. Briquet, de l'Université de Genève, directeur du Jardin botanique de cette ville et conservateur de l'herbier Delessert, qui a étudié les *Hieracium* des Alpes Lémaniennes ; le professeur Wilczeck, de l'Université de Lausanne, qui, de son côté aussi, a fait progresser l'étude des Epervières ; H. Sudre, de Toulouse, que ses importants travaux placent aujourd'hui à la tête des hiéraciologues français, quoique d'une école scientifique différente de celle d'Arvet-Touvet ; l'abbé H. Coste, le savant auteur de la *Flore descriptive et illustrée de la France ;* Ant. Legrand, le collaborateur de Coste, dans le difficile chapitre des *Hieracium* de cette Flore ; Hippolyte Marcailhou d'Aymérie, qui a écrit sur les Epervières du bassin de la Haute-Ariège des notes importantes. Enfin est-il utile d'ajouter qu'en tête de tous se trouve le savant botaniste et éminent hiéraciologue, le professeur Saverio Belli, le confident et l'ami de toujours ?

Arvet-Touvet se charge aussi de la révision, du classement et de la détermination d'un certain nombre de grandes collections publiques contenant des *Hieracium* des diverses régions du globe et que leurs directeurs lui expédient à Gières en colis parfois très lourds et très volumineux. Il révise notamment l'herbier de Rome, celui de Pise, celui du Musée botanique de Gênes dans lequel la flore pyrénéenne d'Epervières est assez bien représentée. Il révise l'herbier Willkomm conservé au Musée de Coïmbre, en Portugal, riche collection qui contient les types de Scheele le premier monographe des *Hieracium* d'Espagne et des Pyrénées Cet herbier était plein de confusions quoiqu'il ait été revu et annoté par Fries. A plusieurs reprises, le conservateur de l'herbier Bossier lui expédie les Epervières de cette riche collection de Genève. Le professeur Wilczeck lui envoie les vastes collections d'*Hieracium* de l'herbier de l'Université de Lausanne, contenant les originaux précieux de botanistes tels que Reuter, Muret, Favrat, Schleicher, Godet, Christener et les abondantes récoltes de Wilczeck lui-même. Le professeur Cavara, directeur du Muséum de Naples, lui envoie

les *Hieracium* des herbiers Gussone et Tenore à déterminer et à réviser.

Deux importantes collections lui fournissent matière à des publications intéressantes.

En 1897, il est chargé de la révision des Epervières de l'herbier de Haller fils, conservées dans les collections d'Europe de l'herbier Delessert. La plupart des échantillons de cette collection provenant de Suisse, la révision des *Hieracium* de ce savant offre un grand intérêt pour les botanistes de ce pays et fournit des documents sur les idées du commencement du siècle dernier en matière d'Epervières. Cette révision lui fournit, en outre, l'occasion de décrire deux espèces nouvelles, le *Hieracium oreites* Arv.-T. (Dauphiné, Savoie, Italie) et le *H. Schleicheri* Arv.-T. (qui devient, un peu plus tard, le *H. sixtinum* Arv.-T. et Briq.).

Il étudie aussi les *Hieracium* de l'herbier Delessert qui sont l'objet, en 1897 et en 1902, de deux publications ; nous avons vu plus haut qu'il avait commencé, à Genève même, en 1880, l'étude de cet herbier, étude fructueuse surtout pour la connaissance du sous-genre *Stenotheca*. Il étend à nouveau les données déjà acquises sur ce groupe dont le *H. staticæfolium* de Villars est à peu près le seul représentant en Europe. Il examine des formes de *Stenotheca* nouvelles ou encore peu connues provenant du Vénézuéla, du Pérou, du Chili, du Mexique, de la Bolivie, de l'Arizona, de l'Orégon, etc., et il est amené à créer dans ce sous-genre et dans la section *Pulmonariæformia* les deux groupes *Crepidisperma* et *Genuina*, et à établir la section nouvelle des *Cynoglossoidea* sur son *Hieracium cynoglossoides* de 1881, qu'il retrouve de nouveau dans des échantillons provenant de l'Orégon. Dans sa première révision, il avait été amené, nous l'avons dit, à introduire sous le nom de *Mandonia* un genre nouveau ; l'étude actuelle qu'il en fait sur le primitif *H. stachoideum* Arv.-T. et sur le nouveau *H. boliviense* Arv.-T. l'engage à ne considérer les *Mandonia* que comme une section des *Stenotheca*. Dans le sous-genre *Archieracium*, il crée le groupe *Scapigera* dans sa section des *Heterodonta*, et parmi les espèces nouvelles qu'il est amené à décrire,

citons particulièrement le *Hieracium sublanatum* Arv.-T. (qui devient plus tard le *H. Perrierii* Arv.-T., belle espèce du Jura, de la Savoie, du Piémont), le *H. Chamæpicris*, espèce de premier ordre, endémique, des Pyrénées et de l'Espagne ; le *H. pilisetum* Arv.-T., recueilli par Balansa (plantes d'Orient, 1886) et le *H. Chondrillæflorum* Arv.-T., plante remarquable de Thessalie, dont le port, les feuilles, les fleurs, l'aspect général rappellent beaucoup le *Chondrilla juncea.*



Dans cette longue période de vingt années, où il étudie les *Hieracium* de nombreuses régions du monde, les espèces des Pyrénées et d'Espagne font l'objet de la prédilection d'Arvet-Touvet. L'examen des nombreux *exsiccata* qu'on lui envoie, des échantillons que lui communiquent ses correspondants lui sont, dans cette étude, d'un précieux secours, mais insuffisant cependant pour l'étude sérieuse qu'il veut faire de ces contrées où il soupçonne des richesses inouïes en fait d'Epervières. Il prévoit que l'investigation méthodique de ces régions privilégiées lui fera faire un grand pas vers le but final où tendent les efforts de sa vie scientifique qui est la compréhension de ce genre *Hieracium* si épineux. Le premier botaniste qui ait fait avant lui une étude d'ensemble sérieuse de ces régions est Adolphe Scheele. Cet auteur, invité par son ami Maurice Willkomm à traiter le genre *Hieracium* dans son *Prodromus Floræ hispanicæ* en collaboration avec Jean Lange, publia, en 1862 et 1863, un *Revisio Hieraciorum hispanicorum et pyrenaicorum* [1]. Arvet-Touvet juge que, malgré cette importante contribution, cette étude des Pyrénées est à reprendre par la base ; que ni Scheele, ni Willkomm, ni Freyn qui s'est occupé aussi de cette question, n'étaient

[1] Adolf Scheele, In *Linnæa*, t. XXXI, 1862, et t. XXXII, 1863. Cet important travail a été traduit du texte latin et allemand par l'abbé Ed. Marçais (*Revue de Botanique*, t. II, 1883-1884).

assez compétents en cette matière spéciale ; que tous ces auteurs n'ont pas donné la vingtième partie des *Hieracium* espagnols. Fries, avant eux, n'avait pu se procurer de ces régions que quelques très rares espèces et formes qu'il n'a jamais pu étudier que superficiellement sur des échantillons trop rares et trop incomplets. On trouve toutes ces appréciations dans la correspondance d'Arvet-Touvet.

Arvet-Touvet et Gaston Gautier vont donc reprendre, d'une manière active et méthodique, l'étude des Epervières d'Espagne et des Pyrénées. Dans cette collaboration des deux botanistes, Gaston Gautier, qui habite dans le voisinage de ce champ d'exploration, prend surtout pour sa part les explorations botaniques pour la recherche des matériaux ; il entreprend de très fréquents voyages, parfois seul, mais très souvent accompagné d'autres botanistes comme l'abbé Coste et Marcailhou d'Aymérie. A de nombreuses reprises, le botaniste de Gières se joint à lui, et nous pouvons citer, parmi ces voyages en commun et les plus fructueux, ceux de 1896, 1898, 1899, 1902, 1903. En même temps, ils excitent tous les botanophiles de leur connaissance à les aider dans la récolte des *Hieracium* de ces régions ; parmi eux, le Fr. Sennen et l'abbé Soulié se font remarquer par leur empressement dévoué et sagace. Poussant plus loin son zèle, Gaston Gautier envoyait à ses frais, dans les montagnes, des explorateurs qui récoltaient des *Hieracium* pendant des mois entiers. De cet amoncellement énorme de matériaux pendant presque vingt ans sont sortis la matière principale des deux mémoires d'Arvet-Touvet et Gaston Gautier de 1894 et de 1905 et des échantillons en quantité considérable pour la constitution du *Hieraciotheca*. Le savant botaniste qu'était Gaston Gautier n'avait pas la prétention d'être suffisamment compétent en matière d'*Hieracium* ; aussi toute la partie scientifique de la collaboration appartient-elle à Arvet-Touvet. Mais il est incontestable que c'est Gaston Gautier qui a assuré le succès de l'œuvre commune, par son activité et par les ressources de sa fortune.

La lecture de la correspondance d'Arvet-Touvet, particulière-

ment celle des lettres adressées à Gaston Gautier et à Belli, montre combien cette étude des *Hieracium* pyrénéens l'intéressait, quel enthousiasme elle soulevait en lui. Cet enthousiasme s'accroissait à mesure que, par suite de la richesse même et de la profusion des formes qu'il trouvait et aussi de l'uniformité des caractères spécifiques, grandissait la difficulté de saisir l'enchaînement, l'harmonieuse structure du genre.

Détachons cette phrase d'une lettre adressée à Belli le 21 septembre 1903, au retour d'un de ses voyages aux Pyrénées :

Nous avons fait, comme toujours, dans cette région privilégiée, de très belles récoltes ! Quel superbe et incomparable genre ! Mais combien peu connu et combien difficile à débrouiller !! Je crains qu'il ne reste toujours, ou du moins fort longtemps encore, comme le Sphinx, une énigme indéchiffrable pour tous les botanistes, ou du moins pour la très grande majorité.

Dès les premiers temps de leurs investigations dans le domaine pyrénéen et espagnol, Arvet-Touvet et Gaston Gautier étaient frappés de son extrême richesse, à peine entrevue avant eux, en espèces, formes et variétés. Les Pyrénées leur semblent plus riches que les Alpes, et les autres régions de l'Europe ne peuvent pas se comparer avec ces deux principaux centres de dispersion du genre. Les sections plus particulièrement représentées dans les Pyrénées sont les *Pseudocerinthoidea* et surtout les *Cerinthoidea* qui constituent un des plus vastes groupes du genre et très peu représenté dans les Alpes. Beaucoup d'espèces sont spéciales à ces montagnes. La partie orientale de la chaîne est infiniment plus riche que la partie occidentale. Les parties les plus riches de ce territoire si riche en Epervières semblent être les deux Cerdagne et toute la chaîne, tant française qu'espagnole, qui, partant des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, sétend jusqu'aux Hautes-Pyrénées. Au bout de dix-sept ans de recherches dans ces régions, Arvet-Touvet est convaincu qu'elles recèlent encore une quantité d'espèces remarquables inconnues ; au bout de vingt années, il pense que les Basses-Pyrénées et particulièrement la Sierra de Guadarrama où se trouvent de si grandes raretés en fait d'Epervières, et aussi toute la chaîne des Asturies qui s'étend jusqu'au nord du Portugal ont encore

bien des secrets à livrer aux hiéraciologues. Il en est de même de bien d'autres parties de ces régions pyrénéennes et espagnoles. L'œuvre d'Arvet-Touvet concernant les *Hieracium* d'Espagne et des Pyrénées, ainsi que le démontrent les publications de cette seconde période, et surtout le *Catalogus* de la dernière période, est très considérable, et il disait cependant, vers la fin de sa vie, qu'elle était encore loin d'être achevée. Effectivement, depuis la mort d'Arvet-Touvet, d'actifs hiéraciologues continuent à fouiller ces régions avec succès, comme Hippolyte Marcailhou d'Aymérie, comme H. Sudre qui apportent fréquemment des contributions nouvelles à leur hieraciologie.

Il serait bien long d'énumérer les espèces de ces régions auxquelles Arvet-Touvet a attaché son nom, seul ou en collaboration avec Gaston Gautier, durant cette seconde période de son œuvre. Citons cependant, parmi les principales, les espèces suivantes :

Le *Hieracium conizoides* Arv.-T., espèce très remarquable que l'auteur qualifie de *speciosa planta floræ pyrenaicæ decus*, qui croît en certaines stations particulières du Laurenti et dont Arvet-Touvet parle avec enthousiasme dans ses lettres à Gaston Gautier.

Le *H. gymnocerinthe* Arv.-T. et G. Gaut., la plante pyrénéenne par excellence, répandue à profusion dans toute la chaîne, à presque toutes les altitudes ; possède de nombreuses variétés et a donné lieu à des confusions innombrables.

Le *H. Chamæpicris* Arv.-T., qui croît dans toutes les Pyrénées granitiques.

Le *H. eriopogon* Arv.-T., l'espèce la plus distincte de tout le groupe des *Eriocerinthea* ; le *H. Neopicris* Arv.-T., endémique dans les Pyrénées orientales françaises et espagnoles.

Citons encore les espèces suivantes :

Les *H. Burserianum* Arv.-T., *Tremolsianum* Arv.-T. et G. Gaut., *viduatum* Arv.-T., *coderianum* Arv.-T. et G. Gaut., *malacotrichum* Arv.-T. et G. Gaut., *xatardianum* Arv.-T., *glaucocerinthe* Arv.-T.

et G. Gaut., *pardoanum* Arv.-T. et G. Gaut., *inuliflorum* Arv.-T. et G. Gaut., *mixtiflorum* Arv.-T., *rupricaprinum* Arv.-T. et G. Gaut., *pittonianum*, Arv.-T. et G. Gaut., *Benthamianum* Arv.-T. et G. Gaut., *macrorhizum* Arv.-T., *Doronicoides* Arv.-T., *castellanum* Arv.-T., *Chrysanthemoides* Arv.-T. et G. Gaut., *Gararnense* Arv.-T. et G. Gaut., *perplexum* Arv.-T., *lanifolium* Arv.-T. et G. Gaut., *chrysoglossum* Arv.-T. et G. Gaut., *mæstum* Arv.-T. et G. Gaut., *thlaspidifolium* Arv.-T. et G. Gaut., etc.

Les espèces les plus nombreuses sont répandues dans les *Cerinthoidea* et présentent une extrême difficulté d'étude. Qu'on en juge par le passage suivant extrait d'une lettre adressée par Arvet-Touvet à son ami Belli, le 1er février 1899 :

..... Voici bien des jours que je suis attelé au travail de détermination de nos récoltes du mois de juillet dernier, et si vous étiez auprès de moi, pour constater ma peine, mon embarras, ma complète désorientation au milieu de toutes ces formes, de tous ces échantillons que j'examine et étudie pourtant minutieusement des pieds à la tête, vous ne diriez pas que je connais bien la section *Cerinthoidea !* La vérité est que, à chaque instant, à chaque pas, pour ainsi dire, que je fais dans cette étude, je trouve de nouvelles difficultés à surmonter qui m'absorbent pendant longtemps et mettent à une rude épreuve ma ténacité que je crois pourtant assez grande et surtout une vertu qui n'est pas la mienne — vous devez vous en apercevoir souvent — la patience, dont j'aurais tant besoin et que vous avez mille fois raison de me recommander.



Les matériaux accumulés par Arvet-Touvet et Gaston Gautier, soit par leurs propres récoltes, personnelles ou en commun, soit par l'aide de leurs nombreux correspondants, leur servent à édifier et à publier les importants *exsiccata* connus sous le nom de *Hieraciotheca Gallica et Hispanica*. Il est intéressant de suivre la genèse de cette œuvre.

Cette œuvre fut la transformation d'un projet conçu depuis de longues années. Avant de s'arrêter à la constitution d'un *exsiccata* des *Hieracium* d'Espagne et des Pyrénées, Arvet-Touvet avait eu la pensée d'un travail de plus grande envergure, et même, dès que sa réputation de hiéraciologue fut bien établie,

il fut encouragé et sollicité de divers côtés pour l'élaboration d'un tel travail. On trouve maintes traces de ces faits dans sa correspondance.

En janvier 1884, par exemple, l'éminent botaniste Saint-Lager l'engage très vivement à publier un *Herbarium normale* des espèces du genre *Hieracium*. La même année, Freyn, le savant hiéraciologue de Prague, le presse instamment de réaliser son projet d'*exsiccata* aussi complet que possible de toutes les principales espèces et formes de l'Europe. C'est évidemment là une œuvre très vaste, Freyn en mesure toutes les difficultés d'exécution et il se met entièrement à la disposition d'Arvet-Touvet pour l'aider à les aplanir. Il lui promet la collaboration d'un grand nombre d'hiéraciologues qui lui procureront les formes de l'Europe centrale : Diehtl pour la Basse-Autriche, Huter pour le Tyrol, Vukosinovic pour la Croatie, Blocki pour la Galicie, Barbass, Sinkoviss, Panloesek pour la Hongrie, d'autres enfin qu'il serait trop long de nommer pour la Transylvanie, l'Illyrie, la Carinthie, les Sudètes, la Pologne, la Serbie... Freyn ne voit de difficultés qu'en ce qui concerne les Epervières de Russie et de Turquie qui ont été peu étudiées encore. Il pense, d'autre part, que les hiéraciologues français ne lui marchanderont pas leur collaboration. Freyn trace déjà, au point de vue matériel, les grandes lignes de ce travail : il fixe le nombre des exemplaires, leur format, le mode d'étiquettage et d'impression, etc. Arvet-Touvet hésite cependant devant le labeur immense qu'une telle entreprise va nécessiter et qui lui paraît au-dessus de ses forces ; d'autre part, dans sa modestie, il ne se croit pas assez qualifié pour prendre la direction scientifique d'un *Hieraciotheca europæa* et il engage son ami Freyn à la prendre lui-même. Ce dernier se récuse, assurant Arvet-Touvet qu'il est en ce moment, d'une manière incontestée, le premier hiéraciologue du monde et que l'initiative de cette œuvre n'appartient qu'à lui. Certes elle tente grandement Arvet-Touvet ! Pendant une huitaine d'années il caresse ce projet, il réfléchit, il hésite et enfin il recule, envisageant les difficultés matérielles

de temps et d'argent qui se dressent devant lui et qui lui paraissent insurmontables avec les moyens dont il dispose.

Ce projet alla cependant assez loin dans sa préparation, car il fut annoncé dans le *Bulletin de la Société botanique de France,* sous la forme d'un *Hieracia europæa exsiccata*, et aussitôt connu, un certain nombre de souscripteurs, notamment le Muséum de Paris, lui donnèrent leur adhésion [1].

Obligé de renoncer à l'exécution d'un projet aussi vaste, ne pourrait-il pas cependant le réaliser sous une forme plus restreinte ? En 1894, il s'en ouvre à son ami Belli en lui demandant son concours, qu'il sait d'avance tout acquis. Ne pourrait-on pas, dans des limites plus resserrées, publier un *exsiccata* des espèces de la France, de la Suisse et de l'Italie et peut-être aussi de l'Espagne ? Mais qui voudra bien se dévouer pour la partie matérielle et les détails de cette publication ? Arvet-Touvet prendra pour sa part le gros travail de la détermination et du classement des échantillons ; Autran, conservateur de l'herbier Boissier, qu'il a pressenti, se chargerait volontiers de la publication des étiquettes et du bulletin... Mais, de nouveau, il se décourage devant les difficultés qu'il prévoit encore ; il tâtonne, il hésite, n'osant pas se déterminer à abandonner tout projet, lorsque enfin, vers 1897, sur l'insistance de Gaston Gautier, assuré par lui du secours financier nécessaire et du concours de sa collaboration, il se décide à entreprendre le travail en le limitant principalement à la France et à l'Espagne.

L'idée d'un *exsiccata* d'*Hieracium* n'était pas nouvelle. Déjà existaient quelques collections renommées ; mais le monument d'Arvet-Touvet et Gaston Gautier allait laisser bien loin en arrière, par les proportions considérables de ses matériaux et par le perfectionnement de la méthode, le volumineux *Herbarium Hieraciorum Scandinaviæ* de Dahlstedt, les *Hieracia Scandinaviæ exsiccata* de C.-J. Lindeberg et les *Hieracia Nægeliana* de Nægeli et Peter [2].

---

[1] *Bull. Soc. bot. de Fr.*, t. XXXIX, p. [47], 1892.

[2] Kerner avait eu le projet de publier, en cinq ans, un *Hieraciotheca*

Disons, en passant, que l'*exsiccata* de Lindeberg avait fourni à Arvet-Touvet l'occasion d'un travail de révision publié en 1883. L'œuvre de Lindeberg est une simple collection de 150 numéros publiés par fascicules de 50 en 1868, 1872 et 1878 ; c'est la réunion de formes scandinaves que maintes années d'observations lui avaient permis de considérer comme définies et constantes. Arvet-Touvet avait acquis un exemplaire de cette collection aujourd'hui déposé dans les galeries d'herbiers de l'Université de Grenoble. Il révise cette collection et publie des notes rectificatives sur environ 70 des numéros qu'elle contient : des variétés deviennent des espèces et réciproquement ; des espèces mal dénommées sont corrigées ; quelques espèces qui ne sont que des formes d'une espèce donnée sont réunies en une seule. On peut dire cependant qu'entre ces deux hiéraciologues, qui appartiennent l'un et l'autre à l'école de Fries et qui ont profité des conseils de ce maître célèbre, il n'existe que quelques divergences de détail qui témoignent seulement des difficultés présentées par l'étude de ce vaste genre *Hieracium*.

Arvet-Touvet fit aussi l'acquisition d'un exemplaire de l'œuvre de Nægeli et Peter qui comporte 4 centuries de plantes, espèces et variétés. La méthode qui a présidé à l'arrangement et à la nomenclature de cet *exsiccata* formé par des botanistes évolutionnistes, c'est-à-dire de l'école antagoniste de celle à laquelle appartient Arvet-Touvet, n'est évidemment pas goûtée par notre botaniste de Gières ; mais, de plus, les espèces en elles-mêmes sont, de sa part, l'objet d'une révision très serrée aboutissant à de nombreuses rectifications. Cette révision, tout entière contenue dans la collection elle-même conservée elle aussi dans la galerie botanique de notre Université, est restée inédite.

Précisément, le but principal que poursuit Arvet-Touvet, en publiant à son tour un *exsiccata*, est, ainsi que cela ressort de la lecture de sa correspondance, de mettre un peu d'unité et de

---

austriaca en dix exemplaires. L'entreprise a été fondue plus tard dans sa publication en cent exemplaires du *Flora exsiccata Austro-hungarica*.

subordination dans les espèces et formes créées et publiées principalement par les botanistes du centre et du nord de l'Europe qui, ayant adopté et, s'il est possible encore, exagéré les idées et les principes émis par Nœgeli et Peter « sont en train de nous faire une véritable Babylone de ce beau mais très difficile genre que l'on ne peut arriver à comprendre qu'après une très longue étude préalable ». Arvet-Touvet était convaincu que pour l'étude de ce « terrible genre » la confection d'un *exsiccata* est indispensable, les descriptions les mieux faites ne pouvant pas suppléer à la vue des objets eux-mêmes. Il voulait aussi fournir aux botanistes, au moyen de l'*Hieraciotheca*, des étalons durables pour l'étude du genre lui-même, et une base matérielle pour l'analyse critique de ses travaux personnels. En outre, par le tableau des faits présentés par la Nature elle-même, il veut démontrer que dans ce genre, comme dans tous les autres, existent un harmonieux enchaînement et une adaptation rigoureuse des espèces, formes et variétés.

Il pensait aussi, par la réunion d'une telle collection, donner aux botanistes le goût et la connaissance de la hiéraciologie. Enfin, il trouvait dans ce travail coordonné le moyen le plus efficace pour se fortifier lui-même dans la connaissance de ce genre difficile. Et, malgré tout cela, il était convaincu aussi que, même avec un tel *Hieraciotheca*, bien des points douteux sur ce que l'on doit appeler espèce ou variété ne peuvent être tranchés encore ; quelques exemples, bien connus de lui, dans son œuvre le prouvent avec évidence.

Rappelons, en passant, que d'autres botanistes, pour des genres très polymorphes aussi, ont été amenés à l'élaboration d'*exsiccata* ; citons : Wimmer et A. Kerner pour les *Salix* ; Crépin, Coste, Pons pour les *Rosa* ; G. Braun, l'abbé Boulay pour les *Rubus*, etc.

L'énorme publication de l'*Hieraciotheca* d'Arvet-Touvet et Gaston Gautier a été faite en dix exemplaires : deux exemplaires étaient réservés, naturellement, aux auteurs, les autres ont été distribués dans huit grands herbiers européens pour être mis à la disposition du public scientifique.

Herbier du Muséum de Paris.
Herbier de Kew, en Angleterre.
Herbier du Muséum de Berlin.
Herbier du Muséum de Vienne[1].
Herbier du Jardin botanique de Turin.
Herbier de l'Université de Barcelone.
Herbier Boissier de Genève.
Herbier Rouy, à Asnières près Paris.

Avant la fin de la publication, après le XII[e] fascicule, l'exemplaire de Rouy fut acquis, en même temps que les autres collections botaniques de ce savant, par le prince Roland Bonaparte. Cet exemplaire de l'*Hieraciotheca* se trouve donc maintenant dans les collections de ce Mécène de la Science, homme de science lui-même, en son hôtel de l'avenue d'Iéna, à Paris.

Le prince Roland Bonaparte, intéressé par cette contribution déjà très considérable à l'histoire du genre *Hieracium*, en 1906, alors que la publication de l'*Hieraciotheca* n'était pas encore terminée, écrivait à Arvet-Touvet pour l'engager vivement à faire encore un grand effort pour parfaire son œuvre par la publication d'un *Hieraciotheca Europæa selecta*, et même, si possible, d'un *exsiccata* renfermant les espèces principales du monde entier. Il offrait à Arvet-Touvet tout son concours pour cette œuvre nouvelle.

A la mort de Gaston Gautier, l'exemplaire de ce botaniste, en vertu de ses dernières volontés, est devenu la propriété de l'Institut botanique de Montpellier. Enfin, à la mort d'Arvet-Touvet, son exemplaire est devenu la propriété de la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble.

L'apparition des premiers fascicules de l'*Hieraciotheca* fut

---

[1] Dans les articles rappelés ci-après de G. Rouy et J. Briquet, c'est le Musée de Saint-Pétersbourg qui figure, à cette place, dans l'énumération des établissements dépositaires des exemplaires du *Hieraciotheca*. C'était bien là le projet primitif des auteurs ; mais, pour certaines raisons, ils furent amenés à attribuer au Muséum de Vienne l'exemplaire tout d'abord destiné à Saint-Pétersbourg.

accueillie avec faveur, saluée avec reconnaissance par les botanistes en général et les spécialistes en particulier, qui firent des vœux pour le succès final de la laborieuse entreprise[1].

Il n'est pas utile d'être hiéraciologue pour comprendre la somme énorme de travail que dépensèrent Arvet-Touvet et Gaston Gautier pour la constitution de cette collection vraiment unique.

La correspondance entre le botaniste de Gières et celui de Narbonne rendue, par cette collaboration, d'une activité extrême, nous éclaire sur les difficultés de toutes sortes dont ce travail a été hérissé, des découragements qui venaient parfois assaillir Arvet-Touvet, surtout dans certains graves moments de maladie ou de soucis domestiques.

Arvet-Touvet s'occupait de la détermination des échantillons, de leur classement, du texte des étiquettes. Il apportait le plus grand soin à ce que tout fût conforme comme *échantillons* et comme *parts*. Chaque fascicule est la représentation exacte et aussi complète que possible et qu'on peut le souhaiter de chacun des neuf autres fascicules. En voyant l'un, disait Arvet-Touvet, on voit tous les autres. On comprend que ce résultat n'a pas toujours été facile à obtenir. Que de mélanges, que de confusions, impossibles à éviter et qu'il fallait rectifier au prix d'un travail extrêmement délicat et minutieux ! Gaston Gautier s'occupait de la vérification des étiquettes, du soin de leur impression

---

[1] On peut lire à ce sujet les articles suivants :

S. Belli, Un cospicuo dono scientifico Al R. Istituto Botanico dell' Universita di Torino. *Bull. della Soc. bot. italiana*, décembre 1898.

G. Rouy, *Hieraciotheca Gallica et Hispanica* (Auctoribus C. Arvet-Touvet et G. Gautier). *Bull. Soc. Bot. de Fr.*, t. XLVI. 28 avril 1899.

J. Briquet, Notice sur le *Hieraciotheca Gallica et Hispanica*, de MM. C. Arvet-Touvet et G. Gautier. *Bull. de l'Herbier Boissier*, t. VII, n° 12, décembre 1899.

La réception des derniers fascicules par l'Institut botanique de Turin fut enregistrée avec éloges et remerciements ainsi qu'en fait foi l'article suivant du professeur O. Mattirolo : Nuovi materiali scientifici pervenuti al. R. Istituto botanico di Torino, 1903-1910. *Bull. della Soc. bot. ital.*, mars 1911.

et de celle des tables des matières de chaque fascicule ; il parcourait avec une activité extraordinaire et vraiment surprenante les Pyrénées, tant françaises qu'espagnoles, et une partie de l'Espagne, à la recherche des matériaux et surtout faisait les frais pécuniaires de cette œuvre très onéreuse, et il savait, quand il le fallait, relever le courage chancelant de son ami. On peut dire — et d'ailleurs Arvet-Touvet le disait lui-même — que sans Gaston Gautier la publication de l'*Hieraciotheca* n'aurait jamais pu être mise à exécution. Arvet-Touvet ne négligeait d'ailleurs aucune occasion de lui en témoigner sa reconnaissance. Voici, du reste, un extrait d'une lettre qu'il lui écrivait le 24 août 1907, au retour de quelques jours de vacances passés chez une de ses sœurs :

..... En arrivant ici, je trouve votre si bonne et si bienveillante lettre, avec tous les renseignements si intéressants pour moi qu'elle renferme, sur les dispositions que vous avez prises pour diriger l'abbé Soulié vers les régions les plus renommées pour leurs richesses botaniques, en dehors de celles que nous avons parcourues ensemble et où il y a tout lieu d'espérer qu'il pourra faire et vous rapporter de précieuses découvertes. Mon cher ami, vous savez combien j'admire votre dévouement à la science, et, en particulier, vos efforts constants pour réunir sans compter, et avec le plus grand désintéressement, tous les matériaux capables de perfectionner et de rehausser notre publication de l'*Hieraciotheca*. Sans vous, elle n'aurait certainement jamais vu le jour, et surtout elle n'aurait pu présenter cette abondance de matériaux, cette richesse de formes si utiles et si précieuses qui permettront enfin, il faut l'espérer, d'arriver à la connaissance rationnelle d'un genre critique par excellence, et si peu et si mal connu jusqu'ici ! de manière à lui servir de base et de fondement en quelque sorte, comme l'a dit, je crois, avec raison, le célèbre Engler.

Le *Hieraciotheca* comprend vingt gros fascicules qui portent les dates suivantes : Les fasc. I et II, 1897 ; les fasc. III, IV et V, 1898 ; les fasc. VI, VII, VIII et IX, 1899 ; les fasc. X et XI, 1900 ; le fasc. XII, 1901 ; les fasc. XIII et XIV, 1902 ; les fasc. XV et XVI, 1903 ; les fasc. XVII et XVIII, 1906 ; les fasc. XIX et XX, 1908.

C'est le 19 octobre 1909 qu'Arvet-Touvet fit l'expédition des derniers fascicules à Gaston Gautier, chargé, comme d'habitude, de les passer une dernière fois en revue et d'en faire la distribution. Cette œuvre, qui avait demandé douze années de grand labeur, était terminée.

L'*Hieraciotheca* comprend deux séries distinctes : les *Species Gallicæ* et les *Species Hispanicæ*, chaque série avec sa numérotation particulière.

Lorsque les espèces comprennent plusieurs formes distinctes, chaque forme comporte un numéro spécial. Ainsi, le *Hieracium lividum* A.-T. var. *fuscum* A.-T. est représenté par cinq numéros ; le *H. viduatum* A.-T. var. *genuinum* A.-T., le *H. villosum* Jacq. var. *subcordatum*, le *H. argyreum* A.-T. et G. G. var. *phlomoides* sont représentés par onze numéros ; le *H. Flahaultianum* A.-T. et G. G. par huit numéros, etc.

Chaque numéro est représenté par de splendides et nombreux échantillons très bien préparés. Les étiquettes sont imprimées et numérotées, elles mentionnent la bibliographie *princeps* et la synonymie principale, donnent les renseignements sur l'habitat, l'époque de floraison et portent les noms des collecteurs. Les espèces nouvelles sont accompagnées de leur diagnose latine très détaillée imprimée sur étiquette supplémentaire. En tête de chaque fascicule se trouve une table des matières, c'est-à-dire la liste par numéro d'ordre de toutes les espèces, formes et variétés qui y sont contenues.

Enfin, en 1910 fut publiée, pour être jointe à chaque collection et dans le format même du *Hieraciotheca*, une table générale des espèces, variétés et synonymes de tous les *Hieracium* de la collection.

Sans compter les numéros *bis*, qui sont assez nombreux, la série des *Species Gallicæ* contient 1.643 numéros et la série des *Species Hispanicæ* 427. Ce chiffre considérable de plus de 2.000 numéros marque à lui seul l'extrême importance et la grande valeur aux points de vue scientifique et matériel du *Hieraciotheca Gallica et Hispanica*[1].

[1] Dans une lettre d'avril 1910, adressée à Arvet-Touvet par Gaston Gautier, nous avons lu que ce dernier a dépensé plus de trois mille francs (voyages, impression des étiquettes, etc.) seulement pour les deux derniers fascicules du *Hieraciotheca*. Cela donne une idée de la dépense élevée supportée par Gaston Gautier pour l'œuvre entière, quoique ces deux fascicules aient été les plus coûteux de tous.

Le nombre des espèces nouvelles présentées et décrites dans cet important ouvrage est considérable.

Il est dommage toutefois que les auteurs, pour faciliter les recherches au sein de cette collection, n'aient pas donné une table synoptique des *groupes* avec, en accolade, les espèces correspondantes. Le directeur de chacun des dix herbiers qui possèdent le *Hieraciotheca* pourra, il est vrai, combler facilement cette lacune.

Et maintenant, quelle était, pour Arvet-Touvet, la conclusion philosophique que devra retirer le botaniste qui voudra bien étudier avec patience le *Hieraciotheca ?* La voici, telle qu'il l'indique à son ami Belli, dans une lettre datée du 21 novembre 1910 :

..... J'apprends avec plaisir que vous allez vous mettre à étudier d'une façon un peu spéciale nos vingt fascicules de l'*Hieraciotheca*. Vous y verrez des choses fort intéressantes et aussi quelques confusions inévitables que nous nous proposons de rectifier quand l'occasion s'en présentera. En présence de cette abondance de formes et échantillons publiés pour la même espèce, vous en arriverez, je l'espère, comme nous, à reconnaître et à certifier, comme conclusion, que l'*espèce est bien un être réel et précis, et non vague et fantastique*, comme le soutient l'Ecole transformiste, dans ce genre aussi bien que dans tous les autres sans exception !

Si, parfois, l'espèce est plus difficile à bien limiter et à bien circonscrire dans ce genre que dans certains autres, la cause n'en provient pas de la défectuosité des éléments qui constituent l'espèce, mais de la faiblesse de notre vue et de l'imperfection de nos moyens d'investigations !! Cela, je l'affirme sans crainte d'être démenti par ceux qui voudront bien l'étudier ultérieurement *patiemment, longuement et sans parti pris !!*



Le dernier écrit de cette période de l'œuvre d'Arvet-Touvet date de 1907 : c'est un Mémoire sur quelques *Hieracium* nouveaux ou peu connus de la flore de l'Italie et de quelques régions voisines. C'est la dernière publication de l'auteur avant son grand *Catalogus* final. Ce travail se termine par un *Hieracium conspectus generis novus*, simple tableau exprimant, sans aucun commentaire, la manière dont l'auteur conçoit la structure systématique du genre après ces vingt années d'études et d'accumulation de matériaux lui ayant permis de scruter le genre dans une aire d'une étendue considérable.

Dans ses diverses publications de cette période et dans le *Hieraciotheca*, il a été amené à créer des divisions nouvelles ou à modifier quelques divisions anciennes qui ont un peu remanié le *Conspectus* de 1888 ; ce sont ces modifications qu'indique le tableau de 1907 qui, nous le verrons dans un instant, va être à son tour profondément remanié.

Ce *Conspectus* nouveau de 1907 comporte pour le sous-genre *Pilosella* les mêmes divisions principales qu'en 1888. Pour les *Archieracium*, le nombre des sections, qui était de onze, s'augmente de deux sections découpées dans la section des *Pulmonarea*. Dans cette section il enlève les groupes *Oreadea* et *Aurellina* et les élève au rang de sections, la dernière sous le nom de *Aurelloidea*, ce qui porte à treize le nombre des grandes divisions des *Archieracium*. Les sections elles-mêmes, çà et là, sont remaniées, notamment celle des *Cerinthoidea* qui a bénéficié des grands progrès apportés à leur connaissance grâce aux importantes découvertes faites en Espagne et dans les Pyrénées. Nous verrons les modifications apportées à ce système en 1913 ; aussi n'est-il pas utile d'insister davantage sur le *Conspectus novus* de 1907.

CHAPITRE V

Troisième période. — Le CATALOGUS SYSTEMATICUS. La mort d'Arvet-Touvet.

Arvet-Touvet avait le sentiment, surtout après l'achèvement du *Hieraciotheca*, de devoir à la Science un travail synoptique d'ensemble sur ce genre *Hieracium* à la connaissance duquel aucun savant n'avait encore apporté une contribution aussi importante que la sienne. En outre, ce sentiment était aiguillonné par certains travaux sur les *Hieracium* qui, au cours de ces derniers temps, avaient été publiés soit en France soit à l'étranger, travaux d'une conception très différente de la sienne et qu'il jugeait avec une extrême sévérité.



Reproduction, avec une légère réduction,
d'une Planche de l'*Histoire des Plantes de Dauphiné* de Villars.

On trouve dans sa correspondance, dès le début de l'année 1908, l'intention bien dessinée d'écrire ce travail. Mais c'était là une œuvre longue et pénible, demandant, pour être menée à bien et sans défaillance, du temps, de la santé et des loisirs. Et Arvet-Touvet se plaignait de n'avoir pas beaucoup de tout cela ! Déjà les fatigues de la vieillesse se faisaient sentir; une maladie de foie très pénible vint, pendant de longs mois, contrarier ses habitudes de travail ; la maladie de cœur qui devait le terrasser, dont les premières atteintes sérieuses s'étaient fait sentir vers 1906, commençait, par périodes, à amoindrir ses forces et l'attristait de sombres pressentiments. Les soucis matériels, qui parfois furent lourds, de petit propriétaire gérant lui-même les terres et la maison de location qui le faisaient vivre, venaient fréquemment troubler la sérénité si nécessaire à son œuvre de science.

Ce travail de mise au point de la question des *Hieracium* était aussi le grand désir de Gaston Gautier qui lui en parlait sans cesse dans ses lettres. L'abbé Coste, de son côté, insistait vivement auprès de Gaston Gautier pour qu'il décidât son ami à écrire, avant sa mort, une Monographie des *Hieracium*. Dans le but de porter à Arvet-Touvet ses encouragements et de l'amener à donner à son dessein primitif la consistance d'un projet bien arrêté, Gaston Gautier fit plusieurs fois le voyage de Gières. En avril 1909, il fait un dernier voyage et cette fois en compagnie de l'abbé Coste. Arvet-Touvet en eut une grande joie ; à ce moment sa santé semblait s'être rétablie, la maladie du moins paraissait lui donner une engageante trêve ; les deux amis n'eurent pas de peine à relever son courage et il leur promit de se mettre bientôt à l'œuvre.

Cette année 1909, vers la fin d'octobre, voit l'achèvement du *Hieraciotheca*. Pendant quelques mois, il continue encore à déterminer les *Hieracium* que ses correspondants lui envoient de divers côtés ; il rassemble les publications variées et nombreuses qui lui sont utiles pour la bibliographie de son nouveau travail. Ses amis Gautier et Coste continuent à l'encourager dans

leurs lettres fréquentes. Il est désormais bien déterminé à ne pas différer plus longtemps l'entreprise de la monographie qu'on attend de lui ; il le répète à ses amis : « A l'œuvre donc ! lui crie l'abbé Coste, dans une lettre du 26 février 1910, et puisque votre santé vous le permet, n'attendez pas que les glaces de la vieillesse viennent paralyser vos efforts. »

Ce que désirent les botanistes, comme le lui écrit à plusieurs reprises le savant abbé, c'est avant tout un bon livre, un manuel clair et précis qui donne la clé des sections, des groupes, des espèces principales au moins, car les variétés sont moins importantes et souvent inutiles, dans ce genre si difficile, et propres à tout embrouiller. Certainement nul savant n'était plus apte à écrire une telle monographie que le botaniste de Gières après presque un demi-siècle de recherches sur cette difficile question.

Les manuscrits que nous avons trouvés dans les papiers d'Arvet-Touvet montrent clairement qu'il a bien eu la pensée d'un tel travail méthodique et qu'il en a fait plusieurs essais. Sa première idée est évidemment celle d'un catalogue avec diagnoses synoptiques. Cependant il ne l'a pas réalisée ; il a fait plusieurs essais de clés des sections et des groupes, chose relativement facile, mais il semble avoir reculé ensuite devant l'énorme difficulté de faire la synthèse des matériaux considérables qu'il possédait pour achever la texture du genre par la clé analytique des espèces. Définitivement il a borné son programme à l'établissement d'un simple *Catalogue systématique* de toutes les espèces, formes et variétés des *Hieracium,* surtout de France et d'Espagne.

Tel qu'il est, le programme est tout de même extrêmement vaste ! Il lui manque encore quelques matériaux, notamment certains *Hieracium* d'Espagne et des Pyrénées qu'il désire étudier à nouveau ou qu'il ignore encore. Ses correspondants habituels viennent à son aide, notamment le Fr. Sennen qui lui adresse de riches récoltes de la province de Berga, en Catalogne. Il étudie encore certaines collections qu'on lui communique et

qui lui fournissent d'utiles documents. Disons, à ce propos, qu'il voulut étudier les *Hieracium* de l'herbier du célèbre Alexis Jordan, pour savoir s'il devait tenir compte de quelques espèces créées par cet auteur et s'il y avait lieu de les introduire à un titre quelconque dans son futur catalogue. Gaston Gautier ayant eu l'occasion d'acquérir les *Hieracium* de cet herbier déposé à la Faculté catholique de Lyon, les envoya à son ami. Celui-ci en fit une étude serrée (dont il rendra compte à la page 321 de son *Catalogus*) de laquelle il ressort que cet herbier est un ramassis de formes sans aucune valeur, d'erreurs grossières et de confusions sans nombre, et sa correspondance contient des appréciations peu tendres pour le fondateur de l'école jordanienne...

Enfin, vers la fin de septembre 1910, il se met résolument à la rédaction de son Catalogue systématique, mais sur un plan qu'il devait bientôt encore modifier complètement. En mars 1911, l'ouvrage est assez avancé et il en soumet le plan à ses amis Gautier et Coste, qui l'approuvent.

D'après ce plan, ce gros travail qui portera le titre de *Hieraciorum præsertim Galliæ et Hispaniæ Catalogus systematicus,* devra paraître en deux parties à cause de la quantité énorme des matériaux qui doivent y rentrer. La première partie, intitulée *Hieraciorum Catalogi systematici Primitiæ*, la plus importante et la plus utile, comprendra la disposition systématique définitive de toutes les sections et groupes, ainsi que de toutes les espèces et variétés principales admises par Arvet-Touvet, Gaston Gautier et les autres botanistes à ce jour. Mais les sections et groupes ne seront qu'indiqués par leur titre et sans énumération d'aucun caractère à l'appui. De même les espèces et variétés connues de tous ne seront qu'indiquées nominativement sans diagnose et sans indication de localité : ce sont tous ces détails qui feront l'objet de la seconde partie. Par contre, toutes les espèces et variétés principales, nouvelles, méconnues ou embrouillées, seront soigneusement décrites en diagnoses latines avec l'énumération précise des localités. Cet énorme travail sera lu, révisé et transcrit par Gaston Gautier et portera la

signature des deux botanistes ; de plus, Gaston Gautier se charge de s'occuper de l'impression de leur œuvre et d'en faire les frais.

Vers la fin d'août 1911, pendant qu'Arvet-Touvet arrive, dans sa rédaction, au groupe des *Oreita*, Gaston Gautier lit et corrige une grosse première partie du manuscrit que lui a déjà envoyée le Maître, et il fait espérer à ce dernier sa visite à Gières pour le mois de septembre. Sur ces entrefaites, une grave maladie de sa sœur empêche Gaston Gautier de se mettre en route, au grand chagrin d'Arvet-Touvet, et le 28 septembre, ce dernier annonce à son ami l'envoi prochain de la suite du manuscrit.

Cette lettre devait, hélas ! rester sans réponse. Le 8 octobre, la famille Gautier envoie à Arvet-Touvet la triste nouvelle, très inattendue, de la mort de Gaston Gautier, survenue presque subitement la veille.

Cette mort fut un des plus grands chagrins de la vie d'Arvet-Touvet. Avec Gaston Gautier disparaissait l'ami dévoué au cœur bon et généreux, le confident de tant d'années de ses joies et de ses peines, le collaborateur qui avait partagé une grande partie de ses travaux, qui lui avait permis même de réaliser l'énorme travail qui a été l'occupation principale de toute sa vie, le savant qui avait partagé avec lui le même idéal de science, le bienfaiteur enfin qui en certains moments difficiles avait su écarter de son front les soucis terre à terre nuisibles au travail de sa pensée. L'abbé Coste, qui entourait aussi Gaston Gautier d'une vive et ancienne affection, sait trouver dans sa propre douleur, pour les adresser à Arvet-Touvet, les mots de consolation et d'encouragement. Le vieil ami Belli, de son côté, prend une vive part aux regrets d'Arvet-Touvet et s'efforce de relever son courage abattu.

Effectivement, Arvet-Touvet, que cette mort a désorienté, songe un instant à abandonner l'œuvre commencée. Mais bientôt il sent qu'il doit à la mémoire de son ami de la reprendre et de la mener jusqu'au bout ; les deux bons amis qui lui restent le lui disent aussi et insistent vivement pour qu'il se remette au travail du Catalogue.

Ainsi encouragé, Arvet-Touvet, vers la fin de 1911, se remet à l'ouvrage avec opiniâtreté, mais sur un plan nouveau qui comporte la publication du *Catalogus* en une seule partie. Malgré l'affliction dans laquelle l'a laissé la mort de son ami, malgré l'affaiblissement de ses forces, il veut à tout prix mener à bonne fin cet ouvrage qui est l'aboutissement de toute sa longue carrière scientifique. Il semble même qu'il a le pressentiment qu'il doit se hâter d'aboutir...

Mais Gaston Gautier, surpris par la mort, n'avait rien laissé pour les frais de publication de cet ouvrage qu'il avait pris à sa charge et Arvet-Touvet craignait bien qu'il ne pût jamais voir le jour lorsque, par l'aimable et empressé intermédiaire de l'abbé Coste, L. Lhomme, l'éditeur parisien bien connu, consentit, en septembre 1912, dans le pur intérêt de la Science, à faire les frais d'impression.

A ce moment, Arvet-Touvet achevait la rédaction de son ouvrage. Vers la fin de l'année 1912, il avait déjà pu en recopier une importante partie et l'envoyer à l'imprimeur, et le 24 décembre il parlait ainsi à Belli, dans une lettre qui devait être l'avant-dernière qu'il écrivait à son ami :

..... J'ai la grande satisfaction de vous annoncer que je viens enfin de terminer le manuscrit de mon *Hieraciorum præsertim Galliæ et Hispaniæ Catalogus systematicus*. C'est un gros travail dont l'impression aurait été très coûteuse pour moi ; mais un grand éditeur de Paris a bien voulu se charger de tous les frais, à condition, bien entendu, que je lui cède l'entière propriété du Catalogue.

L'impression en est commencée et j'ai déjà eu à corriger quatre ou cinq placards d'épreuves. C'est vous dire que dans quelques mois vous pourrez juger par vous-même de ce Catalogue.

L'Italie, comme bien vous pensez, n'a pas été oubliée, et en particulier votre *Chiave dichotomica* [1] est citée presque à chaque page.

Je crois et j'espère que ce Catalogue, où tout est strictement classé et ordonné, pourra rendre quelques services aux botanistes complètement désarçonnés et désorientés par les publications des fameux Z. et M. dont l'ignorance dans ce genre de plantes et, en même temps, l'effrayante effronterie sont vraiment sans limites !

---

[1] Saverio Belli, Chiave dichotomica per le determinazione della principali specie crescenti in Italia del Gen. *Hieracium*. *Flora analytica d'Italia*, vol. III. Padova, 1904.

Les *Hieraciotheca Gallica et Hispanica* m'ont beaucoup aidé dans mon travail et seront également utiles aux botanistes pour bien le comprendre.

J'ai beaucoup de remerciements et d'actions de grâce à rendre, en particulier à MM. Ferrari, Volfusa, Dr Rostan, et surtout C. Bicknell, pour leurs nombreuses et précieuses découvertes.

Oh ! combien je regrette que cet ami si cher et si dévoué, Gaston Gautier, ne soit plus là pour se réjouir de l'heureuse issue de ce travail, de ce Catalogue qui lui tenait tant à cœur, et dont il me parlait sans cesse comme d'un devoir, comme d'une chose rigoureusement nécessaire et comme étant le complément obligatoire de nos *Hieraciotheca !* Ce pauvre cher ami aurait été si heureux d'en avoir l'assurance avant de mourir !...

Le 26 janvier 1913, il adresse à son ami Belli la dernière lettre qu'il lui ait écrite, en lui envoyant une page des épreuves de son Catalogue pour qu'il puisse déjà se faire une opinion sur l'ouvrage. Puis, plus que jamais, il s'enferme dans son cabinet de travail, car il a hâte de terminer la transcription de son manuscrit que l'éditeur lui réclame.

Le 3 mars, il écrivait enfin la dernière ligne de ce manuscrit. Ce jour-là sa joie fut débordante, on l'entendit fredonner quelques airs de vieilles chansons, il causa très gaiement avec son entourage... et le lendemain on ne le vit pas descendre de sa chambre à l'heure très matinale qui lui était habituelle. On le trouva mort dans son lit, emporté, sans souffrance, par une subite crise cardiaque. On peut se demander si la forte émotion qu'il ressentit en mettant le point final à ce travail de bénédictin ne fut pas la cause de cette crise suprême. L'infortuné botaniste n'eut donc pas la joie de saluer l'apparition de ce livre, fruit du labeur incessant d'une longue vie consacrée à la Science...

L'abbé Coste voulut bien mettre la main aux derniers détails de la publication, réviser avec soin le manuscrit, corriger les épreuves, et il écrivit pieusement la préface de l'ouvrage.

La lettre précédemment citée contient une petite diatribe contre des auteurs (que nous ne désignons que par des initiales) dont Arvet-Touvet appréciait les travaux à une très médiocre valeur. Çà et là, dans le *Catalogus*, il flagelle ces mêmes botanistes et bien d'autres encore, anciens ou modernes, français ou étrangers, de sa mordante critique, en latin ou en français. L'abbé Coste a cru bon, dans la correction des épreuves, de sup-

primer ou d'atténuer certaines phrases trop dures à l'adresse de quelques auteurs qui n'avaient pas l'heur de plaire au botaniste de Gières.



Le *Catalogus systematicus*[1], dans son plan nouveau, ne porte plus que la signature d'Arvet-Touvet, mais il est dédié, en pieux et reconnaissant hommage, à la mémoire de Gaston Gautier, l'ami tant regretté.

C'est une œuvre très considérable. Si Arvet-Touvet eût vécu davantage, il eût très probablement, avec ce livre comme point d'appui, donné à la Science la Monographie analytique que les botanistes attendaient de lui et sans laquelle l'étude du genre *Hieracium* est presque inabordable. Ce livre, tel qu'il est, rendra cependant aux hiéraciologues d'inappréciables services.

Les bonnes espèces, très nombreuses, sont accompagnées d'un numéro ; celles que l'auteur ne connaissait encore qu'imparfaitement, celles qui sont douteuses, celles qui réclament de nouvelles observations, celles, peu nombreuses, que l'auteur n'a pu voir par lui-même, celles enfin qui lui étaient peu familières, sont marquées par une croix. Pour toutes, il cite la bibliographie, la synonymie, les *exsiccata* principaux et principalement les numéros du *Hieraciotheca* base précieuse de son travail. Ses descriptions, latines ou françaises, s'appliquent principalement aux espèces non décrites ; il est certain que de nombreux botanistes regretteront d'être obligés, pour beaucoup d'espèces, de se repor-

---

[1] Voici comment l'auteur, en quelques lignes d'Avant-Propos, présente son œuvre aux lecteurs :

Inter omnia, criticissimi generis, culpa que hominum et ignorantia, sæpe irrationalis inextricabilis que dicti, sed procul ullo dubio, ut nunc certi sumus affirmare que debemus, stricte ordinati omnino que rationalis et, ut arbitrii nostri, omnia dicamus, *vere superbi generis Hieracii*, studia nostra, saltem per quadragintos annos et amplius indefesse continuata, botanicis hodie offerimus, nullam vanam indulgentiam certe, sed tantum impartiale judicium quærentes et expectantes.

Geresi, prope Gratianopolim.

Die.................. 1912.

C. Arvet-Touvet.

ter aux textes où l'auteur renvoie, textes qu'il est parfois difficile de se procurer. Evidemment l'auteur a voulu ainsi réduire les proportions déjà énormes de ce travail.

Ce travail comporte 475 espèces numérotées, plus de 350 marquées du signe + et environ 500 variétés ; ce qui donne le gros total de plus de 1.300 espèces d'ordres divers et variétés.

Les espèces ou variétés signées Arvet-Touvet, en grand nombre ; celles qui portent son nom accompagné de celui de Gaston Gautier, nombreuses aussi ; quelques-unes qui portent le nom d'Arvet-Touvet acompagné d'autres noms tels que ceux de Belli, Briquet, Reverchon, Coste, Sennen, Sudre, Wilczeck, Faure dépassent 1.150 (espèces numérotées : 401 ; espèces marquées du signe + : 301 ; variétés : plus de 450).

Les espèces nouvelles depuis la publication du *Hieraciotheca* sont assez nombreuses.

Dans ces pages consacrées à la mémoire d'Arvet-Touvet, notre but est d'exposer son œuvre sans en faire la critique. Celle-ci réclame, d'ailleurs, un spécialiste, c'est-à-dire un botaniste plus compétent que nous en la matière. Nous dirons cependant que nous croyons que le nombre d'espèces admises par Arvet-Touvet, entraîné par son puissant esprit d'analyse, est trop considérable et que ce nombre pourra être réduit par les hiéraciologues futurs [1]. Quoi qu'il en soit, cette œuvre du *Catalogus* restera fondamentale pour la hiéraciologie.

Depuis la publication, en 1907, du *Hieracium conspectus generis novus*, simple tableau sans commentaire, dont nous avons parlé plus haut, Arvet-Touvet avait considérablement élargi sa connaissance du genre *Hieracium*, grâce aux abondants matériaux mis en œuvre pour l'achèvement du *Hieraciotheca* et pour l'élaboration du *Catalogus*. Dans chacune de ces œuvres, ce sa-

---

[1] Le manuscrit du présent Mémoire était déjà terminé lorsque nous avons pris connaissance du numéro de janvier-février-mars 1914 du *Bulletin de la Soc. bot. de France*, qui contient un article qui semble déjà donner raison à l'opinion que nous venons d'émettre :

H. Sudre, Observations sur quelques espèces du genre *Hieracium*.

vant crée des espèces nouvelles, étudie les anciennes dans des aires plus étendues, et il est ainsi amené à introduire des divisions nouvelles dans le système du genre.

Un simple coup d'œil jeté sur le tableau ci-dessous permet, en le comparant à celui de 1888, que nous avons reproduit plus haut, et à celui de 1907, dont nous avons donné l'analyse rapide, de se rendre compte de la conception que se fait Arvet-Touvet de la systématique des *Hieracium* à la fin de ses cinquante ans de recherches et de réflexions. Le concept de 1907 est, pour les diverses sections, à l'exception de celle des *Pulmonarea*, un acheminement vers celui de 1913. Aussi, nous établirons surtout la comparaison du *Conspectus* de 1913 avec celui de 1888.

Conspectus systematicus Europæus
Generis HIERACIORUM

Sous-genre . PILOSELLA, Fries.

Pilosellina Arv.-T.
Rosellina Arv.-T.
Flagellina Arv.-T.
Rubellina Arv.-T.
Auriculina Arv.-T.
Pratellina Arv.-T.
Aurantellina Arv.-T.
Cymellina Arv.-T.
Setigera Arv.-T.
Præaltina Arv.-T.

Sous-genre 2. STENOTHECA, Fries.

Section TOLPIDIFORMIA, DC.

Sous-genre 3. ARCHIERACIUM, Fries.

Section 1. — AURELLA, Koch.

Græca Arv.-T.
Glauca Arv.-T.
Eriotricha Arv.-T.
Villosa Arv.-T.
Pilifera Arv.-T.
Asterina Arv.-T.
Porrecta Arv.-T.
Aurellina Arv.-T.

Section 2. — ALPINA, Fries.

Eualpina Arv.-T.
Caligata Arv.-T.
Atrata Arv.-T.
Hispida Arv.-T.
Amphitricha Arv.-T.

Section 3. — HETERODONTA, Arv.-T.

Cryptadena Arv.-T.
Jacquiniana Arv.-T.
Scapigera Arv.-T.

Section 4. — PSEUDOCERINTHOIDEA, Koch.

Rupigena Arv.-T.
Balsamea Arv.-T.
Dimorphotricha Arv.-T.
Hispanica Arv.-T.

Section 5. — CERINTHOIDEA, Koch.

Chamæcerinthea Arv.-T.
Pogonocerinthea Arv.-T.
Eriocerinthea Arv.-T
Eucerinthea Arv.-T.
Plecocerinthea Arv.-T.
Pterocerinthea Arv.-T.
Pelidnocerinthea Arv.-T.

Elaiocerinthea Arv.-T.
Pneumonocerinthea Arv.-T.
Souchocerinthea Arv.-T.
Chaitocerinthea Arv.-T.

Section 6. — ANDRYALOIDEA, Koch.

Thapsoidea Arv.-T.
Lanata Arv.-T.
Lanatella Arv.-T.

Section 7. — PULMONAROIDEA, Koch.

Sartoriana Arv.-T.
Oreadea-Scapigera Arv.-T.
Oreadea-Cauligera Arv.-T.
Oreita Arv.-T.
Bifida Arv.-T.
Trivialia Arv.-T.
Barbulata Arv.-T.
Cæsiiformia Arv.-T.
Argentidentina Arv.-T.
Vulgata Arv.-T.
Abietina Arv.-T.

Section 8. — PRENANTHOIDEA, Koch.

Rapunculina Arv.-T.
Subalpina Arv.-T.
Præalpina Arv.-T.
Strigosina Arv.-T.
Jurassica Arv.-T.
Prenanthea Arv.-T.
Coloneifolia Arv.-T.

Section 9. — PICROIDEA, Arv.-T.

Lactucifolia Arv.-T.
Viscosa Arv.-T.
Neopicroidea Arv.-T.
Ochroleuca Arv.-T.
Albida Arv.-T.

Section 10. — AUSTALOIDEA, Arv.-T.

Olympica Arv.-T.
Stupposa Arv.-T.
Australia Arv.-T.
Bracteolata Arv.-T.
Cernua Arv.-T.
Symphytacea Arv.-T.
Polyadena Arv.-T.

Section 11. — ACCIPITRINA, Koch.

Corymbosa Arv.-T.
Virosa Arv.-T.
Tridentata Arv.-T.
Sabauda Arv.-T.
Umbellata Arv.-T.

Tel est le tableau systématique du genre *Hieracium* pour l'Europe entière, d'après la dernière conception d'Arvet-Touvet.

Analysons sommairement ce *Conspectus*.

Nous savons déjà que le sous-genre *Stenotheca* n'est représenté en Europe que par deux espèces seulement, constituant la section *Tolpidiformia*.

Nous avons vu plus haut comment Arvet-Touvet, après avoir étudié les espèces et formes américaines, a envisagé les *Stenotheca* et a introduit dans ce sous-genre des divisions nouvelles.

Nous n'examinerons donc ici que les sous-genres *Pilosella* et *Archieracium*.

Le système du sous-genre *Pilosella* comprend, en 1913, 10 groupes ; soit 5 de plus qu'en 1888.

Le groupe nouveau des *Flagellina* Arv.-T. est détaché des

Pilosellina en entraînant avec lui le *Hieracium Favrei* Arv.-T. et le *H. auriculiforme* Fries.

Le groupe nouveau des *Rubellina* Arv.-T. est détaché également des *Pilosellina*, entraînant les *H. biflorum* Arv.-T. et *H. fuciflorum* Arv.-T.

Le vieux groupe des *Pilosellina* de Fries est donc envisagé d'une manière nouvelle et devient *Pilosellina* Arv.-T.

Les groupes nouveaux des *Pratellina* Arv.-T. et des *Aurantellina* Arv.-T. sont découpés dans les anciens *Auriculina* de 1888. Le premier entraîne avec lui *H. pratense* Tausch et les *H. corymbuliferum* Arv.-T. et *flammula* Arv.-T. Le second, qui contient le *H. aurantiacoides* Arv.-T. a pour chef de file le magnifique *H. aurantiacum* de Linné.

Le cinquième groupe nouveau, celui des *Setigera*, est détaché des anciens *Cymellina*, entraînant avec lui le *H. anchusoides* Arv.-T. ; c'est en somme le sous-groupe *Anchusoidea* du *Conspectus* de 1880 qui est élevé à un grade supérieur.

L'ancien groupe des *Rosellina* de 1888 empiète sur les anciens *Pilosellina* en prenant parmi ses espèces le *H. hybridum* Chaix et le *H. primuliforme* Arv.-T., il prend aussi le *H. spurium* Chaix aux anciens *Cymellina*.

Le groupe des *Auriculina* de 1913 diffère aussi de celui de 1888 en ce qu'il prend le *H. glaciale* Reyn. aux anciens *Rosellina*.

Le groupe *Prœaltina* est le seul qui ne subisse aucune transformation.

La systématique du sous-genre *Pilosella* est donc très remaniée dans la conception dernière d'Arvet-Touvet.

Dans le *Conspectus* de 1907 nous avons vu Arvet-Touvet diviser les *Archieracium* en 13 sections. En 1913, il divise ce sous-genre en 11 sections, revenant exactement aux mêmes sections, dans le même ordre et avec les mêmes noms qu'en 1888. Cela provient de ce qu'il modifie, et avec grande raison, croyons-nous, sa manière de comprendre la section des *Aurella* placés en tête des *Archieracium*.

Dans son *Conspectus* de 1888, et même antérieurement, dans

celui de 1885, Arvet-Touvet plaçait le groupe des *Aurellina* dans la section *Pulmonaroidea*. Les *Aurellina* sont, par le port, par la forme et la grandeur du péricline, intermédiaires entre les *Aurella* et les *Pulmonarea* (groupe dont les caractères généraux sont ceux de la section). En 1907, dans son *Conspectus novus*, les *Aurellina* entrent dans une section à part sous le nom d'*Aurelloidea* ; les limites de ce groupe sont même assez élargies pour en découper le groupe *Porrecta* qui prend place à côté des *Aurellina* dans la même section. En 1913, dans le *Conspectus* définitif, les *Porrecta* et les *Aurellina* rentrent dans la section des *Aurella*, ce qui semble plus rationnel. La section *Oreadea*, avec ses divers groupes, rentre dans les *Pulmonaroidea*, et l'on est ainsi revenu aux 11 sections primitives.

Voici comment on peut analyser en quelques lignes ce nouveau système des *Archieracium* en passant en revue chacune de ses sections :

1. — Nous avons vu comment la section *Aurella* Koch s'est modifiée par la rentrée des *Porrecta* et des *Aurellina* enlevés aux *Pulmonaroidea*. Le groupe *Græca* établit la transition entre les *Tolpidiformia* (sous-genre *Stenotheca*) et les *Aurella* par le groupe *Glauca* ; il a pour type le *H. græcum* Boiss. et Held.

2. — La section *Alpina* Fr. s'enrichit des *Caligata* Arv.-T. (*H. caligatum* Arv.-T.) et des *Amphitricha* Arv.-T. (*H. amphitrichum* Arv.-T. et Belli).

3. — Dans la section *Heterodonta* Arv.-T., le *H. cryptadenum* Arv.-T., le *H. Jacquinii* Vill. (*H. humile* Jacq.), le *H. scapigerum* Boiss. deviennent les chefs de file des trois groupes *Cryptadena* Arv.-T., *Jacquiniana* Arv.-T. (*prius Humilia*, 1906) et *Scapigera* Arv.-T.

4. — La section des *Pseudocerinthoidea* s'augmente seulement des *Dimorphotricha*, intermédiaires entre les *Cerinthoidea* et les *Pseudocerinthoidea* et ont pour chef de file le *H. dimorphotrichum* Arv.-T. (*Hieraciotheca hispanica*, VI, 1899).

5. — La section des *Cerinthoidea,* qui comprend peu d'espèces alpines, très riche, au contraire, en plantes pyrénéennes et espagnoles, que les découvertes d'Arvet-Touvet et Gaston Gautier ont donc considérablement élargie, est toute remaniée et accrue en groupes nouveaux. Elle contient plus de 160 espèces principales sur les 475 qu'en comporte le *Catalogus,* et un grand nombre d'espèces secondaires et de variétés. Les groupes les plus riches parmi les 11 que contiennent cette section sont les *Eriocerinthea* et les *Eucerinthea.*

6. — La section des *Andryaloidea* n'a subi aucune division nouvelle.

7. — La section des *Pulmonaroidea* est très remaniée. Comme on l'a vu plus haut, une partie des *Aurellina* ont réintégré la section des *Aurella ;* ce qui en reste constitue les *Oreita.* Les *Sartoriana* sont détachés des *Oreadea-scapigera.* Les *Bifida, Cæsiiformia* et *Trivialia* (groupe qui contient le polymorphe *Hieracium murorum*) sont constitués aux dépens des *Pulmonarea* scapiformes de 1888 ; les *Argentidentina* et les *Vulgata* (dont le chef de file est le *H. vulgatum* Fries) sont détachés des anciens *Pulmonarea* feuillés. Quant au onzième et dernier groupe de cette section, celui des *Abietina* ayant comme type le *H. abietinum* Reuter, il est entièrement nouveau et consacré à quelques espèces d'Angleterre, de Grèce et de Croatie.

8. — Les *Prenanthoidea* se trouvent aussi très remaniés. Ils comprennent 7 sections contre 3 en 1888. Les *Rapunculina, Subalpina, Prævalpina, Strigosina* et *Jurassica* sont découpés dans les primitifs *Alpestria ;* les *Rapunculina,* en outre, empruntent une espèce aux anciens *Prenanthea,* le *H. constrictum* Arv.-T. Les *Prenanthea* subissent peu de changement, ils cèdent une espèce aux *Cotoneifolia,* le *H. isatidifolium* Arv.-T. Les *Cotoneifolia,* qui se rapprochent d'ailleurs, par leur caractère, des vrais *Prenanthea* d'un côté, et de l'autre des *Aurella* par les groupes *Villosa* et *Porrecta* et des *Alpina,* se voient enlever deux espèces qui sont transportées, l'une, le *H. seneciflorum* Arv.-T., dans les

Porrecta, l'autre, le *H. Gombense* Lagerr., dans les *Alpina*, groupe *Hispida*.

9. — La section des *Picroidea* se fait simplement remarquer par l'introduction d'un groupe nouveau, celui des *Neopicridea*, où sont contenues 4 espèces des Pyrénées tant françaises qu'espagnoles, notamment le *H. Chamæpicris* Arv.-T., belle espèce endémique de premier ordre, le *H. Neopicris* Arv.-T., également endémique et de premier ordre.

10. — Peu de changements dans la section des *Australoidea*. Elle contient des *Hieracium* de Grèce, Dalmatie, Bulgarie, Silésie, Serbie, Italie méridionale, Sicile, Autriche, Corse. Dans nos Alpes françaises, elle est représentée par quelques espèces du groupe *Symphytacea*, contenant notamment le très polymorphe *H. heterospermum* Arv.-T. dont l'aire de dispersion, très vaste, va des Pyrénées à l'Asie Mineure.

11. — La section des *Accipitrina* est composée des mêmes 5 groupes que dans le *Conspectus* de 1907. En 1888, il y avait une section de plus, celle des *Eriophora* avec le seul *H. eriophorum* Saint-Amand qui passe dans le groupe *Umbellata*. Quelques espèces du groupe *Sabauda* passent dans le groupe *Corymbosa*.

Telles sont les grandes lignes de la Systématique des *Hieracium* telle qu'Arvet-Touvet la concevait au bout de presque un demi-siècle de patientes et probes recherches. Profondément pénétré de l'idée linnéenne, il ne lui est, naturellement, jamais venu à l'esprit de chercher à dégager l'enchaînement philogénétique des divisions de son système ; mais dans son *Catalogus*, en tête de chaque groupe, se trouve une courte diagnose latine indiquant très souvent les rapprochements principaux qui existent entre ce groupe et les autres.

CHAPITRE VI

Derniers détails sur l'œuvre et la vie d'Arvet-Touvet.

Telle est la partie fondamentale de l'œuvre scientifique d'Arvet-Touvet, car là ne se borna pas la contribution qu'il apporta à la science : il fit aussi œuvre de vulgarisation, et autour de lui, dans son Dauphiné, il s'efforça de répandre le goût de la botanique.

Il fut l'un des membres les plus actifs, après en avoir été l'un des trois membres fondateurs, de la *Société dauphinoise pour l'échange des plantes* qui, créée en 1874, s'éteignit en 1892, et collabora très puissamment, pendant cette période de dix-huit années, à la connaissance de la flore française en général et de la flore du Dauphiné en particulier. Les deux autres membres fondateurs étaient ces botanistes de grand mérite qui, avec l'abbé Ravaud, avaient guidé les premiers pas d'Arvet-Touvet dans la science des végétaux : J.-B. Verlot, directeur du Jardin des Plantes de Grenoble, et l'abbé P. Faure, supérieur du Petit-Séminaire du Rondeau. Cette Société, qui fut en rapports très actifs avec les Sociétés similaires de France et de l'étranger, existait déjà, à l'état embryonnaire, avant 1874, sous la forme d'une petite réunion de botanophiles dont le siège se tenait au Rondeau et qui n'exerçait son action que dans les limites restreintes de la région de Grenoble. A l'époque où naquit la *Société dauphinoise*, florissait au Séminaire du Rondeau, où Arvet-Touvet avait fait jadis ses études, un groupe enthousiaste de botanistes herborisants, une véritable école botanique, formée par un certain nombre d'abbés, professeurs au Rondeau même, ou prêtres du diocèse, dont le vénérable abbé P. Faure et le savant abbé Ravaud étaient l'âme [1]. Le Rondeau resta pendant seize ans

[1] Les professeurs du Rondeau avaient constitué, au bout d'un certain

le siège social de la *Société dauphinoise* qui compta parmi ses membres ou ses collaborateurs des botanistes comme Timbal-Lagrave, Gandoger, Dr Grenier, Dr Cosson, Dr Gillot, Dr Bonnet, Loret, Déséglise, Doumet-Adanson, Patouillard, Adolphe Pellat, Franchet, Foucaud, Saint-Lager, etc., etc., pour ne parler que des Français. Jusqu'en 1890, le Comité fut formé par les trois membres du début : Faure, Verlot et Arvet-Touvet.

Pendant ses dix-huit années d'existence, la *Société dauphinoise*, dont Arvet-Touvet était l'un des principaux rouages, distribua plus de 7.000 espèces et publia un Bulletin annuel. Cette Société fut utile à la Botanique en répandant dans les Herbiers bon nombre d'espèces peu connues ou nouvelles et en donnant dans les pages de son Bulletin de nombreuses notes et observations et des descriptions d'espèces nouvelles. Arvet-Touvet distribua dans les *exsiccata* de la Société beaucoup de ses types d'*Hieracium* ; il publia dans le Bulletin des notes, communications et descriptions et, en 1880, son *Essai de Classification sur les genres* Pilosella *et* Hieracium.

En 1881, Arvet-Touvet prit une part prépondérante à la fondation de la *Société des Sciences naturelles du Sud-Est*, à Grenoble, dont il fut le premier président et dont le but était la vulgarisation des sciences naturelles par le moyen de communications et d'échanges, de conférences et d'excursions publiques. La Société publiait un Bulletin où l'on peut lire des allocutions, notes et communications nombreuses d'Arvet-Touvet. Cette Société eut malheureusement une durée éphémère, son dernier Bulletin fut publié en 1885. Elle devait plus tard, en 1906, renaître de ses cendres, sous une inspiration nouvelle et sous la forme de la *Société dauphinoise d'études biologiques*, ou *Bio-Club*, ainsi

---

nombre d'années, un herbier très important (Plantes vasculaires, Bryophytes, Lichens, Champignons, Algues) qui, à l'époque de l'application des Décrets relatifs aux Congrégations, est devenu, grâce à nos soins, la propriété de la Faculté des Sciences de Grenoble. Nous avons acquis aussi, pour le compte de la Faculté, il y a trois ans, le très important herbier de l'abbé Ravaud mort le 10 avril 1898.

qu'on a coutume de l'appeler familièrement, actuellement en pleine prospérité.

En 1885, Arvet-Touvet, en collaboration avec J.-B. Verlot et l'abbé P. Faure, concourait activement à l'organisation des travaux et excursions de la Section botanique au Congrès tenu à Grenoble par l'*Association Française pour l'Avancement des Sciences.*

Arvet-Touvet dédaignait les honneurs. A part ces manifestations extérieures pour le profit de la science, c'était un solitaire, travaillant au milieu de peu de livres parce qu'il étudiait surtout dans la Nature. Cet agriculteur, ce savant sut vivre si caché, si ignoré du monde officiel, qu'il fut épargné par le *Mérite agricole* et par les *Palmes académiques*. Il ne fit même partie d'aucune grande société savante de France ; cependant il se laissa nommer Membre correspondant étranger de l'*Académie royale des Arts et des Sciences* de Barcelone dans la même séance où fut nommé son ami et collaborateur Gaston Gautier, le 15 mars 1899.

Il ne s'occupa jamais de politique et même l'on chercherait vainement son nom dans les fastes des assemblées communales de son village de Gières.



Arvet-Touvet était un vrai savant ; c'était donc aussi un modeste. Dans ses premiers écrits, c'est en s'excusant de son inexpérience et de son ignorance qu'il présente ses opinions, qu'il expose ses idées. Même plus tard, lorsque avec les années il est devenu le maître incontesté en une spécialité difficile, il reste toujours modeste tout en ayant conscience de sa grande valeur. Il sait qu'il a acquis le peu qu'il sait par un travail opiniâtre et de longue haleine, et, à cause de cela, il fustige avec sévérité certains savants qui ont cru savoir beaucoup en peu de temps. Même à la fin de sa carrière, il connaît l'imperfection de son sens analytique et combien il lui est facile de faire

des erreurs ; il a le sentiment que ses travaux sont loin d'être définitifs et laissent encore un champ très vaste aux chercheurs futurs.

On a reproché à Arvet-Touvet d'avoir varié assez souvent sur la nomenclature des *Hieracium* : le reproche semble fondé [1]. Des *charta emendata* sont venus rectifier, au bout de peu de temps, un certain nombre d'étiquettes de l'*Hieraciotheca* ; des noms par lui inscrits au moment où il commençait la rédaction du *Catalogus* ont été remplacés par d'autres dans le cours de l'ouvrage ; il modifiait de nombreuses déterminations dans les matériaux que lui communiquaient ses correspondants ; son interprétation, au sujet d'un certain nombre de formes, a présenté des variations. C'est avec la meilleure grâce du monde qu'il reconnaissait ses erreurs, qu'il priait les botanistes de les lui signaler, et il donnait de ses variations une explication tout à fait équitable.

A son bon ami Belli, qui lui-même est amené un jour à lui faire des remarques au sujet de certaines variations, il répond :

Vous me faites le reproche, très justifié d'ailleurs, je suis le premier à le reconnaître, de varier souvent dans mes déterminations, c'est-à-dire de ne pas encore connaître à fond toutes les espèces et variétés de ce terrible genre. Mais savez-vous ce qui m'étonne, connaissant ma faiblesse et les obscurités de ce formidable genre, c'est que je ne varie pas constamment et que je puisse sur certains points rester conforme dans ma manière de voir.

Un autre jour, il répond encore à son ami :

Le reproche que vous me faites d'avoir varié sur un certain nombre de formes de ce genre critique est certainement *très mérité*, et je ne m'en défends point. Je crois, d'ailleurs, que ce reproche peut être fait à tous ceux qui ont essayé de s'en occuper jusqu'à ce jour. Et, pour ce qui me concerne, je dois

---

[1] Déjà en 1883, l'abbé Ravaud, écrivant à Arvet-Touvet pour l'engager à publier bientôt une Monographie des *Hieracium*, lui disait :

.... ce serait une occasion de coordonner définitivement toutes les observations que vous avez présentées aux botanistes dans vos divers opuscules et de fixer les espèces que vous avez décrites ; ce dernier point est d'autant plus nécessaire que vous avez plus d'une fois modifié, à l'égard de quelques-unes, votre manière de voir : il résulte de ces modifications une certaine confusion qu'il serait très utile de faire disparaître.

vous avouer en toute franchise que mes doutes et hésitations sur un très grand nombre de formes, ayant pour conséquence des variations possibles, sont beaucoup plus considérables que vous ne pensez !...

Une autre fois, il lui écrit :

' Ne craignez pas de me rappeler mes erreurs toutes les fois que vous en trouverez l'occasion, afin que je les répare et que, aussi, à l'avenir je tâche de m'en préserver. Notre unique souci doit être de connaître la Vérité !

Citons encore ce passage d'une autre lettre à son ami Belli :

Dans ce genre extrêmement difficile et vraiment terrible quoique superbe, ce n'est que par des tâtonnements sans nombre, et souvent par de multiples modifications, que l'on arrive enfin à se faire une idée nette d'une forme, d'une variété, voire même d'une espèce. Que les grands esprits qui ont la prétention d'élucider un pareil genre sans défaillance lèvent la main et me jettent la première pierre !.. .... Nous laisserons certainement beaucoup plus à faire après nous que nous n'aurons fait ! Mais si les Z et C[ie] s'en mêlent et parviennent à s'y accréditer auprès des botanistes dont la très grande majorité n'y entendent absolument rien, tout est perdu peut-être à jamais, et c'est le retour certain au chaos.



La puissance de travail d'Arvet-Touvet était énorme ; ce n'est que vers les dernières années de sa vie qu'affaibli par l'âge et par la maladie, il fut obligé de renoncer à l'exploration dans la Nature elle-même pour se confiner dans son cabinet de travail. Il se levait chaque jour de grand matin en toute saison et, en dehors de ses herborisations et de ses occupations de propriétaire, il passait tout son temps à la rédaction de ses notes, à la révision et à la détermination des collections et échantillons qui, nous l'avons dit, lui étaient envoyés de tous pays. Ces envois lui arrivaient surtout en automne, « comme les hirondelles nous viennent au printemps », disait-il, pour marquer la régularité et la quantité de ces envois.

Il écrivait un jour à son ami d'Italie au sujet d'un gros arrivage de plantes à étudier :

Quand la neige tombe et que je ne puis sortir, combien j'aime à revoir ces vieilles connaissances, malgré tout le mystère qui plane encore souvent sur elles, sur leurs origines, leurs relations, leurs manières d'être, sur leurs vrais

caractères spécifiques en un mot. A force de les étudier, de les observer, de les interroger de toutes les façons, il me semble parfois que l'horizon s'élargit et que les difficultés s'aplanissent : mais je me garde bien de crier victoire, car je sais par expérience combien il m'en faut peu encore pour m'embarrasser et me dérouter !

Il vaquait aux travaux, variables avec les saisons, de son exploitation agricole qui, quoique petite, lui prenait beaucoup de temps ; il taillait lui-même sa vigne, ne voulant jamais laisser ce soin à un vigneron mercenaire qui n'eût pas apporté à cette besogne les mêmes soins que lui ; il plantait ou ensemençait son parterre, prenait une part active, chaque année, à l'aménagement de la partie de sa maison, dont la location, en été, lui apportait un supplément indispensable de revenus. Une autre partie de ses ressources fut tirée pendant quelques années d'une petite installation d'éclairage électrique qu'il avait fait monter pour profiter d'une canalisation d'eau qu'il possédait. Mais la propriété de ce canal, qui ne coulait pas en entier dans ses terres, lui attira, hélas ! des contestations qui donnèrent lieu à un procès long et coûteux, à d'amers déboires qui vinrent troubler le repos de son esprit.

Pendant de longues années, il eut auprès de lui sa chère mère dont il entoura la vieillesse de soins pieux et vigilants ; elle mourut en 1891, à un âge avancé, après plus de dix mois de maladie pendant lesquels Arvet-Touvet ne quitta pas son chevet. Cette mort lui fut un deuil cruel et, en outre, apporta dans sa vie, au point de vue matériel, un changement désavantageux notable.

Arvet-Touvet connut donc des heures pénibles. Les moments de maladie furent fréquents, les soucis matériels de la vie furent souvent lourds ; il regrettait le temps parfois trop considérable qu'il enlevait à la science pour s'occuper de questions d'intérêt. Et ce fut la source de découragements qui, à plusieurs reprises, faillirent lui faire abandonner la Botanique.

Dans ces moments de tristesse, il fuit encore davantage la société des hommes :

Voyez-vous, cher ami, écrivait-il à Belli en 1894, quand on étudie l'histoire

naturelle, c'est-à-dire les merveilles de la Création telles qu'elles sont sorties des mains de Dieu, on est peu fait pour avoir des rapports d'affaires avec les hommes qui, tout en faisant partie des merveilles de la Création, sont loin, tels qu'ils se sont faits ou, si l'on aime mieux, refaits eux-mêmes, d'en être le plus bel ornement !

Les travaux de certains hiéraciologues ou de certains botanistes furent aussi pour lui une source de découragements.

Ecoutons cette plainte amère qu'il adresse, une certaine année, à son ami Gaston Gautier :

Le factum de X est tout ce que nous devions attendre de lui, étant données son incompétence et sa suffisance. C'est une grotesque compilation à la Timbal, avec cette circonstance non atténuante que la bonne foi, ici, ne peut pas être invoquée. C'est, de tous points, une œuvre néfaste qui, loin de servir à la connaissance du genre, ne pourrait que l'obstruer et la rendre impossible à tout jamais, si elle était prise au sérieux et en considération par les botanistes. Pour s'en bien pénétrer, ils n'auront d'ailleurs qu'à s'adresser à lui pour la détermination de leurs récoltes ! Et je me félicite plus que jamais de la décision que j'ai prise de me retirer de la Botanique ! C'est une œuvre de dupes, mon cher ami, que nous avons entreprise, et à laquelle nous nous sommes voués pendant de longues années. Nous aurons peiné sans compter, pour rechercher sur tous les points de la France et de l'Espagne et présenter aux botanistes des faits nombreux et indiscutables permettant d'établir la connaissance de ce terrible genre sur des données sûres et certaines, et un X quelconque ou tout autre charlatan de ce genre viendra annihiler tout ce que nous aurons fait, ou rendre inutiles tous nos efforts et tous les résultats obtenus, en se targuant de sa suffisance, et se contentant, pour expliquer des choses et des principes qu'il ignore, de jeter de la poudre aux yeux des botanistes !

Dans ces heures de découragement, c'est surtout auprès de ses amis Belli et Gautier qu'il s'épanche, et ceux-ci savent trouver dans leur cœur les mots qui le consolent et relèvent son courage.

C'est dans l'affection de ces bons amis, dans sa puissance de travail, dans son enthousiasme pour sa belle science qu'il puise une partie de la force qui lui permet de surmonter ces découragements qui, nous le répétons, faillirent plusieurs fois lui faire abandonner la Botanique. Mais ce qui lui permit surtout de ne se laisser jamais abattre, c'est le profond sentiment qu'il possédait que la tâche scientifique qu'il avait entreprise était le devoir de sa vie : la science est un apostolat, elle doit aboutir

à la découverte du vrai pour la plus grande gloire du Créateur de toutes choses, elle est un moyen de servir Dieu ; puisqu'il a l'honneur de pouvoir contribuer pour aussi peu que ce soit au grand œuvre de la Science, il doit poursuivre sa tâche jusqu'au bout !



Ce travailleur solitaire, ce bénédictin, avait un caractère qui l'isolait un peu du commerce des hommes. Tout entier consacré à la science, l'esprit toujours perdu dans la recherche philosophique des questions ardues du genre et de l'espèce, dans les problèmes biologiques suscités par ses constantes observations, il ne se plaisait que dans la contemplation de la Nature, et lorsque quelque réalité de la vie matérielle venait l'en distraire, on découvrait parfois un Arvet-Touvet bourru et grognon.

Mais c'était un grognard au cœur d'or ! Ses parents, ses amis excusaient d'avance ses bourrades et ses moments de mauvaise humeur. C'était un homme de grande bonté, dont la conversation spirituelle et enjouée était pleine de charme. Il n'avait de véritable antipathie que..... pour les transformistes ou plutôt pour leurs doctrines et se consolait à la pensée que les théories évolutionnistes seraient tôt ou tard renversées par les faits.

Ceux qui ont eu l'honneur d'être ses confidents, comme Saverio Belli et Gaston Gautier, ceux qu'une communauté d'idées scientifiques a rapprochés de lui, les quelques vieux amis de son âge qu'un dîner fraternel réunissait parfois à Grenoble, ont apprécié la noblesse élevée de ses sentiments.

Sa vie fut celle d'un savant intègre et consciencieux. Après avoir passé cette vie à l'étude d'une question hérissée de difficultés, il ne se glorifiait pas des mérites de son œuvre, mais, nous l'avons dit déjà, les appréciait avec modestie. Il savait que, malgré son travail opiniâtre, il n'a pas tout vu ; que sur bien des points, malgré sa bonne volonté, il a mal vu. Tous ses écrits sont marqués au coin de la plus haute probité scientifique.

Il pouvait dire, comme Montaigne, pour marquer sa confiance et sa défiance à l'égard de son œuvre :

Ma conscience ne falsifie pas un iota ; mon inscience ie ne sçay.

Sous le voile superficiel et factice d'un léger scepticisme, c'était un chrétien convaincu, un croyant : la mort était pour lui le moyen d'aller enfin jouir de la Vérité suprême auprès du Dieu d'où sont sorties toutes les choses.

Né à Gières, ayant passé toute sa vie à Gières, il avait l'amour de la terre natale et appréciait grandement la consolation de pouvoir y dormir pour toujours. Il écrivait un jour à son ami Belli — et c'est la dernière citation que nous détachons de cette correspondance dont nous avons extrait de si nombreux fragments :

..... Votre lettre m'a fort touché. Ah ! comme je comprends bien votre amour, immense, immortel, pour votre petit clocher ! Cette neige qui en est le symbole et que vous portez dans votre cœur partout où vous allez, quoi de plus touchant au monde ! Vous voulez la revoir et reposer un jour sous son doux linceul ! Chère grande âme, je vous reconnais bien là !... Quand nous ne serons plus, la douce paix sous la neige de la petite patrie !

Et dans le petit cimetière de Gières adossé à la colline boisée qui se trouve dans la propriété d'Arvet-Touvet, nous nous sommes arrêté, il y a quelques jours, avec émotion, devant la tombe où, sous le blanc manteau qui lui était cher, repose le botaniste dauphinois, tombe où le vaillant soldat de 1870 est descendu quelques mois trop tôt, avant d'avoir vu la grande guerre libératrice et la revanche qui s'approche !

Publications d'Arvet-Touvet.

1871. — Essai sur les Plantes du Dauphiné. Diagnosis specierum novarum vel dubio prædifarum. — Grenoble, imp. de Prudhomme, rue Lafayette, 14.

1872. — Essai sur l'Espèce et les Variétés, principalement dans les Plantes. — Grenoble, imp. de Prudhomme.

1873. — Monographie des *Pilosella* et des *Hieracium* du Dauphiné, suivie de l'Analyse de quelques autres plantes. — Grenoble, imp. de Prudhomme.

1876. — Supplément à la Monographie des *Pilosella* et des *Hieracium* du Dauphiné, suivi de l'Analyse de quelques autres plantes. — Grenoble. imp. et lith. Veuve Rigaudin.

1880. — Essai de Classification sur les genres *Pilosella* et *Hieracium*, principalement pour les Espèces et les Formes de la région Sud-Ouest de l'Europe. — *Bull. de la Soc. Dauphinoise pour l'échange des plantes*, p. 278-292. Grenoble.

1881. — Spicilegium rariorum vel novorum *Hieraciorum* præcipue Americanorum et Europæarum. — Grenoble, imp. et lith. Veuve Rigaudin.

1882. — Lettre à M. Malinvaud au sujet de l'*Hieracium cymosum* (11 janvier). — *Bull. de la Soc. Bot. de France*, t. XXIX, séance du 29 fév., p. 97.

1883. — Notes sur quelques plantes des Alpes, précédées d'une Revue des *Hieracia Scandinaviæ exsiccata* de C.-J. Lindeberg. — Grenoble, imp. et lith. Veuve Rigaudin.

— Notes sur quelques plantes des Alpes, 1er supplément. Juin 1903. — Grenoble, imp. et lith. Veuve Rigaudin.

1885. — Commentaire sur le Genre **Hieracium**. — *Compte Rendu de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Congrès de Grenoble 1885, p. 426.

1886. — Spicilegium rariorum vel novorum *Hieraciorum*. Supplément 1. — Grenoble, imp. et lith. Veuve Rigaudin.

— Spicilegium rariorum vel novorum *Hieraciorum*. Supplément 2. — Paris, lib. Jacques Lechevalier, rue Racine, 23.

1888. — Les *Hieracium* des Alpes françaises ou occidentales de l'Europe, 127 pages. — Lyon, Genève, Bâle : Henri Georg, lib. ; Paris : J. Lechevalier ; et *Bull. Ann. Soc. linnéenne de Lyon*, t. XXXIV, 1887.

1894. — *Hieracium* nouveaux pour la France ou pour l'Espagne, en collaboration avec Gaston Gautier, 1re partie. — *Bull. de la Soc. Bot. de France*, t. XLI, p. 328 et suiv.

1897. — *Hieraciorum* novorum descriptiones. — *Bull. de l'Herbier Boissier*, t. V, n° 9, sept. 1897, Genève.

— Révision des Epervières de l'Herbier de Haller fils. — *Annuaire du Conservatoire et du Jardin botaniques de* Genève, 1re année, 1897.

— Elenchus *Hieraciorum* novorum vel minus cognitorum præsertim in Herbario Delessertiano asservatorum. — *Ann. du Cons. et du Jard. botaniques de Genève*, 1re année, 1897.

— Sur un nouveau genre de Chicoracées. — *Ann. du Cons. et du Jard. botaniques de Genève*, 1re année, 1897.

1902. — Notes sur quelques *Hieracium* critiques ou nouveaux de l'Herbier Delessert. — *Ann. du Cons. et du Jard. botaniques de Genève*, 6e année, 1902.

— In E. Wilczeck : Notes sur les *Hieracium* des Alpes Suisses et limitrophes. — *Bulletin de la Murithienne*, Soc. valaisane des Sc. nat., fasc. XXXI, 1902.

1905. — *Hieracium* nouveaux pour la France ou pour l'Espagne, en collaboration avec Gaston Gautier, 2e partie. — *Bull. de la Soc. Bot. de France*, t. LI.

1907. — De quibusdam *Hieraciis* seu novis, seu male cognitis

et confusis Italiæ vicinarumque Regionum. — *Ann. du Cons. et du Jard. botaniques de Genève,* X, 1906-1907.

1908. — *Hieraciotheca Gallica et Hispanica,* en collaboration avec Gaston Gautier. *Exsiccata* en 20 fascicules, chacun avec une table des matières. — Table générale des espèces, variétés et synonymes. — Narbonne, imp. F. Gaillard. — Les *Hieraciotheca* ont été publiés en dix exemplaires déposés dans les dix établissements scientifiques d'Europe dont la liste a été donnée dans le présent Mémoire.

1913. — *Hieraciorum* præsertim Galliæ et Hispaniæ Catalogus systematicus, 480 p. — Paris, lib. des Sc. nat. Léon Lhomme.

Collections d'Arvet-Touvet.

Les héritiers d'Arvet-Touvet ont fait don à la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble des Herbiers d'*Hieracium* du botaniste de Gières.

Ces collections sont déposées dans les Galeries des Herbiers de l'Institut de Botanique, dans une petite salle qui porte le nom d'Arvet-Touvet. Nous avons placé aussi dans cette salle tout ce que nous avons pu recueillir des manuscrits et de la correspondance de ce savant.

Mme veuve Gaston Gautier et M. Armand Gautier, membre de l'Institut, ont bien voulu se dessaisir, sur notre prière, des lettres écrites par Arvet-Touvet à Gaston Gautier de 1903 à 1911. Ces lettres sont également déposées dans la salle Arvet-Touvet.

Dans sa séance du 6 juin 1914, le Conseil de l'Université de Grenoble, sur notre demande, a décidé de faire graver le nom d'Arvet-Touvet sur le marbre des Bienfaiteurs de l'Université.

Les collections d'Arvet-Touvet sont les suivantes :

1° *Hieraciotheca Gallica et Hispanica ;*

2° *Hieracia Scandinavica exsiccata* de C.-J. Lindeberg ;

3° *Hieracia Nœgeliana* de Nœgeli et Peter ;

4° Herbier général des *Hieracium*.

Cet herbier est classé (à part quelques légères variantes) suivant le *Conspectus dispositionis* du *Catalogus systematicus*. Cette riche collection est contenue dans 28 cartons.

Toutes ces collections sont placées dans les meubles mêmes qui les contenaient du vivant d'Arvet-Touvet.

NÉCROLOGIE

Marcel REYMOND

Marcel Reymond n'était pas seulement un critique d'art de très grande valeur, hautement apprécié en deçà et au delà des Alpes. Il était encore l'ouvrier le plus actif d'une entreprise d'expansion qui a attiré à l'Université de Grenoble des milliers d'auditeurs appartenant aux nations les plus diverses, et, comme président du « Comité de patronage des étudiants étrangers », il avait une renommée qu'on peut dire européenne.

Sa perte, très vivement ressentie partout où il était connu, ne pouvait nulle part causer plus de regrets que dans cette province du Dauphiné qui était fière de lui et dans cette Université dauphinoise à laquelle il a rendu d'inappréciables services.

Les *Annales* de l'Université de Grenoble devaient un hommage à sa mémoire. M. André Michel, directeur de cette grande *Histoire de l'Art* dont Marcel Reymond a été le brillant collaborateur, et M. Morillot, doyen de cette Faculté des Lettres qui lui doit une bonne part de sa prospérité, ont bien voulu — et nous leur en sommes très reconnaissants — se charger de retracer ici la physionomie de l'historien d'art et du bienfaiteur de l'Université.

Comme préface de ces deux articles, qu'on lira plus loin, nous publions les quatre discours prononcés à ses funérailles, ainsi que l'allocution par laquelle M. le Recteur de l'Académie de Grenoble a ouvert la séance de l'Assemblée générale du Comité de patronage des étudiants étrangers quelques semaines après la mort de son regretté président.

La Rédaction des *Annales*.



OBSÈQUES DE M. MARCEL REYMOND

(17 octobre 1914)

DISCOURS DE M. PETIT-DUTAILLIS,

Recteur de l'Académie de Grenoble.

A la mémoire de Marcel Reymond, à la douleur de la famille qui vient de perdre son chef admiré et bien aimé, je viens apporter, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui a bien voulu me charger de le représenter ici, les condoléances du Gouvernement français, et j'y joins l'hommage de l'Université de Grenoble, privée de son plus actif bienfaiteur, l'hommage du Comité de patronage des Etudiants étrangers, consterné et comme désemparé par la brusque disparition de son fondateur.

C'est le cœur serré d'une indicible tristesse que je viens acquitter ici la dette de notre reconnaissance. Je ne connaissais Marcel Reymond que depuis mon arrivée à Grenoble, il y a six ans et demi, mais il avait bien voulu m'accorder très vite une amitié que, il le sentait bien, je payais de retour.

Les professeurs qui ont suivi le développement de son œuvre universitaire et ont mesuré par ses résultats l'effort d'une volonté virile que rien ne décourageait; — les artistes qui ont su priser à leur valeur la finesse de son goût et l'étendue de son expérience technique; — les historiens et les archéologues qui ont profité de ses travaux et suivi les sillons tracés par sa lumineuse et sûre érudition; — les amis, enfin, qui ont joui

de ses éblouissants entretiens, où se révélaient à la fois un esprit clairvoyant, précis, pratique, une intelligence d'originalité brillante et éprise d'idées générales, enfin une âme ardente, capable de grandes envolées, capable donc de pénétrer et de faire goûter les chefs-d'œuvre du génie humain, — tous ceux-là comprendront qu'on ne puisse point, à un tel disparu, dire de sang-froid le dernier adieu. Tous se rendent compte qu'il laisse derrière lui une place qui restera vide et des regrets dont l'amertume ne s'atténuera point.

M. le Doyen de la Faculté des Lettres et M. le Maire rappelleront tout à l'heure ce que Marcel Reymond a fait pour l'Université, ce qu'il a fait pour l'embellissement et la gloire de ce Grenoble qu'il aimait passionnément et voulait faire mieux connaître et admirer davantage. Quant à ses ouvrages, il faudrait des voix plus autorisées que la mienne, pour dire quelle riche contribution ils ont apportée à la connaissance de la peinture, de la sculpture et de l'architecture en deçà et au delà des Alpes. Son grand ami, le maître Albert Besnard, devrait être ici, pour attester que Marcel Reymond était, par son talent personnel de peintre et de pastelliste, bien digne de parler des Beaux-Arts ; et l'érudit André Michel, le directeur de cette grande *Histoire de l'Art* dont Reymond était le collaborateur, serait venu, en des temps moins tragiques, montrer la place éminente de notre ami parmi les meilleurs historiens de la Renaissance.

La liste des publications de Marcel Reymond, de 1879 à 1914, ne compte pas moins de 78 numéros. Elle comprend des monographies sur les principes de l'esthétique, sur les musées de Grenoble et de Lyon, sur des artistes et des monuments dauphinois, sur l'art français de l'Ancien régime, et, avant tout, d'importants ouvrages et de nombreux mémoires concernant l'art italien, jusqu'au XVIII[e] siècle. Cette œuvre considérable a valu à son auteur une réputation que les choix les plus flatteurs ont consacrée. Marcel Reymond était membre honoraire de plusieurs Académies italiennes et correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

Son livre capital, qui a rendu son nom célèbre en Italie, est sa *Sculpture florentine*, publiée en quatre magnifiques volumes par l'éditeur florentin Alinari. C'est en réalité toute la sculpture italienne, depuis ses origines jusqu'au Bernin, dont il a fait l'histoire. Depuis, il a repris quelques-uns des sujets qu'il avait abordés dans cet ouvrage remarquable : il a consacré un charmant petit livre au Bernin, dont il nous a appris à goûter les somptueuses décorations. Mais il n'a pas été l'homme d'une seule œuvre : son intelligence sans cesse en éveil et son amour du travail le portaient à aborder de nouveaux domaines. En ces dernières années, l'histoire de l'architecture l'a attiré de plus en plus. L'architecture lui semblait être le premier des arts, le plus grandiose et même le plus expressif, en tout cas le plus fidèle symbole des aspirations de l'humanité. Or l'histoire de l'art ne le passionnait pas seulement parce qu'il était lui-même un artiste, jouissant délicieusement de la beauté partout où il la découvrait; elle l'intéressait parce qu'il avait l'esprit philosophique, parce qu'il avait une vaste culture historique, et qu'il voyait nettement les liens de l'art, des formes sociales et des idées maîtresses qui caractérisent une époque. L'œuvre de Marcel Reymond vivra. Elle repose sur de solides connaissances techniques, sur des recherches étendues et précises; elle témoigne d'un goût à la fois très fin et très éclectique; elle porte la marque d'un esprit vigoureux et constructeur, dédaigneux du détail inutile, qui ordonnait les résultats de ses recherches de la même manière qu'un grand artiste compose son œuvre; enfin elle est d'une belle forme littéraire, à la fois ferme et séduisante. Elle s'accorde entièrement avec le souvenir que nous garderons tous de cet homme au mâle visage, aux yeux ardents et pénétrants, avec qui, hélas! il était si bon de causer et de s'élever un moment au-dessus de la terre.

Ce grand idéaliste n'aura pas survécu au cataclysme formidable qui bouleverse l'Europe et se propage jusqu'aux Antipodes, semant le deuil et la ruine. Il rêvait de paix universelle; le progrès des idées lui paraissait devoir amener un jour la

solution des injustices, la réconciliation entre les hommes. Lorsque la guerre a éclaté, il a fait comme tous les Français, il n'a plus songé qu'à son pays, et il lui a offert en holocauste les angoisses poignantes de son cœur paternel. Ce fils chéri, qui lui faisait tant honneur, officier de premier mérite et archéologue très distingué, le seul enfant qui lui restât, il l'associait dans ses vœux à la patrie exposée aux coups d'un ennemi féroce. Il me disait, la dernière fois que je le vis : Chaque matin, je fais cette prière : « O Dieu, qui que tu sois, sauve ma patrie et conserve mon fils. » L'anxiété qui l'étreignait ne l'empêcha pas cependant de se dévouer à la grande cause des victimes de la guerre : il s'occupa de fonder un ouvroir à Saint-Ismier. Elle ne l'empêcha pas non plus d'accepter une offre particulièrement honorable qui lui fut adressée tout récemment. Après le monstrueux bombardement de la cathédrale de Reims, la *Revue des Deux-Mondes* décida de publier un article où seraient rappelées les beautés et les gloires du monument mutilé : Marcel Reymond parut être l'écrivain français le plus qualifié pour parler du sanctuaire national que nos ennemis avaient voulu détruire. Malgré la grande lassitude qui l'envahissait, il ne voulut point décliner cette proposition, et il écrivit d'un jet dix belles pages, les dernières sorties de sa plume; on m'en a confié les épreuves ; la direction de la *Revue* me pardonnera d'en lire le début et la fin, au bord de cette tombe :

« Blessée grièvement, sinon morte, elle est toujours vivante « dans notre souvenir et dans notre amour. En parlant d'elle « je penserai à ce qu'elle était hier et à ce qu'elle sera demain, « lorsqu'après nos victoires nos mains pieuses redonneront à « Notre-Dame de Reims sa blanche robe de pierre. Et si nos « mains depuis longtemps désaccoutumées de ces sublimes tra- « vaux ne savent plus, comme celles de nos ancêtres, tisser ces « fines dentelles de pierre, ce qu'il y aura d'imparfait dans « notre œuvre sera là pour rappeler à toutes les générations « futures le crime de nos ennemis, pour dire contre quels bar- « bares, à certain moment de son histoire, la France eut à lutter.

« Allemagne, la poussière de ces murs éventrés par toi fera « sur ta robe une tache non moins indélébile que le sang des « femmes et des enfants dont tu l'as souillée.....

« Tout, à Reims, est une image de l'âme française, avec toutes « ses vertus et tout son génie. Lorsque les jours d'angoisse seront « passés, la noble cathédrale restera comme le plus pur symbole « de la grandeur de la France. Si, dans l'avenir, il peut quelque- « fois être nécessaire de rendre plus forte, plus intime l'union « de tous les Français, c'est elle qui nous donnera les enseigne- « ments nécessaires... Nous n'oublierons jamais. »

Soyons reconnaissants à la *Revue des Deux-Mondes* d'avoir demandé à Marcel Reymond cet article. Il est un peu le testament de sa pensée. Son spiritualisme fervent, en qui se réconciliaient les philosophies et les religions, y a trouvé ses derniers élans vers l'idéal divin qui lui paraissait nécessaire pour tolérer les misères de la vie et la pensée de la mort; et il y a exprimé dignement le grand amour qu'il avait pour son pays. Son cher fils, son collaborateur, éprouvera un jour une émotion profonde à lire ces lignes où il a glorifié les chevaliers sans peur et sans reproche de l'ancienne France et de la nouvelle.

Vers ce fils qui en ce moment même se bat bravement sans savoir quel malheur l'a frappé, se tourne notre pensée compatissante; et s'il est vrai que les grands cœurs aient des pressentiments, si une secrète inquiétude pèse sur lui à cette heure, tandis qu'il commande sa batterie, du moins il sent aussi se répandre autour de lui le réconfort de notre affectueuse pitié. A la famille présente de Marcel Reymond, qui a pu du moins l'entourer, adoucir par ses soins intelligents et sa tendresse les derniers jours de notre ami, nous offrons le respectueux hommage de notre douleur et l'assurance de notre attachement à la mémoire qui lui est chère; comme il le disait, dans la promesse qu'il faisait à son pays et dans les derniers mots qu'il ait fait imprimer : « Nous n'oublierons jamais. »

DISCOURS DE M. MORILLOT,

Doyen de la Faculté des Lettres.

Bien que l'heure actuelle, nous le savons tous, ne soit guère aux discours, je veux pourtant, devant cette tombe ouverte, apporter en très peu de mots l'hommage profondément ému et respectueux de la Faculté des Lettres.

L'homme qui vient de disparaître ne nous a appartenu par aucun titre officiel; il n'a pas été notre collègue, au sens littéral du mot. En vain avons-nous par deux fois exprimé le vœu que Marcel Reymond fût admis à porter, *honoris causa*, la robe et la toque universitaires, ainsi qu'il l'avait dix fois mérité : l'étroitesse des règlements administratifs ne l'a jamais permis.

Mais pour nous il a été plus et mieux qu'un collègue : il a été un ami, il a été le grand ami, celui qu'on ne rencontre qu'une fois au cours de l'existence. Nous l'avons aimé passionnément, nous en étions justement fiers. Avec notre cher et illustre Jules Lemaître, enlevé aux Lettres françaises il y a quelques semaines, Marcel Reymond, critique d'art éminent, correspondant de l'Institut, membre de sociétés savantes françaises et étrangères, président du Comité de patronage des étudiants étrangers, était notre honneur et notre parure aux yeux du monde. Les autres Facultés des Lettres nous l'enviaient. Que de fois j'ai entendu dire à des collègues du dehors, émerveillés du brillant essor de notre *petite* Faculté grenobloise : « Ah! c'est que vous avez un Marcel Reymond! » Oui, nous l'avons eu, et nous l'avons gardé jalousement, ce grand ami, indépendant et sûr, qui nous a donné sans compter les vingt années les plus fécondes de sa belle maturité.

Il est venu à nous, vers le temps où renaissaient sur le sol de notre pays les Universités provinciales : il est venu, en parfait désintéressement, en toute générosité de cœur, sans l'ombre d'un intérêt personnel, dans un élan spontané de son âme ardente de bon Dauphinois et de bon Français. Il avait pressenti le mouvement général qui allait entraîner toutes les Universités rénovées dans la voie de l'extension au dehors et leur ouvrir d'infinies perspectives. Il a voulu que Grenoble prît les devants et donnât l'exemple, et il s'est fait dès lors l'infatigable apôtre de cette cause vraiment nationale. Il a été, à ce moment-là, l'homme que nous attendions. J'en appelle au témoignage de ceux (ils sont encore trois ou quatre) qui se sont associés à lui dès la première heure, aux temps héroïques et obscurs du Comité de patronage. Quel guide nous avions en lui! Quelle activité prodigieuse était la sienne! Quel don il possédait de choisir et de conduire les hommes, d'organiser la victoire! Quelle fertilité de ressources! Quel charme de séduction! Quelle bonne humeur! Quels enthousiasmes débordants! Bien que toujours il se soit défendu d'avoir été pour nous un chef, nous pouvions tous le saluer justement de ce nom, et lui dire en un langage ami : *Tu duca, e tu maestro!* — Puis, quand le grand succès fut venu et aussi la concurrence des autres Universités, nous l'avons vu, en ces dernières années, toujours ardent et dévoué, sans cesse préoccupé d'agrandir encore son œuvre, se transformer en un admirable missionnaire de notre Université et de notre Faculté. Rappellerai-je les dernières campagnes de propagande qu'il accomplit dans la noble Belgique, dans la cordiale Angleterre, jusqu'en Scandinavie, sans parler de ses voyages coutumiers en Italie, dans cette Italie qu'il aimait tant et qui le lui rendait bien? Si les tendres instances de sa famille, justement alarmée au sujet de sa santé, ne l'eussent retenu, il fût allé aux Etats-Unis, où ses amis se réjouissaient de lui préparer une triomphale tournée de conférences. Du moins il a eu la joie de voir, en ces derniers temps, accourir en foule à notre Université les étudiants appar-

tenant aux nations qui sont et qui resteront le plus près du cœur de la France, Russie, Grande-Bretagne, Italie, Etats-Unis, Serbie, Bulgarie, toutes unies avec nous dans un commun idéal de justice et de liberté. Croyez bien que, malgré les obscurités de l'heure présente, cette œuvre admirable des Cours de vacances qu'a fondée Marcel Reymond ne saurait périr. Car notre France héroïque, qui verse en ce moment le plus pur de son sang pour la liberté du monde, restera plus que jamais, après l'inévitable victoire du droit, la France généreuse et humaine, le foyer de lumière et de chaleur auquel viendront se réchauffer toutes les races, ouvert libéralement à toutes, sauf à celle que son cynique mépris du droit et le brutal réveil de sa barbarie ancestrale en ont exclue à jamais.

A cette œuvre si belle et si patriotique, le nom de Marcel Reymond restera toujours attaché dans l'histoire des Universités françaises, et j'ai voulu proclamer très haut la dette éternelle de reconnaissance qu'a contractée envers le Président du Comité de patronage notre Faculté des Lettres, associée par lui depuis dix-huit ans à la peine et à l'honneur.

Cher Marcel Reymond! nous voici tous encore une fois réunis autour de vous. Mais aujourd'hui votre voix généreuse est muette, et c'est nous qui venons vous dire avec une infinie tristesse un dernier adieu. Nous vous remercions d'avoir été pour nous non seulement un ami, un bienfaiteur, mais aussi un grand exemple. Vous avez supporté, avec quelle vaillante résignation (dont vous m'avez confié certain jour le noble secret), quelques-unes des plus grandes douleurs de la vie. Vous avez parfois aussi souffert, en silence, de ces blessures cachées et cruelles que la sottise ou la méchanceté ne vous ont pas assez ménagées. Mais quel qu'ait été ce lot de douleur qui fut le vôtre, et qui est inhérent peut-être à l'humaine condition, je veux vous dire à cette heure suprême que nous envions tous votre existence, si belle et si bien remplie. Car vous avez été un bon ouvrier, laborieux et fort, enthousiaste, grand par l'action et grand aussi par l'idée.

Votre souvenir demeurera cher à tous ceux à qui vous avez libéralement ouvert les trésors secrets de votre cœur, si aimant et si chaud. Il sera cher à la cité que vous avez si splendidement honorée. Il sera cher surtout, je vous le promets, à l'Université de Grenoble, et en particulier à la Faculté des Lettres, à qui vous avez fait deux inestimables dons.

Vous leur avez laissé non seulement le fruit merveilleux de votre féconde activité, passionnée pour le bien; — vous leur avez légué aussi un peu de votre rêve, de ce rêve de pure beauté qui a toujours hanté votre âme d'artiste, qu'elle a poursuivi sans relâche au milieu de nous, et qu'il vous est donné en ce moment de réaliser enfin et de contempler librement ailleurs.

DISCOURS DE M. CORNIER,

Maire de Grenoble.

Messieurs,

Non contente de cueillir sur les champs de bataille la fleur de notre jeunesse, la Mort vient ravir dans nos cités les meilleurs de ceux qui restent. L'homme éminent que nous pleurons aujourd'hui faisait partie de la petite phalange d'âmes d'élite dont nous sommes fiers à juste titre.

Marcel Reymond occupait au milieu de nous une place véritablement privilégiée : il personnifiait le charme de la pensée, la finesse de l'éloquence, la délicatesse du cœur. Artiste dans la plus noble acception du terme, il avait consacré une part de son existence à l'étude de l'art italien, dont il a résumé les résultats dans des chapitres remarquables de la grande *Histoire de l'Art* publiée sous la direction de M. André Michel.

D'autres que moi ont apprécié — et mieux que je ne saurais le faire — la place importante que Marcel Reymond a prise parmi les critiques d'art de notre pays. Je voudrais seulement rappeler qu'il ne s'enferma pas dans une petite chapelle — fût-elle sculptée par Della Robbia — mais qu'il mit au service de ses concitoyens son goût éclairé et ses vastes connaissances artistiques.

Depuis très longtemps déjà, il était l'un des membres les plus écoutés de la Commission consultative du Musée de Grenoble. Comme tel, il lutta courageusement pour la conception d'art qui était la sienne, pour cet idéal exprimé sur la toile, le bois ou la pierre par les peintres et sculpteurs florentins de

la Renaissance. Au respect de la forme il mêlait le culte de la pensée, et chacun s'inclinait devant ce champion de l'expression noble et élégante d'une idée artistique. Il aimait notre beau Musée, il lui a donné bien des heures, et lui a consacré l'une des premières études d'ensemble qui aient été faites.

Marcel Reymond aimait aussi les livres, et faisait partie de la Commission d'inspection et d'achat de livres de la Bibliothèque municipale. Il s'était spécialisé dans les ouvrages d'art, et il savait donner les conseils les plus éclairés sur les acquisitions qui pouvaient le mieux enrichir nos collections municipales.

Il m'a semblé que le Maire de Grenoble se devait de dire un dernier adieu à l'un de ceux qui ont le plus honoré notre ville. Que sa famille si éprouvée reçoive, avec l'expression de nos regrets, l'assurance que la Ville de Grenoble ne saurait oublier Marcel Reymond qui fut, dans toute l'acception du terme, un homme de cœur et un bon citoyen.

DISCOURS DE M. CHABRAND,

Président du Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné.

Messieurs,

Au nom du Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné, je viens adresser un adieu ému et reconnaissant au collègue regretté qui fut l'un de nos plus anciens et de nos plus distingués collaborateurs.

Marcel Reymond nous appartenait comme administrateur, élu à plusieurs reprises vice-président, depuis plus de quinze années. Pendant cette longue période, il n'a cessé de participer à notre œuvre d'expansion pacifique par ses conseils, par sa plume, par sa parole.

Ses conseils étaient toujours inspirés par le noble souci des intérêts de Grenoble et du Dauphiné.

Sa plume, guidée par une science avertie, a maintes fois vulgarisé en des monographies remarquables, destinées à notre propagande, les chefs-d'œuvre artistiques de nos collections et de nos monuments dauphinois.

Sa parole, souple et captivante, s'est libéralement et magnifiquement dépensée non seulement à travers la France, mais encore dans les principales villes d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Belgique, en conférences éloquentes, productives d'admiration et d'amitié pour notre pays.

A nous qui l'avons vu à l'œuvre et qui avons connu dans l'intimité ses généreuses ardeurs pour le Dauphiné, il appartient de dire que Marcel Reymond, dauphinois par l'esprit et par le cœur autant que par le sang, a vécu et travaillé avec un noble

désintéressement pour la réalisation d'un but éminemment patriotique : la gloire et la prospérité de notre pays par l'exaltation de ses beautés naturelles et artistiques.

Le Syndicat d'Initiative se devait à lui-même comme il le devait à la mémoire de Marcel Reymond, à l'instant douloureux où son trop brusque passage vers l'éternité brise les liens qui les unissaient l'un à l'autre, de rendre à son vice-président cet affectueux et suprême témoignage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Séance du 10 décembre 1914.

ALLOCUTION DE M. PETIT-DUTAILLIS,

Recteur de l'Académie de Grenoble.

MESSIEURS,

Un grand deuil frappe le Comité de patronage. Son fondateur, son président, notre cher Marcel Reymond, est mort le 13 octobre. Depuis le début de la guerre, sa santé inquiétait les siens. Peu de jours avant de disparaître, il écrivait à son ami, l'historien de l'art André Michel : « Peut-on vivre en de pareils moments? » Il est de ceux que l'émotion a brisés. L'atroce désillusion que lui procurait l'écroulement d'un noble rêve de paix universelle, l'horreur qu'il ressentait pour la barbarie des Allemands, pour leur ignoble façon de concevoir la guerre, ont certainement contribué à rendre fragile le lien qui le retenait à la vie, lien que la maladie avait à plusieurs reprises affaibli, mais qu'une affection attentive et intelligente avait su raffermir. Il n'est plus. Il est entré dans l'éternelle paix, après une belle vie d'homme de lettres, d'artiste, d'organisateur, laissant derrière lui deux splendides témoignages de son activité : une longue série de livres sur l'histoire de l'art italien et français, et les Cours d'étudiants étrangers.

Cette œuvre sera exposée et appréciée dans une brochure que

les *Annales de l'Université de Grenoble* inséreront et que le Comité voudra, j'en suis persuadé, faire tirer à part aux frais de sa caisse, pour qu'elle puisse être largement distribuée.

Ce que nous devons dire dès aujourd'hui, Messieurs, c'est que nous ne renions rien de ce qu'a fait Marcel Reymond, et que nous réprouvons les misérables critiques portées contre son œuvre, qu'il a accomplie en continuel accord avec nous. Assurément des modifications devront y être apportées. Il y a des contacts qu'on ne pourra plus subir. Mais il était beau d'accueillir, devant des chaires de professeurs, des jeunes gens de toutes les nations; de croire que ceux qui entraient dans le royaume de notre littérature ne pouvaient pas y séjourner sans apprendre à respecter la France. C'était une pensée généreuse, et tout au plus peut-on dire qu'elle contenait une part d'illusion. Il existait en effet, l'événement l'a prouvé, un peuple infatué de lui-même au point d'en être devenu aveugle; un peuple chez qui la science et la littérature ne conseillaient pas la sérénité, mais la haine, et étaient mises au service des conceptions politiques les plus arriérées et les plus sauvages; un peuple qui, en voyageant chez nous, ne fortifiait que son orgueil et sa rapacité. Mais à ceux qui n'ont pas cru possible la guerre de 1914, il ne faut rien reprocher. Ils ont contribué à faire de la France un pays pacifique. Certes, la France avait besoin d'une forte armée, et ceux qui la lui ont donnée doivent être honorés. Mais c'est parce qu'elle ne voulait pas la guerre qu'elle a maintenant pour elle les sympathies du monde entier.

Débarrassée de certains contingents qui étaient d'ailleurs bien encombrants et que personne ne regrettera, l'œuvre des Étudiants étrangers survivra; elle gardera les méthodes de propagande et de pédagogie que l'admirable perspicacité, la lumineuse intelligence de Marcel Reymond avaient su choisir comme les plus efficaces.

En l'honneur de Marcel Reymond, le Conseil vous propose que le fauteuil de la Présidence reste vacant jusqu'à nouvel ordre.

MARCEL REYMOND, HISTORIEN D'ART

Par M. André MICHEL,

Conservateur aux Musées nationaux,
Professeur à l'École du Louvre.

Voici, rangés devant moi, par ordre chronologique depuis les premières brochures sur le *Musée de Grenoble, Achard, l'Esthétique de Taine, Essai d'une esthétique*, le *Musée de Lyon*, jusqu'au tirage à part de l'article posthume sur la *Cathédrale de Reims,* tous les livres où se sont inscrits, jour par jour, durant trente-cinq ans d'un labeur sans relâche, la pensée toujours en travail, l'enthousiasme toujours en feu de Marcel Reymond. Pas un de ces volumes — quelques opuscules du début exceptés — où je ne retrouve, de son écriture cursive et ailée, d'affectueuses dédicaces. Depuis le simple *Hommage de l'auteur* du premier envoi jusqu'aux *Amicissimus amico — au plus cher des amis* — des vingt dernières années, je viens de remonter rétrospectivement toutes les étapes d'une amitié qui restera parmi les meilleurs et les plus réconfortants souvenirs de ma vie... On me demande aujourd'hui de dire ici, pour ceux qui l'ont vu à l'œuvre et qui ont, sous tant de formes, éprouvé la bienfaisante efficacité de son admirable activité, ce que fut en Marcel Reymond l'historien d'art, — de marquer en quelques pages sa place dans notre école française, de caractériser sa manière propre.

J'ai promis d'essayer, bien que l'heure ne soit pas aux spéculations critiques et esthétiques. Nos esprits et nos cœurs sont

pris tout entiers dans la lutte qui se poursuit encore, tendus vers l'attente unique de la victoire que nous aurons payée de tant de sacrifices, de tant d'amputations! « Comment, m'écrivait Reymond, le 29 septembre 1914, comment pourrons-nous continuer à vivre des heures pareilles? » Il n'y résista pas : moins de deux semaines après, le 13 octobre, il mourait tout à coup; et quand, au lendemain de la triste nouvelle, je dis notre chagrin dans un court article du *Journal des Débats*, je ne me doutais pas que le jour même où je perdais cet ami très cher, la Patrie m'avait demandé, comme à tant d'autres pères, le plus cruel des sacrifices...

On m'excusera si la plume m'est tombée des mains et si j'ai été lent à apporter à Marcel Reymond l'hommage que je lui dois... Mais je relis l'admirable lettre qu'il m'écrivait après la mort de sa fille, je me souviens de ce qu'il me disait de la vertu du travail. Je veux trouver dans la communion de son esprit la force nécessaire.



Les titres seuls de ses livres chronologiquement alignés sont comme le graphique de sa pensée. C'est tout près de lui d'abord, à portée de la main, dans la petite patrie à laquelle il avait voué et à laquelle il a fidèlement gardé toute sa virile et fervente tendresse, qu'il chercha la matière de ses premiers travaux. Comme les horizons de Saint-Ismier lui ont inspiré les paysages où sa secrète vocation de peintre se découvrit si spontanément, le musée de Grenoble (1879) lui révèle sa vocation de critique et d'historien d'art — et, dès ses premières lignes, on devine en lui, avec une vive sensibilité d'artiste, le besoin de relier les formes aux idées, de ramener ou de rattacher à un plan moral les éléments plastiques dont les combinaisons et les variations l'intéressent et l'enchantent. Ce n'est pas par goût de vaine littérature; il sait relever très vertement ce que la pure littérature a mêlé de superficiel et d'*essentiellement* inexact, d' « ina-

déquat », aux impressions artistiques d'un Emile Montégut par exemple; mais il ne consent pas que l'art soit un simple « jeu » et l'artiste un inutile « joueur de flûte ». Toutes les formes de l'art, — il le sent obscurément, il a besoin de le croire, — sont, dans leur langue propre, l'expression de quelque aspiration, mouvement ou affirmation du cœur humain : c'est l'homme, l'homme fait à l'image de Dieu, créé libre et responsable, tel qu'il le conçoit, qu'il ira chercher derrière l'artiste, si sensible d'ailleurs qu'il puisse être à cette délectation purement plastique dont Poussin avouait qu'elle pouvait suffire à l'œuvre d'art.

Il voulut tirer au clair, pour son propre compte, les idées qui s'agitaient plus ou moins confusément dans son esprit, se faire, autant qu'il le pourrait, une doctrine, et il s'attaqua d'abord au maître qui avait eu sur notre jeunesse une influence si profonde, à Taine, à l'auteur de la *Philosophie de l'art*. Je viens de relire la brochure de 59 pages grand in-8° extraite du *Contemporain* (1883) sur ou plutôt contre l'*Esthétique de M. Taine*... Je n'oublierai jamais, pour ma part, ce que fut pour nos esprits de rhétoriciens et de « philosophes » novices — c'était en 1871, au temps où venait de finir la guerre — la guerre de 1870 — et tandis que la Commune incendiait Paris ! — la lecture des petits volumes à 2 francs de la librairie Germer-Baillère où Taine publiait la substance de ses cours à l'Ecole des Beaux-Arts. Les querelles des partisans du libre arbitre et du déterminisme nous restaient, je l'avoue, assez indifférentes ; ce qui nous touchait et nous attirait surtout dans l'enseignement nouveau, c'était sinon l'*explication de* l'œuvre d'art, tout au moins sa mise en place dans le milieu dont elle était l'expression, dont son auteur devenait, pour la postérité, le héraut. Nous avons mieux compris plus tard l'impuissance du système à embrasser dans ses formules l'inépuisable variété de l'invention humaine et que cette part irréductible, ce mystère insondable de la personnalité de l'artiste, le don divin du génie, lui échapperait toujours — et cette partie de la réfutation de Reymond est singulièrement forte. Mais il nous semblait que le maître qui s'était

emparé de nos esprits nous délivrait des métaphysiciens, nous ramenait à la vie, nous rendait plus abordables les chefs-d'œuvre et plus claires nos admirations. J'ai souvent, par la suite, entendu Taine lui-même se plaindre doucement qu'on l'eût mal lu, et notamment la préface où il établissait nettement une distinction nécessaire entre les sciences *exactes* et les sciences *inexactes*, c'est-à-dire celles qui se groupent autour des mathématiques et celles qui se groupent autour de l'histoire. Il a si souvent protesté qu'en essayant de définir et d'établir des « lois historiques », au sens où Montesquieu l'entendait, des rapports « précis, mais non mesurables, entre les groupes moraux d'un siècle ou d'une nation », la connexion générale des grands événements, « les causes de ces connexions, la classification de ces causes, bref les conditions du développement et des transformations humaines », il n'avait pas prétendu subordonner la morale et l'esthétique à la mécanique; il m'a si souvent répété qu'on oubliait trop à son gré ce qu'il avait écrit et enseigné sur le degré « d'importance » et de « bienfaisance » du caractère mis en évidence par l'artiste et sur les principes d'une hiérarchie esthétique et morale, que les objections qui ont pu me venir plus d'une fois portaient plutôt sur les lacunes et les inévitables insuffisances que sur le fond même de sa doctrine, et je suis resté vis-à-vis de ce grand honnête homme, si bon à ceux qui ont eu l'honneur et le privilège d'être admis dans son intimité, un disciple très respectueux encore que très indépendant dans l'interprétation et l'application de la parole du maître.

J'ai souvent regretté de n'avoir pas connu assez tôt la brochure de Reymond pour la signaler à Taine et je n'ai jamais su si celui-ci l'avait lue. Je suis sûr en tout cas qu'il n'eût pas accepté l'objection tirée des conséquences possibles de son système et qu'il eût énergiquement récusé toute responsabilité dans l'assimilation proposée par Huysmans, dans l'échelle des « valeurs », entre la Vénus de Milo et la Vénus Hottentote, — que Reymond lui imputait à crime. Mais Huysmans, le Huysmans qui, écœuré par le faux idéalisme de l'école, réclamait des pein-

tres « la vraie chair, la chair de théâtre et d'alcôve », avait tant changé depuis 1883 ! et Reymond lui-même n'avait pas maintenu, tant s'en faut ! la condamnation qu'impliquait ce qu'il écrivait alors sur les « impressionnistes ». Quant à Taine, hélas ! il ne consentait même pas à regarder ces impressionnistes, et l'un de mes chagrins fut de n'avoir jamais pu le convertir même au divin Corot.

Je devrais m'excuser de cette digression ; mais il m'a semblé que dans l'œuvre de Reymond débutant cette âpre et courageuse réfutation de Taine n'était pas négligeable ; il y affirmait son intransigeant spiritualisme, sa foi indomptable dans « la puissance propre à l'âme humaine » qu'il croyait niée ou menacée par l'auteur de la *Philosophie de l'art;* et c'est bien en somme le même homme qui, sous l'influence des mêmes idées, écrira sept ans plus tard l'article sur l'*influence néfaste de la Renaissance* (1890) [1].

Qu'entendait-il par l'*influence néfaste de la Renaissance?* A relire cet article, qui scandalisa plus d'un lecteur de l'*Artiste*, nous retrouvons tous nos griefs de jeunesse contre l'académisme

---

[1] Entre temps (1886), il avait *esquissé* pour son usage personnel une « petite esthétique », comme aimait à dire Cherbuliez parlant de ses propres essais : « Il est bon d'avoir sa petite esthétique », répétait-il avec une bonhomie mêlée de scepticisme. Celle de Reymond, — partant de cette constatation que, si divergentes que puissent être les définitions ou appréciations de la « Beauté » en soi, tout sentiment esthétique a pour point de départ un « attrait » naturel, « l'agréable » entendu dans son sens le plus général, — s'efforce d'établir de « l'agréable », considéré comme un des moyens divins de la création, à l'*utile* ou au *Vrai* et au *Beau* une relation nécessaire. Il a lu Platon, Aristote, Xénophon, MM. Cousin, Charles Levesque, et aussi Kant, Hegel et Schopenhauer. Mais c'est à Saint Thomas d'Aquin qu'il emprunte le principe supérieur qui conciliera toutes les définitions du beau, considérées à la lumière des idées et de la morale chrétiennes, dans la conception primordiale d'un « mouvement vital », d'un ordre de l'univers, d'une discipline de l'activité humaine, décrétés par Dieu lui-même. Il aurait pu inscrire en tête de son opuscule le mot de Bossuet sur l'union de l'âme et du corps ou celui de Leibnitz : « tout ce qui se passe dans l'âme de César est représenté dans son corps. » — Spéculations très nobles d'un esprit enthousiaste et religieux, mais dont l'influence ne me paraît pas, en somme, essentielle sur l'œuvre de *l'historien* à laquelle il faut nous arrêter.

et les souvenirs des belles campagnes contre le faux classicisme de l'école que Courajod avait menées avec une irrésistible furia. Ce que Reymond reproche à la Renaissance du XVIe siècle, c'est, en somme, en substituant à l'observation directe de la nature et à la libre expression de l'âme, l'imitation de modèles plus ou moins bien choisis dans l'antiquité, d'avoir tari les sources de la grande invention, d'avoir privé l'art de ce qui fait sa noblesse, sa beauté morale — la communication directe avec le cœur humain — c'est, pour tout dire d'un mot, d'avoir rendu l'art moins « humain » et, comme Reymond l'écrit souvent, moins *chrétien*[1]. Deux ans plus tard, dans son article de début à la *Gazette des Beaux-Arts* sur la *Sainte Cécile* de Stefano Maderna, il renouvellera son attaque contre les imitateurs de l'antique et les grands modeleurs de muscles, et il résumera ses griefs dans cette phrase, peut-être un peu sommaire : « L'art Romain était le triomphe du gladiateur; l'art de la Renaissance est le triomphe du portefaix! »

Une excellente brochure sur le Musée de Lyon, où l'analyse technique des œuvres d'art prenait une importance et une valeur significatives, un petit livre sur son cher J. Achard, le paysagiste si justement admiré par lui, un travail sur des portraits gravés de la bibliothèque de Grenoble, et un article sur Donatello publié dans l'*Artiste*, avaient, de 1886 à 1889, marqué, à côté du théoricien toujours épris d'idées et de doctrines, la formation de plus en plus complète d'un critique sensible aux formes d'art, habile à les déchiffrer, disséquer et interpréter. Son livre sur le *Palais de Justice* de Grenoble, en collaboration avec Charles Giraud (1889), comme le mémoire sur la *Chapelle de Saint-Laurent* (1893), était un modèle de ces monographies raccordées à l'histoire

[1] Je ne suis pas sûr que de ce mot de chrétien Marcel Reymond n'ait pas quelquefois étendu le sens bien au delà des limites purement dogmatiques : — je ne serais pas toujours tout à fait d'accord avec lui sur le *christianisme* d'un Donatello ou d'un cavalier Bernin ; — mais ces nuances d'interprétation sont de mince importance et s'effacent aussitôt qu'on consent à remplacer par « expression de la vie morale ou sentimentale » le terme de « chrétien ».

générale, dont elles sont les indispensables supports. Il pouvait dès lors aborder les grands projets et les vastes pensées.

Une série d'articles sur *la Sculpture florentine au XIVe et au XVe siècles*, parus dans la *Gazette des Beaux-Arts* (de mai 1893 à août 1896) attirèrent l'attention sur lui en Italie — comme en France — et les érudits allemands eux-mêmes notèrent le nom de ce nouveau venu dans un domaine qu'ils avaient dès lors envahi et qu'ils prétendaient occuper militairement. Le dernier Français qui, à cette date, eût publié chez nous d'importants travaux sur l'art italien était Eugène Müntz. Son troisième volume, grand in-4° de plus de 750 pages, la *Fin de la Renaissance*, avait paru en 1895 et, quels que pussent être l'autorité de l'auteur, son renom d'érudit et le prestige que lui avaient valu, si incomplètes encore fussent-elles, ses fouilles heureuses dans les archives vaticanes, il avait laissé plus d'un lecteur hésitant. Le reproche essentiel que bien peu alors osèrent exprimer tout haut, le regret plus ou moins nettement ressenti par beaucoup d'esprits, auraient pu se formuler à peu près comme il suit : Certes, il est excellent que l'histoire de l'art tende enfin à devenir une science, ou tout au moins se munisse de la méthode scientifique dont toutes les branches de l'histoire ont, au cours du XIXe siècle, si largement profité. Mais, tout de même, ce n'est pas avec les seules références bibliographiques qu'elle peut utilement progresser, et on n'a pas écrit l'histoire d'un grand artiste quand on a aligné bout à bout toutes les fiches que le dépouillement de tous les textes connus et inédits a pu permettre d'établir. Le véritable objet de la critique et de l'histoire de l'art, c'est l'œuvre d'art elle-même... Et l'on sut gré à Marcel Reymond, même quand on devinait en lui l'autodidacte de « documentation » et de bibliographie peut-être insuffisantes, d'arriver à l'histoire de l'art par la fréquentation directe, par l'amour passionné des œuvres elles-mêmes, alors que tant de ses prédécesseurs n'y étaient arrivés que par les livres.

Et c'est alors qu'encouragé par un grand éditeur italien, il entreprit la publication des quatre gros volumes de sa *Sculpture*

florentine, qui trouvèrent dans le grand public un accueil si empressé et retinrent, par l'abondance des idées et la hardiesse des vues personnelles, l'attention des spécialistes... Je vois encore derrière ses rondes lunettes la figure d'un des cuistres les plus authentiques que j'aie jamais rencontrés — le vivant portrait et le plus vraisemblable qu'on puisse imaginer de Trissotin lui-même — et je l'entends signaler dans le volume nouveau que je lui montrais l'absence de tout *apparatus criticus*. Mais on ne saurait faire passer noir sur blanc l'intonation de ces deux mots redoutables sur ses lèvres amères! Reymond avait en effet une façon naïve et hardie, si l'on peut dire, d'aborder son sujet et de s'y établir, un peu comme si personne ne s'en était occupé avant lui.

Avant d'entrer en matière, il rédigea une petite introduction historico-philosophique où l'on retrouve, sous une forme plus spécialement adaptée à son nouveau livre, les idées directrices qu'il avait exposées ou ébauchées dans ses premiers écrits — et il n'a jamais renoncé à cette méthode : c'est toujours par un paragraphe ou un chapitre d'*Idées générales* qu'il débute; puis il va aux œuvres et reprend tous ses avantages avec toutes ses hardiesses, et, comme support final, un memento, un tableau chronologique complète l'exposé des *idées générales*.

Art *chrétien*, donc art expressif ; art germano-latin, donc plus ou moins conditionné par les événements, les antécédents et toute l'histoire de l'Europe contemporaine ; — mais art *florentin*, c'est-à-dire émanant d'une *âme* collective (ne disons pas *milieu* ni *race* pour n'avoir pas l'air de faire de concessions à Taine qu'il réfute encore dans cette préface), la plus délicate, la plus fine qui se fût révélée depuis la Grèce antique : voilà ses prémisses. Puis il entre dans l'examen des œuvres — des œuvres individuelles. — Dans l'histoire de cet art où la personnalité des artistes émerge de si bonne heure sur le fond commun de la production nationale, où le patriotisme municipal, comme en témoignent tant d'inscriptions grandiloquentes multipliées sur les monuments, mit en un relief plus

saisissant et plus populaire que partout ailleurs cette personnalité, un critique tel que lui, sensible aux nuances des formes et aux révélations de la technique, devait rencontrer un champ d'observations, de discussions et de trouvailles, on peut dire inépuisable.

On s'en aperçoit bientôt à la manière dont Reymond commente les œuvres des artistes pisans; même le témoignage d'un texte formel ne l'arrêtera pas s'il lui paraît que frère Guillaume est le seul auteur de l'*arca di San Domenico* à Bologne; et jusqu'à la fin de son œuvre, jusqu'au brillant article (où la signature d'un cher collaborateur vient se mêler à la sienne) qui essayait, et avec tant de force, de nous démontrer l'intervention de Léonard de Vinci dans l'élaboration du plan du château de Chambord, ce fut toujours la même originalité d'impression, la même acuité de vision, la même sincérité jaillissante, le même don d'enthousiasme, la même hardiesse divinatrice.

Ceux qui n'ont connu Marcel Reymond que par ses livres auront senti certes, mais n'auront pas tout à fait connu et éprouvé ce côté de sa personnalité. A la lecture, l'action directe de l'auteur peut se refroidir; la critique ou l'impression personnelle du lecteur a le temps de se mettre et de se tenir sur la défensive; l'objection se dresse. Mais devant le tableau, la statue ou l'édifice, à pied d'œuvre, quand il analysait, auscultait, disséquait (comme disait Courajod, qu'il me rappelait alors par tant de traits) le monument lui-même, il était irrésistible de verve, d'éloquence et de passion persuasive. Je n'oublierai jamais les promenades faites ensemble, à Grenoble même, soit à Saint-Laurent, soit au palais de justice, — à Paris, de Notre-Dame au Val-de-Grâce, — à Venise autour et à l'intérieur de Saint-Marc...

Il m'est impossible d'entrer ici dans les minutieuses analyses qui seraient indispensables (et où l'on ne saurait d'ailleurs se passer du secours des images) pour le suivre dans les discussions critiques si souvent instituées par lui à propos de l'attribution ou de la chronologie des monuments de la sculpture et

de l'architecture italiennes... Je n'invoquerai qu'un souvenir ou un exemple isolé, celui des della Robbia.

Certes, il avait fort bien parlé, avec une sympathie pénétrante, de Nicolas ou de Giovanni Pisano, de Ghiberti, de Donatello et de Verrocchio; mais aucun des grands artistes du quattrocento n'émut plus vivement son cœur que Luca et Andrea della Robbia. Il leur consacra un livre débordant de tendresse et d'admiration, et qui le mit aux prises avec le plus redouté des historiens et des régents de l'art italien en Allemagne, le docteur Wilhelm Bode, promu par le Kaiser, comme on sait, à la dignité d'*Excellenz* après qu'il eut découvert un « chef-d'œuvre de Léonard de Vinci » dans la figure à mi-corps en cire d'une *Flora*, sortie vers le milieu du XIXe siècle de l'atelier d'un honnête sculpteur anglais, lequel avait pris la précaution ingénue de la bourrer de journaux contemporains.

Bode exerçait en Italie une manière de royauté. Les grands marchands florentins, vénitiens et romains étaient à sa dévotion; il avait su réunir de larges ressources, toujours prêtes, grâce à son activité, à son autorité et aussi à sa complaisance envers les collectionneurs et commerçants d'œuvres d'art qui obtenaient facilement de lui des certificats d'authenticité pour des tableaux ou statues qui circulaient ensuite par le monde avec leurs papiers en règle. (J'en ai eu entre les mains des exemples stupéfiants.) Quand Bode avait baptisé Rembrandt, Vinci, Botticelli, Michel-Ange, Luca della Robbia ou Donatello une peinture, une terre cuite ou un marbre, le monde devait s'incliner. Grâce à son audace, à son zèle infatigable, aux facilités de voyager et d'agir que son gouvernement mettait à sa disposition, il était arrivé, en quelques années, à réunir dans le Musée de l'empereur Frédéric une collection importante d'œuvres de la Renaissance italienne — et il serait puéril de contester qu'il s'y trouve de fort belles choses; mais le nombre des attributions... ambitieuses y est tout de même excessif; Donatello, Luca et Andrea della Robbia, si l'on en croyait les étiquettes et les commentaires du conservateur, seraient représentés là-bas par une quantité tout à fait extraordi-

naire d'œuvres et de chefs-d'œuvre... Et comme, soutenu par l'empereur, de nature autoritaire et dominatrice, Bode n'hésitait pas à briser les jeunes gens assez hardis pour résister à ses divinations (il fallait avec lui se soumettre ou se démettre, et l'on passait bientôt victime si l'on ne se résignait pas à être esclave), le bon public berlinois et la cour se complaisaient orgueilleusement à admirer tant de richesses dans le musée allemand pour la plus grande gloire de la culture allemande.

Parmi ces acquisitions, les pseudo Luca della Robbia tenaient une grande place, et, si l'on s'en fiait aux cartels, c'est à peine si Florence elle-même pourrait en offrir une réunion supérieure. Or, je puis attester, non seulement par ma propre expérience, mais par celle de plusieurs spécialistes anglais et italiens et aussi par les aveux de plus d'un jeune *privat docent* allemand, que l'audace de ces étiquettes parut à beaucoup insoutenable, quand, levant les yeux du catalogue ambitieux à l'œuvre qu'il baptise, on comparait les promesses de l'un aux pauvretés de l'autre... Au sortir du musée et dans la solitude de la chambre d'hôtel, si l'on relisait les dissertations dont Bode avait accompagné l'exhibition triomphale de chacune de ses trouvailles, on ne pouvait s'empêcher d'admirer comment, de comparaison en comparaison et de déduction en déduction, un pur esprit allemand, *echt deutsch!* peut rattacher par des filiations successives et des raisonnements enchaînés, à un chef-d'œuvre authentique les plus médiocres morceaux d'école ou les plus douteuses contrefaçons.

> Croire que l'on tenait les pommes d'Hespéride,
> Et serrer tendrement un navet sur son cœur!

Reymond fut le premier à attacher, si l'on me permet cette expression familière, à « attacher le grelot ». Comme l'enfant du conte d'Andersen qui osa proclamer, au milieu des cris d'admiration de la foule hallucinée, la nudité du grand-duc, il regarda les chefs-d'œuvre berlinois, il les examina d'un œil tranquille et clairvoyant et déclara que c'étaient des morceaux de valeur très secondaire. Ce ne fut pas d'ailleurs sans rendre

justice à l'activité, à la science, aux services et à d'autres brillantes trouvailles ou hypothèses justifiées de Bode.

La réponse ne se fit pas attendre; le dieu, dérangé dans le culte savamment organisé dont il aimait à savourer l'encens et que la faveur de son nouvel empereur avait déjà rendu officiel, décida de foudroyer le profanateur de son temple. Je viens de relire l'article fameux où il entreprit d' « exécuter » son imprudent contradicteur. Le premier paragraphe est un hommage rendu à sa propre activité et à la compétence qu'il doit à ses fonctions de directeur d'un grand musée : l'érudit en lui est reconnaissant au conservateur et le conservateur rend grâces à l'érudit, réunis en sa seule personne. *Stetige Vermehrung, Durcharbeitung und vorteilhafteste Vorführung der Kunstwerke, wissenschaftliche Tätigkeit...* il reconnaît humblement — et cela *mit voller Dankbarkeit* — que tous ces dons sont en lui solidaires. Ajoutez l'acuité du regard exercé par tant de comparaisons et de nombreux voyages (*üben und schärfen den Blick*), et vous aurez l'image idéale du parfait conservateur, de la future « Excellence », qui devait être l'un des promoteurs du manifeste des quatre-vingt-treize... Et qui hésiterait à proclamer avec lui que tant de dons éminents, tant de science valent mieux que de passer son temps à feuilleter les plus riches collections de photographies? (*als das fleissigste Durchblättern auch der reichsten Photographiensammlung*). C'est la transition perfide qui l'amène à parler du livre de Reymond, en quoi il ne veut voir, comme dans les autres ouvrages de celui-ci, qu'une « entreprise de réclames pour la maison Alinari ». La plus grossière, la plus brutale insolence, — vraiment allemande cette fois, *echt deutsch, echt deutsch*. — éclate ainsi dès la première page. Son contradicteur, il le reconnaît, lui a rendu justice (*der zwar die grösste Hochachtung gegen seine Vorgänger, besonders auch gegen mich ausspricht*); mais le crime d'avoir discuté et démoli les attributions de Bode (*unsere sorgsam begründeten Bestimmungen umzuwerfen*) est inexpiable, inexplicable — ou plutôt ne peut s'expliquer aux yeux du pontife offensé que par un

excès, une folie d'orgueil. C'est pour se donner l'air d'être original (*um originell zu sein*) que l'iconoclaste s'est attaqué aux idoles.

Et pourtant, malgré les foudres brandies sur sa tête coupable, Reymond ne fut pas terrassé. L'opinion en Italie, en Amérique et en France lui donna, sur la plupart des points, raison. Le discret et charmant Allan Marquand, qui avait écrit avec tant de goût sur les Robbia, vint spontanément lui déclarer qu'il se rangeait à son avis. Ses premiers travaux avaient été publiés avant qu'il eût acquis une connaissance générale suffisante de l'art italien; de fréquents voyages et une étude consciencieuse l'avaient amené à corriger spontanément quelques-unes de ses opinions antérieures; le livre de Reymond, paru au moment même où il poursuivait en Italie de nouvelles études, avait achevé de le convertir. Sur la classification des Madones, sur les dates des évangélistes de la chapelle Pazzi, sur l'attribution des Madones de la collection Drury Fortnum, de la *Nativité* du South Kensington, sur la participation de Michelozzo à une moitié de la porte de bronze de la sacristie de Sainte-Marie des Fleurs, sur la répartition entre Luca et Andrea des œuvres où apparaît à côté de l'oncle la personnalité du neveu, disciple et collaborateur, enfin sur la question des Madones de Berlin, l'assentiment était presque sans réserve.

En Italie, je peux l'attester, on éprouva un véritable soulagement à voir enfin démasquer tout haut l'abus vraiment scandaleux que Bode avait fait du droit qu'on peut avoir « d'acheter des œuvres médiocres et de les baptiser de noms pompeux » — et d'attribuer à Luca, notamment, des morceaux « qui n'ont absolument rien à faire avec lui et sont le plus souvent de valeur plus que secondaire ». L'intervention décisive de Marcel Reymond fut un soulagement pour la conscience publique.

Sa renommée en Italie, on pourrait presque dire sa popularité, allèrent dès lors sans cesse grandissant. Au congrès international de Venise, il fut comme le centre des sympathies les plus chaleureuses. Il en était heureux, et je le vois encore quel-

ques jours après, tout vibrant d'enthousiasme, toujours prêt à la parole et à l'action, entraînant et persuasif dès que se présentait une question de sa compétence ou que la visite d'un monument animait sa passion. Bode aurait pu voir alors qu'il ne se bornait pas à « feuilleter des collections de photographies ». La photographie, indispensable instrument de travail pour nos études, n'était pour lui qu'un memento : c'est à l'œuvre elle-même qu'il demandait son témoignage et c'est d'elle qu'il tirait ses intuitions, hasardeuses sans doute parfois, mais souvent géniales. Une des questions à l'ordre du jour, en cette année 1905, était celle de la façade de San Lorenzo. Entre Santa Maria Novella, dont Leo Battista Alberti, au xve siècle, rhabilla la façade gothique à la mode du jour, et Sainte-Marie des Fleurs, dont les Florentins ont, au xixe siècle, achevé la construction, interrompue depuis quatre cents ans, par la monumentale décoration de marbres polychromes qui fait au baptistère de Saint-Jean un voisinage un peu trop lourd — l'Eglise des Médicis, San Lorenzo, étale toujours son mur de briques, foré de trous béants, patiné de poussière. Combien d'autres églises italiennes, de San Petronio de Bologne au dôme d'Arezzo, attendent, elles aussi, dans les mêmes conditions et sollicitent du passant une souscription pour « l'achèvement de la façade ». Et le souscripteur est souvent récalcitrant, non pas certes par avarice, mais par crainte des nouveautés... Les Florentins voulaient, pour ce qui les concerne, aboutir enfin et un concours solennel avait été institué. Reymond fut unanimement désigné pour faire partie du jury chargé de choisir entre les projets des concurrents. Les Italiens l'appelaient volontiers : il leur apportait, avec son esprit généreux et désintéressé, non pas cet air de protection pédante et de tutelle, de condescendance toujours raide et hautaine qui caractérise la mainmise des Allemands sur la science italienne et les a rendus insupportables à ceux-mêmes qui acceptaient leur joug, mais une collaboration cordiale, vraiment fraternelle. Ils avaient reconnu en lui l'ami, le parent ; ce Français du Dauphiné avait pris tout naturellement sa place dans leurs rangs. J'ai

relu le brillant et persuasif article publié (27 août 1905) dans le *Marzocco* de Florence, où il soutenait et fit adopter en principe la thèse la plus raisonnable, à savoir l'exécution pure et simple du projet dessiné en 1516 par Giuliano da San Gallo, peu de temps avant de rendre, comme dit Vasari, « son corps à la terre, son nom au monde et son âme à Dieu ». Bien mieux que celui de Michel-Ange, dont la pensée ne s'indique d'ailleurs que dans les dessins assez sommaires et traités en esquisse conservés dans la glorieuse maison de la via Ghibellina, le projet de San Gallo, plus près de l'esprit de Brunellesco, bien qu'appartenant à une génération déjà très différente, s'adapte en la continuant à la pensée du premier maître de l'œuvre... La démonstration de Reymond est aussi vivement conduite qu'originale. Elle emporta la grande majorité des suffrages.

C'était de sa part une nouvelle incursion dans l'histoire et l'étude de l'architecture. On avait remarqué déjà avec quelle ingéniosité et quelle nouveauté il avait tiré parti, pour l'histoire de la sculpture et la datation controversée des œuvres, des indications fournies par l'architecture; son article sur l'architecture des tombeaux des Médicis apporta une preuve particulièrement convaincante de sa compétence. Aussi la pensée me vint-elle de demander à notre ami de vouloir bien se charger, pour l'*Histoire de l'art* dont j'avais entrepris la publication, de tout ce qui, depuis le XVe siècle, concernait l'architecture italienne. Il hésita beaucoup, d'abord; mon insistance et mon amitié finirent par le décider à me rendre ce service, et une fois au travail, revenu à plusieurs reprises en Italie pour recueillir les matériaux de son étude, il me remerciait, dans une série de lettres où éclate à chaque ligne son enthousiasme, de l'avoir « obligé » à entreprendre cette tâche. Ses chapitres sont, de l'avis unanime, parmi les pages les meilleures et les plus originales qu'il ait jamais écrites. Pour la sûreté croissante de la méthode, l'ingéniosité à analyser et interpréter les formes, à les faire revivre et à les rendre plus « parlantes » en les rattachant à l'histoire des idées, il a donné là le meilleur de son talent.

A mesure qu'il avançait dans cette étude et ce voyage de découvertes, sa sympathie critique s'élargissait et sa faculté d'admiration se rajeunissait et se renouvelait. Il avait pu jadis, quand il écrivait sa brochure sur l'*influence néfaste de la Renaissance*, parler des « maîtres dégénérés des XVIIe et XVIIIe siècles ». En s'approchant d'eux, en les étudiant, en les découvrant, en rattachant leurs œuvres aux événements, aux idées, au drame moral au milieu desquels elles prirent naissance, il leur trouvait des beautés inédites; toutes ses critiques antérieures se fondaient dans une compréhension sans réserve, dans une sorte d'effusion lyrique.

Le 13 mai 1914, il m'écrivait de Rome (en réponse à une pressante demande que je lui avais faite de traiter aussi de la sculpture italienne du XVIIIe siècle, pour laquelle je ne me sentais pas assez documenté) une lettre, — la plus affectueuse peut-être, la plus tendre que j'aie jamais reçue de lui et dont je ne citerai que ce qui concerne les études qu'il poursuivait alors : « ... Je m'acquitterai en acceptant ce que vous me proposez, en m'attelant à une tâche très rude pour vous éviter un grand embarras; car aujourd'hui personne n'est capable d'écrire avec ses souvenirs anciens une histoire de la sculpture italienne au XVIIIe siècle. Tous, quel que soit le nombre de nos voyages en Italie, nous avions tout regardé, sauf cette sculpture. Depuis que je suis ici, et avant d'avoir reçu votre lettre, j'avais regardé, en vue de vous renseigner... Je me suis donc un peu préparé déjà... je trouve ici les plus précieux concours. Je passe des heures divines; je suis fou de joie. Mon cerveau éclate parfois de toutes les impressions et pensées que j'emmagasine. J'espère vous écrire une histoire de l'architecture au XVIIIe siècle nouvelle et intéressante... Si vous saviez tout ce que je découvre! un seul exemple : Sainte Marie des Anges n'a pour ainsi dire plus rien de Michel-Ange. Elle est toute de Vanvitelli ! du XVIIIe siècle ! »

Tant d'enthousiasme et de travail ne seront pas perdus. M. Charles Reymond m'a fait espérer que le manuscrit de son père était prêt pour l'impression au moment de sa mort.

On voit dans quelles dispositions il avait abordé l'histoire de l'art de la contre-réforme. Ses chapitres de l'*Histoire de l'art*, ses articles et son livre sur le Bernin, dont il retrouva, identifia et découvrit en France des œuvres si importantes, enfin son volume *de Michel-Ange à Tiepolo* forment un tout rigoureusement homogène... J'ai indiqué dans une série de feuilletons du *Journal des Débats* les quelques nuances sur lesquelles je différais de sentiment ou d'impression avec lui; mais son œuvre reste singulièrement vivante et évocatrice, et nul n'a mieux parlé, avec une sympathie plus divinatrice, du grand artiste que fut le cavalier Bernin.

Il ne saurait être question ici de suivre pas à pas ou page à page, dans toutes les manifestations de sa pensée et de son prodigieux labeur, cet enthousiaste et admirable travailleur. J'ai voulu seulement dégager de l'ensemble de son œuvre les traits les plus caractéristiques de sa personnalité. On le retrouve tout entier dans son dernier article, publié par la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1914, dix-sept jours après sa mort!

En apprenant le bombardement de la cathédrale de Reims, il poussa un cri d'indignation, de colère et de douleur; il voulut dire ce que la fureur sauvage des barbares essayait d'enlever à la beauté de la France, et il écrivit, d'un seul trait, une dizaine de pages dont voici les dernières lignes : « Tout à Reims est à l'image de l'âme française, avec toutes ses vertus et tout son génie. Lorsque les jours d'angoisse seront passés, la noble cathédrale restera comme le plus pur symbole de la grandeur de la France. Si dans l'avenir il peut quelquefois être nécessaire de rendre plus forte, plus intime l'union de tous les Français, c'est elle qui nous donnera les enseignements nécessaires... Nous n'oublierons jamais ! »

Ce mot à peine écrit, la plume tomba à jamais de sa main et ce grand cœur qui avait tant aimé cessa tout à coup de battre. Il avait offert sa vie en pensant au fils tendrement chéri qu'il avait été si heureux d'associer à ses travaux et qui se battait à cette heure. Dans sa dernière lettre, écrite quelques jours

avant sa mort et dans laquelle il s'informait affectueusement de mes propres angoisses paternelles, il me disait : « Artiste et soldat, que c'est beau ! » Il fut artiste autant qu'on peut l'être, et sa manière entraînante, courageuse et désintéressée fut aussi celle d'un soldat. Il eût mérité de voir le jour que nous espérons tous, le grand jour de la purification du sol français, de la libération définitive, de la victoire, — l'avènement d'une France reconstituée et plus belle, plus unie et meilleure. Cette joie lui a été refusée. Il eût pu du moins se rendre ce témoignage qu'autant que les meilleurs ouvriers de l'œuvre nationale, par sa vie, par son action, par ses travaux, il avait contribué efficacement à son avènement. Il est entré, quelques jours trop tôt, sans peur et sans reproche, après avoir tant et si bien travaillé, au séjour mystérieux du repos et de la récompense.

L'ŒUVRE UNIVERSITAIRE DE MARCEL REYMOND

Par M. Paul MORILLOT,

Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble.

La nature si riche de Marcel Reymond le prédisposait également à la spéculation et à l'action. Ce méditatif, qui se passionnait avec ardeur pour des formes et pour des idées, fut aussi un homme éminemment pratique, épris de fermes réalisations. Déjà l'action l'avait séduit tout au début de sa carrière et avait failli le garder. Arrivé à l'âge de la maturité, il y revint de lui-même, comme ayant un trop-plein de forces à dépenser :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Si enviable que fût sa vie, consacrée au culte désintéressé du beau, il la voulut encore plus remplie. Avec la fougue qu'il apportait en toutes choses, il s'occupa d'œuvres locales : la Société des Amis des Arts, le Syndicat d'Initiative, d'autres encore ressentirent tour à tour sa féconde impulsion. Mais une entre toutes le prit et l'absorba presque tout entier. Elle fut pour lui le champ merveilleux où il put développer toutes les énergies neuves qui sommeillaient en lui. Il lui a donné, sans compter, pendant dix-huit ans, toutes les heures qu'il n'a pas réservées à l'histoire de l'art : encore en a-t-il dérobé plus d'une à ses chères études. Œuvre de propagande et d'action pratique, mais à laquelle (tel est le secret du grand amour que lui porta Marcel Reymond) se rattache encore un beau rêve généreux. Ce fut l'Œuvre des Etudiants étrangers de l'Université de Grenoble.

I.

Comment y est-il venu?

C'était en l'année 1896, au moment de la constitution des Universités. On sait à quel danger d'amoindrissement et d'irrémédiable décadence venaient d'échapper les Facultés de Grenoble. Grâce à la loi du 10 juillet, elles obtenaient avec le titre d'Université quelques libertés toutes nouvelles dont elles étaient impatientes de jouir. Dotées d'ailleurs de maigres ressources, ne possédant que des locaux étroits, un personnel de professeurs numériquement fort réduit, elles avaient beaucoup à faire pour prendre une place honorable dans la libre concurrence ouverte aux jeunes Universités françaises, entre lesquelles, si les droits paraissaient égaux, la partie, certes, était loin d'être égale. L'Université de Grenoble a montré depuis lors quelles inépuisables ressources d'initiative, de courage et de persévérance étaient en elle. Mais la première manifestation de son énergique désir de vivre fut la création, le 6 juillet 1896, d'un Comité de Patronage des Etudiants étrangers de l'Université de Grenoble. C'était aussi, du moins en apparence, la plus facile. Pour fonder cette œuvre qui consistait uniquement dans l'organisation de cours de français à l'usage des étrangers, pas n'était besoin de crédits extraordinaires à solliciter, ni de coûteuses bâtisses à édifier, ni d'outillage scientifique à acquérir : la Faculté des Lettres était là pour ouvrir ses bras et pour ouvrir ses portes, pour accueillir et pour enseigner. A vrai dire il ne manquait que les étudiants étrangers eux-mêmes, dont le spécimen était encore à peu près inconnu à la Faculté. Il s'agissait de les faire venir et de leur indiquer le chemin de nos salles de cours. Sur ce point tout était à faire; mais nous avions la foi, dont on a dit qu'elle soulève ou qu'elle abaisse à son gré les montagnes; mieux que cela, nous avions aussi les montagnes, nous comptions même beaucoup sur ces der-

nières pour captiver nos futurs hôtes. Le Comité qui se réunit certain jour de juillet 1896, s'il était petit par le nombre (à l'origine nous n'étions tout juste qu'une dizaine de membres, dont quatre ou cinq universitaires) était grand par l'espoir et par l'ambition. Nous n'avions ni statuts, ni règlements, ni argent en caisse, ni papier à lettres, ni timbre humide, ni rien de ce qui constitue une société, mais nous avions un Président, et quel Président! A qui revient le mérite de l'avoir découvert et de nous l'avoir amené? Comment se trouva-t-il à notre tête? Après tant d'années écoulées il ne m'en souvient guère. Mais ce fut une date fortunée dans l'histoire de l'Université de Grenoble que celle où Marcel Reymond devint le Président du nouveau Comité de patronage. Ce jour-là, plus heureux que Diogène, nous avions trouvé un homme, et précisément l'homme qu'il nous fallait.

Et d'abord, Marcel Reymond n'était pas des nôtres, il n'appartenait pas à la maison, et cela, à tout prendre, valait mieux ainsi : il symbolisait en effet dans sa personne le pacte qui se nouait entre la Province et l'Université : en même temps, il arrivait avec des conceptions plus libres, plus dégagées des inévitables préoccupations de métier. Il était d'ailleurs tout près de nous par ses affinités secrètes et par ses goûts les plus déclarés : ancien élève de notre Ecole de Droit, avocat à la Cour d'appel (qui jamais eut plus que Marcel Reymond le don de persuader?), critique d'art déjà réputé, artiste lui-même à ses heures, amateur éclairé, s'intéressant à toutes les nobles idées et à toutes les belles choses. De plus, sa situation de fortune le rendait indépendant : il venait donc à nous par vocation pure, sans l'ombre d'un intérêt personnel ou d'une ambition cachée. Il nous donnait son nom, son influence, les nombreuses relations qu'il entretenait dans les cercles, toujours un peu fermés, d'une vieille cité parlementaire comme la nôtre. Il apportait surtout à l'œuvre entreprise l'inestimable trésor de ses qualités personnelles, qui devaient presque à elles seules en déterminer le succès : une merveilleuse faculté d'assimila-

tion, une vive et rapide intuition des choses, une énorme puissance de travail, l'art de choisir et de manier les hommes, beaucoup d'habileté et beaucoup de hardiesse à la fois, une volonté tenace et obstinée qui ne connaissait guère d'obstacles, une autorité incontestée qui savait s'imposer sans être à charge, et, joint à toutes ces précieuses énergies, un charme propre de séduction, ce je ne sais quoi qui gagne les cœurs et qui gagne aussi les batailles.

L'œuvre avait trouvé son bon ouvrier. Dans cette tâche si nouvelle, Marcel Reymond révéla tout ce qu'il était, homme de pensée et homme d'action.

II.

Avant tout, ne l'oublions pas, il fut l'apôtre. Il crut à son œuvre. Il y crut fermement dès la première heure, et, à mesure qu'elle grandit entre ses mains, il y crut chaque jour davantage. Il eut constamment présent à la pensée le triple but, universitaire, provincial et national, que les promoteurs de l'œuvre lui ont assigné et dont le Comité de patronage tient à honneur de n'avoir jamais dévié.

L'intérêt universitaire était clair et pressant. Si l'Université de Grenoble se sentait riche en bonnes intentions, combien elle souffrait alors de sa pauvreté en ressources et en moyens d'action! Que de choses lui manquaient parmi les plus essentielles pour occuper dans le monde savant la place dont elle se jugeait digne! Mais pour obtenir des créations de chaires, pour outiller des laboratoires, pour fonder des Instituts, il fallait de persévérants efforts, de multiples démarches, de lourds sacrifices et surtout de longues attentes : il lui fallait compter avec le temps qui travaillerait sûrement mais lentement pour elle. En attendant, elle voulut affirmer d'abord sa claire résolution de vivre. Elle commença donc par quelque chose qui fût à sa portée immédiate. Une œuvre s'offrait, qui ne demandait d'autre dé-

pense que celle des bonnes volontés. A la tenter, l'Université ne courait aucun risque : elle n'avait rien à perdre et peut-être avait-elle beaucoup à gagner. Le profit matériel pouvait être considérable, le profit moral plus grand encore. Le Comité de patronage irait porter au loin, dans tous les pays du monde, le nom de notre Université. L'œuvre des étudiants étrangers, en dehors de son mérite propre, deviendrait pour elle un admirable instrument de publicité et d'échange. Se faire connaître, n'est-ce pas, dans bien des cas, déjà la moitié du succès? Grâce aux efforts de Marcel Reymond, notre « petite » Université fut bien vite connue partout, à l'égal des plus grandes. Ainsi se trouvait réparée en notre faveur, et presque d'emblée, une part de l'injustice du sort. Nous faisions par cette porte nos grandes entrées dans le monde universitaire : c'était pour nous plus que la première promesse de vie, c'était le premier acte, qui rendait possibles tous les autres.

L'intérêt provincial était intimement lié à l'intérêt universitaire. Il importait de prouver tout de suite au Dauphiné qu'il avait retrouvé *son* Université. Il fallait ôter tout prétexte aux gens à courte vue, s'il pouvait s'en rencontrer, de dire de cette Université restaurée ce que les bourgeois de Louis-Philippe disaient de la poésie lyrique : « A quoi cela sert-il ? » Depuis lors, Grenoble et le Dauphiné ont largement montré de quelle sollicitude éclairée et généreuse ils entourent nos établissements d'enseignement supérieur, et c'est l'orgueil de notre Université de se sentir en aussi intime communion avec le sol et l'âme de la Province. Mais en 1896 il était indispensable d'éviter par avance tout malentendu et de serrer le lien de façon qu'il restât indissoluble. Le Comité de patronage sut habilement saisir l'occasion propice. C'était l'époque où la création récente du Syndicat d'Initiative développait ce mouvement touristique qui a transformé les conditions et jusqu'à l'aspect extérieur de notre vie provinciale. Mais ce flot grandissant d'étrangers qui venaient visiter les beautés naturelles de notre pays ne faisait guère que passer : ils étaient moins des hôtes que des voya-

geurs, pressés d'admirer et de circuler; ils traversaient notre ville presque sans s'y arrêter. L'idée neuve du Comité fut, sans dédaigner le fructueux va-et-vient de ces oisifs en proie au mouvement perpétuel, de chercher à fixer en Dauphiné une autre clientèle étrangère, moins brillante peut-être, plus solide à coup sûr, faite d'étudiants, de professeurs, d'amateurs désireux de s'instruire. A ceux-là il offrit de leur révéler, non seulement les splendeurs pittoresques de la province, mais aussi ses beautés secrètes, ses œuvres d'art, ses trésors intellectuels, sa vie intime et laborieuse. Ceux-là ne passeront pas seulement, ils s'arrêteront, ils demeureront des semaines, des mois ou des années; ils étudieront notre langue et notre littérature; ils remporteront dans leur pays autre chose que des cartes postales ou une fleur d'edelweiss : le souvenir de lieux aimés où ils auront vécu libres et studieux. Belle et noble propagande. Voilà comment il se fait qu'après Paris et la Côte d'Azur, ce qu'on connaît le mieux aujourd'hui de la France à l'étranger, c'est peut-être le Dauphiné et ses montagnes, mais c'est aussi Grenoble et son Cours de vacances.

L'intérêt national, aux yeux de Marcel Reymond, primait encore les deux autres. Est-il vraiment besoin de le redire après dix-huit ans écoulés? Ceux qui fondèrent en 1896 l'œuvre du Comité de patronage n'avaient pas de plus chère ambition que celle de bien servir leur pays, de le grandir par la diffusion de sa langue et par le rayonnement de son esprit, de le rendre plus fort en faisant aimer davantage encore la douce France, foyer de lumière, de justice et d'humanité. Cette pensée patriotique avait déjà été celle de l'Alliance Française qui, en même temps qu'elle fondait des écoles à l'étranger, avait ouvert des cours de vacances à Paris. De même Grenoble, reine des Alpes françaises, conviait les étudiants du monde entier au fraternel banquet de la civilisation latine. Tout cela n'était pas un rêve décevant, mais une réalité si noble et si féconde que la plupart des Universités françaises, piquées d'émulation, s'étaient empressées de suivre la voie que nous avions frayée. A vrai dire,

en ces derniers temps, quelques scrupules ont surgi : on s'est demandé si cette généreuse entreprise ne recélait pas quelque péril secret, mal aperçu d'abord, s'il était prudent de recevoir indistinctement tous les hôtes qui se présentaient à nous. Mais le reproche, à supposer qu'il soit fondé, s'adresse à plus haut que nous. Devions-nous, pouvions-nous fermer les portes d'une Université, c'est-à-dire d'une Maison de la science, alors que les frontières du pays restaient largement ouvertes? Pouvions-nous être les seuls à choisir, c'est-à-dire à exclure ceux-ci, à accepter ceux-là? N'eussions-nous pas encouru le reproche plus grave de créer un danger réel en pleine paix? S'il y avait quelque imprudence à accueillir des étrangers dans une Université, une semblable imprudence, pour ne pas dire plus, se révélait partout autour de nous, beaucoup moins imaginaire que chez nous. Quand on songe aux milliers de touristes à chapeau verdâtre, qui, seuls ou en groupe, à pied ou à bicyclette, sans parler des voitures, wagons et autos, sillonnaient librement nos routes, nos chemins, jusqu'aux sentiers perdus de nos montagnes, à tous les intrus qui s'étaient glissés dans notre commerce et dans notre industrie, aux savants en lunettes d'or qui trônaient dans nos Congrès et dans nos Académies, aux « anges gardiens » tudesques installés dans maintes « bonnes familles », on se demande si le véritable danger consistait dans les quelques douzaines d'étudiants ou d'étudiantes germaniques, mêlés du reste à beaucoup de Russes, de Bulgares, d'Anglais, d'Américains et d'Italiens, tous dûment catalogués sur nos registres, tous identifiés par la police, logés par nos soins, assis sur nos bancs, promenés sous notre escorte à la Chartreuse ou aux Grands-Goulets. Mais à quoi bon insister? Pour tout esprit de bonne foi la cause est vite jugée. Du moins la cruelle leçon de ces derniers mois ne sera-t-elle perdue pour personne. Souhaitons seulement que tous en profitent aussi bien que nous-mêmes, qui ne voudrons plus jamais accueillir certains hôtes peu désirables, et qui ne pourrions plus, de longtemps, toucher sans horreur certaines mains. S'il est arrivé au Comité de patronage

de pécher quelque peu par générosité pure ou par confiance mal placée, que cette faute lui soit légère! Il en est largement absous par l'immense concert des sympathies qui lui parviennent chaque jour de la part de ses anciens étudiants, appartenant aux nations alliées et aux neutres. Que d'amitiés il aura gagnées à la France, qui lui resteront toujours fidèles et qui la soutiennent aujourd'hui même dans sa lutte glorieuse!

Lorsque l'orage éclata brusquement dans les premiers jours du mois d'août, et dispersa quelque peu nos studieux auditoires, la douleur de Marcel Reymond fut profonde. Mais si, devant la brutalité d'un pareil coup, sa stupeur fut grande, du moins sa ferveur patriotique ne fit-elle que redoubler. Cet idéaliste impénitent a pu souffrir, jusqu'à en mourir peut-être, du spectacle d'abomination qu'il avait sous les yeux : mais sa foi est demeurée entière. Il n'a pas plus douté de son œuvre qu'il n'a douté de la France, et de la mission civilisatrice qu'elle continuera plus que jamais à remplir dans le monde. Si les dernières lignes tracées par la main de Marcel Reymond ont été une protestation vengeresse contre les bourreaux de la sainte Cathédrale, sa dernière pensée, après un regret donné aux beaux Cours de vacances du passé, s'est portée, nous n'en doutons pas, vers ceux plus beaux encore de l'avenir, vers l'Œuvre à continuer dans la liberté du monde chèrement reconquise.

III.

De l'œuvre qu'il avait si fortement conçue, Marcel Reymond se constitua dès le début l'actif organisateur, l'incomparable *manager*. Si elle obtint le succès que l'on sait, cela tient à ce qu'elle ne fut pas bâtie en l'air, sur des nuages, mais que, grâce à l'esprit éminemment pratique de son fondateur, elle resta sans cesse en étroit contact avec les mille réalités, grandes ou petites, de l'existence. Comme nous étions, par bonheur, peu munis de statuts et de règlements, Marcel Reymond put se dé-

penser librement dans les sens les plus divers. Pendant longtemps il fut beaucoup plus que notre président, il fut presque tout, assumant avec bonne humeur les tâches les plus laborieuses et trouvant auprès de lui dans sa propre maison des dévouements intimes qui lui venaient en aide. Ceux qui l'ont connu seulement en ces dernières années, contraint par la maladie à bien des renoncements, pourraient difficilement imaginer ce que fut le Marcel Reymond des temps héroïques du Comité de Patronage.

Tous les intérêts de l'œuvre lui étaient également chers.

L'enseignement à donner aux étrangers le préoccupa d'abord, comme de juste. Sur ce terrain il trouvait l'indispensable collaboration des professeurs de la Faculté des Lettres. Il n'a jamais cessé de rendre hommage à leur zèle désintéressé, à leur infini dévouement, et il aimait à reporter sur eux le plus clair succès de l'entreprise. Comme l'œuvre prit de rapides développements, il s'en remit très vite à nous pour l'établissement détaillé des programmes. Mais à vrai dire il ne se désintéressa jamais des directions générales de l'enseignement, et sur bien des points il nous fournit d'excellents conseils. Ses principes étaient d'ailleurs les nôtres et demeureront toujours la charte du Comité : offrir aux étrangers ce qu'ils viennent précisément nous demander, c'est-à-dire un enseignement méthodique et profitable de la langue et de la littérature françaises, mais aussi maintenir à tout prix à cet enseignement son caractère de large humanité, de claire et souriante raison, à la française, sans vaine complaisance pour les pédantismes d'Outre-Rhin. Ce fut lui qui de bonne heure, devant l'importance croissante de nos cours, insista beaucoup sur la nécessité d'organiser un enseignement continu pendant toute l'année, les huit mois d'année scolaire venant compléter les quatre mois de vacances. Très ouvert aux innovations, il appliquait à l'enseignement comme à toutes choses cette règle qui nous a si bien réussi de ne jamais enfermer notre œuvre dans des cadres immuables, mais, en profitant des expériences acquises, des éloges décernés et surtout des critiques formulées, de chercher à l'améliorer sans cesse.

Mais c'est à la propagande qu'il a consacré ses plus persévérants efforts. De ce côté tout se trouvait à créer. Il créa tout, et ce fut peut-être la partie la plus originale et la plus difficile de son œuvre. Il est malaisé d'apprécier tout ce qu'exige de patientes et ingrates recherches la constitution d'un service de publicité comme le nôtre, destiné à rayonner dans le monde entier : nos carnets d'adresses, nos circulaires et prospectus variés, nos affiches, nos rapports avec les journaux, nos conventions avec les Compagnies de chemin de fer, etc., constituent un inestimable trésor, lentement accumulé par les soins ingénieux de Marcel Reymond. Nous pouvons bien avouer que, livrés à nous-mêmes, nous n'aurions eu ni le loisir, ni le goût, ni l'aptitude nécessaires. Marcel Reymond avait tout cela. Il consacra à cette tâche la plus grande partie de son temps et les ressources infinies de son esprit. Propagande par l'écrit, propagande par la parole, propagande par l'action, il ne négligea rien, saisissant toutes les occasions de faire connaître notre œuvre. C'est ainsi qu'il comblait de prévenances les étrangers de marque, professeurs ou autres, qui passaient dans notre ville. Les brillantes réceptions qu'il organisa en l'honneur du Meeting franco-écossais et de l'Association franco-scandinave nous ont valu de précieuses sympathies dont les effets subsisteront toujours. De même il favorisait les voyages de nos professeurs à l'étranger, et lui-même il n'hésita pas à payer à son tour de sa personne et à promener son ardent apostolat, non seulement dans sa chère Italie tant de fois visitée, mais aussi en Angleterre, en Scandinavie, en Belgique, en Espagne, partout : il serait allé aux Etats-Unis si les affectueuses instances de sa famille, justement alarmée, ne l'en eussent empêché. Que n'eût-il pas tenté? Il entrevoyait pour notre publicité des perspectives presque sans limites. Après tout ce qu'il avait déjà fait, il répétait, non sans quelque paradoxe, que tout cela n'était presque rien au prix de ce qui restait à faire.

Cependant il ne négligeait aucun des devoirs, même les plus humbles, de sa charge. Car il ne suffisait pas d'attirer des hôtes

à Grenoble : encore fallait-il qu'ils y fussent accueillis comme il convenait et qu'ils repartissent satisfaits de leur séjour. Il y avait là pour le Comité une double tâche, matérielle et morale : Marcel Reymond remplit à merveille l'une et l'autre. Pendant de longues années il se donna la mission, parfois délicate, toujours absorbante et ingrate, de recevoir les étudiants et de veiller à leur bonne installation. Cette question très prosaïque du logement se trouvait être simplement une des clés de voûte de tout notre édifice. En 1896, aucune des familles grenobloises ne songeait à accueillir d'étrangers à son foyer, et il n'existait pas, ou il n'existait guère de pensions de famille. Il fallut donc persuader celles-là et instaurer celles-ci : c'étaient des habitudes toutes nouvelles à faire prendre et une industrie à créer. Aujourd'hui familles et pensions peuvent loger commodément plus d'un millier d'étudiants. C'est à Marcel Reymond qu'est due cette transformation : on la doit à ses démarches, à ses instances, à sa parfaite connaissance du milieu grenoblois; on la doit aussi au contrôle sévère qu'il ne cessait d'exercer, ne dédaignant pas d'entrer dans les menus détails de la vie pratique. On l'a parfois doucement raillé de cette sollicitude qu'aucuns jugeaient excessive. Eh quoi! accueillir un étudiant harassé et poussiéreux, lui tendre une main amie, lui adresser une parole encourageante, le renseigner, le guider même à l'occasion jusqu'au seuil de l'abri hospitalier : voilà une singulière occupation pour l'auteur de la *Sculpture Florentine!* En réalité, rien ne fait plus d'honneur à Marcel Reymond, d'autant plus qu'après avoir assuré un établissement à ses hôtes, il continuait à s'y intéresser. Par un noble scrupule de concience, il se croyait un peu le tuteur de toute cette jeunesse qui venait à nous. Elle l'en récompensait généralement par une gratitude que le temps et l'éloignement n'ont pas effacée. Il y gagnait ainsi maint ami personnel : mais combien d'amis il procurait en même temps à l'Université et au pays!

Fidèle au vieil adage, il voulait mêler aussi l'agréable à l'utile. Il s'ingéniait à fournir des distractions à nos hôtes.

C'étaient des réunions amicales entre étudiants et professeurs le soir dans un hôtel de la ville ou dans quelque familiale guinguette de banlieue; c'étaient des invitations à des fêtes ou des cérémonies locales; c'étaient surtout, comme il convient en Dauphiné, des excursions alpestres. Pendant longtemps il les conçut, les prépara, les dirigea lui-même : avec quelle allégresse il guidait les bandes un peu bariolées d'étudiants et les promenait émerveillées à travers les sites les plus gracieux ou les plus imposants de nos montagnes dauphinoises! Joyeuses randonnées, aimables conversations, saines fatigues, photographies remportées, toasts cordiaux échangés, souvenirs durables qui auraient suffi à rendre cher à tous le séjour à Grenoble. Il souhaita mieux encore. Quelles que fussent les inépuisables richesses touristiques de notre province, il voulut offrir à la jeunesse quelques spectacles d'un caractère plus éducatif : visites des monuments et des musées de notre ville, des antiquités de Vienne et de Lyon, radieuses excursions dans la Vallée du Rhône, au Théâtre d'Orange (où depuis près de dix ans nos étudiants assistent aux représentations artistiques), au Château d'Avignon, aux Arènes de Nîmes, au Forum d'Arles, au Pont du Gard, aux Remparts d'Aigues-Mortes, à l'Eglise des Saintes-Maries, à l'azur de la Méditerranée. Rien n'a mieux servi la popularité de notre œuvre à l'étranger que ces magnifiques récréations offertes à la studieuse clientèle de nos Cours.

Je n'en finirais pas, si je voulais mentionner tous les services que Marcel Reymond rendit au Comité de patronage : il en est un cependant, absolument essentiel, qu'il est impossible de passer sous silence et sans lequel tous les autres fussent demeurés vains. Il fut pendant longtemps notre trésorier et il resta jusqu'à la fin notre véritable ministre des finances, un ministre tel qu'on en pourrait souhaiter un semblable à son propre pays. Dans l'administration d'un budget qui, parti de rien, puis alimenté par des ressources de nature assez instable, s'était progressivement compliqué et même enflé au delà de toute espérance, Marcel Reymond se révéla passé maître. Il fut à la fois

hardi et prudent; généreux, quand il le fallait, à tel point que le Comité put offrir à l'Université deux beaux amphithéâtres, des salles de cours, d'autres locaux aménagés par ses soins, de multiples enseignements nouveaux, dont une chaire magistrale fondée à la Faculté des Lettres, et bien d'autres avantages de toutes sortes; économe aussi et presque parcimonieux, quand il le fallait, c'est-à-dire faisant bonne garde autour de la caisse, évitant les coulages et les petites dépenses inutiles, dur aux parasites; habile toujours, et ne perdant jamais de vue l'intérêt du lendemain en même temps que l'intérêt du jour présent. Ainsi Marcel Reymond a pu conduire le Comité de patronage à cette situation prospère et enviable, on peut même dire enviée, qui est la sienne. Grâce à sa prévoyance, l'œuvre avait été munie de ce « trésor de guerre » qui lui permet de traverser sans inquiétude la crise actuelle et d'attendre l'inévitable et prochaine reprise de la marche en avant.

Cette œuvre immense, à laquelle il est juste que son nom reste attaché, sans doute il ne l'accomplit pas avec ses seules forces : c'est à peine si plusieurs Marcels Reymonds y eussent suffi. De très bonne heure le Comité de patronage s'était élargi et avait attiré à lui maintes bonnes volontés. Et puis l'Université était là qui dès le premier jour avait compris que la cause du Comité était sa propre cause à elle : elle s'offrait à lui, comme il s'était donné à elle. Elle ne lui a jamais fait défaut. Tous les recteurs qui se sont succédé à la tête de notre Université, séduits par l'homme, conquis par l'œuvre, ont puissamment aidé Marcel Reymond. Les professeurs des Facultés de Droit et des Sciences, ceux de l'Ecole de Médecine lui ont libéralement donné leur concours. Ceux de la Faculté des Lettres, intimement associés à ses efforts quotidiens, n'ont pas hésité à doubler leur tâche et à assumer presque à eux seuls la charge énorme des nouveaux enseignements d'été et d'hiver. Le vrai miracle du Comité de patronage fut d'avoir été une mise en commun de labeurs, d'initiatives, de dévouements qui se sont dépensés sans jamais compter. L'œuvre avait eu ses ouvriers

de la première heure, dont le zèle et la fidélité n'ont pas fléchi, et qui, malgré le vide cruel causé récemment dans leurs rangs, maintiennent aujourd'hui toutes les meilleures traditions du passé. Elle avait trouvé aussi en cours de route des collaborateurs qui lui ont apporté leur jeunesse, leur talent, leur inlassable activité : beaucoup des remarquables progrès accomplis en ces dernières années leur sont dus. A tous sans exception Marcel Reymond savait rendre justice. Quand on le louait, il aimait à dire qu'il n'était rien et il reportait sur les autres la plupart des mérites. Il n'avait pas tort absolument, mais combien nous avions raison aussi de le louer! Car si, en un sens, il n'était rien, ainsi qu'il prétendait, n'étant pas un « professeur », il apparaît bien qu'en un autre sens il était presque tout : du moins il était celui que personne n'aurait pu être aussi complètement à sa place. Il était le centre d'où tout était parti et avait rayonné. Il était l'âme présente et agissante. Il était le drapeau qui avait toujours flotté à notre mât et qui nous avait tant de fois conduits à la victoire. Pour chacun de nous il était aussi la confiance, et il était l'amitié. En un mot, il était Marcel Reymond.

IV.

Pour terminer il faudrait dire maintenant ce qu'est devenue entre les mains de cet excellent ouvrier l'œuvre qu'il avait ainsi façonnée. Mais est-il besoin de refaire une fois de plus l'histoire de l'extraordinaire fortune du Comité de patronage? Elle se confond d'ailleurs avec celle de l'Université dont elle constitue un des principaux chapitres. Quelques chiffres parleront assez haut, entre beaucoup d'autres qu'il serait aisé d'apporter. Ils marquent la progression des étudiants étrangers à Grenoble depuis l'année 1898, date du premier de nos Cours de vacances, jusqu'en 1914, date du plus récent, qui fut troublé, mais non interrompu, par la tragique surprise de la guerre.

1897-1898..........	57	étudiants étrangers
1898-1899..........	154	—
1899-1900..........	290	—
1900-1901..........	368	—
1901-1902..........	486	—
1902-1903..........	575	—
1903-1904..........	603	—
1904-1905..........	636	—
1905-1906..........	729	—
1906-1907..........	808	—
1907-1908..........	970	—
1908-1909..........	1.104	—
1909-1910..........	1.230	—
1910-1911..........	1.420	—
1911-1912..........	1.495	—
1912-1913..........	1.511	—
1913-1914..........	1.326	—

Soit un total de 13.762 étudiants étrangers qui, depuis dix-sept ans, sont venus s'asseoir sur les bancs de nos amphithéâtres. Si l'on en défalque ceux de nos étudiants en droit, en sciences ou en médecine qui ont pu échapper à l'attirance du Comité, il en reste assurément plus de 12.000 qui ont directement répondu à son appel, pour s'inscrire aux Cours de français organisés à la Faculté des Lettres.

Nous n'ajouterons qu'une simple remarque. On pouvait craindre que ce développement en quelque sorte parasitaire de notre clientèle étrangère ne gênât le recrutement régulier de notre clientèle française. Tout au contraire, il semble l'avoir favorisé dans d'énormes proportions, ainsi qu'en témoignent toutes les statistiques de l'Université. Le meilleur exemple qu'on puisse alléguer est celui de la Faculté des Lettres, qui, plus spécialement exposée au prétendu péril de cette invasion, a vu, précisément à mesure que montait le flot de ses étudiants étrangers, grandir et presque *tripler* le nombre de ses étudiants

français. Elle n'en comptait que 75 en 1899; elle en a eu 212 portés en 1913 sur son registre d'immatriculation. Comment d'ailleurs eût-il pu en être autrement? En travaillant pour l'œuvre des étudiants étrangers, le Comité de patronage travaillait pour l'Université tout entière. La plupart des enseignements qu'il avait créés (philologie, grammaire, phonétique, littérature) convenaient aux Français aussi bien qu'aux autres; les locaux neufs ou restaurés, les amphithéâtres aménagés, maintes commodités nouvelles s'offraient à tous indistinctement; la bibliothèque voyait augmenter le chiffre de ses crédits, c'est-à-dire de ses achats; le budget commun s'alimentait de ressources nouvelles dont l'effet devait se faire sentir dans toutes les parties, même les plus éloignées, du corps universitaire. Je ne parle pas de ces profits moraux plus grands encore que les avantages matériels : le sentiment de juste confiance en soi qui animait l'Université promue par la rapide croissance de ses effectifs au rang des plus grandes, l'émulation salutaire qui l'entraînait à se surpasser elle-même et à rechercher de nouveaux succès, son horizon définitivement élargi, sa réputation et son nom portés dans les contrées les plus lointaines. Telle fut l'œuvre du Comité de Patronage : œuvre d'intérêt provincial et national avant tout, plutôt que d'intérêt scientifique. A côté d'elle d'autres ont surgi, des enseignements se sont développés, des Laboratoires et des Instituts se sont élevés dont nous sommes tous également fiers. C'est de cet ensemble harmonieux et divers qu'est faite la vie de notre Université. Mais dans cette féconde coopération aucune part n'aura été plus utile ni plus belle que celle du Comité de Patronage.

La forte personnalité de Marcel Reymond, la prospérité même d'une œuvre qui touchait à tant d'intérêts variés, devaient donner lieu à quelques critiques. Il faudrait bien mal connaître la nature humaine pour en concevoir quelque étonnement. Ces critiques furent-elles toujours mesurées, et, surtout dans les derniers temps, furent-elles toujours loyales? Les saintes préoc-

cupations de l'heure actuelle nous commandent de l'ignorer. A nous du moins, qui avons été les témoins de tant de bonne volonté généreusement dépensée, le devoir de reconnaissance restera toujours facile. Comment nous serait-il possible de méconnaître ou d'oublier? Si jadis la démocratie athénienne s'est lassée d'entendre saluer Aristide du nom de juste, notre république universitaire, elle, ne se rendra jamais coupable d'une pareille ingratitude : l'Université de Grenoble ne se lassera pas de vénérer dans la mémoire de Marcel Reymond celle de son premier bienfaiteur, de son plus grand ami.

PUBLICATIONS DE MARCEL REYMOND

SUR L'ESTHÉTIQUE ET L'HISTOIRE DE L'ART[1]

1879 Le Musée de Grenoble, avec dix photographies.

1883 L'Esthétique de Taine (Extrait du *Contemporain*).

1886 Esquisse d'une Esthétique (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

1887 Le Musée de Lyon.

» J. Achard, avec un portrait et cinq gravures (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

1889 Les Portraits gravés de la Bibliothèque de Grenoble (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

» Donatello, avec quatre gravures (Extrait de l'*Artiste*).

1890 Influence néfaste de la Renaissance (Extrait de l'*Artiste*).

1891 Le Niobide de Subiaco, avec quatre gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts,* juin 1891).

» Le Opere di Rubens in Roma, avec une gravure (Extrait de l'*Archivio storico dell' arte*), Rome.

1892 La Sainte Cécile de Stéphane Maderne, avec une gravure (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts,* janvier 1892).

» Cesare da Sesto, avec quatre gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*).

» Catalogue illustré de l'Exposition Guétal, avec quinze phototypies, en collaboration avec M. Charles Giraud.

1893 La Chapelle de Saint-Laurent du vi[e] siècle, a Grenoble, avec un plan et sept phototypies (Extrait du *Bulletin archéologique*), en collaboration avec M. Charles Giraud.

1893-94 La Sculpture florentine au xiv[e] siècle, avec quinze gravures (*Gazette des Beaux-Arts,* avril, octobre 1893, février 1894).

1894-96 La Sculpture florentine au xv[e] siècle, avec neuf gravures (*Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1894, janvier-février 1895, avril 1896).

» L'Angelo che suona del Bargello e la Fontana di Perugia (Extrait de l'*Archivio storico dell' arte*), Rome.

---

[1] Cette liste, pour être complète, devrait comprendre, en outre, de très nombreux comptes rendus bibliographiques publiés dans diverses Revues d'art françaises et italiennes.

1894-96 Le Printemps, de Botticelli; la Madone de Saint-Sixte, de Raphaël; la Colombine, de Luini; le Couronnement de la Vierge, de Fra Angelico; la Nativité, de Piero della Francesca; l'Enfant emmailloté, par les Della Robbia (Articles parus dans les *Chefs-d'œuvre*).

» Le Saint Grégoire de Rubens, du Musée de Grenoble, avec trois gravures (Extrait de l'*Art*).

» Le Buste de Charles VIII par Pollaiuolo et le Tombeau des enfants de Charles VIII (Extrait du *Bulletin archéologique*).

» Caractère italien du génie de Rubens (Extrait de la *Nouvelle Revue*, 1er septembre 1894).

» Caractère italien de la Façade de Saint-Antoine (Isère); Sculptures de Le Moiturier (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

» Lorenzo Ghiberti (*Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1896).

1897 Les della Robbia, avec cent quatre-vingt-huit gravures, Alinari, Florence.

» Le Palais de Justice de Grenoble, avec trente-deux planches, Perrin, Grenoble, en collaboration avec M. Charles Giraud.

» Donatello, avec quatre-vingt-huit gravures, Alinari, Florence.

» La Sculpture florentine : *1er volume*. Les Prédécesseurs de l'École florentine et l'École florentine du XIVe siècle, avec cent quarante gravures, in-folio, Alinari, Florence.

1898 — *2e volume*. Première moitié du XVe siècle, avec deux cent vingt-trois gravures, Alinari, Florence.

1899 — *3e volume*. Deuxième moitié du XVe siècle, avec deux cent vingt-deux gravures, Alinari, Florence.

1900 — *4e volume*. Le XVIe siècle et les successeurs de l'École florentine, avec cent quatre-vingt-seize gravures, Alinari, Florence.

1899 Il Medagliere Mediceo (*Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1899).

1900 Les Débuts de l'Architecture de la Renaissance, avec douze gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*).

1902 Autel majeur du Dôme de Modène, avec trois gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1902).

1903 Porte de la Chapelle Strozzi, avec quatre gravures (Extrait de la *Miscellanea d'Arte*).

» Une Porte de style Renaissance a Valence (Dauphiné), avec deux gravures (Extrait de la *Miscellanea d'Arte*).

» Tomba di Onofrio Strozzi, avec six gravures (Extrait de l'*Arte*).

1903 Le Baptistère de Florence (*Gazette des Beaux-Arts*, février 1903).

1904 La Madone Corsini, avec cinq gravures (Extrait de la *Rivista d'Arte*).

» L'Arc mixtiligne florentin, avec sept gravures (Extrait de la *Rivista d'Arte*).

» Arte pisana (*Gazette des Beaux-Arts*, août 1904).

1905 Antica facciata del Duomo di Firenze, avec quatre gravures (Extrait de l'*Arte*).

» Michel-Ange, avec vingt-quatre gravures (Collection des *Grands Artistes*).

1905 L'ARCHITECTURE DES PEINTRES AUX PREMIERS TEMPS DE LA RENAISSANCE, avec dix-neuf gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*).

1906 LE VERROCCHIO, avec vingt-quatre gravures (Collection des *Maîtres de l'Art*, Plon).

» UNE FAÇADE DE GIULIANO DA SAN GALLO POUR LA BASILIQUE DE SAN LORENZO, A FLORENCE, avec deux gravures (Extrait de la *Revue archéologique*).

1908 L'ARCHITECTURE DES TOMBEAUX DES MÉDICIS, avec cinq gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1908).

» L'ARCHITECTURE ITALIENNE DE LA PREMIÈRE RENAISSANCE, avec trente-six gravures (*Histoire de l'Art*, d'André Michel, t. III, 2e partie).

1909 L'ARCHITECTURE ITALIENNE DU XVIe SIÈCLE, avec cinquante et une gravures (*Histoire de l'Art*, d'André Michel, t. IV, 1re partie).

» GRENOBLE ET VIENNE, avec cent dix-huit gravures (Collection des *Villes d'art célèbres*, Laurens).

» IL FERRO, avec douze gravures (*L'Arte*, 1909, fasc. 3).

1910 L'ÉCOLE BOLONAISE (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1910).

» L'ÉDUCATION DE LÉONARD DE VINCI (Contribution au volume *Leonardo da Vinci*, conferenze fiorentine, Fratelli-Treves, Milano).

» LE BUSTE DU CARDINAL DE RICHELIEU par le Bernin, au Musée du Louvre, avec une gravure (Extrait du *Bulletin des Musées de France*).

1911 LE BERNIN, avec vingt-quatre gravures (Collection des *Maîtres de l'Art*, Plon). Couronné par l'Académie française.

» DESSINS ANCIENS D'ARCHITECTURE, avec quatre gravures (*Gazette des Beaux-Arts*, avril 1911).

» L'ART DE LA CONTRE-RÉFORME (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars et 1er juillet 1911).

» L'AUTEL DU VAL-DE-GRACE, avec neuf gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1911).

» UNE MADONE DU BERNIN A PARIS, avec cinq gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1911).

» LES VITRAUX DE LA RÉGION LYONNAISE, avec neuf gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, juin 1911).

1911 CANOVA (*Gazette des Beaux-Arts*, août 1911).

1912 L'ART ROMAIN DU XVIIe SIÈCLE (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars et 15 mai 1912).

» BRUNELLESCHI ET L'ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE ITALIENNE AU XVe SIÈCLE, avec quarante-trois gravures (Collection des *Grands Artistes*, Laurens).

» LE PONT SAINT-ANGE, avec douze gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, août 1912).

» DE MICHEL-ANGE A TIEPOLO (Hachette).

» LA LÉDA DE LÉONARD DE VINCI, avec sept gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, novembre 1912).

1913 LES PENDULES DU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS, avec sept gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, janvier 1913).

» LES AUTELS BERNINESQUES EN FRANCE, avec sept gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1913).

1913 Une Tête de Vieillard de Rubens, au Musée de Grenoble, avec une gravure (*Musées de France*, n° 2, 1913).

» Léonard de Vinci, architecte du Chateau de Chambord, avec dix gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1913), en collaboration avec M. Charles Marcel-Reymond.

» Statue équestre de Louis XIV a Versailles, par le Bernin, avec sept gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, juillet 1913).

» Le Concert champêtre de Giorgione, avec trois gravures (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1913).

» L'Art du Vitrail (*Bulletin de la Société des Amis des Cathédrales*, n° 1, 1913).

» La Vallée du Rhône, paysages et monuments (*Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, n° 1, 1913).

1914 Les Sculptures du Bernin a Bordeaux, avec sept gravures (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, janvier 1914).

» Bramante et l'Architecture italienne du XVI[e] siècle, avec trente-neuf gravures (Collection des *Grands Artistes*, Laurens).

» L'Art de la Révolution (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] juillet 1914).

» L'Architecture italienne du XVII[e] siècle (*Histoire de l'Art*, d'André Michel, t. IV, 1[re] partie).

» La Cathédrale de Reims (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] novembre 1914).

AU LONG DU FRONT OCCIDENTAL

Par M. Raoul BLANCHARD,

Professeur à la Faculté des Lettres.

Les quelques pages qui suivent n'ont aucune prétention à l'originalité. On s'est très simplement proposé d'entretenir les lecteurs de cette Revue d'un des aspects du sujet qui les passionne tous, en leur présentant les principaux traits géographiques des régions où le front de bataille s'est fixé depuis huit mois. Ces régions sont variées : d'altitude, de relief, de sol, de climat différents. La manière d'y vivre, celle d'y combattre, n'y sont pas partout les mêmes. On essaiera de caractériser ici ces différences, avec la plus grande brièveté possible [1].

Entre Nieuport et la frontière suisse, la ligne de feu, au long de ses 700 kilomètres, traverse obliquement, et en décrivant un angle immense, toute la partie septentrionale du bassin parisien, débordant même au Nord et à l'Est dans les régions voisines, bassin flamand, plaine rhénane. Des paysages très différents,

---

[1] A consulter : Raoul Blanchard, *La Flandre*, Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande (Paris, Colin, 1906, in-8°, 530 p., 2 cartes, 48 photos, 76 fig.) ; A. Demangeon, *La Plaine Picarde* (Paris, Colin, 1905, in-8°, 496 p., 3 pl. cartes, 34 photos, 42 fig.) ; E. Chantriot, *La Champagne* (Paris, Berger-Levrault, 1906, in-8°, XXIV + 316 p., 29 pl. et cartes, 31 photos, 9 fig.) ; B. Auerbach, *Le plateau lorrain*, Essai de géographie régionale (Paris, Berger-Levrault, 1893, in-16, XXIII + 359 p., 21 photos, 26 fig.) ; P. Vidal de la Blache, Tableau de la Géographie de la France (tome I de l'*Histoire de France* de E. Lavisse), (Paris, Hachette, 1903, in-8°, 395 p., 64 figures).

qui sont comme les visages de pays distincts, apparaissent donc tout au long de la rangée des tranchées. Voici d'abord les déroulements amples et mornes, la plaine flamande, argileuse et gorgée d'eau, la plaine picarde, calcaire et sèche. Avec les plateaux de l'Ile-de-France, entaillés des larges vallées du Soissonnais, les vues sont plus aimables, les aspects plus divers; mais au delà s'allongent les ondulations blanchâtres, sans grâce, de la Champagne pouilleuse. C'est à l'Est de ces plaines que le pays devient décidément pittoresque, coupé, d'altitudes et de formes plus variées : d'abord dans la chaîne de l'Argonne, puis dans les plateaux et les côtes de Lorraine. Enfin voici de vraies montagnes, les Vosges, dominant de haut une dernière zone déprimée, la haute Alsace, au-dessus de laquelle se relève déjà le Jura. Parcourons donc ces contrées, d'importance si inégale, mais qui nous sont devenues également sacrées depuis qu'on y a arrêté l'envahisseur, et voyons comment elles se prêtent aux conditions de la guerre moderne.

La Flandre.

Jusqu'ici, parmi ces pays héroïques, la Flandre a été la mieux partagée. C'est elle qui a été le théâtre des plus furieux combats. La bataille de la Marne a sans doute été plus brillante et a eu des conséquences plus retentissantes que les chocs d'Ypres et de l'Yser; mais elle s'est livrée sur un front très étendu, de l'Ourcq à l'Argonne, tandis que les batailles de Flandre ont vu, sur une longueur d'une trentaine de kilomètres, près d'un million d'hommes aux prises, luttant avec un acharnement extraordinaire. Le fait est d'autant plus digne de remarque que la Flandre se prête fort mal aux opérations militaires et n'a jamais été dans l'histoire un champ-clos comme ses voisins de Brabant et de Hesbaye. La plaine flamande, sous ses divers aspects, est un pays peu praticable.

Ce n'est pourtant pas le relief qui paraisse devoir y gêner les

mouvements des armées; la Flandre est un pays plat et bas. Elle représente en effet une région déprimée, un bassin, en contre-bas du bombement de collines qui forme l'axe de l'Artois; ainsi la plaine flamande n'est guère que la continuation, faiblement émergée, de la mer du Nord. D'autre part les roches accumulées dans ce bassin sur de fortes épaisseurs, et dans lesquelles est sculpté le relief du pays, sont si peu résistantes que ce relief a pour ainsi dire fondu, s'est affaissé en plaines à peine ondulées, ou strictement horizontales, d'où n'émergent que des débris de collines. Le long des côtes de la mer du Nord s'allonge une étendue si basse et si plate qu'elle dépasse à peine le niveau moyen de la mer et qu'elle ne présente d'autre relief que celui des dunes aplaties qui bordent la plage. Au Sud, c'est encore une dépression complètement horizontale, la plaine de la Lys, qui s'étend au pied de l'Artois, avec une altitude moyenne de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer. Entre ces terres basses, le sol, il est vrai, se relève et dessine entre Saint-Omer et Ypres une ligne de collines et de buttes; mais la plupart de ces « monts de Flandre » ne dépassent pas 60 mètres, et quelques géants seuls se haussent au-dessus de 100 mètres. Ainsi nulle part le relief n'est un véritable obstacle. En revanche, dans ces plaines comme sur ces monts, la nature du sol et la présence de l'eau peuvent être presque aussi gênantes pour les communications que le seraient de véritables montagnes.

L'argile est la véritable roche de la Flandre, et surtout de la Flandre occidentale; celle qui donne au pays tout son sens. C'est un élément multiple et omniprésent. Elle peut être de divers âges, d'origine variée : elle règne partout. Il y en a d'ancienne, déposée lentement dans une mer au début de l'époque tertiaire : c'est l'argile yprésienne, dont l'épaisseur atteint et dépasse sous le centre de la plaine flamande une centaine de mètres; c'est elle qui a rempli de sa masse bleuâtre le bassin flamand et qui forme le socle aux contours mous sur lequel s'érigent les buttes sableuses des collines. Enlevée de la surface par l'érosion, elle a disparu du sol des plaines qui limitent au

Nord et au Sud la zone des collines; mais elle y est honorablement remplacée par d'autres argiles, qui pour être plus récentes n'en sont ni moins gluantes, ni moins tenaces : dans la plaine de la Lys un limon gras déposé par les rivières, dans la plaine maritime une glaise grisâtre formée dans les eaux marines qui occupaient l'emplacement de la plaine au haut moyen âge. Argile grise, argile jaunâtre, glaise bleue bariolée à la surface par les oxydes, quelle que soit sa parure, elle oppose toujours les mêmes difficultés à la culture et à la circulation. Dès qu'il pleut, l'eau, incapable de s'écouler sur ce sol sans pente, ni de pénétrer à travers cette masse imperméable, reste stagnante à la surface, transformant le sol en bourbier; aussitôt qu'il fait sec, cette terre forte se craquèle, se fendille, devient dure comme un métal; le laboureur, que presse l'époque des emblavures ou des marsages, doit profiter du moindre répit pour saisir juste à point cette glèbe difficile, et il arrive d'être obligé de labourer en versant de l'eau à mesure sur le soc de la charrue. On imagine dès lors ce que peut être à travers un pays pareil le passage d'énormes masses d'hommes armés, suivies de leurs formidables convois. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que dans la Flandre entière les chemins étaient impraticables pendant toute la mauvaise saison, même pour le plus modeste piéton : ici il fallait disposer des planches sur le côté de la route pour éviter de s'enfoncer dans la fange; ailleurs tous les chemins étaient garnis de blocs de grès sur lesquels sautillaient les voyageurs, en s'aidant de longues perches, sous peine de s'enliser dans des fondrières. Les chaussées pavées qu'on a établies dans la deuxième partie du XIX[e] siècle n'ont qu'en partie résolu le problème des communications ; faute d'une assiette suffisamment solide, le pavage se disloque sous le passage des lourds charrois; d'effroyables ornières s'y enfoncent, que noient des mares de boue. Ainsi partout l'argile s'accroche aux pas, empêtre les roues, entrave de son mieux le passage des hommes et des animaux. N'est-il pas d'ailleurs remarquable que jamais jusqu'à nos jours, dans cette Belgique si souvent foulée par les armées,

la Flandre n'ait connu d'opérations militaires en rase campagne de quelque envergure?

Mais l'argile fait mieux encore; en multipliant, par son imperméabilité, le nombre des lignes d'eau et l'étendue qu'elles occupent à la surface du sol, elle dispose à travers la plaine flamande des obstacles plus difficiles encore. L'eau est partout dans la Flandre occidentale, et partout elle gêne les mouvements de l'homme. Des collines descendent des ruisseaux qui ont creusé parfois de petits ravins, entaillé des bassins, cirques minuscules, dont le rôle a été grand cependant dans cette utilisation désespérée du terrain que fut la bataille d'Ypres. Au pied des hauteurs, l'eau s'attarde dans les dépressions, séjourne dans tous les fossés, dans les douves qui entourent les vieilles fermes, imprègne tout le sol; c'est elle qui engendre cette robuste et prospère végétation qui recouvre tout l'intérieur de la Flandre et lui a fait donner le nom de « pays au bois ». Haies touffues, arbres isolés ou en lignes, avenues majestueuses, groupes d'ormes aux abords des maisons, petits bois enfin épars sur les parcelles peu fertiles, garnissent tout le pays, le dissimulent derrière un voile de verdure, multiplient les cachettes ou les embuscades. Dans la plaine de la Lys, il a fallu couper le sol d'un réseau de canaux et de fossés d'écoulement, pour pouvoir assécher et exploiter les terres trop basses, que le défaut de pente transformait en marais. Enfin la plaine maritime, dont l'altitude est presque partout inférieure à celle des hautes mers, a dû disposer pour l'évacuation des eaux qu'y déverse un ciel chagrin, ou qui sont descendues de l'Artois et des collines, un organisme d'assèchement compliqué et délicat, watergands d'écoulement recevant les eaux des fossés secondaires et les menant à la mer par un dédale de siphons et de vannes jusqu'à l'écluse qui permet de les rejeter à marée basse. Chaque pas à travers ces étendues grises et plates, d'où un féroce vent de mer a banni tous les arbres, rencontre donc dans tous les sens l'obstacle d'un fossé, d'un canal, d'une digue, formant un quadrillage si serré qu'il n'est pas rare d'avoir à franchir, dans n'importe

quelle direction, dix lignes d'eau pour un kilomètre de chemin. Petits ou grands, quelque variées qu'en soient la largeur et la profondeur, de pareils obstacles valent forcément par leur accumulation.

Mais la plaine maritime réserve mieux encore à un envahisseur. Elle peut élargir les nappes d'eau de ses fossés jusqu'à les joindre en un seul lac, vaste et trouble, tendu à travers toute la largeur du bas pays. L'opération n'est pas une nouveauté; on la pratiquait jadis dès qu'un ennemi menaçait d'assiéger une des villes de la côte, et une inondation protégeait Dunkerque en 1793 contre les attaques du duc d'York. Il suffit, en effet, de tenir fermées quelques jours les écluses par lesquelles s'effectue l'évacuation à la mer des eaux intérieures pour que celles-ci, faute d'écoulement, refluent à travers les canaux et fossés, envahissent toutes les terres basses et ne laissent plus émerger que quelques digues et les toits des maisons submergées. C'est ainsi qu'ont procédé les Alliés pour se rendre définitivement maîtres du champ de bataille de l'Yser. Les Allemands avaient fini par s'emparer des deux rives de ce modeste fleuve canalisé, large d'une dizaine de mètres et beaucoup moins important par ses dimensions que par le mince abri que présentent ses digues; pour les arrêter, on barra les écluses par lesquelles il gagne la mer à Nieuport, ainsi que tout l'ensemble de vannes où aboutissent les eaux de toute la région. Bientôt ces eaux s'accumulant dans les canaux, puis débordant sur la plaine à travers les digues de l'Yser crevées à coups de canon, se joignirent en une vaste nappe qui envahit lentement la campagne vers l'Ouest et le Sud, reconstituant l'ancien golfe que la mer a maintenu sur cet emplacement jusqu'au XIIIe siècle. On s'explique ainsi l'intérêt qui s'attachait pour les Alliés à la possession de Nieuport, d'où ils pouvaient tendre et maintenir sur la plaine cette nappe d'eau peu profonde, mais infranchissable à cause des obstacles qu'elle dissimule sous le manteau de sa surface boueuse; de là procèdent les furieuses attaques dirigées sur les ruines de la petite ville, et aussi la volonté peu à peu triomphante des Alliés de

la dégager pas à pas en en occupant les abords, Saint-Georges, le polder de Lombartzyde, la Grande-Dune.

Ainsi, l'ennemi a eu fort à faire en Flandre. De loin, l'envahisseur pouvait voir dans cette riche plaine une sorte de magnifique avenue où pourrait se précipiter comme un torrent l'offensive ardente, presque mystique, dirigée en octobre et novembre vers Calais. Or il y a trouvé, aidant l'effort de troupes héroïques, un pays de bourbiers et de fondrières, encombré d'une végétation drue, coupé de fossés et de canaux dont une inondation ingénieusement provoquée est venue rendre l'obstacle décisif. Son puissant effort y a été arrêté net, et cet échec ne sera pas l'un des moindres parmi les batailles qui décideront du sort de la campagne.

La plaine picarde.

La scène change dès qu'on atteint au Sud le léger rebord qui limite la plaine de la Lys. La grosse végétation flamande qui garnissait le sol s'arrête au bas des longues croupes en pente douce, qui se relèvent lentement dans la direction du Sud. Cette disparition des arbres et des prairies, opérée si vite, dénonce un autre sol; nous sommes en pays sec. Les ruisseaux même disparaissent de la surface. L'influence d'une roche perméable, la craie, qui forme sur toute l'étendue du pays picard le socle de la région, provoque cette transformation. En même temps le pays se relève. A quelques kilomètres de la dépression de la Lys, l'altitude atteint déjà 100 mètres; elle se maintiendra en moyenne à ce chiffre jusqu'aux collines de l'Ile-de-France. Ainsi par contraste avec la Flandre, pays bas très déprimé, mais semé de buttes, terre humide et grasse, gorgée d'eau, parée d'une puissante végétation, la Picardie est plutôt un plateau uni, de sol sec, recouvert d'un manteau végétal plus grêle ; pays fertile d'ailleurs, grâce au limon brun superposé à la craie et qui donne une terre beaucoup plus riche que les épaisses glèbes flamandes.

Cependant, avant de déployer tout l'éclat de son uniformité, le pays picard présente, entre Béthune et Arras, des particularités qui en font un singulier champ de bataille. Le sol se relève d'abord avec lenteur au-dessus du bord de la plaine de la Lys, où sont échelonnés Béthune, Cuinchy et La Bassée; il dessine une plate-forme faiblement inclinée vers le Nord, et bornée au Sud par une ligne de hauteurs longue et régulière, peu à peu abaissée vers l'Est. Ce plan incliné à peine ondulé, où la craie affleure à la surface, était un magnifique champ-clos lorsque Condé y vainquit, près de Lens, l'archiduc Léopold; sur la terre pauvre, où manque le limon, les cultures étaient rares, les villages petits et pauvres. Or, sous cette misérable Gohelle, on a découvert au XIXe siècle le prolongement du bassin houiller du Nord; là se trouvent les houillères les plus vastes et les plus prospères de France. Un paysage industriel étrange s'y est installé, superposé en quelque sorte à l'aspect ancien. D'abord, les constructions destinées à l'exploitation des *fosses*, bâtiments des machines et du criblage, hautes cheminées de briques, et surtout les beffrois métalliques où tournent les molettes qui actionnent les cages des puits. A proximité, les bizarres monticules des *crassiers*, cônes noirs et réguliers, élevés d'une trentaine de mètres et formés des déblais de la mine qu'y amoncellent des bennes suspendues aux câbles porteurs; ce sont les montagnes maudites du pays noir. Enfin, roulant à travers la plaine, des flots de maisons basses, où le rouge de la brique est déjà obscurci par les fumées qui traînent sous le ciel bas; ces groupes de constructions toutes semblables (les corons), où le souci de rendre le home plus aimable à l'ouvrier commence à peine à introduire quelque diversité, tantôt noient ou étouffent les anciens villages de la masse de leurs toits rouges, ailleurs installent à leur flanc un faubourg aux contours géométriques, ou bien alignent en plein champ les rues à angle droit d'une ville nouvelle, dont toutes les maisons se ressemblent. Ainsi la plaine vide de la Gohelle s'est meublée et remplie. Les combattants y trouvent aujourd'hui, dans les édifices que l'homme

y a multipliés, des éléments nombreux d'offensive et de défensive. Les artilleurs s'installent sur les crassiers, en font des observatoires, hissent même quelques pièces sur les pentes ébouleuses. Chaque fosse, chaque village ou groupe de corons peut devenir une forteresse, contre laquelle on chemine à la sape, comme le firent les superbes troupes qui s'emparèrent de Vermelles, menaçant ainsi les centres de ravitaillement allemands de La Bassée et de Lens.

D'autre part, au Sud de la Gohelle, et la fermant dans cette direction, s'allonge une ligne de collines comme la plaine picarde n'en offrira plus d'autre exemple; c'est ici l'extrémité du bombement de l'Artois. Une faille accentue, au-dessus du pays noir, le relèvement du sol et dispose le terrain en un long bourrelet, haut de 188 mètres à l'Ouest, et qui porte à l'Est, par 165 mètres, la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette. De cette croupe, qui domine d'une centaine de mètres la plaine de Gohelle et que souligne au Sud la vallée profonde de la Souchez (ou haute Deule), on commande une vaste étendue de pays; rien n'arrête le regard au Nord vers la dépression flamande, ni vers la grande plaine picarde qui moutonne au delà dans la direction du Midi. Honneur inespéré pour ces modestes collines de l'Artois : l'éperon de Notre-Dame-de-Lorette se trouve être devenu une de ces positions de détail qui tiennent tout un secteur et dont il faut s'assurer avant de tenter l'offensive définitive, sous peine de voir celle-ci échouer au départ.

Mais la colline est le dernier obstacle sérieux dont dispose le relief picard. Au delà, sur plus de 80 kilomètres, jusqu'aux coteaux de Lassigny, c'est la plaine, la plus morne et la plus monotone, d'autant plus régulière que la ligne du front se faufile par hasard entre les grandes vallées qui entaillent le plateau, à l'Est et à l'Ouest, de rainures profondes. Elle ne trouve sur son passage qu'une seule entaille un peu énergique à travers le socle, le creux que fait la vallée de la Somme entre Péronne et Bray, une dénivellation d'environ 60 mètres. Partout ailleurs ce ne sont que larges ondulations uniformes, de vastes croupes

s'élevant à 120 ou 130 mètres au-dessus du niveau de la mer, encadrées de ravins secs à peine prononcés. Il arrive même qu'on rencontre l'horizontalité à peu près absolue ; dans le riche Santerre, sur une vingtaine de kilomètres de l'Ouest à l'Est, le pays est une vraie table, que n'accidentent ni une butte, ni un creux. Ce n'est donc pas la nature du relief qui gêne ici la circulation; elle est d'autant plus aisée que la terre est sèche, grâce à la perméabilité du sous-sol de craie, tout fissuré de diaclases. Ce n'est pas non plus la végétation qui fait obstacle au passage; les arbres sont rares à travers toute la plaine, et plus particulièrement au centre. A travers l'étendue immense, les bouquets de bois ont disparu devant l'âpre attaque des paysans désireux d'agrandir leurs champs; la terre présente l'aspect triste et scientifique d'un pays entièrement utilisé.

Dans cette contrée nue et vide, où les armées ont si souvent passé, c'est encore à l'intervention de l'homme que sont dus les minces obstacles auxquels peut s'accrocher une défensive. Les villages et en général les constructions sont les seuls objets qui dépassent le sol de la plaine, qui y attirent le regard. Leurs maisons, grosses fermes étroitement groupées à cause de la nécessité de s'assembler à proximité des puits, rares et coûteux sur ce plateau perméable, forment des écrans où cacher des troupes, peuvent constituer de petites forteresses. A travers un pays aussi ouvert et facile, le moindre obstacle prend une véritable valeur stratégique; un village aussi exigu que le Quesnoy-en-Santerre peut être transformé en une espèce de place forte, qui mérite les honneurs de la sape et de l'assaut. Les grosses constructions en briques des sucreries, qui évoquent la prospérité agricole de cette terre à betteraves, ont été utilisées comme de véritables fortins; enfin on sait l'acharnement avec lequel ont été disputées les bourgades et les villes de la région. Nœuds de voies ferrées et de routes, en même temps que barrières et abris, elles avaient ici autant d'intérêt qu'ailleurs une « cote 60 » ou un kopf du rebord des Vosges; on s'est arraché les ruines de Péronne, de Roye, de Chaulnes, d'Albert, et le long martyre

d'Arras fait payer cher à la noble cité le modeste honneur d'être une petite capitale agricole. Pauvres villes paisibles d'un pays trop ouvert et trop facile, qui ont dû tenir le rôle redoutable d'obstacles lors de la ruée allemande du début d'octobre, nous n'oublierons pas qu'elles ont été à la peine, le jour où il faudra les mettre à l'honneur.

Les plateaux de l'Ile-de-France.

Cependant, au Sud de Roye, de nouveaux obstacles, plus imposants, ne tardent pas à émerger au-dessus de la plaine uniforme: d'abord des buttes arrondies disposées sans ordre, puis les corniches régulières de collines où se trahit la présence d'une roche dure. Ces hauteurs, d'abord éparpillées en petits massifs, finissent par se joindre au Sud de Noyon pour former un vaste plateau qui occupe toute la partie centrale du bassin parisien. A mesure que le socle de craie s'incline vers la partie déprimée de ce bassin, les couches plus récentes ont en effet plus de chances d'être conservées, d'avoir échappé à l'érosion; très rares au centre de la plaine picarde, les débris de Tertiaire se font plus nombreux au Sud, se raccordent, forment un manteau continu sous lequel la craie disparaît ; nous la retrouverons en Champagne. Au contact de ces roches nouvelles, variées, le paysage s'anime, se libère de la monotonie picarde. Pas pour longtemps cependant, car il ne tarde pas à retomber sous la tyrannie d'une autre roche perméable, un calcaire épais et résistant, qui impose à la région l'aspect d'un plateau régulier et sec, une Picardie qui serait plus plane encore que le Santerre s'il n'y circulait un réseau de vallées larges et profondes : ce plateau coupé de vallées, c'est le Soissonnais. Une plate-forme, élevée de 150 à 180 mètres, largement entaillée de vallées, et qui se résout sur ses bords, au-dessus de la Picardie et de la Champagne, en un relief varié de collines et de buttes, telle est la

région que le front de bataille traverse dans le Nord de l'Ile-de-France.

Les collines et buttes de l'Ouest occupent, entre Ham, Roye et Compiègne, un assez vaste territoire. A la périphérie, des croupes de sable et d'argile donnent un paysage mamelonné, au modelé incertain, où les bois déjà sont nombreux, où l'imperméabilité du sol se trahit par la présence de flaques d'eau, de marais, d'étangs, de ruisseaux nombreux et lents; ce pays verdoyant est un bocage dont la fraîcheur étonne, au sortir de l'aridité picarde. Au-dessus de ce relief encore mou, des pentes de sable fin se raidissent peu à peu vers des collines au sommet desquelles apparaît enfin un élément dur, la roche dite calcaire grossier, formant un entablement de belle venue, sur lequel sont disposées des écharpes de forêts. Ainsi se présentent, isolés du Soissonnais par la large vallée de l'Oise, la longue échine de la montagne de Noyon, la colline de Porquéricourt, enfin le petit massif de Lassigny-Ribécourt, qui s'élève jusqu'à 188 mètres. Une population nombreuse habite ces pentes aimables, déjà vêtues de la grâce des paysages de l'Ile-de-France. Une culture acharnée a niché dans tous les recoins des versants des vergers, des jardins, des vignes, des champs exigus, travaillés à la bêche par un peuple de petits propriétaires, dont les gros villages, établis sur la ligne de sources qui marque le contact entre les sables supérieurs et l'argile, font aux collines une couronne de maisons blanches. Collines, forêts, villages, ruisseaux et marais, lourdes terres d'argile, voici réalisé à souhait l'obstacle qui se dérobait à travers la plaine picarde. Cet obstacle, les Allemands l'ont utilisé contre nous, dès la fin de septembre, lorsque notre aile gauche a prononcé contre leur armée en retraite le mouvement tournant qui avait déjà réussi sur l'Ourcq. Le petit massif de Lassigny, auquel ils se sont désespérément cramponnés, et dont nous n'avons pu complètement les déloger, est ainsi devenu le sommet de l'angle que dessine à travers la France du Nord la ligne des armées.

Formant au Sud-Est un large fossé tendu derrière ces fières

petites montagnes, la vallée de l'Oise a ouvert dans la masse peu résistante des sables et des argiles une dépression de 6 à 8 kilomètres d'étendue dont le sol trop humide, souvent marécageux, est presque tout entier occupé par les bois : du Sud au Nord, les belles forêts de Compiègne, de Laigue et d'Ourscamp lui font un superbe manteau, dont les bords traînent jusque sur le plateau voisin, qu'elles escaladent par le bois Saint-Mard et le parc d'Offemont. Au-dessus de cette vaste dépression boisée, qui n'est guère qu'à une cinquantaine de mètres d'altitude, le plateau du Soissonnais se dresse en une falaise pittoresque de 60 à 80 mètres, festonnée par une foule de ravins. La netteté de ces découpures du plateau calcaire se traduit dans la toponymie; tous ces éperons, ces presqu'îles dominant la vallée sont des « montagnes », des « monts », Mont Saint-Marc, Mont Berny, et sur sa pointe le village de Tracy-le-Mont domine celui de Tracy-le-Val. Mais en haut de l'escarpement calcaire, tout relief s'évanouit : c'est la plaine. Ce contraste entre la plate-forme calcaire, nue et plane, et les larges vallées, riantes et profondes, c'est tout le trait distinctif du Soissonnais.

Le plateau, qui correspond exactement au socle de calcaire grossier, est à peu près horizontal; d'une altitude de 150 mètres environ à l'Ouest, il se relève peu à peu jusqu'à 200 mètres à l'Est, sans un ressaut, sans un mouvement véritable du terrain. A peine trouve-t-on à la surface du calcaire quelques traces de ces sables dits de Beauchamp, qui vers le Sud s'étalent largement et portent les forêts du Valois. La perméabilité de cette masse calcaire est grande; le plateau est très sec, plus encore que ne l'est la plaine de craie picarde. Les arbres y sont plus rares encore qu'en Picardie : là-bas on en apercevait du moins autour des villages; or, ici, il n'y a pas de villages. Non que le plateau soit pauvre; au contraire, le manteau de limon qui revêt partout la surface lui vaut d'aussi riches cultures que celles des grandes plaines du Nord ; la betterave et le blé y prospèrent. Mais tous les villages, pour éviter le vent et accéder facilement à l'eau enfouie sous l'épaisseur des calcaires, se sont

tapis dans les vallées spacieuses; à peine les dernières maisons se montrent-elles au bord de l'escarpement. Des arbres isolés et vénérables, quelques rares grosses fermes, aux noms parfois significatifs (Beauregard, Touvent, Hurtebise), ne suffisent pas à meubler le vide de ces grandes surfaces, où courent les grandes routes modernes et les lignes inflexibles des chaussées Brunehaut.

Mais au-dessous du plateau solitaire, le réseau des vallées introduit dans tout le Soissonnais la vie et la gaieté. La dimension de ces organismes étonne, lorsqu'on les aperçoit du haut des falaises; la moindre d'entre elles paraît avoir été frayée par un fleuve. Passe encore pour l'Aisne déroulant d'amples méandres d'un flanc à l'autre; mais la modeste Vesle trône en aval de Braine dans un sillon de trois kilomètres de large, et au Nord l'Ailette de Coucy, qui s'en est ouvert un de plus de 2 kilomètres, est un cours d'eau si mince et si frêle qu'il a fallu assurer par un canal son écoulement devenu incertain. La présence des sables et des argiles accumulés au-dessous du calcaire explique cette exagération du creusement : les eaux, dès qu'elles ont atteint ces couches tendres, ne tardent pas à y enfoncer et à y élargir leur lit, tandis que le sapement fait aisément reculer les escarpements de la couverture calcaire. Ainsi le moindre ruisseau entaillera à travers l'épaisseur du plateau d'amples cirques, des cuvettes qui sont des petits mondes fermés, la « fosse » de Nanteuil, le fonds de Braye.

La variété des assises ainsi tranchées par les talwegs engendre la variété du relief et des ressources que présentent ces vallées. En bas, le fond s'appuie sur la couche d'argile plastique; aussi la large vallée plate est-elle humide, couverte d'arbres et de prairies, parfois même marécageuse. Les pentes qui s'élèvent au-dessus, établies aux dépens des sables fins et meubles, sont déjà fort adoucies; des éboulis calcaires émiettés du haut s'y incorporent et forment ainsi des terres franches douées des meilleures qualités agricoles : c'est là que l'on cultive ces légumes, gloire du Soissonnais, haricots, artichauts, asperges,

parmi les vergers, et que déjà aux bonnes orientations s'installe la vigne. Là sont disposés la plupart des villages, cachés au repli des ravins, établis ainsi à proximité d'un niveau de sources, à portée des prairies du bas, des vastes glèbes du haut, et surtout des précieuses terres du versant. Enfin au-dessus se dessine la corniche de calcaire, épaisse d'une trentaine de mètres, et dont la netteté couronne dignement la grâce du paysage. La raideur de la pente y interdit la culture; des petits bois y sont presque toujours accrochés, festonnant le rebord du plateau. Là s'ouvrent les orifices des carrières dont on a tant parlé depuis septembre. En dépit de son nom, le calcaire grossier est très recherché comme pierre de construction, de pavage et d'empierrement; il a fourni depuis longtemps des matériaux à toutes les bâtisses du pays et des régions voisines. Les exploitations, ouvertes surtout dans la partie inférieure de l'étage, ont troué les parois d'une foule de cavités, de dimensions variables, que l'on désigne, dès qu'elles ne sont plus exploitées, par les noms variés de caves, creutes, boves, bovettes. Un certain nombre sont employées à la culture des champignons. Il était tout indiqué en temps de guerre de les utiliser comme abris, la plupart, protégées par une forte épaisseur de voûte, étant à l'épreuve de la bombe; de même, on pouvait y dissimuler de l'artillerie. Peut-être ces carrières du Soissonnais avaient-elles été d'avance reconnues par l'ennemi comme susceptibles de jouer un rôle important; avec des adversaires dont la préparation a été si minutieuse, on peut s'attendre à des surprises de ce genre.

En tous cas, c'est dans ces vallées du Soissonnais que fut arrêtée l'offensive qui suivit la bataille de la Marne. Larges, profondes, humides, encombrées d'arbres, d'eaux, de maisons, elles étaient des obstacles redoutables, dont l'ennemi profita. Dans un bel élan, les troupes françaises et britanniques avaient cependant réussi presque partout à franchir l'Aisne, c'est-à-dire le plus vaste et le plus profond de ces fossés, à prendre pied au delà sur les plateaux, de Tracy-le-Mont à Nouvron, comme de

Beaulne à Craonnelle, ou à s'installer au pied des pentes de la rive droite, à Chavonne, Soupir, Missy, Crouy, Cuffies. Quelques tentatives pour pousser au delà n'ont pas eu de succès, et l'offensive dirigée de Soissons vers le rebord opposé du plateau (cote 132) a abouti à un échec. Du moins, les obstacles dont fourmillent ces vallées n'ont pas laissé de nous être utiles, toutes les fois que l'ennemi a tenté l'offensive à son tour : nos troupes, elles aussi, se servent des boves et des creutes, se cramponnent aux vergers et aux villages, utilisent la barrière de l'Aisne. Vraisemblablement, ce n'est pas dans ce pays découpé que se décidera le sort de la guerre.

La Champagne.

Le seul nom de Champagne évoque les grandes plaines sèches, les horizons nus, les vastes espaces vides, que ce soit dans les Campagnes de Normandie, dans la Champagne berrichonne ou angoumoise, enfin dans la Champagne pouilleuse. La réapparition du paysage de craie, se déroulant à l'Est du bassin de Paris tel que nous l'avons vu au Nord, ramène dans ces plaines les aspects de la Picardie, avec plus de monotonie, et avec une vie humaine beaucoup plus restreinte. Le contact cependant entre la plaine de Champagne et les plateaux de l'Ile-de-France ne s'effectue pas sans quelque transition; un peu comme dans la région de Lassigny, il y a interpénétration des deux paysages.

A l'Est de Soissons, le plateau se morcelle en effet de plus en plus, se réduit à des lambeaux, déchirés entre des vallons devenus énormes. A mesure que leur étendue diminue, ces fragments prennent une valeur stratégique plus grande, puisqu'ils commandent une plus vaste étendue de terres basses; c'est le cas du mince tronçon qui se contourne de la ferme d'Hurtebise à Craonne, dominant à l'Est toute la plaine de Champagne. Mais il y en a dont l'importance est bien plus grande

encore : ce sont les fragments qui se sont conservés entre les vallées champenoises, jusqu'à une quinzaine de kilomètres du bord du plateau; ces « témoins » de l'ancienne extension des dépôts tertiaires au-dessus de la craie forment en pleine Champagne de petits massifs isolés, commandant tout le pays à la ronde et faciles à transformer en forteresses. Or, deux de ces buttes se trouvent encadrer le site de Reims : au Nord, la colline de Brimont avec ses formes écrasées domine cependant la plaine d'une quarantaine de mètres ; à l'Est, le Mont Berru s'élève à 270 mètres, c'est-à-dire à près de 200 mètres au-dessus de la ville. Ce petit massif humide et verdoyant, couvert de bois, aux pentes semées de vignes, abritant dans ses replis les villages de Berru et Nogent-l'Abbesse, était comme la citadelle de Reims : on l'avait couvert de forts et de batteries. Et c'est de cette magnifique position que les Allemands s'acharnent sur Reims, dont le rôle dans la ligne de bataille est cependant nul, puisque les tranchées françaises les plus proches sont disposées en avant de la ville, à plusieurs kilomètres. Ainsi Reims bombardée est simplement traitée en otage, sur lequel on se venge de toutes les déconvenues.

Les collines de Brimont et Berru sont les derniers témoins des plateaux de l'Ile-de-France dont on voit la ligne régulière fuir au Sud, dominant les pentes, couvertes de vignobles, de la Montagne de Reims. Le champ est libre vers l'Est, à travers une plaine large comme une mer. La Champagne pouilleuse s'y poursuit jusqu'aux abords de l'Argonne, plus plate que la Picardie. D'une centaine de mètres aux abords de la vallée de la Vesle, l'altitude se relève sans heurts jusqu'à 200 mètres au-dessus du Vallage d'Aisne, prononçant dans la partie la plus élevée quelques croupes peu accentuées, mais d'où la vue porte très loin, parmi lesquelles la cote 200, de Perthes, et la cote 196, en avant de Mesnil, sont entrées dans la gloire. Les vallées sont moins enfoncées encore qu'en Picardie, peut-être parce que la perméabilité plus accusée du sol entrave le ruissellement et aussi parce que les pluies, dans cette région plus

éloignée de la mer, sont moins abondantes. Aucune entaille vigoureuse, aucun abrupt de bord de vallée ne viennent rompre l'uniformité de ces plaines ondulées. Au moins en Picardie, l'homme s'évertuait à meubler le paysage, y dressait ses clochers, ses grosses fermes groupées en villages, faisait moutonner ses meules. Ici, c'est le vide absolu, où les hommes paraissent absents aussi bien que le relief et les eaux. C'est que le sol est presque infertile. Pas de limon à la surface : la craie affleure partout, donnant une terre faite de graviers calcaires ou d'une poussière blanche qui devient spongieuse et se transforme à la moindre pluie en une horrible pâte blanchâtre. Aucun élément fertilisant dans cette maigre terre, d'ailleurs sans profondeur; ni acide phosphorique, ni potasse, ni éléments azotés. L'aridité et la sécheresse sont donc les traits caractéristiques; la végétation spontanée elle-même est chétive : des cornouillers noueux, des pruniers épineux (comme le rappellent des noms fréquemment employés, Prunay, l'Epine), des taillis de genévriers rabougris. Ce n'est pas sans raison que l'autorité militaire y avait établi ses vastes camps de Châlons et de Mailly.

Ces grandes plaines où il n'y a rien à ménager, avec leur végétation si menue que le « sol crayeux, dit Duruy, apparaît de place en place, gris et farineux, comme la peau sous la laine d'un mouton galeux », représentent assurément la terre la plus favorable aux mouvements des armées. C'est bien là cette « grande arène découverte par laquelle les invasions ont pénétré jusqu'au cœur de la France [1] ». La bataille des Champs catalauniques y a revécu dans la grande mêlée de la Marne. Pourtant, il y a quelque chose de changé depuis cinquante ans sur ce sol. Le désert des chaumes maigres et des landes (savarts) s'est fragmenté et restreint; on a reboisé la plupart des terres inutilisables ou des champs malingres. Toutes les parties éle-

---

[1] Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France*, p. 123.

vées en particulier, où le sol lessivé est le plus infertile, ont été plantées de bois de pins, si nombreux qu'ils occupent souvent un tiers ou un quart du sol. Reportant tous leurs soins sur les terres du bas, les plus proches des villages, les paysans ont réussi, à force d'engrais, à augmenter l'étendue et surtout le produit de leurs cultures. Les bois de résineux ont transformé la contrée, comme en Sologne ou dans les Landes. Ils en ont modifié également les aptitudes stratégiques. C'est aussi sur eux, et sur les rares villages tapis dans les dépressions, au bord de tranquilles ruisseaux, que s'appuient les ouvrages de défense, tranchées, fortins, qui ont réussi à transformer en une vraie place de guerre cette terre elle-même, la plus ouverte et la plus praticable qui soit. Le bois Sabot, le village de Perthes-lez-Hurlus, sont maintenant « organisés » pour la défensive et même pour l'attaque et exigent pour être enlevés plus de temps et de pertes qu'il n'en a fallu pour prendre d'illustres camps retranchés. Mais patience, la guerre de tranchées ne durera pas toujours, et lorsque ce cauchemar s'évanouira, la plaine de Champagne ne sera pas une des régions les moins désignées pour le jaillissement de l'offensive.

L'Argonne.

Pays impraticables et régions ouvertes se succèdent avec régularité le long du front. Après la Champagne pouilleuse, déroulant ses plaines sans obstacle, voici la plus petite sans doute, mais une des plus difficiles parmi les contrées où se développe la bataille. Sur une vingtaine de kilomètres de large, le relief, la végétation, l'eau, accumulent tant d'obstacles, que la lutte a revêtu dans ces bois de l'Argonne un caractère d'acharnement et d'atrocité qui semble n'avoir été dépassé nulle part ailleurs.

L'originalité du pays est due entièrement à son sol. La craie blanche se relève peu à peu vers l'Est avec la plaine champe-

noise, et bientôt les sédiments qu'elle recouvrait apparaissent au jour à leur tour : d'abord une bande de craie marneuse, que suit depuis Sainte-Menehould jusqu'à Vouziers, dans le Vallage, le cours de l'Aisne, puis un grès blanchâtre, appelé *gaize,* qui constitue l'Argonne proprement dite, enfin une frange de sables argileux qui l'accompagne fidèlement à l'Est, au contact des calcaires lorrains. Ainsi disposée, cette contrée est un remarquable obstacle pour qui vient de l'Est, puisqu'il doit traverser successivement la lisière humide où coule l'Aire, par Neuvilly, Boureuilles et Varennes, puis les collines de la forêt d'Argonne, enfin la dépression mouillée du Vallage d'Aisne, avant d'aborder les plaines champenoises, qui dominent le Vallage du haut d'une petite côte très festonnée qu'on appelle les monts de Champagne et où se dresse entre autres la butte de Valmy. Mais aujourd'hui, les deux adversaires se font face suivant une ligne Est-Ouest, qui traverse l'Argonne; c'est donc dans le détail des obstacles que présente le terrain, plutôt que dans l'ensemble de la position, qu'il faut chercher l'explication de la lutte passionnée qui s'y déroule.

Ce n'est pas l'altitude qui arrête ici la marche des armées. Les collines de l'Argonne ne dépassent guère 300 mètres et se tiennent généralement au-dessous. La différence est donc faible à l'égard des vallées voisines : l'Aire est à 167 mètres à Boureuilles, l'Aisne à 130 mètres à Vienne-la-Ville. C'est le détail du relief qui importe ici. La gaize, très perméable et assez dure, résiste énergiquement à l'érosion, garde de la raideur dans les pentes; elle n'est que zébrée, pour ainsi dire, d'une foule de petits ravins aux bords escarpés, appelés gorges, gorgettes, goulettes, qui trouent le massif de toutes parts, mais en laissant subsister le squelette; ces collines, qui, de loin, font l'effet d'une masse un peu lourde, sont en réalité un dédale, un enchevêtrement de crêtes et de creux très profonds. Tout le monde, aujourd'hui, a entendu parler du ravin des Meurissons et de celui des Courtes-Chausses. Qu'on drape sur ce désordre de ravins à pic et d'arêtes le manteau d'une immense forêt et l'on aura une

idée de la facilité de circulation en Argonne. Assurément, cette forêt n'est pas belle; sur ce sol gréseux et sec, les arbres sont rabougris ; mais sous ces chênes, bouleaux, sorbiers et pins, croît un sous-bois très dense, fourrés de bruyères, fougères, genêts à balai, bourdaine. Dans ces halliers, la guerre ressemble à une lutte de trappeurs. Sous l'ombre de la forêt, les tranchées se rapprochent à quelques mètres; nulle part les lignes des combattants ne sont aussi enchevêtrées les unes dans les autres, se disputant les croisements de chemins, les pavillons de chasse (Bagatelle, La Barricade) épars dans les bois, ou les maigres hameaux, ancien séjour des verriers qui traitaient le sable de la gaize avec le charbon des forêts (Four de Paris). Les Allemands, au début de l'automne, avaient essayé d'expulser les Français du massif, afin de protéger contre tout effort venant de l'Ouest leur tentative d'assiéger Verdun; de là de très violents combats et quelques progrès, auxquels succédèrent des efforts de riposte des Français, qui ont à leur tour gagné quelques arpents de bois; mais toutes ces alternatives d'avance et de recul n'ont jamais pu être que des combats de détail, car nulle part les vues ne sont assez vastes, ni le terrain assez dégagé pour aboutir à un résultat d'ensemble. La lutte a été chaude, pénible et rebutante; mais on peut dire que les opérations de l'Argonne ont servi les Français. Ce n'est pas au milieu de ces ravins boisés qu'ils comptaient prendre l'offensive; l'Argonne n'avait pour eux qu'une valeur défensive, en flanquant à l'Ouest le camp retranché de Verdun. Cette valeur, elle l'a gardée tout entière.

D'ailleurs, jusqu'en vue des forts de Verdun, le pays garde de vraies qualités défensives. Sur les sables argileux qui bordent l'Argonne à l'Est, les forêts sont encore très vastes : forêt de Hesse, bois de Cheppy, de Montfaucon et de Malancourt. Des lambeaux de gaize, qui restent perchés en témoins éparpillés à la surface des sables, forment des buttes assez raides, sur lesquelles se sont perchés des villages, manifestement installés en ces points élevés, où l'alimentation en eau était difficile, dans un

but de défense; ce sont des oppida que Montfaucon et Vauquois, et chacun sait qu'ils ont tenu ce rôle avec une solidité qui eût étonné même leurs anciens fondateurs. Ce n'est pas de ce côté non plus qu'il faut s'attendre à autre chose qu'à d'héroïques assauts de villages, à des cheminements de tranchées sous bois, à des progressions de quelques centaines de mètres. Mais si l'Argonne et ses abords n'ont pas eu à jouer cette fois-ci le rôle de Thermopyles de la France, ils ont du moins permis de garder la liaison étroite de la ligne du front avec Verdun, sans que l'ennemi pût jeter entre le camp retranché et l'armée française cette brèche dangereuse qu'il a réussi à pratiquer au Sud-Est, en Lorraine.

Côtes et Plaine de Lorraine.

Parmi les surprises de la lutte actuelle, il faut mettre en bonne place cette constatation, que l'invasion qui a si largement déferlé sur le Nord de la France a beaucoup moins atteint la Lorraine et n'est même pas arrivée au contact de nos camps retranchés de l'Est. Qui eût pensé que Nancy pût rester inviolée, pendant que Lille serait captive et Reims bombardée ? Cette destinée est susceptible de recevoir plusieurs sortes d'explications, parmi lesquelles il semble légitime d'invoquer certains traits d'ordre géographique. Nos troupes et leurs chefs ont su utiliser les qualités défensives que présentent contre un adversaire venant de l'Est l'obstacle des Côtes et des plateaux de Lorraine.

De dessous la gaize et les sables de l'Argonne on voit sortir une plate-forme calcaire qui monte assez sensiblement vers l'Est et s'y termine par un escarpement plus ou moins régulier, une *côte*. Mais de la base de cette première côte part un autre plateau dont la destinée est identique, et après celui-là un autre et un autre encore, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au milieu des croupes plus lourdes, et moins régulièrement disposées, de la

Plaine lorraine. C'est là le plus bel exemple des crêtes concentriques du Bassin parisien, dues à l'apparition successive de formations calcaires séparées par des étages marneux. Cette succession engendre deux types de formes et de paysages : le plateau et la côte.

Le plateau est une plate-forme ondulée, creusée parfois de profonds ravins aux rudes escarpements calcaires, aux abords des grandes vallées de la Meuse et de la Moselle. L'aspect et les ressources peuvent être très différents suivant que le sol est fait de sédiments argilo-marneux ou de calcaire. Les tables calcaires, qui sont les plus étendues, sont aussi les plus accidentées : l'érosion, quand elle réussit à y mordre, y burine des vallons profonds, aux pentes brusques, invisibles à quelque distance. Le sol y est pauvre; la roche, à peine décomposée à la surface, ne donne qu'une sorte de gravier calcaire, la *grouine*. La culture n'en tire pas grand'chose, sauf dans quelques dépressions; d'ailleurs le climat est déjà rude, l'altitude étant près d'atteindre 400 mètres. La véritable vocation de ces sols calcaires, c'est de porter des forêts. Aussi chaque plate-forme figure-t-elle sur une carte comme une belle écharpe boisée, amplement déployée. Il y a déjà beaucoup d'arbres sur les collines de la première bande calcaire, aux alentours de Bar-le-Duc; mais ce n'est rien à côté des grandes sylves qui s'épanouissent sur les plates-formes apparues plus à l'Est. Le large plateau que les militaires appellent les *Hauts-de-Meuse*, et qui traverse toute la Lorraine depuis Chaumont-en-Bassigny jusqu'au Sud de Sedan, est tout couvert de bois; seule la vallée de la Meuse, qui en occupe l'axe par Commercy, Saint-Mihiel et Verdun, forme au travers un large couloir de lumière, empli de prairies et bordé de villages, que dominent les murailles sombres des forêts perchées sur les hauteurs. Sur la rive droite, où l'on s'est tant battu, quelques-unes de ces forêts ont conquis une redoutable célébrité : bois de Saint-Remy et bois Le Bouchot, à travers lesquels serpente le long ruban de route de la « grande tranchée de Calonne », de Lamorville et de Selouse,

forêt d'Apremont avec ses annexes du bois d'Ailly et du bois Brûlé, où périrent tant de braves. Une autre ligne boisée, moins dense peut-être, plus coupée de clairières, mais encore composée d'une foule de petites forêts, s'étend sur le plateau de Haye, qui domine à l'Est le cours de la Moselle depuis Frouard jusqu'aux abords de Metz; au Sud, c'est la grande forêt nancéenne de Haye; au Nord, on y distingue les bois de Vaux et des Ognons, qui jouèrent leur rôle dans la bataille de Gravelotte, et entre les deux, au centre, les bois de Mort-Mare et Le Prêtre. Il n'est pas jusqu'à la dernière plate-forme, moins compacte pourtant, plus affaissée et disloquée, qui ne possède quelques grands bois, dont certains resteront illustres, telle la forêt de Champenoux.

Lorsque au calcaire se substitue, le long des côtes, un sol plus imperméable formé d'éléments argilo-marneux, l'aspect du plateau ne change pas nécessairement. Sans doute les ravins profonds qui découpent la Haye s'effacent lorsque le talweg arrive à la zone imperméable, où l'érosion agit en largeur plutôt qu'en profondeur; le relief est moins régulier, mais plus doux; la plate-forme est plus ondulée, mais n'est plus coupée. Cependant les bois peuvent encore garnir une grande partie du sol, lorsque celui-ci est trop argileux pour que les cultures y réussissent sans grands frais. C'est ainsi que la bande d'assises tendres et imperméables qui depuis Toul s'élargit au pied des Côtes de Meuse, et à laquelle on donne, à tort d'ailleurs, le nom de *Woëvre* qui devrait être réservé à l'une de ses parties, porte de grands bois qui vont rejoindre ceux de la Haye; un instant interrompue aux abords de l'Orne, cette frange forestière reparaît au Nord d'Etain, sur la rive gauche de la Loison, jusqu'à la Meuse. Epars entre les bois, de nombreux étangs attestent l'imperméabilité du sol; le Sud de la Woëvre en est criblé, soit dans la forêt de la Reine au Nord de Toul, soit dans les grands fourrés qui s'étendent au pied d'Hattonchâtel. Cependant il existe aussi des régions découvertes. Lorsque la terre, moins compacte, se prête mieux au travail agricole, surtout lorsqu'une couche de limon se superpose à l'argile, les défrichements ont

ouvert de larges horizons entre les bois; des villages plus nombreux et plus gros s'éparpillent à travers les guérets. C'est le cas autour de Fresnes-en-Woëvre et d'Etain; une ample trouée d'horizon libre s'y déploie au pied des Côtes de Meuse, à travers les forêts du plateau, jusqu'au rebord qui tombe sur la Moselle : c'est le passage vers Metz. Ainsi tout n'est pas obstacle à travers ces plateaux. Au Sud, où ils se rétrécissent, ils sont plus enchevêtrés de bois, de ravins, d'étangs ; mais vers le Nord, où ils s'épanouissent, Woëvre et Haye se transforment vers Spincourt et Longuyon en une large plaine ouverte, qui mène droit vers Luxembourg, l'Ardenne, et derrière, le Rhin.

Invariablement, chacun de ces plateaux se relève lentement vers l'Est et s'y termine par un escarpement, qui domine la plate-forme voisine : c'est la *Côte*, parure du pays lorrain. La Côte est due au contact de deux éléments différents : à la base, une couche tendre et imperméable, dans laquelle l'érosion a travaillé avec aisance, et au-dessus, l'épaisseur de la masse calcaire qui forme le plateau. Les pentes inférieures de la Côte sont donc douces et aisées, mais à la partie supérieure le calcaire forme une corniche plus raide, parfois un petit escarpement. Et voici qu'une foule de traits originaux viennent s'accrocher à ce petit relief, en soulignent l'intérêt. Le climat se fait plus clément sur cette pente, moins exposée que les fonds à la gelée, abritée des vents du Nord-Ouest et bien ensoleillée, surtout lorsqu'elle regarde au Sud-Est. Des sources jaillissent au contact des calcaires et des argiles, donnant des eaux claires et rapides qu'utilisent des moulins. Une terre franche, faite du mélange des éboulis calcaires et des marnes d'en bas, garnit les pentes, accueillante à toutes les cultures; les arbres fruitiers et la vigne s'y installent. Tout y attire l'homme : il s'établit donc vers l'extrémité inférieure des versants, auprès des vergers, étendant son exploitation des bois du haut aux terres fortes du bas; les carrières de la corniche calcaire fournissent les matériaux pour tous ces villages qui se nichent aux replis des Côtes. Parfois l'escarpement, effilé en promontoire ou découpé en

buttes isolées, domine si fièrement et si amplement la plaine qu'un village-forteresse a bravé la disette d'eau pour s'installer au point culminant; celui-là a des chances de devenir célèbre et c'est Hattonchâtel, au saillant des Côtes de Meuse, c'est Amance, à la corne du Grand-Couronné de Nancy.

D'ailleurs, le rôle capital de ces Côtes, qui toutes regardent l'Est, c'est de tendre leur modeste barrière contre les invasions des Barbares. Les villes romaines, Metz, Toul, établies au pied des escarpements, ont été contre les Germains des forteresses latines. Après 1870, c'est sur les Côtes que s'est réfugiée notre organisation défensive, qui ne disposait plus du Rhin. Dans l'épreuve de la guerre actuelle, les Côtes ont presque partout tenu honorablement leur rôle. Sur les Côtes de Moselle, le succès a été complet. La falaise calcaire projette sur la rive droite de la rivière, entre Metz et Nancy, des fragments assez étendus, qui dominent de 150 mètres au moins les vallées qui les cernent et les ondulations boisées qui les précèdent vers l'Est; ce sont ces buttes de Sainte-Geneviève, du Mont Toulon, du Mont Saint-Jean, de Villers, du Grand-Mont d'Amance, se reliant au Sud à la corniche moins puissante de Crévic et Dombasle, qui dessinent autour de Nancy ce demi-cercle de collines, le Grand-Couronné, sur lequel expira l'effort de l'armée bavaroise. En revanche, les Côtes de Meuse, barrière plus continue, flanquée de deux camps retranchés puissants, ont été forcées par surprise; l'ennemi a pu se glisser par les vallées qui, descendant à la Meuse, ont éventré le plateau des Hauts-de-Meuse et poussé jusqu'en Woëvre, en particulier celle du ruisseau de Creuë qui traverse tout le plateau depuis Vigneulles jusqu'à Maizey-sur-Meuse et qu'on appelle la trouée de Spada : c'est par là qu'il a atteint Saint-Mihiel et qu'il s'y ravitaille, sans avoir pu d'ailleurs jeter au delà de la Meuse autre chose que la tête de pont fortifiée de Chauvoncourt. Depuis l'hiver, cette offensive, arrêtée en pleine exécution, est devenue une défensive acharnée, qui se cramponne aux bois, aux ravins, aux Côtes et à leurs promontoires, pour maintenir dans les lignes

françaises ce saillant, cette épine irritante, plutôt que dangereuse, qui ne tient aucune ligne essentielle de communication, mais entrave l'offensive française dans la direction de Metz et Luxembourg. Aussi nos troupes ont-elles tout l'hiver et plus encore au printemps martelé de leurs efforts cette hernie allemande : tentatives d'émousser la pointe de Saint-Mihiel par les attaques du Bois-Brûlé, du bois d'Ailly, de Chauvoncourt, et plus récemment essais plus efficaces de serrer la saillie par la base, au Sud-Est en débouchant du bois Le Prêtre vers Thiaucourt, au Nord-Ouest en dominant les lignes ennemies de la Woëvre par l'occupation du promontoire des Eparges, formé d'un saillant assez accentué de la ligne des Côtes de Meuse.

La netteté, la simplicité de relief, qui distinguaient le paysage des Côtes, s'évanouissent au delà du Grand-Couronné de Nancy. Escarpements et plateaux font place à la Plaine. Région qui paraît plate, bien plutôt par comparaison avec les hauteurs qui l'encadrent (Côtes et Vosges) que par l'effet d'une véritable horizontalité, la Plaine lorraine est un pays fort ondulé, semé de buttes, parfois même de lignes de relief où s'esquisse le tracé d'une côte, enfin relevé peu à peu au Sud-Est et s'y terminant en escarpements qui sont déjà de petites montagnes. Ces détails, qui sont dus à l'affleurement successif d'assises de dureté inégale, sont assez constants pour qu'on puisse les suivre en auréoles, disposées comme toujours par rapport au centre du bassin parisien.

Au pied des dernières côtes de la Lorraine occidentale, une large bande de terres fortes, argiles et marnes aux couleurs bariolées, déroule le véritable paysage de plaine. Nulle part, sauf dans quelques amples vallées, il n'est entièrement plat. Rien que des pentes douces, mais des pentes partout ; un relief d'ondulations arrondies, tout en mamelons et en vallons élargis. Çà et là, au sommet d'une de ces collines, une forme raide se précise : c'est un lambeau de grès ou de calcaire, témoin de l'ancienne extension des côtes voisines. Cependant la circula-

tion n'est pas aussi aisée qu'on pourrait le croire à travers ce paysage calme. Le sol peut être un obstacle réel après les pluies, lorsque cette argile avide d'humidité foisonne et se dilate, embourbant les pas et les roues. De nombreux étangs occupent la partie la plus déprimée et la plus plate, au Nord du Sanon, de Dieuze à Sarrebourg : il y en a d'immenses, comme celui de Lindre, occupant plus de 600 hectares. Le paysage mélancolique est envahi fréquemment par de grandes lignes de bois, installées sur d'immenses traînées de cailloux vosgiens infertiles qui garnissent une partie du sol : telles les grandes forêts de Vitrimont, de Mondon, de Parroy, qui entourent Lunéville, ou les grands bois de la région des étangs. Enfin les vallées, toujours larges, toujours humides, un peu marécageuses, de la Seille, du Sanon, de la Vezouze, de la Meurthe, de la Mortagne, de la Moselle, sont également susceptibles d'être utilisées pour la défensive. C'est pourtant à travers ces plaines que se produisit en août 1914 l'offensive malheureuse des troupes françaises, se glissant à travers la région des étangs vers les hauteurs, admirablement organisées, de Delme, Morhange et Sarrebourg. En sens inverse, l'offensive allemande se prononça quelques jours après, dans des conditions plus faciles, par une contrée moins humide : elle fut également arrêtée sur la ligne de la Meurthe-Mortagne, dans des combats très durs dont le sac de Gerbéviller par les Bavarois fut le plus honteux épisode.

Au même moment, une effroyable lutte se livrait autour de Saint-Dié, pour arrêter l'ennemi sur la route de Bruyères et d'Epinal. L'effort allemand a peut-être été plus violent encore dans cette région; mais les qualités défensives de ce théâtre d'opérations sont à coup sûr plus sérieuses. Le relief s'accidente. Tout d'abord ce sont les côtes gracieuses, très découpées, que dessine, de Blamont à Baccarat, une bande de calcaire dit coquillier. En arrière s'élèvent les constructions plus massives et plus raides des grès. Ceux-ci remontent vers l'Est jusqu'à des altitudes déjà considérables, qui dépassent 800 mètres, et forment un plan incliné qui tombe brusquement sur les vallées

du Rabodeau, de la Meurthe et de la Vologne. Ce plateau de grès est entaillé de vallées profondes, à fond plat, mais à flancs très raides, escarpés; sur les parties élevées, l'inégalité de résistance des diverses couches de grès engendre parfois des formes étranges, des pains de sucre, des surplombs, comme la Tête du Coquin au-dessus de Celles. A l'exception du fond des vallées, exploité en champs et en prairies, le plateau de grès n'est qu'un immense bois, formé d'arbres adaptés à un climat rude et à une terre mauvaise, épicéas et sapins. C'est au milieu de ces bois que les Français ont réussi à arrêter l'ennemi, par des combats acharnés livrés sur la rive gauche de la Meurthe, au col de la Chipotte, aux villages de Nompatelize et la Bourgonce, aux cols de la Croix-Idoux et du Haut-Jacques ; aujourd'hui, c'est l'ennemi qui déploie la même résistance sur la rive droite, dans les vallées du Rabodeau et de la Plaine, par où nos troupes menacent le massif du Donon et la partie septentrionale du faîte des Vosges.

Les Vosges.

Pour que rien ne manque à la variété du front occidental, il faut qu'après les plaines, plateaux, côtes et vals, il se termine par de véritables montagnes. C'est du versant alsacien qu'il s'agit d'ailleurs ici, car depuis le début de la guerre nos troupes combattent sur ce flanc oriental des Vosges, sauf à l'extrémité septentrionale, au delà du col de Sainte-Marie.

Or ces Vosges alsaciennes ont précisément un caractère plus montagneux que celles du versant lorrain. Tout d'abord, c'est sur le flanc oriental que se trouvent les plus hauts sommets, le ballon de Guebwiller avec ses 1426 mètres, et tous les Wassen qui dépassent 1200 et 1300 mètres. En même temps, c'est là que sont les contrastes d'altitude les plus remarquables. Ces hauts sommets tombent brusquement sur la plaine d'Alsace, dont l'altitude est inférieure à 300 mètres, et à travers le massif pénètrent de profondes vallées creusées avec d'autant plus de

force que le voisinage de la plaine sollicitait l'activité de l'érosion. Gérardmer, à 12 kilomètres de la Schlucht, est à 630 mètres d'altitude, tandis que Munster, qui n'en est qu'à 9 kilomètres, est à 370 mètres. Ainsi, les dénivellations sont brusques et importantes. La Tête de Faux a une altitude de 1222 mètres : à son pied Nord-Est, la vallée de la Béchine coule à moins de 400 mètres. Sous le Hohneck, la vallée de la Fecht s'enfonce comme un abîme. Cependant les sommets, comme on sait, sont généralement arrondis, sauf au Nord, où des chapeaux de grès se sont conservés parfois, en débris pittoresques. Mais les flancs des vallées sont presque toujours restés raides, parce qu'ils ont été façonnés à une date récente par des glaciers. Ceux-ci ont été plus abondants du côté français, plus humide et moins chaud; ils se sont avancés le long de la Moselle jusqu'en aval de Remiremont, ont envahi la Vologne jusqu'au delà de Gérardmer, occupé la haute vallée de la Meurthe. Pour être allés moins loin du côté alsacien, ils n'ont pas moins gonflé leur masse le long des cours supérieurs de la Doller, de la Thur, de la Fecht, de la Weiss, où les glaces ont laissé comme traces de leur passage des formes d'auge, quelques ombilics occupés par des lacs, des moraines, en un mot des éléments d'irrégularité, qui ajoutent au pittoresque de la montagne.

Or la végétation et le climat contribuent à exagérer l'impression de pays montagneux, en dépit de l'altitude. Les Vosges sont très arrosées, parce qu'elles se dressent au-dessus des étendues plates du Bassin parisien; les pluies d'été sont abondantes, mais l'influence du climat atlantique et de ses précipitations d'hiver est attestée par l'épaisse couche de neige qui persiste sur la montagne jusqu'en mai. Cette humidité entretient sur les pentes de la montagne de superbes forêts, où domine le sapin. Jusqu'à 1200 mètres environ d'altitude, cet ample manteau forestier revêt toutes les pentes; mais au-dessus on a tout à coup l'impression de la haute montagne, lorsque sur ces croupes les arbres cèdent la place à des taillis buissonneux puis à des gazons et des prairies humides, les *chaumes*. Ainsi

l'on a là, vers 1200 mètres, cette limite supérieure de la forêt qui ne se présente guère dans les Alpes qu'entre 2000 et 2500 mètres. Pour mieux souligner le contraste, les vallées alsaciennes, profondes et abritées, recèlent dans leurs replis une vraie végétation méridionale, des noyers, des châtaigniers; la vigne apparaît déjà aux abords de la plaine. De gros villages, à moitié industriels, s'étirent le long des cours d'eau, dont ils utilisent la force motrice, disciplinée par des barrages.

Sur ce théâtre, la France n'a pas manqué d'utiliser ses belles troupes de montagne, les bataillons de chasseurs alpins avec l'artillerie qui les accompagne, ainsi que certains éléments stationnés dès le temps de paix dans les Vosges. Mais la lutte n'a pris un véritable intérêt qu'en hiver, lorsque eut échoué la grande offensive allemande en Flandre et que les Français purent reprendre leur marche vers l'Alsace : ils réussirent alors à réoccuper tous les cols au Sud de celui de Sainte-Marie, et à progresser dans la partie supérieure des vallées. Les Allemands ont d'ailleurs sur eux, dans cette lutte, un très grand avantage : maîtres de la plaine d'Alsace et de ses voies ferrées, qui pénètrent dans la partie inférieure de chaque vallée, ils peuvent en quelques heures transporter d'une vallée à l'autre des masses de troupes, tandis que les Français ne déplacent que très péniblement leurs renforts, par les sommets et les cols encore encombrés de neige. Ainsi s'expliquent les légers gains réalisés par les Allemands, au début de mars, dans la vallée de Munster, sous la poussée de forces énormes, et sans pouvoir compromettre d'ailleurs la possession des hauteurs par les Français.

Enfin, au Sud-Est, la ligne de combat atteint le bord des Vosges, par l'un de ces sommets arrondis dont les flancs tombent si brusquement sur la plaine, le fameux Hartmannswillerkopf. De là on domine cette riche lisière de la plaine alsacienne, faite de coteaux où se pressent les vignobles et de terrasses de limon fertile; de gros villages aux blanches maisons serrées ourlent d'une ligne presque continue le contact de la montagne et de la plaine; l'un d'entre eux est le célèbre Steinbach. Au pied

des pentes qui portent ses maisons massacrées s'étend largement la plaine d'Alsace. Pourtant dans cette partie méridionale, de Cernay à la haute vallée de la Largue, ce n'est pas l'Alsace plantureuse et épanouie qui s'allonge, mais un pays mixte, intermédiaire avec la dépression de la Saône, une Alsace restée sous l'influence des montagnes, et encore fortement vallonnée. A l'Ouest de Mulhouse, les alluvions grossières que la Doller et la Thur ont charriées hors des Vosges se réunissent en une vaste plaine caillouteuse, sèche, une lande appelée l'Ochsenfeld, aujourd'hui en grande partie boisée, et portant entre autres boqueteaux la forêt de Nonnenbruch. Par les deux Burnhaupt et Bernwiller, on atteint au sortir de ces plaines arides un pays humide, mamelonné et toujours peu fertile, qui s'étend des deux côtés de la vallée de la Largue. Sur l'argile du sous-sol s'allongent des nappes de graviers qui, cette fois, sont d'origine alpine et représentent les traces du passage d'un Rhin très ancien, dirigé vers la vallée du Doubs. Des ruisseaux et rivières nombreux y ont sculpté des formes arrondies et monotones ; les étangs se pressent en nappes sombres dans les dépressions; enfin de grands bois occupent toutes les hauteurs, sur les deux rives de la Largue, forêt de Carspach devant Altkirch, bois d'Hirtzbach, de Seppois. Mais au Sud, des lignes plus nettes se silhouettent. Des bandes calcaires, dont le manteau boisé ne dissimule qu'à demi les formes raides, dominent Ferrette. C'est déjà le Jura, c'est-à-dire la frontière suisse, la paix succédant au fracas dont les oreilles s'emplissent rien qu'à imaginer la ligne de feu devant laquelle les peuples libres ont arrêté l'invasion.



On croit trop aisément que le perfectionnement de la technique militaire lui permet de négliger les facteurs géographiques. L'immobilité du front depuis le début d'octobre en semble une preuve; les deux armées s'arrêtent l'une l'autre aussi rigou-

reusement dans un pays aisé aux déplacements comme la Picardie que sur une terre impraticable comme l'Argonne. N'oublions pas cependant que les difficultés du sol flamand ont contribué à l'échec de l'offensive allemande en octobre-novembre; qu'en revanche, c'est par les plaines sèches et riches de la Hesbaye et de la Picardie, éternelle route des armées, que s'est effectuée la ruée des troupes d'invasion en août. Attendons-nous donc à voir les plateaux de Lorraine, de Champagne ou de Picardie redevenir, dans une nouvelle période d'opérations, le théâtre de mouvements décisifs.

LA STRUCTURE DES ALPES

Par M. Raoul BLANCHARD,

Professeur à la Faculté des Lettres.

Une importante évolution s'est accomplie depuis moins de vingt ans dans les conceptions des géologues à propos de la formation des massifs montagneux; elle a eu pour résultat d'ajouter à la notion de failles et de plis simples, préconisée par Charles Lory, celle de déplacements horizontaux de grande ampleur, sous forme d'immenses plis couchés, souvent empilés les uns par-dessus les autres, et qu'on désigne sous le nom d'ensemble de *charriages*. C'est dans les Alpes que ces phénomènes grandioses ont été pour la première fois entrevus et décrits; des savants hardis et infatigables les ont peu à peu poursuivis et reconstitués d'un bout à l'autre de la chaîne, et si l'on bataille encore avec acharnement sur certains détails, les théories nouvelles sur la genèse de ces montagnes sont dorénavant acceptées de tous. Il en résulte que nos idées sur la structure de la chaîne se sont tantôt notablement modifiées, comme c'est le cas dans les Alpes occidentales, tantôt entièrement transformées (Alpes orientales). Ces remarquables résultats, à peine acquis, ont été rarement exposés d'ensemble et restent épars dans des publications de caractère technique ; aussi sont-ils encore peu familiers à beaucoup de personnes qui ne s'occupent pas spécialement des Alpes ou de géologie. Il nous est fréquemment arrivé d'éprouver un certain embarras pour répondre à la demande, souvent formulée, d'indiquer un

exposé clair, complet et impartial de la nouvelle doctrine sur la formation des Alpes. Cet article se propose, autant qu'il est dans le pouvoir de son auteur, de répondre à ces désirs; son but est de faire connaître l'état de la question à ceux des géographes qui ne se sont pas spécialisés dans l'étude des régions montagneuses, et particulièrement aux membres de l'enseignement désireux de faire passer dans leurs leçons les résultats acquis. Nous présentons donc ici une simple mise au point et un résumé aussi clair que possible de travaux géologiques, effectués avec toute l'attention et l'impartialité que méritent ces remarquables travaux [1].



Avant d'aborder l'étude de détail, il paraît opportun de rappeler les phases de l'évolution accomplie vers les idées nouvelles ; c'est là le meilleur moyen de préciser la notion de charriage, tout en rendant ainsi justice à ceux qui l'ont peu à peu dégagée.

C'est en 1884 que Marcel Bertrand, appliquant à la tectonique des Alpes calcaires helvétiques quelques-unes des idées dégagées par M. Gosselet de l'étude du bassin houiller franco-belge, expliqua pour la première fois par un immense chevauchement horizontal la présence, dans les Alpes glaronnaises, de vastes étendues de Permien et de Trias recouvrant le Flysch, que M. Heim avait interprétée jusque-là par l'existence de deux grands plis couchés en sens inverse, dont les charnières se faisaient face [1]. Déjà l'illustre géologue estimait que cette conception devait s'étendre jusqu'aux Alpes de Savoie, indiquant

---

[1] Mon collègue et ami M. W. Kilian, professeur de géologie à l'Université de Grenoble, a bien voulu relire cet article et m'aider de ses conseils. Je le prie de recevoir ici l'assurance de ma gratitude. — On trouvera à la fin de l'article une bibliographie des livres et articles dont nous nous sommes inspirés pour la rédaction de ce travail. Les numéros entre crochets renvoient aux titres de cette bibliographie.

ainsi l'origine lointaine des Alpes calcaires suisses et des Préalpes, et bientôt il donnait, sur un autre terrain, une confirmation de cette audacieuse théorie en démontrant l'existence des charriages de Basse-Provence. La voie étant ainsi tracée, de hardis chercheurs s'y engagèrent. M. H. Schardt, en 1893, se lançait dans une interprétation ingénieuse, quoique incomplète, des Préalpes romandes (entre l'Arve et l'Aar), et affirmait déjà l'origine exotique de ces montagnes [2]; de 1892 à 1895, MM. Haug et Kilian démontraient l'existence des nappes de charriage de la région de l'Ubaye [3]. Puis M. Lugeon, s'attaquant à un cas particulièrement discuté, prouvait, avec toute la netteté désirable, que les terrains de la Brèche du Chablais « n'ont pas de racine en profondeur et forment une immense nappe de recouvrement » [4]. Cette démonstration, brillamment enlevée, fait rebondir la question; les travaux se précipitent. En Suisse, M. Lugeon et ses élèves démontrent définitivement l'origine lointaine des Préalpes, débrouillent la question des nappes helvétiques, que M. Heim et son école reconnaissent jusqu'au delà du Rhin; après le percement du tunnel du Simplon, l'existence des nappes de la région gneissique est démontrée. En France, M. Termier s'attaque à la difficile question des nappes du Briançonnais; enfin, en Autriche, en dépit de certaines résistances acharnées, MM. Lugeon, Haug et Termier ont peu à peu rallié les géologues locaux à l'idée que la structure de leurs montagnes s'explique aisément en y voyant un « pays de nappes » dont la plupart ont disparu à l'Ouest de la chaîne.

Ainsi tout le monde est aujourd'hui à peu près d'accord sur l'importance et l'ampleur du phénomène. La plus grande partie des Alpes est faite d'immenses plis couchés, ou *nappes de charriage,* aujourd'hui plus ou moins fragmentées par l'érosion en *lambeaux de recouvrement;* parmi ceux-ci, les *lambeaux de poussée* représentent des séries de terrains renversés, débris du flanc couché des nappes. Ces nappes sont rarement simples; elles peuvent engendrer un certain nombre de *digitations*, parfois très considérables, et formant à leur tour de vraies

nappes; la véritable différence entre ces deux organismes, c'est que la nappe seule possède une *racine* indépendante, qui peut s'étirer au point de n'être plus représentée que par une *cicatrice*. Ces nappes, en cheminant les unes sur les autres, ou sur les couches autochtones, le long d'une surface appelée *plan de charriage*, font souvent pénétrer dans les masses enveloppantes des fragments arrachés au substratum ou à leur flanc renversé (flanc *médian*); ce sont des *lames de charriage*. Les nappes sont fréquemment ployées en dôme, leur flanc supérieur, ou *carapace*, plongeant de tous côtés sous la nappe qui lui est superposée, et se laissant apercevoir par une entaille, ou *fenêtre*, pratiquée par l'érosion à travers cette nappe supérieure. Notons enfin que toutes ces nappes, une fois formées à travers l'épaisseur de l'écorce, ont été plus ou moins replissées, et que c'est sur cette tectonique de détail que va se guider l'érosion.

Tels sont les phénomènes que nous allons voir se manifester dans la structure des Alpes. Leur importance n'y est pas partout égale. Elle est formidable en Autriche, où nulle part n'apparaît, au-dessous des charriages, un fragment autochtone. Vers l'Ouest, à mesure que se précise la convexité de l'arc alpin, l'ampleur des mouvements horizontaux diminue, le substratum commence à apparaître, et dans les Alpes françaises, les plis autochtones occupent, surtout au Sud, une superficie plus considérable que les masses charriées. Ainsi cette structure, qu'on pourrait qualifier d'exagérée dans les Alpes orientales, se fait restreinte en France. C'est en Suisse qu'elle atteint ses proportions les plus harmonieuses; par suite, c'est là que ces phénomènes sont le mieux visibles dans leur ensemble et leur détail, l'érosion y ayant assez disséqué et suffisamment respecté les nappes pour qu'on puisse y suivre tout leur développement, depuis le substratum jusqu'aux recouvrements les plus élevés. Ainsi s'explique que ce sont les découvertes faites entre l'Arve et le Rhin qui ont donné la clé du système et permis d'expliquer les phénomènes plus amples ou plus restreints que l'on peut

observer au delà. Ce sont là des raisons suffisantes pour qu'il paraisse légitime de commencer par les Alpes suisses l'exposé de cette structure, puis de montrer comment elle s'exagère encore dans les Alpes orientales et enfin comment elle se réduit peu à peu dans les Alpes françaises, dont l'originalité réelle mérite des développements un peu plus étendus [1].

I. — Alpes suisses.

Afin de mieux comprendre la structure des Alpes suisses, il nous paraît expédient d'aller des phénomènes qui nous paraissent les plus simples à ceux qui sont le plus surprenants, c'est-à-dire de suivre à peu près l'ordre dans lequel nous ont été révélées les caractéristiques de cette tectonique grandiose. Par conséquent, après avoir exposé brièvement comment se présentent aujourd'hui les différentes zones d'affleurements, nous en aborderons l'explication en commençant par celles qui sont autochtones et en passant ensuite à celles dont les points d'origine sont de plus en plus éloignés.

Les Alpes suisses se dressent au-dessus du plateau mollassique en une puissante chaîne calcaire, que parcourent, en direction longitudinale, de larges bandes de Flysch (facies schisteux du Nummulitique des Alpes). Dans cette masse imposante, plusieurs particularités attirent l'attention. Entre l'Arve et l'Aar, la limite externe de la montagne décrit un arc qui déborde assez largement sur l'avant-pays, dépassant l'alignement général de la convexité alpine, et auquel on a donné le nom de *Préalpes romandes*. D'autre part, les facies des roches qui

---

[1] L'historique de la conception des charriages a été fréquemment exposé ; on le trouvera clairement résumé dans l'article de M. Léon Bertrand [5]. Dans l'exposé de détail qui va suivre, nous avons fréquemment utilisé, outre les travaux régionaux qui seront cités à leur place, les vues d'ensemble de M. Léon Bertrand [6] et surtout le chapitre premier, « Les Grandes unités tectoniques de la chaîne des Alpes », du beau livre de M. Jean Boussac [7].

constituent ces Préalpes romandes sont assez différents de ceux que l'on trouve dans l'ensemble des massifs calcaires suisses; en particulier on y observe une brèche jurassique (Brèche du Chablais et de la Hornfluh) qui n'a aucun autre équivalent dans la série mésozoïque des chaînes calcaires. L'allure tectonique de ces Préalpes est également assez différente de celle que présentent les hautes Alpes calcaires; ce sont des plis d'aspect jurassien, mais compliqués d'un grand nombre de plis-failles et de chevauchements dessinant une structure irrégulière. Vers l'Est, les Préalpes disparaissent, mais des lambeaux nombreux de roches de même âge et de facies identique sont épars comme des témoins à la surface des Alpes calcaires; ce sont les *Klippes*, dont la présence a si longtemps exercé la sagacité des géologues suisses. Enfin, dans les Alpes calcaires elles-mêmes, de vastes phénomènes de recouvrement sont observés depuis longtemps, par exemple cette anormale superposition de Permien et de Trias sur le Flysch, interprétée jadis par la formation du double pli de Glaris. Ainsi ces Alpes calcaires suisses présentent des particularités faisant prévoir une structure toute différente de celle des chaînes subalpines françaises, Bauges, Chartreuse ou Vercors.

En arrière, les hautes Alpes calcaires sont en contact étroit avec un massif ancien, une de ces amandes de roches cristallines analogues à celles dont les Alpes françaises présentent une rangée si imposante depuis le Pelvoux jusqu'au Mont-Blanc : c'est le massif de l'Aar, formé de gneiss, de micaschistes et de granites. Ce massif est double, car il est divisé en deux parties par une bande étroite de roches schisteuses et calcaires, d'âge liasique, triasique et permo-carbonifère, où sont installés à l'Ouest le Rhône supérieur de la vallée de Conches, à l'Est le Rhin antérieur dans le Tavetsch, et au centre le val d'Urseren, capturé par la Reuss. La partie septentrionale garde plus spécialement le nom de *massif de l'Aar,* tandis qu'on réserve à la partie située au Sud de cette bande synclinale le nom de *massif du Gothard.*

Ces deux masses cristallines s'ennoient à l'Est et à l'Ouest sous des terrains plus récents, dans le Valais et les Grisons, où le Rhône et le Rhin se sont frayé leur voie le long d'une zone d'affleurements étroits, de plis serrés, qui va passer en arrière du Mont-Blanc : calcaires secondaires et roches variées appartenant au Trias, au Permien et au Carbonifère. Au delà, depuis cette zone déprimée jusqu'aux abords de la plaine du Pô, s'entassent d'énormes masses de roches métamorphiques, gneiss, micaschistes, schistes plus ou moins cristallins (schistes lustrés, schistes de Casanna), dans lesquelles sont intercalés des amas épais de produits éruptifs basiques (roches vertes). Enfin tout au Sud, le long de la plaine du Pô, sur la Sesia, le lac Majeur, le lac de Côme, se succèdent des bandes étroites de roches éruptives (diorites, porphyres, granites), de schistes cristallins, et bientôt une nouvelle zone calcaire qui s'élargit vers l'Est pour former les Alpes calcaires méridionales.

Voyons maintenant, dans ses grands traits, l'interprétation tectonique aujourd'hui admise pour expliquer cette répartition.

Massifs hercyniens et nappes helvétiques. — Tout d'abord nous devons mettre à part le seul fragment de ces montagnes que nous puissions considérer comme un élément entièrement stable, l'unique zone de plis autochtones de ces chaînes errantes, les deux massifs jumeaux de l'Aar et du Gothard. Ces massifs représentent en effet la réapparition, au delà de l'ensellement du moyen Valais, des terrains anciens des Aiguilles-Rouges et du Mont-Blanc, formant eux-mêmes la suite des plis hercyniens qui s'allongent au Sud jusqu'au Pelvoux et au Mercantour ; d'autre part ils sont situés exactement sur le prolongement de l'arc formé par ces montagnes. Or ces massifs, qualifiés hercyniens, c'est-à-dire reconstitués sur l'emplacement de plis de l'époque carbonifère, ont joué dans le plissement un rôle durable et très spécial. Leur surélévation date de loin : les facies du Trias et du Jurassique dépendant des montagnes de l'Aar

indiquent que ce massif s'est comporté dès l'époque secondaire comme un haut-fond; de même pour la plus méridionale d'entre ces masses hercyniennes, celle du Mercantour, les dépôts nummulitiques du voisinage indiquent, par le caractère grossier de leurs éléments, un facies littoral attestant que le massif était déjà émergé à l'Eocène. Ces masses d'ancienne consolidation ont donc joué dans le développement du plissement le rôle d'obstacle; ils ont gêné, par leur présence, la propagation des nappes, dans leur écoulement du Sud vers le Nord; tandis que celles-ci pouvaient s'avancer plus aisément dans les ensellements que présentait la ligne des massifs hercyniens, elles devaient s'accumuler en quelque sorte devant l'obstacle, avant de pouvoir filer par-dessus. L'existence du massif de l'Aar explique des traits importants de la tectonique, et par suite de la morphologie, des massifs situés au Sud.

Cependant la résistance opposée par les massifs hercyniens à la propagation du plissement n'allait pas sans quelque bouleversement pour eux-mêmes. Ils ont été comprimés en un faisceau de plis serrés, comme l'attestent le reploiement répété de leurs couches et la présence de synclinaux étroits de roches secondaires, pincés en coins au milieu des roches anciennes. De plus, dans le massif de l'Aar comme dans les zones analogues des Alpes françaises, ces plis sont particulièrement déversés vers l'extérieur de la chaîne, sur le bord Nord de la masse hercynienne. Ainsi on peut croire que ce n'est pas seulement l'érosion qui a contribué à débarrasser ces massifs cristallins de leur couverture sédimentaire; on en est venu à se demander si elle n'a pas été entraînée en avant par le mouvement de progression des nappes qui ont réussi à passer par-dessus l'obstacle. C'est ainsi que le versant septentrional du massif de l'Aar présente, dans la célèbre muraille de la Jungfrau, le spectacle de l'empilement de coins calcaires et de noyaux hercyniens indiquant un déversement très net vers le Nord, et c'est cette superposition de calcaires et de gneiss qui contribue en partie à donner à ces montagnes leur magnifique allure. D'ailleurs

on a depuis longtemps observé, en Savoie, sur le versant extérieur du massif du Mont-Blanc (Mont Joly), l'existence d'empilements de plis à peu près partout reliés à leurs racines enfoncées au flanc du massif, et si largement couchés qu'on peut déjà les considérer comme des nappes [8]; de plus, ils passent au Nord de l'Arve à de véritables nappes, que l'on suit de là jusqu'au Rhône, puis au delà de la cluse de Martigny, et qui forment la plus grande partie des Alpes calcaires suisses : ce sont les nappes *helvétiques.*

Les empilements liasiques du Mont Joly se continuent en effet, au delà de l'Arve, par les grands plis couchés qui forment la base du massif de Platé, et qui se poursuivent entre le Giffre et le Rhône pour constituer le grand anticlinal couché de la Dent du Midi, allongé sur le flysch autochtone. Ce vaste pli couché se retrouve au delà du Rhône dans celui de la Dent de Morcles, qui s'ennoie rapidement vers l'Est dans l'ensellement que prononce l'arc des massifs hercyniens entre ceux du Mont-Blanc et de l'Aar; déjà il a toutes les allures d'une nappe, avec ses digitations frontales et les replis de son flanc normal. Au-dessus s'allonge un pli bien plus vaste encore, et dont la partie frontale plonge en avant du *pli de Morcles ;* c'est donc bien une véritable nappe, formant entre autres le massif des Diablerets, et méritant ainsi le nom de *nappe des Diablerets.* Enfin, un peu plus à l'Est, les grands rochers urgoniens du Sex Rouge marquent l'apparition, au-dessus des grès tertiaires qui forment l'enveloppe de la nappe des Diablerets, d'une nouvelle unité tectonique superposée à celle-ci, et qui forme la grande *nappe du Wildhorn,* sous laquelle la nappe des Diablerets réapparaît parfois en fenêtres, par exemple à Gsteig (haute Sarine). Ainsi la partie des hautes Alpes calcaires qui avoisine la vallée transversale du Rhône se révèle, depuis les beaux travaux de M. Lugeon [9], comme formée de trois nappes superposées, qui sont, en allant de la plus profonde à la plus superficielle, celles de Morcles, des Diablerets et du Wildhorn.

Ce point de départ une fois fixé, il ne restait plus qu'à étudier

vers l'Est le prolongement latéral de ces nappes à travers toutes les Alpes calcaires suisses. Ce problème a été étudié, et en grande partie résolu, par les travaux des géologues de la Suisse allemande, MM. Albert et Arnold Heim, Arbenz, Oberholzer, et de M. Boussac[1]. Tout d'abord, aux approches du massif de l'Aar, les nappes les plus profondes doivent réapparaître sur le bord des plis hercyniens remontant au jour; c'est à la nappe de Morcles qu'il faut attribuer les grands plis plongeants déversés sur le flanc septentrional du massif de l'Aar dans le Balmhorn, la Jungfrau et le Wetterhorn, tandis que la nappe des Diablerets est représentée par des grès tertiaires et des calcaires crétacés jusqu'à la vallée de Lauterbrunnen. En avant, toutes les montagnes calcaires de l'Oberland bernois et de l'Unterwald sont constituées par les masses puissantes de la nappe du Wildhorn, qui peu à peu détache de son flanc médian une digitation inférieure considérable, devenant au delà de la Reuss par ses dimensions imposantes une véritable nappe, celle du *Mürtschenstock*. Le repli supérieur, qui peut garder le nom de nappe du Wildhorn, forme la plupart des montagnes calcaires de la Suisse orientale, Drus Berg, Wiggis, Churfirsten et Säntis, et reparaît même au delà du Rhin dans les chaînons calcaires du Vorarlberg (Bregenzerwald) ; de plus, l'une de ses digitations frontales se redresse au delà d'un profond synclinal de flysch (Schwyz-Sarnen) en une vraie résurgence qui forme le Hochfluh, le Pilate, le Schrattenfluh, le Hohgant. Ainsi cette nappe tient le rôle le plus éminent dans la structure et le relief des Alpes calcaires suisses. Quant à la nappe du Mürtschenstock, elle forme les principaux sommets des Alpes de Glaris, Glärnisch, Mageren, et les lambeaux de recouvrement qui dominent la vallée du Rhin antérieur, Hausstock, Saurenstock, Graue Hörner. Au-dessous, M. Arnold Heim a reconnu l'existence, à l'Ouest de la Linth, d'une nappe très étirée qu'il

[1] On trouvera la bibliographie de ces travaux dans les listes données par M. Boussac [7], p. 412-416 et 488-494.

a appelée nappe de Glaris et qui est vraisemblablement le prolongement oriental de la nappe des Diablerets. Enfin le bord Nord-Est du massif de l'Aar montre partout des plis accentués, nombreux et plongeants, formant parfois de véritables lames de charriage (Faulen, Griesstock), qui plongent dans le flysch autochtone dont la masse énorme entoure de ses replis le prolongement du massif hercynien au delà du Tödi; ces plis évoquent ceux qui équivalent à la nappe de Morcles entre la Kander et la Lutschine.

Donc ce sont bien ces nappes helvétiques qui forment la plus grande partie des hautes Alpes calcaires suisses ; on y retrouve, à l'Est comme à l'Ouest, la superposition de plusieurs grandes unités tectoniques, nappe de Morcles, nappe des Diablerets, et surtout la nappe supérieure, mieux étalée, du Wildhorn, si développée dans l'Est, là où disparaît le massif hercynien, qu'elle a pu s'y doubler en quelque sorte de la nappe du Mürtschenstock. Ce sont là, déjà, de remarquables appareils, puisque dans la nappe du Wildhorn l'emplacement du pli frontal est éloigné d'une quarantaine de kilomètres de la zone des racines (Suisse orientale); c'est là la distance qui sépare à peu près le Säntis de la chaîne du Tödi. Les racines, en effet, doivent être cherchées sur la ligne des massifs hercyniens ; on a vu le pli de Morcles sortir en quelque sorte, à l'Ouest, du massif des Aiguilles-Rouges, et à l'Est, du massif de l'Aar; la nappe des Diablerets monte en quelque sorte du flanc droit du Valais, près d'Ardon; derrière, la nappe du Wildhorn s'élève de la vallée du Rhône en une espèce de carapace, et le Jurassique de Louèche montre qu'elle est en continuité avec une digitation méridionale du massif de l'Aar. Ainsi ces nappes sont bien constituées par le déversement et le déroulement de la couverture sédimentaire des massifs hercyniens, visibles ou invisibles, refoulée vers le Nord par le passage de masses puissantes déferlant par-dessus ces massifs. Par là s'explique le facies des roches qui les composent, identique à celui des formations qui constituent, plus loin au Sud, le revêtement des

massifs hercyniens : grand développement de calcaires appartenant au Jurassique supérieur et au Crétacé inférieur, magnifiques barres de Malm ou d'Urgonien qui forment le trait caractéristique du paysage, surtout lorsqu'elles dominent les bassins verdoyants dont le fond est constitué par le Flysch.

Les nappes préalpines. — Cependant il reste dans cette région des Alpes calcaires un important problème à élucider : c'est celui de la signification des Préalpes romandes et de leurs prolongements vers l'Est, les klippes. Les données du problème étaient les suivantes : il existe en avant des hautes Alpes calcaires, entre les vallées de l'Arve et de l'Aar, un massif montagneux débordant sur l'avant-pays mollassique, formé de roches d'un facies spécial, très différent du facies helvétique, et reposant de tous côtés sur le Tertiaire, à l'extérieur sur la mollasse de l'avant-pays, à l'intérieur sur le Nummulitique des nappes helvétiques. Après plusieurs tentatives d'explication, telles que l'hypothèse de plis en champignon, enracinés sur place et débordant de tous côtés, ou celle d'un charriage provenant du Nord-Est, on en est arrivé unanimement à l'idée que ces Préalpes n'ont pas de racine en profondeur, qu'elles sont « un lambeau de terre étrangère posé sur le versant Nord des Alpes », et que la forme et l'emplacement des plis frontaux indiquent que les racines doivent être recherchées dans la direction du Sud-Est [4]. Enfin M. Lugeon a pu découvrir [9], reposant sur la nappe du Wildhorn, dans l'ensellement qu'elle prononce aux Wildstrubel entre les massifs du Mont-Blanc et de l'Aar, des lambeaux de recouvrement préalpins ; ainsi était faite la preuve que la racine des nappes les plus inférieures des Préalpes ne pouvait être cherchée qu'au delà de la ligne des massifs hercyniens ; les Préalpes se révélaient charriées par-dessus ces massifs et les nappes helvétiques (p. 761-765).

Mais ces Préalpes forment une masse complexe. Elles représentent non pas une, mais quatre ou cinq nappes charriées superposées. Suivons-les successivement.

La plus basse, recouverte par conséquent par les nappes moins profondes, apparaît seulement sur les bords externe et interne de la masse préalpine, ce qui lui avait valu le nom, un peu équivoque, de nappe des Préalpes internes et externes, à laquelle il paraît préférable de substituer celui de *nappe fribourgeoise*. Les têtes de celle-ci constituent, sur le bord externe, les chaînons de flysch s'étendant des Voirons (Haute-Savoie) au Gurnigel (Ouest de Thun), formés d'un entassement de plis reposant sur la mollasse de l'avant-pays et s'amincissant rapidement en profondeur. Sur le bord interne, cette nappe reparaît dans la « zone des cols », par où l'on peut passer des Ormonts à Gsteig, Lauenen, Lenk et Adelboden, et qui est formée d'un dédale de couches secondaires intimement mêlées au Flysch. Vers l'Est, les axes des nappes se relevant au droit du massif de l'Aar, la nappe fribourgeoise n'existe plus qu'en lambeaux conservés au fond de synclinaux, et en quelques fragments frontaux comme ceux d'Einsiedeln.

Au-dessus, on tend à considérer comme représentant une nappe spéciale la bande de Flysch du *Niesen*, affleurant largement entre la vallée de la Kander et celle des Ormonts, et reposant sur la nappe fribourgeoise. Appuyée sur ces deux unités inférieures, qu'elle a laminées au point de les faire disparaître fréquemment et de reposer ainsi sur les terrains helvétiques, se présente la nappe des *Préalpes médianes*. C'est elle qui est la mieux conservée, grâce à sa situation intermédiaire, à ses puissantes masses calcaires, et qui couvre la plus vaste superficie dans les Préalpes romandes, surtout sur le flanc extérieur, où elle forme les chaînons du Stockhorn, du Gantrisch, plus loin les montagnes du Moléson et des Rochers de Naye ; sur territoire français, la rangée allant de la Dent d'Oche au Môle. Vers l'intérieur des Alpes, elle comprend le groupe des Spielgärten à l'Est, la Tour d'Aï et les Gastlosen à l'Ouest. Dans la Suisse centrale et orientale, elle comporte, grâce à son facies calcaire, quelques-unes des klippes les plus célèbres : Stanzerhorn, Giswylerstock, les fameux Mythen, reposant sur le Flysch d'Einsiedeln, le Roggenstock.

Plus haut encore sont conservés des fragments de la nappe la plus caractéristique, ou du moins possédant des éléments qui ont les premiers attiré l'attention et sollicité une explication spéciale : c'est la *nappe de la Brèche*, ainsi nommée de l'énorme conglomérat, d'âge jurassique, atteignant parfois 2.000 mètres d'épaisseur, qui en est l'élément principal. Cette nappe n'est plus guère conservée qu'en deux points : dans le Chablais, où elle a gardé son principal développement, formant un massif abrupt, en berceau, long d'une trentaine de kilomètres sur douze de large ; en Suisse, dans les vallées de la Sarine et de la Simme, où elle constitue les sommets de la Gummfluh et de la Hornfluh. Enfin çà et là, éparpillés en lambeaux que recèlent les synclinaux de ces différentes nappes, on trouve des débris exotiques d'un caractère spécial, parmi lesquels beaucoup de roches vertes; on les considère comme les fragments, dispersés par l'érosion, d'une nappe supérieure appelée parfois ophiolitique à cause de sa teneur en roches vertes, et que M. Steinmann a définie en 1906 comme la *nappe rhétique* [10]; ses éléments sont en effet bien conservés dans les montagnes de l'Est de la Suisse, à la base des nappes austro-alpines.

Donc ces montagnes des Préalpes peuvent être distinguées en cinq éléments tectoniques ayant chacun leur individualité, cinq nappes qui se sont avancées très loin vers l'extérieur de la chaîne. Reste à savoir d'où elles viennent, c'est-à-dire quelle est la zone de leurs racines. Déjà un point est hors de doute. Reposant sur les nappes helvétiques, qu'on voit régulièrement plonger sous leurs éléments les plus intérieurs, les Préalpes ont une origine plus lointaine que celles-ci; leurs racines ne peuvent donc se trouver qu'en arrière de la région de provenance des nappes helvétiques, c'est-à-dire de la ligne des massifs hercyniens; les nappes préalpines viennent donc de l'intérieur des Alpes. La présence de fragments de la nappe fribourgeoise sur le dos de la nappe du Wildhorn, au bord du Valais, en est un témoignage irréfutable. Nous sommes ainsi amenés à l'étude des régions intérieures des Alpes suisses, Valais, Grisons, Alpes

pennines, tessinoises et rhétiques ; ce n'est que lorsque leur tectonique sera éclaircie que nous pourrons reprendre avec sûreté le problème de l'origine des Préalpes.

Zone des Aiguilles d'Arves ou du Simplon. — Derrière les massifs cristallins, et dans l'ensellement que prononce leur ligne entre le Mont-Blanc et le Lötschberg, s'allonge une zone assez étroite dans laquelle est enfoncé le moyen Valais. Dans le prolongement méridional de cette bande apparaissent, sur le territoire français, des affleurements serrés de roches de plus en plus récentes, et bientôt des éléments tertiaires, du Flysch, particulièrement développé au Sud de l'Arc dans le massif des Aiguilles d'Arves. Vers l'Est, les plis de cette bande ne comprennent plus guère que du Trias et des schistes lustrés ; à partir du Simplon, des gneiss, dont la superficie s'élargit d'ailleurs brusquement, et comprend toute la région du haut Tessin. Au delà, les gneiss s'enveloppent de nouveau, dans les vallées grisonnes, de schistes lustrés, qui longent la rive droite du Rhin jusqu'au Prättigau, où ils disparaissent sous des formations nouvelles.

Quelle signification tectonique peut-on donner à cette zone, si variée dans ses dimensions et ses facies? La prédominance, dans sa partie méridionale, des sédiments tertiaires, paraît en faire un grand synclinal; c'est ainsi qu'elle est qualifiée, d'ordinaire, dans la partie française de son extension. Cependant ce synclinal est plein de complications. Dès la région française, il forme plutôt une masse de plis serrés à structure imbriquée, véritable superposition de lames et d'écailles séparées par des plis-failles, tels que les signalent M. Boussac derrière le Mercantour, M. W. Kilian derrière le Pelvoux (Galibier) et en Tarentaise; de même derrière le Mont-Blanc. Enfin au Simplon, où sa surface d'affleurement s'élargit, les coupes du tunnel la montrent formée des grands plis couchés, plongeant au Nord-Ouest, des gneiss d'Antigorio, du Lebendun et du Monte Leone; dans la zone du Tessin, où l'obstacle des massifs hercyniens a

produit une remontée générale des axes de plis et occasionné par suite une violente érosion, ces vastes plis couchés eux-mêmes ont disparu et il n'en reste guère que les racines.

Ainsi la zone Aiguilles d'Arves-Simplon peut être un grand synclinal, mais très fortement plissé et bousculé par la pression de masses énormes le talonnant par derrière. On peut aller plus loin cependant, et dire que ce synclinal s'est comporté comme une nappe. Nous le verrons dans la région française donner naissance aux charriages de l'Embrunais-Ubaye. En Valais, entre Conthey et Sierre, on peut observer que les roches appartenant à l'écaille la plus externe de la zone des Aiguilles d'Arves se continuent sur la carapace de la nappe du Wildhorn, et par l'ensellement des Wildstrubel rejoignent les lambeaux de recouvrement appartenant à la nappe inférieure des Préalpes. Ainsi celle-ci (nappe fribourgeoise) aurait sa racine dans la zone des Aiguilles d'Arves, qui se trouve donc être à la fois un noyau synclinal et une zone charriée. M. Boussac [7] propose d'y voir le résultat de la surcompression du grand synclinal tertiaire alpin, écrasé contre les massifs hercyniens sous le poids énorme des grandes nappes piémontaises, et dont le contenu tertiaire aurait en quelque sorte jailli en avant de celles-ci, pour être ensuite entraîné dans le cheminement des nappes préalpines les plus élevées [1].

La disposition des plis de la zone des Aiguilles d'Arves et de ceux qui en sont issus nous amène donc à la considération des accidents tectoniques des zones les plus internes des Alpes. C'est là que gît d'autre part la solution du problème de la plupart des nappes préalpines; c'est par l'étude des questions qui se posent dans ces territoires que peut être éclairci définitivement le problème, et construite la synthèse des Alpes suisses.

---

[1] Cependant M. Lugeon [14] serait plutôt tenté de voir dans la zone des Aiguilles d'Arves une partie externe d'une des grandes nappes pennines, la nappe du Grand-Saint-Bernard.

Les nappes de la zone axiale. — Remarquons d'abord que cette région interne, qui s'étend de la bande des Aiguilles d'Arves jusqu'à la bordure de la plaine du Pô à la hauteur d'Ivrée, est formée presque entièrement de roches métamorphiques : gneiss, micaschistes, schistes lustrés, schistes de Casanna. Ce métamorphisme s'accuse de l'Ouest à l'Est. D'excellents observateurs ont noté depuis longtemps le passage de sédiments permo-houillers, triasiques, jurassiques, au facies des schistes lustrés, puis à celui des gneiss. Ainsi nous avons là des séries compréhensives, où des roches de facies entièrement identique s'accumulent depuis le Paléozoïque jusque loin dans le Secondaire, et d'après certains savants, jusqu'à l'Eocène. On peut donc tenir pour certain qu'il s'agit ici des roches déposées dans l'axe du géosynclinal alpin ; ici seraient les véritables Alpes, c'est-à-dire les montagnes formées de la contraction du géosynclinal. Selon l'expression de M. Boussac [7], c'est là « la bande de l'écorce terrestre en quelque sorte réservée à cette chaîne, où la condition géosynclinale n'a cessé de régner depuis les temps paléozoïques jusqu'à l'époque nummulitique... Dans cette zone axiale, aucune discordance. Les Alpes s'y sont préparées tranquillement jusqu'à leur surrection » (p. 37). Peut-être y a-t-il, dans ces termes si nets, quelque exagération. Il ne paraît pas certain que les séries compréhensives comportent jusqu'à des roches d'âge éocène, et beaucoup d'auteurs estiment qu'il y a eu des lacunes dans la série sédimentaire du géosynclinal alpin[1]. Ces réserves faites, il n'en reste pas moins que la présence de ces énormes masses métamorphiques, dont l'épaisseur, en tenant compte des plissements, a été parfois évaluée à 15 ou 20 kilomètres, indique clairement que nous sommes ici sur l'emplacement de l'axe du géosynclinal alpin. Les nappes qui s'y sont formées peuvent donc être qualifiées de *nappes axiales*.

---

[1] Cf. les notes récentes de M. Lugeon [14].

C'est dans les Alpes pennines qu'ont pu être distinguées ces énormes nappes, les plus volumineuses des Alpes suisses. Aux abords du Simplon, en effet, où la remontée des axes due à l'obstacle des massifs hercyniens permet d'observer le soubassement de ces montagnes, on constate que le pli plongeant du Monte Leone, dépendant de la zone des Aiguilles d'Arves, est surmonté des masses de gneiss du Bortelhorn, avec intercalation d'un synclinal couché de Trias et de schistes lustrés; ainsi l'arc gneissique, qui forme, depuis la Viège jusqu'à la Drance, le front extérieur des Alpes pennines, « flotte » par-dessus les roches de la zone des Aiguilles d'Arves; il peut donc être considéré comme un fragment d'une grande nappe plongeant au Nord-Ouest et qu'on appelle la *nappe du Grand-Saint-Bernard*, ou nappe IV (les plis-nappes numérotés I à III étant ceux de la zone du Simplon, distingués sous les noms d'Antigorio, Lebendun et Monte Leone). L'ensellement entre les massifs de l'Aar et du Mont-Blanc explique bien la forme arquée de la nappe du Grand-Saint-Bernard le long du Valais. Ainsi nous avons ici une nappe formidable, constituant, d'après M. Argand [12], un recouvrement dont l'amplitude est de 50 et peut-être 60 kilomètres, auquel prennent part les schistes de Casanna et le carbonifère en bordure le long du Valais. A cette nappe doivent être attribués le Grand-Combin, les sommets extérieurs du Valais jusqu'au Simplon, et enfin, par suite d'une explication ingénieuse sur laquelle nous aurons à revenir, les Mischabel.

Restent à attribuer à d'autres unités tectoniques les grands sommets des Alpes pennines. Pour cela, revenons à cette région du Simplon que M. Argand dans le même travail (p. 10) qualifie de « région de dissection optimum », où ces grandes nappes ne sont ni aussi complètement enfouies que dans les Alpes franco-italiennes, ni aussi complètement détruites qu'au-dessus du Tessin. En 1905, MM. Lugeon et Argand y ont constaté [11] que la masse de gneiss du Mont-Rose repose sur le synclinal couché mésozoïque, enveloppe de la nappe du Grand-Saint-

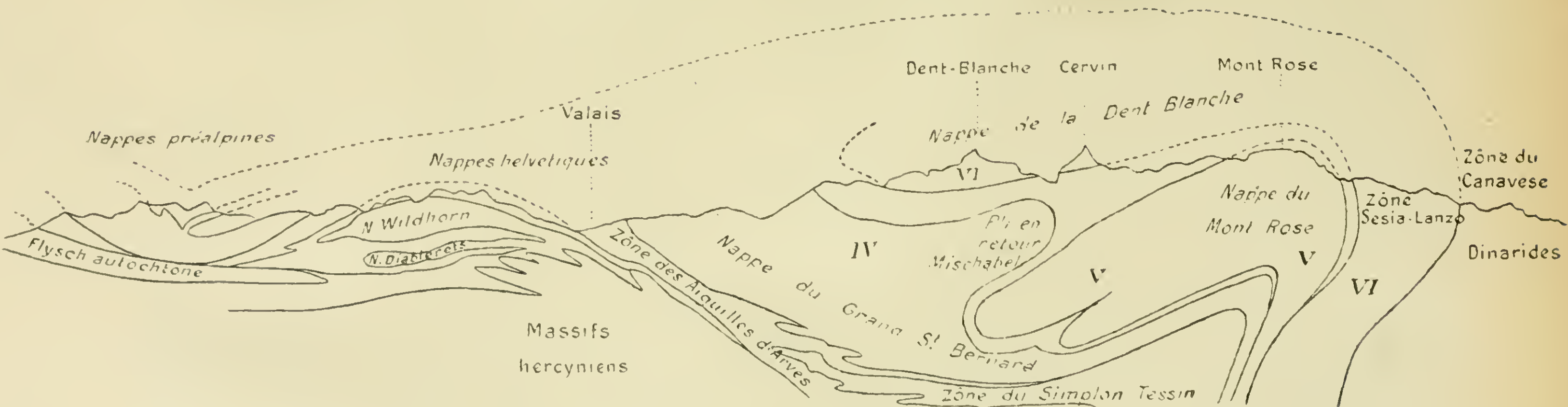


Fig. 1. — Coupe à travers les Alpes Suisses occidentales, d'après E. Argand.

Bernard, qu'on suit dans les parties supérieures des vallées de Zwischbergen, de Bognanco et d'Antrona; ainsi le massif du Mont-Rose est formé par un fragment d'une grande nappe superposée à celle du Grand-Saint-Bernard; c'est la nappe V, ou *nappe du Mont-Rose*. Sa forme est d'ailleurs assez curieuse; elle monte rapidement du Sud, où elle est enracinée dès la ligne Gressonnay-Bannio, se ploie en coupole et s'enfonce aussitôt dans le flanc normal de la nappe du Grand-Saint-Bernard; ainsi le massif du Mont-Rose est formé par la carapace de la nappe. Cette pénétration d'une tête de nappe dans le flanc normal d'une autre, cet « encapuchonnement », comme disent les tectoniciens suisses, provoque dans la nappe assaillie des perturbations, et en particulier la formation de « plis en retour », qui sont ainsi déversés en sens inverse du plongement d'ensemble de la nappe: par là s'expliquerait la présence de l'énorme protubérance gneissique des Mischabel, qui aurait en quelque sorte rejailli en arrière du flanc de la nappe du Grand-Saint-Bernard labouré par le front de la nappe du Mont-Rose.

Enfin, dans l'espèce de berceau ainsi limité à la surface de la nappe du Grand-Saint-Bernard par le pli en retour des Mischabel, s'est conservée couchée une nouvelle masse gneissique, superposée, sur tout son pourtour, aux schistes lustrés mésozoïques : ce superbe massif, d'où pointent le Weisshorn, le Cervin, la Dent d'Hérens, et au centre la Dent Blanche, constitue donc un fragment synclinal d'une nappe tout à fait supérieure, fortement démantelée par l'érosion, la nappe VI ou *de la Dent Blanche*. Elle n'est d'ailleurs pas réduite à ce seul lambeau; d'autres débris, moins étendus, s'espacent au Sud, sur les flancs de la vallée d'Aoste : Mont Mary au Nord d'Aoste, Mont Emilius au Sud, col du Pillonnet (Est de Valtournanche). La faible altitude de ces débris, par rapport à ceux du massif de la Dent Blanche, n'indique pas seulement l'activité de l'érosion; elle fait pressentir que ces lambeaux de la nappe VI, restés intacts dans la vallée d'Aoste, se sont ainsi conservés dans une sorte d'ensellement transversal, auquel la vallée d'Aoste doit probablement son existence.

Ainsi les Alpes pennines seraient formées de l'accumulation de trois nappes énormes, superposées aux grands plis couchés du Simplon, assez épaisses pour que des vallées de 3.000 mètres de profondeur soient tout entières creusées dans le flanc normal d'une d'entre elles, et où la quantité de matière mise en jeu est tellement considérable qu'elle équivaut à six ou huit fois tout ce qui subsiste des nappes helvétiques et préalpines réunies. Les détails de leur flanc normal, ployé en coupole ou accidenté de plis en retour, l'existence de plis transversaux, l'accentuation de leur courbure à la hauteur du Valais, indiquent que ces nappes n'ont pas progressé librement; suivant l'expression de M. Argand [12], elles ont dû s'adapter aux conditions de l'infrastructure hercynienne, massifs de l'Aar et du Mont-Blanc; ainsi ce sont des *nappes forcées,* qui ont été comme *embouties* de vive force dans les inégalités et les niches de cette infrastructure; elles étaient nées trop grandes pour l'espace où elles se sont accumulées (p. 23).

L'existence et les particularités de ces nappes une fois admises, il nous faut chercher où elles s'enracinent, et enfin comment elles se continuent à l'Est du Tessin. Etant donné sa forme en coupole, la nappe du Mont Rose s'enracine pour ainsi dire sur place, et M. Argand figure en effet dans le val d'Anzasca la racine, en continuité parfaite avec la nappe, et qui rejoint par Bannio les gneiss du Tessin. Au-dessous, le même auteur aperçoit dans le massif de Camughero (à l'Ouest de Domo d'Ossola) la zone de racine de la nappe IV, qui va également se perdre dans les gneiss du Tessin. Enfin la nappe la plus élevée doit avoir sa racine plus loin encore vers l'intérieur, au delà de la coupole du Mont-Rose; M. Argand la découvre dans la bande de gneiss qui débute au bord de la plaine du Pô, sur la Stura di Lanzo, devant le massif du Grand-Paradis, se prolonge, traversée par l'Orco et la Doire Baltée, jusqu'à la Sesia, se rétrécit au delà et se poursuit en une bande très mince vers Locarno et Bellinzona : c'est la *zone Sesia-Lanzo* ; on y retrouve, bien entendu, les mêmes roches, gneiss d'Arolla, diorites,

euphotides, que celles qui forment le massif de la Dent Blanche.

Comment se prolongent ces nappes ainsi enracinées? Nous aurons plus tard l'occasion de discuter la façon dont elles se propagent au Sud, dans les Alpes franco-italiennes; vers l'Est, si la théorie est exacte, on doit retrouver les nappes dans la région où les axes s'abaissent de nouveau, au delà du massif-obstacle de l'Aar. On distingue en effet au delà du val Levantina (Tessin) trois grands plis couchés de gneiss, séparés par des synclinaux mésozoïques, et qui apparaissent successivement vers l'Est : c'est d'abord la masse du groupe de l'Adula, qui s'enfonce à l'Est sous les schistes lustrés du col de San Bernardino; au-dessus de ceux-ci se dresse la bande gneissique du Piz Tambo, plongeant à son tour sous le synclinal du Splügen; enfin voici, reposant sur ce synclinal, la chaîne Stella-Suretta. Nous retrouvons donc dans cette « trilogie grisonne » l'équivalent de la « trilogie pennine »; pour M. Argand, comme d'ailleurs pour M. Schardt, c'est bien « un seul et même objet tridigité, dont la continuité est presque entièrement détruite, et ne s'établit plus que par un étroit faisceau de racines balancées autour de la verticale à travers l'Ossola, la partie méridionale des gneiss tessinois autour de Locarno et de Bellinzona, et les environs de Chiavenna »[1]. Ainsi les trois grandes nappes IV, V et VI des Alpes pennines se poursuivent, au delà de la zone surélevée et érodée du Tessin, à travers la Suisse orientale, où elles ne tardent pas à être recouvertes par d'autres formations. Nous verrons plus tard ce qu'elles deviennent dans les Alpes orientales.

Les racines des Préalpes. — Ce point ainsi fixé, nous pouvons aborder la solution du problème de l'origine des Préalpes. Nous avons déjà vu que la racine de la plus basse de leurs

---

[1] Cf. Argand [12], p. 11; voir également H. Schardt, Les vues modernes sur la tectonique et l'origine de la chaîne des Alpes (*Archives des Sciences physiques et naturelles*, Genève, XXIII, p. 356-385 et 483-496).

nappes avait été suivie, par une véritable continuité, jusque dans la zone des Aiguilles d'Arves. Dès lors les nappes supérieures ne peuvent avoir leur origine que dans les grandes nappes axiales, ou dans une région plus intérieure encore, sur le bord même de la plaine du Pô. Deux modes d'investigation se présentent : rechercher, dans ces zones intérieures, des homologies de facies et essayer de suivre, par continuité, les nappes préalpines jusque vers leurs racines. Les deux procédés ont été employés et ont donné des résultats identiques.

Tout d'abord, en 1909, M. Argand put retrouver, en arrière des racines des nappes axiales, le point d'origine de la plus élevée des nappes préalpines, la nappe rhétique [13]. C'est la zone dite du *Canavese*, qui débute au bord de la plaine du Pô à Rivara, au Nord de Turin, et se poursuit, plus ou moins discontinue et très étroite, mais avec des caractères constants, vers la Toce et le lac Majeur, entre le gneiss Sesia-Lanzo, racine de la nappe VI, et la zone des amphibolites d'Ivrée, elle-même racine des nappes des Alpes orientales. On y retrouve les roches typiques, calcaires et brèches dolomitiques, grès et quartzites, roches siliceuses bariolées à Radiolaires, etc., de la nappe rhétique. Ainsi la plus élevée des nappes préalpines est une nappe à racines internes, suivant l'expression de M. Lugeon. Dès lors le problème se resserre. Les nappes intermédiaires doivent avoir leur origine dans les grands plis couchés de la zone axiale.

On arrive aux mêmes conclusions en essayant de suivre vers le Sud la trace des nappes préalpines. Cette recherche n'est possible qu'en Suisse orientale, au delà du massif de l'Aar, là où les axes des plis plongent rapidement vers l'Est. Tout autour du Prättigau, on voit tout un ensemble d'assises reposer sur les schistes grisons, qui représentent le prolongement de la zone des Aiguilles d'Arves, et par conséquent la racine de la nappe fribourgeoise. Dans ces assises, on a pu reconnaître les puissantes masses calcaires de la nappe des Préalpes médianes, puis des brèches qui sont l'équivalent de la nappe de la Brèche, enfin, au sommet, les roches ophiolitiques de la nappe rhétique.

que recouvrent les nappes des Alpes orientales. Vers le Sud-Est, au Piz Curver, certaines de ces zones viennent passer au-dessus de la nappe de la Suretta, équivalent de la nappe VI. Donc la racine des nappes supérieures préalpines doit être cherchée au delà du point d'origine de la nappe VI, de l'autre côté de la bande Sesia-Lanzo, c'est-à-dire dans la zone du Canavese.

Enfin une découverte récente de M. Lugeon a fait faire un nouveau pas vers la solution [14]. Ce savant a observé, en 1914, près de Gsteig (haute Sarine), à la base de la nappe du Niesen, des lames de schistes cristallins qui sont exactement les schistes de Casanna, c'est-à-dire ceux de la nappe du Grand-Saint-Bernard. La nappe du Niesen représente ainsi une digitation frontale de la nappe IV, c'est-à-dire de la plus puissante des nappes alpines. Quant à la nappe de la Brèche, on peut la mettre en relation avec les lambeaux trouvés par M. Argand au Mont Dolin, dans le massif de la Dent Blanche [15], et qui représentent la couverture sédimentaire de cette nappe, tandis que les formations de la nappe des Préalpes médianes se rapprochent beaucoup plus de celles du Canavese. Ainsi les racines des nappes préalpines seraient établies comme il suit : la nappe fribourgeoise, à origine extérieure, sortant de la zone de racines visibles sur le versant du Valais vers Sion (Aiguilles d'Arves) ; la nappe du Niesen issue de la nappe du Grand-Saint-Bernard, celle de la Brèche rattachée à la nappe de la Dent Blanche, enfin les nappes des Préalpes médianes et rhétique nées dans la zone du Canavese, la première de celles-ci ayant dû encapuchonner la nappe de la Brèche, ce qui expliquerait les rapports actuels de superposition de ces deux unités tectoniques [1].

[1] Certains auteurs font des réserves et n'admettent pas une origine aussi interne pour les Préalpes médianes. M. Kilian les fait venir de la zone du Briançonnais ; M. Haug, d'une partie interne de la zone des Aiguilles d'Arves, cachée en arrière du Mont-Blanc par le chevauchement de la zone du Briançonnais. Cf. *C. R. Acad. Sciences*, 28 septembre 1903 ; *C. R. sommaires de la Soc. Géol. de France* du 16 décembre 1912 ; Notice sur les travaux scientifiques de M. E. Haug (Lille, 1903), p. 80, et *C. R. Acad. Sciences*, 17 et 24 mai 1909.

Ainsi se ferme ce qu'on pourrait appeler le cycle des nappes alpines de la région suisse. Les nappes préalpines supérieures se sont formées sur le bord *interne* du géosynclinal alpin, les nappes inférieures sur le bord *externe*, les autres représentent la couverture sédimentaire des grandes nappes IV et VI. Par là se précise de plus en plus le rôle énorme joué par les plis de la zone axiale; ce sont eux qui ont fait les Alpes. Du bord méridional du géosynclinal contracté, sont partis d'énormes plis couchés, dont la masse principale est allée se heurter contre la ligne solide et irrégulière des massifs hercyniens, lentement exhumés dès la fin du Secondaire. En abordant cet obstacle, les trois grandes nappes se sont ployées, ondulées; alors a joué le mécanisme des encapuchonnements, des plis en retour, des ondulations transversales. Cependant des digitations frontales des nappes inférieure et supérieure, déferlant par-dessus l'obstacle, envahissaient le bord septentrional du géosynclinal; elles entraînaient sous elles une partie du synclinal des Aiguilles d'Arves, tandis qu'au-dessus cheminaient des nappes issues de la zone la plus intérieure de la région plissée. Au passage, le flot bousculait les massifs hercyniens, déversait leurs plis vers l'extérieur, entraînait enfin leur couverture sédimentaire en nappes et en digitations couchées sur l'avant-pays, et sur ces nappes helvétiques s'allongeait le déroulement des Préalpes, débordant à leur tour jusqu'à la plaine mollassique. Ainsi s'effectue la synthèse des Alpes suisses. On ne peut refuser au système le mérite d'être cohérent; et en même temps qu'il s'accorde avec les faits observés, il surprend et séduit l'imagination. Tout n'est pas dit, à coup sûr, et des lacunes, des obscurités, ne sauraient étonner dans une œuvre qui date d'hier. Le plus gros problème qui reste à éclaircir est peut-être celui de la zone des Aiguilles d'Arves : où les uns décrivent un synclinal et les autres une nappe distincte continuée par les plis du Simplon, certains [14] seraient tentés de voir un repli nouveau de la nappe du Grand-Saint-Bernard; par suite, des hésitations sont encore permises à propos de l'origine des nappes préalpines les plus basses.

Mais l'ensemble est très satisfaisant et paraît représenter dès maintenant mieux qu'une magnifique hypothèse. D'ailleurs, pour mettre ces données à l'épreuve, il n'est pas de meilleur procédé que d'étudier successivement le prolongement de ces unités tectoniques dans les Alpes orientales et dans les montagnes franco-italiennes.

II. — Alpes orientales.

La structure des Alpes orientales a longtemps paru très simple, au moins dans ses grands traits : un axe de hautes montagnes faites de roches cristallines, encadré de deux zones calcaires, d'âge secondaire. La bande centrale, comportant des gneiss, micaschistes, schistes séricitenx, phyllites, cipolins, avec quelques venues granitiques, représentait l'axe anticlinal du « soulèvement » alpin, particulièrement dans la chaîne des Tauern, où apparaît au jour un complexe de roches qui semblait le noyau primitif de la chaîne, désigné sous le nom de Centralgneiss. Au Nord, les Alpes calcaires du Tyrol et de Salzburg paraissaient tout naturellement être la retombée, sur les flancs de l'anticlinal, de la couverture sédimentaire de l'axe cristallin; en avant de la bande calcaire s'amincissait un liséré de Flysch. Au Sud, la complication était un peu plus sérieuse; on constatait des réapparitions de roches cristallines au delà de la première bande calcaire du Gailtal; cependant il paraissait légitime de considérer ce flanc Sud, à l'égal de la zone calcaire septentrionale, comme le revêtement sédimentaire de la chaîne, un peu troublé par des failles et des taches éruptives au voisinage des effondrements adriatiques.

Cette vue d'ensemble était simple et vraiment satisfaisante. Cependant elle négligeait de graves difficultés. A l'intérieur même de la chaîne, certaines superpositions anormales étaient difficiles à expliquer. A l'Ouest, au contact des Alpes suisses, l'embarras était extrême. Le raccord ne pouvait être effectué

entre ces deux types de montagnes; on eût dit deux mondes différents, aux limites desquels se transformaient brusquement tectonique et stratigraphie. L'axe cristallin des Alpes orientales ne trouvait comme prolongement direct à l'Ouest qu'une bande étroite allant se perdre vers le lac Majeur dans la bordure de la plaine du Pô. Si la disparition des Alpes calcaires du Sud, se terminant à leur tour au delà du lac de Lugano, pouvait être mise sur le compte de l'effondrement padan, on s'apercevait que de leur côté les grandes masses calcaires des Alpes septentrionales s'arrêtaient court à la vallée du Rhin, pour laisser place au système tout différent des nappes helvétiques. Dans les facies, mêmes contradictions : tandis que les calcaires des Alpes orientales appartiennent en grande partie au Trias, et que ce Trias a le facies *alpin,* caractérisé par la présence d'énormes masses calcaires et dolomitiques, qui envahissent même le Jurassique inférieur, dans les nappes helvétiques prédominent l'Urgonien et le Malm, et le Trias y présente le facies dit *germanique.* Ainsi le raccord ne pouvait s'effectuer, ni au point de vue tectonique, ni au point de vue stratigraphique. L'anomalie était particulièrement troublante au Rhätikon : ce chaînon de calcaire triasique semblait flotter sur la masse de Flysch du Prättigau, qui l'entourait de trois côtés et manifestement lui servait de socle.

C'est de l'étude attentive de cette singularité régionale que devait venir la solution. Déjà Marcel Bertrand, en 1884 [1], remarquant que les facies des roches du Rhätikon sont tout à fait différents de ceux de son socle, y voyait une région en recouvrement; M. Lugeon, en 1902 [9], affirmait que le Rhätikon était charrié par-dessus les nappes helvétiques et qu'ainsi toutes les Alpes calcaires septentrionales, dont il est l'extrémité occidentale, flottent sur des plis d'origine différente. L'étude détaillée de la région a précisé et développé ces importantes constatations. Après de nombreux tâtonnements, et après avoir énoncé puis abandonné la conception bizarre de l'« Aufbruchszone », M. Steinmann et ses élèves ont montré que sous le Rhätikon et

son prolongement méridional (Silvretta) se faufilent les nappes préalpines : d'abord un complexe de schistes, dolomies, calcaires rouges du Jurassique, semé de roches vertes, diabases, variolites, serpentines : c'est la nappe rhétique. Puis viennent les brèches liasiques qui représentent la nappe de la Brèche, les puissantes masses calcaires, triasiques et tithoniques du Falknis, qui sont la nappe des Préalpes médianes; enfin les schistes des Grisons, équivalent de la nappe fribourgeoise. Donc non seulement l'extrémité occidentale des Alpes calcaires du Tirol flotte sur les nappes helvétiques, mais encore elle recouvre les nappes préalpines, c'est-à-dire des éléments tectoniques venant de la région la plus interne des Alpes. Nous avons donc affaire ici à des nappes nouvelles (dites *austro-alpines*), plus élevées que les nappes supérieures des Alpes suisses, et dont l'origine doit donc être plus intérieure encore que ne l'était celle des nappes préalpines. Ainsi dès le Rhätikon, les Alpes orientales nous promettent un développement plus considérable, une aggravation nouvelle du phénomène des nappes.

Extension des nappes de Suisse vers l'Est. — Cependant, avant d'étudier cette série nouvelle, il convient d'examiner le prolongement vers l'Est des nappes reconnues en Suisse; la constatation de leur existence, l'étude des conditions dans lesquelles elles apparaissent, seront des éléments nouveaux utilisables pour l'examen des nouvelles nappes qui leur sont superposées.

Tout d'abord, les nappes helvétiques ne s'évanouissent pas entièrement à la traversée de la vallée du Rhin. Le beau massif crétacé du Vorarlberg, qui s'allonge au front des Alpes entre Feldkirch et Sonthofen, représente exactement le prolongement de la nappe du Wildhorn, et ces montagnes verdoyantes avec leurs à-pic de calcaire urgonien rappellent jusque dans leur aspect les Alpes calcaires de Suisse. Au delà de l'Iller, une bande étroite de Flysch, reposant sur l'avant-pays, continue cette zone helvétique jusqu'à Vienne; le facies des roches est identique, et c'est bien ainsi le prolongement des nappes helvétiques que

nous suivons tout au long des Alpes calcaires d'Autriche. Mais cette zone comporte encore un autre élément. Au milieu du Flysch, on trouve éparpillés de nombreux blocs exotiques, véritables klippes dont le facies est celui des Préalpes, diabases, serpentines, fragments calcaires bajociens et tithoniques, entièrement différents de ce que présentent les massifs calcaires de la région. Il est donc à peu près certain que des débris des Préalpes sont incorporés à la bande de Flysch helvétique; et cette zone révèle ainsi la continuité, sous les nappes austro-alpines, des éléments tectoniques des Alpes suisses.

D'autre part, suivons vers le Sud le prolongement du recouvrement que constitue le Rhätikon; il est représenté, à l'Est du Prättigau, par la masse de gneiss de la Silvretta. Or, en approchant de la Basse-Engadine, on voit ces roches reposer sur des schistes lustrés mésozoïques accompagnés de roches vertes, formant un complexe entièrement comparable aux schistes des Grisons, prolongement oriental de la zone des Aiguilles d'Arves. Ces schistes, dans lesquels l'Inn a creusé les défilés de Finstermünz, sont entourés de tous côtés par les gneiss et les schistes gneissiques de la nappe de la Silvretta, sous lesquels on les voit plonger de toutes parts, avec intercalation de lames de Trias et de Lias; ainsi nous avons affaire ici à la réapparition par une fenêtre, au milieu des nappes austro-alpines, des éléments occidentaux; cette *fenêtre de la Basse-Engadine*, décrite par Süss dès 1905 [16], représente probablement la carapace de quelqu'une des nappes axiales de Suisse. L'existence de cette fenêtre s'explique aisément; les schistes grisons qui y apparaissent forment une puissante voûte anticlinale, dont l'existence a provoqué la disparition, par érosion, des nappes austro-alpines qui la recouvraient; c'est donc un exemple accompli d'inversion de relief puisque la vallée de l'Inn est dirigée à peu près suivant l'axe anticlinal; c'est ainsi qu'a pu être enfoncée au cœur de la montagne la passe si peu élevée de la Reschen Scheideck. La présence de cet anticlinal, d'autre part, avec son orientation Sud-Ouest — Nord-Est, évoque un prolongement sou-

terrain de l'arc des massifs hercyniens de France et de Suisse; il est fort possible que sous les schistes de la Basse-Engadine soit enfouie une masse analogue au massif de l'Aar.

La présence de cette fenêtre confirme ce qu'avait déjà indiqué l'étude du Rhätikon et de son soubassement; toutes les montagnes de l'Albula, de la Silvretta et de l'Arlberg flottent au-dessus des nappes de la Suisse, et du même coup les massifs de l'Ortler et de l'Oetztal, qui correspondent à ces montagnes de l'autre côté de la fenêtre, et sont formées des mêmes roches, sont donc la continuation vers le Sud-Est des recouvrements austro-alpins. Une nouvelle confirmation est donnée par l'apparition, à l'Est, d'une autre fenêtre, plus considérable encore, celle des *Hohe Tauern*, dont nous devons la notion à M. P. Termier [17]. Cette fenêtre est également pratiquée suivant l'axe d'un vaste anticlinal, plus accentué encore que celui d'Engadine. Déjà cette courbure anticlinale est sensible au Sud-Ouest dans la région de l'Ortler, où les nappes austro-alpines se relèvent en une voûte fortement érodée, d'où résulte le pittoresque mélange de falaises calcaires et de crêtes gneissiques qui fait la beauté de ce massif; à la hauteur du Brenner, le prolongement de cet anticlinal jalonne l'apparition, sous ces nappes austro-alpines, de roches plus métamorphiques encore que celles de la Basse-Engadine. Le long de l'axe anticlinal, la coupole de Centralgneiss des Tauern représente la carapace d'une nappe profonde, ployée comme celle du Mont-Rose, dont elle est peut-être la continuation, car les gneiss qui la forment ont des ressemblances avec ceux de la nappe V. Cette carapace gneissique plonge de tous côtés sous une lame de Trias, au-dessus de laquelle apparaît, comme une auréole, une enveloppe de gneiss schisteux (Schieferhülle), micaschistes, et surtout schistes lustrés, tout à fait identiques à ceux de l'Engadine; il s'agit donc de deux nappes distinctes, prolongeant les nappes axiales des Alpes suisses et autour desquelles se referme l'enveloppe des nappes austro-alpines, reposant par l'intermédiaire d'une nouvelle lame de Trias sur l'épaisseur des schistes lustrés.

M. Termier y distingue quatre éléments, dans lesquels les facies du Trias et du Permo-Houiller se font de moins en moins métamorphiques, et qui forment toute une série d'écailles plongeant vers les Alpes calcaires. Ainsi il n'y a plus de doute que les Alpes orientales soient formées d'un empilement de nappes plus élevées encore que celles des Alpes occidentales, et sous lesquelles celles-ci filent en tunnel, pour n'apparaître plus qu'en de rares déchirures des nappes supérieures, fenêtres de l'Engadine et des Hohe Tauern. Le problème des rapports entre Alpes occidentales et orientales s'éclaire donc de façon imprévue : les Alpes suisses ne prolongent pas les Alpes autrichiennes, car elles passent dessous [1].

Alpes calcaires septentrionales. — Etudions maintenant le développement de ces nappes austro-alpines. Elles sont particulièrement bien conservées dans cette chaîne épaisse des Alpes calcaires du Nord, que nous avons vue flotter sur les nappes helvétiques et les débris des nappes préalpines; M. Haug les y a étudiées et soigneusement décrites [18]. D'importants indices de superpositions anormales y avaient déjà été signalés : dans les mines de sel de Berchtesgaden, l'existence du Lias et du Néocomien atteints par les galeries sous le Trias salifère; un peu partout, l'extension bizarre des calcaires de Hallstatt, capricieusement disséminés au milieu de formations différentes. Toutes ces difficultés sont levées si l'on reconnaît l'existence de cinq nappes empilées, formées presque entièrement de calcaires triasiques de facies alpin; ce sont, en commençant par la base, la *nappe de Barière*, très continue, celle du *Todtes Gebirge*, la *nappe du Sel*, écrasée par places, la *nappe de Hallstatt*, absolument déchiquetée, enfin la *nappe du Dachstein*, comprenant, quoique la plus élevée, et par suite la plus exposée à l'érosion,

---

[1] Les géologues des Alpes orientales désignent sous le nom de nappes *lépontiennes* les nappes axiales de Suisse et leur réapparition dans les fenêtres de l'Engadine et des Tauern.

de vastes lambeaux de recouvrement. Ces cinq nappes ne sont pas partout représentées au complet, en superposition régulière; le plus souvent certains éléments sont absents, disparus par laminage ou par érosion. Seules les nappes inférieures sont développées dans l'Ouest, dans les Alpes calcaires du Tyrol. Mais au droit de la vallée de la Saalach, un assez rapide abaissement d'axe se produit, dont l'ampleur est d'au moins 1.200 mètres; les plis plongent vers la vallée, et la nappe de Bavière vient s'enfoncer sous les terrains de la rive droite : c'est à son flanc normal qu'appartiennent les couches crétacées qui se révèlent à Berchtesgaden sous les dépôts salifères de la nappe du Sel. Aussi les Alpes de Salzburg et particulièrement le Salzkammergut sont-ils la région où ces nappes sont le mieux conservées dans leur ensemble, avec une couverture étendue de calcaires du Dachstein. A l'Est, dans la direction de Vienne, les nappes supérieures sont toujours visibles ; les calcaires de Hallstatt se retrouvent jusqu'aux abords de Vienne, et ceux du Dachstein forment tous les sommets jusqu'au bord du Wiener-Becken, Hochschwab, Rax, Schneeberg.

Ces remarquables découvertes de M. Haug, s'ajoutant à celles de M. Termier, bouleversaient à tel point la conception jusque-là admise à propos de ces montagnes, qu'il se manifesta d'abord chez les géologues autrichiens une hésitation assez explicable. Mais bientôt on les vit adhérer à l'audacieuse théorie, et s'employer à la confirmer avec une ardeur de néophytes. C'est ainsi que l'un d'eux, Uhlig, apporta aux conclusions de M. Haug l'appui de constatations identiques faites dans le prolongement oriental des Alpes calcaires septentrionales, le massif de la Tatra. Déjà M. Lugeon, sans avoir parcouru ces montagnes et en s'appuyant uniquement sur la description qui en avait été donnée, avait indiqué que les anomalies de structure, si nombreuses et restées inexpliquées, qu'elles présentaient, s'éclairaient si on considérait la Tatra comme formée de grands plis couchés déversés vers le Nord; Uhlig, adoptant entièrement cette manière de voir, retrouva en effet dans la Tatra l'équivalent

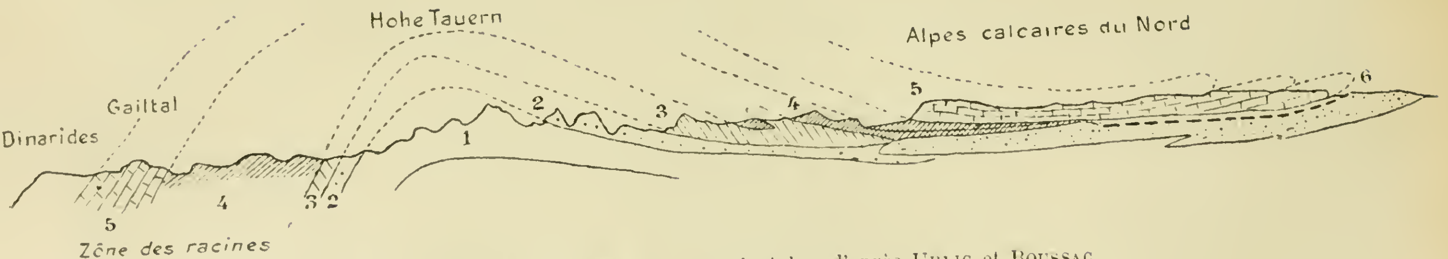


Fig. 2. — Coupe à travers les Alpes orientales, d'après Uhlig et Boussac.

1. Fenêtre des Tauern.
2. Schistes lustrés (Schieferhülle).
3. Nappe mésozoïque des Radstädter Tauern.
4. Cristallin et paléozoïque des nappes austro-alpines.
5. Mésozoïque des nappes austro-alpines.
6. Flysch helvétique avec klippes préalpines.

des nappes des Alpes, à la base deux nappes beskidiques qui sont l'équivalent des nappes helvétiques, puis trois nappes (piéniniques et haut-tatrique), qui représentent les Préalpes et les nappes lépontiennes (zone axiale), enfin trois nappes austro-alpines (subtatrique, Ceinture interne, Mittelgebirge), le tout venant de l'intérieur de la chaîne [19]. Dès lors, aucun doute n'était plus permis sur la réalité et l'ampleur des phénomènes observés dans les Alpes orientales.

Zone des racines : les Dinarides. — Les grands plis couchés dont l'empilement forme les Alpes calcaires septentrionales passent, comme nous l'avons vu, par-dessus la fenêtre des Tauern; c'est donc au Sud de ceux-ci que nous devons chercher leurs racines. Il semblerait que cette recherche fut aisée, puisque la couverture des nappes austro-alpines n'est crevée qu'en deux points, dans les fenêtres de l'Engadine et des Tauern, et partout ailleurs peut se suivre sans interruption jusqu'au versant méridional des Alpes. Pourtant il n'en est pas ainsi. Les masses calcaires si épaisses des Alpes septentrionales, peut-être étirées sur le trajet de l'axe anticlinal des Tauern, ont disparu de cette zone centrale; de ces nappes de Salzburg il ne reste ici, à l'Est des Tauern, que des masses de gneiss et de schistes qui en constituaient vraisemblablement les parties profondes. Or, les relations entre ces zones métamorphiques des nappes austro-alpines et leurs éléments calcaires n'ont pas encore été éclaircies. Si toute la région des Alpes de la Mur, à l'Ouest de Gratz, nous apparaît comme le prolongement des quatre nappes distinguées par M. Termier autour de la fenêtre des Tauern, ce n'est pas par cet intermédiaire que nous pourrons prouver l'origine méridionale des masses charriées du Nord.

Reste donc l'étude des facies, et c'est à ce procédé qu'a eu recours M. Haug pour fixer dans les Alpes calcaires du Sud l'emplacement des racines des nappes septentrionales. Déjà M. Termier avait observé [17] que la région montagneuse située au Sud des Tauern est un « pays de racines », avec ses fais-

ceaux de plis verticaux et serrés. M. Haug [20] y a retrouvé les roches caractéristiques de ses empilements du Salzkammergut. La nappe de Bavière y trouve son équivalent dans la chaîne calcaire du Gailtal, entre Villach et Sillian, puis, au delà vers l'Ouest, dans la région de plis calcaires serrés qui dominent la rive droite de l'Adige en aval de Botzen, et que limite à l'Ouest la faille de Judicarie; par là cette zone de racines se relie aux Alpes calcaires de Lombardie, et ainsi la région d'origine des nappes austro-alpines se poursuit à l'Ouest, derrière la zone du Canavese, jusque vers Ivrée. Pour la nappe du Dachstein, l'origine fut assez aisée à retrouver, grâce à des facies entièrement identiques du Trias et du Jurassique, qui furent reconnus sur le bord méridional des Alpes vénitiennes. Dès lors, les racines des trois nappes intermédiaires ne pouvaient se trouver qu'entre ces deux alignements, c'est-à-dire sur l'emplacement de la chaîne paléozoïque des Alpes Carniques (Karawanken). Cette zone en effet, avec ses plis violemment serrés, a tous les caractères d'un pays de racines; le Silurien qu'on y trouve est tout à fait semblable à celui de la zone schisteuse des Alpes de Salzburg, que M. Haug rattache à la nappe du Sel. Enfin un peu à l'Est, en Croatie, ce savant découvre dans le chaînon de la Kuna Gora et d'Ivanscica des ressemblances remarquables avec les roches du Salzkammergut ; dans ce prolongement oriental des Alpes Carniques, aux couches presque verticales et fortement laminées, il retrouve l'équivalent des calcaires de Hallstatt et de ceux de la Schreyer Alm (près Hallstatt), ainsi que des lambeaux de diabase et de mélaphyre qui complètent la ressemblance. Donc il y a une réelle identité de facies et même de faunes; c'est bien dans les Alpes calcaires du Sud que s'enracinent les nappes austro-alpines.

Cependant ici se présente une difficulté. Les racines de presque toutes ces nappes se trouvent ainsi localisées dans une région que certains géologues considèrent comme extérieure, et même étrangère aux Alpes. M. Termier en particulier, reprenant et développant une constatation de Süss, distingue avec

beaucoup de netteté des Alpes les *Dinarides*, c'est-à-dire la zone plissée qui s'insinue au Sud des Alpes proprement dites, le long de la plaine italienne jusque vers Ivrée, et se prolonge vers le Sud-Est, sans solution de continuité, par le Karst et les chaînes calcaires de l'Albanie. Il paraît certain, en effet, que d'importantes différences peuvent être constatées entre cette région montagneuse et les Alpes proprement dites. M. Termier [17] y voit « deux mondes profondément différents ». Dès qu'on a franchi la limite qui les sépare, « tout change, depuis le facies, la composition et l'âge des granites, jusqu'aux facies du Permien et du Mésozoïque, et jusqu'à la *manière tectonique* » (p. 281). Les plissements y sont moins intenses; le type prédominant est celui de plateaux faillés. Ces montagnes spéciales, qui forment ainsi la plus grande partie de ce qu'on appelle les Alpes calcaires du Sud, sont séparées des véritables Alpes par une ligne de contact anormal, soulignée fréquemment par l'apparition d'une roche éruptive d'origine récente, assez spéciale, la *tonalite* (col de Tonale), assez développée pour que l'accident en question ait été désigné souvent par le nom de *ligne tonalitique*. M. Termier a déterminé avec soin, d'après des recherches personnelles et des travaux antérieurs, le tracé de cette ligne qu'il appelle, pour mieux accentuer son importance, le *bord* ou *faille alpino-dinarique;* il la suit depuis la Valteline à l'Ouest, par le col de Tonale, le val di Sole et la faille de Judicarie jusqu'à l'Adige, puis à travers les Sarntaler Alpen jusqu'à l'Eisach, et de là par le Pustertal, le Gailtal, le rebord septentrional des Karawanken, jusqu'à Ober-Dollitsch en Styrie, c'est-à-dire sur plus de 400 kilomètres.

Donc, d'après ces constatations, seule la nappe de Bavière, enracinée dans les Gailtaler Alpen, serait originaire des Alpes; les quatre nappes austro-alpines supérieures proviennent d'un territoire entièrement différent des Alpes. Cette conclusion a de quoi surprendre, si véritablement le bord alpino-dinarique a toute l'importance que lui attribue M. Termier. Celui-ci s'en est si bien rendu compte qu'il n'a pas hésité à appuyer sur ce

point de départ une théorie grandiose. Pour cet auteur [17], il n'y a pas à douter que les Dinarides ne se soient en effet *déplacées* sur les Alpes, les submergeant en quelque sorte et les recouvrant entièrement jusqu'à l'avant-pays bavarois. Le bord alpino-dinarique n'est pas un pli-faille; c'est une ligne de frottement intense, une *surface de charriage*, comme l'indique l'existence, le long de ce contact, d'une zone de roches broyées pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. Tout le pays au Sud de la ligne en question a été charrié par-dessus les Alpes, puis, après le charriage, effondré tout autour de la région où se préparait l'Adriatique (p. 282); les nappes austro-alpines conservées dans les Alpes calcaires du Nord sont les débris de ce massif dinarique charrié par-dessus le pays alpin, de ces montagnes transportées ainsi comme en bloc par-dessus une autre chaîne. Les véritables Alpes méridionales, au Sud du bord alpino-dinarique, sont cachées, enfouies, sous les Dinarides. Ainsi celles-ci, quoique étrangères, extérieures aux Alpes, ont eu sur la formation de ces montagnes une influence considérable. Agissant à la manière d'un *traîneau écraseur*, elles ont engendré les grands plis des Alpes, les ont empilés et étirés de façon à donner les vastes nappes de charriage de la zone axiale et leurs prolongements préalpins [21]. Les Alpes seraient ainsi en quelque façon les filles des Dinarides [1].

Cette large hypothèse appelle cependant quelques objections et certaines réserves. Si les nappes de charriage des Alpes ont eu besoin, pour se former, d'être énergiquement sollicitées par le « traînage » des Dinarides, on peut se demander aussitôt quel est l'agent qui, à son tour, a précipité dans cette direction la

[1] M. Termier est revenu sur ces questions et a fait de cette conception un système véritable dans un article publié par la *Revue générale des Sciences*, 22e année, 30 mars 1911, p. 225-234, sur « Les problèmes de la Géologie tectonique dans la Méditerranée occidentale ». Il y distingue les *nappes du premier genre*, qui sont nos nappes de charriage ordinaires, et celles du *deuxième genre*, qui se comportent comme un traîneau écraseur. Les Dinarides ont bien été traînées sur les Alpes, dont elles ont transformé les plis en « nappes à long cheminement ».

translation du pays dinarique. On peut remarquer d'autre part que cette région dinarique, le long de l'Adriatique, présente un caractère de stabilité qui n'évoque pas l'idée d'un transport d'ensemble ; ajoutons que sa grande originalité tectonique consiste à avoir été affectée de failles, la plupart très récentes, orientées autour de l'effondrement adriatique. L'hypothèse enfin paraît aller contre la théorie des charriages plutôt qu'elle ne leur est favorable. Elle semble admettre que l'impulsion des Dinarides a été nécessaire à la formation des grandes nappes alpines; or nous connaissons déjà bien des montagnes, anciennes ou actuelles, chaîne calédonienne d'Ecosse, chaîne hercynienne du bassin houiller franco-belge, Pyrénées enfin, où des phénomènes de charriage intense se sont produits sans qu'il soit nécessaire, ni possible, d'évoquer à cette occasion l'intervention d'un traîneau écraseur. Une étude attentive de la faille alpino-dinarique montrerait peut-être que cet accident, comme incline à le croire M. Haug [20], n'a pas toute l'importance que lui attribue M. Termier. Il serait fort intéressant de reviser soigneusement, le long de la ligne tonalitique, les rapports respectifs des Dinarides et des Alpes [1].

Quoi qu'il en coûte de réserver son jugement à propos d'une hypothèse aussi ample, les phénomènes sur lesquels l'accord paraît établi sont déjà assez remarquables pour satisfaire les plus exigeants. Les Alpes orientales apparaissent formées de l'empilement d'énormes nappes enracinées jusqu'au bord de la Vénétie, et dont le charriage atteint une ampleur de plus de 150 kilomètres. Sous ce prodigieux entassement disparaissent et s'enfoncent les nappes des Alpes suisses, qui ne se révèlent

[1] M. Lugeon vient précisément de montrer que le long du bord méridional des Alpes, entre la Doire Baltée et l'Adamello, dans la zone du Canavese, il existe des formations dinariques qui plongent *sous les Alpes*, lesquelles « planent, en un pli en retour, sur le pays dinarique ». Celui-ci n'a donc pas pu être charrié par-dessus les Alpes. Cf. M. Lugeon et Gerhard Henny, « Sur la zone du Canavese et la limite méridionale des Alpes » (*C. R. Acad. Sciences*, t. CLX, 8 mars 1915, p. 321-323),

plus que par l'étroit liséré de Flysch helvétique, avec lambeaux préalpins, ourlant le rebord septentrional de la chaîne, ou par les fenêtres ouvrant sur les carapaces de la Basse-Engadine et des Tauern. Ainsi ces conceptions nouvelles confirment et amplifient même les résultats obtenus dans l'étude des Alpes suisses; le nombre et l'importance des nappes vont sans cesse croissant vers l'Est. Il nous reste à montrer qu'au contraire le phénomène, sans s'atrophier entièrement, décroît pourtant peu à peu à mesure qu'on s'avance au Sud-Ouest, dans les Alpes françaises. Cette contre-épreuve sera d'ailleurs, pour la théorie des grands charriages, une confirmation de plus.

III. — **Les Alpes françaises.**

C'est dans les Alpes françaises que la solution du problème des nappes a reçu sa première confirmation; dès 1892-94, à un moment où les hypothèses de M. Schardt paraissaient extrêmement aventurées et où Marcel Bertrand venait à peine d'établir la présence des grands plis couchés de Provence, MM. Haug et Kilian découvraient et faisaient admettre sans contestation possible l'existence des vastes recouvrements de l'Ubaye et de l'Embrunais [3]. C'est encore dans les Alpes françaises que M. Lugeon inaugurait la série des découvertes qui allaient lui permettre de démontrer le charriage de toutes les Alpes calcaires suisses [4]; là enfin que Marcel Bertrand et Ritter indiquaient l'ampleur des plis couchés de la bordure occidentale du Mont-Blanc [8]. Or cette partie de la chaîne est en même temps celle à propos de laquelle les discussions sur l'ampleur des charriages se sont poursuivies avec le plus d'acharnement, et ne sont même pas encore terminées. Cela tient à ce que les massifs autochtones, si rares en Suisse, se font plus nombreux au Sud-Ouest. Au-dessous du prolongement des nappes des Alpes centrales, nous allons les voir bientôt apparaître dans les zones extérieures et signaler leur présence jusque dans les

régions intérieures. Afin de bien observer l'ampleur et l'allure de cette transformation, nous reprendrons successivement les divers éléments tectoniques distingués dans les Alpes suisses, en les suivant tout au long de la chaîne, du Nord au Sud [1].

Massifs hercyniens. — La ligne des massifs hercyniens, discontinue dans les Alpes suisses, réduite aux deux massifs jumeaux de l'Aar et du Gothard, se fait plus régulière dans la partie française. Elle y est représentée par les montagnes cristallines du Mont-Blanc et des Aiguilles-Rouges, de Belledonne, du Rocheray, des Grandes-Rousses, du Pelvoux, du Mercantour.

Le massif du Mont-Blanc, qui s'allonge en forme d'amande depuis le Valais jusqu'à la vallée de Roselend (Doron de Beaufort), est constitué par un énorme noyau granitique (protogine) s'ouvrant en boutonnière au milieu de micaschistes, que transpercent de nombreux filons de granulite. Sa structure est simple : les plis qu'on y distingue, surtout aux extrémités, sont déversés vers l'extérieur de la chaîne, c'est-à-dire vers le Nord-Ouest, sauf au centre, où les plis sont disposés en gerbe, c'est-à-dire en un formidable éventail (ce qui semble d'ailleurs n'être qu'un accident local). Le synclinal de Chamonix, où sont logées des couches de Trias et de Lias, sépare le massif de celui des Aiguilles-Rouges, qu'on suit depuis la rive droite du Rhône, dans le soubassement cristallin de la Dent de Morcles, jusqu'au Prarion ; c'est également une masse de schistes et de micaschistes injectés de granite et de granulite.

Vers le Sud, la continuation de ces deux massifs a été élucidée par de nombreux travaux. Les plis du Mont-Blanc, formant des anticlinaux et synclinaux très pressés, s'enfoncent et se conjuguent peu à peu au Sud-Ouest vers Roselend; on

---

[1] Pour une description géologique d'ensemble des diverses zones qui forment les Alpes françaises, on consultera utilement l'*Aperçu sommaire* de M. Kilian [22] et l'étude de M. Haug [34] sur les Régions naturelles des Alpes françaises.

peut considérer comme leur prolongement le pli-faille de Petit-Cœur (basse Tarentaise), et beaucoup plus loin au Sud le petit massif cristallin du Rocheray, que l'Arc coupe à Pontamafrey (Maurienne). Quant à la zone des Aiguilles-Rouges, on la retrouve au delà des plis couchés du Mont Joly dans le massif granitique de Beaufort, la zone gneissique du Grand Mont, le granite du Bellachat; un grand synclinal que l'on suit par Hauteluce, Beaufort, les cols de la Bathie et de Basmont sépare cette bande du groupe cristallin du Mirantin-Grand Arc, qui s'enfouit au Nord-Est sous les terrains secondaires du Mont Joly et ne reparaît qu'un instant dans la boutonnière de Mégève. La disparition du synclinal intermédiaire à la traversée de l'Arc réunit les deux bandes en une seule masse cristalline qui forme la chaîne de Belledonne; ainsi celle-ci constitue, au moins en partie, le prolongement de la zone des Aiguilles-Rouges. Cette chaîne de Belledonne, faite de gneiss amphiboliques, micaschistes et schistes, avec masses éruptives de granite, granulite et gabbro, est un vaste anticlinal de structure simple, déversé vers le Nord-Ouest; elle se poursuit au Sud de la Romanche, dans le massif du Taillefer, jusqu'aux environs de Valbonnais, où elle disparaît sous les couches du Lias. Ainsi cette chaîne de Belledonne est la plus extérieure des masses hercyniennes ressuscitées par le plissement alpin.

En arrière, et séparés de Belledonne par le large synclinal liasique du Glandon-Olle-Ornon, apparaissent deux vastes massifs dont l'un est le plus considérable des montagnes hercyniennes des Alpes françaises, ceux des Grandes-Rousses et du Pelvoux. Le premier, entre le col de la Croix de Fer et la Romanche, est un faisceau de plis alpins et hercyniens sensiblement parallèles, localement surélevés par une ondulation transversale, à peu près orthogonale, qui amène ainsi au jour des schistes et micaschistes avec masses de granulite, et des schistes houillers devenus cristallins, contenant des intercalations éruptives d'orthophyres. Le déversement des plis vers l'Ouest est peu accentué. Cette structure est plus accusée encore

dans le massif du Pelvoux, également dû à la surélévation locale d'un vaste faisceau de plis qui enclosent l'énorme masse amygdaloïde des Ecrins avec son annexe du Combeynot. Les plis alpins divergent, au Sud et au Nord, autour de cette masse granitique, dont la présence vaut ainsi au massif du Pelvoux d'être de forme presque arrondie, au lieu d'être une chaîne allongée comme tous les autres éléments de l'arc hercynien.

Les plis cristallins du Pelvoux s'ennoient rapidement au Sud-Est, vers la Durance, et un vaste ensellement s'inscrit à cet endroit dans l'arc hercynien, séparant le Pelvoux d'un massif plus méridional, celui du Mercantour, appelé aussi massif de l'Argentera. Celui-ci forme une longue ellipse de gneiss et micaschistes, avec un dôme granitique au centre, qui débute sur la haute Tinée et se poursuit jusqu'aux abords de la Roya. Les plis paraissent disposés en éventail, tandis qu'au Pelvoux ils sont décrits comme couchés tous vers l'Ouest. La terminaison méridionale du massif doit être cherchée, d'après M. Léon Bertrand [23], dans la ligne anticlinale que jalonne la Vésubie moyenne; ainsi l'arc hercynien, à l'extrémité du Mercantour, dévie et tourne au Sud; ce massif doit donc être considéré comme le dernier de la rangée.

Cette rapide description suffit à montrer que les massifs hercyniens tiennent dans les Alpes françaises une place beaucoup plus considérable que dans les Alpes suisses. Ils y dessinent une sorte de squelette autochtone, une ligne dorsale presque continue, souvent épaisse, doublée à plusieurs reprises. La hauteur moyenne de ces massifs est considérable; plusieurs sont les montagnes géantes de la chaîne et dépassent 4.000 mètres. On peut donc prévoir qu'ils vont jouer efficacement le rôle d'obstacles et s'opposer énergiquement à la propagation des nappes issues du géosynclinal oriental; ainsi l'on peut déjà déduire, de la présence de cette rangée d'obstacles, que les nappes auront dans les Alpes françaises un rôle et une extension beaucoup moins considérables que dans le reste de la chaîne. Pourtant il ne faut pas aller trop vite dans cette conclusion. La

présence des massifs de l'Aar et du Gothard n'a pas empêché la propagation des nappes préalpines et la formation des nappes helvétiques. S'il n'y a pas de massifs hercyniens à l'Est de celui du Gothard, c'est peut-être parce qu'ils restent enfouis sous l'accumulation des charriages, et nous avons vu que la fenêtre de la Basse-Engadine pouvait fort bien correspondre à la présence de l'un d'entre eux. On entrevoit ainsi que la présence de la muraille hercynienne des Alpes occidentales tient peut-être, non pas à ce qu'elle a arrêté la propagation des nappes, mais bien à ce que celles-ci ne se sont pas propagées très largement dans cette direction. Et, en effet, on peut constater que ces obstacles n'ont pas entièrement empêché le phénomène de charriage de se produire, puisque l'on découvre, sur le flanc extérieur de la plupart d'entre eux, l'existence de débris de nappes helvétiques, et même, au Nord, de nappes préalpines.

Nappes helvétiques et préalpines. — Examinons en effet le rebord extérieur de ces massifs hercyniens. Nous allons y découvrir, presque partout, l'existence de plis couchés d'une certaine ampleur, formés aux dépens de la couverture sédimentaire de ces massifs; ce sont donc les équivalents des nappes helvétiques de Suisse, auxquelles nous les verrons d'ailleurs se rattacher dans la région comprise entre l'Arve et le Rhône.

Déjà, sur le rebord occidental du Mercantour, M. Léon Bertrand a signalé l'existence de plis couchés [23] qu'il n'a pas hésité plus tard à assimiler aux nappes de Savoie et de Suisse [24]. Le long de la Tinée, on voit sur la rive gauche des coins calcaires enfoncés dans la masse cristalline ; sur la rive droite le massif du Mounier est formé d'un grand pli couché avec déplacement horizontal de près de 5 kilomètres, et dont la disposition plongeante est celle de toutes les grandes nappes. Ces plis formés de roches secondaires, qui s'enracinent ainsi au milieu de la masse cristalline, représentent donc une partie de la couverture sédimentaire du Mercantour, déversée vers l'Ouest; ils sont l'équivalent le plus méridional des nappes helvétiques,

et comme le dit M. Léon Bertrand, évoquent ainsi l'avancée locale, au-dessus de leur emplacement, de nappes charriées d'origine plus interne que le Mercantour. Remarquons en même temps qu'aucun phénomène de cet ordre n'a pu être constaté sur le reste de la périphérie extérieure du massif, vers la Vésubie ou les affluents de la Roya.

Les travaux de M. Termier nous permettent de retrouver sur la bordure extérieure du Pelvoux des traits identiques, d'autant plus remarquables que celui-ci est plus élevé et plus massif [25]. Déjà ce savant observe que, dans le massif lui-même, les racines des plis sont verticales, mais qu'à une certaine hauteur on voit ces plis se coucher brusquement vers l'Ouest, jusqu'à atteindre l'horizontale. Sur le rebord méridional, des plis plongeants, empilés, ont été reconnus le long du Champsaur; enfin, près de Villard-Eymond (Oisans), on voit des coins de Trias et de Lias pénétrer, presque horizontalement, dans le granite, suivant la disposition si remarquable des flancs de la Jungfrau. Sans doute ces manifestations de grands plis couchés sont moins amples le long du Pelvoux qu'au Nord-Ouest du Mercantour; c'est que nous sommes ici dans la partie la plus extérieure de l'arc hercynien ; leur présence n'en est pas moins significative. De même dans le faisceau externe que représente la chaîne de Belledonne, on ne constate guère qu'un simple déversement des plis vers l'Ouest, et nulle part on ne distingue ici de véritables plis couchés. Le régime des nappes de charriage ne s'est évidemment pas propagé au delà de ces obstacles.

Mais au Nord-Est de cette chaîne, à partir de l'ensellement par lequel s'effectue la liaison entre Belledonne et le complexe Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges, les nappes helvétiques reparaissent et forment bientôt un ensemble puissant qui se relie aux nappes de la région suisse. Sur le bord Sud-Ouest du massif du Mont-Blanc apparaissent les racines, presque droites, de ces nappes, qui se couchent ensuite vers l'Ouest pour former les empilements du Mont Joly [26]. M. Ritter y distingue six plis couchés; l'érosion les a réduits à deux vers le Sud, qui forment

entre Beaufort et Flumet les lambeaux de recouvrement de Bisaune et de Crest-Voland; au Nord, les plus bas d'entre eux disparaissent en profondeur, mais les plus élevés constituent le soubassement du massif de Platé. Les mêmes plis couchés sont visibles tout au long de la chaîne des Aravis, surtout au Nord, aux abords de l'Arve. Enfin, au Nord-Est, tous ces éléments se continuent par le massif des hautes Alpes calcaires de Savoie, sur le haut Giffre et sur le Rhône, où ils se transforment en un seul grand pli couché qui est celui de la Dent du Midi. Nous retrouvons ainsi la plus inférieure des nappes helvétiques; la liaison avec les phénomènes identiques de la partie française est donc démontrée.

Donc des plis couchés continuant vers le Sud les nappes helvétiques, c'est-à-dire représentant le déroulement vers l'extérieur de la couverture sédimentaire des massifs hercyniens, apparaissent accrochés à la bordure occidentale du Mont-Blanc et des Aiguilles-Rouges, du Pelvoux, du Mercantour. Par suite, il faut bien supposer que des nappes préalpines, ici comme en Suisse, se sont propagées par-dessus ces massifs, engendrant dans leur couverture ces plis couchés. D'autre part, la faible ampleur que présentent presque partout ces plis couchés helvétiques des Alpes françaises fait prévoir que l'extension des nappes préalpines y a été beaucoup moins considérable qu'au Nord-Est.

Les nappes préalpines apparaissent en effet, sur le territoire français, dans la région du Chablais, où nous avons vu qu'elles avaient été dès l'abord débrouillées et remarquablement expliquées par M. Lugeon [4 et 9]. Dans le massif que limitent le lac de Genève, le Rhône et l'Arve, apparaissent presque tous les éléments des nappes distinguées en Suisse, nappe fribourgeoise (les Voirons), nappes du Niesen et des Préalpes médianes (Môle), enfin nappe de la Brèche, celle-ci avec un développement remarquable; sous cette accumulation s'enfoncent, au Sud, les nappes helvétiques du haut Giffre; ainsi la ressemblance est complète avec le versant septentrional des Alpes

suisses. Mais au delà de l'Arve, les montagnes dites du Genevois sont tout autrement construites. Elles sont formées des roches du versant extérieur des Alpes; d'autre part, les plis qui les accidentent ont une autre direction que celle des plis chablaisiens et viennent obliquement à ceux-ci s'enfoncer sous le Flysch de la nappe préalpine la plus basse. Nous sommes ici dans l'autochtone. Il n'y subsiste plus que des lambeaux de l'ancienne couverture préalpine, deux klippes que l'érosion a respectées au milieu du grand synclinal du Reposoir, les masses exotiques des Annes et de Sulens, qui appartiennent en grande partie à la nappe des Préalpes médianes[1]. Elles sont ainsi conservées au droit de la zone où les nappes helvétiques présentent encore un développement considérable dans les plis du Mont Joly. Mais au delà, il n'y en a plus trace. Ni le long de la chaîne de Belledonne, ni sur la face extérieure du Pelvoux, on ne trouve le moindre lambeau préalpin conservé dans les chaînes subalpines, depuis la cluse de Faverges jusqu'au Drac supérieur.

Cependant une nouvelle série de nappes reparaît, remarquablement développée, dans le vaste ensellement qui s'élargit entre le Pelvoux et le Mercantour; ce sont les célèbres recouvrements de l'Embrunais et de l'Ubaye. Sans doute ces nappes se développent à une grande distance du Chablais, sans qu'aucune continuité puisse être observée entre elles et les nappes préalpines proprement dites. Cependant plusieurs raisons se présentent, qui tendent à les assimiler à celles-ci. Comme les nappes les plus inférieures des Préalpes, elles sont originaires de la zone située immédiatement à l'intérieur de l'arc hercynien; comme celles-ci encore, elles comprennent surtout des roches sédimentaires non métamorphiques, et particulièrement du Flysch; enfin elles dépassent assez sensiblement, sur l'Ubaye,

[1] D'après M. Kilian, ces lambeaux appartiendraient à des nappes à racines externes, c'est-à-dire issues de la zone des Aiguilles d'Arves. Cf. *C. R. Acad. Sciences*, 26 septembre 1903, confirmé par les observations faites par MM. Kilian et Jacob entre le Mont-Blanc et le Petit-Saint-Bernard (*ibid.*, 25 mars 1912).

le tracé de l'arc hercynien et débordent hors de l'ensellement de l'Embrunais; ce sont elles qui ont vraisemblablement raclé et déroulé en plis couchés la couverture sédimentaire du Pelvoux et du Mercantour aux abords de l'ensellement, vers le Champsaur et sur la haute Tinée. Donc, sans pousser l'assimilation jusque dans le détail, on peut considérer ces nappes comme l'équivalent de la nappe fribourgeoise et de celle du Niesen.

La plus grande partie de ces nappes de l'Embrunais-Ubaye, découvertes et décrites par MM. Haug [27] et Kilian [28], est formée de Flysch de type intérieur (Briançonnais), en masses puissantes de flysch calcaire, flysch noir, grès d'Annot, avec lames intercalées de calcaires secondaires, Trias, Lias à facies briançonnais, calcaire jurassique à l'état de masses zoogènes et de marbre de Guillestre. Des lambeaux parfois puissants de ces roches, flottant sur la masse du Flysch, forment tous les hauts sommets de la région, le Morgon, immense synclinal complexe de Trias, le Joug de l'Aigle, bloc de quartzites triasiques, la Grande-Séolane, lame énorme posée sur le Flysch, et montrant en succession renversée le grès à grandes nummulites, les calcaires zoogènes tithoniques, le Lias inférieur, enfin, au sommet, un lambeau de Rhétien. Sous le Flysch apparaît en fenêtre (vallée de l'Ubaye) ou en golfe d'érosion (Durance) le substratum autochtone, Lias et Jurassique de facies dauphinois, formé de marnes schisteuses très noires, les fameuses « terres noires » de l'Embrunais et de l'Ubaye. L'extension de la zone charriée est considérable, surtout au Sud-Ouest ; elle déborde en Champsaur, recouvre tout le territoire drainé par les affluents de gauche de la basse Ubaye et le haut bassin du Verdon jusqu'au lac d'Allos. Ainsi ces nappes préalpines du Sud tiennent une place importante dans la structure des Alpes françaises.

On peut enfin rattacher à la même formation la masse charriée qui s'étale à l'Est du Mercantour, là où l'obstacle hercynien disparaît dans la zone d'ennoyage qui va du col de Tende à Albenga [29]. Une vaste nappe de recouvrement, décrite par M. Boussac, s'étale jusqu'à Vintimille; sa base est jalonnée

au Nord par une ligne de contact anormal où des terrains secondaires affleurent entre le flysch autochtone et le flysch charrié; celui-ci rappelle d'une façon frappante à l'auteur de ces observations le facies du flysch calcaire de l'Embrunais et de l'Ubaye.

Résumons ces longues descriptions. Il est acquis qu'il existe dans les Alpes françaises des plis couchés et des nappes qui sont la continuation ou l'équivalent des nappes helvétiques et préalpines des Alpes suisses. Le phénomène de charriage ne s'arrête donc pas au delà du Rhône, c'est-à-dire là où la chaîne se courbe résolument pour tourner au Sud, puis au Sud-Est; mais il est moins intense; les nappes ne subsistent et ne se sont un peu largement développées que dans les ensellements où s'interrompt la rangée hercynienne; l'obstacle que présente celle-ci se fait de plus en plus efficace vers le Sud. On peut donc s'attendre à trouver au delà de ces massifs un vaste développement de plis autochtones.

Chaînes subalpines autochtones. — Tout un monde de chaînes subalpines, de structure autochtone, s'étend en effet à l'extérieur des massifs hercyniens et va s'élargissant et se compliquant vers le Sud. Jusqu'à la hauteur du Pelvoux, ces chaînes présentent une tectonique régulière, d'attaches et de type *jurassiens*, tandis qu'au delà s'étend une zone que M. Haug a définie en 1896 sous le titre de *delphino-provençale*. Peut-être ce terme pourrait-il être remplacé par celui de *pyrénéo-provençal*, pour indiquer avec plus de précision les rapports qui se découvrent dans cette zone méridionale entre les plis d'origine alpine et ceux de direction pyrénéenne.

Les chaînes subalpines de type jurassien, qui font suite au massif du Chablais, apparaissent sur la rive gauche de l'Arve, où les plis qui les composent sortent de dessous les nappes préalpines. Elles forment depuis l'Arve jusqu'à la Drôme des chaînes régulières, composées de plis linéaires analogues à ceux du Jura; d'ailleurs les anticlinaux et synclinaux méridionaux du Jura viennent s'accoler au Sud du lac du Bourget aux chaînes

subalpines, et l'un d'eux, le plus méridional, se continue dans le Vercors. Les faisceaux assez réguliers qui composent ces chaînes ne se poursuivent pas d'ailleurs d'un bout à l'autre de la zone; si les plis des Bauges se prolongent dans le Genevois, et ceux du Vercors dans la Chartreuse, les plis les plus intérieurs de ce massif sont seuls à se retrouver dans les Bauges, où ils sont rejetés vers l'extérieur; ainsi un certain nombre d'unités tectoniques de ces chaînes ont pu être suivies jusque dans la bordure des massifs hercyniens, tandis que d'autres vont s'ennoyer dans l'avant-pays mollassique. Cela n'empêche pas d'ailleurs cet ensemble d'être, par l'allure du plissement, une véritable unité tectonique. Des abaissements d'axe des plis, formant des seuils qu'ont approfondis les rivières et les glaciers, permettent de distinguer dans l'ensemble les quatre massifs du Genevois, des Bauges, de la Chartreuse et du Vercors, dominant l'avant-pays mollassique, et séparés des chaînes hercyniennes et de leurs enveloppes par un large fossé monoclinal, creusé en roches tendres, la dépression subalpine.

Cette zone très simple, la plus simple de toutes les Alpes au point de vue tectonique, ne présente guère en effet que des accidents de faible importance, quelques chevauchements, des plis-failles déversés vers l'extérieur, et plus rarement vers l'intérieur. Aussi contraste-t-elle avec le pays montagneux qui apparaît au delà de la Drôme, *Diois et Baronnies*. Là, la direction principale du plissement, peu à peu, se fait Ouest-Est; cette orientation est celle des plis pyrénéens, et V. Paquier a démontré que la présence de la mollasse rouge sur la tranche d'anticlinaux Est-Ouest prouve leur âge pré-oligocène [30], ainsi que M. Kilian l'a reconnu pour l'anticlinal du Nord de la chaîne de Lure. Les plis alpins, post-miocènes, ont vu leur formation gênée par les directions antérieures; aussi ont-ils produit surtout des plis-failles et des déversements : à l'Est, la bordure jurassique du Bochaîne (vallée du Buech) est déversée sur le Diois, et plus loin, les plis du Gapençais chevauchent sur les Baronnies. Ainsi la complication remplace la régularité de lignes et de directions

que présentaient les chaînes subalpines du Nord. Cette complication est encore augmentée par la prédominance, dans la tectonique, des grandes aires synclinales, auxquelles l'accumulation des sédiments secondaires donne une force de résistance qui en fait de véritables môles; les replissements tertiaires ne les ont guère ébranlées, mais ont écrasé sur leurs flancs les anticlinaux, transformés en plis-failles. Ce régime de plis courts, dômes et surtout cuvettes, se prolonge jusqu'au grand anticlinal Ventoux-Lure, si nettement déversé vers le Nord, en véritable pli pyrénéen; à l'Ouest il se propage jusqu'au Rhône, à l'Est il franchit la Durance aux environs de Sisteron.

Là, ces plis viennent littéralement se heurter à un autre système de plis, plus purement alpins, mais qui se trouvent toujours à l'extérieur de l'arc des massifs hercyniens; c'est la *zone du Gapençais* de MM. Kilian et Haug. Le régime est toujours celui de plis courts, cuvettes et dômes, dans lesquels des transgressions indiquent nettement que l'effort de plissement s'est produit sur ces emplacements depuis une époque reculée; entre La Mure et Gap, M. P. Lory a pu distinguer des mouvements du sol à cinq dates différentes, donnant des plis anté-houillers, anté-triasiques, anté-sénoniens, anté-nummulitiques et post-oligocènes; ces derniers ont amené les accidents de cette zone à chevaucher par-dessus les plis du Diois et des Baronnies. On peut ainsi suivre du Nord au Sud le dôme de La Mure, l'aire synclinale du Dévoluy, si bien décrite par M. P. Lory [31], le dôme de Gap, nettement déversé au Sud-Ouest en lambeaux de recouvrement qui chevauchent l'extrémité orientale des plis des Baronnies. Ainsi cette partie des chaînes subalpines qui s'étend du Vercors à la Durance, caractérisée tout entière par un régime de plis courts, comporte deux systèmes de plis, d'âge et de directions différents : plis d'orientation pyrénéenne dans le Diois et les Baronnies, sur lesquels chevauchent les plis plus récents, de direction alpine, de la zone du Gapençais.

Un régime identique se présente de l'autre côté de la Durance, jusqu'à la côte de Nice. Là aussi nous trouvons, à l'extérieur du

massif hercynien du Mercantour, un système de plis courts, d'âge alpin, disposés en deux séries. D'abord de vastes unités tectoniques, la grande aire synclinale de la haute Bléone, les dômes du haut Verdon, et surtout le vaste dôme de Barrot, où l'érosion a mis à jour une masse énorme de dépôts permiens; puis les aires anticlinales et synclinales du Paillon et de la Roya. En avant de cette première ligne, une seconde, formée de plis moins amples, mais de même caractère, continue par Digne, Castellane et le Var moyen la partie extérieure de la zone du Gapençais; elle comprend les cuvettes si nombreuses de la région de Castellane et les aires synclinales décrites sur le Var moyen par M. Léon Bertrand [23]. Tous ces plis sont déversés vers le Sud; ils se chevauchent parfois les uns les autres, les plus septentrionaux passant toujours par-dessus ceux qui se trouvent au Sud, ce qui prouve qu'ils ont été les derniers en mouvement.

D'autre part, ces plis viennent se déverser à l'extérieur sur la région de l'avant-pays. Des environs de Digne jusqu'à Moustiers, ils forment une véritable écaille de Lias et de Trias qui repose sur les poudingues pontiens accumulés dans la vaste dépression, déjà indiquée à l'époque éogène, qu'on appelle le bassin de Forcalquier; au delà du Verdon ils déferlent sur la masse considérable de calcaires jurassiques qui forme les plans de Canjuers et les plateaux dressés derrière Grasse. Nous retrouvons là la tectonique pyrénéenne ; le régime des nappes de Basse-Provence, distinguées pour la première fois par Marcel Bertrand, a été reconnu beaucoup plus loin vers l'Est par MM. Haug [32] et Léon Bertrand [33]; celui-ci considère que toute la région située derrière Grasse, jusqu'au Cheiron, et au bord de laquelle s'échafaudent de curieuses « duplicatures » de couches jurassiques, est formée des replis de la nappe pyrénéo-provençale des Bessillons. Contre le front de cette nappe, dont les têtes plongeantes se voient avec netteté à Gilette (rive droite du Var), le pli alpin du Mont Vial se déverse avec ampleur, le Trias et l'Infra-Lias venant recouvrir les marnes éocènes; à Bonson, cet anticlinal alpin, contournant l'obstacle

de la nappe pyrénéenne, se moule sur elle, tourne au Sud, formidablement écrasé et laminé, et vient aboutir à la côte sous les poudingues pliocènes de Nice.

Ainsi ce régime des chaînes subalpines du Sud, pour être autochtone, n'en est pas moins terriblement compliqué dans le détail, à cause de la prédominance des plis courts, de l'influence de plusieurs plissements d'époques différentes et de la rencontre des plis alpins et des accidents pyrénéens. Il donne à cette partie méridionale des Alpes françaises une véritable originalité. D'ailleurs l'élargissement vers le Sud de la zone autochtone explique que des différenciations puissent s'y produire. C'est bien là le fait général qui ressort de l'étude de ces parties extérieures des Alpes françaises; l'ampleur des charriages y diminue régulièrement vers le Sud. Aux abords de la Suisse les nappes préalpines se déployaient encore, entraînant sous elles des nappes helvétiques, jusqu'à déborder sur l'avant-pays. Au Sud de l'Arve, elles se réduisaient à des klippes conservées au fond d'un synclinal, et les nappes helvétiques aux lambeaux de recouvrement de l'Arly; si l'érosion en a fait ainsi disparaître la plus grande partie, c'est qu'elles étaient sans doute peu étendues et peu épaisses, car les montagnes qui les recèlent n'ont jamais été très élevées. En effet, on n'en retrouve plus trace par-dessus la chaîne de Belledonne, et c'est à peine si celle-ci a été légèrement bousculée ; dans le Pelvoux, plus intérieur, et dans le Mercantour, à peine une partie de la bordure externe est-elle affectée de plis couchés. L'obstacle désormais est plus fort que la poussée, et les nappes ne se propagent plus que dans l'intervalle des massifs, en Embrunais et sur la côte de Vintimille. L'ampleur du phénomène décroît peu à peu vers le Sud. On peut s'attendre à ce qu'il en soit de même pour les zones intérieures.

Zones internes des Alpes franco-italiennes. — C'est là, en arrière des massifs hercyniens, que nous nous trouvons en présence des problèmes les plus compliqués. D'avance on peut

prévoir ces difficultés. Il faut bien s'attendre à y trouver des nappes, puisque celles de Suisse doivent s'y continuer et puisque déjà nous avons pu observer les plus extérieures d'entre elles, débordant vers l'Ouest en Chablais, en Embrunais et en Ligurie. En revanche ces nappes doivent présenter une diminution d'ampleur constante depuis le Nord jusqu'au Sud, et par suite présenter des caractères moins nets, justifiant l'honorable hésitation de plusieurs savants. Pour mieux apprécier les interprétations, étudions d'abord les faits, tels qu'ils sont admis par tous.

Les auteurs qui se sont occupés de classer les affleurements apparaissant à l'Est des masses hercyniennes y distinguent, depuis l'étude de M. Haug [34], deux groupes principaux de direction longitudinale, à l'Ouest la zone du *Briançonnais*, présentant des bandes de roches de tout âge, du Houiller au Nummulitique, à l'Est la zone du *Piémont*, qui s'étend jusqu'à la plaine du Pô, et comprend uniquement des schistes lustrés et des masses gneissiques. Celle-ci ne paraît pas décomposable en éléments distincts; au contraire, on peut distinguer dans la zone du Briançonnais plusieurs bandes continues. Tout à l'Ouest, nous retrouvons la zone des *Aiguilles d'Arves*, où prédominent les éléments tertiaires ; puis une bande *houillère*, continue, mais d'une largeur variable, depuis le Valais jusqu'au Sud de Briançon; enfin, au long de la zone du Piémont, une bande ou sous-zone de *la Vanoise-Chaberton* (Kilian), formée surtout de roches triasiques et permo-houillères. Les trois bandes se rétrécissent au Sud et viennent passer derrière le Mercantour.

Comment se présente la tectonique de ces zones? Si nous suivons la bande des Aiguilles d'Arves, nous la voyons tout au long présenter l'aspect de plis serrés à structure imbriquée, indiquant un empilement d'écailles déversées vers l'Ouest et chevauchant, tout au long de sa limite occidentale, sur les terrains à facies dauphinois qui forment l'enveloppe sédimentaire des massifs hercyniens. En arrière du Mercantour, M. Boussac [7] la voit formée de plusieurs écailles donnant la

structure imbriquée « la plus typique qu'on puisse rêver » ; ces écailles formées de Jurassique supérieur, de Crétacé et de Nummulitique, plongent sous les masses triasiques de la zone du Briançonnais à l'Est, et à l'Ouest viennent recouvrir la couverture sédimentaire du massif cristallin. Au delà, de chaque côté, la bande des Aiguilles d'Arves s'élargit démesurément pour former les grandes nappes de recouvrement, que nous avons qualifiées de Préalpines, de Vintimille-Albenga et de l'Embrunais-Ubaye; ainsi la racine de ces nappes est identique à celle des nappes préalpines inférieures de Suisse. A la hauteur du Pelvoux, la bande se rétrécit de nouveau et disparaît même, recouverte par des plis couchés venus de l'Est; le Nummulitique du bord oriental du Pelvoux est sans contestation autochtone et fait partie de l'enveloppe du massif. A partir du Lautaret, dans la région du Galibier, on a de nouveau le pays d'écailles décrit par M. Kilian [35] ; il chevauche vers l'Ouest son rebord occidental, et M. Boussac [7] a montré qu'au Combeynot le Flysch des Aiguilles d'Arves est charrié sur le Nummulitique du Pelvoux, dont il est séparé par une lame de terrains mésozoïques. Dans la traversée de la Maurienne et de la Tarentaise, la bande des Aiguilles d'Arves continue à présenter l'aspect d'une grande écaille plongeant vers l'Est ; elle se complique de nouveau au delà de l'Isère et redevient un faisceau de plis-failles et d'écailles, très serrés, qui gagne la vallée du Rhône en s'infléchissant et en se rétrécissant derrière le massif du Mont-Blanc. Donc elle peut passer tout au long pour une zone de racines, plus comprimée et rétrécie le long du Mercantour, du Pelvoux et du Mont-Blanc, élargie au droit de la masse plus extérieure de Belledonne.

La tectonique de la bande houillère et de son prolongement méridional, dans le bas Queyras et la haute Ubaye, est assez différente. Elle est bien connue par les travaux de M. Kilian, dont les résultats sont exposés dans le grand ouvrage qu'il a écrit avec la collaboration de M. J. Révil [35]. Les plis y sont disposés en éventail, et de chaque côté d'un axe qui passe par

la bande houillère, ils sont déversés à l'Ouest vers la France et à l'Est vers l'Italie. En Maurienne, la bande houillère est ainsi formée d'un faisceau de plis d'allure hésitante. Plus au Sud, le plissement a été plus violent, comme le montre la coupe observée le long de la vallée inférieure du Guil par M. Kilian; de véritables plis couchés y sont déversés à l'Ouest, vers Guillestre, d'autres, moins amples et moins prononcés, vers l'Est. Aux abords de Briançon, il existe de véritables plis couchés vers l'Est, avec charnière plongeant vers l'Italie et encapuchonnement de schistes lustrés, fenêtres (Cervières), étirements [40]; à l'Ouest, entre cette ville et Vallouise, les plis extérieurs de l'éventail sont couchés et empilés par-dessus la bande des Aiguilles d'Arves, formant plusieurs nappes superposées, décrites par M. Termier [36]. Amincie derrière le Mercantour, la bande se poursuit jusqu'à la côte de Ligurie vers Savone, en conservant, jusque dans cette région, le déversement des plis de chaque côté de l'axe.

Enfin, vers l'Est, la disposition est plus simple. Dans la région de la Vanoise, comme dans toute l'étendue de la zone du Piémont, la structure est isoclinale, les plis paraissant tous déversés vers l'Est, vers l'Italie; il est vrai qu'on peut tout aussi bien les considérer, en raison de la structure isoclinale, comme plongeant vers la France.

Reste à voir quelles interprétations on peut donner de cette disposition des plis.

L'éventail et les nappes axiales. — La première conception a été présentée par Ch. Lory, et depuis reprise et perfectionnée par plusieurs savants. Lory considérait déjà dès 1874 la bande houillère comme la vraie zone axiale (il disait *médiane*) des Alpes occidentales, de part et d'autre de laquelle les autres zones se sont affaissées en gradins descendants [37]. Dans son mémoire de 1894 [38], Marcel Bertrand estime que la bande houillère étant bien plissée en éventail, forme donc la zone axiale des plissements, qu'il voit d'ailleurs se continuer vers le Mont

Rose. Enfin M. Kilian a en quelque sorte parachevé cette interprétation. En 1899, il présente cette intéressante hypothèse, que « la zone du Briançonnais peut être considérée dans son ensemble comme un massif central non encore dépouillé de sa couverture sédimentaire » [39]. Quant à la disposition en éventail, elle doit être attribuée [22] « à une poussée au vide vers les chaînes piémontaises ayant déterminé dans le bord oriental d'un ensemble de grands plis (ou nappes) d'abord couchés vers l'Ouest, une série de plis en retour déversés vers l'Est » (p. 64). Ainsi l'éventail briançonnais est bien la zone axiale des Alpes occidentales.

Cependant à l'époque où M. Kilian apportait ainsi à la théorie de l'éventail composé l'appui de son autorité et des arguments tirés de l'étude attentive des facies, M. Termier, sous l'influence de la découverte qu'il venait de faire des plis couchés empilés entre Briançon et Vallouise, crut pouvoir interpréter le Briançonnais comme un anticlinal plissé en éventail, mais écrasé, déformé et refoulé vers l'Ouest par un charriage qui a produit les nappes en question [36]. Ce charriage s'est d'ailleurs accompli, comme ceux des Alpes orientales, par le mécanisme d'une nappe plus intérieure, agissant à la manière d'un traîneau écraseur, et dont il reste un lambeau, la « quatrième écaille ». Au-dessus des trois grandes nappes ou écailles superposées à l'Ouest de Briançon, il existe en effet au sommet du massif montagneux qu'elles constituent des bancs à peu près horizontaux de micaschistes et de gneiss, reposant sur des terrains éogènes, avec intercalation de lames de Permien, Trias et Jurassique; ce seraient là, d'après M. Termier, des roches d'origine lointaine, débris d'une grande nappe qui aurait refoulé sous elle les écailles inférieures, d'origine briançonnaise. L'originalité de cette nappe est d'ailleurs fortement combattue. M. Kilian a en effet démontré à plusieurs reprises qu'il n'est pas nécessaire d'admettre pour ces roches de la quatrième écaille une origine lointaine, car on en trouve l'équivalent dans les assises, de facies briançonnais, qui affleurent çà et là dans la région autour de Briançon.

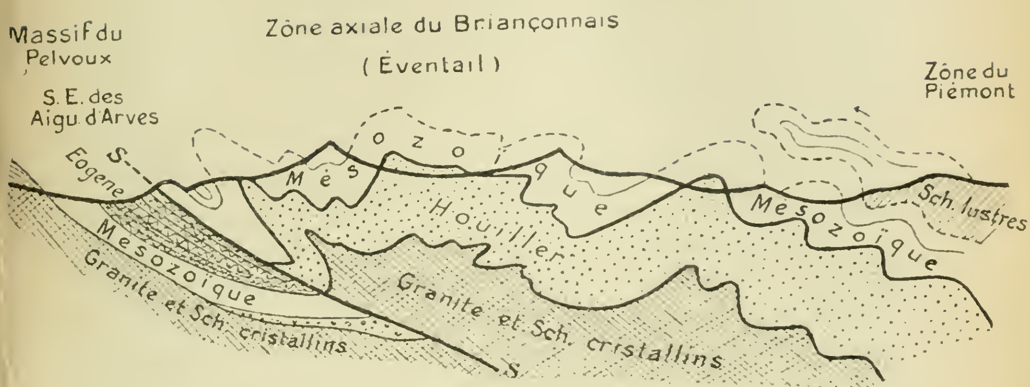
Mais voici qu'à partir de 1905, le problème a pris un autre aspect. La découverte des nappes axiales dans la région pennine posait aussitôt la question de leur prolongement vers le Sud-Ouest; si l'existence de ces nappes était démontrée jusqu'à la frontière, derrière le Mont-Blanc, était-il possible d'admettre qu'elles n'eussent pas de continuation dans les Alpes franco-italiennes et que cette continuation n'affectât pas la zone du Briançonnais? Dans la discussion, qui paraissait insoluble tant qu'elle se réduisait aux éléments fournis par la région elle-même, apparaissait ainsi ce « mouvement tournant » dont parle quelque part M. Argand [12]. Celui-ci croit pouvoir démontrer que le prolongement, sur territoire suisse, de la zone française du Briançonnais, est charrié par-dessus la continuation de la bande des Aiguilles d'Arves. Ce prolongement, c'est surtout la traînée houillère du Valais; or cette bande participe à toute l'avancée de la nappe du Grand-Saint-Bernard (IV), reposant sur le synclinal mésozoïque de Tourtemagne, que l'on voit dans la région disséquée du Simplon s'enfoncer d'une cinquantaine de kilomètres sous cette nappe; donc le carbonifère du Valais, c'est-à-dire l'extrémité septentrionale de la zone du Briançonnais, flotte avec toute la nappe IV au-dessus d'un élément synclinal rattaché à la bande des Aiguilles d'Arves. Il faut donc bien admettre que cette bande houillère dite axiale n'est qu'une partie de cette grande nappe, reposant sur un substratum mésozoïque ou tertiaire continuant en profondeur la zone des Aiguilles d'Arves. Ainsi le Briançonnais représente « le faisceau des digitations externes de la nappe du Grand-Saint-Bernard ».

L'idée est extrêmement séduisante; elle introduit dans les Alpes tout entières l'unité de structure; le charriage du Briançonnais d'autre part explique et confirme la présence des nappes préalpines de l'Embrunais-Ubaye. Cependant il faut bien convenir qu'il existe des difficultés. Tout d'abord, on ne voit nulle part, sous la zone du Briançonnais, le substratum sur lequel celle-ci est supposée flotter. Puis, il faut bien expliquer la structure en éventail. Enfin M. Kilian, par des recherches

stratigraphiques minutieuses, montre que les facies des roches qui affleurent entre les massifs hercyniens et les schistes lustrés sont solidaires, ce qui lui paraît de nature à écarter l'hypothèse de grands déplacements relatifs et celle de la provenance exotique, lointaine, des nappes de charriage. Ces objections n'arrêtent pas M. Argand. Il estime [12] que chaque nappe ne se distingue pas nécessairement et partout par un facies particulier; et, d'autre part, le fait que des facies identiques se trouveraient de chaque côté de la zone des Aiguilles d'Arves, du côté charrié comme du côté autochtone, prouverait simplement que le synclinal de cette zone était peu profond, ce qui n'est pas un obstacle à sa pénétration sous la nappe.

Quant à l'éventail, M. Argand l'explique d'une façon satisfaisante; la plupart des plis en retour seraient dus, non à une décompression résultant de l'effondrement de la plaine du Pô, mais à « l'encapuchonnement » produit par l'enfoncement dans le flanc normal de la nappe IV des têtes plongeantes de la nappe V. Ce phénomène, M. Argand l'avait déjà indiqué aux Mischabel; il le retrouve à plusieurs reprises vers le Sud. La nappe V, ou du Mont Rose, avait disparu en effet en profondeur sous une couverture de schistes lustrés mésozoïques, dans l'ensellement transversal de la vallée d'Aoste. Elle reparaît au Sud, dans la masse gneissique du Grand-Paradis, formant « coupole » comme le Mont-Rose; et précisément, derrière cette coupole du Grand-Paradis se présentent les plis en retour du Valsavaranche, équivalents des Mischabel. Enfin, au delà d'un nouvel ensellement, les montagnes gneissiques qui s'étendent de la Doire Ripaire à la Maïra, et que M. Argand appelle le massif Doria-Maïra, sont la troisième et dernière apparition de la nappe du Mont-Rose, dont le massif d'Ambin serait une digitation avancée.

Donc les nappes axiales des Alpes pennines se continueraient en France. Comme sur le territoire suisse, le rôle prépondérant appartient à la nappe du Grand-Saint-Bernard ; la zone du Briançonnais est constituée par le flanc normal de cette nappe,



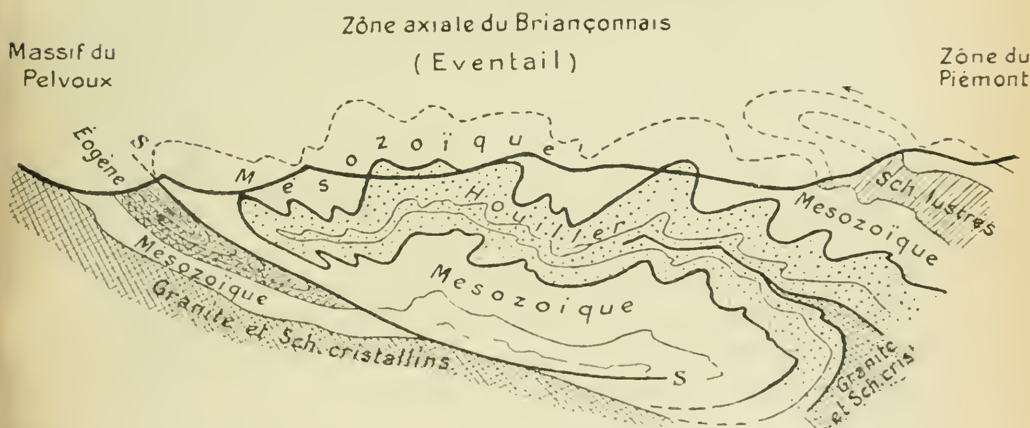


Fig. 3. — Hypothèses pouvant expliquer la disposition des assises houillères dans l'éventail du Briançonnais, d'après W. Kilian et J. Révil.

accidenté de perturbations, dues pour la plupart à la pression exercée en arrière par la nappe V, et qui donnent en particulier la structure en éventail ; la nappe du Mont-Rose arrondit en arrière de vastes carapaces gneissiques, séparées les unes des autres par des ensellements qui indiquent les déformations auxquelles cet élément tectonique a été soumis dans son effort de propagation. Quant à ce qui concerne la nappe VI, dont on n'a signalé comme équivalent possible que la « quatrième écaille » briançonnaise, il vaut mieux renoncer provisoirement à tenter ce genre de raccordement, étant donné les objections très sérieuses que rencontre l'attribution, à ces lambeaux de charriage, d'une origine lointaine [40], et croire que cette nappe, déjà fortement attaquée et disséquée dans les Alpes suisses, a été entièrement dévorée par l'érosion dans les Alpes franco-italiennes.

Telle peut être résumée l'hypothèse formulée par M. Argand et qu'il a illustrée en 1911 par de belles et saisissantes figures [41]. Nous savons que l'accord n'est pas encore complet à ce sujet. Il ne nous appartient pas d'intervenir dans la discussion. Toutefois l'on doit remarquer à quel point la constatation qu'il existe des nappes de charriage sur toute l'étendue des Alpes suisses et orientales rend vraisemblable leur continuation à travers toute l'étendue de la zone interne des Alpes franco-italiennes. On pourra discuter sur le nombre et la nature de ces nappes, sur leur provenance, sur l'attribution de tel massif à tel ou tel élément tectonique, mais il est difficile de ne pas croire à leur existence. Les partisans des plis autochtones, d'ailleurs, abandonnent aux charriages toute la zone du Piémont, de sorte que la seule zone du Briançonnais reste en discussion. M. Kilian estime que l'éventail, bien qu'asymétrique et dérivant certainement d'un complexe refoulé sur le synclinal des Aiguilles d'Arves, est peu éloigné de ses racines et ne peut avoir une origine exotique. Ses adversaires le considèrent au contraire comme de provenance lointaine, et y voient la carapace d'une nappe flottant sur un synclinal enfoui ; dès lors, ils supposent un enfouissement croissant des nappes vers le Sud et un stade moins avancé

de décapage et d'érosion dans cette région, tandis que la première conception voit les Alpes franco-italiennes plus disséquées que les Alpes centrales et orientales. Ce qui est sûr, c'est que les nappes se modifient à mesure qu'elles se prolongent vers le Sud, dans la concavité des Alpes françaises. Comme le fait observer M. Argand, elles doivent s'adapter à la forme de ce vaste hémicycle, en diminuant peu à peu le rayon de courbure de leur plan. De là, par exemple, la production des plis transversaux. Il nous semble qu'on peut ajouter que les nappes ont été de moins en moins étendues vers le Sud-Ouest, peut-être aussi moins puissantes; en tous cas, elles y ont été beaucoup plus largement déblayées par l'érosion. Déjà les nappes austro-alpines s'arrêtent aux confins de la Suisse orientale et ne reparaissent plus au delà; les grandes nappes préalpines ne dépassent guère le Chablais, et la structure de la chaîne de Belledonne indique qu'elles ne l'ont pas franchie ; désormais elles ne se développent plus que dans les vides de la muraille hercynienne. Dans les nappes axiales elles-mêmes, la diminution est manifeste, comme l'attestent le rétrécissement de leurs dimensions et la disparition complète de la nappe VI au Sud de la vallée d'Aoste. Assurément la courbe que dessine la chaîne alpine vers le Sud à partir du Valais n'a pas été favorable à l'extension des charriages et explique l'étendue considérable que prennent les plis autochtones dans les Alpes françaises.

En dépit des dernières difficultés dues aux modifications que la courbure de la chaîne, à l'Ouest, fait subir aux nappes, on peut considérer comme achevée dans ses grands traits la synthèse tectonique des Alpes. Elles sont formées de grandes nappes issues du géosynclinal alpin et qui ont chevauché les unes par-dessus les autres, certaines pénétrant parfois dans le flanc de la nappe inférieure. A l'Est, ces nappes se sont largement propagées ; à l'Ouest, l'extension a été moins aisée; des nappes plus profondes qui s'y manifestent apparaissent gênées dans leur développement par la présence de l'arc hercynien, rangée de massifs de vieille consolidation, dont l'exhumation

a commencé dès le début du Tertiaire. Des digitations extérieures de ces nappes ont cependant débordé entre et par-dessus ces massifs, entraînant leur couverture sédimentaire et déroulant les nappes préalpines et helvétiques ; seules les Alpes françaises, protégées par la courbure de la chaîne et la puissance de l'obstacle hercynien, ont pu réaliser librement un développement complexe de plis autochtones. Ainsi se réalise, en dépit des complexités extérieures, l'unité de structure de la chaîne alpine. Cette structure d'ailleurs n'est pas l'apanage de ces montagnes. Elle se continue dans les Carpathes ; on l'a retrouvée, au Sud, dans l'Apennin, en Corse; M. Léon Bertrand la décrit magistralement dans les Pyrénées françaises. On en arrive ainsi à l'idée que toutes les grandes chaînes nées d'un géosynclinal sont constituées par l'empilement de nappes charriées. C'est la tectonique tout entière qui se trouve ainsi transformée depuis vingt ans; et il est permis d'éprouver une vive satisfaction à constater que ces magnifiques découvertes, qui ont bouleversé nos conceptions sur la formation des montagnes, sont l'œuvre de savants français ou de langue française.

Bibliographie.

[1] Marcel Bertrand. — Rapports de structure des Alpes de Glaris et du Bassin houiller du Nord. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 3e série, XII, 1883-1884, p. 318-330, 1 pl.

[2] Hans Schardt. — L'origine des Préalpes romandes. *Eclogae Geol. Helvetiae*, IV, 1893, p. 149.

[3] E. Haug et W. Kilian. — Les lambeaux de recouvrement de l'Ubaye. *C. R. Académie Sciences*, CXIX, 1894, p. 1285-1288.

[4] M. Lugeon. — La Région de la Brèche du Chablais. *Bull. Service Carte Géol. Fr.*, VII, 1895-1896, p. 337-646, 61 fig., 8 pl.

[5] Léon Bertrand. — Le rôle des grands mouvements horizontaux dans la formation des chaînes de montagnes. *Revue générale des Sciences pures et appliquées*, XIX, 1908, p. 152-162, 10 fig.

[6] Léon Bertrand. — Le rôle des nappes de charriage dans la structure des Alpes occidentales et orientales. *Revue générale des Sciences pures et appliquées*, XX, 1909, p. 153-170, 12 fig.

[7] J. Boussac. — Etudes stratigraphiques sur le Nummulitique alpin. *Mémoires pour servir à l'explication de la Carte géologique détaillée de la France.* Paris, Imprimerie Nationale, 1912, in-4°, xxx + 662 p., 181 fig., 20 planches.

[8] Marcel Bertrand et E. Ritter. — Sur la structure du Mont Joly, près Saint-Gervais (Haute-Savoie). *C. R. Acad. Sc.*, CXXII, 1896, p. 289-293.

[9] M. Lugeon. — Les grandes nappes de recouvrement des Alpes du Chablais et de la Suisse. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4e série, I, 1901, p. 723-822, 14 fig., 5 pl.

[10] G. Steinmann. — Geologische Beobachtungen in den Alpen, II. *Berichte Naturforsch. Ges. Freiburg in Brisgau*, XVI, 1906, p. 18-66.

[11] M. Lugeon et E. Argand. — Sur les grandes nappes de recouvrement de la zone du Piémont. *C. R. Académie Sciences*, CXL, 1905, p. 1364-1367 et p. 1491-1493.

[12] E. Argand. — Les nappes de recouvrement des Alpes Pennines et leurs prolongements structuraux (une carte tectonique et deux stéréogrammes avec texte explicatif). *Matériaux de la Carte géologique de la Suisse*, nouvelle série, fascicule XXXI, Berne, 1911, p. 1-25.

[13] E. Argand. — Sur la racine de la nappe rhétique. *Matériaux de la Carte géologique de la Suisse*, nouvelle série, fascicule XXIV, 1910, p. 17-19.

[14] M. Lugeon. — Sur la présence de lames cristallines dans les Préalpes et sur leur signification. *C. R. Académie Sciences*, t. CLIX, 1914, p. 685-686. — *Idem*, Sur quelques conséquences de la présence de lames cristallines dans le soubassement de la zone du Niesen (Préalpes suisses). *Ibid.*, p. 778-781.

[15] E. Argand. — Sur la tectonique du massif de la Dent-Blanche. *C. R. Acad. Sc.*, CXLII, 1906, p. 527-529. — Voir la Carte géologique du Massif de la Dent-Blanche à 1/50.000, par E. Argand (*Matériaux Carte géol. Suisse*, nouv. série, fasc. XXIII, carte n° 52).

[16] Ed. Suess. — Ueber das Innthal bei Nanders. *Sitzungsber. k. Akad. Wiss. Wien, Mathem-naturw. Kl.*, Abth. I, CXIV, 1905, p. 699-735.

[17] P. Termier. — Les Alpes entre le Brenner et la Valteline. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4e série, V, 1905, p. 209-289, 16 fig., 2 pl.

[18] E. Haug. — Les nappes de charriage des Alpes calcaires septentrionales. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4e série, VI, 1906, p. 359-422, 8 fig., 2 pl.

[19] V. Uhlig. — Ueber die Tektonik der Karpathen. *Sitzungsberichte k. Akad. Wiss. Wien, Mathem.-naturw. Kl.*, CXVI, Abt. I, 1907, p. 871-982, 1 pl., 1 carte.

[20] E. Haug. — Sur les nappes des Alpes orientales et leurs racines. *C. R. Académie Sciences*, CXLVIII, 1909, p. 1176-1478. Voir en outre : Notice sur les travaux scientifiques de M. E. Haug, *Supplément*, 1909, p. 24-30.

[21] P. Termier. — Les nappes des Alpes orientales et la synthèse des Alpes. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4e série, III, 1903, p. 711-765, 4 fig., 2 pl.

[22] W. Kilian. — Aperçu sommaire de la Géologie, de l'Orographie et de l'Hydrographie des Alpes dauphinoises. *Travaux Laborat. Géol. Grenoble*, IX, 1908-1909, p. 293-383, 3 pl., 14 fig.

[23] Léon Bertrand. — Etude géologique du Nord des Alpes-Maritimes. *Bull. Service Carte Géol. Fr.*, IX, 1897-1898, p. 1-214, 34 fig., 8 pl.

[24] Léon Bertrand. — Sur l'extension originelle probable des nappes de charriage alpines dans les Alpes-Maritimes. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4e série, VIII, 1908, p. 136-143, 1 fig.

[25] P. Termier. — Sur la tectonique du massif du Pelvoux. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 3e série, XXIV, 1896, p. 734-758, 12 fig., carte à 1/320.000.

[26] E. Ritter. — La bordure Sud-Ouest du Mont-Blanc (Les plis couchés du Mont Joly et de ses attaches). *Bull. Service Carte Géol. Fr.*, IX, 1897-1898, p. 445-676, 38 fig., 6 pl.

[27] E. Haug. — Les grands charriages de l'Embrunais et de l'Ubaye. Congrès Géologique International, IXe session, Vienne, 1903. *Comptes rendus*, t. I, p. 493-506.

[28] W. Kilian. — Les phénomènes de charriage dans les Alpes delphino-provençales. Congrès Géologique International, IXe session, Vienne, 1903. *Comptes rendus*, I, p. 455-476.

[29] J. Boussac. — Les grands phénomènes de recouvrement dans les Alpes maritimes italiennes et la fenêtre de Castelvecchio. *C. R. Acad. Sciences*, t. CLI, 1910, p. 1163-1165.

[30] V. Paquier. — Recherches géologiques dans le Diois et les Baronnies orientales. *Travaux du Laboratoire de Géologie de l'Université de Grenoble*, V, 1899-1900, p. 149-556, 12 fig., 8 pl.

[31] P. Lory. — Massif de La Mure et Dévoluy. *Livret-Guide des excursions en France du VIIIe Congrès International de Géologie*, XIII b, 18 p., 6 fig.

[32] E. Haug. — *C. R. Académie Sciences*, notes du t. CLVII, 1913, p. 1480-1482; t. CLVIII, 1914, p. 74-76 et p. 373-376; t. CLIX, 1914, p. 195-197.

[33] Léon Bertrand et Lanquine. — Observations tectoniques aux environs de Grasse. *C. R. Académie Sciences*, t. CLVI, 1913, p. 1867. — Sur la prolongation de la nappe des Bessillons dans le Sud-Ouest des Alpes maritimes jusqu'à la vallée du Var. *Ibid.*, t. CLVIII, 1914, p. 376-378.

[34] E. Haug. — Les régions naturelles des Alpes françaises. *Annales de Géographie*, III, 1894, p. 150-172.

[35] W. Kilian et J. Révil. — Etudes géologiques dans les Alpes occidentales. I. Description orographique et géologique de quelques parties de la Tarentaise, de la Maurienne et du Briançonnais septentrional. II. 1er fascicule : Description des terrains qui prennent part à la constitution géologique des zones intra-alpines françaises (Terrains Antéjurassiques). *Mémoires pour servir à l'explication de la Carte géologique détaillée de la France.* Paris, Imp. Nat., in-4°, I, 1904, 629 p., 110 fig., 11 pl.; II, 1908, 373 p., 26 fig., 11 pl.

[36] P. Termier. — Les montagnes entre Briançon et Vallouise. *Mémoires pour servir à l'explication de la Carte géologique détaillée de la France.* Paris, Imp. Nat., in-4°, 1903, VIII + 187 p., 25 fig., 13 pl., carte à 1/50.000.

[37] Ch. Lory. — Essai sur l'orographie des Alpes de la Savoie et du Dauphiné, considérée dans ses rapports avec la structure géologique de ces montagnes. *Annuaire du C. A. F.*, I, 1874, p. 283-307.

[38] Marcel Bertrand. — Etudes dans les Alpes françaises. Structure en éventail. Massifs amygdaloïdes. Métamorphisme. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 3e série, t. XXII, 1894, p. 69-118, 25 fig., 3 pl.

[39] W. Kilian. — Zone du Briançonnais. Nouvelles observations géologiques dans les Alpes delphino-provençales. *Bull. Service Carte Géol. Fr.*, XI, 1899-1900, p. 259-277.

[40] W. Kilian et Ch. Pussenot. — Nouvelles données relatives à la tectonique des environs de Briançon. *C. R. Académie Sc.*, t. CLVI, 1913, p. 515-519. — Analyse détaillée des dislocations du Briançonnais oriental. *Ibid.*, p. 599-602.

[41] E. Argand. — *Matériaux pour la Carte géologique de la Suisse*, nouvelle série, livraison XXVII. Les nappes de recouvrement des Alpes occidentales : essai de carte structurale à 1/500.000 (pl. I). Profils et stéréogrammes (pl. II à IV).



Imp. L. Schutzenberger

JEAN BRETON

1889 - 1914

JEAN BRETON

1889-1914

Par M. P. LORY,
Sous-Directeur du Laboratoire de Géologie et de Minéralogie.

Il a fauché bien des espoirs et qui semblaient des mieux fondés, l'obus allemand qui, le 7 septembre, abattait Jean Breton sur un champ de bataille vosgien.

C'était à l'aube sanglante de la victoire qui sur tout le front allait faire reculer l'envahisseur; chaque jour apportait à Grenoble un lourd contingent de deuils auréolés de gloire : il en fut peu de plus profondément ressentis que la disparition de ce modeste sous-officier, de ce simple étudiant. Rien pourtant ne l'avait encore mis en particulière évidence; mais partout, parmi ses maîtres et ses condisciples de l'Université, parmi ses chefs et ses camarades de l'armée, parmi ses compagnons d'alpinisme, tout comme dans sa famille, on l'appréciait et on l'aimait pour le rare ensemble de ses qualités intellectuelles et morales.

L'affection qui nous unissait de longue date a fait estimer que le soin me revenait de consacrer ces lignes à sa mémoire; mais à l'émotion du souvenir, l'expression fuit ma plume, et je crains de rendre bien mal à mon jeune ami l'hommage qu'il mérite.

Ma pensée se reportait vers lui chaque fois que j'entendais ou lisais l'éloge de cette partie de la jeunesse intellectuelle qui, réaliste et travailleuse, mais ouverte aussi aux grandes pensées et aux nobles espoirs, patriote et chrétienne avec une ferme sim-

plicité, se montrait et se montre si généreusement française. De cette jeunesse, il avait à un tel point la gaie vaillance, le dévouement affable, le sens du devoir, le dédain des snobismes morbides !

Jean Breton était né à Grenoble, le 12 novembre 1889, d'une famille que connaît et estime toute cette partie du Dauphiné. Son grand-père et son père, Jules et Camille Breton, avaient pris une part distinguée au développement de la papeterie du Pont-de-Claix, qui apporta dans la banlieue grenobloise un élément nouveau de prospérité industrielle. Parmi ses onze grands-oncles, Henri avait longtemps appartenu à l'Enseignement supérieur de Grenoble comme professeur à l'Ecole de Pharmacie; Paul, principal gérant de la papeterie, fut jusqu'à sa mort député de l'Isère; le colonel du génie Félix Breton dirigea la construction de la place de Tournoux et plus tard fit, comme premier adjoint, fonctions de maire de Grenoble; Philippe, ingénieur des Ponts et Chaussées, exerça en des directions très diverses une remarquable originalité scientifique : notre connaissance des torrents, par exemple, lui doit d'importants progrès.

Ce milieu, aux fortes traditions d'honneur et d'activité, imprégna Jean Breton d'autant mieux que, si son père mourut dès 1892, sa mère, née elle-même d'une autre branche de la famille, l'enveloppa d'une affection admirablement clairvoyante. Cette chrétienne au grand cœur, dont un de ses jeunes cousins me disait : « Elle est l'autorité morale de la famille », eut, à tout point de vue, sur le développement de son fils la plus forte et la plus heureuse influence.

De santé un peu délicate dans ses jeunes années, il n'entra au Lycée de Grenoble qu'en 1903. Il était en Seconde lorsqu'il vint me demander de l'inscrire à la course que le Club Alpin préparait pour la Pentecôte 1905. L'ascension s'annonçait un peu longue; ne serait-elle pas pénible pour ce collégien fluet ? Mon accueil hésitant fit venir à ses lèvres un léger sourire, — ce fréquent sourire où se montrait son heureux caractère et qui

n'allait jamais jusqu'à être railleur, même quand c'eût été à bon droit, comme ce jour-là. A la descente du Rochail nous savions qu'il y avait en Breton toute l'étoffe d'un alpiniste : courage et résistance, adresse, amour enthousiaste de la grande montagne, dans sa beauté esthétique, dans les problèmes de sa formation et de sa vie, dans les difficultés qu'elle oppose, comme dans les bienfaits de santé physique et morale qu'elle dispense à qui la fréquente. Bon et communicatif, son plaisir en excursions s'augmentait de celui de ses compagnons et des prévenances même qu'il avait pour eux.

L'amour de la montagne, sous ces formes multiples, allait l'amener successivement au Club Alpin et aux sciences naturelles.

Que de « collectives » nous avons faites ensemble, ces neuf années, depuis les excursions de quelques heures jusqu'aux voyages, et des simples promenades jusqu'aux grandes ascensions! Son égalité d'humeur triomphe des intempéries; elle accepte ou provoque même les plaisanteries de ses compagnons, par exemple sur ses distractions ou son continuel appétit. Il est de ceux pour qui l'effort trouve en lui-même son plaisir et sa récompense : vienne l'obstacle, on peut compter sur lui. Mais pas de sot amour-propre, et il sait écouter les conseils de la prudence : tel encore le 26 juillet dernier où, placé en tête d'une caravane que la tourmente enveloppe, il renonce délibérément à atteindre la crête, cependant toute proche. Que, rare malheur, un accident survienne, il compte parmi les plus dévoués; en 1906, déjà, il est de l'équipe qui retire d'un ravin de Chamechaude le corps d'un de nos collègues; en 1913, roulé par l'avalanche de Polset, il attend que tout le monde se soit dégagé pour me prévenir, du ton le plus calme, qu'il a l'épaule luxée.

Il avait fait la Meije, le Mont-Blanc et bon nombre d'autres grandes cimes.

Bientôt appelé au bureau de la Section de l'Isère du Club Alpin, il s'y montre assidu et zélé; les jalonnements d'itinéraires, le chalet-skieurs du Recoin, tout comme les excursions,

gardent les traces de son travail. Il comprend la nécessité de la besogne administrative, et que cette forme aride du dévouement n'est pas la moins méritoire.

Le ski attire sa souplesse : lorsqu'en 1907 ce sport reçoit du premier concours international du Club Alpin son essor définitif dans nos Alpes, Breton est au Mont-Genèvre. A plusieurs reprises, il prendra part à des concours ; je le vois encore au Revard, le bras déboîté dans une course de fond, achever le parcours, en dépit de la douleur, pour ne pas empêcher le classement de son équipe.

De bonne heure épris des sciences naturelles, il s'oriente délibérément vers elles à sa sortie du lycée. Ses maîtres, MM. Kilian, Léger et Mirande, l'apprécient hautement. La Géologie a pour ce bon montagnard de particulières attirances, que fortifient encore l'enseignement de M. Kilian, son laboratoire si libéralement ouvert, les excursions qu'il sait rendre d'un si vivant intérêt. Résistance à la fatigue, talent réel de dessinateur et de paysagiste, sagacité peu commune dans l'observation devaient servir notre confrère dans des explorations qu'il rêvait fructueuses et lointaines; il avait été, depuis le début de 1914, attaché au service de la Carte géologique de France; l'on peut bien révéler, sans indiscrétion, que M. L. Gentil l'avait inscrit parmi ses futurs collaborateurs au service géologique du Maroc et que sa mère avait courageusement consenti d'avance aux longues séparations que devaient entraîner ces fonctions ambitionnées par le seul fils qui lui restât. Un témoignage typique de l'attrait qu'avait pour Breton notre science est fourni par le fait qu'il avait emporté avec lui la Carte géologique de la région lorraine et qu'elle ne l'a pas quitté durant la campagne.

Jean Breton avait débuté dans les recherches originales par des travaux de Botanique, de Géologie et de Zoologie, présentés pour l'obtention des certificats de licences. En Géologie, il avait étudié une portion de la bordure orientale du Vercors, où les refoulements vers l'intérieur des Alpes atteignent une intensité exceptionnelle, et dressé la carte détaillée des complications qui

résultent de cette disposition tectonique. Les *Annales de l'Université de Grenoble* ont décidé la publication de cette petite monographie qui contient, à côté d'aperçus ingénieux sur les formations torrentielles et glaciaires, une analyse très complète des accidents structuraux de la chaîne du Moucherotte avec l'indication de plusieurs faits entièrement nouveaux. L'intérêt de ce travail, comme celui d'une étude phytogéographique consacrée par le jeune savant au versant occidental du Néron, en justifie amplement l'impression, qui permettra de faire profiter les naturalistes locaux de quelques-unes des observations qu'avait réunies notre ami dans sa trop courte carrière.

En attendant le moment où une désignation officielle lui permît d'aborder la Géologie marocaine et au moment où les événements sont venus interrompre son activité scientifique, Breton avait commencé l'analyse de la faune hauterivienne récemment découverte au Muret par MM. Caillat et Dunant. Il comptait par cette étude, qui est restée inachevée, se familiariser avec la paléontologie de détails et acquérir ainsi une expérience qui rendrait plus productives ses campagnes africaines.

Bien servir la France était un des grands désirs de notre ami. Il fut au 140e de ligne, de 1911 à 1913, un soldat d'élite. Promptement il s'était attiré l'affectueuse estime de son capitaine, M. de Vanssay, qui devait faire à Chaulnes la fin d'un héros. Gradé remarquable, il obtint à sa sortie le brevet de chef de section.

La mobilisation fit accourir le sergent Breton, plein d'une ardeur et d'une confiance patriotiques qui, d'ailleurs, ne lui masquaient pas la grandeur des dangers auxquels il marchait. Grave et ferme, son visage reflétait ces sentiments quand je le saluai à son départ.

La campagne des Vosges, bientôt rude pour son régiment, lui laisse sa courageuse égalité d'âme : ses lettres et maint témoignage nous l'attestent. Même sa bonne humeur reste entière durant les combats qui ouvrent au 14e corps l'entrée de l'Alsace. Un jour, sous la fusillade allemande, on a fait coucher sa compagnie; « comme cela durait longtemps », écrit-il à sa mère, « et que le paysage était joli, j'ai fait une aquarelle. »

Mais ce sont ensuite des jours plus sombres. L'aile droite de l'armée de Lorraine ensanglante de sa défensive opiniâtre les collines de Saint-Dié. Chefs et camarades tombent autour de Breton qui s'attriste. Il ne s'en distingue pas moins dans le commandement d'une section, et il est proposé pour sous-lieutenant quand, le 7 septembre, à l'un des combats de la Croix-Idoux, une balle l'abat, le genou brisé.

La blessure, au premier moment, ne semble pas trop grave; lui-même, tandis qu'on l'emporte, dit à ses hommes : « Au revoir, dans un mois ! » Mais quand, le lendemain, le convoi atteint Bruyères, la plaie est déjà gangrenée; à l'hôpital permanent, où de suite il est l'objet de soins excellents, l'amputation de la cuisse est jugée la seule chance d'arrêter le mal. Epreuve doublement affreuse pour un alpiniste ! Notre ami l'accepte en songeant à sa mère et à sa sœur, auxquelles il s'efforce même de la présenter comme un malheur léger dans une lettre émouvante d'amour filial et de résignation chrétienne.

Il a reçu les sacrements avec ferveur et renouvelé le sacrifice de sa vie pour la France. La sérénité de son courage fait l'admiration de tous, durant deux jours d'une attente que délicatement s'efforcent d'alléger les Sœurs de Saint-Charles, les Dames de la Croix-Rouge et un parent officier qu'une mission amène à Bruyères. Le 10, Breton est si faible que pendant l'opération on ne peut pas l'endormir complètement; il n'a pas une plainte, mais le moral est seul à résister encore et, le 11 septembre, il expire doucement.

Maintenant il repose à Bruyères, au milieu des braves, en l'une de ces tombes que fleurissent des mains pieuses et qu'auréolent, radieux, les espoirs chrétiens. C'est dans ceux-ci et dans leur amour pour la France que la mère et la sœur de Jean Breton puisent, en leur douleur extrême, un courage devant lequel s'inclinent, en s'associant à leur deuil, les Laboratoires de Sciences Naturelles de l'Université de Grenoble, la Société Géologique de France et le Club Alpin Français, unis aux compagnons d'armes du vaillant soldat.

ÉTUDE GÉOLOGIQUE

DE LA

BORDURE ORIENTALE DES MONTAGNES DE LANS

Par M. Jean BRETON,

Licencié ès sciences naturelles,

Attaché au Laboratoire de Géologie de l'Université[1].

(Avec une Planche lithographiée.)

Introduction.

Le *massif du Vercors* est le tronçon des chaînes subalpines situé au Sud de la cluse de l'Isère. Il se termine brusquement à l'Est au-dessus des vallées du Drac et de son affluent la Gresse ; nous étudierons dans ce travail la partie de cette bor-

[1] Notre confrère Jean Breton, tombé glorieusement dans les combats de Lorraine le 7 septembre 1914, avait présenté pour le Certificat de Géologie générale l'étude reproduite ici. Son maître, M. le professeur Kilian, et nous, nous remercions les Annales de l'Université de Grenoble d'avoir bien voulu publier le seul travail géologique qu'une vie si tôt donnée pour la France ait laissé à notre jeune ami le temps de mener à bien. L'ingéniosité et la sûreté de méthode mises en œuvre dans cette note, spécialement dans sa partie tectonique, en font une contribution scientifique vraiment utile à la connaissance de notre région. Dans ce travail d'un étudiant, non destiné à la publication, il y a, bien entendu, quelques lacunes, en particulier au point de vue bibliographique : nous n'avons pas cru nécessaire de les combler, puisqu'il s'agit d'une étude essentiellement locale, et dans une région pour laquelle on dispose de nombreuses sources de bibliographie. Une carte géologique au 1/50.000 dessinée par l'auteur était jointe au manuscrit : il a été malheureusement impossible de la publier, mais cette précieuse minute a été *en partie* utilisée pour la 2e édition de la Feuille *Vizille* de la Carte géologique détaillée de la France au 80.000e (Ministère des Travaux publics). — (P. Lory et M. Gignoux).

dure correspondant à la région du Vercors plus spécialement désignée sous le nom de « *montagnes de Lans* ».

Le long de ce rebord, et contrairement à ce que l'on observe le plus souvent dans les chaînes subalpines, *les plis sont déversés vers l'intérieur des Alpes*. Cette particularité, entrevue par Ch. Lory, puis mieux décrite par MM. P. Lory, W. Kilian, Ch. Jacob, n'est d'ailleurs pas absolument spéciale à notre région : à la même latitude, elle s'accuse tout autant dans la bordure sédimentaire des massifs cristallins (région de La Mure, P. Lory).

En tout cas, ce déversement des plis vers l'intérieur se présente, dans la région étudiée ici, avec une admirable netteté, et une intensité assez forte pour avoir amené de véritables « *charriages* » dans cette direction [1].

La zone qui fait l'objet de ce travail se trouve tout entière sur la feuille Vizille de la carte géologique de France au 1/80.000 ; elle est limitée :

A l'Ouest, par la crête des montagnes de Lans ;

Au Nord, par la limite nord de la feuille Vizille;

A l'Est, par la Gresse et le Drac ;

Au Sud, par le Col de Prélenfrey et le rocher de l'Epérimont.

Toutefois, pour la tectonique, j'ai été amené à décrire une coupe Moucherotte-Comboire qui appartient à la feuille Grenoble.

⁂

Ce travail sera divisé comme suit :

1° Etude stratigraphique ;

2° Tectonique ;

3° Formations quaternaires ;

4° Matériaux utiles ;

5° Hydrologie et hydrographie.

---

[1] Nous devons ajouter que l'existence et l'amplitude de ces charriages n'avaient pas été suffisamment précisées jusqu'à présent : le travail de J. Breton présente donc à ce point de vue un très grand intérêt (P. L. et M. G.).

I. — Etude stratigraphique.

Les plissements font affleurer, dans la région étudiée, le Jurassique supérieur, le Crétacé inférieur, le Crétacé moyen (Gault) et un peu de Crétacé supérieur (Sénonien). Je n'insisterai pas sur la description détaillée de ces divers terrains, dont la composition aux environs de Grenoble est absolument classique.

Au-dessus des Saillans-de-Vif, à l'entrée de la galerie d'exploitation des ciments, s'observent des couches schisteuses noirâtres qui forment l'**Argovien** et la base du **Rauracien** (J^3). J'y ai récolté de nombreux fragments d'Ammonites, en particulier beaucoup de petits échantillons pyriteux, trop jeunes pour être déterminés; plus intéressante est la découverte d'un bon exemplaire d'un *Taramelliceras* gr. *flexuosum* Münst. sp (= *oculatum* d'Orb. sp.).

Au-dessus viennent les marno-calcaires rauraciens exploités à Vif et aux Saillans pour la fabrication du ciment ; ils sont colorés en noir, avec des filons de calcite presque toujours accompagnés d'oxyde de fer. Dans l'éboulis qui domine l'entrée de l'exploitation des Saillans, j'ai trouvé également *Taramelliceras flexuosum* Münst. sp.

Puis viennent les calcaires **séquaniens** (J^4), toujours difficiles à délimiter d'une façon précise d'avec les calcaires rauraciens. Ils sont de teinte généralement plus claire, en bancs peu épais, très régulièrement lités ; ils m'ont fourni *Perisphinctes* (*Ataxioceras*) *hypselocyclus* Font. et *Taramelliceras compsum* Opp. sp.

Les calcaires **kimeridgiens** (J^{6-5}), en gros bancs compacts, jouent le rôle morphologique le plus important dans les « barres » dites tithoniques.

Le calcaire **tithonique** proprement dit, équivalent méditerranéen du **Portlandien** (J^{8-7}), peut être étudié en détail à l'Echaillon-du-Guà. Il comprend de bas en haut :

a) La fausse brèche à *Pygope janitor* Pict. sp.;

b) Une masse calcaire surmontée elle-même par le « calcaire lithographique », où je n'ai recueilli qu'un *Perisphinctes* indéterminable ; on peut l'observer avec une netteté admirable sur le sentier qui monte de l'Echaillon sur la crête le dominant à gauche.

Les marno-calcaires du **Berriasien** ou **Valanginien inférieur** (C_{VI}) sont rarement visibles, car ils sont plaqués contre le Tithonique redressé qui le plus souvent s'éboule en les recouvrant. Je ne les ai nettement observés que sur le chemin allant de la ferme Therminel à l'Echaillon-du-Guâ.

Le **Valanginien moyen** et **supérieur** est particulièrement intéressant, car il nous montre, dans une certaine mesure, le passage du « type mixte », classique aux environs de Grenoble, au « type bathyal » des chaînes subalpines méridionales.

a) En effet, les marnes du *Valanginien moyen* contiennent encore à l'Echaillon les derniers échantillons (signalés par M. P. Lory) de ces Ammonites pyriteuses si abondantes plus au Sud [1].

b) Les calcaires du *Valanginien supérieur* (calcaire du Fontanil et calcaire roux à *Ostrea (Lopha) rectangularis* Roem.) commencent à prendre ici, aux dépens des marnes, un développement qui s'accentuera encore plus au Nord. Le passage peut s'étudier particulièrement bien dans les grands ravins qui dominent le hameau des Combes-de-Varces. A la partie supérieure des marnes valanginiennes on voit apparaître des bancs de calcaire bicolore, d'abord minces et espacés, puis augmentant progressivement d'épaisseur et se rapprochant de plus en plus à mesure qu'on s'élève. On arrive ainsi à un gros banc massif d'une dizaine de mètres, équivalent de la partie supérieure du *calcaire du Fontanil*, et séparé du *calcaire roux* par une intercalation de marnes bleues à petits bancs calcaires.

---

[1] Il est intéressant de rappeler ici que M. Dérognat a récemment trouvé des *Ammonites pyriteuses* au Nord de la région étudiée, dans le vallon de Narbonne, sur le versant Est du Néron (P. L. et M. G.).

Les calcaires roux du Valanginien supérieur jouent un rôle important au point de vue morphologique. Au Sud de la feuille Grenoble, dans le ravin de Malivert, ils sont plusieurs fois repliés et acquièrent une grande épaisseur apparente, de manière à former les grands abrupts roux visibles à la base du Moucherotte. Plus au Sud, ils forment la corniche sur laquelle s'élève la tour de Claix et que l'on peut suivre vers le Sud tout le long du vallon de Saint-Paul-de-Varces, jusqu'à la ferme Therminel. J'y ai trouvé une empreinte de *Hoplites* ?.

Les calcaires roux sont surmontés directement par la « couche glauconieuse » formant la base de l'**Hauterivien**, mais très rarement visible. Au-dessus viennent les marnes hauteriviennes, de teinte sombre, coupées par des marno-calcaires en bancs bien lités et reconnaissables au phénomème caractéristique de la « désagrégation en boules » : c'est à l'intérieur de ces « boules » que l'on a chance de rencontrer des fossiles, et j'y ai récolté une *Arca* assez bien conservée.

Ces marnes passent ainsi insensiblement aux « calcaires à Spatangues » de l'Hauterivien supérieur, avec nombreux fossiles : *Toxaster retusus* Lmk., *Pholadomya elongata* Sow., moules de Bivalves, etc... Outre la localité classique du Col de l'Arc, un bon gisement de ces fossiles se trouve sur le sentier en corniche allant de Varces à la ferme de Saint-Ange.

Au-dessus, « les calcaires jaunes à Panopées » (**Barrémien** inférieur) sont bien visibles au Col de l'Arc, où ils forment les deux premiers bastions rocheux de part et d'autre du col.

Ils supportent la puissante masse des calcaires **urgoniens**, dont la structure a été tant étudiée dans les environs de Grenoble. Pour notre région, on ne peut guère y signaler qu'un beau gisement, d'ailleurs classique, de la *couche à Orbitolines* inférieure (au Col Vert) et deux particularités de facies intéressantes. L'Urgonien se montre en effet *dolomitique* au plateau Saint-Ange et au Peuil-de-Claix ; et d'autre part, entre le Col de l'Arc et le Col Vert, et surtout au Sud du Col Vert, les calcaires urgoniens se montrent *spécialement riches en Polypiers :* on a en certains points de véritables récifs.

Le **Gault** n'est visible que dans un syndiclinal où il est pincé, et que traverse le chemin montant de Malancourt au Pré Dufour. Il débute par une brèche de base ravinant l'Urgonien ; puis vient la classique « lumachelle » albienne.

Le **Sénonien** peut bien s'observer sur le plateau Saint-Ange, où il a été signalé par M. Charles Jacob. La nouvelle route montant de la chapelle Saint-Ange au Pré Dufour en recoupe les couches inférieures, formées par des grès verts piquetés de glauconie, devenant roussâtres par altération. Les couches supérieures : — grès blancs et roses plus ou moins glauconieux, puis épaisse assise de calcaires blancs, — sont bien visibles dans le contrefort qui domine le plateau au Nord-Ouest.

II. — Tectonique.

La bordure des montagnes de Lans est formée, ainsi que nous le faisions remarquer au début, par une succession de plis déversés vers l'intérieur des Alpes. Nous allons décrire successivement ces divers plis, chercher à les grouper en faisceaux et voir comment la plupart d'entre eux s'étirent en plis-failles.

Pour la commodité de l'exposition, nous désignerons les plis-failles, les anticlinaux et les synclinaux par les lettres F, *a*, *s* ; et quand un pli complet (c'est-à-dire l'ensemble d'un anticlinal et d'un synclinal) s'étire en un pli-faille F, nous écrirons $F = a + s$.

Nous prendrons comme points de repère les éléments tectoniques suivants, qui se retrouvent dans toutes les coupes (voir la planche jointe au présent travail).

1° Un grand *pli-faille,* qui, dans la partie inférieure du rebord étudié, amène le redoublement des corniches de Jurassique supérieur. Il est appelé sur les coupes $F_1 = (a_1) + (s_1)$.

On a donc ainsi deux « *barres* » *tithoniques.*

La *barre inférieure* forme la corniche de l'Echaillon-du-Guâ, qui se prolonge en une banquette vers Uriol, puis le dôme de

Saint-Loup ; enfin, le Séquanien seul émergeant des alluvions, cette barre se continue par les collines de Rochefort jusqu'au Pont-de-Claix, au delà du Drac ; elle disparaît alors définitivement sous les alluvions de la plaine de Grenoble.

La *barre supérieure* forme l'Epérimont et le Grand-Bec, puis, profondément entaillée par le vallon de l'Echaillon, elle passe au Sommet d'Uriol (point 1.274 de la cote). Elle disparaît ensuite sous les alluvions pour en ressortir au rocher de Comboire ; comme ce dernier montre nettement un noyau anticlinal (a_1), on voit qu'ici le pli-faille F_1, après s'être progressivement atténué, a fait place à un simple pli déversé (coupes n°s 4 et 5).

2° Non moins net que ce pli-faille est l'accident qui se poursuit parallèlement à la crête urgonienne formant le rebord des plateaux du Vercors. C'est un anticlinal (a^3) qui ramène brusquement l'Urgonien, légèrement infléchi plus bas en un synclinal (s^3) : le fait est spécialement visible sur les coupes n°s 2 et 5. Dans les deux coupes intermédiaires, n°s 3 et 4, la « *surface synclinale* » urgonienne n'est pas conservée et les éboulis masquent en partie les affleurements ; mais l'épaisseur tout à fait anormale de l'Hauterivien montre que l'accident n'en subsiste pas moins. Plus au Sud, dans la coupe n° 1, l'axe anticlinal a^3 a traversé la crête (entre le rocher du Pas de l'Ours et le Cornafion), si bien que c'est la « surface synclinale » urgonienne qui forme l'arête culminante.

3° Entre ces deux accidents, il existe un *faisceau de plis* qui va se compliquant du Sud au Nord. Nous allons donc l'étudier successivement dans les cinq coupes, en commençant par les plus méridionales.

Coupe n° 1. — Au-dessus du pli-faille F^1 vient une série normale de Jurassique supérieur et de Crétacé inférieur jusqu'à l'Urgonien inclusivement. Cet Urgonien plonge vers l'extérieur des Alpes, puis il se relève brusquement jusqu'à la verticale, et s'infléchit ensuite à nouveau pour venir se raccorder à la

« surface synclinale » s^3 déjà étudiée. On a donc là un synclinal, s^2, suivi d'un anticlinal, a^2.

Coupe n° 2. — Après la même série normale que dans la coupe n° 1 (mais commençant seulement aux marnes valanginiennes, le Jurassique étant caché sous les alluvions), nous rencontrons une bande de Gault, d'abord la lumachelle, des grès verts dont une partie est peut-être sénonienne et de nouveau la lumachelle recouverte par l'Urgonien : le Gault est donc pincé en un synclinal s^2. Et au-dessus, l'Urgonien forme une voûte anticlinale couchée, très visible grâce à l'entaille du torrent qui descend vers Saint-Paul-de-Varces. Au delà, l'Urgonien se prolonge en formant toujours la même « surface synclinale » s^3.

Nous retrouvons donc encore, sur cette coupe, le synclinal s^2 et l'anticlinal a^2 de la coupe précédente. Vers le Sud, la bande de Gault se termine en butant par *faille* contre l'Urgonien, après avoir été traversée d'une petite *faille secondaire*. Vers le Nord, au contraire, entre cette coupe et la suivante, le synclinal de Gault finit progressivement en coin : le dernier point où il soit visible est la Balme du Pré Dufour.

Coupe n° 3. — Le bord urgonien du plateau Saint-Ange est certainement le noyau du synclinal s^2 et l'Urgonien y est redoublé, puisque nous venons de voir qu'on trouvait un peu de Gault à son extrémité méridionale, à la Balme du Pré Dufour. Mais immédiatement au-dessus de cet abrupt urgonien apparaissent les marnes valanginiennes qui se prolongent ensuite vers l'Est jusque dans le soubassement du Pic Saint-Michel : il y a donc eu un véritable « *charriage* » de ce Valanginien sur l'Urgonien du plateau Saint-Ange. La réalité et l'amplitude de ce charriage nous sont précisées encore par l'existence d'une véritable « *fenêtre* », que l'on peut étudier aux environs de la Chapelle Saint-Imbert, près du hameau de Saint-Ange de la carte de l'Etat-Major. La petite dépression marécageuse, de façonnement glaciaire, qui s'étend au Sud de cette chapelle,

occupe précisément le milieu de cette fenêtre. A l'Est de cette dépression, la nouvelle route qui monte au Pré Dufour nous montre en effet l'Urgonien du soubassement du plateau surmonté, en concordance tectonique, par les couches inférieures du Sénonien, formées de grès verts plongeant vers l'Ouest. Le tout, Urgonien et Sénonien, est recouvert directement par le chevauchement des marnes valanginiennes du Pré Dufour. De l'autre côté, à l'Ouest de la dépression, les premiers contreforts qui la dominent, et où passe l'ancien sentier du Col de l'Arc, nous montrent les calcaires blancs du Sénonien supérieur. Plus à l'Ouest, le grand ravin qui descend du Pic Saint-Michel entame encore les mêmes calcaires, sous lesquels on voit apparaître de nouveau des grès verts et enfin, en allant un peu plus au Sud, un dernier pointement d'Urgonien. Tout ce soubassement disparaît ensuite définitivement sous la masse valanginienne et hauterivienne du soubassement du Pic Saint-Michel.

On est donc conduit à l'interprétation exprimée par la coupe n° 3 : la *« fenêtre » du Plateau Saint-Ange* est la réapparition, sous les marnes valanginiennes charriées, d'un noyau synclinal encadré par l'Urgonien, et dont la charnière, à demi masquée par les dépôts modernes de la dépression glaciaire, est formée par une grande épaisseur de calcaires sénoniens supérieurs. L'amplitude minimum du charriage sera mesurée par la distance entre le front des marnes valanginiennes au sommet de la barre du Pré Dufour et le dernier pointement urgonien visible dans le ravin qui descend du Pic Saint-Michel : cette amplitude est voisine de 1 km. 5, la surface de translation étant presque horizontale.

Reste à relier ces accidents à ceux de la coupe voisine n° 2. Or nous retrouvons, dans la coupe n° 3, l'Hauterivien du Pic Saint-Michel plissé en surface synclinale s^3 ; au-dessous vient l'anticlinal a'^2 : c'est celui qui en s'exagérant beaucoup a amené le chevauchement des marnes valanginiennes. D'autre part, il est certain que la barre urgonienne du plateau Saint-Ange correspond au synclinal s^2. Dans cette coupe n° 3, il est donc

venu s'intercaler, entre a^2 et s^2, de nouveaux accidents, n'existant pas dans la coupe n° 2, et qui sont : le noyau synclinal sénonien s'^2, formant fenêtre, et un anticlinal a'^2 intercalé entre s^2 et s'^2, non directement visible, mais dont l'existence nous est indiquée par les plongements de l'Urgonien de part et d'autre.

Coupe n° 4. — Au-dessus de Claix, on peut constater l'existence d'une série normale depuis le calcaire roux jusqu'aux couches à Spatangues; puis, une terrasse et des éboulis masquent les affleurements, et au-dessus réapparaît le calcaire roux. Il ne semble pas qu'il y ait place dans cette partie cachée pour une retombée de calcaire roux, si bien que l'on doit admettre l'existence d'un pli-faille $F^2 = a^2 + s^2$.

En dessus du calcaire roux, la série est normale jusqu'à l'Urgonien. Là, le glaciaire recouvrant tout le plateau du Peuil et les éboulis masquant toute la partie inférieure des pentes qui dominent le plateau, on en est réduit à l'hypothèse pour interpréter la coupe. Mais il y a tout lieu de croire que l'Urgonien est pincé en synclinal (s'^2), et qu'au-dessus l'Hauterivien, après avoir formé un anticlinal (a'^2), subit une inflexion correspondant à la surface synclinale (s^3). Cette conception résulte à la fois de l'épaisseur énorme de l'Hauterivien et de la comparaison avec les coupes n°s 3 et 5.

Coupe n° 5. — Cette coupe est particulièrement intéressante à un double point de vue : elle nous montre l'axe anticlinal de Comboire et le témoin de la surface synclinale qu'est Château-Bouvier. Or ce sont précisément ces deux accidents que nous avons pris comme lignes directrices et qui, dans les deux dernières coupes, étaient, l'un sous les alluvions de la vallée, l'autre sous les éboulis ; ce sont eux qui encadrent, en quelque sorte, le faisceau des plis étudiés.

En dessus de Cosset, les marnes valanginiennes présentent une épaisseur anormale : elles se trouvent là sur le prolongement direct de l'accident s^2 a'^2, si bien que l'on doit admettre

que cet accident s'y prolonge. Au-dessus encore, le calcaire roux montre aussi un développement absolument anormal : on y observe très bien, grâce à l'entaille d'un torrent, un synclinal et un anticlinal peu accusés (s'^2. a'^2), surmontés à leur tour par deux autres masses de calcaire roux qui correspondent aux deux flancs d'un anticlinal déversé (a''^2) couché sur un synclinal (s''^2).

Conclusions. — En résumé, on voit que la tectonique de ce rebord oriental du Vercors *se complique progressivement du Sud au Nord*. Dans la coupe n° 1, la plus méridionale, entre les deux accidents-limites (s^3 et F^1) nous n'avions qu'un anticlinal et un synclinal (a^2 et s^2), peu marqués et couchés l'un sur l'autre. Plus au Nord, à partir du plateau Saint-Ange, ce pli complet se transforme en un double système d'anticlinaux et de synclinaux couchés avec étirements locaux et parfois charriages. Deux petites failles transversales viennent en outre couper le faisceau.

Si nous cherchions le *prolongement de ces accidents vers le Nord*, nous les verrions venir buter contre une grande faille semi-circulaire qui remonte depuis les Perrières jusqu'au village de Saint-Nizier. Au delà de cette faille on ne voit plus qu'une immense surface sénonienne dans laquelle il n'est pas aisé de discerner les traces des plissements de détail.

Enfin, si, franchissant la cluse de l'Isère, nous recherchons la continuation de ces plis dans le massif de la Grande-Chartreuse, nous avons les points de repère suivants :

1° L'anticlinal de Comboire paraît se prolonger, autant qu'on en peut juger étant donnée l'immense étendue d'alluvions qui les séparent, par l'anticlinal de l'Ecoutoux (montagne de Berluchon ou du Sappey).

2° Le pli-faille de Sassenage se prolonge par le pli-faille du versant Ouest du Néron; il est certainement extérieur à notre faisceau.

Donc la bande étudiée ici s'emplace, dans le massif de la

Grande-Chartreuse, entre le pli-faille du Néron d'une part et le Saint-Eynard de l'autre, sans qu'il soit possible de préciser davantage. Peut-être est-ce dans les marnes valanginiennes extrêmement plissées du Col de Clémentière que passe le prolongement des accidents compliqués décrits sur la bordure orientale du Vercors.

III. — Les formations quaternaires.

Sur tout le versant oriental du Vercors, on trouve du *Glaciaire alpin* jusqu'à une altitude de 1.100 mètres environ. Mes propres observations ne m'ont guère montré que de nouveaux détails locaux : je vais les décrire brièvement.

Plateau du Peuil-de-Claix. — Une partie de ce plateau est recouverte de *dépôts glaciaires.* Et surtout on peut y observer une très belle *crête morainique* allongée à peu près Nord Sud ; entre elle et la montagne se trouve une dépression marécageuse, le « Marais de la terre qui tremble ». On peut se demander s'il s'agit là d'une véritable moraine latérale du glacier du Drac ou d'une « moraine de névé » alimentée par les champs de neige qui devaient recouvrir les pentes s'élevant vers le Saint-Michel. La première de ces hypothèses me paraît la plus probable, à cause de l'absence de cailloux locaux anguleux, lesquels n'auraient pas manqué d'abonder dans le cas d'éboulis descendus de la falaise urgonienne par dessus des névés.

Etant donnée l'altitude de cette moraine et son état de conservation, il est extrêmement probable qu'elle appartient, sinon au maximum de l'extension würmienne, tout au moins à l'un de ses plus anciens stades de retrait.

Plateau Saint-Ange. — Nous avons déjà signalé sur le plateau la très typique *dépression en cirque* qui s'étend au Sud de la Chapelle Saint-Imbert : elle est fermée vers l'aval (le Nord) par une petite *crête morainique* très nette. En dessous de cette crête,

les terrains glaciaires atteignent une épaisseur et un développement considérables et sont bien visibles sur les berges du torrent et dans les tranchées de la route qui monte à Saint-Ange. Sans doute, comme au Peuil-de-Claix, il s'agit ici de *glaciaire würmien*.

Les Côtes de Claix. — En descendant du Peuil-de-Claix par le Nord, on peut observer, sous le glaciaire würmien, un énorme *éboulis* cimenté à éléments urgoniens : cet éboulis est nécessairement *anté-würmien*, puisque le glaciaire le recouvre.

Au contraire, au-dessus du hameau de la Côte s'étale sur le glaciaire un ancien *cône de déjections, postwürmien.*

Enfin le hameau supérieur de la Côte est établi sur un *seuil* en pente douce (à 400 mètres environ) souligné par une longue allée d'arbres. Les éléments y sont uniquement d'origine locale, de sorte qu'on ne peut savoir si ce seuil est dû à l'affleurement d'un banc plus dur des calcaires à Spatangues, ou bien s'il se raccorde à un ancien niveau de base de la vallée. La même question se pose pour un *seuil* semblable qui, à l'altitude de 310 mètres, domine le village de Claix.

Les Saillans-de-Vif et l'Echaillon-du-Guâ. — Le torrent qui descend des ravins de l'Epérimont, sitôt après avoir franchi à l'Echaillon la barre tithonique inférieure, est grossi par les eaux d'une source vauclusienne qui sort du calcaire kimeridgien. A cet endroit, ce calcaire montre une surface surplombante ondulée à caractère de *roche polie par les glaciers ;* malheureusement cette surface est encroûtée de dépôts travertineux, ce qui ne permet pas de distinguer s'il y a ou non des stries. Tout contre le rocher vient se plaquer du *glaciaire* typique, sans doute *würmien.*

Ce glaciaire se continue beaucoup plus bas, formant deux *surfaces topographiques* très nettes, à 430 mètres et à 350 mètres, dont la signification exacte est assez obscure.

Les collines de Varces et du Pont-de-Claix. — J'ai trouvé sur ces collines des *cailloux alpins* à tous les niveaux, jusqu'à

une altitude de 320 mètres environ près du sommet de Rochefort. La colline qui fait suite à ce sommet vers le Sud montre les traces de trois anciennes *surfaces topographiques*. Enfin j'y ai noté de très gros *blocs erratiques* à 30 mètres au-dessus du Drac.

Vallon de Saint-Paul-de-Varces. — Dans sa partie supérieure, ce vallon est barré transversalement par un *éboulis* à gros éléments tithoniques, donc descendus de l'Epérimont et du Grand-Bec, ce qui exclut l'hypothèse d'un barrage morainique. C'est en arrière de cet éboulis que s'est formée, probablement par voie de « foirage », la petite *plaine alluviale* de la ferme Therminel.

Entre Gros-Moran et Combe-Louve, on peut observer d'une manière très nette trois systèmes de *cônes de déjections emboîtés*, correspondant à autant de niveaux de base successifs.

Plus en aval, le vallon de Saint-Paul-de-Varces se prolonge par une plaine qui, limitée à l'Est par les collines de Varces et du Pont-de-Claix, vient aboutir au Drac : cette plaine elle-même correspond à une *basse terrasse* de 4 à 5 mètres. Quand on va de Varces au Pont-de-Claix par la route nationale, on passe insensiblement de cette basse terrasse à la plaine alluviale du Drac ; mais les deux bras du ruisseau ont creusé un petit sillon en raccordant ces deux niveaux. Et si, partant de Varces, on se dirige vers les sources de Rochefort (captages de la ville de Grenoble) en passant entre la Gresse et les collines séquaniennes, on doit, pour gagner la plaine du Drac, descendre un seuil de 5 mètres environ : *c'est le rebord de la basse terrasse;* ce talus, très atténué, se poursuit, sur l'autre rive de la Gresse, parallèlement au Drac, jusqu'au Saut-du-Moine.

Conclusions. — En résumé, les formations quaternaires que nous venons d'étudier se classent chronologiquement de la manière suivante :

1° Au-dessous du Peuil-de-Claix se trouve un *éboulis antéwürmien*.

2° Les *dépôts glaciaires* supérieurs du Peuil-de-Claix, du plateau Saint-Ange, de l'Echaillon-du-Guâ, sont d'âge *würmien.*

3° Les *dépôts glaciaires* inférieurs des collines de Rochefort appartiennent peut-être à un *stade plus récent* (stade d'Eybens?); de même, les *surfaces topographiques* observées aux côtes de Claix, aux Saillants-de-Vif et les anciens *cônes de déjections* du vallon de Saint-Paul-de-Varces, témoignent de niveaux de base datant à peu près du même âge.

4° Enfin la *basse terrasse* qui domine le Drac de 5 mètres est peut-être à rapprocher de la basse terrasse Eybens-Bresson et du cône ancien de La Monta-Saint-Egrève.

IV. — Matériaux utiles.

1° *Ciments.* — Deux des niveaux de pierre à ciment bien connus aux environs de Grenoble se retrouvent dans notre région. Ce sont le *Rauracien,* exploité à Vif et aux Saillans; le *Berriasien* (niveau de la Porte de France), exploité à Comboire.

2° *Pierre à Chaux.* — Le *Séquanien* est exploité comme pierre à chaux à Bardonanche.

3° *Pierre de taille.* — Le *Kimeridgien* inférieur donne lieu, à Rochefort, à une grande exploitation.

4° *Poterie et Tuilerie.* — Les *argiles ou limons d'alluvionnement* sont exploitées pour la poterie à Vif. Ces mêmes argiles servent également à fabriquer des tuiles et des briques (La Giraudière, Le Pont-Rouge).

V. — Hydrologie et hydrographie.

Niveaux aquifères.

Il y a deux niveaux aquifères *principaux :*

1° L'un se trouve à la base des calcaires jaunes à Panopées

sur les marno-calcaires à Spatangues. C'est lui qui donne, entre autres, la source du Col de l'Arc et une série de sources incrustantes au-dessous du Peuil-de-Claix.

2° L'autre se rencontre à la limite du Kimeridgien calcaire sur le Séquanien un peu plus marneux ; on doit y rattacher, par exemple, la source vauclusienne de l'Echaillon-du-Guâ.

Il existe en outre quelques *niveaux secondaires :* ainsi le contact des calcaires à Spatangues avec les marnes hauteriviennes donne lieu à des sources au-dessus de Claix ; de même la fontaine de la ferme Therminel sort entre les marnes valanginiennes et le calcaire du Fontanil.

Réseau hydrographique ; son évolution.

Presque toutes les vallées de la région sont *longitudinales*, et les ruisseaux qui suivent une direction perpendiculaire aux plis n'ont en général entaillé que des sillons très peu profonds. Il n'existe qu'une seule *vallée transversale*, le vallon de l'Echaillon, qui, par suite de phénomènes de capture, est aujourd'hui devenu une vallée en partie « morte ».

I. — La première grande *vallée longitudinale*, celle qui limite la région étudiée à l'Est, est la *vallée de la Gresse*, qui correspond, depuis Saint-Guillaume, à l'affleurement des schistes noirs bathoniens-calloviens-oxfordiens.

II. — La deuxième est la *vallée du torrent de Saint-Paul-de-Varces*, où coule la Suse. Elle correspond, sur une grande partie de son cours, à l'affleurement des marnes valanginiennes. Toutefois, sa plaine alluviale recouvre, en aval des hameaux de Malancourt et Maubourg, notre deuxième barre tithonique. Cette vallée, dans laquelle se prolonge la plaine alluviale du Drac, est évidemment très ancienne et a participé au surcreusement de la vallée principale.

III. — Le *vallon transversal de l'Echaillon* mérite une étude spéciale. Il correspond à une profonde entaille à travers les deux

barres tithoniques, entaille qui permet de passer, par le Col de l'Echaillon, de la vallée de la Gresse à celle de la Suse.

Aujourd'hui, les eaux qui se rassemblent dans les grands ravins sous l'Epérimont s'écoulent vers la Gresse en traversant la barre tithonique orientale. En continuant à se diriger vers la Suse, on s'engage dans un grand vallon coupé en plusieurs points par des cônes d'éboulis, mais dont la pente générale (si l'on fait abstraction de ces cônes) se raccorde, après avoir traversé la barre tithonique occidentale, au niveau supérieur des cônes emboîtés de la Suse, signalés plus haut. Il semble donc y avoir eu là un phénomène de *capture* : les eaux qui se rassemblaient entre les deux barres tithoniques s'écoulaient au début vers la Suse en traversant la barre occidentale ; puis elles ont été captées vers la Gresse.

IV. — *La Robine*, ou ruisseau de la cascade d'Allières, a un grand bassin de réception creusé dans le Valanginien et l'Hauterivien, et drainé par une gouttière latérale longitudinale. Plus loin, la Robine devient transversale et isole le plateau Saint-Ange d'avec celui du Peuil-de-Claix ; puis elle franchit en cascade (cascade d'Allières) les calcaires à Spatangues. Au-dessous, il est probable qu'autrefois les eaux s'écoulèrent vers Claix par le *vallon d'Allières*, au lieu de continuer vers l'Est. Car ce petit vallon d'Allières ne peut s'expliquer par un affleurement de terrains tendres : son emplacement correspond au contraire au passage de la bande des calcaires roux de la Tour de Claix, calcaires ici momentanément masqués sous les alluvions. Le creusement de ce vallon a donc dû être effectué par un cours d'eau relativement important.

Ce n'est que postérieurement que la Robine, en comblant ce petit vallon de ses déjections, est arrivée à se faire un talus qui lui a permis de s'échapper directement vers la plaine. Mais alors, l'érosion régressive travaillant dans les terrains plus meubles du Valanginien moyen, elle a recreusé dans cet ancien cône.

Quant au vallon d'Allières, devenu en grande partie « *mort* »,

il est occupé actuellement par des marécages. Ce n'est que dans sa partie inférieure qu'il est parcouru par le ruisseau de Claix.

En aval de Claix, ce dernier ruisseau est repoussé par le grand *cône de déjections de Furonnières* et décrit une boucle vers La Bâtie pour venir se jeter dans la Robine.

Ce grand cône de Furonnières est commun à plusieurs torrents ; mais il est surtout formé par le torrent de Malivert. Au milieu surgit un important pointement d'Hauterivien, déterminant un relief très accusé dans la monotonie de cette large surface. Enfin le Drac, en venant passer au-dessous de Comboire, en a entaillé la partie nord.

INSER
FOLD-O
OR MA
HERE

ÉTUDE BOTANIQUE
DE LA MONTAGNE DU NÉRON

Par M. Jean BRETON

Et M. Jean DE LA BROSSE.

AVANT-PROPOS

Les Epreuves pratiques *de l'examen du* Certificat supérieur de Botanique, *à la Faculté des Sciences de Grenoble, comportent, outre celles qui sont faites au Laboratoire en une séance de trois heures au jour même de l'examen, un travail personnel effectué sur le terrain. Parfois nous en suggérons le sujet à nos étudiants, mais nous préférons qu'eux-mêmes sachent en faire le choix. Ce travail personnel, sans obliger à des recherches complètes de phytogéographie, consiste dans l'observation raisonnée de la flore d'un petit territoire, choisi, le plus souvent, dans les environs de Grenoble. Il a uniquement pour but d'exciter l'étudiant qui se prépare à la Licence et qui aborde, pour la première fois, la Botanique, à la pratique fréquente de l'herborisation, à l'observation dans la Nature elle-même au cours des diverses saisons. Ce travail occupe l'année entière ou, le plus souvent, les deux années de la scolarité de nos étudiants dans notre laboratoire; il se termine par un rapport écrit détaillé, par la présentation de l'herbier des plantes principales du*

territoire dont on étudie la flore et par une dernière exploration conduite par nous-même, dans laquelle l'étudiant expose son sujet, devant nous, sur le terrain.

Ces épreuves, qui sont un moyen d'exercer la personnalité, l'esprit de critique et de contrôle et de développer le talent de l'observation, ont toujours eu le don d'intéresser, de passionner même nos étudiants; aussi, certains de leurs travaux constituent-ils déjà une utile contribution à la connaissance raisonnée de la flore de nos environs.

MM. Jean Breton et Jean de la Brosse, alpinistes ardents, déjà rompus au sport de la montagne, candidats, en juillet dernier, au Certificat supérieur de Botanique, avaient fait choix, eux-mêmes, de la difficile montagne du Néron. En de fréquentes excursions commencées dès l'automne, pour lesquelles, le plus souvent, ils partaient ensemble, le premier a étudié le Versant Ouest, le second le Versant Est de cette montagne.

De plus en plus intéressés par leurs investigations à mesure qu'ils les poursuivaient, ils avaient formé le dessein de les continuer, plus tard, pour en tirer une étude phytogéographique complète, en une publication en collaboration, où ils auraient fondu leurs recherches respectives.

Les 15 et 16 juillet dernier, ils passaient l'un et l'autre, très brillamment, leur examen, et quelques jours après, le mardi 28 juillet, ils faisaient partie de la petite caravane d'élèves qui, sous notre direction, se rendait au Lautaret pour étudier, pendant quelques jours, les magnificences de la flore alpine.

A notre départ de Grenoble, s'annonçaient en rumeurs encore vagues les graves événements qui allaient éclater, et l'esprit angoissé d'inquiétude patriotique nous commençâmes dans la haute montagne ces instructives excursions qui d'habitude couronnaient gaiement l'année scolaire.

Le jeudi soir 30 juillet, les nouvelles qui nous arrivent de la plaine, par les voyageurs de passage au Col et aussi par les journaux de Grenoble anxieusement attendus, nous font prévoir que la guerre est inévitable. Nous avions déjà fait de riches

récoltes dans les environs du Col du Lautaret et la belle herborisation du Col du Galibier; nous nous proposions l'ascension du Combeynot, celle des Trois-Evêchés... Nous décidons alors d'interrompre nos excursions ; car nos jeunes botanistes ne veulent pas être en retard pour répondre à l'appel aux armes qui semble très prochain. Et le lendemain, au matin, ils nous quittent par la première voiture automobile en partance pour Grenoble... Le jour suivant, samedi 1er août, la mobilisation générale était décrétée.

En les accompagnant à la voiture, en les saluant encore de la main au détour de la route, nous ne pensions pas, hélas ! que nous ne devions plus revoir notre jeune et cher ami Jean Breton. Dès le premier jour il partait pour la guerre avec les galons de sergent au 140e de ligne; le 7 septembre il tombait mortellement blessé dans les Vosges et succombait dans une ambulance, à Bruyères, quatre jours après.

Ainsi s'évanouissait le projet de continuation en commun de l'étude du Néron; nous décidâmes alors de publier les recherches préliminaires qui venaient d'en être faites. Aussi bien constituent-elles déjà une très intéressante contribution à la connaissance scientifique de cette montagne si fréquentée par les touristes, en dépit des dangers qu'elle présente. Nous sommes persuadé que cette étude sera utile aux alpinistes, au point de vue botanique et géologique et même aussi au point de vue touristique.

Les travaux respectifs de MM. J. Breton et J. de la Brosse ne sont pas fondus et constituent, chacun, une des deux parties du présent Mémoire. M. J. de la Brosse est enrôlé sous les drapeaux avec les soldats de sa jeune classe et bientôt va partir vaillamment au combat : il nous a chargé de donner les derniers soins matériels à son manuscrit et à celui de son ami regretté, en vue de la publication. Il nous prie de remercier ici, bien vivement, M. Vidal, chef des travaux de botanique, et M. le Dr Offner, préparateur de botanique, des conseils qu'ils n'ont cessé de leur prodiguer à tous les deux au cours de leur

travail; il désire que nous rendions hommage au dévouement de M. Vidal qui a prêté à ses élèves les ressources de son talent de dessinateur pour la mise au point définitive de leurs cartes et de leurs dessins.

La mémoire de Jean Breton mort glorieusement pour la Patrie, mémoire à la conservation de laquelle contribuera le présent travail, vivra pieusement dans le cœur de ses maîtres et de ses condisciples, qui suivront de leurs vœux patriotiques et affectueux son camarade et ami dans les batailles prochaines.

M. Mirande,

Professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble.

Décembre 1914.

PREMIÈRE PARTIE

LE VERSANT OUEST

Par Jean BRETON.

Le Néron (1305 m.) fait partie du massif de la Chartreuse dont il est un des derniers sommets au Sud.

Il est séparé de la chaîne de l'Aiguille de Quaix, de la Pinéa et du Charmant-Som, dont il est le prolongement, par la profonde gorge de la Vence.

A l'Est, il est limité par le Col de Clémentière et par les deux vallons qui en descendent.

Au Nord et à l'Ouest, la Vence contourne sa base et étale à son pied ses deux cônes de déjection emboîtés.

La plaine de l'Isère l'enveloppe au Sud.

La longue arête calcaire, puissamment silhouettée, s'abaisse vers la plaine en trois ressauts successifs, puis se termine brusquement par une large paroi verticale de 100 mètres, au-dessus de La Buisseratte.

La face Est est formée d'un talus incliné dominé par le long mur calcaire qui défend l'accès de la crête.

Bien différente est la face Ouest : depuis la crête, d'immenses dalles, en grande partie couvertes de végétation, dévalent en forte déclivité; elles s'infléchissent vers le bas, formant un long et étroit palier, puis sont coupées brusquement en à-pic continu. Au-dessous, un talus en forte pente descend jusqu'à la vallée.

Sur la crête s'étagent trois petites plates-formes : le Pré-Néron, dominant directement l'à-pic de La Buisseratte; le Poste Ro-

main, où furent retrouvés les restes d'un poste vigie; le Grand Plateau enfin, avec son extraordinaire végétation de Buis arborescents.

Au-dessus, l'arête s'affine, jusqu'à n'être parfois qu'une lame calcaire que l'on doit chevaucher pour la suivre. Jusqu'à l'extrémité Nord, sur une longueur de 2 kilomètres, l'arête n'est plus interrompue que par la charmante hêtraie du Ravin des Ecureuils qui la coupe obliquement.

A partir de l'extrémité Nord de l'arête, la ligne faîtière tombe très brusquement vers la Vence. A mi-hauteur est établie une batterie.

Tel est dans son ensemble le Néron.

Aux portes de Grenoble, avec ses voies d'accès très variées, des difficultés diverses, depuis les sentiers faciles jusqu'aux plus sérieuses escalades, avec ses trajets d'arêtes et ses couloirs, il a acquis une renommée qui a franchi les frontières. Malheureusement, plusieurs accidents mortels qui y sont survenus lui ont valu une réputation bien imméritée de montagne dangereuse. Actuellement, grâce au débroussaillement d'un grand nombre de pistes, grâce aux jalonnements, s'y perdre est devenu chose presque impossible [1].

TOPOGRAPHIE ET ITINERAIRES.

La face Ouest comprend :

1° Un talus inférieur;

2° Un à-pic continu;

3° Une surface calcaire infléchie en palier dans le bas au-dessus de l'à-pic.

---

[1] Pour les détails qui vont suivre, voir les Planches I et III.

Cette face de la montagne est en outre sillonnée, suivant les lignes de pente, par deux accidents caractéristiques.

1° Un grand éboulement (appelé dans le pays l'Avalanche), survenu le 29 avril 1888. Cet éboulement forme une grande plaie blanche qui balafre la montagne sur toute sa hauteur; plaie qui se cicatrise peu à peu, car sur le roc mis à nu, lentement la végétation reprend pied.

2° Le Ravin Ullrich, parallèle au grand éboulement et situé à 500 mètres plus au Nord, part de la crête entre les points 1280 et 1290, suit la ligne de plus grande pente et vient brusquement finir à l'à-pic.

C'est au bas de ce couloir que sont tombés les malheureux Scholastique et Chabert en 1901, Ullrich en 1906.

Les itinéraires sont rares sur la face Ouest, car une fois la barre rocheuse franchie, l'alpiniste n'est pas, comme sur la face Est, au bout de ses peines : il lui reste à s'élever sur une grande surface calcaire passablement inclinée et couverte d'une végétation inextricable.

Un seul passage aisément praticable mène directement à l'arête : c'est celui qui a été aménagé pour éviter le retour des accidents mortels dont le dangereux Ravin Ullrich a été la cause. Grâce à M. Ullrich père, un sentier a été tracé de La Monta au pied du rocher; là une plaque scellée dans le roc rappelle aux alpinistes les noms de leurs infortunés devanciers. De ce point une piste suit la base de l'escarpement, puis par une série de petites escalades (des câbles ont été placés à plusieurs endroits) on peut parvenir sur la banquette qui domine l'à-pic. De là, revenant au Nord, la piste traverse le couloir et monte sur sa rive droite; elle permet d'arriver à l'arête à peu près au sommet 1280.

Il existe deux autres itinéraires dans la barre rocheuse : ils se rejoignent dans le haut.

L'un d'eux part du Muret et monte à la Fontaine Vierge. Il a été aménagé avec grand soin. Après s'être élevé quelque peu

dans le rocher en se dirigeant vers le Nord, il revient très sensiblement au Sud et rejoint le deuxième itinéraire. Celui-ci, dit Passage du Pissou, s'élève au-dessus de la ferme de Fiancey, oblique à gauche, passe sous une petite cascade, le Pissou, qui n'a d'eau qu'après les pluies, et rejoint le passage de la Fontaine Vierge. Après leur jonction, les deux itinéraires, désormais confondus, obliquent à gauche puis montent directement à la banquette, au-dessus de l'à-pic. Ils la suivent au Sud jusqu'au Pré Néron.

Un itinéraire commun aux deux versants suit l'arête de la montagne dans toute sa longueur, depuis le Pré Néron jusqu'au Piton Nord, d'où on peut descendre par le Couloir de Quaix.

Il existe dans la partie inférieure une série de chemins d'exploitation des bois (presque entièrement communaux, à part quelques propriétés privées). Le chemin des Balmes s'élève au-dessus de La Monta, passe en corniche au-dessus de la Vence, contourne l'arête Nord et rejoint Clémentière. C'est l'itinéraire classique dit du tour du Néron.

APERÇU GÉOLOGIQUE.

1. Stratigraphie.

Les terrains que l'on rencontre au Néron sont :

1° Les marnes *valanginiennes* formant les pentes douces au-dessus de Narbonne et de Clémentière.

2° Les calcaires du *Valanginien* : calcaires du Fontanil et calcaires roux à silex avec *Alectryonia rectangularis*. Ces calcaires sont exploités, près de la route de Lyon, comme pierre de construction.

3° La couche glauconieuse, formant la base de l'*Hauterivien*, très fossilifère au-dessus du Muret.

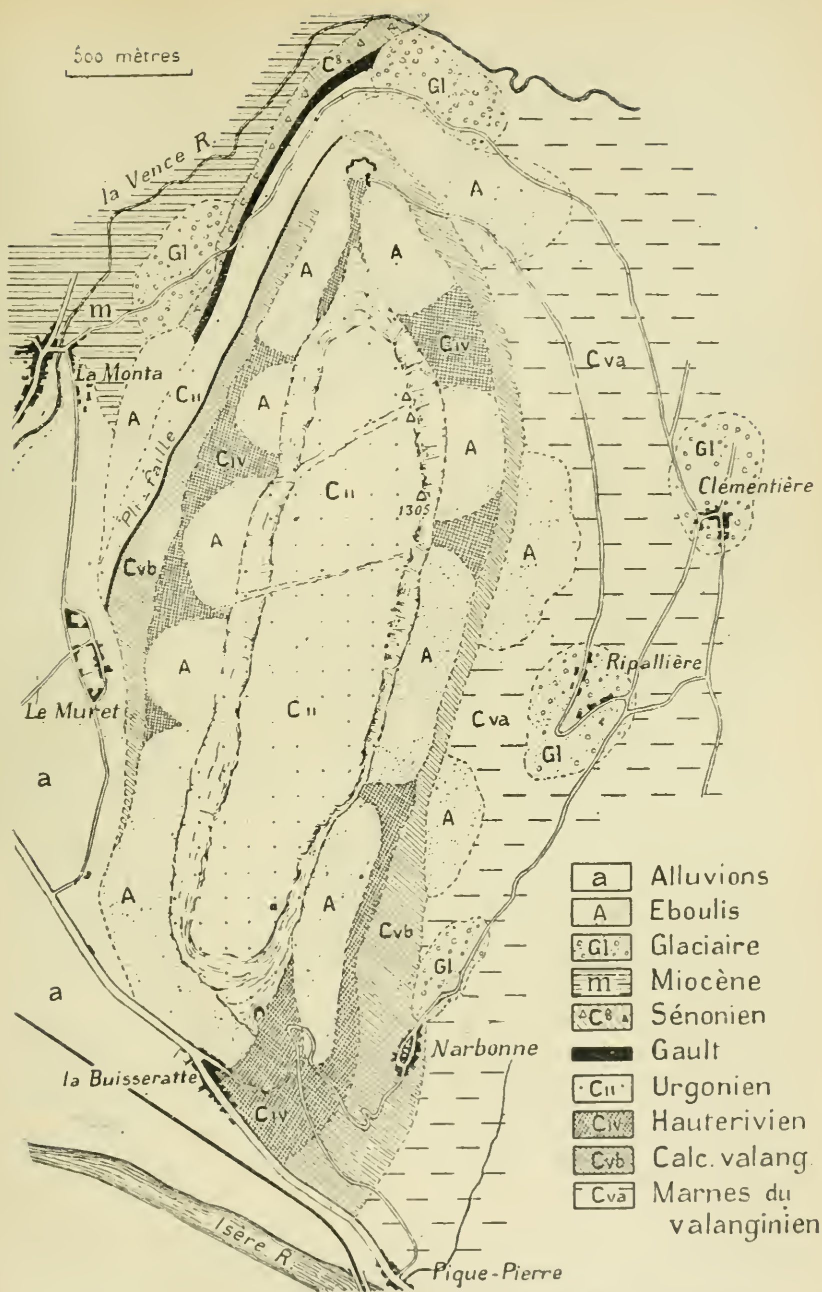


Fig. 1. — Carte géologique du Néron dressée par M. Jean BRETON.

Nous y avons trouvé :

Nautilus pseudoelegans d'Orb.
Holcostephanus hispanicus Mall. sp.
Leopoldia Castellanensis Kil.
— *Bargemensis* Kil.
Holcodiscus Andrussowi Karak.
Holcodiscus Lorioli Kil.
Neocomites neocomiensis d'Orb. sp.
Magellania tamarindus Sow. sp.
Terebratula Moutoniana d'Orb.
Cidaris punctatissima Ag.
Holaster cordatus Desor.
Toxaster retusus Lmk. [1].

4° Les marnes *hauteriviennes* qui deviennent de plus en plus calcaires à mesure qu'on s'élève dans la série.

5° Les marno-calcaires *hauteriviens* à Spatangues (*Toxaster retusus*), très fossilifères à l'Hermitage du Néron.

6° La puissante masse des calcaires *urgoniens* avec nombreuses sections de *Requienia ammonia* Goldf. sp., formant toute la masse supérieure du Néron et affleurant de nouveau dans le bas au Muret et à La Monta.

7° Le *Gault.*

8° Le calcaire *sénonien* à silex, dans lequel sont entaillées les gorges de la Vence.

9° Les couches *oligocènes* d'eau douce à *Helix Ramondi.*

10° La *mollasse* représentée par les poudingues de La Monta.

11° Le *Glaciaire.* Il consiste en moraines près de Narbonne et de Clémentière, en blocs glaciaires mêlés aux éboulis au-dessus du Muret, en importants placages au-dessus de La Monta, et enfin en blocs erratiques autour du Poste Romain et sur l'arête au-dessus de ce point. Rappelons que des blocs erratiques ont été rencontrés sur le Néron jusqu'à plus de 1000 mètres d'altitude par M. Müller.

---

[1] Une liste plus complète d'espèces de ce gisement a été publiée par M. Kilian dans les *Comptes rendus sommaires des séances de la Société géologique de France* (séance du 17 juin 1912).

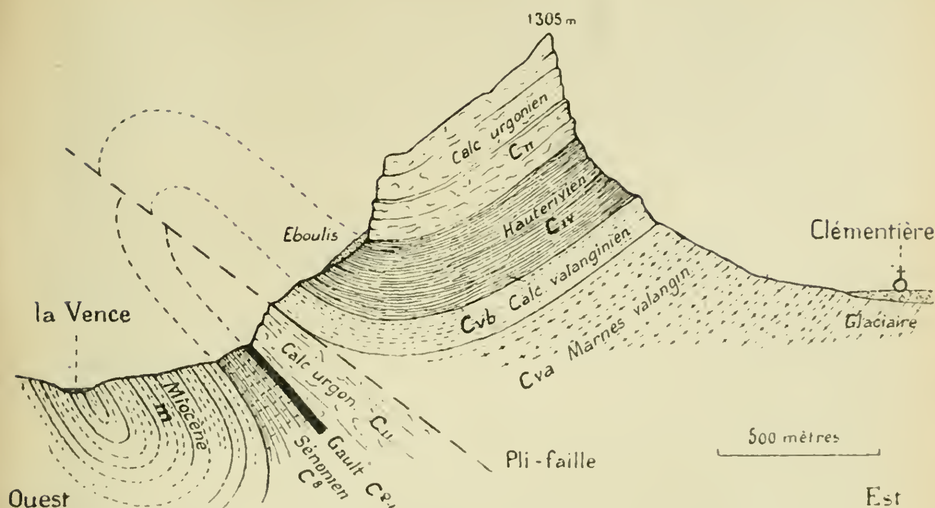


Fig. 2. — Coupe géologique du Néron, par M. Jean Breton.

2. Tectonique.

Si, partant de Narbonne, nous nous élevons vers la crête du Néron, nous rencontrons tous les termes d'une série continue commençant au Valanginien et se terminant par l'Urgonien.

Tous ces terrains plongent à l'Ouest. L'à-pic supérieur est le prolongement des couches urgoniennes qui forment la grande surface inclinée du versant Ouest. Puis les couches se relèvent en fond de bateau (Synclinal du Néron) formant une banquette continue.

L'Urgonien, taillé à pic, domine un talus hauterivien reposant normalement sur le calcaire roux. Celui-ci, le long du chemin de la Batterie, présente une série de plissements accessoires. Mais un pli-faille fait buter le calcaire roux sur l'Urgonien renversé.

Sous cet Urgonien nous retrouvons le Gault, puis le Sénonien et enfin le grand Synclinal mollassique de La Monta.

En résumé, la puissante masse du Néron est formée par un

Synclinal néocomien. Vers la base, sur le versant Ouest, existe un « pli-faille » qui se prolonge au Sud, au delà de l'Isère, par le pli-faille de Sassenage.

L'axe de tous ces plis plonge au Sud vers la vallée de l'Isère (aire d'ennoyage).

DIVISION EN REGIONS NATURELLES.

Au point de vue botanique, le Néron présente un double intérêt : grâce à son exposition et à la nature de son sol, il abrite dans sa partie Sud toute une colonie de plantes méridionales, d'autre part son altitude est suffisante pour permettre à quelques types montagnards d'en occuper les parties élevées.

La face Ouest est divisée naturellement en trois zones :

1° Le talus jusqu'à l'à-pic urgonien;

2° L'à-pic urgonien;

3° La grande surface urgonienne supérieure.

Chacune de ces zones, subdivisées d'ailleurs, a des caractéristiques botaniques que nous allons essayer de dégager.

1° *Le talus inférieur.* — Géologiquement, ce talus est formé par une bande de calcaires roux valanginiens, en contact anormal avec l'Urgonien, surmonté par une pente d'Hauterivien en grande partie recouverte d'éboulis. Le terrain comprend donc de bas en haut : une bande inférieure à sol calcaire, une bande supérieure de marno-calcaires.

A ces deux bandes correspondent deux associations végétales bien différentes : sur le calcaire croissent le Chêne et le Buis; sur les pentes de marno-calcaires et d'éboulis le Tilleul s'associe au Chêne. Sur la face Nord, plus fraîche, le Chêne et le Tilleul cèdent la place au Hêtre qui devient dominant (voir la Carte botanique).

2° *L'à-pic urgonien.* — Sur les corniches de l'à-pic croissent à la fois des plantes de la zone inférieure et de la zone supé-

rieure. Le Tilleul y disparaît, tandis que le Buis et le Chêne, qui s'accommodent de conditions défavorables, tendent à devenir dominants. Comme l'indique notre carte, la flore méridionale, à la faveur des espaliers ménagés le long du rocher, se propage dans l'à-pic jusqu'en face du hameau du Muret.

3° *La surface urgonienne supérieure.* — Les essences forestières qui dominent sur le talus inférieur se retrouvent ici, mais l'association qu'elles forment a acquis un tout autre caractère. Il y a lieu, par conséquent, de distinguer une région supérieure du Chêne et une région supérieure du Hêtre. Elles occupent toute la partie boisée du couronnement rocheux. Là où le rocher est à nu ou peu s'en faut, sur toute la face Sud relativement sèche et chaude, le Chêne et le Buis dominent et forment, en beaucoup d'endroits, d'inextricables fourrés. Sur le versant Nord et dans tous les ravins un peu frais orientés au Nord, le Hêtre domine; plus exigeant que le Chêne et le Buis au point de vue de la profondeur du sol, il se montre surtout là où un placage d'éboulis est venu recouvrir le rocher. A la faveur des ravins il remonte en certains endroits jusqu'à la crête : au Grand Plateau, dans le Ravin des Ecureuils, le long du Couloir Ullrich.

L'arète même présente une série de points remarquables qui feront l'objet d'études particulières : à savoir le Pré Néron, le Poste Romain, le Grand Plateau, le Ravin des Ecureuils.

Nous allons décrire successivement ces trois zones. Quant aux stations méridionales, qui empiètent sur toutes les trois, nous les traiterons à part : elles feront l'objet d'un quatrième et dernier chapitre.

I.

Le talus inférieur.

Les prairies et les cultures de la plaine remontent plus ou moins sur les flancs du Néron. On peut en suivre les limites sur notre Carte, au-dessus de la ferme de Fiancey, du hameau du Muret et du village de La Monta.

Dans ces prairies de la plaine on trouve une flore assez banale où les Graminées dominent, et dont voici les espèces les plus communes :

Anthoxanthum odoratum.
Bromus mollis.
— *erectus.*
— *asper.*
— *sterilis.*
— *tectorum.*
— *arvensis.*
Melica nutans.
Poa bulbosa.
— *pratensis.*
— *nemoralis.*
Dactylis glomerata.
Holcus lanatus.
Avena elatior.
— *pubescens.*
— *flavescens.*
Lolium perenne.
Brachypodium pinnatum.
Briza media.
Euphorbia amygdaloides.
— *verrucosa.*
Rumex Acetosa.
— *Patientia.*
Brassica oleracea.
Sisymbrium Alliaria.
Capsella Bursa-pastoris.
Onobrychis sativa.
Medicago Lupulina.
Chærophyllum temulum.
Primula vulgaris.
— *officinalis.*
Pulmonaria angustifolia.
Lamium purpureum.
— *maculatum.*
Ajuga reptans.
— *genevensis.*
Plantago lanceolata.
Bellis perennis.

Dans une petite source près de la ferme de Fiancey fleurit l'*Helosciadium nodiflorum.*

Au-dessus des cultures commence, sur le calcaire roux et l'Urgonien, une région silvatique où le Chêne et le Buis dominent, supplantant les espèces plus exigeantes au point de vue édaphique. On trouve dans le bois :

Quercus pubescens.
Buxus sempervirens.
Ilex Aquifolium.
Juniperus communis.

Dans le sous-bois :

Ruscus aculeatus.
Euphorbia amygdaloides.
Viola alba.
— *odorata.*
Primula vulgaris.
— *officinalis.*
Lamium maculatum.
Melittis Melissophyllum.

Dans les creux de rochers :

Scolopendrium officinale.
Asplenium fontanum.
Asplenium Trichomanes.
Polypodium vulgare.

Le Chêne, qui est l'espèce principale du bois précédent, est associé au Tilleul dans une zone qui commence au-dessus des affleurements du calcaire roux (c'est-à-dire vers 300 mètres environ d'altitude, en face de Fiancey et du Muret) et qui s'élève jusqu'à la base du grand à-pic.

La flore de ce bois est formée de :

Tilia platyphylla.
Quercus pubescens.
Corylus Avellena.
Carpinus Betulus.
Juniperus communis.
Buxus sempervirens.
Ilex Aquifolium.
Cytisus Laburnum.
Fraxinus excelsior.
Ruscus aculeatus.
Melittis Melissophyllum.
Daphne Laureola.

Vers le Nord le bois de Chênes et de Tilleuls passe insensiblement à la forêt de Hêtres, ce qui tient d'abord à ce que l'exposition devient plus froide, moins ensoleillée et ensuite à ce que l'altitude moyenne de la bande comprise entre le calcaire roux et l'Urgonien augmente quand on se dirige vers le Nord. C'est là une conséquence de la disposition tectonique : nous avons vu, en effet, que les plis subissent un ennoyage vers la vallée de l'Isère.

Nous donnerons une idée de cette région silvatique en en considérant quelques points remarquables : la Fontaine Vierge, une prairie sur le calcaire roux, la Grosse Source, les clapiers.

Le contraste est saisissant quand, descendant du Pré Néron en traversant les escarpements à végétation méridionale, on arrive à la Fontaine Vierge. L'eau jaillit à la base de l'à-pic; le rocher en encorbellement est tapissé de Lierre et de Fougères et de grands et beaux Tilleuls forment une voûte enchevêtrée de Lianes. On trouve là :

Asplenium Trichomanes.
— *Ruta muraria.*
Ruscus aculeatus.
Corylus Avellana.
Buxus sempervirens.
Tilia platyphylla.
Clematis Vitalba.
Vitis vinifera (sub-spontané).
Hedera Helix.

Au bord du chemin qui descend de la Fontaine Vierge, entre le bois de Chênes et celui de Tilleuls, sur le calcaire roux s'étend une petite prairie où dominent les Légumineuses :

Bromus erectus.
Avena pratensis.
Holcus lanatus.
Anthoxanthum odoratum.
Muscari comosum.
Euphorbia verrucosa.
— *amygdaloides.*
Ranunculus repens.
Onobrychis sativa.
Medicago Lupulina.
Trifolium pratense.
Lotus corniculatus.
Vicia sepium.
Rhinanthus major.
Veronica Chamædrys.
Salvia pratensis.
Galium erectum.
— *cruciatum.*
Leucanthemum vulgare.

Immédiatement au-dessus de cette petite prairie, le ruisseau de la Fontaine Vierge est grossi par une source importante qui sort de l'éboulis et qui représente le drainage de tout le bassin qui la domine. Auprès de cette source croissent de superbes Châtaigniers et des Frênes. Sous leur couvert notons le *Melittis Melissophyllum* et l'*Orchis purpurea.*

Le bois de Tilleuls est, en plusieurs points, interrompu par de larges clapiers (voir la Carte botanique). Ceux-ci présentent une végétation très spéciale dont l'espèce caractéristique est le *Centranthus angustifolius*, souvent en compagnie du *Melica ciliata.*

Dans toute la région inférieure que nous venons de décrire se trouvent çà et là des îlots de Châtaigniers : par exemple juste au-dessus de Fiancey, au-dessus du Muret en montant à la Fontaine Vierge, près du hameau de Fourvieux et au commencement du chemin des Balmes. Leur présence sur ce versant

s'explique par le placage local d'éléments glaciaires riches en silice. Nous avons figuré les principaux de ces îlots sur notre Carte botanique.

II.

L'à-pic urgonien.

Cette région, extrêmement nette au point de vue topographique, l'est beaucoup moins au point de vue botanique. Sa flore participe à la fois des caractères de la zone inférieure et de ceux de la zone supérieure. Le Buis et le Chêne en sont les deux espèces principales. Elle paraît marquer une limite très nette pour le *Ruscus aculeatus* qui ne la dépasse que rarement.

Sur le versant Sud et Sud-Ouest jusqu'à la latitude du Muret, les précipices urgoniens sont surtout caractérisés par une série de petites stations méridionales qui seront étudiées plus loin. Nous réservant de revenir sur ce point, nous ne donnerons pas la liste des plantes de cette zone où plusieurs associations se mêlent et qui, par suite, manque d'unité.

III.

La surface urgonienne supérieure.

1. **Le bois de Hêtres.** — Dans toute la partie septentrionale de la montagne et particulièrement au-dessus de la Batterie, le Hêtre est l'espèce dominante. C'est surtout sur la banquette synclinale dominant l'à-pic qu'il croît avec son association. A la faveur des ravines orientées au Nord, il remonte en plusieurs points jusqu'à l'arête où il forme les hêtraies du Grand Plateau, du Couloir en Z et celle si connue du Ravin des Ecureuils.

Les espèces qui accompagnent le Hêtre dans cette région supérieure sont nombreuses.

Les arbres dominants sont :

Fagus silvatica.
Quercus pubescens.
Carpinus Betulus.
Corylus Avellana.

Les suivants sont plus clairsemés :

Betula alba.
Tilia platyphylla.
Cytisus Laburnum.

Des plantes plus basses forment le sous-bois :

Juniperus communis.
Melica nutans.
Festuca duriuscula.
Carex glauca.
Lilium Martagon.
Buxus sempervirens.
Ilex Aquifolium.
Mercurialis perennis.
Aquilegia vulgaris.
Mœhringia muscosa.
Polygala vulgaris.
Coronilla Emerus.
Laserpitium Siler.
Gentiana angustifolia.
Melittis Melissophyllum.
Prenanthes purpurea.

Le Bouleau, assez clairsemé, se trouve surtout dans la partie supérieure de la face Nord; notons exceptionnellement un tout petit îlot qui est comme perdu dans le bois un peu au Sud du ravin du Pisson.

Dans les éboulis qui interrompent le bois çà et là, nous avons récolté :

Melica ciliata.
Polygonatum officinale.
Mœhringia muscosa.
Arabis Turrita.
Sedum dasyphyllum.
Globularia cordifolia.
Centranthus angustifolius.

2. **Le bois de Chênes.** — Dans toute la partie méridionale de la montagne, le bois est surtout formé par le Chêne blanc (*Quercus pubescens*) associé au Buis. Il est fort difficile de circuler dans cette zone, aussi ne l'avons-nous guère parcourue qu'au voisinage immédiat de l'arête. Les arbres qui y dominent sont :

Juniperus communis.
Quercus pubescens.
Buxus sempervirens.
Amelanchier vulgaris.
Cerasus Mahaleb.

On trouve dans le sous-bois :

Sesleria cærulea.
Carex tenuis.
Draba aizoides.
Polygala calcarea.
Geranium sanguineum.
Coronilla minima.
Saxifraga Aizoon.
Potentilla caulescens.
Arbutus Uva-ursi.
Gentiana angustifolia.
Thymus Serpyllum.

3. **Les Conifères clairsemés.** — A part les Genévriers (le *Juniperus thurifera* dont nous étudions plus loin la répartition et le *J. communis* abondant partout), les Conifères sont rares sur le Néron. On trouve çà et là quelques Pins (*Pinus silvestris*) mais très épars : par exemple au Grand Plateau et le long de l'arête; entre le sommet 1305 et le sommet 1290, un peu en contre-bas, il en existe un petit bois. Un Sapin (*Abies pectinata*) pousse au-dessus de Là Monta, entre le Ravin Ullrich et la Batterie. Un Epicéa se trouve au-dessus de la ferme de Fiancey.

Nous croyons intéressant d'insister sur la rareté des Conifères pour expliquer l'étymologie du mot Néron ou Neyron, orthographié « *Neyronus* », puis « *Neuronus* » dans les Chartes de Saint-André (1261-1279). Ce mot viendrait du bas-latin *nigro*, *nigronis* et signifierait le Noiraud : la montagne, a-t-on prétendu, devait être autrefois couverte de Pins ou de Sapins comme les autres sommets de la Chartreuse, ce qui lui donnait une couleur noire.

Il nous paraît bien difficile d'accepter cette hypothèse. En effet on peut, à la rigueur, admettre que des coupes pratiquées dans la face Est aient fait disparaître des forêts : cette face a une pente assez modérée pour que l'exploitation en fût possible. Mais sur la grande surface supérieure Ouest cela paraît invraisemblable à cause des difficultés d'accès.

Or, en Chartreuse, les grande forêts de Conifères s'étendent surtout sur les versants septentrionaux et occidentaux : cela est, par exemple, très visible à la Pinéa. Si donc la montagne avait été couverte d'Epicéas et de Sapins à une date relativement rapprochée, il resterait des vestiges importants de cette végétation.

Mais, à la vérité, il est inutile de supposer que le Néron a été autrefois couvert d'une sombre forêt de Sapins, car actuellement les Buis suffisent à justifier son nom. « Au reste, dirons-nous avec M. Morel-Couprie, si vous voulez conclure, allez un soir d'automne, alors que, totalement dépouillés de leur parure d'été, les monts n'ont pas encore recouvert leur manteau d'hiver, contempler le Néron... Vous reviendrez convaincu : il est véritablement le Neir, le mont Noir, noirci. » (Morel-Couprie, *loc. cit.*, p. 10.)

4. **Les arêtes.** — La flore très variée des arêtes se rattache tantôt à la zone méridionale, tantôt à celle du Chêne, tantôt à celle du Hêtre. En outre, vers la cime, quelques espèces sinon alpines, du moins montagnardes, font leur apparition. Aussi, malgré quelques inévitables répétitions, avons-nous jugé intéressant d'étudier successivement une série de points remarquables de l'arête.

Au-dessus des grands à-pics qui dominent La Buisseratte s'étendent deux prairies qu'on appelle les Prés Néron; l'une, la plus grande, se trouve sur le versant Est, l'autre se trouve sur le versant Ouest. Cette dernière seule nous occupera. Nous la désignerons, comme le fait M. Morel-Couprie, sous le nom de second Pré Néron [1].

Le second Pré Néron domine deux corniches assez larges, à flore méridionale ; il est lui-même dominé par ce que nous avons appelé la végétation de la banquette. C'est un type de

---

[1] Morel-Couprie, *Le Néron : descriptions, itinéraires.* Grenoble, 1907.

prairie sèche à Graminées; la Bruyère y est assez abondante; on y trouve beaucoup d'Orchidées. L'espèce la plus remarquable du second Pré est précisément une Orchidée : l'*Orchis provincialis.* Cette station est nouvelle. L'espèce est assez rare aux environs de Grenoble : on la connaissait seulement à la Bastille et en quelques autres points de la bordure du massif de la Chartreuse. D'après nos observations, elle est exclusivement cantonnée dans le second Pré; nous l'avons, mais en vain, cherchée dans le premier.

L'*Orchis bifolia* est également localisé dans le second Pré.

Les espèces dominantes de ce Pré sont :

Anthoxanthum odoratum.	*Genista pilosa.*
Bromus erectus.	*Calluna vulgaris.*
Dactylis glomerata.	

Les espèces suivantes y sont éparses :

Orchis provincialis.	*Arabis Turrita.*
— *mascula.*	*Æthionema saxatile.*
— *Morio.*	*Helianthemum vulgare.*
— *bifolia.*	*Polygala calcarea.*
— *conopea.*	*Saponaria ocymoides.*
Aceras anthropophora.	*Anthyllis Vulneraria.*
Carex glauca.	*Trifolium montanum.*
Phalangium Liliago.	*Hippocrepis comosa.*
Polygonatum officinale.	*Trinia vulgaris.*
Briza media.	*Plantago lanceolata.*
Euphorbia Cyparissias.	*Globularia cordifolia.*
— *verrucosa.*	*Salvia pratensis.*

Si on s'élève au-dessus des Prés Néron, en suivant le sentier d'Aiguebelle, récemment aménagé au milieu d'inextricables fourrés de Buis qui rendaient la marche fort difficile, on arrive vers 800 mètres d'altitude à un petit palier. C'est là qu'il y a une vingtaine d'années, M. Müller a découvert les vestiges d'une vigie romaine et où il n'a cessé depuis, avec une inlassable

patience, de pratiquer de très fructueuses fouilles archéologiques (voir son Mémoire, cité dans la bibliographie).

La petite prairie qui occupe une partie de la plate-forme porte le nom de Pré Rencurel. Au-dessus d'elle, une doline creusée dans l'Urgonien avait été jadis aménagée en citerne. De beaux blocs erratiques se trouvent dans le voisinage.

La situation du Pré Rencurel à la limite de plusieurs zones explique la variété de sa flore :

Polygonatum officinale.
Lilium Martagon.
Asphodelus albus.
Narcissus pseudo-Narcissus.
Euphorbia dulcis.
— *Cyparissias.*
— *verrucosa.*
Mercurialis perennis.
Aconitum Anthora.
Arabis stricta.
Arabis hirsuta.
Cerastium arvense.
Viola alba.
— *odorata.*
Vicia sepium.
Fragaria vesca.
Primula vulgaris.
Melittis Melissophyllum.
Glechoma hederacea.

On trouve dans les bois autour de Pré Rencurel :

Buxus sempervirens.
Quercus pubescens.
Amelanchier vulgaris.
Carpinus Betulus.
Polypodium vulgare.

Remarquons que le Hêtre, dont la proximité se manifeste par la présence de plusieurs de ses plantes-compagnes, ne se trouve pas au Poste Romain.

Au-dessus du Poste la crête large encore, d'abord peu inclinée, se relève progressivement jusqu'au petit sommet détaché qui domine de quelques mètres le Grand Plateau. Elle est couverte d'une végétation ligneuse encore assez abondante :

Buxus sempervirens.
Quercus pubescens.
Amelanchier vulgaris.
Acer opulifolium.
Cornus mas.
Rhamnus Cathartica.
Sorbus Aria.
Juniperus communis.
— *thurifera.*
Sempervivum tectorum.
Erinus alpinus.
Globularia cordifolia.

En continuant à nous élever nous arrivons au Grand Plateau, vers 1000 mètres d'altitude. C'est une croupe assez large, incurvée en forme de selle et constituant le plus grand palier de l'arête.

Le Grand Plateau est une véritable oasis sur le trajet des arêtes. L'adoucissement de la pente y a permis l'accumulation d'un peu de terre végétale, et grâce à un sol plus profond et moins desséché, la végétation a acquis une remarquable vigueur. Les Buis y atteignent jusqu'à 4 et 5 mètres de hauteur; les Hêtres y abondent; enfin quelques éléments méridionaux viennent s'y mêler à la flore montagnarde. Nous y avons trouvé :

Fagus silvatica.
Buxus sempervirens.
Quercus pubescens.
Tilia platyphylla.
Lilium Martagon.
Asphodelus albus.
Narcissus pseudo-Narcissus.
Carex digitata.
Euphorbia dulcis.
Mercurialis perennis.
Viola odorata.
Arabis brassicæformis.
— *Turrita.*
Mœhringia muscosa.
Polygala vulgaris.
Cotoneaster tomentosa.
Fragaria vesca.
Saxifraga Aizoon.
Laserpitium Siler.
Melampyrum nemorosum.
Gentiana lutea.
— *angustifolia.*

Au-dessus du Grand Plateau, après un dernier ressaut, l'arête se rétrécit et s'affine. A partir de là jusqu'au sommet Nord elle forme une série de dents et de brèches se succédant sans interruption, aux perspectives capricieuses et fuyantes.

La végétation se rabougrit : les Chênes et les Genévriers sont bas et tordus. L'influence du vent est manifeste. Signalons deux superbes Bouleaux sur l'arête même, l'un entre l'Avalanche et le Ravin des Ecureuils, l'autre entre le sommet et le Ravin Ullrich. Un fait remarquable est la présence du *Juniperus thurifera* sur les arêtes mêmes jusqu'à une altitude de 1200 mètres environ. Les principales espèces de cette région culminale sont :

Sesleria cærulea.
Carex humilis.
Polygonatum officinale.
Juniperus thurifera.
— *communis.*
Pinus silvestris.
Quercus pubescens.
Carpinus Betulus.
Betula alba.
Buxus sempervirens.
Tilia platyphylla.
Cerasus Mahaleb.
Amelanchier vulgaris.
Cotoneaster tomentosa.
Coronilla minima.
Polygala calcarea.
Gypsophila repens.
Geranium sanguineum.
Draba aizoides.
Saxifraga Aizoon.
Potentilla caulescens.
Arbutus Uva-ursi.
Primula officinalis.
Thymus Serpyllum.
Scorzonera austriaca.

Au point où le Couloir Godefroy aboutit à la crête, celle-ci est fendue obliquement par la large et profonde coupure du Ravin des Ecureuils avec sa fraîche hêtraie d'un charme si inattendu. C'est un de ces coins frais et humides où les Hêtres, assez clairsemés dans toute la partie supérieure de la montagne, s'élèvent jusqu'à la crête.

Sa végétation est formée par le cortège du Hêtre, par quelques espèces alpines et par les Fougères qui tapissent toutes les fissures du rocher :

Asplenium Trichomanes.
— *fontanum.*
— *viride.*
Lilium Martagon.
Mercurialis perennis.
Fagus silvatica.
Gentiana angustifolia.

IV.

Les Stations méridionales.

Dans toute la partie Sud du Néron jusqu'à une altitude ne dépassant guère 600 mètres, croît une association qui caractérise aux environs de Grenoble certaines montagnes bien exposées et à substratum calcaire. Telles sont les stations du Rachais,

de Comboire, de Rochefort décrites par MM. L. Vidal et J. Offner dans le Mémoire spécial qu'ils ont consacré à l'étude de cette association végétale (*Les Colonies de plantes méridionales des environs de Grenoble*, 1905). Le Néron est traité dans ce travail, mais assez brièvement, et nos observations pourront compléter ce que ces auteurs en ont dit.

Nous distinguerons trois localités principales : 1° les éboulis du talus inférieur au-dessus de La Buisseratte; 2° le Pré Néron; 3° les câbles de la Fontaine Vierge.

Nous étudierons tout d'abord ces localités pour avoir une idée d'ensemble du faciès de l'association, puis nous donnerons, avec quelques détails, l'aire de répartition propre à une dizaine d'espèces choisies parmi les plus caractéristiques.

1° Les éboulis de La Buisseratte. — Au-dessus de La Buisseratte, de vastes éboulis s'élèvent jusqu'au rocher. La partie inférieure de ces éboulis est occupée par des vignes. Au-dessus de la vigne s'étagent de petits clapiers, puis un bois très touffu, où la circulation est difficile, couvre les pentes jusqu'à la base même du rocher.

Dans les clapiers nous avons trouvé :

Melica ciliata.
Bromus sterilis.
Fumaria officinalis.
Campanula Medium.
Centranthus angustifolius.

Le bois est formé surtout de Sumacs, de Sureaux, de Buis, de Chênes et d'Alaternes. Le Pistachier se rencontre à la base de l'à-pic seulement. L'Erable de Montpellier croît dans toute la partie supérieure des éboulis; au pied même du rocher, nous en avons vu un exemplaire d'une taille toute exceptionnelle : un arbre superbe de 8 à 10 mètres de haut et de 40 centimètres de diamètre. Dans le sous-bois, signalons un véritable peuplement de *Limodorum abortivum*, Orchidée humicole qui est rarement aussi abondante. Les principales espèces de ce bois sont :

Limodorum abortivum.
Anthericum Liliago.
Quercus pubescens.
Rhus Cotinus.
Rhamnus Alaternus.
Buxus sempervirens.
Acer monspessulanum.
Pistacia Terebinthus.
Tilia platyphylla.
Sambucus nigra.
Polygala vulgaris.
Globularia vulgaris.
Campanula Medium.

2° **Le Pré Néron.** — Au-dessous du Pré, dans tous les couloirs et sur toutes les corniches dominant le grand à-pic, croît une végétation buissonnante à caractère méridional. Citons simplement, sans donner une liste complète :

Juniperus thurifera.
Rhamnus Alaternus.
Pistacia Terebinthus.
Rhus Cotinus.
Acer monspessulanum.
Cytisus Laburnum.

3° **Les câbles de la Fontaine Vierge et le Pissou.** — En pleine face Ouest, au-dessus du Muret, nous avons retrouvé, dans les parties bien exposées de l'à-pic, la végétation méridionale avec ses espèces les plus caractéristiques :

Juniperus thurifera.
Rhamnus Alaternus.
Pistacia Terebinthus.
Rhus Cotinus.
Cytisus Laburnum.
Laserpitium Siler.
Osyris alba.
Silene inflata.
Anthericum Liliago.
Melica ciliata.

Aire de répartition des principales espèces méridionales.

1° **Juniperus thurifera L.** var. *gallica* de Coincy (*J. Sabina* var. *arborea* Mutel). — Ce Genévrier, qui croît dans les montagnes de l'Italie méridionale et de l'Espagne et qui est, comme on sait, une des raretés botaniques du Dauphiné [1], présente un

[1] Pour son histoire et son identification, voir les notes de L. Vidal (*Un Genévrier des environs de Grenoble*, 1897) et de A. de Coincy (*Le Juniperus thurifera et les espèces voisines*, 1898).

tel intérêt que nous en avons figuré la répartition exacte sur notre Carte botanique.

De toutes les plantes méridionales, c'est celle qui remonte le plus haut : nous l'avons trouvé jusqu'à 1200 mètres. Il semble se complaire dans les endroits très escarpés : c'est ainsi qu'il occupe toutes les saillies du grand à-pic de La Buisseratte. On le trouve également sur les corniches entre le Pré Néron et le Pissou, établissant ainsi la liaison entre les deux stations. Il est cependant moins abondant sur le versant Ouest que sur la face Est. Entre le Pré Néron et le Grand Plateau, on le trouve surtout sur la crête, large à cet endroit. Un petit nombre de pieds seulement s'égarent sur la face Ouest, par exemple à la hauteur du Poste Romain. Nous en avons vu plusieurs exemplaires au Grand Plateau. Plus haut, les derniers pieds sont situés sur l'arête même, vers 1200 mètres, un peu avant le point d'arrivée du couloir en Z (voir notre Pl. II, à la fin du Mémoire).

2° **Rhamnus Alaternus L.** — Le *Rhamnus Alaternus* est aussi localisé dans le rocher, mais d'une façon moins exclusive que l'arbre précédent. Il descend jusqu'à la plaine dans les éboulis de La Buisseratte. Nous le trouvons tout le long de l'à-pic depuis la Fontaine Vierge jusqu'au Pré Néron. Il ne s'élève pas au-dessus du Pré Néron.

3° **Pistacia Terebinthus L.** — De toutes les espèces méridionales, le Pistachier est peut-être celle qui a la localisation la plus stricte : ne dépassant pas le Pré Néron en altitude d'une part, d'autre part ne descendant pas dans les éboulis, il est exclusivement cantonné dans le rocher et ne s'élève pas au-dessus de 600 mètres. Nous avons sur notre Carte tracé sa limite septentrionale ainsi que celle du *Rhamnus*. Les deux lignes sont à peu près parallèles, mais celle du Pistachier reste constamment plus au Sud.

4° **Osyris alba L.** — Cette Santalacée parasite a une aire de répartition sensiblement égale à celle du Pistachier.

5° **Rhus Cotinus L.** — Plus largement répandu : commun dans les bois au-dessus de La Buisseratte et de Fiancey. Il existe sur les corniches de l'à-pic jusqu'à la Fontaine Vierge et se mêle au bois qui forme la végétation de la banquette. Il est abondant au Pré Néron et remonte vers le Poste Romain.

6° **Acer monspessulanum L.** — Il a une aire sensiblement égale à celle du *Rhus Cotinus*, mais il est moins abondant.

7° **Melica ciliata L.** — Cette Graminée se plaît dans les clapiers : au-dessus de La Buisseratte, de Fiancey, sur les rochers de la Fontaine Vierge, au Pré Néron.

8° **Centranthus angustifolius DC.** — Plus encore que la précédente, cette plante a élu domicile dans les clapiers dont elle est la principale caractéristique.

9° **Cytisus Laburnum L.** — C'est une plante moins nettement méridionale que les précédentes; son aire est plus vaste. Elle s'élève jusqu'à environ 800 mètres.

10° **Ruscus aculeatus L.** — Le Petit-Houx est également moins franchement méridional. Il est abondant au-dessous de la barre rocheuse, rare dans le rocher, exceptionnel au-dessus.

Quelle peut être l'origine des stations méridionales de la région ? Doit-on chercher leur lien avec les flores méridionales dans l'espace ou dans le temps ? En un mot, doit-on les considérer comme des sentinelles avancées de la flore méridionale actuelle, ayant conservé des relations plus ou moins directes avec elle, ou bien comme une flore résiduelle, vestige d'une végétation fossile conservée à la faveur de conditions privilégiées ?

Examinons, dans la première hypothèse, par quelle voie la propagation aurait pu se faire.

Ce n'est pas par le Col de la Croix-Haute qui est vraiment trop élevé. Pas davantage par le Col du Rousset et le Vercors. Il n'y a de vraisemblable que la pénétration par la vallée de l'Isère, or les stations méridionales y sont si espacées que cette hypothèse paraît hasardée.

Dans la deuxième hypothèse, il y aurait lieu de rechercher les caractères de la flore quaternaire.

On sait que dans le bassin de Paris, à la flore polaire (à *Betula nana, Salix polaris, Dryas octopetala*), qui est descendue presque jusqu'à Paris, a succédé une flore à caractère méridional : le Figuier, l'Arbre de Judée ont été trouvés à l'état fossile dans la région parisienne. En Dauphiné, M. Pierre Lory a signalé dans les tufs post-würmiens de La Sône, près de Saint-Marcellin, l'*Arundo Donax* ou Canne de Provence. M. Kilian a découvert des cônes de *Pinus uncinata* dans les tufs très récents pourtant du Lautaret. Or le Pin à crochet n'existe plus dans cette région et ne dépasse pas Briançon d'une part et Bourg-d'Oisans d'autre part.

Ces faits concordent pour démontrer qu'à une époque qui n'est peut-être pas très ancienne, la flore de la région a présenté des caractères plus méridionaux qu'à l'heure actuelle. Nous sommes donc conduits à penser que les stations méridionales des environs de Grenoble, et en particulier celles du Néron, représentent une flore résiduelle et non une flore émigrée.

DEUXIÈME PARTIE

LE VERSANT EST

Par Jean DE LA BROSSE.

INTRODUCTION.

Topographie. — Le Néron, souvent appelé, improprement d'ailleurs, Casque de Néron, se rattache au massif de la Chartreuse, dont il est un des chaînons sur la plaine de l'Isère, avec les plis parallèles du Rachais et de la crête de Chalves.

Situé à quatre kilomètres au Nord-Ouest de Grenoble, le Néron forme une barrière rocheuse de quatre kilomètres environ, orientée exactement du Nord au Sud et dont le sommet atteint 1305 mètres. Sa forme, vue de la vallée du Drac aux environs de Grenoble, rappelle vaguement celle d'un casque dont l'arête terminale serait le cimier et dont les pentes boisées de Narbonne formeraient le fond. Isolé entre la profonde coupure de la Vence et la petite vallée du Moulin, ruisseau de Pique-Pierre, il a, de tout temps, attiré la curiosité du touriste.

Le Néron est tristement célèbre par les nombreux accidents qui y sont survenus. Peu commode d'accès, entamé par des couloirs difficiles à gravir, il ne mérite cependant pas la réputation de montagne homicide qu'on lui a faite. Le rocher n'y est pas toujours, il est vrai, bien solide, mais on trouve presque partout l'appui des Buis, les fidèles Buis du Néron aux troncs noueux, aux branches d'une solidité sans pareille.

Peut-être couvert autrefois de Conifères, le Néron était-il une montagne sombre sur tous ses flancs et dont seule la cime

rocheuse émergeait. Des déboisements ont pu détruire ce revêtement de résineux.

On peut rappeler à ce propos l'origine que Villars attribuait au nom donné à ce sommet. « L'étymologie du nom de cette montagne, écrit-il, intéresse moins que sa description et que celle des objets d'histoire naturelle qu'elle renferme. Cependant sans s'y arrêter on pourrait présumer que le nom de Néron fut donné à cette montagne ardue, hérissée de pointes qui la rendent presque inaccessible, par allusion au caractère de l'empereur romain, si singulier et si incompatible avec celui des hommes ordinaires. Les noms de Nez-Long ou de Nez-Rond pourraient s'expliquer par la ressemblance un peu éloignée, à la vérité, que présente la crête du Néron placée au milieu des montagnes comme le nez au milieu de la figure humaine. Le nom de Néron enfin qui est peut-être le plus vrai, le plus généralement adopté dans les anciens textes, présente un diminutif du patois grenoblois Neiron, comme qui dirait Noireau ou Petit-Noir[1]... »

Quoi qu'il en soit, si cette dernière hypothèse est exacte, la forêt qui recouvrait jadis les pentes du Néron a disparu presque totalement. A peine retrouve-t-on, de nos jours, çà et là, quelques Pins sylvestres, de rares Sapins et quelques Epicéas.

Notre but étant d'étudier la végétation de la face Est du Néron, nous croyons utile de donner, en quelques mots, la description topographique de ce versant, que nous limiterons en bas à la route des Balmes et à celle de Narbonne à Clémentière.

Si nous nous supposons transporté au sommet de la Bastille, ou mieux encore du Rachais, le Néron nous apparaît, d'un tel belvédère, divisé en deux parties bien distinctes. Une première région forme la bande des à-pics : c'est la partie supérieure de la montagne, la crête du casque, toute dentelée en son sommet, et entrecoupée çà et là par des bandes de végétation.

---

[1] Villars, *Observations sur la montagne des environs de Grenoble appelée Néron, Nez-Rond ou Nez-Long.*

Au-dessous du rocher, l'œil distingue une seconde région formée, en gros, de six ou sept grandes croupes recouvertes de bois dans le haut, de prés dans le bas, et interrompues de loin en loin par des clapiers ou de petites barres rocheuses.

A partir du sommet 1305 que l'on a en face de soi, et vers la gauche, l'arête rocheuse se prolonge assez loin dans la direction de la vallée de l'Isère en restant presque horizontale. On y distingue la coupure formée par le Ravin des Ecureuils, point d'arrivée du Couloir Godefroy, et l'entaille où débouche le Couloir en Z dont on suit les méandres sur le rocher. Cette longue partie horizontale de la crête constitue ce que l'on nomme les *arêtes*. A leur extrémité Sud se trouve un premier ressaut, improprement nommé le Grand Plateau, et qui consiste en un simple petit palier. Au-dessous vient un grand plan incliné qui aboutit au Poste Romain, puis une nouvelle pente brusque nous mène au Pré Néron. Enfin, au-dessous du Pré Néron, c'est l'à-pic complet dominant La Buisseratte dans la vallée de l'Isère.

De l'autre côté du sommet 1305, en nous supposant toujours placé au sommet du Rachais, nous voyons, vers notre droite, l'arête se prolonger bien moins longtemps que du côté Sud. Après une échancrure correspondant au Couloir Ullrich, encadré entre les deux sommets 1290 et 1280, nous devinons une chute assez brusque de la crête. En ce point, en effet, la montagne s'incline par trois ou quatre marches escarpées pour finir au Piton Nord, juste en face de Quaix, au-dessus de la Batterie.

Avant d'entrer dans l'étude détaillée du terrain, il ne nous semble pas superflu de donner quelques indications sur les différents sentiers qui permettent d'escalader le Néron et qui nous serviront plusieurs fois de points de repère.

En se reportant à la Carte jointe au Mémoire, nous voyons que la face Est du Néron est parcourue par sept sentiers principaux :

1° Le sentier des Câbles de l'Hermitage, partant de l'Hermitage pour aboutir au Pré Néron;

2° Le sentier du Pré Néron, entre Narbonne et le Pré Néron;

3° Le sentier du Poste Romain qui se détache du précédent à la moitié environ de son parcours pour s'élever par une ancienne voie romaine au lieu dit Poste Romain (800 m.), occupé, croit-on, à l'époque gallo-romaine par une tour de guet;

4° Un nouveau passage se détachant du sentier précédent et que nous avons eu la bonne fortune de suivre en compagnie du Commandant Godefroy lorsqu'il l'a reconnu, en 1914; cette voie d'accès aboutit au début des arêtes;

5° Le Couloir en Z ainsi nommé à cause de la forme que trace sur le rocher le fouillis de Chênes et de Buis à travers lequel on monte;

6° Le Couloir Godefroy, reconnu en 1891, aboutissant au Ravin des Ecureuils et partant de Ripallière;

7° Enfin le groupe des couloirs de Clémentière, de Quaix et du Cyclope, très voisins les uns des autres et réunis entre eux par une série de variantes que nous n'avons pas à étudier.

Les arêtes se parcourent d'un bout à l'autre, peut-on dire, à partir du Pré Néron jusqu'au Piton Nord en passant par le Poste Romain et le Grand Plateau.

Aperçu géologique. — Le Néron, dans son ensemble, forme un vaste pli-faille, dont l'érosion a décapé tout le sommet, ne laissant à nu que la partie inférieure de la masse recouvrante. Cette partie, épargnée par les intempéries, se présente comme un synclinal à direction Nord-Sud et dont les bords auraient été détruits. Il n'y a pas lieu de décrire ici la morphologie du pli-faille que l'on peut voir distinctement au-dessus du Muret.

Les couches géologiques se succèdent sur la face Est de la manière suivante :

A partir de Narbonne, en montant vers le Néron, nous trouvons une large bande de marnes valanginiennes, formant des

croupes à pente relativement douce et généralement recouvertes de prairies et de cultures diverses. On observe ensuite une mince bande de calcaire roux, qui, au-dessus de Narbonne, coïncide exactement avec l'apparition du bois de Chênes. Au-dessus de Gâtinais, cette bande calcaire forme un premier ressaut d'à-pic bien visible au milieu des bois. Plus haut viennent les marnes hauteriviennes peu visibles la plupart du temps, à cause des éboulis et des dépôts glaciaires qui les recouvrent; on les voit cependant assez nettement dans le vallon au-dessus de l'Hermitage, où elles donnent à la végétation une fraîcheur remarquable au milieu de la sécheresse environnante. Enfin, au-dessus, vient la bande rocheuse formant la crête, tout entière dans l'Urgonien, avec, à la base, les calcaires à Panopées visibles au-dessus de l'Hermitage et que domine l'Urgonien proprement dit.

Nous venons de signaler l'existence de dépôts glaciaires sur une grande partie de la montagne. C'est grâce aux matériaux siliceux transportés jadis par les glaciers et déposés dans cette région éminemment calcaire que nous pouvons constater la présence de plantes calcifuges comme le *Pteris aquilina* et le *Castanea vulgaris*.

Zones de végétation. — Cet aperçu sur la géologie du Néron nous permet de répartir la végétation en grandes zones correspondant généralement aux bandes de terrain sous-jacents.

1° La *Zone des prairies et des cultures* s'étendant depuis la route jusqu'aux bois et dont la limite supérieure n'est pas à une altitude constante, atteignant jusqu'à 700 mètres, par exemple, au-dessus de Narbonne.

2° La *Zone des bois* composée de bois de Chênes dans la partie Sud, et de bois de Hêtres mêlés de Tilleuls dans la partie Nord.

3° La *Zone du rocher* que nous diviserons en deux parties distinctes :

a) La région Sud, où se trouve localisée une colonie de plantes méridionales, à l'Hermitage, au Pré Néron et au Poste Romain;

b) La région Nord, comprenant les arêtes proprement dites.

Pour chacune de ces régions, nous étudierons les points qui nous ont paru plus particulièrement caractéristiques, en donnant la liste des plantes principales que l'on y trouve.

CHAPITRE I.

Zone des Prés et des Cultures.

La Zone des prairies s'étend depuis l'Hermitage jusqu'au hameau de l'Autre-Côté-de-Vence. Il nous suffira de distinguer les espèces caractéristiques, les *dominantes* et les principales plantes qui les accompagnent pour donner une idée de la flore de cette zone.

Un premier exemple de la flore des prairies nous est donné par une ancienne luzernière abandonnée au-dessus de Narbonne et où croissent à l'aventure toutes les plantes des environs. Le sol en est relativement humide, l'orientation Est, l'altitude de 700 à 800 mètres. On s'y rend facilement par le sentier du Poste Romain.

Dominants.

Bromus erectus.
Medicago sativa.
Medicago Lupulina.
Anthyllis Vulneraria.

Abondants.

Anthoxanthum odoratum.
Bromus mollis.
Dactylis glomerata.
Trifolium pratense.
Lotus corniculatus.
Hippocrepis comosa.
Polygala vulgaris.
Plantago lanceolata.
— *media.*
Crepis taraxacifolia.

Clairsemés.

Briza media.
Lolium perenne.
Brachypodium pinnatum.
Poa bulbosa var. vivipara.
Aceras anthropophora.
Poterium Sanguisorba.
Galium verum.
— *erectum.*
Salvia pratensis.
Ajuga reptans.
— *genevensis.*
Euphorbia Cyparissias.
Tragopogon pratensis.
Taraxacum officinale.
Centaurea Jacea.

Un deuxième type de prairie nous est fourni par une clairière située à la lisière des bois de Chêne et, comme la précédente, au-dessus de Narbonne. Se trouvant juste à la limite de l'affleurement du calcaire roux, son sol est bien plus sec que celui de la première prairie. Elle n'est pas continue, mais toute entrecoupée de petits bouquets de Chênes, de touffes de Genévriers et parsemée de blocs de calcaire roux. Orientation Sud et altitude de 700 mètres environ.

1° Arbres ou Arbustes.

Dominants.

Quercus pubescens.

Abondants.

Juniperus communis.
Genista pilosa.

Clairsemés.

Prunus spinosa.
Lonicera etrusca.

2° Tapis herbacé.

Dominants.

Anthyllis Vulneraria.
Astragalus monspessullanus.
Bromus erectus.

Abondants.

Dactylis glomerata.
Festuca pratensis.
Sesleria cærulea.
Aceras anthropophora.
Thesium divaricatum.
Ranunculus bulbosus.
Silene pseudo-Otites.
Sedum acre.
Coronilla minima.
Helianthemum vulgare.
Brunella alba.
Melampyrum silvaticum.
Artemisia campestris.
Catananche cærulea.
Centaurea paniculata.
Eryngium campestre.

Clairsemés.

Brachypodium pinnatum.
Carex Halleriana.
— *glauca.*
Ophrys arachnites.
Orchis purpurea.
Limodorum abortivum.
Gypsophila repens.
Sedum altissimum.
Potentilla verna.
Anthyllis montana.
Coronilla varia.
Cytisus argenteus.
Polygala vulgaris.
Linum tenuifolium.
Trinia vulgaris.
Chlora perfoliata.
Salvia pratensis.
Linaria striata.
Globularia vulgaris.
Artemisia camphorata.
Buphthalmum grandiflorum.

Lianes.

Clematis Vitalba.
Tamus communis.
Rubia peregrina.

Ce deuxième type de prairie, nettement différent du précédent, peut être regardé comme un bon exemple de la clairière ou de la prairie sèche des flancs Est du Néron, où l'influence de la culture ne se fait pas sentir.

On peut être frappé du nombre relativement élevé de plantes méridionales qui entrent dans la composition de cette dernière liste. Il ne faut pas oublier que nous sommes là à peu de

distance du rocher où ces plantes croissent en abondance, sur un pré très sec, à sol poreux et dont la pente est orientée au Midi.

Il y aurait lieu de distinguer dans la flore des prairies du Néron un troisième type. Il faudrait le prendre du côté de Ripallière où nous trouvons des prairies arrosées, à flore nettement hygrophile et plus semblable à celle de la plaine.

A la même zone il convient enfin de rattacher la flore du bord des chemins, qui, malgré ses éléments disparates, se présente sous deux aspects bien distincts.

Le premier type s'observe au Sud de Narbonne, où les espèces méridionales sont particulièrement abondantes. On voit le *Rubia peregrina* s'accrocher aux arbres en compagnie du *Tamus communis*, le *Lonicera etrusca* et l'*Acer monspessulanum* forment des éléments importants des haies.

Au Nord de Narbonne jusque vers la Batterie, l'aspect de la végétation est tout différent : les plantes méridionales disparaissent peu à peu, remplacées par des espèces de stations beaucoup plus fraîches; on observe même quelques touffes de Saules dans le bois de Hêtres, près du ruisseau de la Batterie.

a. 1re Région, au Sud de Narbonne.

Arbres ou Arbustes.

Dominants.

Cratægus monogyna. — *Cerasus Mahaleb.*
Acer campestre.

Abondants.

Coronilla Emerus. — *Acer monspessulanum.*
Lonicera etrusca. — *Evonymus vulgaris.*
Cornus sanguinea. — *Viburnum Lantana.*

Clairsemés.

Lonicera Xylosteum. — *Viburnum Opulus.*
Cornus mas. — *Populus alba.*

Berberis vulgaris.
Mespilus germanica.
Acer opulifolium.

Tapis herbacé.

Dominants.

Brachypodium pinnatum.
Bromus mollis.
Hordeum murinum.
Medicago Lupulina.
Lamium maculatum.
Plantago lanceolata.
Eryngium campestre.

Abondants.

Anthoxanthum odoratum.
Dactylis glomerata.
Ranunculus acris.
Capsella Bursa-pastoris.
Agrimonia Eupatoria.
Onobrychis sativa.
Trifolium pratense.
Lotus corniculatus.
Geranium Robertianum.
Euphorbia amygdaloides.
— *verrucosa.*
Epilobium rosmarinifolium.
Chærophyllum temulum.
Anthriscus silvestris.
Bupleurum falcatum.
Galium Aparine.
— *erectum.*
Dipsacus silvestris.
Buphthalmum grandiflorum.
Pulicaria dysenterica.
Crepis taraxacifolia.

Clairsemés.

Juncus effusus.
Bromus sterilis.
Rumex Acetosa.
— *Patientia.*
Urtica dioica.
Ranunculus repens.
Chelidonium majus.
Papaver Rhæas.
Lepidium Draba.
Diplotaxis tenuifolia.
Coronilla varia.
Lathyrus latifolius.
— *Aphaca.*
Medicago falcata.
Geranium pyrenaicum.
— *dissectum.*
Polygala vulgaris.
Euphorbia Cyparissias.
Scandix Pecten-Veneris.
Vinca minor.

Lithospermum arvense.
— *purpureo-cæruleum.*
Myosotis intermedia.
Thymus Serpyllum.
Salvia pratensis.
Galium cruciatum.
Specularia Speculum.
Leucanthemum vulgare.
Tragopogon pratensis.

Lianes et Plantes grimpantes.

Clematis Vitalba.
Rubia peregrina.
Hedera Helix.
Tamus communis.
Bryonia dioica.

b. 2e Région, de Narbonne à la Batterie.

Arbres.

Dominants.

Acer campestre.
Fagus silvatica.

Abondants.

Acer opulifolium.
— *platanoides.*
Tilia platyphylla.
Fraxinus excelsior.
Cytisus Laburnum.

Clairsemés.

Qercus pubescens.
Acer pseudo-Platanus.
Tilia intermedia.
Populus Tremula.
Lonicera Xylosteum.
Rhamnus Frangula.
Castanea vulgaris.

Tapis herbacé.

Dominants.

Arrhenatherum elatius.
Bromus erectus.
Lolium perenne.
Capsella Bursa-pastoris.
Medicago Lupulina.
Lamium maculatum.

Abondants.

Equisetum arvense.
Melica nutans.
— uniflora.
Bromus sterilis.
— asper.
— mollis.
Dactylis glomerata.
Ranunculus acris.
Rhinanthus Alectorolophus.
Tussilago Farfara.
Ranunculus repens.
Linum catharticum.
Glechoma hederacea.
Lamium album.
Melittis Melissophyllum.
Plantago lanceolata.
— Medium.
Centaurea Jacea.
Lappa officinalis.

Clairsemés.

Bromus tectorum.
— commutatus.
Convallaria majalis.
Ophrys muscifera.
Listera ovata.
Rumex Patientia.
— Acetosa.
Dianthus carthusianorum.
Stachys recta.
Ajuga reptans.
Veronica hederæfolia.
— urticæfolia.
Onobrychis sativa.
Tetragonolobus siliquosus.
Euphorbia Cyparissias.
Daphne Laureola.
Chærophyllum temulum.
Vincetoxicum officinale.
Pulmonaria officinalis.
Galium Aparine.
— cruciatum.
— silvestre.
Knautia arvensis.
Hieracium murorum.

CHAPITRE II.

Zone des Bois.

1° Bois de Chênes.

Il suffit de se reporter à la Carte pour voir les limites de ces bois. Ils recouvrent la partie supérieure de la montagne jusqu'au rocher, descendent au Sud jusque vers l'Hermitage et La Buisse-

ratte, et au Nord, à peu près en face de Clémentière, ils passent insensiblement au bois de Hêtres.

Au-dessus de Narbonne, dès l'apparition des premiers bancs de calcaire roux, on voit apparaître le Chêne et son association. Nous sommes en présence ici du *Quercus pubescens*, variété méridionale du *Quercus sessiliflora;* on le trouve d'abord à l'état de bouquets, associé au *Juniperus communis*, épars çà et là dans la partie supérieure des prairies, puis bientôt il forme un bois épais et touffu, interrompu seulement par les clapiers et les coupes dont les plus importants ont été marqués sur la Carte.

Tant qu'on est sur le calcaire roux, le sol demeure sec et poreux et la végétation est en rapport avec cette sécheresse; au contraire, dès que l'on passe dans le vallon formé par les marnes hauteriviennes, l'humidité devient bien plus grande. C'est précisément dans cette région des marnes hauteriviennes, recouvertes de dépôts glaciaires, que l'on trouve les espèces silicicoles signalées précédemment : *Pteris aquilina* en abondance et quelques rares Châtaigniers.

Les plantes méridionales sont de plus en plus nombreuses à mesure que nous approchons du rocher : *Rhamnus Alaternus* pénètre assez loin dans le bois de Chênes, *Pistacia Terebinthus* s'aventure peu hors du rocher. Quant au *Juniperus thurifera,* nous n'en avons pas vu un seul exemplaire dans les bois; il semble exclusivement cantonné dans les rochers et a besoin de beaucoup de lumière, tandis que son congénère *J. communis* est très abondant, surtout dans la partie inférieure. Enfin les premiers Buis apparaissent, encore bien rabougris et bien différents de ceux que nous trouverons tout à l'heure au Grand Plateau.

Association du Quercus pubescens *dans la zone des marnes hauteriviennes et du calcaire roux.*

Dominants.

Quercus pubescens.	*Juniperus communis.*
Buxus sempervirens.	

Abondants.

Acer campestre.
— monspessulanum.
Cerasus Mahaleb.
Prunus spinosa.
Cornus sanguinea.
Coronilla Emerus.
Lonicera etrusca.
Cytisus Laburnum.
Amelanchier vulgaris.
Rhus Cotinus.
Ligustrum vulgare.
Corylus Avellana.

Clairsemés.

Acer opulifolium.
Tilia platyphylla.
Betula alba.
Pinus silvestris.
Picea excelsa.
Populus alba.
Cornus mas.
Colutea arborescens.
Viburnum Opulus.
— Lantana.
Rhamnus Alaternus.
Pistacia Terebinthus.
Fraxinus excelsior.
Cerasus avium.

TAPIS HERBACÉ.

Dominants.

Dactylis glomerata.
Brachypodium pinnatum.
Bromus erectus.
Carex glauca.

Abondants.

Anthoxanthum odoratum.
Festuca pratensis.
Carex Halleriana.
— digitata.
Rumex scutatus.
Thesium divaricatum.
Cerastium arvense.
Saponaria ocymoides.
Dianthus silvestris.
Helleborus fœtidus.
Sedum acre.
Sedum altissimum.
Potentilla reptans.
Hippocrepis comosa.
Vicia sepium.
Geranium pyrenaicum.
Polygala vulgaris.
Euphorbia amygdaloides.
— Cyparissias.
Helianthemum vulgare.
Fumana procumbens.
Viola odorata.

Viola alba.
Chærophyllum temulum.
Trinia vulgaris.
Primula officinalis.
Thymus Serpyllum.
Stachys recta.
Melampyrum silvaticum.
Globularia vulgaris.
Phyteuma spicatum.
Artemisia campestris.
Buphthalmum grandiflorum.

Clairsemés.

Pteris Aquilina.
Asplenium Trichomanes.
— *Ruta-muraria.*
— *Halleri.*
Bromus tectorum.
Sesleria cærulea.
Carex humilis.
Melica ciliata.
— *nutans.*
Phalangium Liliago.
Orchis conopea.
— *purpurea.*
— *mascula.*
Ophrys arachnites.
Mœhringia muscosa.
Stellaria media.
Sedum album.
— *sexangulare.*
Anthyllis vulneraria.
Genista pilosa.
Trifolium rubens.
— *montanum.*
Onobrychis sativa.
Astragalus monspessulanus.
Linum catharticum.
Fumana Spachii.
Hypericum perforatum.
Epilobium rosmarinifolium.
Laserpitium gallicum.
Bupleurum falcatum.
Arbutus Uva-ursi.
Vincetoxicum officinale.
Melittis Melissophyllum.
Calamintha Acinos.
Veronica persica.
Centranthus angustifolius.
Centaurea Jacea.
— *paniculata.*
Catananche cærulea.

Lianes et Plantes grimpantes.

Clematis Vitalba.
Hedera Helix.
Bryonia dioica.
Rubia peregrina.
Tamus communis.

2° Bois de Hêtres.

Les bois de Hêtres sur la face Est du Néron s'étendent depuis la Batterie jusqu'au sentier du Couloir Godefroy, c'est-à-dire jusqu'aux environs de Ripallière, sans être séparés par une limite nette de la région occupée par le Chêne. Au-dessus de Gatinais, comme dans tout le Sud de la montagne, on ne trouve que du Chêne, tandis que dans toute la partie Nord existe exclusivement le Hêtre associé au Tilleul.

On trouve en certains points quelques rares bouquets de Conifères, la plupart des *Pinus silvestris* avec quelques *Abies pectinata*. Nulle part ils ne sont assez abondants pour former un vrai massif, sauf peut-être au-dessus de Ripallière, au départ du sentier Godefroy.

Nous avons trouvé dans le bois de Hêtres l'association typique de cette essence. Mais nos observations sur cette partie du Néron n'ayant pu être aussi fréquentes que dans la région Sud, nous serons assez bref. Ici aussi le placage glaciaire a permis, en certains points, aux végétaux calcifuges, comme *Pteris aquilina* et *Castanea vulgaris*, de se développer.

Association du Hêtre.

ARBRES OU ARBUSTES.

Dominants.

Fagus silvatica.	*Tilia platyphylla.*

Abondants.

Betula alba.	*Acer campestre.*
Tilia intermedia.	*Rhamnus Frangula.*
Populus Tremula.	*Pinus silvestris.*

Clairsemés.

Quercus pubescens.	*Acer opulifolium.*
Fraxinus excelsior.	— *pseudo-platanus.*

Carpinus Betulus.
Lonicera etrusca.
Rhus Cotinus.
Ilex Aquifolium.
Castanea vulgaris.
Salix sp.
Abies pectinata.

Tapis herbacé.

Dominants.

Convallaria majalis.
Lilium Martagon.
Dentaria pinnata.
Mercurialis perennis.
Pulmonaria officinalis.

Abondants.

Brachypodium pinnatum.
Melica nutans.
— *uniflora.*
Poa nemoralis.
— *trivialis.*
Lolium perenne.
Carex glauca.
— *hirta.*
— *silvatica.*
Orchis ustulata.
— *mascula.*
Silene inflata.
— *nutans.*
Ranunculus repens.
Ficaria ranunculoides.
Aquilegia vulgaris.
Fragaria vesca.
Tetragonolobus siliquosus.
Trifolium montanum.
Geranium pyrenaicum.
Polygala vulgaris.
Daphne Laureola.
Gentiana angustifolia.
— *lutea.*
Melittis Melissophyllum.
Galium silvestre.
Phyteuma spicatum.
Lappa officinalis.
Tussilago Farfara.

Clairsemés.

Equisetum arvense.
Polypodium Dryopteris.
Pteris aquilina.
Asplenium Halleri.
— *Trichomanes.*
Asplenium viride.
Avena pubescens.
Trisetum flavescens.
Carex digitata.
— *maxima.*

Carex Halleriana.
Sisymbrium Alliaria.
Trifolium repens.
— *pratense.*
Medicago Lupulina.
Hippocrepis comosa.
Euphorbia dulcis.
— *verrucosa.*
Chærophyllum temulum.
Anthriscus silvestris.
Veronica Chamædrys.
— *urticæfolia.*
Holcus lanatus.
Allium ursinum.
Polygonatum vulgare.
Ruscus aculeatus.
Aceras anthropophora.
Silene Otites.
Rhinanthus Alectorolophus.
Galium Aparine.
Knautia arvensis.
Tragopogon pratensis.
Hieracium murorum.
Achillea Millefolium.

CHAPITRE III.

Zone du Rocher.

Nous avons dit plus haut qu'il y avait lieu de distinguer deux grandes divisions dans l'étude de la Zone rocheuse : 1° une zone inférieure comprise entre l'Hermitage et le Poste Romain : c'est la station des plantes méridionales ; 2° une zone supérieure comprenant, à partir du Poste Romain (800 m.), toutes les arêtes jusqu'au-dessus de la Batterie : c'est la station des plantes montagnardes.

1. ZONE DES PLANTES MÉRIDIONALES.

La colonie de plantes méridionales du Néron, sans être aussi riche que certaines des autres stations similaires des environs de Grenoble comme Comboire ou Rochefort, présente cependant les espèces caractéristiques de cette flore particulière. Il ne faut pas s'attendre à trouver ici une végétation analogue à celle du Midi : on entend par *colonie méridionale* un ensemble d'espèces ne croissant dans notre région qu'en certain nombre de localités bien délimitées et présentant avec le climat ou le

sol des régions méridionales de la France une certaine analogie.

Ici, la nature des lieux rend l'herborisation difficile : la majorité des plantes méridionales du Néron croissent, en effet, dans la région des à-pics situés entre l'Hermitage et le Pré Néron. Pour bien se rendre compte de l'aspect de cette colonie, il faut suivre l'itinéraire des Câbles de l'Hermitage au Pré Néron. Là se trouve le centre, le foyer de la colonie, et le seul endroit peut-être où la flore méridionale soit vraiment dominante.

A partir de ce centre, les différentes espèces rayonnent sur toute la barre rocheuse environnante à des distances plus ou moins grandes. Les unes, comme *Juniperus thurifera*, ont une aire de dispersion relativement vaste et remontent assez haut; d'autres restent cantonnées dans la partie inférieure, sur les rochers les plus ensoleillés; mais toutes atteignent en ce point ce que l'on pourrait appeler leur maximum de densité phytogéographique.

Examinons brièvement les principales stations de cette zone, puis nous donnerons une liste récapitulative de toute cette flore méridionale.

L'Hermitage. — Dans les fentes des vieux murs nous trouvons avec les espèces banales : *Asplenium Ruta-muraria* et *A. Trichomanes*, une petite Fougère plus frileuse, le *Ceterach officinarum;* on y trouve aussi le joli *Linaria origanifolia*. A l'entrée de l'Hermitage, on note les premiers *Rhamnus Alaternus*, et dans la grotte, avec des *Erinus alpinus* une station d'*Adiantum Capillus-Veneris*. Cette Fougère est rare aux environs de Grenoble, où on ne la connaît qu'en quelques points sur la bordure méridionale du massif de la Chartreuse et aussi à Saint-Martin-d'Hères. Nous avons encore relevé sa présence à quelques centaines de mètres de l'Hermitage, dans une autre grotte à la base des à-pics dominant La Buisseratte, au milieu d'un suintement, avec son association habituelle de Mousses.

La Buisseratte. — Si, au delà de l'Hermitage, au lieu de monter vers le Pré Néron, nous restons à la base des à-pics au-dessus de La Buisseratte, nous trouvons un type de végétation différent de ce que nous avons vu jusqu'ici. Nous sommes dans un fourré extraordinairement dense où la marche est des plus difficiles et nécessite une gymnastique laborieuse.

Le fourré est composé surtout de Buis et de Chênes, au milieu desquels poussent quelques pieds de *Cerasus avium, Tilia platyphylla, Viburnum Lantana* et surtout *Lonicera etrusca, Rhamnus Alaternus, Acer monspessulanum* et *Rhus Cotinus*. Cette dernière essence forme par places des massifs très denses; l'Erable de Montpellier ne dépasse pas généralement le port d'un arbuste ou d'un petit arbre; aussi y à-t-il lieu de noter un exemplaire atteignant dix mètres de haut, avec un tronc de plus d'un mètre de circonférence. Les éboulis portent la flore spéciale que nous étudierons plus loin, avec *Centranthus ruber* probablement subspontané. On peut encore récolter : *Digitalis lutea, Phalangium Liliago, Campanula Medium, Campanula persicifolia, Antirrhinum majus, Limodorum aborticum*. Cette Orchidée, qui ne se trouve d'habitude qu'à l'état clairsemé, est ici très abondante.

Le *Juniperus thurifera* n'existe qu'à l'état d'individus isolés : il ne peut pénétrer dans le bois trop touffu et se cantonne de préférence sur de petites corniches inaccessibles au milieu des à-pics.

De l'Hermitage au Pré Néron. — A la sortie de l'Hermitage, en suivant les câbles par lesquels on accède au Pré Néron, on atteint en quelques minutes un ravin très incliné, exposé en plein Midi et abrité du Nord par le dernier ressaut du Néron en ce point.

La végétation change complètement de caractère. Ce ne sont plus des taillis de Chênes comme avant l'Hermitage, mais une sorte de fourré où nous trouvons en abondance et également répandus : *Pistacia Terebinthus, Rhamnus Alaternus, Rhus*

Cotinus, Buxus sempervirens, Quercus pubescens, puis, çà et là, *Juniperus communis* et *J. thurifera, Cytisus Laburnum, Amelanchier vulgaris. Acer opulifolium* et *A. monspessulanum* remplacent *Acer campestre* que nous trouvions plus bas; enfin de nombreux *Lonicera Xylosteum* et *L. etrusca* sont disséminés au milieu des autres espèces.

Sous ces arbres et sous ces arbustes, nous trouvons, accrochés aux rochers ou formant de petites pelouses : *Phalangium Liliago, Saponaria Ocymoides, Arabis hirsuta, A. saxatilis, Æthionema saxatile, Sedum dasyphyllum* et *S. altissimum, Cytisus argenteus, Coronilla minima, Linum angustifolium* et quelques *Anthyllis montana. L'Osyris alba* pousse en abondance en compagnie d'une autre Santalacée parasite, le *Thesium divaricatum.* On note partout : *Helianthemum vulgare* et *Fumana Spachii, Laserpitium gallicum* et *L. Siler, Erinus alpinus, Calamintha Acinos, Globularia cordifolia, Centranthus angustifolius, Campanula Medium, Lactuca perennis, Catananche cœrulea, Bromus madritensis, Stipa pennata, Melica ciliata,* et parmi les Lichens : *Urceolaria Villarsii* et *Cladonia endiviæfolia.*

Le Pré Néron. — Après avoir gravi un rocher aride et brûlant, où la végétation présente de nombreuses espèces xérophiles à feuilles persistantes, nous arrivons dans un lieu frais où l'herbe est abondante et n'a plus l'aspect des maigres gazons des stations précédentes. Les espèces méridionales sont loin d'être ici dominantes et luttent contre l'envahissement d'une flore plus froide. Sur les limites du pré, nous trouvons du Buis en abondance, comme partout ailleurs au Néron, sauf dans les prés inférieurs. Le Chêne aussi est abondant ainsi que *Rhus Cotinus* qui forme de petits bouquets au milieu du Pré.

C'est le premier Pré Néron, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, l'autre étant situé sur la face Ouest de la montagne. On trouve au printemps de nombreuses Orchidées : *Orchis mascula, O. Morio, O. conopea.* Une espèce plus rare, l'*Orchis provincialis,* qui existe dans le second Pré, manque ici complètement.

Quelques touffes de *Calluna vulgaris* sont disséminées au milieu du Pré dont la Graminée dominante semble être *Bromus erectus;* il faut aussi noter quelques *Sesleria cærulea* et, sur les rochers, des Lichens incrustés comme *Verrucaria purpurascens* et *V. rupestris.*

Sur les bords du Pré, on trouve du Buis, du Chêne et *Rhus Cotinus* en abondance; *Rhamnus Frangula, Osyris alba,* quelques Pistachiers. Comme sous-bois : *Teucrium Chamædrys* et *T. montanum* associés avec *Pulmonaria officinalis.*

Le Poste Romain. — Nous pouvons ranger encore le Poste Romain parmi les stations méridionales du Néron. En effet, quoique le pré même du Poste Romain soit assez humide et présente une végétation adaptée à cette fraîcheur, la barre rocheuse arrive jusqu'à la limite de ce pré. C'est ce qui nous explique la présence de *Pistacia Terebinthus, Rhamnus Alaternus* et *Rhus Cotinus* qui atteignent ici à peu près leur limite extrême en altitude. Le *Juniperus thurifera*, comme nous l'avons vu, remonte bien plus haut. Signalons en passant une belle colonie de *Polygonatum officinale, Asphodelus albus* et *Lilium Martagon.* Cette dernière espèce fait partie du cortège du Hêtre, et pour s'expliquer sa présence ici, il faut savoir que sur la face Nord-Ouest de la montagne la limite du Hêtre arrive non loin du Poste Romain.

On note au Poste Romain plusieurs grandes dalles de grès houiller; ces blocs erratiques nous montrent toute l'importance que les dépôts glaciaires ont acquis dans cette région et nous expliquent la présence du *Pteris aquilina.*

Au-dessus du Poste Romain, en suivant l'arête, on ne trouve plus que quelques types méridionaux. Cette flore se continue cependant encore assez loin sur la barre rocheuse elle-même, mais il est très difficile d'en déterminer les limites exactes, l'exploration étant à peu près impossible en dehors des itinéraires indiqués sur la Carte. Nous avons été obligé de marquer ces limites d'une façon approximative dans la région comprise entre le sentier du Poste Romain et l'itinéraire Godefroy 1914.

Les clapiers. — Nous avons exploré les éboulis de La Buisseratte, les clapiers de l'Hermitage et du Dromadaire, ainsi que ceux des deux couloirs Godefroy.

Les plantes dominantes sont : *Centranthus angustifolius, Rumex scutatus, Antirrhinum latifolium* et *Clematis Vitalba.* Cette dernière espèce s'étale sur les pierres avec *Rubia peregrina* que l'on rencontre aussi dans les clapiers au Sud de la montagne.

Çà et là poussent *Laserpitium gallicum, L. Siler, Lactuca perennis, Silene Pseudo-Otites;* sur les rochers, on trouve *Ceterach officinarum, Asplenium Trichomanes* et *A. Halleri.* La flore des bois environnants tend à pénétrer au milieu du clapier où croissent quelques touffes éparses de *Lonicera etrusca, Cytisus Laburnum, Amelanchier vulgaris, Rhamnus Alaternus* et *Quercus pubescens.* Notons enfin la présence, dans le clapier de l'Hermitage, du Figuier. Cet arbre est là à l'état subspontané, mais en pleine prospérité.

La liste générale suivante renferme toutes les espèces de la zone des plantes méridionales de la partie Sud du Néron, de La Buisseratte au Poste Romain. On n'a pas séparé de cette liste des espèces qui n'ont aucun caractère méridional, mais qui croissent dans la même zone grâce à des conditions locales particulières.

Association des plantes méridionales du Néron.

ARBRES OU ARBUSTES.

Dominants.

Qercus pubescens.
Acer monspessulanum.
Rhus Cotinus.
Buxus sempervirens.
Lonicera etrusca.

Abondants.

Pistacia Terebinthus
Juniperus thurifera.
Cytisus Laburnum.
Sorbus Aria.

Cerasus Mahaleb.
Juniperus communis.
Acer campestre.
Coronilla Emerus.
Rhamnus Alaternus.

Clairsemés.

Tilia platyphylla.
Acer opulifolium.
Sambucus nigra.
Viburnum Lantana.
Carpinus Betulus.
Cerasus avium.
Amelanchier vulgaris.
Genista pilosa.
Colutea arborescens.
Lonicera Xylosteum.

TAPIS HERBACÉ.

Dominants.

Bromus erectus.
Brachypodium pinnatum.
Sesleria cærulea.
Æthionema saxatile.
Helianthemum vulgare.
Helianthemum montanum.
Fumana procumbens.
— *Spachii.*
Teucrium montanum.
Rumex scutatus (clapiers).

Abondants.

Bromus sterilis.
Anthoxanthum odoratum.
Festuca pratensis.
Dactylis glomerata.
Carex glauca.
Phalangium Liliago.
Asphodelus albus.
Orchis conopea.
Cerastium arvense.
Silene pseudo-Otites.
Dianthus silvestris.
Saponaria ocymoides.
Ranunculus bulbosus.
Arabis Turrita.
— *hirsuta.*
Reseda lutea.
Sedum dasyphyllum.
— *altissimum.*
— *album.*
Cytisus argenteus.
Anthyllis montana.
Trifolium montanum.
Coronilla minima.
Linum tenuifolium.
Polygala vulgaris.
Osyris alba.
Thesium divaricatum.
Trinia vulgaris.
Laserpitium gallicum.
— *Siler.*

Pulmonaria officinalis.
Thymus Serpyllum.
Teucrium Chamædrys.
Calamintha Acinos.
Erinus alpinus.
Antirrhinum angustifolium.
Globularia cordifolia.
Galium erectum.
Centranthus angustifolius.
Campanula Medium.
Hieracium Pilosella.
Catananche cærulea.
Lactuca perennis.

Clairsemés.

Bromus madritensis.
Melica ciliata.
Stipa pennata.
Lilium Martagon.
Ruscus aculeatus.
Orchis Morio.
— *mascula.*
Limodorum abortivum.
Cephalanthera rubra.
Gypsophila repens.
Trifolium rubens.
Vicia sepium.
Linum angustifolium.
— *catharticum.*
Polygala calcarea.
Euphorbia dulcis.
Thesium pratense.
Peucedanum Cervaria.
Bupleurum falcatum.
Calluna vulgaris.
Silene nutans.
Dianthus carthusianorum.
Fumaria officinalis.
Arabis saxatilis.
Diplotaxis Erucastrum.
Arabis brassicæformis.
Sedum acre.
— *sexangulare.*
Sempervivum tectorum.
Poterium Sanguisorba.
Anthyllis Vulneraria.
Medicago falcata.
Arbutus Uva-ursi.
Chlora perfoliata.
Echium vulgare.
Veronica hederæfolia.
Digitalis lutea.
Globularia vulgaris.
Scabiosa Columbaria.
Hieracium andryaloides.
Centaurea paniculata.
Buphthalmum grandiflorum.
Asplenium Halleri.
— *Trichomanes.*
— *Ruta-muraria.*
Ceterach officinarum.
Adiantum Capillus-Veneris.

Lianes et Plantes grimpantes.

Rubia peregrina.
Clematis Vitalba.
Tamus communis.
Bryonia dioica.

Aire de la Répartition des principales espèces méridionales.

Stipa pennata, Graminée des steppes, peu abondante.

Bromus rubens, à La Buisseratte.

Bromus madritensis, à l'Hermitage.

Melica ciliata, abondante dans toute la colonie, depuis La Buisseratte jusqu'au Poste Romain.

Ornithogalum nutans. Il existe une station de cette espèce à peu de distance de Narbonne, dans un champ de céréales. Elle est signalée dans les flores locales; la saison était trop avancée quand nous l'avons recherchée.

Asphodelus ramosus Gouan (*A. ramosus* L. p. p.) abonde dans les corniches à partir du Poste Romain.

Ruscus aculeatus est assez rare sur ce versant du Néron; on ne le trouve qu'à La Buisseratte et à l'autre extrémité de la montagne, dans le bois de la Batterie.

Buxus sempervirens. C'est la plante par excellence du Néron. Le Buis s'accroche partout, dans les moindres fissures, donnant, en certains points, au touriste étonné, l'illusion d'un arbuste poussant en plein roc. Nous ne connaissons pas d'autre localité où le Buis forme une dominante aussi constante dans la végétation que sur cette face du Néron. Aussi bien dans les taillis de Chênes que dans les bois de Hêtres, dès que le rocher se montre à la surface du sol, on voit apparaître le Buis. Dans les parties inférieures, il ne dépasse pas la taille d'un arbuste; sa taille s'élève à mesure que l'altitude augmente et que les conditions de sol et de température deviennent moins favorables pour les autres plantes; au Grand Plateau, le Buis devient un arbre véritable. C'est à cette abondance du Buis que La Buisseratte doit son nom.

On exploite le Buis non seulement dans les bois de la région inférieure, mais même dans les régions d'accès difficile comme le Grand Plateau où l'on en a fait, précisément, cette année, une coupe sombre.

Osyris alba abonde dans la région rocheuse comprise entre l'Hermitage et le Poste Romain.

Quercus pubescens Willd. Cette variété du *Quercus sessiliflora* L. est, comme on l'a vu, l'une des deux essences dominantes des bois du Néron; elle apparaît dès que l'on arrive sur le calcaire roux.

Æthionema saxatile R. Br. Cette plante passe pour une des espèces les plus caractéristiques des calcaires; on la trouve en abondance au Néron où ses fleurs roses sont des premières à apparaître au printemps. Elle prospère aussi bien sur les arêtes, entre 1200 et 1300 mètres, qu'aux environs de La Buisseratte.

Fumana Spachii G. G. est très commun au Néron, depuis l'Hermitage jusqu'au Poste Romain.

Fumana procumbens est beaucoup moins méridional que l'espèce précédente à laquelle il s'associe vers l'Hermitage et qu'il remplace aux environs de La Buisseratte.

Saponaria ocymoides, très fréquent, à peu près partout, depuis la zone des prés jusqu'aux arêtes.

Linum tenuifolium, abondant dans la colonie méridionale, mais surtout vers le haut et rarement en dehors du rocher.

Acer monspessulanum commence depuis la zone des prés jusqu'au rocher, ne semble pas dépasser le Poste Romain; généralement à l'état d'arbrisseau, cette essence peut atteindre cependant la taille d'un grand arbre, comme l'exemplaire que nous avons signalé à La Buisseratte.

Acer opulifolium, moins méridional que le précédent, s'associe à lui dans le bas et le remplace vers le haut de la colonie.

Rhamnus Alaternus L. est très abondant au-dessus de l'Hermitage et de La Buisseratte; son importance décroît à mesure que l'altitude augmente. Il est encore abondant au Poste Romain, mais disparaît au Grand Plateau. C'est une des rares plantes méridionales du Néron qui s'accommode des sous-bois. Son aire de répartition pénètre assez avant dans la zone du *Quercus pubescens,* aussi bien au-dessus de La Buisseratte qu'aux alentours du Poste Romain.

Pistacia Terebinthus est, avec *Juniperus thurifera* et *Rhamnus Alaternus*, l'une des trois espèces les plus caractéristiques du Néron; aussi en avons-nous tracé la limite septentrionale sur notre Carte. Il est surtout abondant entre l'Hermitage et le Pré Néron. Plus frileux que *Juniperus thurifera*, le Pistachier ne dépasse pas le Poste Romain (800 m.); en revanche, il pénètre, en compagnie du *Rhamnus Alaternus*, assez avant dans le bois, mais moins loin cependant que ce dernier. Notons qu'au Néron, comme dans toutes les autres stations méridionales des environs de Grenoble, les *Pemphigus*, insectes producteurs des curieuses galles des Pistachiers Térébinthes, accompagnent ces végétaux : *Pemphigus cornicularis* produit des galles en forme de cornes, *Pemphigus follicularius* replie et roule le bord des feuilles en petits cornets.

Rhus Cotinus est très abondant au-dessus de La Buisseratte, où il forme des massifs et ne semble pas remonter plus haut que le Poste Romain. Il s'accommode bien du sous-bois et pousse le long des haies jusqu'aux environs de Ripallière, c'est-à-dire bien plus loin au Nord que la plupart des autres espèces méridionales.

Argyrolobium Linnæanum Walp. Ce Cytise nain est très commun sur les rochers de la colonie du Néron; on le trouve étroitement appliqué contre la pierre en compagnie du *Fumana* et *Teucrium*.

Ononis minutissima a été signalé par MM. Vidal et Offner sur le sentier du Pré Néron.

Coronilla minima se trouve depuis les prés supérieurs jusqu'aux arêtes, à plus de 1000 mètres.

Colutea arborescens. Quelques exemplaires poussent çà et là dans le bois de Chênes et dans la zone rocheuse.

Astragalus monspessulanus, très abondant dans les clairières et les prés du type sec dans la zone inférieure, remonte jusqu'aux arêtes.

Sedum altissimum Poir. Depuis les prairies inférieures jusqu'au-dessus du Poste Romain.

Laserpitium gallicum est commun dans toute la zone rocheuse sur les bancs de rochers ou dans les clapiers, en compagnie de *L. Siler*, beaucoup moins méridional et que l'on trouve jusqu'aux arêtes.

Antirrhinum latifolium D. C., fréquent dans les clapiers et dans les éboulis, surtout ceux de l'Hermitage et du Dromadaire.

Linaria origanifolia, dans les vieux murs et les fentes des rochers, au voisinage de l'Hermitage qu'il ne semble pas dépasser.

Rubia peregrina, très abondant dans les haies, depuis la vallée de l'Isère jusqu'au Poste Romain; c'est aussi une plante des clapiers.

Galium rigidum Vill., abondant dans toute la colonie méridionale.

Galium myrianthum Jord., plus abondant que le précédent, remonte jusqu'aux arêtes.

Lonicera etrusca, un des éléments les plus abondants de la flore des haies et des clapiers, dans toute la partie Sud du Néron.

Campanula Medium croît surtout dans les clapiers et sur les rochers, entre La Buisseratte et le Poste Romain.

Centranthus angustifolius D. C. est encore un des éléments principaux de la végétation des clapiers et des éboulis du Néron.

Centaurea paniculata, abondant dans les prés secs et les clairières, depuis le début du Calcaire roux jusqu'au Pré Néron.

Lactuca perennis, fréquent dans toute la zone méridionale de la montagne.

Leontodon crispus, çà et là sur les rochers bien exposés.

Catananche cœrulea. Cette belle Composée, que l'on nomme vulgairement la Cupidone, est commune dans les prés secs et sur les rochers du Néron dans la partie inférieure de la zone à plantes méridionales.

Juniperus thurifera L. var. *gallica* de Coincy (J. Sabina L. var. *arborescens* Mutel). Cet arbre, qui a déjà suscité maintes

controverses, est abondant au Néron, où il est exclusivement cantonné dans la zone rocheuse. On peut voir, sur la Carte, que la limite de son aire de répartition ne déborde jamais dans les bois. Il remonte plus haut que *Pistacia Terebinthus* et *Rhamnus Alaternus;* nous avons trouvé trois ou quatre exemplaires de petite taille juste au début des arêtes, c'est-à-dire à l'altitude de 1200 mètres environ (voir la Planche II). Cet arbre garde toujours, même dans cette région, un port dressé, contrairement au *Juniperus communis* qui, à cette altitude, devient rampant.

Sans discuter ici sur la valeur spécifique du *Juniperus thurifera,* nous pouvons dire que nous n'avons pu constater nulle part, au Néron, d'exemplaire de cet arbre atteignant 80 pieds de haut, soit 26 mètres, comme le dit Mutel. Ces dimensions nous paraissent fort exagérées et nous serions assez porté à croire à une faute d'impression et à lire 8 pieds, ce qui fait 3 mètres environ. Les plus beaux *Juniperus thurifera* que nous ayons vus ne dépassant pas 5 ou 6 mètres, la dimension de 3 mètres serait une bonne moyenne et il n'y aurait pas l'écart énorme de 2 mètres à 26 mètres que Mutel indique implicitement entre le *Juniperus Sabina* et sa variété *arborescens.*

Le *Juniperus thurifera* est ici, comme à Comboire, une plante exclusivement saxicole, qui semble se plaire dans les lieux les plus inaccessibles et pousse parfois dans de minces fissures du rocher, envoyant alors ses racines à des profondeurs considérables, comme, par exemple, les spécimens que l'on peut voir au milieu des à-pics dominant La Buisseratte. Cette plante est exploitée, au Néron, comme bois de chauffage et mise en fagots.

Ceterach officinarum croît dans les fentes des rochers ou des murs, dans les clapiers, depuis l'Hermitage jusqu'au Pré Néron, toujours clairsemé.

Adiantum Capillus-Veneris. Cette Fougère est, nous l'avons dit, assez rare dans notre région. Nous avons signalé sa présence en deux points du Néron, à l'Hermitage, où elle est connue depuis longtemps, et dans une grotte au-dessus de La

Buisseratte. Elle y vit comme dans toutes ses autres stations des environs de Grenoble, dans des lieux frais, au bord de petites sources en compagnie d'une jolie Mousse, le *Mnium undulatum*.

2. ZONE DES ARÈTES.

A partir du Poste Romain, à mesure que l'on monte dans la direction du Grand Plateau, on quitte la végétation méridionale, pour retrouver une flore analogue à celle des bois de Chênes de la région inférieure, modifiée seulement par l'apparition de quelques espèces saxicoles.

Les Buis deviennent énormes avec de fortes souches contournées et ramifiées; ils luttent de hauteur avec les Chênes, et les égalent sur le Grand Plateau. L'ascension au Grand Plateau est longue, la flore en est monotone : notons cependant l'apparition de l'*Aconithum Anthora*, hôte des sommets, qui occupe les rochers en compagnie d'*Erinus alpinus* et d'*Arabis stricta;* les seuls arbres sont des Chênes, des Buis, des Amélanchiers et quelques *Rhamnus cathartica*.

Au Grand Plateau, le Chêne cesse brusquement, faisant place au Hêtre, qui le remplace, avec son associé le Tilleul. On trouve l'association typique des bois de Hêtres : *Gentiana lutea, Lilium Martagon, Mercurialis perennis, Narcissus pseudo-Narcissus, Polypodium vulgare,* avec quelques pieds de *Sorbus Aucuparia*. Ce brusque changement dans les essences dominantes est dû à une pénétration du bois de Hêtres par un ravin de la face Nord-Ouest. On n'observe pas un phénomène analogue sur la face Sud-Est où le rocher est à pic et encore occupé à sa base par des taillis de Chênes.

Les arêtes proprement dites commencent au-dessus du Grand Plateau après une dernière petite épaule rocheuse. La végétation y est très rabougrie. Les vrais arbres sont rares : quelques Chênes, deux ou trois Bouleaux, quelques Pins silvestres, du Buis en touffes éparses et non en futaie comme au Grand Plateau. Le *Juniperus communis* devient rampant et étale ses

branches horizontalement; enfin cinq ou six pieds de *Juniperus thurifera* se sont établis juste au début des arêtes à une altitude de 1200 mètres environ. La végétation arborescente est remplacée partout par une sorte de prairie alpestre à terre sèche et poreuse où pousse un gazon ras et maigre, comme on l'observe sur les sommets des montagnes voisines, le Saint-Eynard, Chamechaude, etc. L'arête qui, vue d'en bas, semblait à peine dentelée, ne forme en réalité qu'une succession ininterrompue de dents et de profondes échancrures. A certaines de ces coupures aboutissent les couloirs qui escaladent cette face du Néron. Tels sont, par exemple, le Ravin des Ecureuils à l'arrivée du Couloir Godefroy, le sommet du Couloir Ullrich qui descend sur la face Ouest, l'entaille du Couloir de Clémentière.

Les prairies en miniature qui recouvrent les bancs de rochers sur les arêtes sont riches en *Sedum album, S. dasyphyllum, Sempervivum tectorum* et *Saxifraga Aizoon;* le gazon est formé d'herbes de petite taille, comme *Carex humilis, Sesleria cœrulea, Festuca duriuscula.*

Enfin l'on trouve partout dans les anfractuosités du rocher, abritées contre les vents qui balayent l'arête, des espèces saxicoles et montagnardes : *Draba aizoides, Æthionema saxatile, Mœhringia muscosa, Cerastium arvense, Arabis brassicæformis, Cotoneaster vulgaris, Anthyllis montana, Globularia cordifolia, Scorzonera austriaca, Helianthemum montanum, Arabis muralis, Gypsophila repens, Arbutus Uva-Ursi, Rhamnus pumila, Alchemilla alpina, Daphne Mezereum, Valeriana montana, V. tripteris.*

Association de la Flore des arêtes.

ARBRES OU ARBUSTES.

Dominants.

Qercus pubescens.	*Buxus sempervirens.*

Abondants.

Fagus silvatica.	*Amelanchier vulgaris.*
Tilia platyphylla.	*Juniperus communis.*

Clairsemés.

Pinus silvestris.
Betula alba.
Sorbus Aucuparia.
Juniperus thurifera.
Viburnum Lantana.
Cotoneaster vulgaris.
Rhamnus pumila.
Genista pilosa.

TAPIS HERBACÉ.

Dominants.

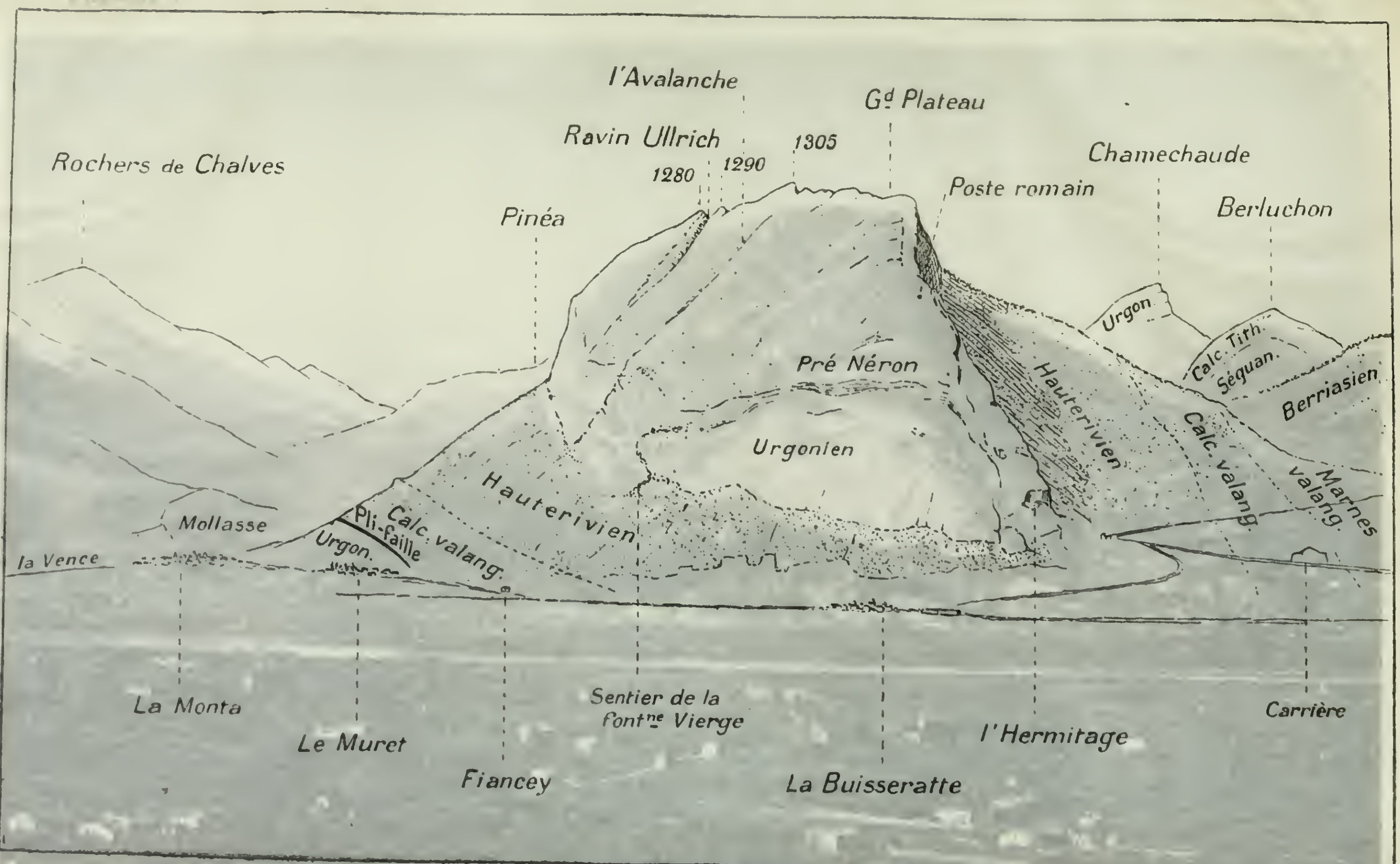
Draba aizoides.
Æthionema saxatile.
Saxifraga Aizoon.
Sempervivum tectorum.
Cerastium arvense.
Sedum album.

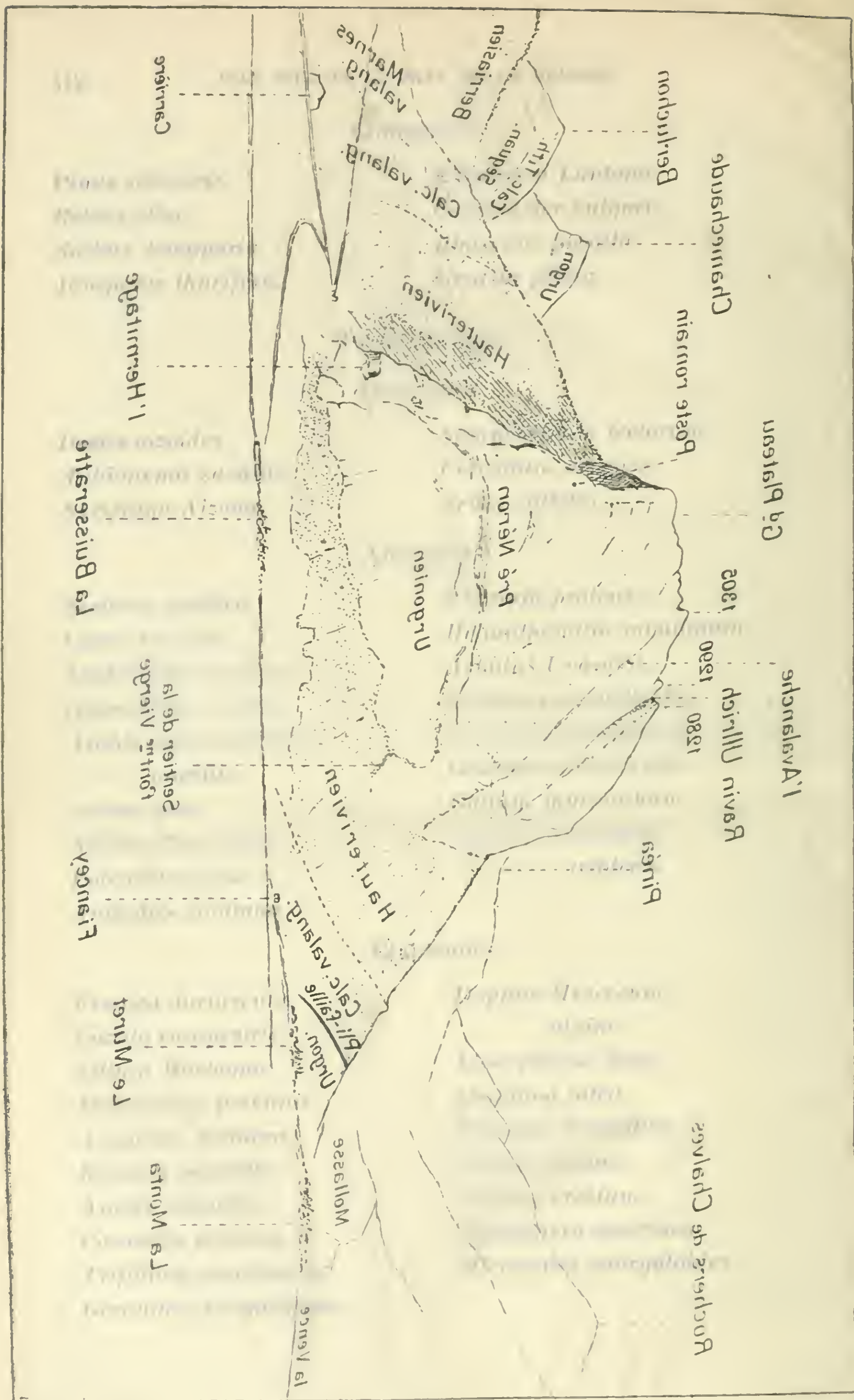
Abondants.

Sesleria cærulea.
Carex humilis.
Mœhringia muscosa.
Gypsophila repens.
Arabis brassicæformis.
— *muralis.*
Sedum acre.
Alchemilla alpina.
Potentilla verna.
Anthyllis montana.
Thesium pratense.
Helianthemum montanum.
Arbutus Uva-ursi.
Gentiana angustifolia.
Teucrium montanum.
Globularia cordifolia.
Galium myrianthum.
Valeriana montana.
— *tripteris.*

Clairsemés.

Festuca duriuscula.
Luzula campestris.
Lilium Martagon.
Mercurialis perennis.
Aconitum Anthora.
Kernera saxatilis.
Arabis saxatilis.
Coronilla minima.
Trifolium montanum.
Geranium sanguineum.
Daphne Mezereum.
— *alpina.*
Laserpitium Siler.
Gentiana lutea.
Thymus Serpyllum.
Erinus alpinus.
Galium erectum.
Scorzonera austriaca.
Hieracium andryaloides.


l'Avalanche
Gd Plateau
Ravin Ullrich
1305
1290
1280
Rochers de Chalves
Chamechaude
Poste romain
Berluchon
Pinéa
Urgon.
Calc. Tith.
Séquan.
Berriasien
Pré Néron
Hauterivien
Urgonien
Calc. valang.
Marnes valang.
Mollasse
Hauterivien
Pli-faille
Calc. valang.
Urgon.
la Vence
La Monta
Le Muret
Fiancey
Sentier de la fontne Vierge
La Buisseratte
l'Hermitage
Carrière





Phot. Christ (collection du Laboratoire de Géologie).

Le Neron. — Vue générale de la face Sud prise du plateau de Vouillant.

CHAPITRE IV.

Facteurs écologiques.

La répartition des espèces végétales dans une station donnée dépend étroitement de ce que l'on appelle les facteurs écologiques de cette station, c'est-à-dire des conditions de sol, de température et de climat.

Le sol. — Sans revenir sur le point de vue géologique qui a été envisagé au début de cette étude, nous rappellerons simplement que le versant Est du Néron est constitué en majeure partie par des calcaires ou des marno-calcaires. Les éboulis de calcaire et les clapiers ont même recouvert en grande partie les marnes hauteriviennes. On comprendra alors la place importante que prennent dans la flore du Néron les espèces exclusivement saxicoles comme *Ceterach officinarum, Juniperus thurifera, Æthionema saxatile, Argyrolobium Linnæanum, Fumana Spachii,* que l'on trouve principalement dans la bande urgonienne où le calcaire est le plus pur.

Le sol de la forêt, aussi bien que celui des ressauts de l'à-pic, est donc surtout calcaire. Or, on sait que les sols calcaires, plus légers et moins compacts que les marnes, ont une plus grande capacité calorifique. Ils sont, de plus, facilement perméables; grâce à leur porosité et à l'évaporation rapide qui se produit à leur surface, les plantes méridionales trouvent, sous notre climat pluvieux, le sol qui leur convient. Le rocher lui-même, l'urgonien surtout, forme un véritable filtre, au travers duquel pénètrent instantanément les pluies d'orage, sans qu'il se forme des flaques d'eau. La sécheresse du Néron est bien connue dans la région.

Toutes ces conditions sont excellentes pour la prospérité d'une colonie de plantes méridionales; aussi, les voyons-nous ins-

tallées surtout dans la partie la plus sèche et la plus calcaire de la montagne.

Température. — Nous n'avons pas de renseignements concernant directement le Néron, mais nous pouvons nous servir des chiffres donnés par M. Vidal[1] sur le climat de La Tronche qui doit être sensiblement le même que celui du Néron, à égalité d'altitude.

A La Tronche (alt. 270 m.), les moyennes de température sont : hiver, 2°; printemps, 11°3; été, 20°; automne, 12°. Soit une moyenne de 11°3 pour l'année.

Cette moyenne, déjà relativement élevée, doit encore être dépassée dans la région de l'Hermitage, grâce à l'exposition méridionale et à la réverbération des moindres rayons de soleil sur les parois rocheuses.

Les chiffres précédents ne s'appliquent, bien entendu, qu'à la base de la montagne; les arêtes étant situées à une altitude de 1200 à 1300 mètres, leur moyenne de température est évidemment bien inférieure à 11°.

Précipitations atmosphériques. — Là aussi nous sommes obligé de procéder par analogies et de nous servir des chiffres donnés par M. Vidal pour La Tronche (alt. 270 m.), années 1885-1902 : hiver, 232; printemps, 297; été, 308; automne 324. La moyenne annuelle serait de 1.161 millimètres cubes. Notons qu'au fort du Saint-Eynard, à une altitude de 1330 mètres, on enregistre une moyenne de précipitations de 1.130 millimètres cubes.

Il est donc vraisemblable de penser que c'est entre ces deux chiffres 1.161 millimètres et 1.130 millimètres que doit se trouver la quantité d'eau qui tombe annuellement au Néron.

---

[1] L. Vidal, Recherches sur le climat de Grenoble : la température et les précipitations à Grenoble et à La Tronche d'après les observations de l'Ecole Normale et de M. Poulat. (*Bull. Soc. Stat. de l'Isère*, 1905, t. XXXIV.)



Phot. Oddoux.

Les arêtes du Neron. — Les croix indiquent des pieds de *Juniperus thurifera* : ce sont les derniers ; le replat à droite est celui du Grand Plateau.

Ce chiffre est assez élevé, beaucoup trop élevé pour la colonie méridionale; aussi faut-il les conditions spéciales de sol et de température indiquées plus haut pour compenser cet excès d'humidité.

Conclusions.

Il nous reste à dégager quelques conclusions de cette esquisse phytogéographique du Néron.

Nous avons vu les conditions favorables de sol, de climat et d'exposition qui ont permis à une flore méridionale de prospérer dans certaines stations du Néron. Une première question se pose immédiatement à l'esprit : d'où viennent ces plantes et comment ont-elles pu se localiser dans notre région si loin de leur pays d'origine?

Il faut d'abord rejeter l'hypothèse d'un ensemencement à distance dans les conditions actuelles. Même en supposant que, par étapes successives, ces espèces aient pu franchir la distance qui sépare Grenoble des contrées méridionales, il faudrait accorder aux graines une faculté de dissémination extraordinaire. On ne comprendrait pas, d'ailleurs, comment toute une flore aurait pu se déplacer ainsi, quand bien même quelques espèces plus robustes ou plus facilement disséminables l'auraient fait.

Il reste alors l'hypothèse des flores de reliquat.

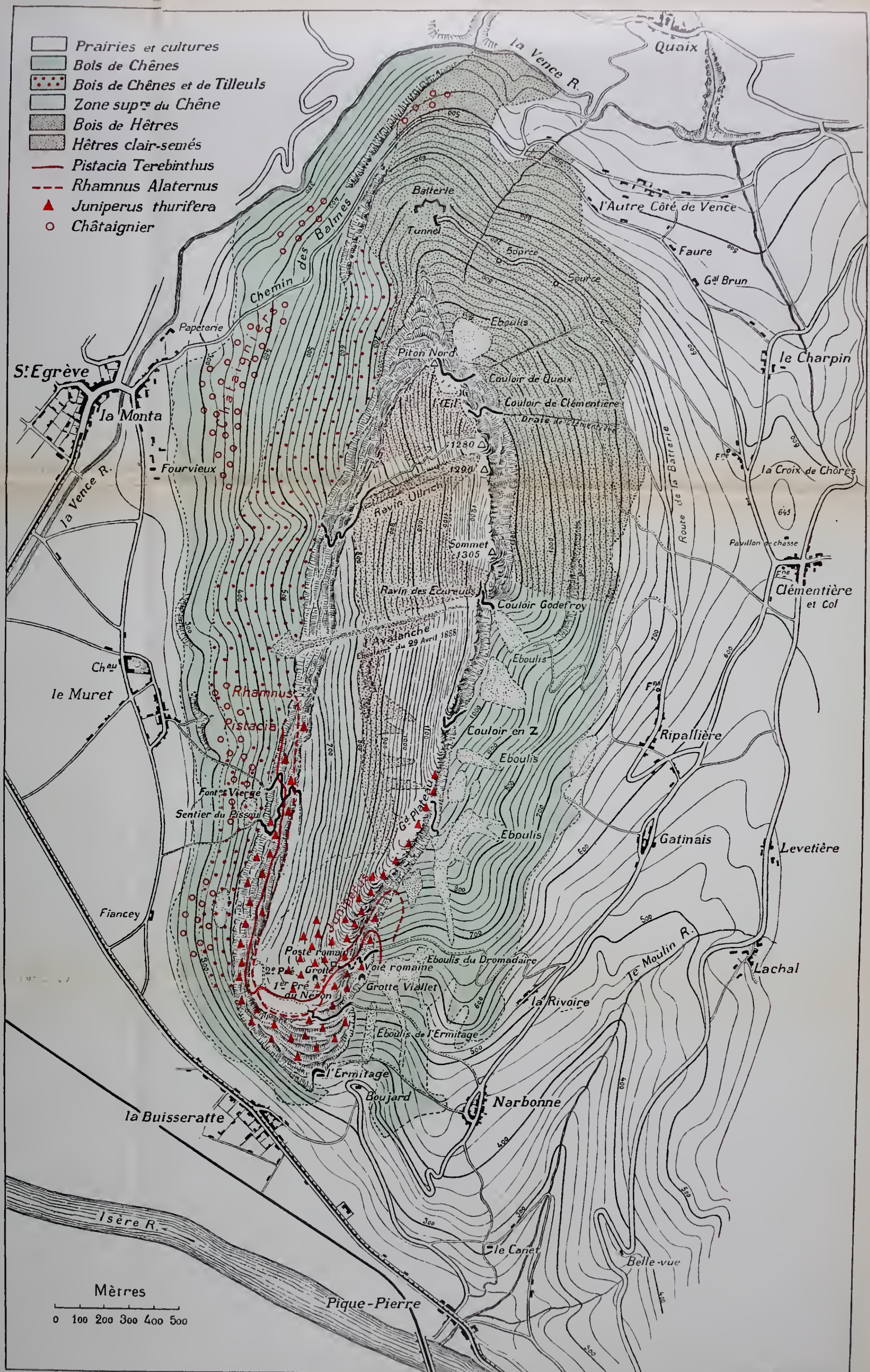
Différents faits prouvent qu'au cours des temps quaternaires, une période à climat plus chaud a amené une extension de la végétation méridionale vers le Nord; puis est survenu un refroidissement qui a détruit à peu près partout cette flore méridionale, ne laissant subsister quelques espèces plus résistantes que les autres qu'en des points où se sont trouvées réunies des conditions favorables. Ce sont ces espèces qui forment les colonies méridionales des environs de Grenoble.

A quel moment s'est produite cette période chaude et sèche? Certains auteurs la croient antérieure à la dernière glaciation;

d'autres la considèrent comme postglaciaire, immédiatement antérieure à la période contemporaine. C'est cette opinion qui nous semble la plus juste : on ne conçoit pas qu'une flore méridionale ait pu résister au dernier retour offensif des glaciers.

Un autre problème se pose ensuite : c'est la présence au Néron des quelques espèces alpines que l'on trouve sur les arêtes. Sommes-nous en présence ici d'une flore contemporaine de la dernière glaciation ? C'est bien peu probable, puisque nous admettons qu'après cette période froide a dû survenir une période sèche et chaude qui aurait eu pour premier effet de détruire la flore préexistante. Il est donc beaucoup plus probable que la plupart des espèces que l'on trouve sur les arêtes du Néron viennent d'un ensemencement des régions voisines comme le Saint-Eynard, Chamechaude, etc. Cette flore est d'ailleurs monotone et pauvre en espèces.

Si nous voulons chercher, en terminant, à résumer cette étude sur la flore du Néron, nous voyons que c'est parmi les stations de plantes méridionales des environs de Grenoble un des meilleurs exemples. La flore, moins riche en espèces méridionales que les colonies voisines du Rachais ou de Rochefort, en possède cependant les éléments les plus caractéristiques. De plus, l'altitude des arêtes permet d'étudier les différents types de végétation faisant le passage entre cette flore chaude et une flore que l'on peut déjà qualifier d'alpine.



Carte botanique du Néron par J. Breton et J. de la Brosse.

BIBLIOGRAPHIE.

MOREL-COUPRIE (E.), Le Néron : description, itinéraires. Grenoble, 1907.

CHABERT (S.), L'arête méridionale du Néron. (Le *Dauphiné*, 31 mai et 7 juin 1908.)

MÜLLER (H.), Le Neyron : notes sur le Chemin et le Poste gallo-romain. (*Ann. Soc. Tour. Dauph.*, 1911.)

KILIAN (W.), Aperçu sommaire de la Géologie, de l'Orographie et de l'Hydrographie des Alpes dauphinoises. (*Ann. Soc. Tour. Dauph.*, 1908.)

KILIAN (W.), Découverte d'un nouveau gisement très fossilifère de la couche phosphatée et glauconieuse de l'Hauterivien inférieur, au Muret, près de Grenoble. (*Comptes rendus somm. Soc. géol. Fr.*, 17 juin 1912.)

VILLARS, Observations sur la montagne des environs de Grenoble appelée Néron, Nez-Rond ou Nez-Long. (Préface d'une étude inachevée publiée dans le *Dauphiné*, 1898.)

CARIOT et SAINT-LAGER, Etude des fleurs ou Flore du bassin moyen du Rhône et de la Saône; 8e édit.; Lyon, 1889.

RAVAUD (Abbé), Guide du botaniste dans le Dauphiné; 3e excursion; Grenoble, s. d.

VIDAL (L.), Un Genévrier des environs de Grenoble. (*Bull. Soc. bot. de France*, 1897).

COINCY (Auguste DE), Remarques sur le *Juniperus thurifera* et les espèces voisines du bassin de la Méditerranée. (*Ibid.*, 1898.) — Reproduit avec de belles planches in *Ecloga quinta plantarum hispanicarum*, Paris, 1901.

VIDAL (L.) et OFFNER (J.), Les colonies de plantes méridionales des environs de Grenoble. (*Ann. Univ. de Grenoble*, XVII, 1905.)

SÉANCE SOLENNELLE A L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE EN L'HONNEUR DE L'ITALIE

(*26 Juin 1915*)

On a parfois nommé l'Université de Grenoble la métropole des études italiennes en France. On rendait ainsi hommage aux efforts qu'elle a multipliés soit à Grenoble même, soit à l'Institut de Florence, pour développer les échanges intellectuels entre deux nations que tant de liens pourraient unir étroitement.

Aussi, quand, à la fin du mois de mai dernier, l'Italie joignit ses armes aux nôtres et à celles de nos alliés, l'Université de Grenoble se devait-elle à elle-même de célébrer ce grand événement.

Le 12 juin, M. Julien Luchaire, professeur de langue et littérature italiennes à la Faculté des Lettres, directeur de l'Institut français de Florence, étant de passage à Grenoble, exposait devant un auditoire nombreux, réuni dans l'amphithéâtre Marcel Reymond, les impressions qu'il avait recueillies en Italie, durant les dix derniers mois, sur l'heureux mouvement de l'opinion publique.

Le 26 juin, dans le même amphithéâtre, l'Université organisait une séance où prenaient la parole M. Petit-Dutaillis, recteur de l'Académie, puis M. Gabriel Maugain, professeur de

langue italienne et de littératures italienne et française comparées à la Faculté des Lettres. Entre temps, les élèves des Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices chantaient des chœurs de circonstance [1] et une quête fructueuse était faite, au profit des blessés français et italiens et des victimes de la guerre, par des jeunes gens et des jeunes filles appartenant à ces Ecoles, à la Faculté des Lettres et aux deux Lycées de Grenoble.

On lira plus loin :

1° Le discours de M. le Recteur Petit-Dutaillis;

2° La conférence de M. Maugain, telle qu'il l'a, par la suite, complétée.

---

[1] Notons en particulier deux chœurs chantés en langue italienne par les élèves de l'École normale d'instituteurs : l'hymne de Mameli, l'hymne à Garibaldi.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE SOLENNELLE DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

EN L'HONNEUR DE L'ITALIE

Le 26 Juin 1915

Par M. PETIT-DUTAILLIS,

Recteur de l'Académie de Grenoble.

Mesdames, Messieurs,

Au mois de mai 1859, le Piémont aidé par la France entrait en guerre contre l'Autriche, pour débarrasser la Lombardie d'une tyrannie odieuse; le roi Victor-Emmanuel II et l'empereur Napoléon III, alliés, gagnaient le 24 juin, sur les troupes de l'empereur François-Joseph, la victoire décisive de Solférino, et la Lombardie était pour jamais délivrée. Le 23 mai 1915, le roi Victor-Emmanuel III a déclaré la guerre au même empereur François-Joseph, que la vie n'a pas assagi et qui n'a pas cessé d'être un oppresseur, et, le 24 mai — il y a un mois — l'armée du général Cadorna a envahi les terres irrédentes; la nation italienne est entrée ainsi dans la ligue des Etats civilisés contre l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie, les trois empires qui ont fait le rêve insensé de conquérir l'hégémonie univer-

selle par la guerre la plus cruelle qu'on ait encore vue; les trois empires tortionnaires qui ont à leur compte, depuis de longues années, le martyre des Italiens du Nord-Est, des Polonais de Prusse, des Danois du Slesvig, des Alsaciens-Lorrains, des Tchèques, des Roumains de Transylvanie, des Slaves du Sud et là-bas, en Asie, le martyre des Arméniens.

Ce sont ces anniversaires de 1859, ces dates de 1915, que l'Université de Grenoble, métropole des études italiennes en France, vous a demandé de venir célébrer aujourd'hui.

Je ne rappellerai pas sans quelque fierté qu'il y a trois ans, le 15 juillet 1912, l'Université eut l'honneur de recevoir dans cet amphithéâtre, pour la séance de clôture du Congrès des Etudes italiennes, Son Excellence M. l'Ambassadeur Tittoni, un des meilleurs pilotes que la nef italienne ait trouvés depuis qu'elle veut voguer libre vers ses destins. Le député Chiesa, un des orateurs dont la vibrante parole a entraîné le mois dernier l'Italie hors de la neutralité, célébra ici, dans une allocution enflammée, la fraternité des deux grands pays latins. Guglielmo Ferrero, l'écrivain italien qui a le plus énergiquement flétri les crimes de l'Allemagne et qui a le plus péremptoirement démontré sa responsabilité en 1914, était aussi parmi nous et nous fit une belle conférence sur la Femme romaine. Le sénateur Gustave Rivet, les deux anciens ministres Stephen Pichon et Maurice Faure, parlèrent au nom des Ligues qui se sont formées pour rapprocher les deux pays et dont l'action a été si féconde : Comité France-Italie, Ligue Franco-Italienne. Cette brillante séance du 15 juillet 1912, imaginée par le directeur de notre Institut de Florence, l'infatigable Julien Luchaire, fut, au long des deux chemins, très proches déjà l'un de l'autre, que suivaient la France et l'Italie, une étape importante, où des deux côtés se tendirent des mains ouvertes et loyales. Nous disions : c'est une belle journée; aura-t-elle un lendemain? Elle en a eu un. Le voici qui est à son aurore.

La France et l'Italie marchent maintenant dans la même route, vers le même but : l'affranchissement des frères oppri-

més. A l'horizon apparaissent deux silhouettes : au delà d'une riante plaine parsemée de villages aux toits rouges, la cathédrale de Strasbourg; au bord de l'Adriatique toute bleue, la blanche Trieste. Tout ce qu'on fera pour délivrer l'une servira aussi à hâter la délivrance de l'autre. Les chasseurs alpins de Joffre et les chasseurs alpins de Cadorna, que les grands politiques de Berlin et de Vienne espéraient voir aux prises dans notre Dauphiné et notre Savoie, se battent pour des causes désormais indissolublement liées. M. l'Ambassadeur Tittoni l'a dit avant-hier dans son important discours du Trocadéro, avec une clarté qui chasse les nuages et les équivoques. Tous ceux qui poursuivent l'écrasement des trois empires oppresseurs sont solidaires. Le but commun est la paix; non pas une paix quelconque, mais la paix, celle qui pourra durer, celle qui apportera une solution aux maux de l'Europe, celle qui sera fondée sur les droits des peuples.

Honorons l'Italie, d'abord pour son courage. Elle est entrée dans l'arène, alors que l'arène était déjà empourprée de sang et remplie de l'horrible tumulte des carnages. Elle a pu mesurer nettement les sacrifices nécessaires dans une guerre effroyable où la terre, les airs et la mer ne présentent plus aucun refuge assuré. Elle n'a pas reculé.

Honorons l'Italie pour son sang-froid. Après l'ivresse des grandes journées où la politique neutraliste a été brisée, la nation s'est imposé le calme et a dompté ses nerfs. Les braillards et les matamores, ce n'est pas en Italie qu'il faut les chercher, non plus qu'en France. C'est dans le pays des buveurs de bière, qu'on croyait moins fanfarons et moins crédules.

Aimons l'Italie pour l'héritage de civilisation méditerranéenne que Rome jadis nous apporta sous les aigles de César, pour la douce et belle langue française que le latin a enfantée.

Chérissons l'Italie, pour toutes les souffrances que lui a fait subir la brutalité germanique. Quel passé de douleur! Pendant de longues périodes, coupées par d'éblouissantes et trop courtes renaissances, l'histoire de notre sœur latine pourrait porter le

titre du livre de Silvio Pellico : *Mes prisons*. L'Allemagne et l'Autriche ont été tour à tour les geôliers. Elles caressent en ce moment l'illusion de reprendre ce vieux rôle. En vérité, nous assistons à d'étranges mascarades. Guillaume II s'affuble des oripeaux fanés qu'il trouve dans les Musées historiques, et il répéterait volontiers mot pour mot ce que l'empereur Frédéric Barberousse, il y a 750 ans, disait aux députés de la république romaine : « Voulez-vous la revoir, cette antique gloire de Rome, cette majesté de la pourpre sénatoriale, cette savante disposition des camps, cette valeur et cette discipline de l'ordre équestre? Tout cela est passé chez nous avec l'Empire! Je suis votre maître légitime. » Mais dans la galerie des empereurs allemands, il en est un que Guillaume rappelle de plus près : l'inquiétant et chimérique Otton III. Barberousse, dans son orgueil, avait la tête solide; Otton III était un fou mystique qui prit Rome pour capitale; il s'intitulait *Italicus* et *Romanus*, et, préfigurant l'alliance de Guillaume avec Dieu, il disait, avec des airs d'inspiré, qu'il était le serf, le serviteur du Christ et des apôtres, *servus apostolorum, servus Jesus Christi :* Gott mit uns ! Et François-Joseph, de son côté, a des prétentions sur la défroque de Charles-Quint. A quelques égards, il y a des droits. Le Habsbourg qui a laissé ses troupes accomplir en 1914 le massacre des femmes et des enfants serbes, est le digne descendant du Habsbourg qui, en 1527, a laissé les Allemands de Frondenberg saccager Rome pendant huit jours.

En ces années terribles où Charles-Quint pouvait espérer réduire l'Occident en vassalité, Michel-Ange travaillait au tombeau de Julien de Médicis. Désespéré, il faisait passer sa souffrance et sa honte dans la poignante figure de la Nuit, qui veut dormir éternellement pour ne rien voir, rien sentir...

Non veder, non sentir.....

Long a été le douloureux sommeil de l'Italie. Triomphal a été le réveil, lorsque les cloches de la cathédrale de Milan s'ébranlèrent, le 8 juin 1859, pour fêter Magenta et l'entrée des troupes

piémontaises et françaises dans la capitale lombarde. Mais la victoire n'était pas complète. L'Autriche n'avait pas lâché toute sa proie et le germanisme nous réservait des jours d'angoisse. Attendons. Un moment viendra où retentiront toutes les cloches de l'Europe affranchie. Tour du palais de Westminster, où le vieux Parlement anglais a fondé la liberté politique; beffrois des communes flamandes, qui avez si souvent sonné le tocsin contre la tyrannie étrangère ; chère cathédrale mutilée de Reims, où Jeanne d'Arc tint dans ses mains l'étendard de la France; campanile de Venise, d'où l'on contemplait jadis les flots d'une Adriatique toute italienne; tours de Belgrade, séparées de l'ennemi héréditaire par les seules eaux d'un fleuve et cependant conservées; dômes trapus de Moscou et de Petrograd, symboles de la vigueur d'un peuple géant, qui a juré cette fois d'engager toutes ses forces pour une lutte où l'avenir du slavisme est en jeu; petites églises arméniennes saccagées par les fanatiques; toutes et tous, vous vibrerez un jour au son des cloches de la délivrance et de la paix.

Est-il lointain ou proche, ce jour? Je ne sais. Mais je suis sûr qu'il arrivera. Attendons-le. La vaillance de ceux qui se battent et leur endurance, peut-être encore plus admirable, nous ordonnent la confiance, le calme, la patience. Nous serions inexcusables de secouer pour nous-mêmes une discipline qui s'impose à tous. Nous ne sommes pas des « civils »; nous sommes dans les services d'arrière. Pessimistes, mettez dans vos poches vos lunettes noires; silence aux inconscients qui songent encore aux intérêts de leur petite personne ou de leur petite faction. Confiance, calme, patience, union. Ne pensons qu'à la patrie.

L'OPINION ITALIENNE ET L'INTERVENTION DE L'ITALIE

CONFÉRENCE

FAITE A GRENOBLE LE 26 JUIN 1915

Par M. Gabriel MAUGAIN,
Professeur à la Faculté des Lettres.

I

Le rapprochement franco-italien.

1. — En France, le 24 mai 1915.

Quand, le 24 mai, on apprit en France que l'Italie avait déclaré la guerre à l'Autriche, la joie fut grande : nos soldats, sur le front de bataille, lancèrent des vivats enthousiastes et arborèrent des drapeaux italiens fabriqués on ne sait comment [1];

---

[1] Voir dans le *Giornale d'Italia* du 5 juin une lettre du sergent Yvan Loiseau, fils de l'écrivain bien connu Charles Loiseau, sur la façon dont il apprit la bonne nouvelle. Cette lettre est reproduite dans la *Stampa* du 6 juin, p. 2. — Voir dans *Corriere della Sera*, 10 juin, p. 6, quelques impressions d'Allemands dans les tranchées, en France, le 24 mai (d'après les *Leipziger Neueste Nachrichten*). — La *Stampa* du 21 juin, p. 3, reproduit une lettre adressée par un combattant français, Elie Peyrable, à un collaborateur de la *Vela latina*.

les journaux célébrèrent le sens politique, l'esprit de résolution, la loyauté, la puissance militaire de notre nouvelle alliée[1]; la foule acclama les réservistes italiens qui regagnaient leur pays[2]; nos édifices publics furent pavoisés; les écoles fermèrent pour toute une journée; beaucoup de Français et de Françaises ornèrent leur poitrine de rubans verts, blancs et rouges. On s'abordait le sourire aux lèvres, on se disait : enfin! Jamais peut-être, depuis huit mois, on n'avait manifesté une telle satisfaction.

Parmi les motifs de cette allégresse, il en est de faciles à déterminer. On a beau avoir la croyance intime de tenir la vérité et de respecter la justice et le bon droit, on aime bien que d'autres vous confirment dans cette pensée : voilà justement le témoignage que nous apportaient les Italiens. De plus, ce peuple jouit d'un grand renom de perspicacité. Or, s'il avait estimé sa préparation militaire et diplomatique insuffisante pour intervenir plus tôt, il n'avait pas jugé, en revanche, qu'il fût trop tard en cette fin de mai. Par suite, les Austro-Allemands allaient compter de nouveaux adversaires nombreux et bien armés. Telle est la conclusion pratique à laquelle tout le monde, chez nous, aboutissait et qui remplissait les cœurs d'aise.

---

[1] Voir en particulier, à la date du 24 ou du 25 mai, les articles de Polybe dans le *Figaro*, de S. Pichon dans le *Petit Journal*, du lieutenant-colonel Rousset dans le *Petit Parisien*, de Saint-Brice dans le *Journal*, de Clémenceau dans l'*Homme enchaîné*, de Gustave Hervé dans la *Guerre sociale*. Voir dans l'*Information* du 27 mai l'article de R. Millet. Consulter aussi le *Temps* (22, 25, 27 mai), l'*Echo de Paris*, *Excelsior*.

[2] A Paris, le 25 mai, des mobilisés italiens parcoururent les boulevards dans des autos pavoisées aux couleurs italiennes et françaises. La foule les acclama (*Information*, 26 mai, p. 2). Sur le meeting organisé au Casino de Paris, le 26 mai, par la Ligue franco-italienne, sur la manifestation du peuple français à la sortie de ce meeting, cf. *Corriere della Sera*, 28 mai, p. 3. Sur d'autres manifestations, cf. *Corriere della Sera*, 27 mai, p. 3 et 6, 28 mai, p. 3, 29 mai, p. 3. Notons, en province, les manifestations d'Evian-les-Bains (cf. *Nouvelliste de Lyon*, 25 mai, p. 2), de Lyon (*Nouvelliste*, 26, 27, 28 mai, p. 3), de Marseille et de Toulon (*Matin*, 27 mai, p. 5), de Grenoble (*Petit Dauphinois*, 26 et 27 mai, p. 2), de Chambéry, d'Albertville, de Moûtiers (*id.*, p. 3), de Rive-de-Gier (*Corr. della S.*, 28 mai, p. 3), de La Seyne, d'Hyères, de Saint-Raphaël, de Menton, de Belfort (*Le Temps*, 26 mai), de Mende (*id.*, 27 mai). Pour les adresses des instituteurs de France et de la Croisade des femmes françaises, cf. *id.*, 27 mai.

A ces causes de joie communes à tous les Français, d'autres s'ajoutaient pour ceux d'entre nous qui connaissent l'histoire des rapports de la France et de l'Italie. Jusqu'à ces derniers jours, ils se disaient : « En vain, nos deux civilisations se sont maintes fois pénétrées ou harmonieusement associées; en vain, Italiens et Français luttèrent pour le même idéal en 1859 et obtinrent, au prix de leur sang généreux, les mêmes victoires; en vain, tant de travailleurs italiens viennent féconder notre sol et activer notre industrie; en vain, beaucoup même s'établissent à titre définitif en notre pays et voient sans chagrin leurs fils acquérir la nationalité française, nouveau trait d'union, semblerait-il, entre les deux pays. Malgré de si nombreux et si pressants motifs de combattre sous les mêmes drapeaux, nous vivons en frères ennemis, au plus grand profit de l'Allemagne intéressée à diviser pour régner. »

Enfin nous sommes délivrés du cauchemar qui a pesé trente-cinq ans sur nous. Nous recueillons aujourd'hui le fruit d'efforts persévérants dépensés des deux côtés de la frontière. Diplomates, hommes politiques, gens de lettres, professeurs, un certain nombre de Français et d'Italiens ont travaillé sans relâche à rapprocher les deux pays. Les actes et les paroles de chacun pouvaient n'avoir souvent qu'une portée restreinte et modeste; mais leur accumulation et leur persistance ont fini par dissiper rancunes et préjugés, du moins dans une mesure suffisante pour préparer l'alliance actuelle.

2. — A l'Université de Grenoble; MM. M. Reymond et J. de Crozals.

Cette tâche patriotique, l'Université de Grenoble y a participé de toutes ses forces; elle a su attirer ici même de nombreux étudiants italiens; elle a créé à la Faculté des Lettres, pour les Français, un enseignement très prospère de langue, littérature et histoire de l'art italiens; elle a fondé à Florence l'Institut français que dirige un de ses professeurs. Elle s'est efforcée, en

un mot, de dissiper une opinion malheureusement trop répandue dans la Péninsule : nos voisins croient volontiers que nous les ignorons, que nous voulons les ignorer, que nous les dédaignons. Telle a été une cause persistante de mauvaise humeur contre nous dans les cœurs italiens!

Un jour, peut-être, on racontera en détails comment divers Français mirent en œuvre les moyens dont ils disposaient pour déraciner cette pénible impression et y substituer une affectueuse confiance. En attendant, il nous sera permis de célébrer deux ouvriers, hélas ! disparus, du rapprochement franco-italien. Des liens étroits les attachaient l'un et l'autre à l'Université de Grenoble.

L'un, M. Marcel Reymond [1], s'était fait connaître dans la Péninsule par ses livres et ses conférences. Les Italiens lui savaient gré de les prendre au sérieux, j'entends de ne pas traiter l'histoire de l'art à distance, mais de rayonner à travers le *bel paese* avec des yeux bien ouverts et bien avertis, — de ne pas se croire tenu à répéter ce que d'autres avaient exprimé avant lui, mais d'exposer des vues originales, — de ne pas limiter la puissance du génie italien à une seule époque, la Renaissance, mais d'aborder sans préjugé l'étude, par exemple, du baroque. Parfois les Italiens furent d'abord un peu surpris que M. Reymond prît parti avec une sorte de passion en un débat où ils ne s'attendaient pas à voir intervenir un étranger : ce fut le cas, voici dix ans, lors du concours ouvert pour choisir une façade à l'église florentine de san Lorenzo. Mais, à la réflexion, nos voisins étaient touchés de l'ardeur que ce Français mettait à défendre la beauté de l'Italie. On arrivait, dans certains milieux, à considérer Marcel Reymond comme un frère adoptif. Quand les journaux annonçaient une conférence de lui, grande était la joie dans le public cultivé. Pour peu qu'on ait eu la chance d'être présent, on a saisi les causes d'un tel succès. Il ne tenait pas

---

[1] Fondateur et président du Comité de Patronage des Etudiants étrangers près l'Université de Grenoble, décédé le 14 octobre 1914.

seulement au renom de Marcel Reymond et à sa haute compétence, mais aussi à sa manière. En Italie sévit encore parfois la séance académique où l'orateur — disons plutôt le lecteur — ne quitte pas une minute son manuscrit dont il répète soigneusement le mot à mot; au contraire, on pratique plutôt chez nous ce qu'on appelle d'ailleurs là-bas *causerie française*. Marcel Reymond y excellait. Ainsi, certain soir du printemps de 1907, à Florence, rue des Vagellai, il tenait sous le charme un auditoire nombreux. En se promenant, il parlait de Verocchio. On eût dit qu'au milieu d'intimes, un pur hasard l'avait amené à s'entretenir d'un thème habituel à sa méditation. Par moments, il nous transportait même à son foyer : « Le secret de tel détail d'un marbre, je l'ai trouvé, disait-il, un soir de cet hiver, en voyant jouer mes petites-filles; la pose qu'elles ont prise spontanément m'a fait saisir la solution d'un problème d'esthétique resté jusqu'alors assez obscur pour moi. » Avec sa bonhomie, Marcel Reymond gagnait la confiance complète de son auditoire. Au sortir de cette *causerie*, nous autres Français nous étions fiers d'un compatriote à la fois érudit et fin. Les Italiens, de leur côté, ne cachaient pas leur satisfaction de voir qu'un étranger eût pénétré si à fond les secrets de leur sculpture et qu'il évitât pourtant si bien de les froisser par un air avantageux. Sans une adresse consommée on ne peut se faire pardonner un grand mérite et un vrai talent. Marcel Reymond y parvenait, en Italie.

L'autre italianisant dont il convient d'évoquer le souvenir est le regretté professeur J. de Crozals[1]. Sa perte, aussi imprévue que cruelle, n'a pas été pleurée à Grenoble seul; de l'autre côté des monts, on l'a vivement ressentie. M. de Crozals s'y était assuré la sympathie bienveillante des connaisseurs par la traduction de plusieurs ouvrages d'histoire de l'art. Mais, en ce

---

[1] Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, doyen honoraire, il avait été, le 10 décembre 1914, nommé directeur des cours pour étudiants étrangers. Il est mort le 1er janvier 1915.

pays, ses amis se recrutaient surtout parmi les maîtres qui enseignent le français dans les écoles primaires ou secondaires. En cours d'année et durant une moitié des vacances, M. de Crozals assumait en grande partie la charge de développer la culture française de nos étudiants italiens [1]. Rentrés dans leurs foyers, ils n'oubliaient pas le professeur qui s'était dévoué sans réserve pour eux. Ils lui gardaient un souvenir affectueux. La preuve en est dans ce projet de monument à élever par les seuls soins de souscripteurs italiens, projet né de façon toute spontanée dans la Péninsule et qui a déjà réuni de précieuses adhésions [2]. La preuve en est aussi dans le grand nombre de

---

[1] En cours d'année, M. de Crozals faisait un cours de composition française et un cours d'explication française à l'ensemble des étudiants étrangers; de plus, il dirigeait des exercices de traduction italienne. Durant les vacances, sauf en septembre, il avait l'habitude de continuer ces derniers exercices.

[2] Nous reproduisons la circulaire qu'a lancée, en mars dernier, le comité promoteur; par les termes employés, on jugera des sentiments que M. de Crozals avait fait naître en Italie. Le secrétaire du Comité est M. Americo Bertuccioli, professeur à l'Académie navale de Livourne. Ce document est suivi de quarante-quatre signatures de professeurs italiens :

Comitato promotore per un ricordo da inaugurarsi nell' università di Grenoble in onore del Prof. J. de Crozals, cavaliere della corona d'Italia.

Profondamente commossi e addolorati per la fine inaspettata dell' Illustre prof. J. de Crozals, abbiamo ritenuto fosse sacro dovere per tutti gli Italiani che ebbero la grande ventura di conoscerlo ed apprezzarne le doti rarissime, onorare in modo solenne e imperituro la memoria Sua, addimostrando così tutta la gratitudine e tutta la riconoscenza loro per un profondo cultore dell' arte italica, per un appassionato studioso della lingua di Dante, per un instancabile fautore della introduzione della lingua nostra nelle scuole di Francia.

E poichè il compianto prof. J. de Crozals (che per i suoi meriti speciali verso l'Italia, fu decorato dal nostro Governo) ha saputo cattivarsi la stima e la benevolenza di quanti frequentarono l'Università di Grenoble, così altri studenti stranieri hanno già espressa l'idea (ma dopo di noi), di onorare in qualche modo la Sua memoria.

Ma noi che fummo sempre gli allievi prediletti del nostro Venerato Maestro, noi che sappiamo di quanto gli siamo debitori, noi saremo certamente i primi a consacrare nel marmo il nome e l'effigie di chi amò l'Italia come sua seconda patria e gli Italiani come suoi carissimi fratelli.

A tale scopo noi sottoscritti ci siamo riuniti in Comitato promotore e ci rivolgiamo a tutti quelli che frequentarono l'Università di Grenoble, per invitarli a contribuire nella misura che ognuno crederà opportuna, onde si possa, non appena le condizioni politiche dell' Europa lo permetteranno, inaugurare

condoléances émues adressées par des Italiens à la famille ou aux collègues de M. de Crozals. On pourrait affirmer qu'à peu près tous les Italiens ayant fréquenté depuis quinze ans notre Faculté des Lettres étaient restés en relations avec lui. Pour beaucoup il demeurait un guide intellectuel que l'on consulte avant de publier un livre ou de résoudre un problème pédagogique. Pour plusieurs même, il était l'ami qu'on invite à son foyer.

Voilà de quelle manière MM. M. Reymond et J. de Crozals avaient travaillé l'un et l'autre au rapprochement franco-italien que la mort leur a interdit de voir enfin réalisé.

N'était-il pas juste de placer en quelque sorte sous le patronage de leurs chères mémoires une conférence faite à Grenoble sur l'état de l'opinion italienne entre le 1er août 1914 et le 23 mai 1915, date où l'Italie, déclarant la guerre à l'Autriche, s'est rangée à nos côtés?

II

Comment se forma l'opinion italienne entre le 1er août 1914 et le 23 mai 1915.

Dans le discours haineux et injuste qu'il prononça le 28 mai, à Berlin, devant le Reichstag, M. de Bethmann-Hollweg s'écria : « Au début de mai, suivant les observations des meilleurs juges, la majorité du peuple italien et la majorité du Parlement étaient encore opposées à la guerre. Mais avec la tolérance bénévole et l'appui des principaux membres d'un cabinet gorgé de l'or de la Triple-Entente, la populace, menée par des agents provoca-

---

nella detta Università un ricordo marmoreo che rammenti le virtù preclari dell' Illustre Estinto e sia al tempo stesso simbolo imperituro dell' unione che legherà sempre gli eruditi e gli studiosi d'Italia e di Francia. (Voir *Le Moniteur intermédiaire des Professeurs de langues vivantes*, Rome, 16 mars 1915.)

teurs dénués de scrupules, fut poussée à une frénésie sanguinaire, qui menaçait le roi d'une révolution et tous les modérés de l'assassinat s'ils ne se laissaient pas aller au délire de la guerre... La voix du bon sens n'était plus écoutée. La populace seule régnait[1]. »

Suivant le chancelier allemand, l'Italie aurait donc été entraînée dans la lutte, à l'instigation de la Triple-Entente, par le cabinet Salandra et la populace. Aveugle de colère ou mal renseigné, M. de Bethmann se trompait une fois de plus. Sans doute dans la foule qui, du 5 au 23 mai, manifesta par les rues, on notait beaucoup d'humbles artisans. Et ils avaient bien le droit de faire entendre leur avis, car, après tout, n'est-ce pas dans cette *canaille,* comme dirait le chancelier, ou plutôt, suivant le mot d'Auguste Barbier et de Giosuè Carducci, dans cette *sainte canaille*, que se recrutent en grande partie ceux qui donnent leur vie sur les champs de bataille pour gagner la victoire à leur patrie? Mais voyez les photographies qui reproduisent les évolutions de la foule italienne durant cette période mémorable, lisez les journaux du moment, interrogez les témoins oculaires : vous constaterez que les éléments bourgeois ne formaient pas la minorité dans cette multitude enthousiaste. Et d'ailleurs, quelle que fût la composition de ces masses d'hommes, le vrai problème, le problème des responsabilités, se pose dans les termes que voici : comment s'était formée l'opinion qui, à cette heure décisive, s'affirmait de façon si impérieuse et exigeait l'abandon de la Triplice pour la Triple-Entente?

En Italie, un peu d'ailleurs comme partout, l'opinion se prépare et se fixe sous deux influences principales. L'une a bien été vue par M. de Bethmann : celle des pouvoirs publics. Révéler certains faits inconnus, en tenir d'autres cachés, doser habilement les confidences : voilà une méthode qu'en tous pays, les autorités suprêmes savent mettre en œuvre dans les discours qu'elles prononcent, dans les journaux qu'elles inspirent.

---

[1] Nous empruntons cette traduction au *Matin* du 30 mai 1915.

Mais l'influence que le chancelier a voulu ignorer est celle des orateurs qui s'adressent au public du haut d'une chaire d'église ou d'université, dans une salle de conférences ou en plein carrefour, celle aussi des écrivains qui agissent sur leurs concitoyens à travers les journaux, les revues, les brochures, les livres. Que sont, après tout, ces hommes, sinon les intellectuels ou, du moins, une grande partie des intellectuels? Parmi eux, en Italie, les uns étaient hostiles à l'intervention de leur pays à nos côtés, d'autres au contraire la souhaitaient. Nous entendrons leurs raisons, nous essaierons de démêler leurs arguments, nous ébaucherons une liste des catégories ou des personnalités les plus notoires parmi les *neutralisti* et parmi les *interventisti*, comme on dit là-bas.

Quant aux Italiens qui rêvèrent de courir au secours de l'Autriche, leur voix fut si vite étouffée qu'ils se rangèrent de bonne heure dans le parti de la neutralité absolue. Mais leur existence à un certain moment ne saurait, semble-t-il, être mise en doute : s'ils eurent la prudence ou la pudeur de ne pas trop étaler leurs prétentions, celles-ci sont du moins attestées par les colères et les menaces qu'elles provoquèrent en août et en septembre [1].

C'est aux *neutralisti* que nous donnerons d'abord la parole.

III

Arguments et mobiles des « neutralisti ».

I. — L'intérêt de la religion et de la papauté.

Beaucoup semblaient détournés de la Triple-Entente par une antipathie d'ordre plutôt religieux. Ils ne voulaient pas que l'Italie apportât de nouvelles forces à un groupement composé

---

[1] Voir plus loin, p. 452. Cf. *Avanti* (d'après le *Temps*, 21 septembre 1914).

de trois nations, l'une libre penseuse, l'autre schismatique, la troisième hérétique. « La France, disaient-ils, s'est appelée la fille aînée de l'Eglise, mais a rompu tout lien officiel avec sa mère et constitue en Europe le foyer principal de la démocratie en révolte contre l'autorité romaine [1]. L'Italie n'est déjà que trop encline à imiter sa sœur latine. Nous devons éviter de resserrer leurs liens [2]. » L'ardeur francophile de certains partis avancés rendait encore plus méfiants ces *neutralisti* et les confirmait dans leur attitude. « Il faut bien, disaient-ils, que nous soyons opposés à l'intervention, puisque radicaux, socialistes réformistes et révolutionnaires la réclament [3]. » Et ils ajoutaient :

---

[1] Dans une réunion *d'interventisti*, Giuseppe Ricchieri disait : Si les Germains étaient vainqueurs, ce serait le triomphe du militarisme brutal et par suite la fin des conquêtes démocratiques. « Citrulli non sono certo i clericali quando s'oppongono all' intervento dell' Italia... Sono sinceri codesti nemici delle istituzioni e degli ideali democratici, delle aspirazioni di giustizia sociale, quando tentano tutto il possibile per allontanare l'Italia dalla Francia e dall'Inghilterra. » (*Corriere della Sera*, 14 avril 1915, p. 4.) Voir aussi la note suivante. Retenir aussi que, dans un ordre du jour voté à la fin de 1914 par les présidents des associations romaines de la jeunesse catholique, la France est qualifiée « corrotta nella carne ». Cf. plus loin, p. 457, n. 2.

[2] Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'un parti très puissant redoute en Italie l'exemple de la France et repousse toutes relations trop étroites avec nous par suite de la contagion morale, philosophique, religieuse. Déjà Gioberti, dans le *Primato*, nous dénonçait à cet égard, en 1843. Nous voyons qu'en 1908, G.-A. Borgese s'emportait contre ceux qui ne voulaient pas d'alliance avec la France par crainte de répercussion sur la politique intérieure de l'Italie : « E prima di tutto dobbiamo smettere la disastrosa abitudine di confondere la politica esterna con la politica interna. È degno di partitanti isterici da comune rurale idolatrar la Germania, perchè la Germania protegge il trono e l'altare, o convellersi di furore per la Francia, perchè la Francia ha proclamato i diritti dell' uomo. » (*La politica di Casa Savoia*, dans la *Stampa* du 1er décembre 1908, article reproduit, p. 241 et suiv., dans *Italia e Germania*, Milano, Treves, 1915.)

[3] Deux Français, MM. Reymond et Imbart de la Tour, s'étant plaints de l'attitude de beaucoup de catholiques italiens, voici ce qu'on leur répondit : « Non abbiamo difficoltà a rendere omaggio all' idealismo, alla generosità dei cattolici francesi : ma sarà forse bene aver presente come si sono svolte le cose in Italia, perchè si possa meglio giudicare della situazione. Anzitutto sia posto in rilievo che la immensa maggioranza degli Italiani — cattolici e non cattolici — è stata lietissima che il nostro esercito non fosse obbligato a marciare contro la nostra sorella latina. Anche coloro che non potevano simpatizzare per la politica interna della terza repubblica, non avrebbero voluto che la Francia

« Quant à la religion orthodoxe, elle tirerait du triomphe de la Russie un regain de force et une nouvelle ardeur de prosélytisme. Par suite, elle deviendrait plus rétive au projet que l'on prête à Benoît XV de la ramener à la communion romaine[1]. » Et on concluait : « La victoire des trois peuples rebelles — Français, Russes, Anglais — aurait cette conséquence d'humilier et d'abaisser l'Autriche. Or n'est-ce pas le plus grand des États effectivement catholiques, le plus solide appui de la politique pontificale? »

D'autres *neutralisti* semblaient invoquer plus spécialement l'intérêt de la Papauté. Ils nourrissaient un espoir et plusieurs craintes.

On a dit que, pour prix de leur aide diligente, ils attendaient de l'Allemagne et de l'Autriche victorieuses une récompense insigne. Laquelle ? Le rétablissement du pouvoir temporel[2] ? Sans doute des journaux de Cologne ou de Vienne ont soutenu, depuis la rupture de l'Italie avec l'Autriche, que la fameuse loi des garanties est un leurre et qu'au jour de la paix, les peuples catholiques devront s'entendre pour créer au Saint-Père une situation plus favorable[3]. Sans doute Benoît XV lui-même écri-

---

soccombesse. Nella rovina della Francia avrebbero visto una sventura pel cattolicismo e per la latinità. Se non che, passato il primo periodo, si delineava in Italia la corrente interventista contro gli imperi centrali. Il radicalismo reclama la guerra precisamente a favore della Francia rivoluzionaria e giacobina. Il radicalismo trovò adepti nelle file del riformismo, e dei rivoluzionari : l'elemento cattolico e conservatore reagiva contro questa corrente. Si potrà deplorare che una questione nazionale ed internazionale sia giudicata più o meno esclusivamente con criterî di politica interna e non in una visione più ampia, ma Imbart de la Tour dovrà pur tener conto di questo stato di cose per giudicare dell' atteggiamento di una grande parte del pubblico italiano. » (*Corriere d'Italia*, 23 février 1915.)

[1] C'est du moins ce qu'affirme la *Revue d'Italie*, 1er mars 1915, p. 473. Ce projet n'a d'ailleurs rien d'invraisemblable et est logique.

[2] Voir la discussion de cette question par Francesco Scaduto, dans sa préface au livre de Guglielmo Quadretta, *Il papa, l'Italia e la guerra*, Milano, Ravà e C., 1915.

[3] Voir par exemple l'article de la *Koelnische Volkszeitung* que je cite plus loin (p. 440, n. 2) d'après la *Stampa* du 30 mai 1915.

vait le 1er novembre 1914, dans son encyclique *Ad beatissimi :* « Ceux qui font profession d'être les fils du Pontife romain ont tous le droit d'être assurés que leur Père commun ne dépend vraiment d'aucun pouvoir humain dans l'exercice de son ministère apostolique. » Mais le Vatican et les journaux austro-allemands songent-ils à rétablir les Etats de l'Eglise ? Ou, du moins, croient-ils possible de remettre la Romagne, les Marches, l'Ombrie et le Latium sous le sceptre du Pape ? Un tel événement présuppose un cataclysme bien improbable : la ruine complète et la dislocation du royaume d'Italie. Or il n'est pas démontré que le clergé italien lui-même ne repousse pas de ses vœux une telle catastrophe. Ne s'est-il pas signalé, depuis le début des hostilités, par son loyalisme politique et son patriotisme ?

Peut-être restera-t-on plus près de la vérité si l'on prête des visées plus modestes aux *neutralisti* dont nous parlons. En les combattant à la tribune de la Chambre, le 4 décembre 1914, leur adversaire, le député Colajanni, se bornait à dire : « Ils espèrent qu'en récompense de leur attitude, la loi des garanties sera changée en loi internationale au prochain congrès de la paix [1]. » Il s'agit, on le sait, du texte législatif voté par le parlement italien en 1871 « pour garantir les prérogatives du Souverain Pontife et du Saint-Siège et pour régler les relations de l'Etat avec l'Eglise ». Une fois revêtue d'un caractère international, cette loi offrirait plus de sécurité au pape, car elle n'engagerait plus la seule Italie envers lui, mais la plupart des peuples; ceux-ci en la consacrant assumeraient la charge de la faire respecter par le gouvernement du royaume. A cette combinaison le parti catholique italien songe au moins depuis 1913 [2].

---

[1] Cf. *Corriere della Sera*, 5 décembre 1914, p. 4. — Voir dans le même journal du 6 décembre, page 1, un langage analogue tenu par le député de Felice, également adversaire des catholiques et qui, par suite, n'avait pas intérêt à atténuer leurs ambitions.

[2] Le 20 janvier 1913, le comte Dalla Torre, président de l'Union populaire catholique, prononçait un discours où il engageait les catholiques à soumettre

Peut-être aura-t-il cru que les Empires centraux l'aideraient à la réaliser en récompense d'un vigoureux effort pour maintenir la neutralité italienne? A moins que, comme le veut une autre hypothèse, le but poursuivi ne fût seulement d'obtenir pour le Souverain Pontife le droit de se faire représenter au congrès qui clôturera la présente guerre [1].

En tout cas, il semble légitime d'admettre qu'en adoptant leur attitude, les *neutralisti* dont nous parlons obéissaient bien plus encore à des craintes qu'à un espoir. Supposons que l'Italie intervienne, se disaient-ils, quelle conduite pourra tenir le Saint-Père à l'égard des ambassadeurs que l'Allemagne et l'Autriche accréditent au Vatican [2] ? Si, avec l'assentiment tout au moins

---

de nouveau à l'opinion publique la question romaine « pour demander que le Saint-Siège soit placé dans des conditions de liberté et d'indépendance qui lui permettent d'exercer son ministère ». Le 30 novembre suivant, on sut à quoi visait ce langage : à donner un caractère international à la loi des garanties. C'est ce qui ressort d'un article de la *Settimana sociale* de Milan, inspiré sinon écrit par l'archevêque de Udine. M. Dalla Torre revint encore sur cette question dans son discours de Gênes, le 1er décembre 1914. Cf. le commentaire du *Messaggero*, le 2 décembre.

Sur cette question et sur l'accueil assez froid qu'officiellement du moins, cette idée trouva au Vatican, cf. Guglielmo Quadretta, p. 15-16 de *Il papa, l'Italia e la Guerra*, Milano, Ravà, 1915. — Faut-il admettre, comme le fait Scaduto dans la préface de ce travail, que le Vatican ne peut approuver ouvertement l'idée, parce que ce serait renoncer formellement au rétablissement du pouvoir temporel, mais qu'il ne lui déplairait pas d'obtenir, sans donner publiquement son opinion, cette amélioration ?

[1] Voir Scaduto dans la préface citée et le *Temps*, 12 janvier, p. 2, col. 5.

[2] Sur les appréhensions que faisait naître en Italie la difficulté de résoudre ces problèmes, voir dans le *Corriere della Sera* (2 mai) l'article de Luigi Luzzati, *Guarentigie al Pontefice e la guerra*, et (3 mai) l'article de F. Scaduto, *I rappresentanti esteri presso il Vaticano e l'art. 11 della legge sulle Guarentigie di fronte a un caso di guerra*. Voir aussi *Revue d'Italie*, avril 1915, N. de Aldisio, *Les garanties pontificales et la guerre*; Scaduto, dans la préface signalée. Dans la *Revue d'Italie*, mars 1915, p. 474, l'abbé X***, d'ailleurs partisan de l'intervention, disait, se transportant par avance au jour de cette intervention : « Il y aura à résoudre, en ce moment-là, des problèmes délicats et scabreux et à donner plus d'un coup de canif à la loi des Garanties. Il faudra suspendre le droit de représentation diplomatique auprès du Saint-Siège, au moins des puissances contre lesquelles l'Italie aura à combattre, suspendre la franchise des communications postales et télégraphiques entre le Saint-Siège et les puissances étrangères et surtout expulser les congrégations allemandes et

tacite du pouvoir civil, Benoît XV garde auprès de lui ces diplomates et aussi tant d'ecclésiastiques, leurs compatriotes, qui vivent à Rome, de quelles suspicions ne sera-t-il pas l'objet! Quelles intrigues dangereuses pour l'Italie ne protégera-t-il pas involontairement! Si au contraire il permet qu'on éloigne ces étrangers, s'il renonce au droit de correspondre en toute liberté, sans passer par aucun intermédiaire, avec l'épiscopat et le monde catholique, un coup est porté à son indépendance; sa politique semble soumise à celle de l'Italie [1]. Dira-t-on qu'alors apparaîtrait mieux aux fidèles la nécessité urgente d'accroître la puissance temporelle du Souverain Pontife [2] ? En attendant, il

---

autrichiennes, ainsi que tous les ecclésiastiques de ces deux nationalités qui remplissent à Rome des fonctions plus ou moins imporiantes. » Cf. le *Temps*, 12, 16 janv. 1915, p. 2, *Le Vatican et le gouvern. royal, Le pape et la guerre*. Cf. *Secolo*, 26 avril, p. 2.

[1] Voici les articles de la *loi des garanties* auxquels il est fait ici allusion :

Art. 11. — Les envoyés des gouvernements étrangers près de Sa Sainteté jouissent dans le Royaume de toutes les prérogatives et immunités qui appartiennent aux agents diplomatiques selon le droit international. Aux offenses contre eux sont étendues les sanctions pénales pour les offenses aux envoyés des puissances étrangères auprès du Gouvernement italien.....

Art. 12. — Le souverain pontife correspond librement avec l'épiscopat et avec tout le monde catholique, sans aucune ingérence du Gouvernement italien. A telle fin, il lui est donné la faculté d'établir au Vatican ou dans une autre de ses résidences des bureaux des postes et télégraphes servis par des employés de son choix. L'office postal pontifical pourra correspondre en paquets fermés avec les offices postaux des administrations étrangères.....

[2] Quand les ambassadeurs allemands accrédités auprès du Vatican eurent quitté Rome, voici ce qu'écrivit par exemple la *Koelnische Volkszeitung*, que je cite d'après la *Stampa* du 30 mai 1915, p. 7 : « La grande portée de l'événement apparaît à tout le monde. Aujourd'hui, pour la première fois depuis le 20 septembre 1870, la question de la sécurité du Saint-Siège devient brûlante et on constate que cette sécurité n'existe pas. Le départ des ambassadeurs est survenu, il va sans dire, sur l'invitation de leurs gouvernements; par là ces derniers ont montré qu'à leur avis la loi des garanties est insuffisante pour protéger leurs représentants auprès du Vatican. Les catholiques allemands, dans leurs assemblées annuelles, ont toujours demandé que le Pape jouisse d'une pleine et réelle liberté dans l'exercice de sa très haute charge pastorale. Puissent maintenant les catholiques des autres pays, eux aussi et surtout ceux des pays neutres, s'unir à nos efforts pour créer au pape une situation meilleure. Nous avons confiance dans les gouvernements pour mettre tout en œuvre, à peine le moment opportun venu, en vue de satisfaire à une grande nécessité mondiale : mais ces efforts ne peuvent réussir que s'ils sont fortifiés par l'appui moral des catholiques de tous pays. »

s'aliénerait de nouvelles sympathies italiennes, car ses ennemis ne manqueraient pas d'exploiter sa conduite pour démontrer qu'il ne peut pas être un ami du jeune royaume et que ses besoins sont inconciliables avec les aspirations d'un pays qui fut pourtant le berceau de la Papauté et où naquirent, avec le Saint-Père actuel, la plupart des hauts dignitaires de la Curie[1].

---

[1] Il semble bien que le Gouvernement italien n'ait pas eu à intervenir pour faire partir les ambassadeurs indésirables. Le Vatican leur aura fait comprendre adroitement qu'il valait mieux se retirer. Du reste eux-mêmes sont partis avec une certaine satisfaction, en ce sens qu'ils espéraient créer ainsi, en Italie et en Europe, des difficultés au Gouvernement italien. Qu'on relise à cet égard la note précédente et l'entrefilet de la *Koelnische Volkszeitung.* Quelques jours plus tard, d'autres journaux de langue allemande, notamment la *Neue Freie Presse*, la *Reichspost*, les *Münchener Neueste Nachrichten*, exhalaient leur indignation vraie ou feinte sur la situation du pape (cf. *Corriere della Sera*, 13 juin, p. 4).

Faisant allusion au même départ des diplomates accrédités auprès du Saint-Père, l'*Osservatore romano* du 26 mai écrivait ces lignes dont l'esprit est conforme à celui de l'article allemand précité : « Nous croyons que le départ de ces représentants diplomatiques des puissances en guerre avec l'Italie doit être attribué non pas à des accords, mais à la force même des choses, à une situation nouvelle qui, considérée de ce point de vue, est très pénible aussi pour le Saint-Siège. Le Saint-Siège, ne pouvant plus conférer directement avec les représentants d'une des parties belligérantes ni avoir, par un autre intermédiaire, des nouvelles de cette partie, et obligé de s'en tenir à une seule source de renseignements, n'est pas à même de posséder tous les éléments qui peuvent contribuer à lui fournir une connaissance exacte de la situation internationale. De là dérivent nécessairement, et par la force même des choses, l'amoindrissement et la restriction de l'internationalité qui est un élément de l'action du Saint-Siège et répond au caractère auguste de la mission bienfaisante qu'il remplit au sein de la société chrétienne. »

Cette note déclare que le départ des ambassadeurs n'est pas résulté d'un accord entre le Vatican et les puissances intéressées. Mais elle ne prouve pas que le Saint-Père n'ait fait comprendre aux ambassadeurs visés qu'il valait mieux pour eux s'en aller.

Notons qu'un journal de Zurich, les *Neueste Zürcher Nachrichten*, ayant reproduit un article d'un journal autrichien où on reprochait au Gouvernement italien divers empiétements sur l'indépendance pontificale, le consul italien de Zurich opposa le démenti formel suivant : « Il Papa continua ad esercitare il suo ministero apostolico con tutta la possibile libertà. La legge delle Guarentigie rimane completamente in vigore e il pontefice spedisce oggi, come prima della guerra, i suoi dispacci cifrati mentre i suoi corrieri diplomatici viaggiano con i plichi suggellati, senza essere sottomessi ad alcuna censura. » (*Corriere della Sera*, 13 juin 1915, p. 4.)

2. — La Triple-Entente accusée d'ambition insatiable.

D'autres fois, ce n'est ni la religion ni la morale qui détournaient de nous les partisans de la neutralité. « En sortir, disaient-ils, c'est travailler à rendre encore plus redoutable la puissance économique et militaire de la France. Or à quoi songe ce pays sinon à transformer la Méditerranée en un lac français, pour le plus grand préjudice de l'Italie? » L'invraisemblable prétention qu'on nous attribuait ainsi avait été émise, assurait-on, par un homme politique français, M. Painlevé[1].

---

[1] En réalité, M. Painlevé, député de Paris, rapporteur du budget de la Marine de 1912, avait exprimé une tout autre idée. Il avait dit : « La maîtrise de la Méditerranée occidentale est pour notre flotte un objectif nécessaire. » Cf. p. 73 du Rapport (*Journ. off.*, annexe au procès-verbal de la deuxième séance du 12 juillet 1911).

Entre avoir la maîtrise de la Méditerranée et transformer cette mer en un lac français, il y a une nuance sensible. Avoir *la maîtrise* de cette mer, c'est être en état de ne pas se laisser imposer la volonté d'une autre puissance sur les eaux qui baignent Toulon, Marseille, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc; les transformer en un lac français, c'est en posséder à soi seul presque tous les bords et n'y tolérer les autres pavillons qu'au prix de contraintes et de sujétions humiliantes.

La Chambre française ne comprenait pas la *maîtrise* de la Méditerranée autrement que nous venons de le supposer. Voici, par exemple, ce que disait à la tribune le député Bussat, lors de la discussion de notre programme naval, le 6 février 1912 : « Le programme naval qui vous est soumis et sera voté, nous l'espérons tous, permettra à la France d'avoir la flotte *minima* qu'elle peut désirer *si elle veut conserver la maîtrise dans la Méditerranée, c'est-à-dire conserver une relation constante entre la métropole et nos possessions de l'Afrique du Nord.* » (*Journal officiel* du 7 février 1912.)

Le 13 février, M. Painlevé, songeant à la guerre future, définissait en somme la *maîtrise* désirée lorsqu'il disait : « C'est à la France seule qu'incombera la tâche de maintenir la maîtrise dans la Méditerranée. Elle aura à protéger à la fois et ses intérêts et les intérêts anglais. Que sa puissance soit au moins égale à celle de la double flotte austro-italienne, c'est pour répéter une expression maintes fois dite, un *programme minimum.* Le projet de loi qui nous est soumis nous assure-t-il cette supériorité incontestée dans la Méditerranée? A peine, Messieurs; et encore c'est une appréciation optimiste. Lors de l'achèvement du programme naval, nous posséderons 28 cuirassés; d'autre part, dans les hypothèses les moins pessimistes, en 1920, l'Autriche et l'Italie auront au moins 26 ou 27 cuirassés; et même, si on donne crédit à certains

Elle s'était affirmée, ajoutait-on, le jour notamment où notre armée navale avait concentré ses forces les plus redoutables entre Bizerte et Toulon [1].

Les Italiens auxquels nous donnions ainsi ombrage se confondaient avec ceux qui ne nous pardonnent pas de nous être assuré, il y a une trentaine d'années, le protectorat de la Tunisie, d'avoir annexé voici plus d'un demi-siècle la Savoie et le comté de Nice, de compter la Corse parmi nos départements [2]. Ces vieilles rancunes s'étaient attisées et rallumées, durant la récente guerre de Lybie, lors de la fâcheuse contestation relative aux deux navires nommés *Carthage* et *Manouba* [3]. Les *neutra-*

---

projets qui, probablement, seront réalisés, sinon intégralement, au moins en partie, le nombre de leurs dreadnoughts atteindrait 36. » (*Journal officiel*, 14 février 1912.)

Ces citations et les paroles prononcées le même jour par MM. de Lanessan, Thomson, Bienaimé, Nail prouvent comment, en parlant de *maîtrise* de la Méditerranée occidentale, on ne pensait aucunement en France à réaliser une ridicule ambition, mais simplement à se mettre en état de se défendre efficacement à l'occasion.

[1] Voici en quels termes la *Ligue maritime*, revue mensuelle illustrée, 8, rue de la Boëtie, Paris, enregistre cette décision dans son numéro de septembre 1912 : « Le Ministre de la Marine vient de donner l'ordre aux cuirassés de la 3e escadre de quitter Brest le 15 octobre et de rallier l'armée navale en Méditerranée. Ces cuirassés sont au nombre de six : Saint-Louis, Charlemagne, Gaulois, Masséna, Jauréguiberry, Bouvet. Nous concentrons ainsi en Méditerranée une force navale très importante qui comprendra 18 cuirassés et 6 grands croiseurs cuirassés. » Cette décision était d'ailleurs préparée depuis 1909, époque où l'amiral de Lapeyrère, ministre de la Marine, précisait que dorénavant toute appellation régionale serait supprimée (plus d'escadre de la Méditerranée et d'escadre du Nord, mais la première, la deuxième, la troisième escadre) et que les escadres seraient fréquemment réunies pour faire des exercices d'ensemble. En fait, elles se trouvèrent toutes trois en 1910 et en 1911, dans la Méditerranée, pour procéder à des manœuvres combinées.

[2] On verra plus loin, quand nous donnerons la parole aux *interventisti*, comment ces derniers répondaient aux *neutralisti* sur ce point où nos adversaires insistaient tout particulièrement.

[3] Voici l'exposé des faits, d'après le discours prononcé à la Chambre, le 22 janvier 1912, par M. Raymond Poincaré, alors président du Conseil et ministre des Affaires étrangères : « Le 15 janvier à midi, le vapeur *Carthage* de la Compagnie générale transatlantique, courrier postal régulier de Tunisie, quittait Marseille à destination de Tunis. Il avait à bord un aéroplane expédié par M. Duval, demeurant à Paris, 17, rue du Louvre, au même Duval, à Tunis. Le lendemain 16 janvier, le vapeur se trouvant à 17 milles environ de Toro,

listi se rappelaient amèrement la mauvaise humeur manifestée en ces jours sombres par le public français. Ils oubliaient, en revanche, qu'avant ces pénibles incidents, nos journaux, seuls peut-être dans toute l'Europe, avaient pour la plupart accueilli avec sympathie la nouvelle entreprise africaine de notre sœur latine.

Pour empêcher l'accord de leur pays avec la Triple-Entente, certains *neutralisti* allaient, au mois d'avril, jusqu'à suggérer au Gouvernement italien de réclamer des *restitutions* territoriales à l'Angleterre et à la France : « Ces deux nations, di-

---

en vue des côtes de Sardaigne, rencontre un torpilleur italien qui hisse le numéro du *Carthage* et qui demande à fouiller à bord. Cette demande est accompagnée d'un coup de canon à blanc. Le *Carthage* stoppe. Un officier italien monte à bord et demande que l'aéroplane de Duval soit envoyé à Cagliari ou qu'il soit détruit sur place. Le vapeur se rend à Cagliari. Le commandant en réfère au consul de France et refuse de livrer l'aéroplane. Le navire est mis sous séquestre... Le lendemain un officier demandait qu'on lui remît les sacs postaux pour en assurer, disait-il, l'expédition immédiate à Tunis. Le commandant refusa et, le jeudi 18, le paquebot fut obligé de jeter l'encre dans le port de Cagliari avec un gardien de séquestre à bord...

« Le 18 janvier, au Sud de la Sardaigne et en pleine mer, le paquebot *Manouba* était accosté par un torpilleur italien qui le visita, et constatant la présence à bord de vingt Ottomans, l'amena à Cagliari. Dès que j'eus la nouvelle de cette saisie, je télégraphiai à la fois à notre chargé d'affaires à Rome et à notre vice-consul à Cagliari. Je signalai que, d'après les renseignements fournis par l'ambassade ottomane et confirmés par la Compagnie de Navigation mixte, les passagers turcs devaient être des membres de la mission du Croissant Rouge et, à ce titre, inviolables. Pour des raisons que j'ignore, le télégramme chiffré que j'envoyai à Cagliari arriva indéchiffrable et dut m'être retourné pour être répété. Dans l'intervalle, le Gouvernement italien avait donné à notre chargé d'affaires l'assurance que, d'après ses renseignements positifs, les passagers étaient des officiers turcs; le Gouvernement italien invoquait, disait-il, le droit des gens et, si je ne me trompe, l'article 47 de la Convention de Londres... Notre chargé d'affaires crut devoir, sans m'en référer, se conformer à cet article 47. » Par suite, il fit remettre à l'Italie les 29 Ottomans. Mais M. Poincaré soutenait que c'était à la France et non à l'Italie qu'il appartenait de vérifier l'identité et la qualité des passagers. Par suite, il demandait qu'on rendît à la France les 29 personnes arrêtées. Le 19 janvier, c'est-à-dire avant que le président du Conseil n'eût parlé, les deux paquebots étaient relâchés et arrivaient le 20 à Tunis, mais les 29 passagers turcs restaient encore prisonniers à Cagliari. Le 27, l'Italie les relâcha. Le 29, le *Saint-Augustin*, de la Compagnie générale transatlantique, alla les prendre à Cagliari et les conduisit au Frioul où il devait être procédé à leur identification.

saient-ils, peuvent bien nous consentir ce sacrifice pour prix de notre amitié [1]. »

Ce n'est pas nous seulement qu'on accusait d'ambition insatiable. Un journal illustré qui paraît à Bologne, le *Mulo*, était rempli de caricatures où John Bull s'engraisse cyniquement du sang de tous les autres peuples en guerre [2]. D'autre part, dénonçant la lutte actuelle comme un résultat « de ce mouvement colonial, nationaliste, militariste qui est si répandu dans le monde [3] », le député Treves disait à la Chambre : « Nous ne pouvons oublier que, dans l'une des deux coalitions, se trouve le Tzar qui avance en Galicie. » Plus d'un parmi les *neutralisti* adoptait en somme les vues exposées dans la *Neue Freie Presse* du 26 janvier par le comte Andrassy. Examinant ce qui arriverait dans l'Adriatique, si les Empires centraux étaient battus, il écrivait : « Notre place à nous Autrichiens serait prise en grande partie par la Serbie et ce changement causerait un dommage énorme aux Italiens. Le danger pour eux, sur la rive orientale de l'Adriatique, est toujours venu jusqu'ici des Slaves et non des Autrichiens ni des Hongrois. Sur l'autre rive, l'Italie aurait en face d'elle non seulement les forces de la Serbie, mais encore la puissance du Tzar. Le monde moscovite, après une guerre victorieuse conduite en commun avec l'Italie, ne permettrait jamais que l'Italie s'établît dans les Balkans ou sur la côte de l'Adriatique habitée par des Slaves... L'énorme puissance du monde moscovite dans l'Adriatique s'accroîtrait encore du fait qu'il acquerrait aussi une situation formidable dans la Méditerranée. Si la mer Noire devait devenir un lac russe et les Dardanelles la propriété de la Russie, cette puissance, peu à peu, finirait par obtenir une domination quasi-exclusive même sur la côte de l'Asie-Mineure et sur presque tout le bassin

---

[1] Voir les observations du *Corriere della Sera* (11 avril 1915, p. 2) sur ces prétentions exprimées par la *Stampa*.

[2] *Revue d'Italie*, février 1915, p. 273.

[3] *Corriere della Sera*, 5 décembre 1914, p. 1.

oriental de la Méditerranée. Pour l'Italie, le géant slave serait un voisin beaucoup plus dangereux que nous. »

3. — Absence de griefs italiens contre l'Allemagne et l'Autriche.

Les arguments cités jusqu'à présent offraient tous un caractère agressif contre la Triple-Entente. Il n'en est pas de même pour les suivants. Un député catholique des plus influents, M. Meda, disait dans un discours prononcé à Milan le 24 septembre 1914 : « Pour aller au secours de la France, il faudrait déclarer la guerre à l'Allemagne. Et quel prétexte invoquerions-nous? Quel mal nous a fait l'Allemagne? Ne sommes-nous pas toujours ses alliés? L'Allemagne, il est vrai, a violé le traité de 1839 qui garantissait la neutralité de la Belgique, ce que nous réprouvons, comme nous l'avons fait dès le début, de même que nous réprouvons le fait que l'Allemagne met à feu et à sang les villes qui lui résistent, sans même respecter les monuments les plus sacrés de la religion et de l'art. Mais tout cela ne peut constituer un *casus belli*, d'autant moins que l'Italie n'a pas signé le traité de 1839, pour la bonne raison qu'alors elle n'existait pas; elle a, par contre, signé le traité de la Triplice. »

On s'explique jusqu'à un certain point ce langage de M. Meda. Après tout, l'Italie n'avait, à première vue du moins, aucun grief à élever contre l'Allemagne. Mais l'orateur ajoutait quelques lignes où apparaissent un singulier pardon des torts séculaires de l'Autriche envers l'Italie, un étonnant souci de délicatesse chevaleresque vis-à-vis de la nation qui martyrisa jadis tant de fils de la Péninsule. « Pour marcher contre l'Autriche, disait M. Meda, il faudrait avoir quelque chose à lui reprocher dans le moment actuel. Quoi? L'Autriche n'a troublé l'équilibre des Balkans — ce qui peut nous intéresser à cause de l'Adriatique — qu'autant que cela lui était nécessaire pour ses opérations de guerre contre la Serbie. Il n'est pas dit qu'elle veuille, après la guerre, garder ou occuper des positions qui nous portent om-

brage. Il ne suffit pas non plus de rappeler les torts qu'elle a eus à notre égard dans le passé. Si on entend la provoquer pour la forcer à marcher contre nous et nous permettre de faire la conquête de Trente et de Trieste, c'est une autre affaire. Alors ce serait la guerre, une guerre déloyale et dangereuse, dont la grande majorité du pays ne veut pas [1]. »

4. — On peut obtenir beaucoup sans guerre.

On ne doit pas conclure que les *neutralisti* faisaient tous bon marché des revendications italiennes sur les terres *irredente* [2]. Un grand nombre d'entre eux semblaient convaincus que la diplomatie réaliserait l'espoir contenu dans la phrase célèbre de M. Giolitti : « Il ne paraît pas improbable que, dans les conditions où se trouve l'Europe actuellement, on ne puisse obtenir beaucoup sans une guerre [3]. »

5. — Arguments d'ordre économique.

Ces arguments apparaissaient parmi les plus graves à la plupart des *neutralisti*. L'emprise de l'Allemagne sur la Péninsule était à la fois si étroite et si habile [4] qu'on s'explique facilement que beaucoup d'Italiens aient redouté une rupture de leur pays avec cet Empire. Ils se laissaient impressionner par l'une ou

---

[1] *Revue d'Italie*, février 1915, p. 274.

[2] Cf. Borgese, *Guerra di redenzione*, Milano, Ravà, 1915, p. 20.

[3] Lettre de Giolitti à son ami le député Peano.

Cette phrase était précédée des réflexions que voici : « Je considère la guerre non comme un bonheur, mais comme un malheur qui doit être seulement affronté lorsque c'est nécessaire pour l'honneur et les grands intérêts du pays. Je ne crois pas qu'il soit possible d'amener notre pays à la guerre par sentimentalisme envers les autres peuples. Quand il s'agit de sentiment, chacun a le droit d'engager sa vie, mais non celle de son pays. En cas de nécessité, je n'hésiterais pas à affronter la guerre, j'en ai donné la preuve. »

[4] C'est ce que nous expliquerons plus loin en dénombrant les *neutralisti*.

l'autre des raisons suivantes, sinon par les trois : ils tiraient personnellement un avantage matériel des affaires combinées en Italie par la finance et l'industrie germaniques; ils pouvaient redouter pour la prospérité elle-même de leur patrie l'effondrement des compagnies que l'Allemagne y dirigeait ou y soutenait; une généreuse naïveté les amenait parfois à croire que le royaume devait son relèvement économique à ses alliés et avait contracté envers eux une dette de reconnaissance.

6. — L'Allemagne invincible et inséparable de l'Autriche.

Finissons par un dernier argument de certains *neutralisti*. Il pouvait, à vrai dire, les dispenser d'en trouver aucun autre. « A quoi bon engager une lutte contre les Empires centraux? L'Allemagne ne saurait être vaincue ! » Il y avait là un acte de foi. Ceux qui l'exprimaient ne pourront être tirés de leur illusion que par une leçon de choses. En attendant, ils croyaient à la victoire de nos ennemis, parce que, d'après eux, l'Allemagne est le seul pays où se réalisent l'accord unanime des volontés, le respect absolu de la discipline. Cette victoire, ils ne la redoutaient pas, « car, disaient-ils, jusqu'à présent l'Angleterre est la souveraine du monde; chacun son tour! Bien plus, maîtres pour maîtres, mieux valent encore les Allemands, car ils établiront partout *l'ordre* dont leur pays seul a le sentiment et le secret ». Les Italiens qui raisonnaient ainsi avaient des âmes d'esclaves. C'étaient, plus ou moins consciemment, des disciples de ce professeur qui écrivit, en 1900, un livre intitulé *Decadenza delle nazioni latine*. On y relève cette phrase : « La résurrection des peuples latins et de l'Italie spécialement ne pourra se faire qu'à une condition : c'est que leur activité se développe dans les seules œuvres de paix [1]. »

---

[1] Voir comment Borgese traite ces *neutralisti*, p. 311 de *Italia e Germania*, p. 23 et suiv. de *Guerra di redenzione*. Cf. Ugo Ojetti, p. 8, 24 de *L'Italia e la civiltà tedesca*, Milano, Ravà, 1915.

Nous espérons avoir cité toutes les principales raisons que les *neutralisti* invoquaient, chacun suivant ses préférences, pour fortifier leur cause commune. On a pu le constater : ils parlaient au moins aussi souvent de l'Allemagne que de l'Autriche. Est-ce à dire que, suivant eux, toute brèche ouverte dans la Triplice entraînerait la ruine complète, au moins pour un temps, de tout ce système international? Oui, apparemment. ils n'imaginaient pas que l'Italie dût se trouver en guerre avec une seule des deux puissances. La paix ou des hostilités avec l'une et l'autre : telles étaient bien les alternatives en présence pour eux, à juger du moins par leurs discours. En réalité, toutefois, nous ne disons pas tous les *neutralisti*, mais les plus irréductibles, nourrissaient le projet suivant : « Le cas échéant, pensaient-ils, nous nous efforcerons, à titre de concession, d'obtenir que, si l'Italie déclare la guerre à l'Autriche, elle tâche de conserver du moins la paix avec l'Allemagne. De la sorte, notre chère triplice ne mourra pas et nous attendrons des circonstances favorables pour la revivifier. » Mais un tel espoir, les germanophiles le dissimulaient en général. Ils servaient ainsi leur intérêt : voulant refroidir les ardeurs belliqueuses de leurs concitoyens, ils répandaient cette idée que toute injure à l'Autriche serait rigoureusement châtiée par l'Allemagne. Eux-mêmes d'ailleurs n'étaient pas tout à fait sûrs qu'il ne dût en être ainsi.

IV

Dénombrement des « neutralisti ».

On peut dire que les *neutralisti* se recrutaient surtout parmi les socialistes, les catholiques, les libéraux. Ils ne comprenaient certes pas tous les Italiens auxquels conviennent ces trois épithètes, mais bon nombre d'entre eux. Notons que ceux des

libéraux qui juraient par M. Giolitti paraissaient obéir plutôt à des considérations d'ordre économique ou familial qu'à des principes politiques ou religieux. Parmi eux pouvaient aussi se trouver bien des hommes timides, timorés ou qui, passionnément attachés à leurs commodités, sont hostiles à tout ce qui menace de troubler le train habituel de leur existence.

I. — Socialistes officiels.

On sait qu'en Italie les socialistes se partagent en deux catégories très différentes : les socialistes réformistes et les socialistes officiels. Les premiers ayant toujours prêché l'intervention, nous ne songerons ici qu'aux seconds.

Quant aux socialistes officiels, ils ont envers et contre tous maintenu deux principes. D'une part, ils n'ont jamais cessé de professer pour la Triple-Entente, et en particulier pour la France, une sympathie qui réserva un rude accueil au député allemand Sudekum, envoyé vers eux par son Gouvernement pour les séduire[1]. Mais leur bienveillance pour nous s'est constamment atténuée de l'affirmation suivante : la neutralité doit présenter un caractère absolu et définitif. Le 22 septembre 1914, la direction du parti publiait dans l'*Avanti* un manifeste où on lisait : « Travailleurs! les prétextes avec lesquels on veut vous entraîner à la boucherie ne valent pas la dépense de vies humaines et de richesse que réclame la guerre... Dites que l'Italie, la seule grande puissance européenne restée en dehors du conflit, a par cela même déclaré sa mission de médiatrice entre les belligérants. Au nom de l'internationale et du socialisme, ô pro-

---

[1] Dans l'*Avanti* du 2 septembre 1914, on verra comment les socialistes italiens songèrent d'abord à refuser toute entrevue avec Sudekum. Dans leur discussion avec lui, ils se montrèrent fort sévères pour le *kaiserisme* plus odieux que le tsarisme, très émus par les atrocités de Louvain et, d'une manière générale, par les malheurs de la Belgique. C'est en français que fut rédigé un procès-verbal de cette séance.

létaires d'Italie, nous vous invitons à maintenir et à accentuer votre opposition irréductible à la guerre. » Sans doute, au sein du parti socialiste officiel, quelques hommes s'opposèrent à cette neutralité sans condition. Le plus en vue était le directeur lui-même de l'*Avanti*, M. Benito Mussolini. Il osa déclarer : « Si l'Italie veut agir, elle ne rencontrera pas d'obstacles dans l'action du parti socialiste. Pas de révoltes, pas de grèves en cas de mobilisation. Je vais plus loin : la guerre contre l'Autriche ne nous trouverait pas hostiles, mais aurait bien plutôt nos sympathies [1]. » A Bologne, le 21 octobre, Mussolini tenta de faire adopter ses vues par ses amis, qui, loin d'y consentir, affirmèrent, dans un nouveau manifeste, leur opposition immuable à la guerre [2]. Mussolini ne voulut plus diriger l'*Avanti*, fonda, pour défendre ses idées, le *Popolo d'Italia* et finit par être exclu du parti, mesure qui choqua vivement maints socialistes officiels; aussi résolurent-ils de le suivre dans sa retraite. Le parti perdait ainsi des membres, mais restait fidèle au principe de non-intervention [3].

2. — Les catholiques italiens. — La question belge.

A. — *Tous les catholiques n'étaient pas également « neutralisti ».*

Quand on étudie le rôle joué par les catholiques italiens entre le 1er août 1914 et le 23 mai 1915, il faut se garder de croire qu'ils formaient un ensemble harmonieux. On commettrait une grave erreur en ne distinguant pas des intransigeants les démocrates chrétiens et le parti catholique clérical proprement dit.

---

[1] *Giornale d'Italia*, 4 octobre 1914.

[2] *Avanti*, 23 octobre 1914.

[3] Nous trouvons un exposé de la doctrine orthodoxe du parti dans un discours prononcé à la Chambre par le député *Treves*, le 4 décembre 1914. Cf. *Corriere della Sera*, 5 décembre, p. 1. — Sur la démission de Mussolini et ses conséquences, voir *le Temps*, 27-28 novembre 1914.

C'est le rôle des premiers qu'on examinera d'abord ici et, à propos d'eux, on signalera encore une méprise possible.

Malgré des apparences, toutes superficielles d'ailleurs, on ne saurait confondre l'attitude prise par les socialistes officiels et celle des catholiques intransigeants. Les premiers disaient : « Tous nos vœux accompagnent la France; mais elle ne doit pas attendre de nous autre chose que cet encouragement platonique; nous ne voulons pas qu'on prenne les armes en sa faveur. » Les deuxièmes invoquaient la malédiction du Ciel contre nous et représentaient l'Autriche comme une innocente victime de l'impiété franco-russe. On a même soutenu qu'ils auraient voulu que l'Italie intervînt contre la Triple-Entente; la neutralité pour eux n'aurait été qu'un pis aller auquel ils se résignaient faute de mieux! Faut-il le croire? Un fait, du moins, n'apparaît pas douteux : leurs journaux multipliaient à notre adresse les attaques haineuses et les outrages sanglants; ils soulevèrent ainsi dans notre patrie une douloureuse et légitime indignation qui éclata notamment dans une lettre du cardinal-archevêque de Lyon [1] et en divers articles de la presse catholique : tel le sui-

---

[1] Voici la réponse du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, à l'archevêque de Lyon. Elle ne conteste pas formellement qu'à certaines heures, il ne se soit trouvé des journaux pour mener la campagne dont nous parlons :

« Du Vatican, le 22 novembre 1914.

« *A Son Eminence le cardinal Sevin, archevêque de Lyon.*

« Eminentissime Seigneur, j'ai bien reçu la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'adresser le 12 novembre courant et que je me suis empressé de placer sous les yeux du Saint-Père. Le Souverain Pontife n'a pu ne pas éprouver lui-même une fâcheuse impression à la lecture de la seconde partie de cette missive, et il me charge de vous manifester la peine qu'il en a éprouvée. Votre Eminence n'ignore pas, en effet, que, dès le début de la guerre actuelle, le Saint-Siège, embrassant dans une même sollicitude les pasteurs et les fidèles de l'Eglise universelle, s'est proposé de garder et a constamment maintenu l'impartialité la plus stricte et la plus absolue à l'égard des différentes nations belligérantes et qu'il l'a recommandée d'une manière péremptoire à la presse catholique, à celle de Rome en particulier. Je puis vous assurer que ces directions et ces conseils ont été fidèlement suivis soit par l'*Osservatore romano*, qui est sous sa dépendance directe, soit par le *Corriere d'Italia*, principal

vant que nous transcrivons du *Nouvelliste* de Lyon (27 janvier 1915) : « Il y a des plaisanteries et des caricatures qui passent les bornes. Parmi les journaux qui méritent cette leçon figurent deux journaux satiristes italiens, qui se disent et veulent être catholiques, *Il Bastone* de Rome et *Il Mulo* de Bologne. *Il Mulo*

---

organe de la *Società Editrice*. Aussi bien sommes-nous prêts à communiquer à Votre Eminence tous les documents qu'elle désirerait et qui prouvent cette affirmation.

« Votre Eminence me dispensera de citer des journaux catholiques de moindre importance, journaux de province qui échappent à la surveillance immédiate du Saint-Siège et dont la responsabilité ne saurait évidemment retomber sur lui. Et, par rapport à ces derniers, je puis vous assurer pareillement qu'ils n'ont pas manqué de s'en tenir à ces directions, surtout après avoir été, dans des cas assez rares, rappelés à leur devoir.

« En ce qui concerne l'assertion que des prélats, à Rome même, n'auraient pas tenu compte des recommandations du Saint-Siège, elle n'est pas conforme à la vérité. Il serait bien difficile à Votre Eminence de pouvoir citer le nom d'un seul prélat de Rome qui aurait publié des vœux contraires à la France.

« Nous savons bien d'où proviennent et d'où partent les calomnies qui sont répandues en France et auxquelles, on doit le constater à regret, on ajoute trop de foi parmi les catholiques eux-mêmes. »

Le cardinal Gasparri se portait garant de l'impartialité de l'*Osservatore romano*. Elle n'apparaissait pas inattaquable au journal catholique belge *le XXe Siècle*, organe officieux du ministère de Brocqueville. Le 20 janvier 1915, il accusait l'organe officiel romain de s'être montré partial envers l'Allemagne aux dépens de la Belgique en mettant au panier les communications favorables à ce dernier pays envoyées par des catholiques de choix. Cf. plus loin, p. 463.

Notons encore dans le *Nouvelliste*, journal catholique de Lyon (24 déc. 1914), qui le reproduit sans observation et qui, par suite, l'adopte, l'extrait suivant de la *Gazette de Lausanne*. C'est une correspondance de Rome : « J'ai eu l'occasion, en ces derniers jours, de m'entretenir avec un certain nombre de personnes reçues en audience par le nouveau Pape : toutes m'ont assuré que Benoît XV ne se gênait pas pour affirmer ses sympathies personnelles pour la France. Et il y a d'autant plus de mérite que la grande majorité des catholiques italiens ne voient que par les yeux de l'Allemagne et de l'Autriche. J'ai même le regret de constater qu'il ne s'est pas trouvé un seul journal catholique en Italie pour blâmer, comme elles le méritaient, les atrocités allemandes en Belgique. On comprend donc toute l'importance de la récente manifestation de Benoît XV et de sa lettre au cardinal Mercier où, en constatant et en déplorant l'état d'affreuse détresse où se trouve présentement réduite la Belgique, il stigmatise la conduite des troupes allemandes. Cette attitude si ferme et si digne du Pape est une bonne leçon donnée aux catholiques italiens. Ceux-ci, qui s'acharnent à dénigrer la France et qui n'ont pas eu un mot de véritable sympathie pour la malheureuse Belgique, oublient beaucoup trop que s'il y a des catholiques dévoués à la papauté, ce sont précisément les catholiques français et belges. »

prétend être la contre-partie et la réplique de *l'Asino,* journal libre-penseur et blasphématoire de Rome. Or, *Il Mulo* a représenté dernièrement une Jeanne d'Arc cuirassée que lutinent deux soldats anglais, caricature de l'alliance franco-anglaise. Il nous semble pourtant que les saints et les bienheureux, fussent-ils même français, ont droit au respect de tous les catholiques, même italiens. N'est-ce pas en Italie, à Rome même, que notre Jeanne d'Arc, déclarée bienheureuse par une sentence infaillible du Pape Pie X, a reçu les honneurs de la béatification, à cette inoubliable cérémonie où ce même Pape, porté sur sa *sedia gestatoria,* s'est penché pour embrasser à côté de lui le drapeau de la France que portait une des nombreuses sociétés françaises accourues alors à Rome ? »

Le parti intransigeant attribuait à l'ensemble des catholiques italiens un sentiment que les faits n'ont certes pas confirmé. A en croire un de ses organes, *l'Unità cattolica* du 5 novembre 1914, si l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche, les catholiques marcheraient « sans énergie, sans enthousiasme, sans la valeur de qui peut dire : « Dieu est avec nous », mais seulement « comme des victimes à la boucherie ». Or qu'on lise avec le plus grand soin les journaux italiens parus depuis le 23 mai : on notera que, contrairement à ce sinistre pronostic, la guerre semble avoir parachevé l'unité nationale. Les intransigeants oubliaient qu'ils ne sont pas tous les catholiques d'Italie. Ils comptaient sans les démocrates chrétiens et sans le parti catholique proprement dit.

Sur les démocrates chrétiens, la *Revue d'Italie* (p. 273) s'exprimait en février dernier comme il suit : « Par les efforts qu'ils font pour concilier les exigences de la hiérarchie catholique avec celles des principes de la société moderne, ils sont amenés à se montrer favorables au développement des nationalités : c'est pourquoi ils se sont déclarés assez nettement hostiles au militarisme prussien ; leurs sympathies vont à la Triple-Entente. Cela ressort de l'ordre du jour que, tout dernièrement,

leurs représentants ont voté au Congrès de Bologne et dont voici les points principaux :

« 1° Réunion du Trentin et de la Vénétie julienne à la mère-patrie italienne;

« 2° Union de tout le peuple serbo-croate en un seul Etat indépendant, solidaire de l'Italie, sur les confins du Quarnero;

« 3° Reconstitution de la Pologne une et indépendante, servant de boulevard aux deux Empires;

« 4° Garantie et respect aussi profond que possible de l'indépendance des petites nations. »

On ne pouvait adopter un tel programme sans être prêt, si la nécessité s'en imposait, à intervenir aux côtés de la France.

Intransigeants et démocrates chrétiens constituent seulement une minorité par rapport au parti catholique proprement dit. Ce dernier, que représentent à la Chambre une trentaine de députés, comprend les citoyens désireux de concilier leur soumission au Saint-Père avec leur foi monarchique, leur loyalisme envers la maison de Savoie, leur amour de la patrie.

Dans le débat que nous décrivons, ils occupaient une position moyenne entre les deux autres groupes. En général, ils n'éprouvaient qu'horreur pour les Allemands auxquels ils opposaient de sanglants griefs : la Belgique violée, tant de femmes et d'enfants massacrés dans le Nord de la France, les églises détruites avec un parti pris évident, cette façon de concevoir le *bon vieux dieu*, cette croyance en une race élue qui serait la race germanique. Si, d'un autre côté, le même parti catholique se représentait la France comme foncièrement corrompue et s'il lui reprochait durement nos institutions, du moins n'allait-il pas jusqu'à souhaiter notre défaite. Sa principale raison pour nous épargner dans ses vœux était que notre écrasement marquerait pour le catholicisme lui-même un violent recul, au profit de l'Allemagne luthérienne. Aussi fut-il, dès le principe, hostile à une intervention de l'Italie aux côtés des Germains et salua-t-il avec joie la déclaration de neutralité. Mais cette neutralité la

concevait-il comme définitive ou seulement comme provisoire et conditionnée ? Ses membres commencèrent, semble-t-il, par être divisés sur ce point, mais adoptèrent, de plus en plus nombreux, l'avis que si l'intérêt de la patrie exigeait *absolument* qu'on prît les armes, il faudrait s'y résigner. Voilà ce que nous allons essayer d'établir.

Le 24 septembre 1914, à Milan, après avoir entendu le député Meda, dont nous avons plus haut partiellement reproduit le discours, leur assemblée votait l'ordre du jour suivant : « A l'heure historique actuelle, le rôle de l'Italie est d'exercer une mission d'équilibre que toutes les puissances en conflit soient à même d'apprécier. Il peut lui être réservé une charge pacificatrice qui lui vaudrait une gloire plus grande et plus haute qu'une victoire militaire. Les catholiques décident d'adhérer, avec une entière confiance, à la déclaration de la plus complète neutralité de l'Italie; ils voient là le plus sûr moyen de sauvegarder les intérêts du pays et ceux de la civilisation en général, au milieu des rivalités politiques et économiques de l'heure actuelle. Ils font des vœux pour que le Gouvernement persiste dans l'attitude adoptée et réserve les énergies nationales pour l'heure où l'action du pays tout entier serait nécessaire contre une agression ou une menace de l'étranger. »

Si un tel ordre du jour plaisait à la majorité du parti catholique, il ne répondait déjà pas au vœu d'une minorité qui allait grossir avec le temps. Un mois plus tard, le député Montrésor, qui appartient au même groupe, affirmait que la guerre avec l'Autriche était inévitable et il accueillait cette idée sans le moindre chagrin [1].

Un écrivain catholique connu, Silvio d'Amico, n'allait pas tarder à écrire : « Il n'est pas possible que les catholiques italiens acceptent d'être diffamés en masse par l'honorable Meda et par les signataires de l'ordre du jour neutraliste sans se ren-

[1] *Stampa*, 24 octobre 1914.

dre compte des raisons qui ont déterminé cette attitude. Quelles sont donc les suprêmes raisons pour lesquelles on demande aux catholiques italiens de renoncer une autre fois à la patrie? Ce n'est certes pas la volonté du Pape. S'il en était de la sorte, si le Pape avait imposé aux catholiques italiens la neutralité, cela constituerait un épouvantable retour en arrière dans l'immense chemin accompli par eux. Mais il n'en est pas ainsi. Car le Pape, qui fut personnellement jusqu'à hier un francophile et un ami dévoué de ce Rampolla contre qui l'Autriche mit son veto, le Pape qui est un diplomate et un homme avisé, ne peut se faire d'excessives illusions sur le sort des armes autrichiennes et sur la possibilité d'une future protection autrichienne des intérêts catholiques en Galicie ou dans les Balkans. Au contraire, des signes non douteux permettent d'attendre de la victoire de la Triple-Entente la reprise des relations avec la France, l'accroissement de l'Eglise en Angleterre, la reconstitution de la Pologne catholique et puis enfin, si l'entreprise est accomplie avec le concours empressé des croyants italiens, la mise en valeur nationale du catholicisme en Italie[1]. »

Vers la même époque, l'Association de la Jeunesse catholique adoptait, à Rome, un ordre du jour qui, bien illustré par le discours de l'orateur dont l'initiative en obtint le vote, signifie, tout au moins et en attendant mieux, une horreur sans borne pour les Austro-Allemands[2].

---

[1] *Idea Nazionale*, 11 décembre 1914.

[2] L'ordre du jour était ainsi formulé :

« I presidenti delle assiociazioni giovanili cattoliche romane, riunite in assemblea straordinaria, invitano i soci federati ad astenersi da tutte quelle manifestazioni che potessero comunque far presumere essere la causa del cattolicismo vincolata a quella di una qualsiasi delle parti belligeranti. »

Celui qui avait déposé cet ordre du jour l'avait défendu comme suit : « Noi respingiamo lo spirito politico tedesco, la sua concezione sì della guerra che della pace. Il modo stesso con cui è concepito l'*ordine teutonico* ripugna al concetto della giustizia cristiana, il senso teutonico di *popolo eletto* è la continuazione d'un pensiero giudaico, superato dalla *umanità* cristiana : l'esasperazione del suo imperialismo è una malattia, la malattia dei popoli sani ed esuberanti, ma una malattia. Questo elemento imperialistico, consapevole,

Voici un texte beaucoup plus décisif. Nous l'empruntons au discours que le comte Dalla Torre prononça au début de 1915. Le président du plus nombreux des groupes catholiques italiens alla jusqu'à dire : « Nous sommes convaincus qu'il suffira à la nation d'avoir un motif réel et sincère de sortir de la neutralité pour que la propagande en faveur de l'intervention ait une issue favorable. Il est bien vrai que le peuple désire la paix; mais il est non moins certain que nous voulons la neutralité conditionnée et non absolue. C'est pourquoi nous croyons que le jour où le Gouvernement de notre pays ne devra pas recourir à un prétexte pour descendre dans l'arène, le peuple comprendra que l'heure du sacrifice est arrivée; il l'affrontera pour la Patrie, avec l'invincible enthousiasme de ses frères [1]. »

Il y avait loin de cette confiance et de cette docilité envers le gouvernement au refus obstiné des socialistes officiels. Certes les amis du comte Dalla Torre n'appelaient pas l'intervention de tous leurs vœux, mais ils se montraient prêts à s'y résigner. En parlant comme il le faisait, l'orateur ne prétendait d'ailleurs pas engager le Vatican. Il ne jugeait aucunement incompatible la stricte neutralité du Saint-Père avec la conduite éventuelle des catholiques. « L'unité internationale de l'Eglise, déclarait-il, n'admet ni divisions, ni luttes, tandis que la neutralité des fils d'une patrie ne peut être conditionnée que par l'inviolabilité des droits, des aspirations et des intérêts qui constituent tout à

---

riflesso, spietato, confessato nelle pubbliche dimostrazioni di *Vae victis* e nella violazione della neutralità belga, non può essere accettato dal nostro punto di vista. Per noi, al fenomeno dell' imperialismo l'elemento religioso cristiano impone la correzione, il superamento, la *misura*. Per noi, come la Francia è corrotta nella carne, così certamente la Germania è in certo senso corrotta nello spirito : basta valutare cristianamente la concezione del vecchio *buon Dio* di Guglielmo, forse luteranamente esatta ma cattolicamente sacrilega. » (Cité d'après Quadretta, ouvr. cité, p. 98.)

[1] L'évolution du parti catholique, telle qu'elle se manifestait dans ce langage, fut bien soulignée par le *Corriere della Sera*, 6 janvier 1915. « L'impression générale, disait-il, a été que le comte Dalla Torre a voulu marquer un pas en avant du parti catholique vers l'intervention. » De même *Temps*, 8 janvier, p. 3.

la fois le patrimoine matériel de la nation et l'espérance en son avenir. »

B. — *La question belge.*

Rien ne peut mieux nous faire saisir la différence entre les catholiques intransigeants et le reste des catholiques italiens que l'attitude observée par les uns et les autres envers la noble et malheureuse Belgique. Cette opposition, nous tâcherons de la mettre en relief dans une partie de ce paragraphe consacrée à une rapide histoire de la question belge en Italie.

On peut dire sans exagérer qu'après avoir mérité l'impérissable reconnaissance de l'Europe civilisée par une héroïque résistance aux Teutons, le pays du roi Albert rendit un signalé service à notre cause en Italie. La Triple-Entente profita tout entière des immenses sympathies recueillies par la Belgique dans la Péninsule. On pourrait le prouver par de nombreux faits. Nous en retiendrons quelques-uns.

En décembre 1914, à Venise, le Lloyd allemand avait exposé dans ses vitrines, place Saint-Marc, des photographies reproduisant des scènes de bombardement, par les mortiers de 420, en Belgique. La foule protesta de façon violente et obligea le bureau allemand à fermer. (*Le Temps*, 14 décembre 1914.)

A Gênes, le 7 avril, au cours d'une manifestation garibaldienne, un cortège de vingt-cinq mille personnes se porta sous les fenêtres du consulat belge et s'y livra librement à une manifestation enthousiaste. En mai, durant des journées et des soirées qui furent triomphales pour le ministère Salandra, on unissait dans toute l'Italie, aux cris hostiles contre Giolitti, le cri de « Vive la Belgique! » (*Corriere della Sera*, 8 avril, 14 mai.)

Combien d'articles de journaux consacrés à ce royaume! Aucun peut-être ne fut plus éloquent que celui de M. Luigi Barzini dans le *Corriere della Sera* (13 et 14 décembre 1914). Nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques fragments. En voici d'abord la touchante conclusion : « O pauvre et chère

Flandre, douce et paisible, unie et tranquille comme une mer calme; pays de canaux, de clochers et de silence; pieuse terre de traditions, de sérénité, de bonté et de vertu! Dans cette vieille Europe turbulente, où tous ont quelque chose à demander à leurs voisins..., il y avait un pays seul qui ne demandait rien, qui ne voulait rien, modeste, rêveur, satisfait, flegmatique, content de sa vie paisible : la Flandre. Et c'est justement contre elle que sévit la guerre la plus injuste, la plus monstrueuse, la plus féroce qui se soit jamais déchaînée au monde. Les populations flamandes fuient en lugubres caravanes, se dispersent; leurs maisons brûlent; leurs sanctuaires s'écroulent, leur patrie disparaît lambeau par lambeau... Pauvre et chère Flandre, douce et paisible! »

Ainsi finissait une étude fort belle consacrée aux Halles d'Ypres. M. Barzini les avait vues avant et après le bombardement. Il relatait ses impressions. Il les accompagnait d'un terrible réquisitoire : « Quel nouveau prétexte puéril trouveront les Allemands pour se justifier? Ils ignoraient la valeur d'Ypres? Alors où est la culture allemande? Ils connaissaient la valeur d'Ypres? Alors qu'est-ce que c'est que la culture allemande? Ils diront, comme pour Reims, que les tours pouvaient servir d'observatoires? Alors, pourquoi n'ont-ils pas tiré sur l'église Saint-Pierre, dont les hauts clochers pouvaient également servir d'observatoires? Pourquoi les quartiers d'Ypres éloignés des Halles, du côté de la porte de Menin, sont-ils restés intacts? Non, non; on a tiré sur les Halles pour les détruire. Eh bien! nous pouvons à la rigueur réussir à maintenir une réserve affectée de neutres, dans la guerre des nations; mais dans la guerre entre l'Allemagne et les Halles d'Ypres, entre l'Allemagne et la Bibliothèque de Louvain, entre l'Allemagne et la cathédrale de Reims, il n'est pas possible d'être neutres. Le « pied de bronze », comme ils disent, de l'Empire allemand écrase un patrimoine d'art et de beauté qui est aussi à nous; une vie précieuse qui est chère à tous les peuples civilisés; un culte que partagent tous les hommes qui ont un sentiment, une âme, une pensée. Nous aussi

nous nous sentons atteints. Notez bien que les positions des alliés sont au delà d'Ypres. Pour bombarder les Halles, les Allemands ont dû tirer au-dessus des lignes ennemies. Ils ont épargné les soldats pour atteindre les monuments. C'est ce qu'ils ont fait chaque fois qu'ils l'ont pu. Si une ville se trouve derrière l'armée qui les combat, cette ville est condamnée. Ne pouvant pas forcer les barrières des troupes, ils bombardent les maisons, les familles, les gloires artistiques; ils cherchent le point le plus douloureux, le plus sensible; ils torturent le moral de l'adversaire; ils lancent leurs obus sur ses traditions, ses affections, ses sentiments. Ils punissent les cathédrales parce qu'elles sont une force, les beffrois parce qu'ils sont un symbole, les monuments parce qu'ils ne sont pas allemands. Tout pays qui garde jalousement les trésors de sa civilisation doit frémir devant ces procédés de destruction, cette nouvelle manière de faire la guerre. »

A la Chambre des députés aussi, le nom de la Belgique fut plus d'une fois prononcé avec un respect attendri, notamment le 5 décembre 1914. M. de Felice commença son discours en déplorant la violation d'un pays si riche et si industrieux. A son tour, l'honorable Ciccotti s'écria : « La conscience italienne ne peut rester indifférente devant le déchirement subi par la Belgique. Celle-ci pourra voir ses villages détruits, ses usines incendiées, ses clochers abattus, ses trésors dispersés dans les musées d'art du vainqueur, mais elle aura sauvé son honneur. » (*Corriere della Sera*, 6 décembre.)

Cette sympathie pour la Belgique apparut d'abord dans les milieux avancés que représentaient les deux orateurs dont nous venons de citer les discours : c'est surtout par les républicains et les socialistes que furent acclamés, en novembre et en décembre, les députés démocrates belges Lorand et Destrée, lors d'une tournée de conférences [1]. Mais de bonne heure aussi, leur col-

---

[1] Dans le *Petit Parisien* du 27 novembre 1914, M. Destrée raconte sa première conférence à Venise, dans la grande salle du *Gazzettino :* « Une vingtaine

lègue Melot, qui avait obtenu du Saint-Père une audience, trouvait parmi de nombreux catholiques un chaleureux accueil[1].

A cette bienveillance croissante pour le pauvre royaume ne

---

de jeunes gens, irrédentistes, poussaient des cris répétés en l'honneur de Trente et Trieste; d'autres, en nombre égal et d'égale fougue, appartenant au parti socialiste, vociféraient : « Abbasso la guerra! » Je pénétrai dans la salle au milieu de ce tumulte. Les manifestants voulurent bien y renoncer un instant pour se joindre à l'acclamation unanime qui saluait la Belgique. »

Sur le succès et le talent de M. Destrée, cf. Arnaldo Agnelli, député au Parlement, *Jules Destrée orateur* (*Revue d'Italie*, 1er mai 1915). Sur sa conférence du 24 février à Gênes, sur les démonstrations plutôt tumultueuses qui la suivirent, voir le *Lavoro* de Gênes, 25 février 1915.

[1] Voici ce que M. Destrée disait dans le *Petit Parisien* du 25 novembre 1914 : « Je lis dans le *Journal de Genève* qu'un revirement se manifeste dans les milieux catholiques. Les conférences que M. Melot, mon collègue pour Namur, y est venu faire, tandis que M. Lorand et moi visitions les centres démocratiques, les entretiens qu'il a eus avec le Saint-Père et diverses notabilités ne seraient pas étrangers à cette évolution... Spécialement en ce qui concerne la Belgique...., les catholiques italiens ne refusent plus de s'y intéresser. Au contraire, les jeunes, les éléments nuancés de démocratie ou de socialisme chrétien se prononcent avec force. »

On peut d'autant plus ajouter foi au témoignage de M. Destrée qu'il ne peut être soupçonné de partialité envers les catholiques italiens. Leurs journaux l'avaient assez malmené. Il est vrai que M. Destrée semble, de son côté, n'avoir pas été des plus tendres pour le Vatican. Voici ce qu'il écrivait dans le *Petit Parisien* du 28 novembre 1914 : « Je me suis vu attrapper vigoureusement par des journaux catholiques parce que, dans le discours au meeting de Milan, je m'étais permis de mettre en cause le Vatican. Des articles sensationnels, aux titres sonores, m'ont traité d'insulteur, de défenseur maladroit des intérêts belges, d'exportateur des haines anticléricales. Mon crime était vraiment mince. Jugez-en, j'avais dit que la population belge, écrasée sous l'injustice et la brutalité de l'envahisseur, avait anxieusement espéré du secours des forces morales sur lesquelles elle pouvait, elle devait compter. J'avais montré les chrétiens se tournant vers la divinité, ou tout au moins vers son représentant sur la terre... Et le Vatican n'avait rien dit. De là, grande colère de certains, qui prétendirent que j'avais bassement insulté le Saint-Père. Je m'étais pourtant borné à constater un fait... Depuis le discours de Milan, le pape actuel a promulgué une encyclique. Je ne la discuterai pas, puisqu'il est évident qu'elle n'a point visé le cas de la Belgique, et précisément, je ne puis admettre, pour ma part, que le cas puisse être négligé à l'heure présente par le gardien des lois chrétiennes. Plaindre des victimes sans condamner les bourreaux n'est qu'une demi-justice. Mais ceux qui prétendent connaître le Vatican vous diront que c'est déjà énorme. L'influence de l'Autriche y est encore considérable. A tort ou à raison, on la considère comme la plus catholique des puissances, la plus dévouée au Saint-Siège, et l'on craint extrêmement toute manifestation qui pourrait lui paraître désagréable. »

furent pas non plus étrangères, d'une part, la visite faite à Rome par monseigneur Deploige, président de l'Institut supérieur de Louvain, d'autre part, l'émouvante et noble pastorale du cardinal Mercier.

Mais ici, comme nous l'avons annoncé plus haut, il faut distinguer entre les catholiques intransigeants et les autres.

Auprès de la presse intransigeante le pays du roi Albert ne trouvait pas grâce. Le 20 janvier, un journal belge, qui se publie actuellement au Havre, *le XX*e *Siècle*, et qui, à Bruxelles, passait pour être l'organe des éléments dirigeants du parti catholique et du gouvernement, publiait un article qui fut très lu et très commenté en Italie. Pour bien le comprendre, il faut se rappeler que, depuis plus de quinze jours, les autorités allemandes apportaient à la liberté du cardinal Mercier, archevêque de Malines, des entraves redoutables. M. Roland de Marés écrivait donc dans *le XX*e *Siècle :* « La presse catholique italienne continue, hélas! de comprendre et de pratiquer à l'allemande la solidarité catholique internationale, la liberté de la parole apostolique, l'honnêteté professionnelle enfin et les devoirs de la presse vis-à-vis du public. Commençons par l'*Osservatore romano*, complice avéré, depuis le commencement de la guerre, du Wolff Bureau dans sa honteuse campagne contre la Belgique envahie, conquise, martyrisée. Dans son numéro du 13 janvier, *le XX*e *Siècle* a exposé à l'admiration publique ses tentatives d'escamotage en vue de donner le change sur l'arrestation du cardinal Mercier et sur la violence faite par l'autorité allemande à la liberté apostolique du vénéré prélat. Jusqu'à présent, réserve faite pour son numéro du 7 janvier, que nous ne possédons pas, l'*Osservatore romano* n'a publié sur cet incident, qui intéresse au plus haut point les catholiques du monde entier, que des dépêches de source allemande. Bien plus, les dépêches de l'agence Stefani, qui est à demi dépendante de Berlin, lui ont paru dangereuses à publier dans leur texte intégral. Leurs demi-teintes lui ont semblé trop claires, leurs réticences insuffisantes. Il en a soigneusement éliminé toutes les informations

susceptibles d'offenser ou seulement de chagriner les Allemands, notamment la dépêche annonçant que le cardinal Bourne avait fait traduire en anglais et répandre dans le Royaume-Uni la lettre du cardinal Mercier. Les déclarations émouvantes du cardinal Amette et l'admirable dépêche du roi des Belges au Saint-Père sont encore ignorées des lecteurs de l'*Osservatore romano*. Si cette feuille était aux ordres du gouvernement de Berlin, on se demande ce qu'elle pourrait faire de mieux ou de pire [1]. »

Peu de jours après cette protestation, l'*Osservatore romano* provoquait encore la tristesse et la colère de maint catholique. Voici comment : une cérémonie religieuse allait être célébrée à Rome en l'honneur des prêtres belges fusillés par les Allemands [2]. Le journal ne publia l'annonce relative à cette solennité qu'en faisant subir au texte des modifications tendancieuses. Le baron d'Erp, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, dut mettre l'*Osservatore* en demeure de rétablir l'avis dans sa forme exacte. Après tout, il n'y avait rien de compromettant pour des journaux à imprimer une circulaire qui n'engageait en rien leur responsabilité propre (*Nouvelliste*, 24 janvier 1915).

Quelques semaines plus tard, le baron d'Erp fut remplacé par M. Van den Heuvel, ministre d'Etat, ancien ministre de la Justice, professeur de droit international à l'Université de Louvain, une des personnalités les plus éminentes du parti catholique belge, un des hommes ayant exercé à Bruxelles l'influence la plus considérable au sein de la droite conservatrice. Ces titres auraient dû lui mériter les égards d'un journal comme l'*Osservatore romano*. Néanmoins ce périodique crut devoir reproduire un article allemand très hostile au nouveau ministre

---

[1] Sur l'émotion que produisit à Rome cet article du *XX*[e] *Siècle*, cf. une correspondance de Rome reçue par l'*Echo de Paris* et reproduite par le *Temps*, le 24 janvier 1915.

[2] Sur ces victimes, cf. le témoignage du cardinal Mercier dans le *Temps*, 22 février 1915, p. 1.

de Belgique. L'ambassadeur d'Angleterre et le cardinal anglais Gasquet protestèrent aussitôt et l'*Osservatore romano* reçut l'ordre de publier une note de caractère officieux désavouant formellement l'article du journal germain. De plus, le Pape exprima ses regrets au sujet de cet incident, auquel le Saint-Siège se déclara complètement étranger (*Temps*, 16 mars).

L'*Osservatore romano* s'était donc, une fois de plus, montré rebelle aux instructions que, dès le mois de novembre, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, affirmait avoir données à cet organe officieux du Vatican. Doit-on conclure de là que l'autorité du Pape était contrebalancée, à la cour pontificale même, par des influences toutes dévouées aux Empires centraux?

On peut le penser, car il semble bien que Benoît XV se soit donné pour but, à tort ou à raison, le respect absolu de la neutralité. C'est ce qu'il voulut déclarer quand, au Consistoire du 22 janvier, il dit : « Le Pontife romain, en tant, d'une part, qu'il est le vicaire de Jésus-Christ mort pour tous les hommes et pour chacun, en tant, d'autre part, qu'il est le père commun des catholiques, doit embrasser dans un même sentiment de charité tous les combattants. Il a de chaque côté des belligérants un grand nombre de fils dont le salut doit mériter une égale sollicitude[1]. »

Il faut considérer l'*Osservatore romano* comme ayant été,

---

[1] Noter cependant qu'à ce même Consistoire du 22 janvier, le Pape eut pour son « bien-aimé peuple belge » quelques paroles dont le Ministère des Affaires étrangères de Belgique le remercia (*Temps*, 7 fév. 1915). Dans son allocution, Benoît XV faisait aussi allusion à une lettre bienveillante qu'il avait adressée au cardinal Mercier en décembre (cf. *Temps*, 17 décembre 1914 et 12 janvier 1915). Cependant cette allocution et cette lettre ne réussirent pas à calmer tous les catholiques français et belges; ils auraient voulu davantage. On s'étonnait de leur mécontentement au Vatican, s'il faut en croire l'*Idea nazionale* et le *Corriere della Sera* (cf. *Temps*, 2 et 27 février, 1er mars 1915).

Sur l'arrestation du cardinal Mercier et le mouvement d'opinion qu'elle provoqua au Vatican, cf. *Temps*, 10, 11, 12, 16, 20, 22, 23, 25, 30 janvier, 10, 15 février, 2 mars 1915.

Sur les dépêches que le Roi de Belgique et le Pape échangèrent relativement à l'arrestation du cardinal Mercier, cf. *Temps*, 16 et 25 janvier, 18 février 1915.

Sur les sentiments intimes du Pape, cf. plus haut, p. 452, 453, 457.

en ces heures tristes, le porte-parole des intransigeants. A sa conduite peuvent être heureusement opposées les manifestations de divers groupes catholiques beaucoup plus humains.

Dans un discours prononcé le 23 novembre 1914, à Milan, un de leurs chefs disait : « Aucun de nous, tout en laissant chacun libre de ses sentiments sur les tristes vicissitudes de la guerre européenne, n'osera anticiper sur le jugement définitif de l'histoire, dans un aussi complexe ensemble de responsabilités anciennes et récentes; mais tous comprennent que la question de la Belgique mérite d'être considérée en soi, parce qu'elle représente un principe, lequel manquant, aucun rapport social n'est concevable : le principe que le droit international doit reposer sur le respect des traités, comme le droit civil repose sur celui des contrats. L'égoïsme sacré pour la patrie, par lequel notre gouvernement a défini le programme des Italiens à cette heure difficile, n'empêche pas d'émettre un vœu, expression insigne de notre sympathie pour un peuple valeureux et de notre fidélité aux raisons supérieures de la justice; le vœu que, quelle que soit l'issue du conflit, la Belgique retrouve ses frontières et aussi que ce soient les Etats neutres spécialement qui fassent valoir ce droit, parce que c'est pour défendre sa neutralité que la Belgique a souffert. » (*Nuova Antol.*, 16 avril 1915, p. 624.)

A Rome, le 4 janvier, dans sa première assemblée générale de l'année 1915, l'Association catholique de la jeunesse italienne votait à l'unanimité de ses membres l'ordre du jour suivant : « La Société de la jeunesse catholique italienne, réunie en assemblée générale le 4 janvier 1915, sans s'attarder à l'examen des causes du conflit actuel, dont seule sera juge l'histoire, croit cependant du devoir de tout chrétien de souhaiter avec ardeur qu'à la fin de la guerre, la Belgique, qui a si bien mérité de la civilisation, renaisse à la dignité de nation indépendante [1]. »

---

[1] Cf. dans le *Corriere della Sera*, 4 juin 1915, les télégrammes échangés,

Le 23 mars, les représentants de toutes les œuvres catholiques de la Péninsule, réunis à Rome en leur assemblée mensuelle, votaient, en faveur de la Belgique, la motion suivante : « Le Conseil général fait des vœux pour qu'à la conclusion de la paix, la Belgique puisse renaître à la dignité de nation indépendante, au nom et sous la garantie intangible du droit international chrétien. »

Le 1er mai, *la Conquista*, organe de la jeunesse catholique italienne, consacrait son numéro « à la cause du peuple héroïque qui, le premier de tous, servit la beauté de l'idéal, à la cause de *notre Belgique* ». Le journal disait : « Au nom de cette civilisation née du christianisme, au nom de la lumière de la foi qui anime ce peuple travailleur, comme elle réconforte maintenant leur patrie étranglée, aujourd'hui, premier mai chrétien du travail et de la dignité humaine, nous, jeunes catholiques, travailleurs catholiques, nous nous promettons de voir effacés les vestiges du crime immense dont *notre Belgique* a été victime et de pouvoir la saluer rendue à la vie, à la beauté, à la démocratie chrétienne. »

Que penserons-nous d'hommes à ce point indignés par le martyre de la Belgique? S'ils ne pouvaient tous encore se ranger parmi les *interventisti* résolus, ne semblaient-ils pas comme préparés et destinés à devenir, en un jour prochain, des membres de ce parti?

3. — Les clients de l'Allemagne.

Beaucoup de *neutralisti* n'appartenaient ni au parti socialiste officiel, ni au parti catholique, ou, du moins, leurs arguments

après l'entrée en scène de l'Italie, entre M. Victor Bucaille, vice-président de l'Association de la jeunesse catholique française, et M. Pericoli, président de l'Association de la jeunesse catholique italienne.

les plus forts n'étaient pas ceux que nous avons passés en revue.

La plupart des Italiens auxquels nous pensons ici obéissaient à des considérations d'ordre économique. Ils se recrutaient dans tous les milieux et en nombre considérable. On le comprendra quand on aura lu l'exposé suivant. Il résume une série d'articles publiés par M. G. Preziosi, sous le titre *Il cavallo di Troia,* dans la *Vita italiana all' Estero* (août-décembre 1914). Il les a réunis en un volume. Ils ont fait grand bruit, à juste titre. Ecoutons M. Preziosi. Quand l'Italie eut conclu avec les deux Empires du centre la Triple-Alliance, les valeurs italiennes tombèrent à la Bourse de Paris en un immense discrédit. Pour remédier à cette crise, Francesco Crispi favorisa l'initiative de quelques Allemands qui créèrent à Milan la *Banca commerciale.* Le capital fut d'abord modeste : cinq millions. Vingt ans après il était trente fois plus grand. En 1914, les fonds *italiens* maniés annuellement par cet institut était de 800 millions; sur les trente-trois têtes du conseil d'administration, une minorité de quinze membres était italienne; encore l'avait-on choisie dans le monde politique et dans l'aristocratie, au lieu de faire appel à des personnalités connues pour leur compétence financière. Au contraire, les Allemands et les Autrichiens étaient des hommes d'affaires et, ce qui semble plus grave, les agents de puissantes compagnies étrangères qui les déléguaient pour ainsi dire en Italie. La direction réelle appartenait à trois Allemands. « En somme, écrit G. Preziosi, on dirait que dans le conseil d'administration les charges honorifiques sont réservées aux Italiens et les postes effectifs aux étrangers, avec une préférence pour les Allemands et les Autrichiens. » La Banca accordait toute sorte de facilités aux commerçants et aux industriels allemands désireux d'étendre leurs affaires en Italie, ou aux Italiens prêts à être des clients de l'Allemagne. Venait-elle à savoir qu'une société ou une entreprise italiennes avaient besoin de machines ou de matériaux? Elle leur recommandait telle ou telle maison allemande sur un ton qui signifiait : « Obéissez-moi, sans quoi

nos guichets vous sont fermés, vous n'avez plus à compter sur mon aide. » De plus, en répandant certaines fiches d'*informations* réservées et confidentielles, la Banca faisait si bien qu'ailleurs aussi les Italiens récalcitrants se voyaient refuser tout crédit.

Avec une telle méthode, l'Allemagne parvenait à de merveilleux résultats. En effet, parmi les nations qui importent des marchandises en Italie, l'Allemagne tenait la première place. Par exemple, bon an mal an, elle introduisait en ce pays deux cents millions de matériel électrique provenant de la A. E. G., de la Brown Boveri, de la Siemens, trois maisons que la Banca commerciale soutenait énergiquement.

Cet institut financier sut encore étendre sa puissance en devenant maître des sociétés anonymes si nombreuses en Italie. Dans chacune il n'engageait qu'un capital assez faible, mais qui, étant réuni entre les mains de quelques Allemands très peu nombreux, donnait à cette minorité plus d'influence, pour la direction de l'œuvre, qu'à la majorité des actionnaires trop nombreux et trop dispersés sur le territoire pour lutter contre cette sorte de concentration. La Banca s'était ainsi emparée des compagnies maritimes et des plus grandes industries italiennes, y compris celles qui travaillent pour l'armement national. Elle leur permettait de vivre sous la réserve de ne pas aller trop loin dans la prospérité, c'est-à-dire de ne pas devenir trop avantageuses pour la richesse et la sécurité de l'Italie, ni, par suite, trop nuisibles à l'expansion commerciale et industrielle de l'Allemagne.

On ne s'étonnera pas que la Banca commerciale ait tenu sous sa dépendance plus ou moins directe un grand nombre d'Italiens : avocats, ingénieurs, industriels, hommes politiques, journalistes, sans compter des milliers d'ouvriers. Beaucoup vivaient par elle et subissaient son influence, c'est-à-dire une pression allemande. Conseils, menaces, promesses renouvelaient sur eux un assaut infatigable. Soit intérêt personnel, soit angoisse patriotique, ces clients de la *Banca commerciale* pouvaient s'ima-

giner que l'entrée en guerre de leur pays aux côtés de la Triple-Entente entraînerait pour eux la perte de situations péniblement acquises et, pour l'Italie, la ruine économique.

4. — Maris, beaux-pères, gendres, beaux-frères d'Allemands.

D'assez nombreux Italiens se trouvaient retenus dans la neutralité par des considérations familiales. Il ne s'agit pas seulement de professeurs : l'autorité avait ses bonnes raisons pour faire recenser, comme elle l'ordonna, tous les officiers ayant épousé des étrangères [1]. Immense était le péril créé par ces unions. « Quand vous jurez fidélité à une femme, disait le *Corriere della Sera* [2], vous risquez de vous engager, à votre insu, envers sa patrie. Avec vous, combien des vôtres entraînez-vous ! » Durant les polémiques auxquelles mit fin la déclaration de guerre, on s'en prit souvent aux « maris des Allemandes ».

Cette catégorie présentait d'étroits rapports avec celles des beaux-pères, des gendres, des beaux-frères, des cousins d'Allemands. En avril dernier, mourait à Rome un ancien membre de l'Université de Turin, directeur autrefois d'une des principales bibliothèques de la Péninsule, poète qui eut son heure de vogue. Son attitude hostile à la cause des alliés semblait due au triple mariage allemand de ses deux fils et de sa fille. Sa mort fut hâtée par la crainte d'une guerre qui allait ranger dans deux camps opposés des êtres également chers à son cœur [3]. Rappro-

---

[1] L'*Agenzia Nazionale della Stampa* dice di aver appreso da fonte di credibilità non dubbia che « in questi ultimi giorni sono stati ultimati due censimenti che, dato il momento, hanno grande importanza. Si tratta di un accertamento statistico sul numero degli stranieri che si trovano in Italia e di una indagine sul numero e sulle persone degli ufficiali che hanno sposato signore straniere » (*Corriere della Sera*, 12 avril 1915, p. 6).

[2] *Id.*, 24 avril 1915, p. 3.

[3] Voir dans le *Corriere della Sera* du 14 avril 1915, p. 4, *La morte di Domenico Gnoli :* « Ieri sera (12 aprile) ha cessato di vivere il conte prof. Domenico Gnoli... In questi ultimi mesi, da quando cioè scoppiò il conflitto europeo,

chons de cet exemple le suivant. Désireux de déclarer la guerre à l'Autriche, le ministère Salandra reconstitué se présenta le 20 mai devant le Sénat pour lui demander de pleins pouvoirs. A son entrée dans la salle, il fut salué par les cris enthousiastes de « Vive Salandra! Vive le Roi! Vive l'Italie! » Deux sénateurs seuls restèrent assis et se turent. L'un s'appelait le prince de Camporeale. Il avait comme beau-frère le prince de Bülow, l'ambassadeur extraordinaire et malheureux de Guillaume II, le diplomate astucieux que son alliance avec une grande famille italienne avait, autant que sa finesse, désigné pour essayer de retenir l'Italie dans la galère germaine[1]. Le lendemain, 21 mai, le ministère Salandra obtint un vote de confiance unanime, à deux voix près : toujours les deux mêmes[2]!

Après ce dénombrement des *neutralisti*, il importe de placer une remarque. Sauf les socialistes officiels et les catholiques intransigeants, à peu près tous les *neutralisti* se déclaraient prêts aux résolutions belliqueuses si, par des accords amiables, l'Italie ne parvenait à obtenir de l'Autriche des avantages suffisants. Mais telle était la diversité de leurs désirs que les concessions de François-Joseph, s'il en consentait, ne pouvaient, à coup sûr, les satisfaire tous. Il était aisé de prévoir que les uns

---

D. G. aveva partecipato attivamente alla propaganda per la continuazione della neutralità dell' Italia di cui era uno dei più zelanti assertori, tanto che il suo nome fu spesso oggetto di vivaci critiche in alcuni ambienti politici romani, i quali attribuivano questo suo atteggiamento specialmente ai suoi vincoli di parentela con famiglie tedesche. Difatti una delle figlie di lui è sposa di Carlo Vossler, professore di lingue e letterature neo-latine all'Università di Strasburgo e attualmente ufficiale nella Landwehr, e i suoi due figli sono sposati con signore tedesche. A chi lo avvicinava in questi ultimi tempi parve ancor più turbato dalla preoccupazione che l'Italia avesse un giorno o l'altro a trovarsi in conflitto con gli imperi centrali, e forse questo pensiero ha contribuito ad aggravare le sue non più floride condizioni di salute. »

[1] *Corriere della Sera*, 21 mai 1915. L'autre sénateur s'appelait Cefaly. L'attitude de ces deux personnages souleva des protestations et le prince de Camporeale (mais pas l'autre) finit par se lever et par s'associer aux applaudissements qui, cette fois, s'adressaient à l'armée.

[2] *Corriere della Sera*, 22 mai.

se contenteraient du moindre grain de mil, tandis que d'autres entendraient assurer un brillant avenir à leur patrie. Le parti des *neutralisti conditionnels* manquait donc de toute vraie unité et on pouvait deviner qu'il se résoudrait, à l'heure des suprêmes décisions, sinon plus tôt, en deux groupes, comprenant l'un les hommes qui battraient en retraite, l'autre ceux qui viendraient grossir les troupes des *interventisti*.

V

Arguments et mobiles des « interventisti ».

1. — Les offres de M. de Bülow.

Les partisans de l'intervention ne s'étaient pas entendus pour fixer dans toutes ses parties leur programme définitif [1]; l'unanimité ne régnait pas entre eux sur l'étendue des avantages à obtenir de l'Autriche. Mais tous considéraient que Trente et Trieste, pour le moins, devaient revenir en toute souveraineté à l'Italie [2]. Ces terres mêmes, les obtiendrait-on sans y contraindre

---

[1] Voir Scipio Slataper, *I confini necessari all' Italia*; Mario Alberti, *Trieste*; Giuseppe Stefani, *l'Istria*; Virginio Gayda, *la Dalmazia*; Cesare Battisti, *Il Trentino*; Icilio Baccich, *Fiume*; Ignazio Bresina, *Il Friuli irredento* (le tout a cura de *l'Ora presente*, Torino) : — Enrico Burich, *Fiume e l'Italia*; C. Battisti, *Il Trentino italiano*; G. Caprin, *Trieste e l'Italia* (Ravà, Milano). — une conférence de Barone, dans le *Lavoro de Gênes*, 11 février 1915, etc.

[2] Voici les désirs exprimés par M. Scipio Slataper (*I confini necessari all'Italia*, p. 32) : « Le nouveau territoire italien sera d'environ 36.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire Trieste, Gorizia e Gradisca, l'Istrie, le Trentin et le Haut Adige, Postumia, la vallée du Fella, des morceaux de Loitsch et de la Croatie, Fiume, la Dalmatie. »

M. Salvemini (*Unità*, 12 mars 1915) demandait : 1° qu'à l'Italie fussent annexées la Vénétie Julienne, les îles du Quarnero et la péninsule de Zara; 2° que les habitants de Fiume décident par un plébiscite si Fiume serait rendue à son autonomie traditionnelle sous la garantie solidaire de l'Italie et de la Serbie, ou bien annexée à l'Italie. M. Salvemini déclarait que ses préférences portaient, en outre, sur les points suivants : *a*) un royaume serbe-dalmate-

les Empires centraux par une victoire gagnée les armes à la main? Le supposer, répondait-on, c'est ignorer quel désastre la perte de si riches territoires constituerait pour François-Joseph; c'est méconnaître, de plus, la force du raisonnement que voici : quelle que soit l'issue de la terrible lutte actuelle, l'Allemagne, on n'en saurait douter, voudra se procurer des avantages ou des compensations aux dépens de l'Autriche qui déjà s'est laissée militairement absorber par elle. Or, si nous songeons aux tendances pangermanistes des sujets du kaiser Guillaume, si nous retenons le mot de Bismark : « Qui touche Trieste touche la pointe de l'épée germaine », nous conclurons que jamais l'Allemagne n'abandonnera de bon gré à l'Italie cette ville importante [1].

Ce raisonnement des *interventisti* était juste. On le vit bien lorsqu'en mai, l'organe de M. Giolitti, la *Stampa*, voulut enfin parler clair et révéler les offres transmises par M. de Bülow. « A l'Italie, disait le journal, on laissera toute liberté d'agir dans l'Albanie méridionale, on reconnaîtra la possession de Valona, on donnera *peut-être* Gorizia et quelques îles dalmates; d'autre part, on assure dès à présent à Trieste son autonomie, l'Université italienne et le port franc, ainsi que la cession à l'Italie du territoire de l'Isonzo, y compris Gradisca et la partie du Tyrol habitée par des Italiens, c'est-à-dire tout le Trentin. »

Sur la valeur de ces concessions, nous prendrons l'avis d'un homme particulièrement autorisé à le donner. Dans le *Secolo* du 13 mai, M. Cesare Battisti, député de Trente, les jugeait

---

croate-slovène arriverait à Lubiana, comprenant toutes les populations jougo-slaves de l'Autriche et de la Hongrie, sauf celle des zones de frontière rattachées à l'Italie; *b*) la liberté scolaire serait assurée par l'Italie aux Slovènes et Croates des nouvelles régions italiennes et par la Serbie aux noyaux italiens de la Dalmatie; *c*) la Serbie s'engagerait à ne pas construire d'arsenal dans l'Adriatique, de ne pas y créer de flotte militaire; l'Italie s'engagerait à ne pas dépasser avec sa flotte le canal d'Otrante; *d*) Trieste, Fiume et même toute l'Istrie constitueraient une zone douanière libre.

[1] Voir entre autres Gellio Cassi, *Il mare Adriatico*, p. 458. — Cf. Jeanès, *Le Trentin* (*Temps*, 13 février, 14 mars 1915).

ainsi : « Je laisse à apprécier la générosité autrichienne nous faisant cadeau des terres albanaises et promettant, pour parachever, quelques îles dalmates et Gorizia qui, par parenthèse, devrait être comprise dans le territoire de l'Isonzo qui la côtoie. Je ne m'arrêterai pas à montrer ce que signifie la concession de l'autonomie à Trieste, étant donné que l'Autriche la considère déjà comme une ville autonome; ni ce qu'on entend par « port franc », car il y a eu dans l'histoire de Trieste bien des variétés de « ports francs »; et je veux encore moins prendre au sérieux la farce de l'Université italienne à Trieste. Je sais qu'à Trieste le peuple, tout le peuple demande quelque chose de plus que les bénéfices purement économiques qui dériveraient d'un « port franc » absolu; quelque chose de plus qu'une autonomie qui n'a jamais empêché le Gouvernement de traiter Trieste comme terre de conquête; quelque chose de plus qu'une demi-douzaine de conseillers lieutenants impériaux et royaux travestis en professeurs d'Université, comme on a essayé de faire à Innsbruck, qui offrent à la jeunesse italienne des exégèses des codes autrichiens et de kultur germanique. Le peuple de Trieste veut sa liberté complète; il veut être délivré du joug des Habsbourg; il veut, avec toute la Vénétie julienne, être annexé à sa mère l'Italie[1]. »

Les avantages offerts par M. de Bülow n'étaient pas seulement d'une étendue insuffisante. On les jugeait encore sans lendemain, périlleux et humiliants. De toute évidence, les Empires centraux ne s'y résolvaient qu'avec l'arrière-pensée de guetter des circonstances favorables pour reprendre leur proie! Au jour de ce nouveau danger, l'Italie oserait-elle invoquer l'appui de la Triple-Entente dont elle aurait, en 1914-1915, refusé d'entendre l'appel? Elle risquerait de se trouver seule et

---

[1] Nous citons l'article de C. Battisti d'après la traduction qu'en a donnée M. Julien Luchaire dans *Voix italiennes sur la guerre de 1914-1915*. Paris, Berger-Levrault, 1915.

d'être écrasée[1]. D'ailleurs, les Austro-Allemands, fussent-ils même sincères, ne donneraient à leur promesse une efficacité durable qu'en cas de victoire. Si la fortune favorisait l'autre groupement, celui-ci ne manquerait pas d'annuler les accords conclus entre Berlin, Vienne et Rome[2].

L'Italie ne pourrait même pas se réconforter alors au souvenir apaisant du devoir accompli : elle aurait accepté de recevoir Trente sans coup férir, mais au prix d'un déshonneur : le renoncement à Trieste. Cette solution, les Trentins eux-mêmes la répudiaient par patriotisme, eux dont le rêve le plus cher était pourtant que leur territoire fît au plus tôt retour à Rome, leur mère. « Ils se sentent si profondément Italiens, écrivait leur député Cesare Battisti, que, d'une façon absolue, ils ne veulent pas séparer leur cause de celle de Trieste, ni abaisser la dignité de l'Italie par un ignoble marché, ni compromettre pour l'avenir la sécurité et la paix de l'Europe. Ils veulent la guerre aujourd'hui pour délivrer tous les Italiens non rachetés (*irredenti*) et pour défendre le droit et la civilisation; ils refusent aujourd'hui une offre misérable pour que la patrie n'ait pas à subir demain les offres des vainqueurs et le mépris des vaincus. En soixante années de luttes contre le Gouvernement autrichien, Trente et Trieste, qui avaient en face d'elles des ennemis nationaux différents (Allemands et Slaves), qui vivaient dans des conditions économiques diverses et n'aspiraient pas aux mêmes fins, ont toujours procédé ensemble, avec un grand esprit de sacrifice et de fraternité. Quand le Gouvernement de Vienne, pour briser l'accord des *irredenti*, voulut créer l'Université italienne à Trente ou dans une autre petite ville, au lieu de Trieste, on se plaça

[1] Sur l'impossibilité de rien obtenir de substantiel auprès de l'Autriche, sauf par les armes, cf. Ignazio Bresina, *Il Friuli irredento*, p. 23; Mario Alberti, *Trieste*, p. 35; Borgese, *Italia e Germania*, p. 244; *Corriere della Sera*, 8 avril 1915, p. 2; 14 avril, p. 4; 24 avril, p. 2; 12 mai, p. 1; *Lavoro* de Gênes, 3 et 8 février 1915; *Temps*, 27 mars, *Ce que veut l'Italie, ce que ne veut pas l'Autriche*.

[2] Voir l'article de Leonida Bissolati, dans le *Secolo*, 13 mai 1915.

au-dessus des intérêts de région ou de clocher, on répondit d'une seule voix : ou Trieste, ou rien! Aujourd'hui, au nom de Trente, je renouvelle ce pacte de concorde avec Trieste et je crie : Que Trente reste esclave, mais que notre mère l'Italie ne commette pas de lâcheté! » (*Secolo*, 13 mai 1915.)

En somme, aux yeux des *interventisti*, on avait à choisir entre deux alternatives : ou bien renoncer à finir l'œuvre du risorgimento et à libérer du joug autrichien les provinces *irredente*, ou bien se ranger aux côtés de la Triple-Entente. Quelles raisons pouvaient conseiller à l'Italie de ne pas changer son système d'alliance? L'obligation morale de rester fidèle à la parole jurée, le souvenir aussi des bienfaits reçus des Empires centraux? Les vieilles rancunes contre la France, la crainte d'accroître les forces de cette puissance et celles de la Russie, d'augmenter par suite les périls français, russe, anglais ? La quasi-certitude que la victoire était dès maintenant assurée aux Austro-Allemands? Telle est la triple objection qui se posait aux *interventisti*. Nous allons voir comment ils y paraient.

2. — Le procès de la Triplice.

« Oubliez-vous, disaient certains *neutralisti*, que nous avons renouvelé en 1912, avec l'Autriche et l'Allemagne, un traité qui nous lie à elles jusqu'en 1919? — Sans doute, répondait-on, et même, lorsque le conflit a éclaté, certains d'entre nous ont de suite déclaré qu'il fallait respecter *le lien d'honneur* à tout prix, s'il en existait un. Mais l'affirmation de notre neutralité, le fait même qu'elle n'ait pas soulevé de protestations théoriques dans le camp austro-allemand nous ont démontré que *le lien d'honneur n'existait pas* [1].

« D'ailleurs, de quel droit ces puissances invoqueraient-elles

---

[1] Déclarations du député nationaliste Federzoni au *Petit Journal*. Voir une défense de l'Autriche dans *Nuova Antologia*, 1915, vol. 175, p. 647.

les traités, elles qui ont tenu envers la Belgique l'odieuse conduite que l'on sait? Après cette déloyale brutalité, notre Gouvernement aurait eu le devoir de dénoncer sans délai tout accord avec ses alliés. On ne reste pas en relations d'affaires avec des hommes pour qui les accords signés ne sont que simples chiffons de papier. » La *Gazette de Francfort* osait écrire : « L'Italie, nous l'espérons, prendra l'attitude que lui conseillent son honneur et son intérêt. » Des Allemands parlaient d'honneur! O ironie plaisante et cruelle! Ils ne trouveraient personne au monde pour les écouter, le jour où ils voudraient accuser l'Italie de trahison. « De notre honneur, c'est nous qui sommes les meilleurs juges; tous les étrangers peuvent en être aussi des juges acceptables, tous, sauf le Gouvernement qui a violé la neutralité belge [1]. »

« Mais, ajoutait-on, il y a mieux. Pour libérer notre conscience de tout scrupule, rappelons-nous que notre traité d'alliance ne nous a pas empêchés, il y a trois ans, d'être en guerre avec la Turquie. Nous aurions donc le droit de recommencer et de venir ainsi en aide à la Triple-Entente. De plus, n'oublions pas que l'Autriche s'était engagée envers nous à ne provoquer aucun changement dans la péninsule balkanique sans un accord préalable avec nous. Or, en juillet 1914, l'ultimatum à la Serbie était une menace contre l'indépendance nationale de ce pays. Pourtant on l'avait lancé sans avertir l'Italie [2]. »

D'autres *interventisti* se bornaient à dire : « Devons-nous prendre les intérêts de l'Autriche ou les nôtres ? Le seul point à débattre est le suivant : y a-t-il plus d'avantages à rester aux côtés de cette puissance ou à nous éloigner d'elle [3]? »

---

[1] *Id.*, et, en outre, Salvemini, *Guerra o neutralità*, p. 27; *Corriere della Sera*, 10 mai 1915.

[2] Les mêmes références qu'à la note précédente. De plus, G. Ferrero, *Le origini della guerra presente*, Milano, Ravà, 1915.

[3] Il motivo più frequentemente addotto, quello della fedeltà all' alleanza, è anche il più stolto. In generale si perde tempo a confutarlo, o dimostrando che è stata l'Austria a tradir noi anzi che viceversa, ovvero che la brutale perfidia

On était d'autant plus fondé à rompre ce pacte maudit qu'il pouvait s'appeler un marché de dupes. « On voit bien, disait-on, l'avantage qu'en ont tiré l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. A la première il garantissait l'intégrité de son territoire sur le Rhin, à la deuxième la possession de lieux qui, légitimement, devraient dépendre non de Vienne, mais de Rome. Tandis que l'Italie travaillait de ses propres mains à fortifier son éternelle ennemie dans les Balkans et l'Adriatique orientale, que recevait-elle pour prix de son aide complaisante? L'assurance que les Empires centraux s'opposeraient à toute tentative de disloquer l'unité nationale cimentée par le risorgimento. Or cette unité, aucun peuple étranger ne songeait à y porter atteinte. Mais ce qui tenait alors le plus à cœur à l'Italie, à savoir la promesse qu'on la soutiendrait contre la France dans la Méditerranée : voilà ce qu'elle ne parvint pas à obtenir de ses nouvelles alliées. Attachée au char austro-allemand, elle recueillit avanie sur avanie ; jamais François-Joseph ne voulut visiter le roi d'Italie à Rome : ce qui eût été reconnaître que la ville éternelle est bien définitivement la capitale du royaume. En outre, dans les provinces *irredente*, on interdisait et on condamnait toute démonstration favorable à l'Italie; les habitants soupçonnés de rester fidèles au souvenir de leur vraie patrie furent toujours l'objet de tracasseries et de vengeances. Par contre, on favorisait les Allemands, il va sans dire, mais aussi les Slaves, leur culte, leur langue. Par exemple, à la fin de l'année scolaire 1912-1913, on comptait dans la Vénétie julienne dix-neuf écoles dites moyennes, à savoir dix italiennes, six

---

tedesca non può diventare maestra di fedeltà. Bisogna invece domandare a costoro : credete che l'Italia debba stare con l'Austria per i suoi interessi e per la sua ragion di vivere? Dimostratemelo, e lasciate stare i trattati, che d'altronde non conoscete : non servono i motivi superflui. Ovvero credete che l'Italia debba andar contro ai suoi interessi e alla sua ragion di vivere per rispettare i trattati? debba cioè essere fedele all' Austria e tradire sè stessa? è questo che volete dire? Ma ditelo chiaro (G. A. Borgese, *Guerra di redenzione*, p. 29, n. 1).

allemandes, trois slaves : les neuf dernières entretenues par l'Etat, contrairement à presque toutes les italiennes[1].

Pour compenser de si cruels et si fréquents déboires, l'Allemagne avait-elle du moins réalisé le relèvement économique de l'Italie? Non, à cet égard l'Italie n'avait rien gagné non plus à rompre avec la France pour s'allier aux Empires centraux : « On peut, disait-on dans la *Finanza italiana*[2], évaluer à 660 millions de lires la moyenne des échanges entre l'Italie et la France de 1881 à 1887, dont 307 pour l'importation en Italie et 353 pour l'exportation en France. Nos traités avec nos alliés datent de 1891. En 1898, le commerce général de notre pays avec l'Allemagne et l'Autriche atteignait à peine 612 millions. Il était donc inférieur à nos transactions avec la France durant la période précédemment envisagée. Mais il y a mieux. En 1901, le total de nos exportations chez nos alliés n'était que de 332 millions, c'est-à-dire que nos articles étaient moins répandus sur leurs marchés qu'en France avant la rupture. Au point de vue financier, notre situation a été encore plus désavantageuse. De 1881 à 1887, nous avions trouvé dans la haute banque française une aide efficace, constante. Quel ne fut pas notre embarras lorsque le capital français vint à nous manquer! Nous ne trouvâmes alors aucune assistance de la part de nos alliés, pas même de l'Allemagne, en dépit de sa puissance économique. En 1894-1895, exercice pendant lequel l'affidavit fut appliqué, la France conservait encore 866 millions de notre rente (sur 2.833 millions qu'elle détenait en 1887-1888, date où elle en avait vendu environ 2 milliards), tandis que l'Allemagne n'en détenait que

---

[1] Sur ces désillusions apportées à l'Italie par la Triplice, cf. Borgese, *Italia e Germania*, p. 220 ; Mario Alberti, *Adriatico e Mediterraneo*, p. 1 et suiv. ; Salvemini, *Guerra o neutralità*, p. 9-10, 31-32 ; Pietro Silva, *Come si formò la Triplice* (Ravà, Milano, 1915), p. 32 et suiv. — Voir aussi *Diario triestino 1815-1915. Cent' anni di lotta nazionale*, Ravà, Milano, 1915 ; G. d'Annunzio, *La très amère Adriatique* (*Petite Gironde*, avril 1915) ; Giulio Caprin, *L'ora di Trieste*. Cf. l'article de G.-A. di Cesarò, *Nuov. Antol.*, 1915, vol. 175, p. 455.

[2] Nous avons sous les yeux la traduction française de la *Revue d'Italie*, janvier 1915, p. 138. L'article est de M. Fontana-Russo.

754 millions. Il n'est donc pas exagéré de dire qu'au moment où notre lutte avec la France était le plus acharnée, la République avait plus de confiance en nous que l'Allemagne. »

Les avantages résultant jusqu'ici du pacte signé avec les Empires centraux ne pouvaient donc conseiller à l'Italie de leur rester fidèle. Allait-elle s'y résigner par haine ou crainte de la France?

3. — Les rancunes contre la France.

Sur les terres prétendues italiennes que détiendrait la France et qui, elles aussi, devraient faire retour au jeune royaume, le langage des partisans de l'intervention n'était pas unanime. Quelques-uns ne cachaient pas qu'ils n'abandonnaient rien de ce qu'ils proclamaient un droit imprescriptible[1]. S'ils se dressaient contre l'Autriche et non contre la France, ils justifiaient leur conduite par deux raisons : la frontière de l'Italie se trouvait infiniment plus précaire et vulnérable à l'Est qu'à l'Ouest; les circonstances présentes apparaissaient plus opportunes pour conquérir le Trentin et la Dalmatie qu'une fraction du territoire de la République.

Mais ces Italiens représentaient une minorité. La plupart des *interventisti* se gardaient de courir le pays des chimères, car ils connaissaient bien l'histoire ancienne ou les sentiments actuels de la Savoie, de la Corse, du comté de Nice. Aussi est-ce la Tunisie seule qui les inquiétait. Encore en parlaient-ils sans amertume excessive contre nous, mais avec la louable préoccu-

---

[1] Voir Scipio Slataper, *I confini necessari all' Italia*, a cura de *l'ora presente*, Torino, mai 1915 (se vend chez Hoepli, à Milan). L'auteur, partisan de l'intervention, écrit, p. 9 : « Anche, come dicemmo, le frontiere occidentale e centrale sono arbitrarie e quasi tutte a nostro danno, benchè incomparabilmente migliori di quella del settore orientale. Corsica, Nizzardo, Malta, Canton Ticino sono terre italiane, e noi non vogliamo dimenticarle neanche ora che l'opportunità del momento politico ci dà il modo di risolvere con una buona guerra la questione tridentina e adriatica. »

pation d'unir et non pas d'opposer sur les bords africains la France et l'Italie. Les passages qu'on va lire semblent exprimer une manière de penser très répandue parmi ceux qui, dans la Péninsule, finirent par gagner leur pays à la cause de la Triple-Entente.

Depuis le début de la guerre, *l'Unità* de Florence poursuivait une vigoureuse campagne pour amener ce résultat. Le 19 février, on lisait dans ce journal : « Sur le continent, Français et Italiens ne se gênent pas les uns les autres. Nos confins de ce côté sont tout à fait d'accord avec les réalités géographiques et ethnographiques. Si, dans le cours de l'histoire, ces frontières ont été débordées, c'est plutôt nous, Italiens, qui les avons franchies en dernier lieu, mais notre pénétration n'a pas laissé de trace sensible. Nos nationalistes sont fous quand ils parlent de Nice et de la Savoie. La Savoie est redevenue française..., elle l'avait toujours été; quant à Nice, absolument rien ne permet aujourd'hui de la distinguer des autres villes du Midi de la France. Le cas de la Corse est un peu différent, en ce sens que cette île, sans aucun doute, appartient, au point de vue géographique et ethnique, à l'Italie. Mazzini a pu rappeler que, dans ses jeunes années, le sentiment italien existait là, mais il ne se dissimulait pas que les dernières étincelles en étaient déjà éteintes quelques années après. Il suffit d'aller en Corse aujourd'hui pour confirmer cette impression. A l'heure actuelle, une seule question aiguë est pendante entre la France et l'Italie : celle de la Tunisie. Sur la côte septentrionale de l'Afrique, s'il n'y a point de péril à proprement parler, il existe un déséquilibre assez désagréable pour nous, quoique fort explicable. Une colonie où la population européenne est en grande majorité italienne, mais où inversement le capital français domine, se trouve la propriété exclusive de la France. Des publicistes italiens ont étudié récemment des moyens de tout concilier. Il s'agit, en somme, d'établir l'égalité morale et matérielle des Italiens avec les Français qui sont la minorité; outre les écoles que nous devons avoir en proportion de nos besoins, nous avons

droit à l'usage officiel de la langue italienne dans les centres où nous sommes en majorité. Nous avons droit à la plénitude de nos droits administratifs et politiques, sans perdre la qualité de citoyens italiens; nous avons droit à une représentation proportionnelle dans les conseils de la Régence[1]. »

Un mois plus tard, le 22 janvier, dans la même *Unità* de Florence, un autre publiciste, M. Pietro Silva, tenait sur le problème tunisien un langage analogue. Ailleurs, il a rappelé que la France, quand elle mit la main sur la Régence, obéissait non pas à des sentiments hostiles envers les Italiens, mais à l'impérieux besoin de confirmer et de garantir ses conquêtes algériennes[2].

En février 1915, dans une intéressante brochure intitulée *Come si formò la Triplice*, on s'en prenait à un député qui avait dit à Rome : « On fait tant de bruit autour des *irredenti* de Trieste, mais on oublie les *irredenti* de Tunis. Ils sont aussi bien Italiens les uns que les autres. » « Vous commettez, répondait-on, un attentat contre la conception exacte de l'unité nationale. Ou bien alors, il faudrait, en ce moment, revendiquer aussi l'annexion de l'Argentine, du Brésil, des Etats-Unis, de tous les pays en somme fertilisés par l'afflux de la main-d'œuvre italienne. » L'auteur ajoutait : « L'Angleterre, le plus grand Etat colonial des temps modernes, ne supporterait pas que le moin-

---

[1] L'article est de M. Eugenio Vaina. Nous avons sous les yeux la traduction française donnée par la *Revue d'Italie*, mars 1915, p. 416. De même pour l'article de Pietro Silva, cf. *id.*, p. 417.

De ces déclarations, on peut rapprocher la suivante. Après avoir avancé que la frontière italienne peut sembler artificielle près de Vintimille et aux environs du Tessin, M. Carlo Errera (*Il confine fra Italia e Austria*, Ravà, Milano, 1915, p. 8) écrit : « Ma finchè i Nizzardi da un lato e gli abitanti del Canton Ticino dall' altro consentono come uomini liberi ad esser parte viva e operante dello stato francese e dello stato svizzero invece che del nostro, e finchè questo loro consenso è senza alcuna minaccia per la nostra vita di nazione, nessuna rivolta degli animi può sorger fra noi perchè il confine politico ci sottragga in codeste parti dei tratti abbastanza considerevoli del territorio italiano. »

[2] Voir (dans la collection des *Problemi italiani*) *Come si formò la Triplice*, par Mario Alberti, p. 19.

dre espace des îles britanniques fût occupé par l'étranger; en revanche, elle ne se soucie pas d'annexer, par exemple, le Japon sous prétexte qu'il y a là d'assez importantes colonies d'Anglais; elle ne pense même pas à réoccuper les Etats-Unis qui cependant parlent anglais[1]. »

L'historien G. Salvemini, professeur à l'Université de Pise, ne désavouerait pas ce langage, si on en juge par sa très importante brochure *Guerra o neutralità*[2]? Non seulement, dit-il, l'Italie n'a que faire de colonies, mais il y aurait pour elle un vrai dommage à en posséder. Comment jugerait-on un père de famille qui, assez riche en terres, d'ailleurs mal cultivées, ne consacrerait pas la totalité de ses ressources financières, pourtant fort restreintes, à rendre plus fertile le sol hérité des ancêtres, mais achèterait de nouvelles terres encore moins productives que les anciennes? L'Italie, dont plusieurs provinces sont encore en proie aux conditions économiques les plus précaires, n'a rien gagné à conquérir l'Erytrée et la Lybie; elle y a gaspillé des capitaux dont l'emploi judicieux eût fertilisé tant de malheureuses campagnes dans la Péninsule. Dira-t-on qu'il serait avantageux pour elle de se rendre maîtresse de régions africaines où elle pourrait déverser et fixer le trop plein de sa population, alors qu'aujourd'hui elle éparpille à travers le monde des millions d'émigrants, forces à jamais perdues pour la patrie, car la plupart la changent contre une autre? M. Salvemini répond que l'Italie doit s'efforcer de maintenir cette foule de citoyens sur un sol voisin de la Péninsule et où, par suite, le Gouvernement royal la protégerait et la tiendrait sous son influence. Mais, pour les motifs exposés plus haut, il vaut mieux qu'un tel sol appartienne à la France ou à l'Angleterre et non à l'Italie... Entre les trois pays pourrait intervenir un accord. L'Italie dirait aux deux autres : « Ce que j'ai vous manque. Ce que vous pos-

---

[1] M. Alberti, *Trieste*, p. 5, dans la collection des *Problemi attuali*, a cura de *l'ora presente*, Torino, 15 février 1915.

[2] Ravà e C., Milano, 1915, 4e éd. Je résume les pages 22 et suiv.

sédez me fait défaut. Mettons loyalement nos ressources en commun et collaborons. Vous possédez tout près de chez moi de vastes territoires; vos capitaux sont immenses. Moi, je n'ai pas de terres coloniales et je n'en veux pas; je n'ai pas non plus de l'or en abondance, mais des bras; je vous les offre. Je renonce à faire valoir aucune prétention de propriétaire sur la Tunisie ou toute autre terre africaine relevant à l'heure actuelle de vous; je n'y tenterai aucune ingérence militaire ou politique. Mais à une condition : mes nationaux, établis dans vos colonies, y trouveront des écoles italiennes où élever leurs fils; bien que vivant chez vous, ils ne seront aucunement sollicités de changer de patrie; ils ne devront pas trouver un avantage matériel à se faire naturaliser Français. »

4. — Le péril français.

A propos du péril français invoqué par les *neutralisti*, gardons-nous d'une illusion. Il n'était pas nié par tous les Italiens qui souhaitaient l'entrée en scène de leur pays à nos côtés. Les uns affirmaient qu'il ne faut pas voir dans ce danger une chimère enfantée par des imaginations malades. La France, d'après eux, nourrirait contre l'Italie une jalousie incurable ou qui, du moins, ne peut disparaître qu'en deux cas : si notre sœur latine accepte dans la Méditerranée un rôle effacé d'humble vassale, ou bien si elle trouve moyen de se rendre redoutable à nous. Ce n'est pas malgré le péril français, mais à cause de ce péril que, par un paradoxe apparent, on invitait l'Italie à se rapprocher de la Triple-Entente[1]. « Supposons, disait-on, que l'Italie reste neutre. Qu'arrivera-t-il quand la paix sera signée entre les deux groupes de coalisés? Dans la Péninsule éclatera une révolution; les partis d'extrême gauche la fomenteront à la faveur d'un mécontentement assez naturel en un pays qui verra d'autres

[1] Borgese, *Guerra di redenzione*, p. 21 et suiv.

peuples acquérir un surcroît de puissance, alors que lui-même aura négligé une occasion favorable pour s'agrandir. La France et l'Autriche, réconciliées par une haine et un intérêt communs, profiteront des discordes intestines de l'Italie et lui feront ensemble la guerre. En effet, la France a eu l'habitude jadis de moissonner la gloire sans aide; ses instincts dominateurs, ravivés par la défaite de l'Allemagne, ne seront qu'à moitié satisfaits : elle n'aura cette fois obtenu qu'une demi-victoire, puisque les lauriers de la guerre actuelle devront revenir pour une part à l'Angleterre et à la Russie. La France éprouvera donc « comme un besoin physiologique » de faire à nouveau l'essai de ses forces. Contre qui? On n'a pas besoin de le demander. Et l'Autriche ? D'une Autriche victorieuse il est facile d'imaginer les sentiments hostiles envers l'Italie. Mais une Autriche vaincue et sauvée grâce aux amitiés que, tout compte fait, elle a auprès de la France et de l'Angleterre[1]; une Autriche amputée de quelque membre, — de la Galicie, de la Bosnie-Erzégovine, — une Autriche avec encore quarante millions d'habitants, avec une tradition militaire à reconstituer, avec une autorité intérieure à consolider, contre qui fera-t-elle la guerre, sinon contre l'Italie? Une fois la situation actuelle éliminée, la haine de l'Autriche et la jalousie de la France contre l'Italie pourraient finalement s'accorder dans un commun désir d'humilier l'Italie. » Et l'on concluait que pour conjurer ce péril, une seule voie restait ouverte à l'Italie : se faire l'alliée de la France au prix de garanties qui, dans l'avenir, rendraient notre patrie moins puissante par rapport à sa sœur latine et plus intéressée aussi à la ménager.

---

[1] On trouve encore la crainte de cette entente future de la France et de l'Autriche contre l'Italie sous la plume d'un autre *interventista*, Mario Alberti, *Adriatico e Mediterraneo*, Ravà, Milano, 3e éd., 27 février 1915, p. 10. « Chi può mai escludere che, cessata la guerra, l'Austria non concluda speciali accordi Mediterranei colla Francia, ai quali anelavano, prima del conflitto europeo, i giornali viennesi più autorevoli (il *Neues Wiener Tageblatt*, il *Neue Freie Presse*, ecc.), e sui quali si espressero non sfavorevolmente anche uomini politici francesi, affermanti non sussistere reali contrasti d'interesse fra la Francia e l'Austria-Ungheria. »

Le raisonnement que nous venons de reproduire paraîtra décevant à tous les Français qui le connaîtront. Avoir, avec tant de patience, pris soin de ne pas envenimer les querelles incessantes provoquées par l'avide Allemagne; avoir pratiqué le pacifisme au point de passer parfois pour imprévoyant, sinon même aveugle; avoir subi l'assaut d'un ennemi qui, durant quarante-quatre ans, prépara son acte de brigandage, alors que soi-même, pour forger l'instrument de la victoire, on a dû mettre à profit le répit créé par la victoire de la Marne; avoir sacrifié ses meilleurs fils et ses plus riches trésors pour préparer, non seulement à soi-même, mais à l'Europe une longue paix réparatrice : être, en un mot, la France de 1914, et se voir attribuer, pour demain, des projets d'agression contre un pays avec lequel on partage la passion du juste et du beau! Où donc ont-ils appris à nous juger, ou plutôt à nous condamner, ceux qui se méprennent à ce point sur nos vrais sentiments? Mais leur erreur ne saurait nous décourager; elle prouve seulement que nous devons travailler sans relâche à mieux faire connaître notre pays à l'étranger. Les Allemands, et peut-être d'autres avec eux, avaient faussé l'opinion de nos voisins. A l'œuvre, avec un courage opiniâtre!

D'ailleurs, voici qui doit nous rendre indulgents pour une partie des Italiens que nous venons d'entendre raisonner : après tout, leur argumentation les conduisait, nous l'avons dit, à vouloir rapprocher leur pays du nôtre.

A ces collaborateurs qui venaient vers nous avec de tels préjugés, la meilleure réponse qu'on pût faire se trouvait dans des ouvrages ou des journaux italiens. L'avis de M. Guglielmo Ferrero est des plus dignes d'attention, car cet historien parle de la France non par ouï-dire, mais en homme qui la connaît pour l'avoir vue à l'œuvre. Ce n'est pas lui qui nous prêterait de belliqueuses et sanguinaires fureurs, non plus que des haines fratricides, des jalousies mesquines, un insatiable besoin d'exercer des maîtrises et des dominations. « La France, écrivait-il dans le *Secolo,* combattra jusqu'à sa dernière goutte de sang, avec

une fermeté héroïque : que personne n'en doute. La France jouira frénétiquement de la victoire, le jour où elle l'aura arrachée au prix d'un sang infini. Mais la France ne considérera jamais cette guerre que comme une folie gigantesque qu'on l'a forcée à subir. Il faut vivre à Paris pour sentir combien la guerre des peuples répugne et paraît presque incompréhensible à l'esprit français... Après la guerre, nous pouvons espérer beaucoup de la France si elle regagne sa confiance en elle-même et une partie de l'autorité que des erreurs, des malheurs et les événements avaient un peu diminuées en ces dernières années. Et si cela arrivait, quel profit n'en retirerions-nous pas aussi (nous autres Italiens) [1]! » Grâce à la victoire de la France et de l'Angleterre, dit une autre fois M. Ferrero, « nous aurons enfin une Europe dans laquelle tout le monde pourra vivre, une Europe établie sur une paix solide et sincère, sur un respect raisonné de chaque peuple pour les autres, sur un sentiment généreux du droit, de l'équité et de la justice [2]. »

Le même esprit équitable animait les publicistes qui, dans *l'Unità* de Florence, faisaient les déclarations suivantes : « La domination navale de la Méditerranée n'est qu'un de ces faux problèmes que s'amusent à soulever les dilettanti d'histoire. A côté de la flotte française, il y a déjà la nôtre, il y a l'anglaise, la russe y sera bientôt, la grecque se construit. Donc aucun péril français de ce côté [3]... Le péril français, tel est l'argument préféré de la propagande neutraliste : si la France est victorieuse, elle deviendra, dit-on, trop forte, et cela à nos dépens, car la force de la France sera fatalement dirigée contre nous. Par suite, favoriser même indirectement la victoire de la France signifierait creuser notre tombe de nos propres mains. — Mais quand on demande à ceux qui agitent ainsi l'épouvantail fran-

---

[1] Nous avons sous les yeux la traduction donnée par M. Julien Luchaire dans *Voix italiennes sur la guerre de 1914-1915*.

[2] *Petit Parisien*, 25 novembre 1914.

[3] L'article est de M. Vaina, numéro du 19 février 1915. Ce qui suit est de M. P. Silva, numéro du 22 janvier.

çais, sur quoi est fondée leur façon de penser, on obtient rarement une réponse concluante et sensée. Beaucoup se contentent d'une affirmation générale, lancée comme un axiome de portée universelle et qu'il ne vaut pas la peine de discuter. Ceux qui sont le mieux informés citent le *Manouba* et le *Carthage*, les discours de Painlevé et de Poincaré. Mais personne ne s'attarde à rechercher quelle part de provocation et de responsabilité a eue le Gouvernement italien dans les incidents du *Manouba* et du *Carthage*, quelles circonstances intrinsèques ont justifié, au moins en partie, le sursaut de l'opinion française contre ces incidents qui apparurent comme les indices d'une politique à la Crispi... Si la France sort victorieuse de cette guerre, la victoire aura coûté de tels trésors de sang et d'énergie que la nation aura besoin d'une longue période de recueillement pour se remettre à flot. La manière dont la France a été entraînée à cette guerre contribue à démontrer qu'il n'y a pas de danger qu'elle puisse suivre une politique agressive en général, et plus particulièrement contre nous, même après la victoire. »

Entre ces deux catégories d'*interventisti*, dont l'une se promettait d'observer toujours envers nous une prudente défensive, tandis que l'autre ne nous ménageait pas sa plus pure confiance, il faut placer une troisième catégorie. Elle comprenait des hommes qui croyaient possible une entente durable entre la France et l'Italie, non pas que, suivant eux, il fallût compter sur notre amour de la justice ou sur notre sincère amitié, mais sur notre compréhension de l'intérêt bien entendu. « Nul doute, disaient-ils, que la France dans l'avenir ne ménage l'Italie, car elle redoutera que cette dernière puissance ne mette encore une fois sa main dans la main de l'Allemagne, d'autant plus que le kaiser aura trop besoin de l'Italie pour ne pas lui consentir des concessions du plus haut prix[1]. »

---

[1] Borgese, *Guerra di redenzione*, p. 21.

5. — Le péril slave et le péril anglais.

Le péril slave effarouchait les *interventisti* encore moins que le péril français. Aucune incompatibilité foncière n'empêchait, d'après eux, de concilier les intérêts de l'Italie avec les prétentions russes et serbes. « La Russie, disaient-ils, a offert de nous rendre les prisonniers autrichiens de nationalité italienne. Elle a ainsi reconnu la légitimité de nos droits sur les terres encore dominées par François-Joseph, mais où se parle l'idiome de Dante [1]. De plus, dans l'entretien qu'il a eu avec un rédacteur du *Corriere della Sera* [2], au début de janvier 1915, le ministre russe Sazonof n'a pas contesté le bien-fondé de nos aspirations sur Trieste. En ce qui concerne Valona récemment occupée par nous, il a déclaré : « La Russie n'a rien à objecter... Nous « voyons là un acte politique auquel l'Italie était d'avance dé- « terminée et dont elle est prête à affronter les conséquences. « Je ne comprends donc pas bien pourquoi le drapeau italien « flotte à côté du drapeau albanais. Pour nous, il n'existe pas « d'Etat albanais; il est mort avant d'avoir vécu... »

« Sans doute, M. Sazonof a, ce même jour, ajouté quelques paroles qui ont inquiété plusieurs Italiens. Il a dit : « Nous vou- « drions, nous autres Russes, que l'Italie laissât vivre aussi les « autres, notamment la Serbie et le Monténégro qui ont des « droits imprescriptibles. » Mais qu'a-t-il entendu par là, sinon que nous devons accorder à ces peuples les avantages compatibles avec nos intérêts généraux et surtout avec notre sûreté politique [3]? Or, la prospérité des Serbes ne saurait, à tout prendre, nous inquiéter. Mettons les choses au pis. Supposons que toute la rive autrichienne de l'Adriatique soit absorbée par la Grande

---

[1] Giulio Cassi, *Il mare Adriatico*, p. 458.

[2] *Corriere della Sera*, 6 janvier 1915. Sur l'importance de Valona pour les Italiens, cf. dans *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1913, l'article de G. L. Jaray.

[3] Cassi, ouvrage cité, p. 462-463.

Serbie. Ne vaudrait-il pas mieux pour nous voir sur ces bords un petit Etat de dix millions d'habitants encore dépourvu de marine plutôt qu'une grande puissance qui, comme l'Autriche, possède déjà une respectable flotte de guerre; d'autant plus qu'il nous est loisible d'interdire à la Serbie de s'en créer une, car nous devons profiter du moment favorable pour lui imposer nos conventions terrestres et navales. Comment douter d'ailleurs qu'une entente ne puisse subvenir entre elle et nous? Notre intérêt nous ordonne de ménager les peuples balkaniques. Jusqu'ici l'Autriche a semé la discorde entre nous : ouvrons les yeux, nous serons unis[1]. » Ainsi parlaient les *interventisti.*

Gabriele d'Annunzio lui-même qui, aussi énergiquement que personne, réclamait l'hégémonie italienne dans l'Adriatique, reconnaissait qu'elle devrait revêtir un caractère conciliant envers les Slaves.

Sans doute, il écrivait : « Nous savons pourquoi nous n'avons pas eu, jusqu'à aujourd'hui, la plénitude de notre respiration. C'est que nous n'avons respiré, c'est que nous ne respirons qu'avec un seul poumon. C'est que, pour vivre, il nous faut reconquérir notre poumon gauche tout entier. C'est que la possession de l'Adriatique nous est nécessaire comme la garde des Alpes... Tout bon Italien est aujourd'hui convaincu que non seulement notre unité corporelle, mais notre unité spirituelle — celle qui ne doit plus faiblir ni mourir — s'accomplira par le recouvrement des terres qui furent une partie de la dixième

---

[1] Cf. Cassi, *Il mare Adriatico*, p. 463. De son côté, G. Salvemini, *Guerra o neutralità*, tenait les mêmes raisonnements. De plus, page 17, il écrit : « All'Austria noi non possiamo impedire di avere una flotta, perchè essa già la possiede. Alla Serbia di domani dobbiamo impedirlo nell' interesse suo e nell' interesse nostro. E possiamo approffittare di questo momento, che non tornerà più nella storia, per escludere dall' Adriatico l'Austria che ha una flotta, e sostituirle un nuovo Stato che non ha nessuna flotta e a cui possiamo impedire di crearsela. »

Cf. C. Pettinato, *Russia, Balcani e Italia*, Ravà, Milano, 1915, 2e éd., p. 25; Cassi, *op. cit.*, p. 461; Giulio Caprin, *Trieste e l'Italia*, p. 21. En outre, le *Giornale d'Italia*, dont on connaissait les attaches ministérielles, tenait un langage sympathique aux Slaves, à propos de l'interview de Sazonof.

région italique d'Auguste et par une prédominance bien établie sur l'Adriatique. » Mais d'Annunzio tempérait cette déclaration par la suivante : « Il m'est facile de démontrer que l'Italie a le moyen de concilier son intérêt national avec la liberté d'existence et l'activité commerciale des autres peuples[1]. »

Ajoutons que beaucoup d'*interventisti* approuvaient sans réserve un article publié le 23 janvier 1915, dans le *Matin*, sous le titre *La plus grande Italie*[2]. On y lisait : « *L'équilibre en Méditerranée, l'hégémonie en Adriatique*, tel est le programme nécessaire à l'Italie d'aujourd'hui, le seul qui réponde aux besoins de sa population et de son commerce, le seul qui apparaisse comme le développement naturel de son histoire. L'occupation de Valona a éveillé une certaine inquiétude en Serbie. Que nos vaillants amis les Serbes se rassurent! Pour établir et maintenir son hégémonie sur l'Adriatique, l'Italie ne doit laisser à l'Autriche dans l'Ouest des Balkans aucun allié possible. Pour triompher aujourd'hui et se garder demain contre les retours du destin, elle a besoin du concours de la Serbie et du consentement de la Grèce. M. Sazonow, ministre des Affaires étrangères en Russie, s'étonnait, dans une récente interview, que le drapeau albanais flottât encore à Valona à côté du drapeau italien. L'Albanie, en effet, ne représente plus aujourd'hui pour l'Italie qu'une barrière. Quand l'Italie peut avoir pour clientes de son industrie et de son commerce la grande Grèce et la grande Serbie de demain, elle leur préférerait une petite Albanie sans ressources! Quand elle peut, par une entente avec la Serbie, la Grèce, la Roumanie, le Monténégro, fermer à tout jamais devant l'Autriche les routes de la Méditerranée et faire régner dans les Balkans l'influence italienne, elle renoncerait à cette sûreté et se priverait de ce rayonnement! Attendons mieux de cet « égoïsme sacré » que célébrait si justement M. Salandra. Tour à tour, les races que l'Autriche a molestées se lèvent contre

[1] *Petite Gironde*, avril 1915.
[2] Cassi. *op. cit.*, p. 463-464.

elle. S'il est une nation qui soit désignée entre toutes pour se mettre à la tête de ce grand soulèvement, n'est-ce pas cette Italie dont chaque province représente une conquête sur l'Autriche? »

Rendons maintenant la parole aux partisans de l'intervention. Ils ajoutaient : « Si nous n'avons pas intérêt à nous montrer intransigeants pour la Serbie, la Russie, de son côté, aura ses raisons pour faire preuve de bienveillance envers nous. Elle désire avoir accès dans la Méditerranée. Elle a déjà obtenu le consentement de la France et de l'Angleterre, non sans leur donner des garanties, soyons-en sûrs. Mais ces deux puissances ne sont pas seules maîtresses d'une mer qui baigne des côtes italiennes. L'Italie a le droit de poser ses conditions à l'Empire des tzars. Et que peut-elle demander avant tout, sinon l'amélioration de son sort dans l'Adriatique et la conclusion, entre elle et la Russie, d'accords commerciaux qui devraient se réaliser à travers les Balkans[1]? »

Ce n'est pas seulement la Russie en elle-même que certains *neutralisti* affectaient de redouter, mais encore plus la Russie considérée comme inspiratrice et mère des Slaves du Sud. Cette peur, d'après M. G. Salvemini, ne serait en aucune façon justifiée[2]. « On n'a pas besoin, disait-il, d'une profonde science géographique et historique pour comprendre que le panslavisme est un épouvantail aussi sérieux que serait le panlatinisme. Les Slaves du Midi sont totalement séparés de la Russie, grâce à une solide barrière de populations allemandes, magyares et roumaines, qui va des Alpes orientales à la mer Noire; et on ne voit pas de quelle façon la Russie pourrait détruire ou soumettre cette masse de peuples pour arriver tout simplement à l'Adriatique, sans que l'Europe entière s'unît et empêchât une telle monstruosité. Si l'on suppose que l'hégémonie russe doive s'exercer sur l'Adriatique grâce non pas à

---

[1] Cassi, p. 465 et suiv., *op. cit.*
[2] *Guerra o neutralità*, p. 17.

une domination directe, mais à un permanent vasselage de la Serbie envers la politique russe, c'est encore là une vaine peur. La Serbie, comme la Roumanie, comme la Bulgarie, comme la Grèce, a fait dans le passé et continuera à faire dans l'avenir la politique de ses intérêts et non la politique de la Russie. Ni plus ni moins que l'Italie ne fait et ne fera celle de la France, pays à l'aide duquel nous aussi nous devons d'avoir acquis l'indépendance nationale. »

Un autre partisan de l'intervention allait encore plus loin que M. Salvemini, car il écrivait : « Non seulement les Slaves du Sud ne se laisseront pas organiser par la Russie, pour faire échec à l'Italie, mais c'est au contraire l'Italie qui, après la paix, appuiera la résistance de ces peuples contre la Russie devenue puissante même en Méditerranée, de même qu'à l'heure actuelle, l'Italie a pour rôle de les arracher au joug allemand. La communauté de danger doit, demain comme aujourd'hui, unir ces peuples à l'Italie [1]. »

Du péril anglais, on s'occupait bien moins parmi les *interventisti* que du péril français ou russe. Il n'en pouvait être autrement, puisque dans le camp opposé on jouait beaucoup moins de ce troisième épouvantail que des deux autres. On saisit pourquoi : l'hégémonie anglaise sur mer est déjà si accentuée que ses progrès, au lendemain d'une victoire, ne modifieraient guère la puissance relative de la flotte italienne. D'autre part, la Grande-Bretagne ne semble pas aspirer à conquérir en Europe des territoires nouveaux. Enfin jamais elle n'a causé à l'Italie quelque important dommage dont le souvenir pourrait inspirer à la Péninsule des craintes pour l'avenir [2].

---

[1] C. Pettinato, *Russia, Balcani e Italia*, 2ª ediz., p. 25, Ravà e C., Milano, 15 mars 1915 : « Non abbiamo mai compreso come Italiani e Slavi avessero prima di ogni ragione di ostilità un grande interesse comune : quello della lotta contro l'Austria. Domani ne avranno anche un altro : quello della resistenza alla Russia. »

[2] Voir Borgese, *Guerra di redenzione*, p. 25.

6. — Arguments et mobiles d'ordre moral et sentimental.

Qu'une bonne partie des Italiens ne crût pas au triple péril français, russe, anglais, ou, du moins, ne le jugeât pas de nature à empêcher l'intervention de leur pays à nos côtés : c'était déjà pour nous un avantage appréciable. Mais pour vivifier en quelque sorte ce principe d'action, pour le rendre effectif et fructueux, nous devions souhaiter que notre sœur latine se sentît attirée vers nous et nos alliés par une ardente sympathie. On constatera, si on suit jusqu'au bout notre exposé, qu'un tel sentiment, beaucoup de cœurs italiens l'éprouvèrent pour la France et l'Angleterre. Quant à la Belgique, nous avons déjà expliqué comment on la plaignit et on l'admira.

Certes, quand nous faisions parler les *interventisti*, nous avons cité des jugements d'un égoïsme, d'une brutalité, ou tout au moins d'une franchise si dépourvus d'artifices que leurs auteurs semblaient n'avoir de bienveillance que pour la politique des réalités. Mais parfois, ceux-là mêmes qui exprimaient de telles opinions ne visaient qu'à retenir leur pays enclin, d'après eux, à se laisser emporter par l'instinct ou la sensibilité et non pas à réfléchir. S'ils voulaient réfréner les entraînements du cœur, tous ne prétendaient pas néanmoins qu'on dût apprécier un acte seulement d'après les bénéfices qu'il apporte. Sur ce point, prêtons l'oreille à l'un des plus notables parmi les Italiens qui demandaient qu'on mûrît ses décisions et qu'on pesât ses propos. « Il faut, disait M. Borgese, nous entendre sur le sens de cette parole que nous répétons à satiété : *nous ne faisons pas de politique sentimentale*. Cela signifie : nous ne faisons pas une politique de vain sentimentalisme, d'idéologies abstraites, apprises passivement et qui n'appartiennent pas à la substance de notre esprit. A bas le sentimentalisme! mais vive le sentiment! A bas l'idéologie! mais vive l'idée!... Les nations, tout comme les individus, ne peuvent pas démentir impunément

leur caractère. Abstraction faite de tous les calculs d'intérêt, aurions-nous été capables, au mois d'août 1914, de tirer l'épée pour égorger la France, la Belgique ou la Serbie? Ce que l'on fait avec une répugnance morale peut-il jamais être bon? Je crois que l'Italie de demain sera un Etat impérialiste, mais d'un impérialisme nouveau... qui ne consistera pas à italianiser de vive force les montagnards du val d'Aoste, ni à agiter une cravache menaçante autour de nous, pour le stupide plaisir de nous sentir forts [1]. »

La peur de passer pour des esprits timorés ou rétrogrades n'empêchait pas beaucoup d'*interventisti* de donner une importance prépondérante aux arguments ou aux mobiles d'ordre moral et sentimental. C'est ainsi qu'à Gênes, le 8 janvier 1915, un professeur, M. Giulio Natali, faisait applaudir par les nombreux auditeurs de l'*Università popolare* les paroles suivantes : « En Italie, la grande majorité est francophile. Eprouver ce sentiment, ce n'est pas nous abandonner à un autre peuple, ce n'est pas oublier nos intérêts réels, mais c'est — et notre peuple en a l'intuition — tout simplement défendre notre civilisation, la civilisation latine. Rome et Paris sont les patries de tous les hommes libres et intelligents [2]. »

Quatre mois plus tard, le 10 mai, on lisait dans le journal conservateur, le *Corriere della Sera* : « Le moment est mal choisi, tandis qu'errent près de la dangereuse côte d'Irlande les cadavres du *Lusitania*, foule lamentable de non-combattants, massacrés contre tout droit et sans aucune nécessité; le moment est mal choisi par l'Allemagne pour imaginer que soit possible, entre l'Italie et elle, une solidarité quelconque, même purement diplomatique. Sans compter les méthodes de cet état-major qui fait empoisonner les puits en Afrique, qui fait attaquer l'ennemi, dans les tranchées de Flandre, par cette arme déloyale, inhu-

---

[1] *Italia e Germania.*

[2] Conférence publiée dans la *Vela latina*, anno III, num. 10, sous le titre *La guerra delle nazioni e il poeta della terza Italia.*

maine et atroce des gaz asphyxiants. Ce déchaînement de fureur et de sauvagerie nous fait sentir combien nous sommes étrangers les uns aux autres. Une autre âme vit en nous; et si c'est là l'âme latine, soyons fiers de nous sentir Latins. »

De cette déclaration, on peut rapprocher le langage tenu par quelques hommes politiques italiens. Un des chefs du parti radical, M. Fera, dit à un rédacteur du *Petit Journal :* « Tous les Italiens se sont rendu compte, presque dès le début, que la lutte actuelle était vraiment la lutte de deux civilisations, de deux esprits. L'Italie ne pouvait pas combattre pour une civilisation qui était antithétique à la sienne. C'est pourquoi le sentiment populaire est, chez nous, si hostile au bloc austro-allemand. » (*Revue d'Italie,* février 1915, p. 278.)

A la Chambre, le 5 décembre, le député socialiste de Felice répudiait, au nom de la solidarité des peuples civilisés, la thèse qui voulait maintenir l'Italie dans une neutralité absolue. A son tour, le député Bissolati s'écriait : « Le peuple italien ne peut rester étranger à un conflit qui se terminera par le triomphe de l'impérialisme ou de la démocratie... Suivant la façon dont se décidera cette immense lutte, la marche du prolétariat italien pourra être retardée ou accélérée... Nous assistons au spectacle de la Serbie qui est sur le point de succomber sous le fer autrichien; de la France, qui a jadis descellé le tombeau de l'Italie et qui est assaillie traîtreusement dans ses frontières naturelles. Tout cela, il faut le dire au prolétariat quand se pose le problème de la guerre ou de la paix. »

Un peu avant M. Bissolati, son collègue, le républicain Eugenio Chiesa, avait déclaré : « Nous devons nous élever à une très haute mission, à la tutelle du droit des nationalités [1]. »

D'autres *interventisti* faisaient valoir des arguments assez étrangers à la politique. On se rappelle certaine page de M. Bar-

---

[1] *Corriere della Sera,* 6 décembre 1914, p. 2.

zini citée plus haut. Elle contient une description émouvante des Halles d'Ypres.

M. Barzini essayait en somme d'émouvoir le sens esthétique des Italiens. Il agissait en psychologue. Ce fut aussi le cas du grand écrivain belge Maeterlinck, qui, dans une conférence à Milan, le 2 décembre, disait : « Au nom des dernières beautés que nous ont laissées les barbares, nous venons implorer la terre de toutes les beautés... Vous savez mieux que nul autre ce que sont pour un peuple les souvenirs et les chefs-d'œuvre, puisque votre patrie est couverte de chefs-d'œuvre. »

Maeterlinck disait vrai. La destruction des monuments belges et l'ardeur sacrilège des Allemands contre la cathédrale de Reims indignèrent l'Italie. La presse fut unanime à flétrir notamment ce dernier attentat. *La Tribuna*, par exemple, se demanda de quel droit pouvaient invoquer l'aide divine ceux qui détruisaient les sanctuaires les plus fameux. A quoi servait à l'Allemagne d'être la mère de Hegel, de Goethe, de Schopenhauer, puisqu'elle osait s'en prendre à l'art inviolable?

Le *Corriere d'Italia* prononça qu'il eût mieux valu pour l'Empire du kaiser subir une défaite que de se souiller d'un crime si horrible contre la civilisation.

Dans le *Giornale d'Italia*, M. Apolloni exprima sans retard l'horreur qui agitait son âme indignée. Adjoint au maire de Rome pour les beaux-arts, il convoqua en une sorte de congrès, outre les sociétés romaines intéressées, les délégués des académies et des groupements que le bon goût fait prospérer en grand nombre dans tout le royaume. La séance eut lieu le 27 septembre, au siège de l'Association artistique internationale. C'est elle qui avait lancé l'appel éloquent auquel près de cinq cents personnes répondirent. Le président déclara d'abord que « Louvain, Malines et Reims étaient les trois douloureuses stations du calvaire de la guerre européenne. En présence de ces faits, disait-il, l'Italie, terre des arts, devait élever la voix et faire entendre une parole de réprobation ». On entendit de vibrants discours, comme celui de M. Lanino, qui parla au nom de la

Fédération des architectes et ingénieurs de toute l'Italie. Il flétrit « un acte de violence destructrice dirigée contre un de ces trésors qui n'appartiennent pas à un peuple, mais à l'humanité tout entière. Qu'à Reims les dégâts aient été grands ou petits, ajoutait l'orateur, l'acte reste, ainsi que la menace qu'il peut se répéter [1]. Nous protestons contre l'incendie de Louvain, la *Mater Studiorum* de l'antique Brabant, contre les bombardements de Malines et de Reims. L'état-major allemand, alors qu'il voulait blesser les sentiments d'un peuple, a blessé au contraire le cœur de tous ceux qui ont le culte des choses belles et la religion de l'art ». L'ordre du jour voté par toutes les personnes présentes [2] correspondait au ferme langage de M. Lanino; son discours lui avait valu d'ailleurs une ovation.

Après les faits rapportés et les textes cités, on ne s'étonnera pas que, dans la Péninsule, on ait souvent refusé de croire la civilisation germanique supérieure à toute autre. Dans une réponse italienne au manifeste des intellectuels allemands, on disait, en décembre 1914 : « Le peuple italien est plein de défauts; il est bien loin de posséder l'esprit de discipline, le respect de l'autorité, l'obéissance aveugle, la ténacité laborieuse dont peuvent se vanter les Allemands. Il est individualiste à

---

[1] L'orateur répondait par cette phrase à M. Pio Piacentini, qui avait déclaré qu'on ne pouvait voter un ordre du jour de blâme contre l'Allemagne, puisque l'importance des dégâts soufferts par la cathédrale de Reims n'avait pas encore été établie avec certitude. L'architecte Sprega s'était associé à ces réserves. Voir, sur toute cette séance, le *Corriere della Sera*.

[2] Pourtant, outre les réserves indiquées dans la note précédente, M. Domenico Gnoli, déjà cité, avait cherché des circonstances atténuantes en faveur de l'Allemagne. Il conta que les Français avaient bombardé Rome en 1849 et qu'un projectile avait atteint sa propre maison. De plus, il dit : « Pourquoi devrions-nous taxer les Allemands de barbarie, à propos d'une cathédrale qui n'est peut-être pas endommagée? »

Le 4 février 1915, M[lle] Erminia Devoto fit à l'Université populaire de Gênes une conférence dont l'un des principaux objets était de montrer comment le bombardement de la cathédrale de Reims prouvait l'infériorité intellectuelle des Allemands.

outrance, frondeur, rebelle par principe, voire anarchiste; mais c'est aussi un vieux peuple, travaillé par des siècles et même par des milliers d'années; il a hérité de trois civilisations. C'est un peuple qui, pour compenser ses infinis défauts, a des dons : une vive sensibilité, une intuition rapide de la vérité. Ajoutez que c'est un peuple qui veut raisonner avec sa propre tête, tandis que tout Allemand raisonne seulement avec la tête collective et s'en remet souvent du soin de raisonner à un supérieur hiérarchique..... J'admets d'enthousiasme qu'une infinité de choses vont mieux qu'ailleurs dans votre pays; j'admets qu'il y a chez vous plus d'ordre, plus de discipline, plus de zèle, une plus grande solidarité sociale..., je suis disposé à croire qu'en Allemagne la marche des trains est plus conforme à l'horaire, que les gares sont plus spacieuses et les bureaux de postes plus commodes et plus élégants, que les murs ne sont pas couverts d'obscénités, que les plumes mises à la disposition du public n'ont pas le bec tordu, que les lavabos ne manquent pas de savon, comme en certains pays où règne moins d'ordre... Néanmoins, je ne puis reconnaître dans la race, dans la vie, dans la pensée allemandes une supériorité légitimant le rêve d'une hégémonie qui ne peut se déployer sans fouler aux pieds la race, la vie, la pensée des autres peuples... Si je me borne à l'examen sommaire des inventions militaires faites dans les cinquante dernières années, votre patrie ne brille pas précisément par le génie inventif. Vous savez que ces terribles canons à tir rapide sont d'invention française..., que françaises furent les premières mitrailleuses et anglaises les dernières, que français furent ces canons de cent vingt court qui occasionnèrent l'affaire Dreyfus..., que français et anglais furent les premiers sous-marins, français les premiers aéroplanes, anglais les premiers dreadnoughts. Si je regarde vos canons lourds, je vois que, pour ne pas enfoncer, ils emploient les ceintures à enrayage inventées par un capitaine italien. Si votre empereur n'avait pas mis à profit la candeur de notre Marconi et envoyé, avec une lettre de recommandation, le professeur Slaby visiter les appareils de

ce savant, le susdit professeur n'aurait pu se hâter de prendre un brevet pour sa radiotélégraphie que vous appelez *Telefunken*... La merveilleuse ascension de votre peuple n'est pas due à un génie propre, mais à l'habileté, à la ténacité, à l'adresse avec laquelle il a copié, exploité ce qu'avait produit le génie des autres... Y a-t-il là une supériorité de civilisation [1]? »

Si encore l'Allemagne perfectionnait les idées que ses voisins ont eu le mérite de concevoir! Mais elle les déforme hideusement, affirme l'historien Guglielmo Ferrero [2] : « Il y a dans l'imagination germanique quelque chose de monstrueux, de déréglé, d'excessif qui rappelle les Indiens, les Persans, les Assyriens, les Babyloniens et les autres peuples de l'Orient, et qui pousse le peuple allemand à exagérer jusqu'à l'absurde tout principe sacré et vital en soi. Erasme de Rotterdam appelait Luther le « docteur hyperbolique ». Nous pourrions appeler l'Allemagne la « nation hyperbolique ». On dirait que l'Allemagne a comme mission dans le monde d'épuiser rapidement tous les principes de civilisation créés par les autres peuples, en les exagérant jusqu'à ce qu'ils soient devenus des dangers mortels ou des tourments insupportables. C'est ce qu'elle a fait avec l'industrie mécanique, création de l'Angleterre. Et elle a fait de même avec les principes militaires établis par la Révolution française. La France avait imposé le service militaire comme devoir civique. L'Allemagne s'est efforcée de diminuer le temps de service en augmentant le nombre des soldats, et ayant pu, après 1870, obliger toute l'Europe à suivre ses méthodes et ses exemples, elle l'a peuplée des monstres que nous voyons aujourd'hui aux prises : les armées qui sont tout le peuple en armes. »

De même, l'Allemagne a corrompu la science et l'a détournée de ses vraies fins; elle en a fait une ennemie et non une ser-

---

[1] Simplicissimus, *Lettera accademica*, dans *la Stampa*, 12 décembre 1914.
[2] Pour ce texte et le suiv., cf. *Voix ital. sur la guerre de 1914-1915*, p. 42, 55.

vante de la civilisation : « Si des événements décisifs ne se produisent pas d'ici peu, disait Ettore Janni dans le *Corriere della Sera*, la barbarie scientifique sera le caractère général prédominant de la guerre actuelle. Ce caractère, c'est l'Allemagne qui le lui aura imprimé la première; même quand tous useront de représailles, c'est l'Allemagne seule qui en portera devant l'Histoire l'écrasante responsabilité. Dans la conscience populaire du monde entier, Allemand deviendra synonyme de sauvagerie et de férocité. L'histoire des atrocités allemandes se gravera dans les esprits, et il faudra peut-être une longue suite d'années pour la faire oublier. Ceux qui, en Allemagne, sont coupables d'avoir déchaîné la guerre et de la conduire avec les méthodes que l'on sait ont été de courte vue en croyant la guerre opportune; mais ils se montrent de vue encore plus courte en la rendant d'une odieuse sauvagerie. Ils ne voient pas au delà du moment présent; ils ne pensent pas aux conséquences qui viendront après la paix; ils n'ont pas l'air de se douter le moins du monde du mal énorme qu'ils font à leur peuple en lui préparant pour la vie internationale de demain des conditions amères et difficiles au delà de toute expression. »

« Le peuple allemand, ajoutait un autre écrivain italien, croit être le plus chrétien de tous. Mais il a beau porter la Bible jusque sur le champ de bataille : il n'a jamais compris pleinement la vérité essentielle du christianisme, « l'unité du divin et « de l'humain symbolisée dans le mythe de Jésus-Christ », les droits sacrés que chaque peuple, chaque homme ont à l'existence. Le nationalisme allemand « est la foi aveugle que la va- « leur humaine universelle a son expression unique dans le « peuple allemand [1]. »

Aussi peut-on conclure avec M. Borgese que Goethe et l'élite

---

[1] B. Giuliano, *Coltura tedesca e civiltà latina* (*Rivista d'Italia*, 30 avril 1915). — Noter, dans la même revue, 15 novembre 1914, *L'origine della presente guerra*, article où F. d'Ovidio essaye de rendre justice à la fois à l'Allemagne et à la France et de ménager tout le monde.

de son temps renieraient les Allemands d'aujourd'hui : « Après le xve siècle, la culture de la Renaissance produisit de beaux fruits dans les autres pays d'Europe, tout en dégénérant dans son pays d'origine; de même, à partir de la seconde moitié du xixe siècle, la culture allemande, répandue dans le monde entier, commença à se flétrir et à s'étioler dans l'Allemagne elle-même. C'est plutôt nous qui sommes sur la grande voie tracée par la pensée allemande et européenne; nous qui savons résister à une aveugle et présomptueuse confiance dans la force matérielle ; nous qui croyons encore à la valeur de la méditation, de la contemplation, du scrupule; nous qui ne nous arrogeons pas le droit de trancher tous les problèmes en nous inspirant seulement de la nécessité supérieure à toutes les lois et de la force qui se manifeste sans équivoque. C'est plutôt nous qui sommes sur la grande voie tracée par les poètes et les prosateurs classiques allemands, Goethe et ses contemporains, qui connaissaient bien, eux, les leçons de notre humanisme de la Renaissance; nous qui ne nous lançons pas dans de vaines et aigres affirmations de notre propre grandeur et de l'abjection des autres peuples; nous qui, même en combattant, ne connaissons pas la haine; nous qui, même en nous préoccupant de notre avenir, ne méprisons personne [1]. »

Dans les morceaux qu'on vient de lire, c'est surtout leur patrie que les Italiens opposaient à l'Allemagne. Mais nombreuses aussi sont les pages qu'ils consacrèrent à la France. Et maintes fois, durant la période qui nous occupe, ils affirmèrent leurs sympathies pour l'Angleterre [2] : c'est dans la Péninsule un sentiment traditionnel. Aucun souvenir pénible ne traverse l'esprit des Italiens quand ils pensent à la Grande-Bretagne, dont les

---

[1] Cf. *Voix italiennes*, p. 26.

[2] Parmi des témoignages nombreux, citons S. Barzilai, *Dalla triplice alleanza al conflitto Europeo*, Roma, 1914, p. 10 et suiv.; Un ex-diplomatico, *La neutralità italiana*, dans *Nuova Antologia*, septembre 1914, vol. 173, p. 93, 95; Borgese, *Guerra di redenzione*, p. 25 et suiv. Cf. *Corriere della Sera*, 10 et 12 avril 1915, p. 2.

fils les plus riches viennent, depuis trois siècles, chercher à Florence, à Rome, à Naples, sur la *riviera*, le soleil et la santé, tandis que ses poètes et ses artistes promènent leur mélancolie et renouvellent leur inspiration en ce pays enchanteur. Jamais, ou peu s'en faut, la politique de Londres n'a porté ombrage à l'Italie; le *risorgimento* notamment ne cessa d'être facilité ou tout au moins encouragé par l'Angleterre : celle-ci ne se croyait en rien menacée par la constitution d'une Italie grande et forte, dans le voisinage immédiat de la France.

7. — L'Allemagne ne vaincra pas.

Malgré toutes les raisons d'intérêt ou de sentiment qui les détournaient de l'Allemagne et de l'Autriche, les Italiens dont nous parlons auraient pourtant hésité sinon renoncé à faire le grand pas s'ils avaient cru inévitable le triomphe de Guillaume et de François-Joseph : la perspective d'une lutte pleine d'honneur, certes, mais fatalement vouée à un ruineux et sanglant échec eût sans doute éteint leur ardeur et brisé leur énergie.

Heureusement, leurs calculs sur la solution du conflit répondaient aux désirs de leurs cœurs. « Certes, disait-on, la presse allemande est de bonne foi lorsqu'elle s'imagine que la guerre finira nécessairement et dans tous les cas par le triomphe des Empires centraux; que, le jour de la paix, il y aura une espèce de jugement suprême où les damnés seront mis à la gauche du Père... A la gauche du Père, nous Italiens, nous éprouverons le « grand malheur », la « ruine de notre avenir », à ce que nous présagent les devins des gazettes allemandes... Nous ne les suivrons pas dans l'exercice de la prophétie. Mais si nous pouvons logiquement prévoir les malheurs à venir, c'est leur pays qui nous semble menacé[1]. »

Cette foi, les *interventisti* la fondaient sur des arguments

---

[1] *Corriere della Sera*, 10 mai 1915.

bien connus. L'Allemagne qui préparait son agression depuis quarante ans n'avait pu, contre son attente, écraser la France. Nous nous étions ressaisis à temps; nous avions organisé une résistance qui chaque jour devenait plus efficace. Nous étions soutenus par des alliés nombreux, riches, puissants. Les ressources de la Triple-Entente ne pouvaient que s'accroître, tandis que celles des Empires centraux s'épuisaient. Les sympathies des neutres les plus importants inclinaient vers nous : tôt ou tard la Grèce et la Roumanie se déclareraient en notre faveur. A considérer la situation en toute impartialité, on pouvait tout au plus admettre qu'après sept ou huit mois de guerre, la balance restait égale entre les deux groupes, mais avec une tendance à pencher vers nous. Si l'Italie joignait son drapeau à nos étendards, notre lutte, pour atteindre une victoire déjà sûre, mais peut-être lointaine, serait grandement encouragée, facilitée, abrégée. Aussi fallait-il hâter le plus possible l'intervention : elle serait d'autant plus fertile et appréciée qu'elle se produirait plus tôt[1].

VI

Les partisans de l'intervention.

1. — Les groupes politiques.

Dès les premières semaines de la guerre, les socialistes réformistes, contrairement aux socialistes officiels, demandaient que leur patrie vînt au plus tôt fortifier la Triple-Entente. Cette intervention était réclamée avec instance par leur journal *l'Azione*,

---

[1] Cf. *Lavoro* de Gênes, 14 août 1914, *Si conversa ancora*; *Lavoro*, 5 et 11 février 1915, et *Temps*, 21 décembre 1914 (opinion du colonel Barone); Borgese, *Italia e Germania*, p. 245, 247, *Guerra di redenzione*, p. 8, 27; M. Alberti, *Adriatico e Mediterraneo*, p. 11; Ettore Janni, dans le *Corriere della Sera*, avril 1915 (trad. par J. Luchaire, *Voix italiennes*, p. 49).

qu'inspiraient les députés Bissolati et Bonomi. Et même, M. Bissolati voulut donner une preuve palpable de son esprit belliqueux en faisant annoncer son enrôlement dans le 3e bataillon alpin, au cas d'une mobilisation de l'armée italienne. M. Bonomi, lui, publia un article où il développait ouvertement la thèse que l'Autriche ayant violé le traité de la Triple-Alliance en commençant l'entreprise des Balkans sans entente préalable avec l'Italie, celle-ci avait recouvré *ipso facto* sa liberté [1].

Le 7 septembre 1914, les réformistes tinrent leur assemblée plénière et votèrent un ordre du jour affirmant que l'intérêt national de l'Italie, aussi bien que « sa solidarité fraternelle avec le pays de la Grande Révolution », rendaient souhaitable la victoire de la Triple-Entente. Il concluait ainsi : « Pour ces raisons, le groupe exprime le vœu que le Gouvernement interprète dans ses actes la neutralité non comme un renoncement préventif et absolu à toute intervention dans le conflit, encore moins comme une aide aux deux Empires avec lesquels tout lien d'alliance doit être jugé rompu, mais comme une revendication de la liberté d'agir dans le sens indiqué plus haut, à l'heure et selon les formes les plus opportunes [2]. »

En outre, pour se dégager nettement des socialistes officiels, les réformistes publièrent une circulaire destinée à rassurer les « camarades » des pays de l'Entente, comme aussi à enlever toute illusion aux « camarades » austro-allemands. Ils y rappelaient que leur parti, « fort d'un nombre considérable d'inscrits et d'adhérents, de vingt et un députés, de trois sénateurs..., comprenait la nécessité d'une intervention de l'Italie en faveur de la cause franco-anglo-belge qui est celle de la liberté des peuples et de la paix [3] ».

---

[1] Le *Temps*, 16 septembre 1914, p. 2. Cf. les déclarations catégoriques du député réformiste Tosca di Cuto, recueillies à Bordeaux (*Temps*, 15 septembre 1914).

[2] *Revue d'Italie*, décembre 1914, p. 90.

[3] *Revue d'Italie*, décembre 1914, p. 111. Sur l'attitude des socialistes réformistes, lire aussi le compte rendu de la séance de la Camera dei deputati du 5 décembre 1914, notamment dans le *Corriere della Sera* du 6 décembre.

Avec le temps, les réformistes ne perdirent rien de leur ardeur belliqueuse et de leur haine contre les Empires du centre. On en trouverait des preuves quotidiennes dans l'histoire de cette période[1].

« Quant aux républicains, écrivait, en septembre 1914, un Français qui vit à Rome, ils semblent encore plus agités que les réformistes; ils se sont de nouveau repris d'affection pour leur vieux programme irrédentiste, et déjà ils commencent à répéter les anciennes et injustes accusations adressées à la dynastie de Savoie pendant la période troublée du *Risorgimento*. Ils prennent à partie la monarchie coupable à leurs yeux de ne pas savoir oser. Ils se servent d'un journal hebdomadaire, *l'Iniziativa*, pour proclamer la nécessité de la guerre avec l'Autriche[2]. » Ajoutons qu'en mainte occasion ils affichèrent les mêmes sentiments, par exemple dans un manifeste adressé au pays et dont le contenu se résumait en ce dilemme : « Ou sur les champs de Bourgogne, ou à Trieste et à Trente[3]! »

Dans les milieux démocratiques et radicaux, on afficha aussi de bonne heure des sentiments antiautrichiens et une grande sympathie envers la France et l'Angleterre. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire l'organe hebdomadaire de ce parti, *l'Idea democratica*[4]. Toutefois, si on en juge par les déclarations de M. Fera, un de leurs chefs, les radicaux étaient moins pressés que les réformistes. Ils appelaient la guerre de leurs vœux, mais comprenaient la nécessité de la préparer longuement et avec une énergique patience. M. Fera disait : « Il faut se convaincre des risques que courrait l'Italie dans une guerre avec l'Autriche, pour comprendre le désir du Gouvernement d'y parer avec la

---

[1] Voir notamment le *Temps* du 20 février 1915.

[2] Le *Temps*, 16 septembre 1914, p. 2.

[3] Le 8 septembre 1914, la section romaine du parti républicain, après un discours du député romain Barzilai, votait un ordre du jour dans le même sens (*Corriere della Sera*, 9 septembre 1914). Voir aussi la séance de la Chambre du 4 décembre (*Corriere della Sera*, 5 décembre).

[4] Le *Temps*, 16 septembre 1914, p. 2.

plus efficace préparation militaire. Pensez à ce que serait un bombardement aérien de Venise... Il est nécessaire de songer aux difficultés énormes d'une offensive italienne en Autriche. Et peut-être, pour les mieux battre, faut-il attirer les Austro-Allemands en Lombardo-Vénétie. Dans ce cas, le peuple italien, malgré sa merveilleuse énergie, n'aura-t-il pas ses heures de découragement ? Pourra-t-il supporter cette terrible nécessité avec l'étonnant sang-froid dont font aujourd'hui preuve les Français, admirés par le monde entier? Le sentiment national, que tant de gloires et de revers communs ont enraciné, tenace et invincible, au cœur de tous les Français, n'a encore en Italie qu'une soixantaine d'années d'existence... Mais ce que je dis là est le meilleur argument en faveur de la guerre. Rien ne développera ce sentiment national comme les épreuves, les souffrances communes, comme les enthousiasmes de la guerre... Et vous verrez que nous prendrons les résolutions définitives [1]. »

Avec les Italiens d'opinion avancée marchèrent vite d'accord des conservateurs connus précédemment pour leur fidélité à la Triplice. Nous voulons parler des nationalistes. Le député républicain Comandini disait d'eux, en novembre 1914 : « Au début de la guerre, ils étaient germanophiles parce qu'ils croyaient au dogme de la toute-puissance militaire allemande et à la légende de la désagrégation de la France et de la Russie; ils sont persuadés aujourd'hui que le rêve de la plus grande Italie est lié au succès des armées alliées [2]. »

Après avoir profité, aux dernières élections, de l'appui catholique, ils se rangèrent donc, en août 1914, de l'autre côté de la barricade. Un de leurs chefs, M. Federzoni, expliquait ainsi ce changement : « Nous avons pris une attitude analogue à celle des partis démocratiques parce que nous sommes, comme eux, ennemis d'un maintien inconditionné de la neutralité, maintien

---

[1] Déclarations faites au *Petit Journal* et reproduites dans la *Revue d'Italie* de février 1915, p. 278.

[2] Le *Temps*, 4 décembre 1915. L'interview eut lieu à Modane le 30 novembre.

favorable en dernière analyse aux seuls Empires centraux. Nous ne renonçons nullement pour cela au patrimoine doctrinal de notre parti qui, en temps de paix, n'a jamais caché ses tendances conservatrices. Mais, en ce moment, nous croyons à la nécessité de la guerre, et de la guerre contre l'Autriche... L'ultimatum à la Serbie, qui contenait en germe la destruction de l'équilibre balkanique, étant contraire à l'esprit du traité de la Triplice, régulateur de cet équilibre, nous avons repris, nous Italiens, notre entière liberté... La manière dont le conflit a éclaté nous donne le moyen d'achever l'unité italienne en fixant définitivement les frontières naturelles de notre pays depuis le Brenner jusqu'à Fiume[1]. »

Parmi les journaux conservateurs, les organes nationalistes n'étaient pas seuls à prêcher l'intervention : à leur voix s'ajoutait celle du *Corriere della Sera*, un puissant quotidien libéral dont la renommée déborde justement les frontières italiennes. Le député Torre y commença, dès le mois d'août, une série d'articles à la fois élégants, éloquents, persuasifs que commentèrent des myriades de lecteurs.

Et puisque nous parlons des libéraux, notons aussi que, pour provoquer l'intervention de l'Italie, il se forma çà et là dans la Péninsule des groupements nationaux-libéraux. Un adhérent les définissait ainsi : « Ils se distinguent de ce qu'on nomme le grand parti libéral en ce qu'ils ne résument pas tout leur sentiment politique dans le désir de vivre et de laisser vivre, et en ce qu'ils croient qu'au besoin la cause de la nation doit passer pour supérieure à la cause des institutions. D'autre part, ils se distinguent du nationalisme officiel, soit en ce qu'ils ne peuvent considérer que l'Etat moderne puisse être établi sur un autre système que le système libéral et en ce qu'ils jugent impossible une entente avec le cléricalisme, soit parce que l'expansion italienne doit être, d'après eux, plus concrète et plus graduelle,

---

[1] Déclarations faites au *Petit Journal*. Cf. *Revue d'Italie*, février 1915, p. 279-280.

plus dégagée aussi du préjugé que la puissance et la grandeur d'un Empire se mesure seulement par kilomètres carrés. Cette expansion, ils la veulent consciente de la nécessité d'une mission idéale : celle-ci, il leur plaît de la chercher dans l'Italie des années qui s'écoulèrent entre le Congrès de Vienne et 1848, plutôt qu'en France ou en Allemagne : dans le moderne christianisme combattif de Mazzini, de Gioberti, de Garibaldi, plutôt que dans l'héroïsme nu de Nietzsche ou dans le machiavélisme retardataire de Bismarck ou dans la livresque utopie légitimiste de Maurras[1]. »

2. — Les Universités. — Si Carducci vivait encore!

Après avoir établi quels partis politiques se prononçaient pour l'entrée en scène de l'Italie à nos côtés, se demandera-t-on dans quels milieux sociaux ils se recrutent, et, par suite, à quel monde appartenaient les fauteurs de l'intervention? S'il semble difficile, sinon impossible de résoudre avec une précision détaillée ce petit problème, du moins peut-on avancer les deux faits suivants. D'une part, il va de soi que les sympathies des ouvriers et des petits employés inclinaient, en général, vers la Triple-Entente, puisque ce sont eux surtout qui forment les troupes des deux groupements socialiste réformiste et démocrate chrétien. D'un autre côté, un heureux accord unissait, pour une fois, ces classes humbles à des hommes beaucoup plus instruits : les professeurs et les étudiants des Universités.

C'est l'impression que rapportait d'Italie, déjà en novembre 1914, un savant français, M. Charles Richet. N'étant plus d'âge à prendre les armes, ni de force à suivre ses cinq fils sur les champs de bataille, il crut, non sans raison, pouvoir faire œuvre utile en passant les Alpes pour aller s'entretenir avec nos amis

---

[1] Borgese, *Guerra di redenzione*, p. 4.

connus ou inconnus de la Péninsule. « A Bologne, écrit-il, tous les professeurs de l'Université sans exception, le maire de la ville, le recteur m'ont reçu comme si j'eusse été un de leurs compatriotes, avec des marques de sympathie dont le souvenir est ineffaçable. Les étudiants m'ont longtemps, malgré moi, accompagné dans la rue en chantant la *Marseillaise*[1]. »

L'Université de Bologne continuait sans doute à penser ce qu'au lendemain de l'année terrible affirmait un de ses maîtres les plus illustres, un des Italiens dont le nom aurait dû être souvent prononcé durant cette longue veillée d'armes, car, avec son œuvre littéraire de grand Italien et de grand Latin, il avait préparé sa patrie aux nobles décisions qu'elle allait prendre en mai 1915. Nous voulons parler du célèbre poète de la troisième Italie, de Giosuè Carducci. Dès 1872, il déplorait la joie que faisaient éprouver à certains Italiens les revers de la France et l'espoir qu'ils nourrissaient de notre plus complet écrasement. Avec un sens politique avisé, Carducci soupçonnait que, ce jour-là, l'Italie, en dépit peut-être d'avantages provisoires, constituerait une proie prochaine pour l'insatiable Germain, devenu tout-puissant. Il regardait avec méfiance certaines cartes de l'Empire allemand. Elles n'absorbaient pas la Hollande et les Flandres seules, mais la Lombardie et d'autres morceaux d'Italie. Carducci[2] refusait de voir là une fantaisie d'érudits sans tact. Vers 1815, on qualifiait de même les prétentions allemandes sur l'Alsace et la Lorraine. Et depuis!... Loin de croire à la fin prochaine de la France, Carducci écrivait ces paroles consolantes et prophétiques, qui font grand honneur tout à la fois à son cœur et à son intelligence : « Plusieurs fois la France a touché la terre, nouvel Antée, pour se relever plus forte. Au xve siècle, démembrée par l'étranger, déchirée par les factions, elle vit son roi national réduit à n'avoir pour tout domaine que Bourges; elle vit le roi d'Angleterre couronné à Paris. Peu

---

[1] *Revue hebdomadaire*, 19 décembre 1914.

[2] Carducci, *Opere*, Bologna, Zanichelli, t. VII, p. 8, 9.

d'années après, elle ajoutait au territoire de la monarchie de nouveaux états, elle faisait l'expédition d'Italie, son roi pouvait aspirer à la couronne impériale d'Allemagne. Et que n'a-t-elle pas fait après la bataille de Leipzig et la catastrophe de Waterloo? Cette fois encore elle se redressera. »

Carducci s'exprimait ainsi en 1873. S'il était encore vivant, le célèbre professeur de Bologne, mort il y a huit ans, composerait une de ces odes admirables où il excellait si bien à dégager la liaison des faits historiques; il rattacherait les événements actuels à tout un long passé et il nous redirait la lutte plusieurs fois séculaire des Latins et des Germains. Il prédirait l'accablement prochain de deux empires que la Némésis, qu'il croyait toujours vigilante, guette pour les entraîner au fond d'un gouffre. Il appellerait ses compatriotes aux armes, lui qui souhaitait l'alliance des peuples latins. Elle consacrerait, disait-il, la confédération morale et idéale qui les unissait déjà : fait naturel résultant d'une parenté de langues, d'une communauté de traditions et de lois, d'une même manière aussi de concevoir et de réaliser l'œuvre d'art. Cette civilisation, ajoutait Carducci, on en connaissait les résultats. Elle avait, au moyen âge, donné naissance aux Communes, plus tard à la Renaissance; elle avait découvert l'Amérique; d'elle était sorti quatre-vingt-neuf. Son passé prouvait bien qu'elle ne pouvait subir d'éclipse sans dommage pour l'Europe et le monde lui-même. Or, si elle avait besoin du concours de toutes les races latines, elle devait en particulier compter sur la France. Non pas que celle-ci fût, d'après Carducci, en droit de s'appeler « la grande nation ». Mais comment nier son rôle historique qui était de servir de lien entre les peuples [1]?

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de Bologne. A Rome, à Ferrare, à Gênes, M. Richet trouva un accueil tout aussi affectueux. Notons, d'autre part, la scène dont, en novembre 1914, l'Uni-

---

[1] Carducci, *Opere*, t. VII, p. 7, 10, Bologna, Zanichelli.

versité de Naples fut très émue. Les étudiants se pressaient dans l'amphithéâtre. A peine le professeur de littérature allemande, M. Klemperer, fut-il entré dans la salle et commença-t-il à parler que l'auditoire poussa, presque d'une seule voix, le cri de « A bas l'Allemagne! » M. Klemperer resta interdit et ne sut plus que faire. Les cris hostiles continuant, il essaya de calmer les esprits par quelques paroles d'explication; mais on cria plus violemment encore : « A bas l'Allemagne! » A la fin, il prit le parti de se retirer[1].

Quant à Turin, voici comment M. Jean Lefranc exprimait, dans le *Temps* du 21 mars 1915, ses impressions sur les milieux universitaires de la belle capitale piémontaise. « Le courant des idées libérales y conduit la plupart des esprits à réprouver les manifestations de la brutalité allemande, en même temps qu'un patriotisme inspiré par les faits historiques et vivifié par la culture latine les entraîne à réclamer énergiquement la réparation des crimes commis par l'Autriche contre l'Italie. Des hommes éminents, comme M. Pietro Romano, professeur de philosophie à l'Université de Turin, m'ont fait sur ce point des déclarations non équivoques. Ils ont autour d'eux un corps d'étudiants qu'anime la généreuse impétuosité de la jeunesse et qui n'apportent naturellement à la manifestation de leurs sentiments ni réserve timorée, ni calcul ingénieux. L'*Ora presente* est une revue turinoise où ces ardents polémistes disent leur fait, d'une voix mâle et juvénile à la fois, aux auteurs des attentats contre la liberté des peuples. »

Ces atrocités, seule une minorité de professeurs s'obstinait à ne pas les voir. Presque tous, d'ailleurs, sont sinon originaires d'Allemagne ou d'Autriche, du moins unis à ces pays par des liens étroits de famille : plusieurs sont personnellement en puissance d'épouses allemandes, et ce n'est pas là un vain mot.

---

[1] Le *Temps*, 30 novembre 1914, p. 2. A Rome, en décembre, il y eut des manifestations tumultueuses contre le professeur Cesare de Lollis, également à cause de ses tendances germanophiles. Cf. *Stampa*, 12 décembre 1914, p. 7.

Depuis tant d'années, ils jouissaient de la paix domestique en un foyer bien tiède; ils savouraient la considération attachée à leurs fonctions. Voici que la guerre vint troubler leur quiétude. Surexcités par les événements, ils parlèrent peut-être trop. Alors les étudiants — cet âge est sans pitié — osèrent étourdir de leurs bruyantes clameurs ceux qu'ils avaient dénommés « les maris des Allemandes ». Ces maîtres italiens payaient cher l'étalage d'une partialité vraiment excessive, qu'elle leur fût inspirée par des intérêts de famille ou, quelquefois, par des motifs moins apparents et plus difficiles à démêler.

Pour nous en tenir à un petit nombre de faits, voici un résumé de l'agitation universitaire du 23 avril[1]. A Rome et à Milan, deux professeurs germanophiles venaient d'apprendre à leurs dépens ce qu'il en coûte de blesser les sentiments les plus généreux de la jeunesse italienne. Les étudiants de Gênes décidèrent de témoigner leur sympathie à leurs camarades romains et milanais. Ils se réunirent plus de quatre cents à l'Université; ils votèrent un ordre du jour protestant contre toute infiltration et toute souillure étrangères dans l'enseignement italien. Ils décidèrent en outre de se mettre en grève toute une journée, sauf à continuer leur effervescence si les pouvoirs publics restaient sourds à leur vœu pressant. A la sortie, les manifestants rencontrèrent le Recteur qui, flanqué de deux professeurs, les invita sans doute au calme, mais les approuva sans ambages de réclamer l'indépendance complète des Universités italiennes. Le même jour, Bologne, Pavie, Turin voyaient des manifestations analogues; les étudiants de Pise parcouraient les rues au cri de : « Guerre à l'éternel ennemi! »

3. — Gabriele d'Annunzio.

Au cours de notre exposé, nous avons cité, entre autres noms, ceux de MM. G.-A. Borgese, G. Salvemini, Luigi Einaudi, Gu-

---

[1] *Corriere della Sera*, 24 avril 1915; *Secolo*, 26 avril.

glielmo Ferrero, Ugo Ojetti, Pietro Silva, Luigi Barzini, Giulio Caprini, Ettore Janni, Giulio Natali. S'il fallait donner une liste même abrégée des professeurs et des littérateurs qui luttèrent contre les *neutralisti*, la tâche serait des plus ardues.

Mais il est un Italien qui, du moins en mai 1915, fixa plus spécialement l'attention du monde entier. On ne pourra désormais raconter cette héroïque veillée d'armes sans mettre en vedette le nom de Gabriele d'Annunzio.

Dès les premiers temps de la guerre, il apparut comme un admirateur et un défenseur de la France, comme un partisan résolu de l'intervention italienne la plus prompte. Le 24 septembre 1914, il écrivait à M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, la lettre suivante : « Cher ami, je retourne des lignes de bataille où le visage du plus mâle destin semble se dessiner en relief d'os et de chair parmi la gloire réapparue sur votre sol et sur votre ciel. Et je dois avant tout vous exprimer toute mon admiration pour vos soldats que je n'avais jamais vus de si près. J'ai pu passer avec eux quelques heures qui sont les plus belles, les plus remplies de ma vie d'exil, sur cette terre royale de Soissons toute couverte de bois, de campaniles robustes, d'eaux lentes et de grands souvenirs où l'âme de la vieille France semble plus pure qu'en toute autre contrée : du Dolmen de la « fontaine bouillante » aux cryptes mérovingiennes de l'abbaye de Saint-Médard et de la roche druidique d'Ostel aux cinq absides de Saint-Yves, de la pierre trouée de Morsain au donjon de Coucy. Ce domaine de la première race porte le faîte de votre plus ancienne histoire; les forces nouvelles de la France, cette fusion rapide du sang et de la pensée, semblent y retrouver les empreintes glorieuses et s'y former en relief à l'image de ce qui fut accompli. Je ne sais pas si vous avez observé sur la face de vos combattants le caractère antique de cette beauté imprévue, créée au dedans et au dehors par l'énergie et par l'amour. C'est une apparition si extraordinaire que je ne me souviens pas d'avoir éprouvé devant d'autres spectacles humains une émotion plus forte. Le rapport idéal était encore, comme à certaines

heures de votre histoire, parfait entre l'aspect de la terre et la structure de ceux qui se sacrifient pour la défendre. On aurait dit, l'autre jour, dans ce pays des martyrs et des rois que toutes ses lignes fussent tendues vers une suprême expression virile. Je pensais avec piété à la triste Italie et à ses grandes époques, quand l'harmonie entre sa substance et sa progéniture semblait merveilleusement accomplie, au point que ses vertus naturelles et les œuvres vivantes de ses fils formaient un équilibre presque divin. On croyait alors reconnaître dans les pulsations de sa vie civile l'aspérité de ses monts, le cours de ses fleuves, la forme de ses vallées. Tel est aujourd'hui le miracle français[1]. »

Quelques jours plus tard, le 30 septembre, dans le *Journal*, d'Annunzio invitait éloquemment ses compatriotes à se ranger en armes aux côtés des puissances de la Triple-Entente : seul moyen pour l'Italie de soumettre l'Adriatique à ses lois et de reconquérir avec l'usage de son poumon gauche l'intégrité de sa respiration. « Il y a plus, disait-il : la nature rend l'Italie solidaire de la France; pour toutes deux, comme d'ailleurs pour chacun des peuples méditerranéens, il s'agit de soutenir la lutte suprême contre une menace imminente de servitude et d'extermination. »

Le 12 janvier 1915, à la Sorbonne, lors de la fête en l'honneur de la culture latine, on entendit une ode jaillie du cœur du grand poète le premier jour de la guerre[2].

Le lendemain, au banquet organisé sous les auspices de *la Revue hebdomadaire*, d'Annunzio prononçait un éloquent dis-

---

[1] Voici une autre lettre écrite par d'Annunzio à la suite d'une visite sur le front. Nous la trouvons citée, sans date, dans la *Revue d'Italie*, janvier 1915, p. 67 : « Je reviens ce soir sous la pluie qui tombe à verse. Je trouve votre chère lettre. Je repars demain matin de bonne heure pour la ligne de bataille. Dans les champs dévastés, j'ai vu des choses si pitoyables et si terribles que pour ne pas avoir le remords de me coucher dans mon lit habituel, je voudrais les oublier. Aucune vengeance ne sera jamais assez forte. »

[2] Il le déclara lui-même, le lendemain, au banquet de la *Revue hebdomadaire*. Cette ode se trouve dans cette revue, février 1915, p. 227, *Ode pour la résurrection latine*.

cours où il prédisait la prochaine décision de l'Italie. « Je vous annonce, disait-il, la certitude qui est pour moi fatale comme l'éclosion du printemps, comme l'entrée du soleil dans le signe du Bélier, la certitude de notre guerre, de celle que je prêche depuis vingt-cinq ans. » Puis parlant de son séjour à Paris, il ajoutait : « Je suis considéré ici et je me considère encore comme un otage, comme l'otage volontaire d'un pacte idéal... Cet otage ne sera délivré que par ce que nos anciens appelaient *fœdus ferire*, il ne sera libéré que par le jet du javelot romain teint de sang; il ne sera rendu à sa patrie première que le premier jour du printemps héroïque, sous le signe du bélier *projex*, c'est-à-dire qui s'est précipité en avant. La France, aujourd'hui, n'est pas seulement le champion de la liberté latine; elle est, il faut le proclamer très haut et le répéter sans cesse, le champion de toutes les libertés du monde. Qui donc sera près d'elle, sinon sa sœur aînée, debout non seulement pour l'honneur du nom latin, pour recouvrer les terres qui furent une partie de la dixième légion italique d'Auguste, pour recouvrer et dominer la mer dogale, cette mer dogale dont la possession lui est nécessaire comme la garde des Alpes, mais aussi pour atteindre enfin, par l'unité du sol, la véritable unité de sa conscience et de sa puissance? On y sera demain, je vous le dis, j'en ai aujourd'hui dans mon âme la certitude enivrante, et vraiment, mes frères, les aurores les plus belles ne sont pas encore levées [1]. »

En attendant, d'Annunzio attisait sa haine contre la barbarie en allant visiter les ruines de la cathédrale de Reims, le 17 mars, en compagnie d'Ugo Ojetti qui, quelques jours après, consacrait le souvenir de cette douloureuse excursion dans un article du *Corriere della Sera* [2].

Le 30 avril 1915, d'Annunzio publiait dans *La Petite Gironde*,

---

[1] Je reproduis ce texte d'après la *Revue d'Italie*, mars 1915, p. 415-6.

[2] Numéro du 8 avril, p. 3, *Strada facendo*. On sait qu'U. Ojetti est un critique d'art réputé.

sous le titre de *La très amère Adriatique,* un article dont le passage suivant indique le ton : « Jusqu'à hier, de vieux corrupteurs se sont efforcés de persuader au peuple italien qu'il ne doit pas mettre sa gloire à *conquérir* son bien, mais à l'*acquérir*. On a tenté d'abattre les valeurs morales en leur substituant de petits intérêts immédiats, des marchandages cauteleux, de faciles commodités. Et voici que le génie de la race parle, tout à coup, une parole romaine : « *Facere et pati fortia...* » Il rétablit, dans la conscience troublée du peuple, cette vérité salutaire : que la nation est un fait de nature spirituelle et que l'idée de sacrifice est à la racine de sa spiritualité. La France d'aujourd'hui sait de quelle manière l'individu se surpasse dans la nation et par quel effort la nation se surpasse elle-même en renouvelant et en créant la vie à travers la destruction. Nous allons rapprendre cet art, qui est l'art romain de la puissance : « *Facere et pati fortia...* » L'heure de faire et de pâtir est venue pour l'Italie : et jamais comme pour elle, à cette heure, ne fut si juste et inexorable l'admonition du poète pasteur : « Mais à présent, ah! à présent, il s'agit de tirer un ensei-
« gnement des crises d'angoisse, en marchant de l'avant, en
« luttant contre le plus affreux destin sans reculer. A présent, il
« s'agit de prendre conscience de ce que tes enfants en masse
« sont réellement et de le montrer au monde [1]... »

Quelques jours plus tard, d'Annunzio quittait Paris. Avant de partir, il adressait la lettre suivante à M. Alfred Capus, rédacteur en chef du *Figaro :* « Mon cher ami, je pars pour Gênes. On va jeter le dé. Ce qui n'est pas arrivé *sous le signe du Bélier* va arriver sous le signe du Taureau. Cette bête zodiacale a un front encore plus dur, *frontem duriorem frontibus eorum.* De Gênes, vous recevrez de grandes nouvelles. J'ai composé quatre sonnets d'amour pour la France... J'aimerais les donner au public français en guise d'adieu. Voulez-vous les publier dans

---

[1] Texte reproduit d'après *Italia*, Paris, 7 mai 1915, 15, rue Vivienne.

le *Figaro* le matin du 5 mai? A la même heure, nous serons des alliés[1]. »

Jusqu'à ce moment, d'Annunzio avait été certes un des *interventisti* les plus en vue. Mais d'autres avaient déployé au moins autant d'activité et leurs efforts, sans aucun doute, avaient exercé une influence beaucoup plus efficace. Lui, vivait loin d'Italie; ses démarches, ses vers, ses harangues, ses articles ne pouvaient être connus dans la Péninsule que par l'écho plus ou moins affaibli qui parvenait jusqu'à ses compatriotes. Mais tous ses gestes que nous avons relatés, toutes ses paroles que nous avons citées ne faisaient qu'annoncer et expliquer en partie le rôle vraiment grand et glorieux qu'allait tenir le poète. Ce rôle commence le jour où Gabriele d'Annunzio est désigné pour prendre la parole aux fêtes de Quarto.

Qui ne voit l'importance de cette solennité, en l'honneur des Mille, à une heure où un nombre imposant d'Italiens voulaient prendre les armes précisément pour continuer l'œuvre de Garibaldi et des héros du *risorgimento?* Qui ne comprend l'éclat dont s'illuminait la physionomie de Gabriele d'Annunzio, du fait même que l'illustre écrivain avait été choisi pour être le principal orateur du jour? Par cette élection prestigieuse autant et plus que par la renommée du célèbre ciseleur de vers, s'explique l'accueil triomphal que reçut d'Annunzio dans sa patrie, quand il y rentra après une absence d'environ cinq années. Ce n'est pas au romancier en conflit fréquent avec la morale sacrifiée, ce n'est pas à l'auteur de *la Figlia di Jorio*, ni même de *la*

---

[1] D'Annunzio voulait sans doute dire que la présence du roi aux fêtes garibaldiennes du 5 mai, à Quarto, serait la preuve que le grand pas était irrévocablement fait. On sait que le roi s'abstint de prendre part à cette fête.

Lorsqu'il parle du *Bélier*, il fait allusion à la prédiction qu'il avait lancée au banquet du 13 février, que l'Italie entrerait en guerre sous ce signe du zodiaque.

Quant aux quatre sonnets d'amour, qu'on peut lire non seulement dans le *Figaro* du 5 mai, mais dans la *Revue d'Italie* de juin 1915, d'Annunzio, dans sa lettre à A. Capus, les donne pour inédits. N'avaient-ils pas tout au moins été récités par M[me] Madeleine Roch, à la Sorbonne, le 11 avril, dans une réunion de bienfaisance, où elle déclama cinq sonnets inédits du poète « sur une image de la France crucifiée »? Cf. *Corriere della Sera*, 12 avril 1915, p. 3.

Nave ou d'autres œuvres dramatiques, ce n'est pas à l'auteur de nombreux poèmes tour à tour langoureux et guerriers, — ou plutôt, en même temps qu'à cet artiste réputé et plus même qu'à lui, c'est au messager des patriotes qu'allaient tant d'hommages, à l'homme qui, aux fêtes de Quarto, allait traduire, on le savait bien, les émotions que chacun agitait en son cœur : rancunes et haines séculaires contre le Germain, confiance inébranlable dans le prochain achèvement du *risorgimento*.

Suivons d'Annunzio à son retour en Italie. Au sortir de Modane, à la première gare du royaume, à la modeste station de Bardonecchia, l'Italien qui, avant tous les autres, souhaite la bienvenue au poète est le chef de gare. Il monte dans le wagon et offre à d'Annunzio ému un humble bouquet de fleurs des bois. « Elles sont un peu abîmées, dit-il, mais elles viennent de nos Alpes, acceptez-les donc tout de même. » Une trentaine d'officiers ou de soldats sont sur le quai. A peine aperçoivent-ils le poète, ils applaudissent. Et lui de crier : « Vive l'Italie! » Il descend vers eux et serre la main à tous les trente. A Criomonte, ce sont les institutrices du petit village qui attendent le passage du train. Elles battent des mains et le poète demande à conserver comme souvenir la marguerite qu'une d'elles porte à son corsage. A tous les arrêts, d'Annunzio reçoit l'hommage d'amis inconnus. Nous voici en gare de Turin. Les étudiants acclament vigoureusement l'illustre artiste; lui, il adresse un salut à la cité qui jeta, comme il le rappelle, les premiers fondements de l'unité italienne. Pour ne pas nous répéter, arrivons de suite à Gênes. Des délégations nombreuses sont groupées à la gare. Un homme sort de la foule. Il arrive de Pescara où, voici cinquante-deux ans, naquit d'Annunzio. « Maître, dit-il, votre mère, je l'ai vue hier encore, comme d'habitude, à sa petite fenêtre. Elle se porte bien. Elle m'a dit qu'elle vous bénit et vous embrasse. » Le poète retient à peine ses larmes. Prenant le bras de son compatriote, il sort. Si nombreuse est la foule accourue au-devant de lui que nul cordon de troupes ne peut la contenir. Elle voulait escorter d'Annunzio jusqu'à l'hôtel; il se dérobe en automobile.

De loin, il est suivi par un immense cortège avec drapeaux, bannières, palmes et fleurs. Tout à l'heure, de longues acclamations éclateront sous ses fenêtres; il devra paraître au balcon et, dans la nuit sereine, sous un ciel étoilé, il lancera de sa voix métallique une vibrante improvisation [1].

Le lendemain, vers qui le peuple italien fit-il monter son enthousiasme, au cours des fêtes de Quarto? Vers les survivants des Mille qui, en dépit de leur grand âge, assistaient à la glorification de leur chef, mais aussi vers d'Annunzio. Sur tout le parcours du cortège, lui comme eux fut comblé d'acclamations et couvert de fleurs. Quand il prit la parole, à Quarto, chaque strophe de son poème en prose était saluée de longues acclamations [2]. Le soir, au banquet qui eut lieu au théâtre Carlo Felice, son toast recueillit des applaudissements frénétiques. De même, le discours qu'il prononça, quelques jours après, devant les professeurs et les étudiants dont il recevait, en hommage, une plaquette d'or. A cette jeunesse universitaire, il donna un conseil d'énergie : « S'il est vrai, comme je le jure, que les Italiens ont ranimé le feu sur l'autel de l'Italie, prenez-en les tisons dans vos mains et soufflez sur eux! Tenez-les au poing, secouez-les, brandissez-les, où que vous passiez, où que vous alliez! Et semez le feu belliqueux, mes jeunes compagnons, soyez les incendiaires intrépides de la grande patrie. *Partez! Obéissez! disait le prêtre de Mars à la jeunesse consacrée.* Vous êtes la semence d'un monde nouveau, partez! Apprêtez-vous! Obéissez! Je vous le dis puisque vous me faites digne de vous consacrer, puisque vous êtes les étincelles impétueuses de l'incendie sacré : semez le feu! Faites que demain toutes les âmes soient en feu, faites que toutes les voix soient une seule clameur de flamme : Italie! Italie [3]! »

---

[1] Voir *Lavoro* et *Secolo XIX* de Gênes, 3 et 4 mai 1915.

[2] Les mêmes journaux, le 6 mai. Une traduction française du discours prononcé par d'Annunzio à Quarto se trouve dans le *Temps* du 6 mai.

[3] *Temps*, 12 mai.

En prononçant ces paroles, d'Annunzio ne se considérait plus lui-même et n'apparaissait peut-être plus aux autres comme le simple interprète de ceux qui voulaient l'intervention, il devenait en outre un entraîneur et un conducteur d'hommes. Il gardera ces deux rôles à Rome, où il arriva alors qu'une résistance suprême était engagée par les partisans irréductibles de la neutralité. Salandra, d'Annunzio, Victor-Emmanuel III : ces trois noms passeront ensemble à la postérité, en souvenir de ces journées d'angoisse où le sort de l'Italie se décida au Parlement, dans la rue, au Quirinal. En même temps qu'il continuait à être un symbole, d'Annunzio prenait et se voyait donner toujours davantage une vraie mission de tribun.

Nous sommes le 12 mai. On l'attend à Rome. La gare est envahie depuis six heures. Une foule d'environ cent cinquante mille personnes l'attend. Elle entoure les chefs du mouvement patriotique et les Garibaldi. Les étendards de Trente et de Trieste sont déployés. D'Annunzio, qui a failli être étouffé dans la presse de ses admirateurs, sort de la gare, porté sur des épaules d'amis. Il est accueilli par les cris et les chants qu'élèvent tant et tant de voix. L'automobile où il monte ne peut aller qu'au pas; elle avance à la lueur des torches. Il arrive ainsi à l'hôtel Regina, en face du palais de la reine-mère. Celle-ci assistait au spectacle avec ses dames d'honneur. Dans la rue, une foule énorme, de nombreux drapeaux, des milliers de flambeaux et de lanternes de couleur. A l'hôtel, d'Annunzio trouve ses appartements garnis de fleurs, notamment d'un magnifique bouquet aux couleurs italiennes, offert, dit-on, par un prince de la maison royale. Le poète, extrêmement pâle, apparaît au balcon, salué d'une immense ovation qui se renouvellera quand on entendra cette péroraison de sa vigoureuse harangue : « Depuis trois jours, je ne sais pas quelle odeur de trahison commence à nous suffoquer. Non, non, nous ne voulons pas être un musée, un hôtel, une villégiature, un horizon peint par le bleu de Prusse pour les lunes de miel internationales... Balayez donc, balayez toutes les ordures, chassez dans le cloaque toutes les choses

putréfiées. Vive Rome sans honte ! Vive la grande et pure Italie[1] ! »

Le surlendemain, un spectacle de gala est organisé en l'honneur de Gabriele d'Annunzio au théâtre Costanzi. On joue *La Fille du Tambour-major*, opérette qui met en scène un épisode de l'époque napoléonienne et prête aux manifestations patriotiques. Après le premier acte qui se déroule dans un calme relatif, le public éclate en cris concordants : « A bas Giolitti, traître à la patrie! A bas le cabinet Bülow-Giolitti! Vive l'indépendance italienne! » Puis un orateur commence un violent discours. Mais il doit s'arrêter, car voici entrer dans la salle d'Annunzio qui est en retard. Tout le public se lève. Le poète ne voudrait pas parler. On le contraint à monter sur la scène. Et cette fois encore il apparaît un entraîneur d'hommes, un conducteur de foule. « Giolitti, dit-il, connaissait les obligations de notre traité avec l'Autriche et l'Allemagne, et il savait que, le 4 mai, nous l'avions dénoncé, du moins par rapport à l'Autriche. Il connaissait aussi les conditions de notre récent accord avec la Triple-Entente et les engagements pris par nous envers la France, l'Angleterre, la Russie. Pourtant, il a tout mis en œuvre pour nous obliger à violer la parole donnée. Donc il trahit le Roi, il trahit la Patrie; contre le Roi et contre la Patrie, il sert l'étranger. Il est coupable de trahison, et ce n'est pas là une simple façon de parler injurieuse, une simple phrase de polémique violente. Giolitti est réellement un traître, selon le sens usuel du mot... Je vous demande d'être tous en ce moment des soldats, tous des combattants contre l'ennemi intérieur. Si, le 20 mai, le Parlement est réouvert, nous devons, par tous les moyens, en interdire l'entrée à tous les laquais de la villa Malta[2] et renvoyer ceux-ci un à un à leur maître..... Au Parlement italien, le 20 mai, anniversaire garibaldien sacré, ne peuvent

---

[1] *Stampa*, 13 mai.

[2] Villa du prince de Bülow à Rome.

être proclamés que la liberté et l'achèvement de la Patrie[1]... »

Quand, à la séance historique du 20 mai, d'Annunzio entra au Parlement, tous les députés se levèrent en criant : « Vive d'Annunzio ! Vive l'Italie[2] ! » Déjà, le samedi 15 mai, après cinq heures, une manifestation avait été faite par tous les employés des ministères, depuis les directeurs jusqu'aux plus modestes employés. Très calmes, sans bruit, ils avaient parcouru les rues de Rome en portant des drapeaux. Ils étaient allés saluer tous les ministres, à commencer par M. Salandra, puis le cortège, grossi de plus en plus, s'était rendu devant l'hôtel Regina, où d'Annunzio fut l'objet d'une longue acclamation aux cris de « Vive le poète de notre grandeur nationale[3] ! »

Enfin le Roi donna audience à Gabriele d'Annunzio ; pendant plus de trois quarts d'heure, il se promena avec lui dans le jardin de la villa Ada[4]. Quel honneur manquait au nouveau tribun?

VII

Le ministère Salandra et la solution de la crise.

Quand on considère, dans son ensemble, l'histoire de l'opinion italienne entre la fin de juillet 1914 et le 23 mai 1915, on y distingue trois moments principaux :

1° La guerre est menaçante ou même elle vient d'éclater entre la France, la Russie et l'Allemagne. Le Gouvernement royal de Rome examine « si les clauses des traités lui imposent de prendre part à cette lutte, mais l'étude la plus scrupuleuse de

---

[1] *Corriere della Sera*, 15 mai.

[2] *Id.*, 21 mai.

[3] *Temps*, 17 mai.

[4] *Id.*, 21 mai. Voir dans le numéro du 20 mai ce qui concerne d'Annunzio au Capitole et dans le numéro du 18 mai la réception du poète au Cercle artistique de Rome.

leur lettre et de leur esprit, ainsi que la connaissance des origines et des buts évidents du conflit l'amènent à une conviction loyale et ferme qu'il n'est aucunement obligé d'y participer[1] ». Le peuple italien, en très grande majorité, approuve, au début du mois d'août, cette politique de neutralité. Pourquoi ? En partie parce que, si l'Italie intervient, il s'agit pour elle d'écraser la France et de favoriser l'Autriche.

Le 10 janvier 1915, M. Ugo Ojetti faisait dans le *Corriere della Sera* les réflexions suivantes qui se trouvent confirmées par les discours ou les écrits de bien d'autres parmi ses compatriotes les plus autorisés à traduire le sentiment général : « Il n'y a en Italie personne, je dis personne, pour croire que notre armée puisse porter les armes à droite ou à gauche, sur l'ordre du Ministre de la Guerre, contre la Carinthie ou contre la Savoie, avec l'indifférence d'un tireur qui, voyant la cible n° 7 en mauvais état, va tirer sur la cible n° 8, ou vice versa. Souvenons-nous-en : il en était déjà de même dans les premiers jours d'août quand a éclaté la grande guerre... Il suffisait à ce moment-là de faire un tour en Cadore ou dans le Val d'Aoste, de rapprocher les propos que l'on entendait, je ne dis pas ceux des soldats, mais ceux de la population, pour se rendre compte que notre neutralité indifférente correspondait plutôt à un état de droit qu'à un état d'âme. Il suffisait de parler à un homme de Cadore d'une guerre aux côtés de l'Autriche pour se convaincre, par sa réponse, qu'il aurait été plus facile de prendre par leur pointe les dolomites du Cristallo et de l'Antelao et de les faire tourner sur leur base du Nord au Sud. En effet, les parlements, les ambassades, les ministères des affaires étrangères à la rigueur peuvent oublier l'histoire ; mais les peuples, jamais[2]. »

---

[1] Déclaration de M. Salandra à la Chambre, le 3 décembre 1914.

[2] Sur les diverses raisons mises en avant pour justifier au début la neutralité de l'Italie, cf. Un Ex-Diplomatico, *La neutralità italiana* (*Nuova Antologia*, septembre-octobre 1914) ; Victor, *L'Italia e la neutralità* (*id.*, 16 janvier 1915) ; S. Barzilai, *La neutralità proclamata* (*Messaggero*, 13 août 1914), *Governo e Paese* (*id.*, 19 août), *Gli amici stranieri* (*id.*, 10 octobre 1914), *Alla*

L'alliance avec l'Autriche était bonne pour le temps de paix, afin de régler à l'amiable les contestations d'ordre secondaire et surtout pour empêcher certains problèmes vitaux de se poser ou de prendre un caractère critique; mais à tout observateur impartial, les tendances des deux pays apparaissaient inconciliables. Tout les séparait : l'un aspirait à reprendre des territoires que l'autre détenait et prétendait garder; l'un voulait pour lui-même et pour les divers peuples le droit de vivre libre du joug étranger, l'autre rêvait d'étendre encore le nombre des malheureux qu'il opprimait; l'un ne pouvait oublier qu'il avait été longtemps l'infortunée victime de l'autre et se refusait à faire cause commune avec son ancien bourreau. Au contraire, l'Italie et la France avaient été séparées par des dissentiments graves; mais une commune civilisation et de glorieux souvenirs les unissaient. L'Italie pouvait ne pas se ranger aux côtés de sa sœur latine; quant à se joindre contre elle aux Barbares, alors que la France n'avait pas voulu la guerre et qu'elle demeurait le champion du droit, cette infamie n'était pas imaginable.

Pour applaudir à la neutralité, en août 1914, la majorité des Italiens faisait encore valoir d'autres raisons : le danger immédiat auquel la Péninsule se fût trouvée exposée du fait des puissantes flottes française et anglaise concentrées dans la Méditerranée, la crise économique dont l'Italie était menacée par le reflux dans leur patrie de tant d'ouvriers italiens que les circonstances avaient éloignés des pays étrangers où ils résidaient, l'état relativement peu prospère des finances publiques au lendemain de la coûteuse guerre de Lybie, l'insuffisance de l'artillerie que le conflit nouveau surprenait en pleine période de réfection.

2° La neutralité avait donc satisfait d'abord la plupart des Italiens. Mais dès la fin d'août, beaucoup jugeaient qu'elle ne

---

Consulta (*Giornale d'Italia*, 18 octobre 1914); F. d'Ovidio, *L'origine della presente guerra* (*Rivista d'Italia*, 15 novembre 1914). Cf. aussi (trad. dans le *Temps*, 21 septembre 1914) un article de l'*Avanti*.

suffisait pas à protéger l'Italie dans le présent et surtout dans l'avenir. Ce conflit allait décider du sort de l'Europe entière, voire du monde; en attendre passivement l'issue n'était pas le moyen de se préparer un lendemain glorieux ni même supportable. L'Italie compta alors deux grands partis : l'un irrévocablement hostile à toute intervention; l'autre composé de deux groupes : le premier décidé à faire entrer le pays en scène le plus tôt possible pour fortifier la Triple-Entente, le second disposé sans doute, disait-il, à suivre cette voie, mais seulement lorsqu'il serait démontré que l'Autriche se refusait à consentir pacifiquement de justes concessions. Avec le temps et dès le mois de septembre, le nombre de ceux qu'on appelait *neutralisti absolus* ne cessa de diminuer, tandis qu'augmentait celui des *interventisti* résolus et aussi celui des *neutralisti conditionnels.*

3° Mais relativement à ces derniers, une équivoque persista longtemps : ils prendraient, disaient-ils, les armes si l'Autriche n'accordait pas de bon gré à l'Italie de justes concessions; mais quelle étendue devaient présenter ces concessions pour paraître suffisantes? A cet égard, les avis pouvaient varier. On s'en aperçut au mois de mai 1915. Nous avons exposé plus haut quelles conditions paraissaient acceptables à M. Giolitti et à ses amis. Si la majorité des *neutralisti conditionnels* s'étaient montrés aussi accommodants qu'eux, l'Italie eût sans doute renoncé à prendre les armes. Pourquoi n'en fut-il rien? Surtout parce que le ministère Salandra mit toute son influence au service de l'intervention. On ne saurait trop le répéter. Certes, quand M. de Beethmann faisait remonter à ce ministère toute la responsabilité de la guerre entre l'Autriche et l'Italie, il méconnaissait une grande partie de la vérité : les Italiens avaient pu, durant huit mois, réfléchir à la portée du conflit et peser mûrement le pour et le contre. Mais ce qui reste vrai, c'est qu'une heure sonna, où les forces des *neutralisti* et des *interventisti* semblaient s'équilibrer. C'est alors que le ministère Salandra fit pencher la balance de notre côté. Déjà d'ailleurs, depuis

quelque temps, il encourageait discrètement les *interventisti*. Rappelons les principaux moments de son rôle.

Le 3 décembre 1914, M. Salandra avait dit à la Chambre : « Notre neutralité ne devra pas rester inerte et molle, mais active et vigilante; non pas impuissante, mais fortement armée et prête à toute éventualité. L'expérience qui nous vient de l'histoire et plus encore des faits auxquels nous assistons doit nous enseigner que, si l'empire du droit cesse, la force demeure l'unique garantie de salut d'un peuple, la force humaine organisée et munie de tous les moyens techniques perfectionnés et coûteux de défense. »

Sans doute une telle déclaration, si on n'en considère que la lettre, n'engage aucunement l'avenir. Mais étudiée de plus près, elle est plus favorable à la Triple-Entente qu'à l'autre coalition : qui donc avait fait cesser *l'empire du droit?* Et pourquoi, entre autres raisons, l'Italie avait-elle refusé de suivre ses alliées, sinon parce que l'Autriche et l'Allemagne se livraient à une injustifiable agression ?

Sans doute aussi, le ministre des affaires étrangères, successeur du marquis de San Giuliano, était représenté par beaucoup comme un ami des Empires centraux, mais, le 15 novembre, on pouvait lire dans le *Temps* un jugement dont la justesse apparut chaque jour plus certaine : « M. Sonnino a la réputation d'avoir été un tripliciste convaincu. Mais quel est l'homme d'Etat italien qui ne l'a pas été dans ces trente dernières années? Tant que la Triple-Alliance a eu une signification de paix et d'équilibre, tant que l'Autriche n'a pas jeté des yeux d'envie sur l'Adriatique et les Balkans, nombre de personnes en Italie, à commencer par les nationalistes pour finir aux réformistes, étaient triplicistes. Mais les événements ont changé la face des choses et M. Sonnino est un tempérament réaliste, équilibré et surtout animé d'un ardent patriotisme. On voudra peut-être rappeler qu'il protesta hautement en 1881, lorsque la France alla en Tunisie. C'est vrai; mais, d'un autre côté, il prit la parole à la Chambre et vota contre le ministère Giolitti-Tittoni, en 1908,

blâmant le Gouvernement de n'avoir pas protesté contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche. En outre, en 1906, étant président du Conseil, il consentit à l'accord franco-italien pour la Méditerranée, à la conférence d'Algésiras, si bien que son ministre des affaires étrangères, le comte Guicciardini, eut de violentes discussions avec l'ambassadeur d'Allemagne, le comte de Monts. On voit par là que *l'italianité* de M. Sydney Sonnino ne connaît aucune réserve et agit librement... » Une fois, dans les couloirs de la Chambre, il dit : « Je ne suis ni germanophile ni francophile, je suis tout bonnement italophile. »

Durant les premiers mois de 1915, les projets du ministère italien apparaissaient de plus en plus évidents. Le *Giornale d'Italia*, organe de M. Sonnino, préparait visiblement le public à l'idée de l'intervention [1]. Le *Corriere della Sera*, ouvrier infatigable de la même cause, voyait son directeur élevé par le Roi à la très haute dignité de sénateur [2]. Bientôt Victor-Emmanuel allait recevoir le colonel Garibaldi, à peine revenu de l'Argonne. Un député socialiste des plus influents, M. Bissolati, déclarait alors : « Pour comprendre l'importance de cette entrevue, il faut avoir lu les articles de certains journaux allemands sur l'expédition garibaldienne; il faut savoir quelle haine, quelle rancune on a nourries dans tout l'Empire contre ces jeunes gens : sentiments qui ont éclaté dans les journaux, comme aussi dans d'innombrables lettres personnelles que négociants, industriels, professeurs recevaient chaque jour d'Allemagne et d'Autriche. Eh bien, ce colonel hier encore revêtu de l'uniforme français et dont le kaiser avait mis la tête à prix, voilà qu'à peine retourné à Rome, il est reçu du roi qui lui serre la main, le félicite, l'interroge sur sa récente campagne, lui demande des nouvelles de l'armée française et du général Joffre, reste

---

[1] Voir l'article sur le devoir présent des Italiens, dans le numéro du 13 février 1915. Cet article eut un grand retentissement (cf. *Stampa*, 15 février, et réponse du *Giornale d'Italia*, le 16 février). Cf. dans le *Temps* du 18 février les commentaires de la presse allemande.

[2] En janvier 1915. Cf. *Temps*, 7 janvier, 28 mars 1915.

avec lui plus d'une heure, au su de toute Rome, de toute l'Italie, du monde entier! » Ce geste était si éloquent que les Allemands refusaient d'y croire ou d'en parler dans leurs journaux [1].

Personne, moins que M. Giolitti, ne pouvait douter des intentions du Gouvernement : il résolut de les contrecarrer. Peut-être son rôle à la Chambre, vers la fin de 1914, ne pouvait-il faire prévoir cette hostilité intransigeante. En effet, M. Giolitti avait pleinement approuvé les déclarations de M. Salandra relatives à la neutralité que le pays devait garder « jusqu'à ce que vînt l'heure de sortir du camp pour la sauvegarde des suprêmes intérêts de l'Italie ». M. Giolitti avait même semblé vouloir se dresser contre l'Autriche en révélant que déjà en 1913 elle méditait un hypocrite attentat contre la Serbie [2]. Mais il tira bientôt d'illusion les *interventisti* qui escomptaient son concours ou du moins sa bienveillance. On n'a pas oublié sa lettre au député Peano : « Il ne paraît pas improbable, disait-il, qu'on ne puisse obtenir pas mal de choses sans guerre. » Tel n'était pas l'avis du ministère. Aussi M. Giolitti travaillait-il à faire tomber du pouvoir MM. Salandra et Sonnino. Une première tentative se produisit dans les semaines initiales de 1915. Des tremblements de terre avaient désolé une partie de la Péninsule. On accusait le ministère de n'avoir pas organisé les secours avec une diligence suffisante.

D'articles parus dans *l'Azione socialista*, organe des réformistes, et dans *l'Idea nazionale*, on peut conclure les trois points suivants relatifs à la politique intérieure de l'Italie en janvier 1915 :

1° L'accord entre M. Giolitti et le prince de Bülow pour neutraliser le courant favorable à l'intervention italienne;

---

[1] Je résume ici ou je cite les déclarations de Bissolati à J. Carrère. Cf. *Temps*, 5 mai 1915. Sur diverses manifestations qui eurent lieu en Italie en l'honneur des Garibaldiens combattant en France, cf. *Temps*, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 21, 31 janvier. — 5, 6, 8, 9, 23 février, — 12, 30 mars, — 27 avril.

[2] Déclaration de Giolitti à la Chambre le 5 décembre 1914. Cf. *Corriere della Sera*, 6 décembre.

2° La tentative de M. Giolitti et de ses partisans pour constituer avec les radicaux et les réformistes un gouvernement populaire s'appuyant sur la neutralité, gouvernement qui se flattait d'obtenir Trente et Trieste par un accord avec l'Allemagne;

3° Le refus des radicaux et des réformistes qui fit avorter le projet [1].

Cette fois, les intrigues de M. Giolitti avaient échoué. Il ne se tint pas pour battu. Il prépara un assaut contre le ministère et se déclara soutenu par plus de trois cents députés [2]. M. Salandra prit les devants. Il remit à Victor-Emmanuel la démission du cabinet (13 mai) sans attendre la réouverture des Chambres. C'était demander au souverain de prendre ouvertement parti. Il n'eut garde de se dérober (16 mai) et en même temps que lui, ou même avant lui, se prononça la majorité du peuple dont nous avons en partie raconté les ardentes manifestations. Ces deux puissances maintinrent à la tête des affaires M. Salandra et ses collègues. Les élus de la Couronne et du peuple, le Sénat et la Chambre, confirmèrent ce verdict en accordant de pleins pouvoirs au ministère Salandra (20, 21 mai). La guerre fut enfin déclarée à l'Autriche (23 mai).

C'était la conclusion logique de la crise. Le Gouvernement de François-Joseph se montrait surpris. Il avait une fois de plus manqué de pénétration, et avec lui l'Allemagne. Les deux complices « crurent jusqu'au dernier jour qu'ils avaient affaire avec une Italie inoffensive, bruyante, mais non méchante, capable de tenter un chantage, mais jamais de faire valoir avec ses armes son bon droit, avec une Italie que l'on pourrait paralyser en dépensant quelques millions et en s'interposant par des manœuvres inavouables entre le pays et le Gouvernement ». Ainsi s'exprimait M. Salandra, le 2 juin, au Capitole. Cette erreur des Empires centraux expliquait la lenteur des pourparlers pénibles et interminables consignés dans le *Livre vert*.

---

[1] Voir le *Temps*, 1er février 1915.

[2] *Stampa*, 13 mai 1915.

Quand le sort fut jeté, l'Italie accepta avec enthousiasme le conseil que lui donnait M. Salandra : « Puisque notre génération a reçu du destin la tâche terrible et sublime de réaliser l'idéal de la grande Italie, que nos héros du *Risorgimento* n'ont pas pu voir accomplir, acceptons donc cette tâche d'une âme invincible, prêts à nous donner tout entiers à la patrie, à donner ce que nous sommes et ce que nous avons. Devant le drapeau tricolore qui flotte sur les camps à côté de la personne sacrée du Roi, abaissons tous les autres drapeaux, fondons tous les cœurs dans la foi commune. C'est par ce signe que nous vaincrons. »

Qui, plus que la France, le souhaite à l'Italie ?

LES SUICIDES D'ÉCOLIERS EN PRUSSE

Par M. J. MOLITOR,

Inspecteur d'Académie de l'Ardèche.

Le 22 novembre 1908, le Bonhomme Chrysale écrivait dans les *Annales politiques et littéraires :* « En Allemagne..., des milliers d'écoliers mettent fin à leurs jours pour échapper à la brutalité d'une discipline de fer, et puis, parce que leurs cerveaux ne peuvent résister à l'effroyable amas de connaissances qu'ils emmagasinent sans les digérer. Le surmenage les tue. »

Ces paroles d'un journaliste, plus préoccupé de l'impression à produire sur ses lecteurs que de l'exactitude irréprochable de ses affirmations, ne doivent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire. Dans une question aussi importante, aussi délicate que celle des suicides d'écoliers, il ne suffit pas d'affirmer; il faut s'appuyer sur des données sérieuses, les analyser, les discuter, faire la part de l'exagération dans un sens ou dans un autre, se défier des plaidoyers *pro domo* non moins que des attaques intéressées, en un mot, procéder suivant une méthode rigoureuse.

Dans les années qui ont précédé la guerre actuelle, nous avons pu réunir toute une série de documents relatifs aux suicides d'enfants, tant en France qu'en d'autres pays. Ceux qui nous sont venus d'Allemagne n'ont trait, il est vrai, qu'à la seule Prusse; mais ils sont éminemment suggestifs. Nous essaierons

de les étudier sans parti pris, en ne faisant dire aux textes et aux statistiques que ce qu'ils signifient réellement[1].

A. — Les faits.

Dans la période qui va de 1883 à 1903 et embrasse, par conséquent, 21 années, les établissements secondaires et primaires du royaume de Prusse n'ont pas enregistré moins de 1.125 suicides, ainsi qu'il ressort d'une statistique publiée en 1907 par M. Albert Eulenburg d'après les matériaux que le Ministère de l'Instruction publique avait mis à sa disposition. Nous reproduisons ci-après un des tableaux de cette statistique :

---

[1] Albert Eulenburg, *Schülerselbstmorde.*
Gerhard Budde, *Schülerselbstmorde.*
Artur Lewinneck, *Schülerselbstmorde und Elternhaus.*
Fritz Droop, *Schülerselbstmorde.*
Ludwig Gurlitt, *Schülerselbstmorde.*
Eugen Netter, *Das einzige Kind und seine Erziehung.*
Dr Czerny, *Der Arzt als Erzieher des Kindes.*
Strümpell, *Pädagogische Pathologie.*
Berliner Zeitung am Mittag.
Deutsche Volkspost.
Leipziger Neueste Nachrichten.
Vossische Zeitung (E. Grünwald).
Die Gartenlaube (J. Wychgram).
Deutsche Zeitung.
Berliner Tageblatt (Friedrich Dernburg).
J. Tews, *Moderne Erziehung in Haus und Schule.*
Das Blaubuch (Leo Berg).

ANNÉES	AU-DESSOUS DE 15 ANS				DE 15 A 20 ANS		TOTAL
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		
	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	
1883	33	6	4	1	13	1	58
1884	19	8	2		12		41
1885	23	7	1		9		40
1886	30	6	1		7		44
1887	24	9	3		15		51
1888	34	10	3		8	1	56
1889	31	5	7		13		56
1890	36	9	3		8		56
1891	33	8	3		11		55
1892	31	5	2		17		55
1893	27	9	2		13		51
1894	31	5	2		16		54
1895	30	6	2	1	5		44
1896	33	10	1		10		54
1897	36	10	3		16	1	66
1898	32	6	2		5		45
1899	33	7	3		10	1	53
1900	38	14	7		11	1	71
1901	33	6	6	2	12		60
1902	33	9	3		14		59
1903	33	4	1	1	17		56
	633	159	61	5	242	5	1.125

La moyenne annuelle, pour ce laps de temps, ressort à 53,57, ou, en chiffres ronds, à 54 suicides d'écoliers. Le chiffre le plus faible correspond à l'année 1885, le chiffre le plus élevé à l'année 1900. En tenant compte de l'augmentation des effectifs scolaires, conséquence nécessaire de l'augmentation régulière de la population, nous pouvons dire que la situation, au point de vue des suicides d'écoliers, est à peu près stationnaire.

Age. — 12 de ces jeunes suicidés avaient moins de 10 ans; 866 n'avaient pas encore accompli leur quinzième année; 247 avaient de 15 à 20 ans. La moyenne annuelle est respectivement de 41,9 au-dessous de 15 ans et de 11,76 au-dessus de 15 ans.

Sexe. — Le nombre des garçons ou jeunes gens est de 694 au-dessous de 15 ans et de 242 de 15 à 20 ans; celui des fillettes ou des jeunes filles est de 164 au-dessous de 15 ans et de 5 seulement de 15 à 20 ans. A n'envisager que les chiffres, le suicide sévirait beaucoup moins dans les établissements féminins que dans les établissements masculins. Mais il convient de ne pas perdre de vue que la statistique officielle a, de propos délibéré, négligé les pensionnats privés de jeunes filles et qu'en outre les lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles n'ont pris leur essor dans le royaume de Prusse que depuis une quinzaine d'années.

Catégories d'enseignement. — L'enseignement primaire compte un chiffre bien plus élevé de suicides que l'enseignement secondaire : 792 contre 333. Cette proportion est cependant, dans son ensemble, à l'avantage de l'école populaire. Il ne faut pas oublier, en effet, que le nombre et la population scolaire des établissements secondaires sont minimes, comparés à ceux de l'enseignement primaire.

B. — **Causes immédiates.**

Tels sont les faits. Personne ne peut les nier. Mais, constater le mal n'est rien; le prévenir, le guérir, voilà l'essentiel. C'est pourquoi les pédagogues allemands se sont efforcés de déterminer l'origine de cette épidémie fâcheuse et de rechercher par quelles réformes on pourrait y porter remède. Dans leurs brochures et leurs articles de revues ou de journaux se manifestent les tendances les plus opposées. Mais, avant d'y insister par le détail, il nous faut parler des causes immédiates des suicides,

sur quoi tout le monde est d'accord, parce que c'est la statistique officielle qui fournit les matériaux et les éléments d'appréciation.

Dans le tableau annexé à son travail, Eulenburg précise les motifs prochains pour 1.117 cas, dont 310 proviennent de l'enseignement secondaire et 807 de l'enseignement primaire. Le classement établi devient en quelque sorte inexact à force d'être minutieux. Il nous paraît nécessaire de remplacer la diversité trop grande, purement apparente, du reste, des mobiles, par un groupement plus large qui mettra plus de clarté dans la question.

Pour 374 cas, soit que les autorités scolaires, pour étouffer le scandale et ne pas jeter le discrédit sur tel ou tel établissement, n'aient pas fait d'enquête sérieuse, soit que les familles aient refusé de fournir les renseignements demandés, il n'a pas été possible d'établir de cause précise : enseignement secondaire 71 cas, enseignement primaire 303 cas.

Parfois (10 cas), les mobiles invoqués par l'enfant ou fournis après coup par les familles sont d'une niaiserie, d'une futilité déconcertante. L'enfant veut retourner chez sa grand'mère, se rendre à la fête du village voisin, partir aux champs pour arracher des betteraves, faire une promenade sur mer, prendre part à une battue aux sangliers, mettre sa casquette neuve malgré la pluie qui tombe à verse, continuer à loger dans l'appartement que la famille se voit obligée de quitter, se battre dans un duel à l'américaine, etc.; les parents refusent l'autorisation et l'enfant se suicide.

Très rarement la situation sociale de l'élève est un motif déterminant. Et même là où elle intervient, comme, par exemple, chez les quelques enfants qui se tuent pour échapper à la pauvreté, il est évident que la cause initiale se trouve dans l'inintelligence des parents ou des maîtres, ou encore dans l'amour-propre excessif du jeune suicidé.

L'hérédité, les maladies les plus diverses ne pouvaient pas manquer d'être, à tort ou à raison, — nous instituerons plus

loin la discussion nécessaire, — mises en avant pour expliquer tel ou tel suicide : l'épilepsie, la nervosité, les accès de fièvre, l'aliénation mentale, l'ennui de la vie, la mélancolie, la religiosité poussée à l'extrême, interviennent dans 142 cas, sans apporter toujours toute la lumière voulue.

Les défauts, dûment constatés, de l'enfant ont une influence évidente. Le gamin ou la fillette, l'adolescent ou la jeune fille mettent fin à leurs jours par simple dépit, par entêtement raisonné, par mécontentement des autres ou d'eux-mêmes; ils se tuent dans des accès de colère, parce que leur amour-propre ou leur ambition ont subi des froissements qui leur semblent injustes et immérités : 88 cas.

22 jeunes gens se sont suicidés pour des chagrins d'amour. L'un a eu peur de la désapprobation générale, le jour où ses relations avec une jeune fille seraient connues de tous. Un autre n'a pas osé affronter la colère d'un mari trompé. Quelques-uns avaient fait des dettes exagérées pour entretenir l'objet de leur passion et ne savaient plus comment se procurer à l'avenir les ressources nécessaires. Ou encore ils avaient négligé leurs obligations scolaires et désespéraient devant les suites inévitables de leur paresse. Les autres, au nombre de 16, se sont tués parce qu'ils étaient simplement malheureux en amour.

De toute évidence, la famille a sa large part de responsabilité dans les mobiles divers que nous venons d'énumérer et dont la plupart auraient pu être évités ou du moins atténués par une surveillance plus assidue et une meilleure compréhension des devoirs qui relient les parents aux enfants. Mais il est, en outre, des cas très nombreux (48) où la faute est rejetée directement sur le père ou la mère : l'éducation a été négligée, l'enfant se considère comme moralement abandonné, trop de romans malsains ont été tolérés dans la maison, les parents se sont montrés trop exigeants, trop durs, sans aucun égard pour les capacités ou les désirs légitimes de leurs garçons ou de leurs filles; en un mot, l'équilibre et l'harmonie n'ont pas toujours existé. Et ce sont les enfants, faibles ou volontaires, qui en ont supporté les tragiques conséquences.

Mais c'est l'école qui a provoqué le plus de suicides. Nous verrons plus loin quelle est en réalité sa part de responsabilité. Pour le moment, nous ne faisons qu'établir et classer les faits. 424 cas se présentent, où les enfants ou les parents récriminent contre l'école. Bon nombre d'élèves se suicident, parce que les réprimandes de leurs maîtres ont dépassé, par leur virulence brutale et leur injustice, les bornes permises (21 cas). D'autres, parce qu'ils ont peur des examens, parce qu'ils ont échoué et sont forcés de redoubler telle ou telle classe, parce qu'ils ont de mauvais bulletins mensuels ou trimestriels (59 cas). Quelques-uns, parce que l'école en général leur inspire du dégoût (8 cas). Enfin, 336 enfants ou jeunes gens se sont soustraits par une mort volontaire aux châtiments corporels et aux mauvais traitements de toutes sortes dont s'agrémentent l'éducation et l'instruction prussiennes.

C. — Causes lointaines et responsabilités.

Toutes les raisons exposées ci-dessus ne sont que des raisons occasionnelles. Aux yeux des profanes, des gens qui ne réfléchissent pas et se contentent de juger sur les apparences, elles peuvent paraître suffisantes. Encore auraient-elles besoin d'être expliquées et commentées pour donner l'impression de causes réelles. Malheureusement nous ne disposons que de 284 rapports détaillés, se rapportant tous à des suicides de lycéens ou de lycéennes. Pour les autres cas, force nous est de nous en tenir aux brochures et aux articles que nous signalons au début de notre travail. Nous y trouvons une polémique extrêmement violente, des contradictions incessantes, des accusations diverses. Ce qui saute aux yeux, c'est que les responsabilités sont multiples.

1° L'hérédité.

Par suite du développement extraordinaire pris, depuis quelque temps, par son commerce et son industrie, la Prusse a vu

disparaître certaines des qualités fondamentales de sa population jadis si besogneuse. L'idée religieuse a diminué, les conceptions matérialistes et pessimistes ont pris le dessus; la soif de jouissances et de plaisir est devenue universelle et tout le monde fait de son mieux pour la satisfaire; chacun veut vivre sa vie; l'individualisme le plus effréné s'étale dans toutes les classes de la société dès que la discipline militaire ne peut plus imposer sa loi; les excès dans le boire et le manger s'accompagnent de certains raffinements autrefois ignorés; les mariages se font tardivement, parce que le jeune homme, pris dans le tourbillon de la lutte pour la vie, doit d'abord s'assurer une position sociale et se faire une place au soleil; les adolescences et les jeunesses sont forcément plus déréglées, etc.

Faut-il alors s'étonner que beaucoup d'enfants, nés et grandis dans de tels milieux, ne soient plus que des dégénérés, des êtres débiles, d'une nervosité maladive, mal équilibrés au point de vue physique, intellectuel et moral, sans volonté directrice, accessibles à toutes les influences bonnes ou mauvaises, incapables de se guider par eux-mêmes, ne pouvant vivre et progresser qu'en masse, en troupeau? La moindre vétille sera pour eux la pierre d'achoppement : le suicide les débarrassera définitivement de toutes les mesures qu'ils ont à endurer à l'école, dans la famille, dans la société.

Donnons quelques précisions. Pour 29 cas sur 284, c'est-à-dire pour à peu près 10 %, c'est à des troubles psychiques qu'on attribue le suicide, sans indiquer la nature exacte de ces troubles. Mais il ressort clairement de l'étude des rapports qu'il faut en rechercher l'origine dans les tares héréditaires : « La plupart de ces suicidés, dit Eulenburg, comptent dans leur ascendance des cas plus ou moins graves de maladies nerveuses, d'aliénation mentale, d'épilepsie, d'ivrognerie, ou même des suicides. Le grand-père, la grand'mère, le père, l'oncle ont mis fin à leurs jours. L'on a eu le tort de rappeler sans cesse ces événements au sein de la famille et surtout de les juger avec trop d'indulgence. » A la question d'hérédité s'ajoutait donc l'in-

fluence directe des proches parents. « Dans un des cas, l'on présente le père comme un ascète religieux, voulant à toute force enfermer le fils au couvent, la mère comme atteinte d'un nervosisme inquiétant; dans un autre, la mère manifestait de la faiblesse cérébrale, et le fils lui-même était sujet à des maux de tête périodiques; dans un troisième, le père, épileptique, était mort tuberculeux, etc., etc. »

Mais à quoi bon multiplier les exemples? Ces mêmes causes existent évidemment, quoique à des degrés moindres, dans d'autres pays, où ils produisent cependant des effets bien moins tragiques. Ne faut-il pas en conclure que les causes dont nous allons parler maintenant jouent en Prusse le rôle prépondérant?

2° La vie des écoliers.

En dépit des réformes multiples introduites depuis quelque temps dans l'enseignement primaire et secondaire prussien, ou peut-être à cause même de ces réformes, la vie des écoliers n'est pas ce qu'elle devrait être. D'une part, trop d'exigence; d'autre part, trop de laisser-aller. Remarquons d'abord que la vie au grand air, les exercices de gymnastique, fort en honneur sur le papier, le sont beaucoup moins dans la réalité. La besogne scolaire est tellement vaste et diverse que les enfants doivent, pour en venir à bout d'une façon satisfaisante, y consacrer tous leurs instants de liberté relative. Le font-ils? Il est permis d'en douter. Ce qui est certain, c'est qu'ils disparaissent des promenades et des terrains de jeu. C'est plus tard, à la caserne ou à l'Université, qu'ils s'adonneront à l'éducation physique.

Ils restent donc à la maison... ou bien courent les rues et les mauvais lieux. Chez eux, pour peu que la famille ait quelques relations, les pauvres petits sont obligés, par des parents déraisonnables, à prendre part, d'une façon ou d'une autre, aux longues veillées, aux soirées, aux concerts. Ils se couchent tard, reposent mal, sont mal disposés à leur réveil, vont en classe sans préparation suffisante, se font gronder, mécontentent tout

le monde, finissent par ne plus savoir où donner de la tête et recourent au suicide quand la situation devient intolérable. Leur responsabilité est limitée; celle des parents reste entière.

Dans la rue, le jeune homme, à qui l'on a lâché la bride sur le cou, fait de mauvaises rencontres; des amourettes s'ébauchent; les parents les ignorent ou ferment les yeux; certains professeurs — les preuves abondent — en plaisantent agréablement; les sentiments de morale et de dignité personnelle se relâchent peu à peu. Qu'il survienne une brouille avec la bien-aimée, que le mari de la belle ait vent de l'affaire, et c'est la catastrophe finale, l'adolescent ne possédant plus la force de résistance nécessaire pour tenir tête à l'orage.

Les mauvais lieux, cafés, restaurants, etc., exercent leur attirance. De longues beuveries et de vraies tabagies réunissent les gamins de 15 à 20 ans. Le père est au courant. Mais il se rappelle son jeune temps, ne désapprouve pas, ne se rend pas compte que les circonstances sont changées et que son fils a besoin de ménagements dont lui-même pouvait se passer autrefois. Il n'intervient donc pas et ne comprend que lorsque le malheur est irréparable.

3° La famille.

Les deux grands responsables dans la question des suicides d'écoliers sont la famille et l'école. Essayons de déterminer la part de responsabilité de l'une et de l'autre.

Un premier point mérite notre attention. Dans beaucoup de classes de la société, les parents regardent comme un point d'honneur d'assurer à leurs enfants des situations supérieures à celles qu'ils occupent eux-mêmes. Ce sentiment, du reste, n'aurait rien de répréhensible s'il s'accompagnait toujours de la compréhension exacte des aptitudes de l'enfant. Mais, la plupart du temps, le père et la mère ne s'occupent pas de cette question. A leurs yeux, leur fils est intelligent, capable de faire de bonnes études, destiné à une carrière libérale. Au lieu de le laisser à

l'école primaire, ou encore de le mettre dans le commerce ou l'industrie, ils veulent qu'il entre au lycée, passe successivement par toutes les classes, affronte les examens les plus divers, leur fasse honneur en tout et pour tout. Mais il arrive que l'intelligence de l'enfant est au-dessous de la moyenne, qu'il se laisse distancer par ses camarades mieux doués, qu'il est obligé de supporter toutes sortes de remontrances et de réprimandes, de redoubler une année, etc. S'il est foncièrement inintelligent, tous ces avatars ne le désempareront pas; mais, pour peu qu'il ait quelque lueur d'intelligence et un peu d'amour-propre, il se sent diminué dans sa personnalité et redoute de devenir un objet de dédain ou de risée. Que fera-t-il? Il se tournera vers une autre carrière, s'il a des parents qui comprennent sa situation; il se réfugiera dans le suicide, si le père ou la mère, au lieu de le soutenir, l'assaillent de reproches et de récriminations. Cette solution sera d'autant plus inévitable que trop de parents ne savent pas pratiquer la théorie du juste milieu : ils gâtent leurs enfants ou se montrent trop durs envers eux.

Comment veut-on qu'un enfant, qui n'a jamais eu d'autre loi que son caprice, se tire d'affaire quand, à l'école, il se trouve devant une difficulté imprévue? Il n'a jamais connu la moindre résistance. La discipline, égalitaire et brutale, veut le faire plier. Il lui répugne de s'accommoder à ce nouveau genre de vie. Dans sa famille, on l'a toujours considéré comme un petit prodige qu'on faisait briller devant les amis et les étrangers. On lui répondait à toutes ses questions. Ses qui? comment? pourquoi? paraissaient l'indice d'une précocité remarquable, voire d'une intelligence supérieure. Et par la force des choses, il a pratiqué, avant l'âge scolaire, un véritable surmenage qui va porter des fruits détestables. Il ne veut pas obéir, faire comme ses camarades, et il finit par être brisé : la faute en est à sa faiblesse, résultante naturelle des gâteries maternelles.

Le résultat est d'ailleurs le même quand le père se montre trop dur. Les divers auteurs, même ceux qui en veulent surtout à l'école, ne peuvent s'empêcher d'avouer que la brutalité pater-

nelle a bien des fois causé des suicides. Que l'enfant commette la moindre sottise, qu'il ait une mauvaise place en composition, que le résultat d'un examen ne soit pas satisfaisant, et voilà le père qui se met en colère, maltraite le jeune homme, donne libre carrière à sa brutalité. Il oublie qu'il parle à son fils. Au lieu de l'encourager, de le conseiller, il lui fait un crime de la moindre peccadille et le pousse au désespoir. Ne ferait-il pas mieux d'écouter les conseils de Leo Berg, que les parents français suivent d'instinct, sans que les pédagogues aient besoin de les leur suggérer : « Tu as fait une sottise; on t'a puni; le châtiment est dur, mais tu l'as mérité. Ne t'en soucie pas outre mesure, mais promets-toi de ne plus jamais recommencer. » Ou encore : « On a été injuste à ton égard. Nous ne le supporterons pas. Mais, si nous ne sommes pas les plus forts, nous conserverons notre dignité. Ton professeur n'est qu'un âne. Il te faut bien supporter sa tyrannie. Mais que cela ne te gâte pas ta mauvaise humeur. Le temps passe et la vie continue. Tu ne peux pas poursuivre tes études. C'est triste! Mais tu aurais tort de t'en exagérer l'importance. Tant d'autres carrières te restent ouvertes, etc. » Il est certain que les pères des écoliers prussiens ne pratiquent guère cette douce philosophie. S'ils le faisaient, leurs enfants leur témoigneraient plus de confiance, en appelleraient à eux dans les conflits qu'ils peuvent avoir avec leurs maîtres ou leurs professeurs, leur soumettraient leurs difficultés et leurs cas de conscience, les mettraient, en un mot, à même de collaborer utilement à l'œuvre de l'école.

Mais il arrive, par contre, que la famille prend trop ardemment la défense de l'élève contre l'autorité scolaire. Elle croit ainsi faire son devoir, alors qu'en réalité elle avive la mésintelligence et les froissements. Le jeune homme ou la jeune fille, certains d'être soutenus par les leurs, jugent inutile de s'amender, glissent de plus en plus sur une pente dangereuse, jusqu'au jour où, ayant lassé toutes les patiences, désespérant même de l'indulgence familiale dont ils se sentent indignes, ils préfèrent en finir par la mort. Les parents ne manquent pas de rejeter la

faute sur l'école. S'ils faisaient sérieusement leur examen de conscience, ils seraient forcés d'avouer leur propre responsabilité.

4° L'école.

Nous abordons maintenant la partie la plus délicate de notre travail. On nous a tellement répété que l'école allemande, primaire ou secondaire, était merveilleuse dans son organisation, dans sa vie et ses résultats; tant de fois on nous a dit que la force de l'Allemagne actuelle était la résultante directe de l'œuvre scolaire régentée par la Prusse, qu'il semble presque téméraire de s'attaquer à cette belle institution afin de prouver que tout n'y est point parfait. Mais, d'un autre côté, les abus et les tares, les vices et les monstruosités de cette même école ont été signalés par tant d'écrivains allemands qu'il nous est bien permis d'affirmer, à la suite de Gurlitt, Pannwitz, Cauer et tant d'autres, que le « système est sujet à caution ».

La responsabilité de l'école dans les suicides d'enfants est écrasante. Et il n'existe pas un pays au monde où cette grande culpabilité ne vaudrait pas immédiatement à tous ceux qu'elle englobe la condamnation la plus impitoyable. « La faute des suicides, écrit Gurlitt, incombe à tout notre système d'éducation et d'instruction. C'est précisément pour cela qu'il sera difficile de remédier au mal, à moins qu'on ne bouleverse complètement toute l'organisation scolaire, comme les pédagogues réformateurs le demandent depuis si longtemps. » Nous n'avons pas à nous préoccuper de la réforme des écoles allemandes. Il nous suffira de dresser, d'après de bons Allemands authentiques, un réquisitoire en règle.

Certains directeurs n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes si le suicide d'un élève vient ternir la réputation de leur établissement. Poussés par la superstition du nombre, surtout dans les villes et les contrées où des établissements du même ordre se font concurrence, ils croiraient manquer à leur devoir si, ayant

constaté l'incapacité notoire ou le mauvais vouloir, la paresse invétérée, la conduite irrégulière de tel ou tel élève, ils décidaient de le renvoyer à la famille. Ils diminueraient leur effectif d'une unité; ils pourraient ainsi compromettre leur renom d'administrateur expert et avisé. Ils laissent donc faire, n'interviennent que mollement ou maladroitement et affectent un ahurissement comique quand « l'affaire finit mal ». S'ils se décident à remplir leurs obligations de chef, ils le font d'ordinaire avec le sans-gêne, le manque de tact, le ton cassant qui caractérise les autorités prussiennes, les officiers en particulier. Devant une mise en demeure brutale, en présence d'un avertissement qui a tout l'air d'une menace, parents et enfants perdent contenance. Le père se fâche, mais n'ose réclamer, M. le Directeur lui paraissant un personnage trop important. Le fils, abandonné de tous, se suicide. Mais l'autorité sacro-sainte n'a rien sacrifié de ses prérogatives.

Les professeurs, de leur côté, se font une conception absolument fausse de leurs fonctions. Ils sont tenus en lisière par leurs supérieurs, qui les considèrent volontiers comme des pièces interchangeables. Ils sont avant tout préoccupés de faire leur chemin : ils doivent donc se montrer accommodants, malléables, avoir l'échine souple et la courbette facile, renoncer à leur personnalité propre pour admettre et suivre toutes les suggestions qui leur viennent d'en haut, en un mot, comme dit Gurlitt, ne vivre et ne travailler que pour s'attirer la bienveillance des chefs. Ils déploient donc un zèle exagéré, se font les esclaves de l'administration et les tyrans de leurs élèves. La situation finit par ressembler absolument à celle de la caserne : la discipline et l'obéissance sont les deux seuls facteurs qui comptent. Le maître, le professeur n'est plus qu'un chef de compagnie qui mène tout à la baguette, qui ne veut et ne peut avoir avec ses « hommes » que les rapports permis ou commandés par le règlement. Nulle intimité, nulle familiarité. Les manières sont raides, le ton est rude, les froncements de sourcils accompagnent le moindre mot, le conseil le plus anodin. La vie à l'école

n'est plus la vie familiale élargie, elle n'est plus qu'une lutte incessante, où les élèves déploient la finesse la plus ingénieuse pour venir à bout de leur ennemi naturel : le maître.

Que peut être l'éducation morale dans un tel milieu? Sera-t-elle assez forte pour prémunir les jeunes gens contre les fautes graves, pour leur donner du ressort, pour les habituer à la justice et à l'équité, pour leur inspirer le respect de la vie humaine et l'horreur du suicide? De nombreux exemples prouvent surabondamment qu'à cet égard la fameuse Kultur n'a donné que des résultats déplorables. Nous aurions tort de nous en étonner. Le mensonge qui a présidé, ces derniers temps, à toutes les manifestations de l'esprit allemand, depuis le premier discours, en août 1914, du chancelier von Bethmann-Hollweg jusqu'au dernier télégramme de l'agence Wolff, est en honneur dans les écoles, imposé par tout le système scolaire. « Les élèves mentent avec une facilité déconcertante. Quelles en sont les causes? Il est difficile, en premier lieu, de faire publiquement, devant toute une classe, l'aveu d'une faute quelconque; pour éviter l'aveu humiliant, on a recours au mensonge, aux excuses, aux prétextes. Mais on veut surtout échapper aux conséquences désagréables de la faute et de l'aveu. Une gradation s'établit ainsi dans la motivation du mensonge. En 6e, l'on ment par crainte, pour esquiver les réprimandes, les punitions, les coups. Puis, au fur et à mesure qu'on monte dans les classes, l'influence terrifiante du professeur diminue peut-être; on ment pour qu'il n'ait pas de vous cette opinion mauvaise, désastreuse pour votre avancement et les appréciations inscrites sur votre bulletin hebdomadaire... En face de leurs professeurs, entourés de leurs camarades, les élèves n'ont plus, au point de vue moral, qu'une force de résistance amoindrie, parce qu'ils se trouvent devant un supérieur ayant toute autorité sur eux. De plus, il y a toujours antinomie profonde entre l'intérêt du maître et les intérêts des enfants. Celui-là n'a qu'un but : instruire, obtenir des résultats, corriger les défauts par tous les moyens à sa disposition; ceux-ci se préoccupent avant tout de

ne pas exagérer l'effort demandé, de se soustraire à toute contrainte, sans pourtant renoncer au succès final qu'ils envisagent et apprécient à leur façon. Cette antinomie se complique d'un contraste social : le professeur commande, l'élève doit obéir. Par suite, les relations sont froides, compassées; aucune familiarité de bon aloi n'arrive à se créer; la cordialité, l'affection, la confiance sont lettre morte; la défiance du premier implique celle du second et celui-ci ne peut que recourir à la fraude, à la duperie, au mensonge. » (Voir *Education*, mars 1914, p. 123.) Ces lignes que nous écrivions l'an dernier ont conservé toute leur valeur. Peut-on espérer qu'un enfant, moralement dégradé par le mensonge perpétuel, puisse jamais se confier à son maître? Peut-on espérer que, découvert, démasqué, il consente à se corriger? Ne préférera-t-il pas se soustraire pour toujours aux tracasseries de la vie scolaire?

Ajoutez à ce malaise continu la minutie, le formalisme qui réglementent, en Prusse, toute la vie scolaire. Elle est toujours vraie, la parole de ce voyageur qui notait sur ses tablettes : en Allemagne, rien n'est permis, tout est défendu ou ordonné. L'école n'a pas échappé à ce travers de l'esprit germanique. Gurlitt nous trace un tableau très amusant de la journée d'un écolier prussien : « On serait en droit de penser qu'il suffit aux enfants d'apporter à l'école une intelligence claire et le vrai désir d'apprendre. Mais... il y a tous les jours 5 ou 6 heures de classes qui nécessitent autant d'heures consacrées aux préparations, aux leçons, aux devoirs. Rien que pour bien garnir sa serviette, en vue de « la campagne scientifique journalière », l'enfant doit faire appel à tout son amour de l'ordre, à toute son attention. Pour chaque discipline il faut des livres spéciaux, tantôt deux, tantôt trois ou plus; il faut des cahiers spéciaux, l'un à doubles lignes, l'autre à lignes simples, un troisième sans lignes. Tel professeur n'admet que 16 lignes par page, tel autre en réclame 20. Chaque cahier doit être couvert de papier bleu, bien que la couverture soit déjà de la même couleur; les étiquettes, l'emploi du temps doivent être conformes aux pres-

criptions réglementaires; une feuille de papier buvard ne suffit point par cahier, il en faut au moins deux, et encore ne doivent-elles présenter ni taches d'encre ni griffonnages d'aucune sorte... Pour les auteurs latins et français, il faut avoir des commentaires imprimés et des cahiers de préparation; pour le dessin, deux crayons Faber n° 2, une boîte à couleurs, des pinceaux, des godets; quiconque oublie son godet est sûr d'une réprimande. Pour la leçon d'histoire naturelle, ne pas oublier d'apporter des plantes... Il ne manque plus rien? Et les souliers pour la gymnastique? Et le billet d'excuse pour le frère malade? Et le cahier de devoirs? Enfin tout est prêt : vite on court à l'école où les défenses, les recommandations accueillent l'enfant encore ahuri de tout ce qu'il a déjà entendu, vu et fait depuis son réveil. L'élève n'entrera dans la cour de l'école que 10 minutes avant le commencement de la classe; il n'y fera pas de bruit; dès que la cloche sonne, il doit se rendre à la place qui lui est assignée. Il est défendu de travailler dans la salle de classe pendant les récréations. L'enfant aura soin de retirer sa casquette avant de franchir le seuil de la porte de l'école. Il saluera le professeur gentiment et accrochera sa casquette au porte-manteau. Il devra... se lever quand on l'interroge, sortir de la table, regarder le professeur, parler à haute voix, répéter la question avant de donner la réponse, toujours prêter l'attention la plus soutenue, ne pas poser de questions oiseuses, ne jamais troubler la classe, toujours obéir. »

Certes, nos écoles françaises connaissent et pratiquent également l'ordre et la discipline. Mais il ne viendrait à l'idée de personne de réglementer si minutieusement et si étroitement toute l'activité des enfants et des jeunes gens. C'est justement ce qui fait la différence essentielle entre les deux systèmes : d'un côté l'éducation par et pour la liberté, de l'autre l'éducation par et pour l'autorité.

Il n'y aurait encore que demi-mal, si directeurs et professeurs mettaient un peu de largeur dans l'application de toutes ces prescriptions et s'ils possédaient l'indulgence souriante qui

réussit si bien dans nos classes françaises de tout ordre et de toute catégorie. Mais il n'en est rien. Le professeur allemand, d'après la définition donnée par H. Walter, est un « bonhomme ». Malheureusement ce « bonhomme » se distingue par quatre défauts : il est pédant et se perd dans les minuties; il est théoricien et ne connaît rien à la vie pratique; il a des préférences et des antipathies marquées; il est à cheval sur le règlement, il est policier et mouchard. « Pourquoi, demande Gurlitt, le professeur est-il purement et simplement un censeur? Pourquoi les relations entre professeurs et élèves revêtent-elles toujours la forme judiciaire, avec questions et réponses, avec interrogatoire et procès-verbal? Pourquoi le caporal (le professeur) ne peut-il, de temps à autre, laisser à la maison le cahier de rapport? Est-il indispensable que toute la vie scolaire soit notée et cotée de 0 à 5? que toute manifestation de la personnalité enfantine soit critiquée, défendue, sous peine de mauvaise note?... Toute cette comptabilité de petits manquements est inutile : elle n'atteint pas le bon élève, elle ne corrige pas le mauvais, mais elle fait souffrir et torture ceux qui n'ont pas de mémoire, qui sont faibles, trop remuants, trop primesautiers. Ceux-ci finissent par ne plus savoir comment échapper à ces accusations ininterrompues. Et voilà qu'un beau jour, fatigués de ces vexations incessantes, le cerveau fatigué par toutes les mauvaises notes, ils se raccrochent à cette idée horrible : quand il n'y aura plus moyen de faire autrement, il me restera toujours une dernière issue : le suicide. » Et puis le public discutera longuement, à l'infini, sur l'opportunité de cette solution radicale. Les défenseurs et les adversaires de l'école officielle développeront leurs arguments, mais rien ne pourra rappeler à la vie le pauvre désespéré. L'un rejettera toute la responsabilité sur la famille : « Nous n'aurons plus à discuter sur la réforme scolaire le jour où les parents feront à la maison tout leur devoir. Mais tant qu'ils verront dans la tâche si difficile et si délicate de l'éducation l'affaire des domestiques ou des hommes qu'ils paient spécialement pour cela, ils n'ont pas le droit de

parler de ce qui se passe à l'école. » Ces paroles de Tews posent très nettement la question : les parents sont les premiers coupables; l'école, en tout cas, n'a pas d'explications à leur fournir ni d'excuses à leur présenter si leur fils, écolier, se tue pour des motifs tirés de sa vie scolaire. Cela peut paraître monstrueux, mais beaucoup d'Allemands approuvent cette conception de la responsabilité de l'école. D'autres ripostent : « Les écoliers ne se suicideraient pas à la première occasion, pour des futilités, si le long dressage auquel les soumettent leurs professeurs, tous solidaires les uns des autres, ne les avait gravement lésés dans le sentiment de leur personnalité et dans leur confiance vis-à-vis des maîtres. » (Gurlitt.) « Peu importe, objecte Lewinneck. Il faut que nos jeunes gens apprennent de bonne heure que la vie n'est pas une plaisanterie et qu'ils doivent se préparer à la lutte. S'ils succombent au premier conflit dans lequel ils se trouvent impliqués, c'est qu'ils n'étaient pas dignes de vivre, incapables qu'ils auraient été de contribuer à la grandeur de leur patrie. Pour la Prusse, les hommes sont des « matériaux », rien autre chose; la qualité doit l'emporter sur la quantité! » Que pourrions-nous ajouter à ces déclarations? Notre mentalité latine se révolte, mais nous passons et nous méprisons.

Sans vouloir nous étendre ici sur les petites fraudes journalières dont la plupart des élèves se rendent coupables, involontairement et en quelque sorte instinctivement; sans vouloir exagérer le rôle parfois grotesque, toujours malheureux et néfaste pour les enfants, que leur répression joue dans le système éducatif prussien, nous sommes obligés de nous occuper des compositions et des examens de passage. Presque tous ceux qui manient la plume ou la parole demandent la suppression de ce genre d'exercice; mais ils ne savent que mettre à la place. Si bien que l'autorité supérieure se contente de quelques timides réformes. Les compositions, quelles qu'elles soient, sont la bête noire de tous les écoliers, même de nos écoliers français, pour qui leur importance, durant les années de scolarité, est pourtant si minime. En Prusse, elles ont un pouvoir absolu. Tout

étant caporalisé et réduit en chiffres, c'est la note, la note seule, qui décide de l'avenir des enfants et des jeunes gens. Ceux qui chez nous protestent contre le surmenage devraient bien se mettre au courant de ce qui se pratique là-bas, où la crainte de la composition est le commencement de la sagesse, parce que toute note insuffisante est suivie, à l'école ou à la maison, parfois à l'école et à la maison, des punitions les plus variées. Notre petit écolier français, voire notre jeune homme, se préoccupe bien de ce grand travail hebdomadaire ou mensuel, sans toutefois en faire le centre d'intérêt de toute son activité. S'il ne réussit pas, si, par inattention ou paresse, il « attrape » une mauvaise note, il ne se figure pas que le monde est perdu pour cela; ses parents et ses maîtres ne se le figurent pas davantage.

Le petit Prussien, lui, n'agit pas de même. Ecoutons Gerhard Budde : « Le jour qui précède la composition, le père ou un répétiteur quelconque fait faire, plusieurs heures durant, la révision des matières indispensables. Cela ne se passe pas sans reproches et réprimandes; les coups ne manquent pas d'ordinaire. L'enfant est menacé des pires châtiments en cas d'insuccès. Puis on l'envoie au lit. Qu'on juge du sommeil réparateur qu'il peut trouver dans son angoisse et son anxiété. Le matin, au réveil, nouvelle édition des conseils et des menaces avant le départ pour l'école. C'est dans ces dispositions que le pauvre élève se met au travail. Il n'est pas en possession de tous ses moyens; il se trompe, oublie ce qu'il sait le mieux, fait faute sur faute. Quand, après avoir remis sa copie, il se rend compte de toutes les bévues commises, il est trop tard : il n'attend plus que la réalisation des promesses paternelles. » Cette réalisation ne se fait d'ailleurs pas attendre. Parfois l'enfant l'évite en se suicidant, comme l'ont démontré certains rapports officiels étayés par les aveux même des parents intéressés.

La discipline.

De tout ce qui précède, il ressort clairement que la plupart des suicides d'écoliers sont le résultat direct de la « discipline universitaire ». Nous avons suffisamment parlé de la réglementation si étroite de la vie scolaire. Il ne nous reste plus qu'un mot à dire sur les châtiments corporels, toujours en usage dans les écoles allemandes, primaires ou secondaires. Il saute aux yeux qu'une punition morale n'exerce pas sur les enfants une influence aussi déprimante que les châtiments corporels. Le régime de la schlague peut avoir du bon pour former des êtres passifs, obéissants, soumis, mais il tue la personnalité, débilite les forces de l'esprit et rend impossible toute véritable éducation.

Nous empruntons à l'*Education* (mars 1912) une partie du travail que nous y avons publié. Les châtiments corporels sont une institution légale et leur application est régie par des prescriptions officielles du Ministre des Cultes et de l'Instruction publique :

1° Le droit d'infliger des châtiments corporels ne peut et ne doit pas être enlevé aux maîtres;

2° Le maître considérera comme un point d'honneur de réduire les châtiments corporels au strict minimum;

3° Les châtiments corporels ne doivent jamais être employés sans que l'instituteur se soit exactement rendu compte de l'influence exercée sur l'élève par le milieu familial et l'état physiologique;

4° L'excès des châtiments corporels conduit fréquemment le maître devant les tribunaux, quand bien même l'exagération serait imputable à l'emportement, à la colère, à l'indignation;

5° Le maître devra donc, pour la protection des enfants et la sauvegarde de sa propre dignité, faire attention à tous les élé-

ments qui, dans les moments de colère, influeraient sur ses actes.

« Les châtiments corporels, écrit M. Böttcher, se faisant le porte-parole de tous ses collègues, ne sont que le suprême moyen de punition. On ne saurait s'en passer dans les écoles primaires. Il suffit d'établir en règle générale que ces châtiments ne serviront pas à tout propos, mais uniquement contre les fautes graves et répétées, l'entêtement, la paresse, le mensonge, c'est-à-dire dans les cas où le mauvais vouloir de l'enfant apparaîtra comme la cause déterminante de ses actes et de ses négligences. »

L'Etat, assumant la responsabilité de l'instruction et de l'éducation des enfants confiés aux établissements publics, délègue à des personnes déterminées le droit d'enseigner et d'éduquer en son nom; il leur confère donc les droits et les devoirs qu'il possède lui-même. Le droit d'infliger des châtiments corporels résulte donc, pour les maîtres de tout ordre, d'une délégation tacite consentie par l'Etat souverain. Et les maîtres ne se font pas faute d'user de la permission donnée.

Qu'en résulte-t-il ? D'abord ceci : les parents veulent user, envers leurs enfants, d'un moyen de correction dont l'école dispose officiellement. Ils ne voient pourquoi ce qui est permis à des étrangers leur serait interdit à eux qui jouissent de droits naturels inattaquables. Et les enfants sont pris entre deux feux, sans défense ni recours possibles. Ensuite, les élèves, petits et grands, ont recours, comme nous l'avons dit plus haut, à toutes sortes d'échappatoires. Enfin, acculés dans une impasse d'où rien ne semble pouvoir les sauver, ils mettent fin à leurs jours : l'école seule est coupable.

. . . .

Beaucoup d'autres considérations pourraient trouver ici leur développement. Ce que nous avons dit peut suffire. Les suicides sont nombreux dans les établissements secondaires et primaires de la Prusse; la responsabilité principale, sinon unique, in-

combe à la famille et à l'école dont la collaboration fait le malheur et non pas le bonheur des enfants.

C'est à dessein que nous n'avons pas parlé des remèdes proposés par les uns ou les autres. Le moment serait mal choisi de le faire. Attendons la fin de la guerre. Nous verrons alors ce que l'on tentera en Prusse pour enrayer cette véritable épidémie, fruit direct de la Kultur.

UN VERS DE MÉNANDRE (FR. ADESP. 487 K.)

CITÉ PAR ÉPICTÈTE (*Diss.*, IV, I, 150)

Par M. Th. COLARDEAU,

Professeur à la Faculté des Lettres.

L'historien Dion Cassius dit (LX, 29) que l'empereur Claude, impitoyable pour les méfaits des affranchis des autres, était plein d'indulgence pour les méfaits des siens.

C'est ainsi qu'il s'abstint de sévir contre son affranchi Polybe, qui, un jour, au théâtre, s'était permis de répondre assez insolemment, non sans à-propos d'ailleurs, à une manifestation discrète, mais peu sympathique, du public.

Voici en quoi avait consisté cette manifestation.

« Au moment où un acteur prononçait ce vers bien connu :

C'est un être insupportable qu'un pendard d'esclave qui a réussi,

tous les regards s'étaient tournés du côté de Polybe. » (Ὑποκριτοῦ τινος ἐν τῷ θεάτρῳ ποτὲ τοῦτο δὴ τὸ θρυλούμενον εἰπόντος ὅτι

ἀφόρητός ἐστιν εὐτυχῶν μαστιγίας,

καὶ τοῦ... δήμου παντὸς ἐς Πολύβιον... ἀποβλέψαντος...).

Ce vers, qui, d'après le témoignage de Dion Cassius, était très connu de son temps (θρυλούμενον, en effet, veut dire exactement qu'il est dans toutes les bouches, et par τοῦτο δή l'auteur laisse entendre que sur le vers même il n'apprend rien à ses lecteurs),

ne pouvait manquer de l'être encore de nos jours. Car, indépendamment de l'anecdote contée par l'historien, il nous est parvenu, avec de légères variantes il est vrai, par deux autres voies [1].

A ces trois sources nous allons en ajouter une quatrième. A côté d'œuvres obscures comme les lettres de Procope de Gaza ou d'Isidore de Péluse, on devra désormais mentionner les *Entretiens* d'Épictète.

Les deux dernières citations, étant sensiblement postérieures à celle de Dion Cassius, n'ont d'autre intérêt que de prouver que l'épithète θρυλούμενον dont il l'accompagne était encore exacte longtemps après lui. La chose n'a rien d'étonnant : les parvenus de basse extraction qui ont oublié leur origine — ou, ce qui revient au même, qui s'en souviennent trop — ont eu, de tout temps, une assez mauvaise presse.

Une citation antérieure à celle de l'historien, qui, par conséquent, justifierait directement l'épithète θρυλούμενον, présenterait un autre genre d'intérêt. Tel est le cas de celle que nous croyons avoir trouvée chez Épictète, qui se place, chronologiquement, entre Claude et Dion Cassius.

En réalité, ce n'est pas une citation proprement dite qui figure dans ses *Entretiens* recueillis par Arrien. Car, du vers conservé par Dion, qui se compose de quatre mots, il ne reste que deux mots (exactement cinq syllabes sur treize) dans Épictète, *Diss.*,

---

[1] Voici, d'après les *Comicorum atticorum fragmenta* de Kock, t. III, p. 499, les deux autres textes (cf. plus loin, p. 566, n. 2) où ce vers avait été relevé jusqu'en 1888, date de la publication du volume :

1° Procop., *Epist.*, 30 (= 90 Hercher, *Epist. gr.*) (Mai., *auct. class.*, IV, 224, attulit Nauck) : ἀφόρητός ἐστιν εὐτυχῶν καὶ τῶν πρώην ἐκείνων ἐπιλανθάνεται.

Simple allusion, qui reproduit d'ailleurs exactement les trois premiers mots du vers : seul le mot final manque.

2° Isidor. Pelus., *Epist.*, II, 297 : μνημονεύεις ἐκείνων τῶν ἀρχαίων περὶ τῶν τοιούτων εἰρημένων · ἀφόρητος γάρ ἐστιν εὐπραγῶν μαστιγίας.

Citation formelle. Cette fois le mot final est reproduit : mais l'avant-dernier mot est remplacé par un équivalent.

IV, I, 150. Encore le seul des deux mots qui soit significatif (l'autre est ἐστί!) est-il suivi d'une restriction[1]. La citation se réduit donc à une simple allusion : aussi s'explique-t-on aisément qu'elle ait, jusqu'ici, passé inaperçue[2].

L'allusion n'en est pas moins formelle, comme on va le voir.

A la fin du chapitre I[er] (Sur la liberté) du livre IV des *Entretiens,* Épictète dit rudement leur fait aux ambitieux sans scrupules qui, pour arriver aux places et aux honneurs, s'aplatissent devant « des esclaves d'autrui, si bien qu'ils ne sont même pas esclaves d'hommes libres ».

« Pour moi, ajoute-t-il, (sous ent. : loin de tenir aux honneurs et aux places), je ne voudrais même pas de l'existence, s'il me fallait la devoir à Félicion, en supportant pour cela ses grands airs et sa bruyante insolence[3] de laquais. Car je sais ce que c'est qu'un esclave qui a réussi... et à qui le succès a tourné la tête. » (*Οἶδα γὰρ τί ἐστι δοῦλος εὐτυχῶν... καὶ τετυφωμένος.*)

On voit que le vers connu par la citation de Dion Cassius,

ἀφόρητός ἐστιν εὐτυχῶν μαστιγίας,

en passant dans Épictète, n'y a laissé que les deux mots ἐστίν et εὐτυχῶν[4].

---

[1] Sur cette restriction, v. plus loin, n. 4.

[2] Le commentaire de Schweighäuser (*Epicteteae philosophiae monumenta,* II, Notae in Epicteti dissertationes) ne contient, p. 854, vers. 150, aucune observation de cet ordre.

Rien non plus dans l'éd. Schenkl (*Epicteti dissertationes ab Arriano digestae*), qui pourtant relève avec soin, au bas des pages, toutes les citations et allusions rencontrées dans le texte.

[3] Le mot φρύαγμα, pris ici au sens figuré, signifie proprement « hennissement ». Épictète veut dire, sans doute, qu'il a le verbe haut.

[4] Encore, comme on l'a laissé entendre plus haut, εὐτυχῶν, le seul des deux qui importe (car ἐστί ne compte vraiment pas), est-il suivi immédiatement de la restriction ὡς δοκεῖ : « qui se le figure du moins ».

Mais, quoique l'addition de ὡς δοκεῖ revienne à la suppression d'εὐτυχῶν, elle est pour nous une raison de plus de considérer ce mot comme provenant d'une citation.

Dans le vers où on l'a vu d'abord, le verbe εὐτυχεῖν a le sens vulgaire de

Mais, si on regarde le contexte de près, on n'a pas de peine à y reconnaître la trace des deux mots extrêmes ἀφόρητος et μαστιγίας.

1° ἀφόρητός ἐστιν est remplacé par οἶδα (γάρ) τί ἐστι.

Au fond il y a équivalence. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'interpréter γάρ et de voir à quoi il se rapporte. Dire qu'on ne voudrait pas d'une vie où on aurait à supporter l'insolence d'un certain homme, parce qu'on sait ce qu'est en général un homme de cette espèce qui a réussi, cela revient évidemment à dire que ce dernier est insupportable. Les mots τί ἐστι (dégagés d'οἶδα, qu'on peut traduire par « j'en sais quelque chose ») équivalent rigoureusement, venant après ἀνασχόμενον, à οὐκ ἀνασχετός ἐστι. Or οὐκ ἀνασχετός = ἀφόρητος.

2° μαστιγίας est remplacé par δοῦλος.

μαστιγίας, variété de δοῦλος appartenant surtout au vocabulaire de la comédie[1], était en effet un peu trop spécial pour figurer

---

« réussir, avoir de la chance », c'est-à-dire « arriver à la richesse et aux honneurs ». C'est évidemment le sens que lui attribuent les spectateurs lorsqu'ils l'appliquent à Polybe. Cf. plus loin, p. 566, n. 2. Mais dans la bouche des stoïciens il signifie « être heureux moralement » (v., par ex., Épictète, *Diss.*, III, xxv, 3, où εὐτυχέστατος a pour contre-partie κακοδαιμονέστατος et où εὐτυχία est accolé à εὐδαιμονία), ce qui est le privilège du sage. Or Félicion n'est pas un sage, et son sort n'a rien de commun avec le bonheur. De lui-même, Épictète n'aurait donc pas eu l'idée de lui appliquer un mot impropre, qui avait besoin d'être rectifié immédiatement après, tandis qu'il était tout naturel de lui appliquer un dicton que la foule avait autrefois appliqué à Polybe. Mais ce dicton populaire renfermant un mot qui change de sens à l'intérieur de l'école, il était indispensable de le faire observer aux auditeurs, pour éviter toute équivoque. L'addition de ὡς δοκεῖ, qui répond à cette préoccupation, souligne, en quelque sorte, la citation.

[1] Ce mot se rencontre trois fois dans Aristophane, une fois dans un fragment de Diphile et quatre fois dans les fragments de Ménandre récemment découverts. De la Comédie Nouvelle il a passé, sous la forme *mastigia*, dans Plaute et dans Térence, chez qui on en compte bien une douzaine d'exemples (indépendamment de son équivalent latin *verbero*, dont l'emploi est également fréquent).

μαστιγίας d'ailleurs se rencontre aussi en prose, quoique plus rarement. Nous n'en relèverons que deux exemples, le premier dans Démosthène, *Lept.*, 131, où le mot est accolé à δοῦλος : καί τινες ἄλλοι δοῦλοι καὶ μαστιγίαι ; le second précisément dans Épictète, et cela au commencement (39) de ce même chapitre IV, I, à la fin duquel nous le voyons remplacé par son substitut

ailleurs que dans une citation textuelle. Dans un chapitre intitulé περὶ ἐλευθερίας, c'est le mot δοῦλος qui est employé constamment pour désigner le contraire de l'homme libre (ἐλεύθερος). Les deux termes opposés sont rapprochés précisément quelques lignes plus haut (148 fin : ἵνα μηδ' ἐλευθέρων δοῦλος ᾖς), antithèse qui renvoie elle-même au mot δοῦλος employé à la ligne précédente (τὰς χεῖρας τῶν ἀλλοτρίων δούλων καταφιλεῖν). Enfin, immédiatement avant l'allusion, le mot δοῦλος se retrouve encore sous sa forme dérivée (τοῦ δουλικοῦ φρυάγματος ἀνασχόμενον). Le remplacement de μαστιγίας par δοῦλος s'imposait donc dans l'allusion même.

Bref, bien que deux mots sur quatre aient été remplacés, le rapport du passage d'Épictète avec le vers cité par Dion Cassius ne paraît pas niable.

Peut-être y a-t-il lieu de pousser plus loin le rapprochement. Les deux personnages mêmes auxquels s'appliquent la citation et l'allusion ne sont pas, en effet, sans rapports entre eux.

Ce Polybe en qui les spectateurs, lors de la représentation dont parle Dion Cassius, s'accordèrent à voir le type d'un ἀφόρητος μαστιγίας, est un personnage bien connu.

Nous savons déjà par l'historien que c'était un des affranchis de Claude. Suétone (*Claud.*, 28) nous apprend, en outre, que dans l'ordre des préférences de l'empereur il venait immédiatement après Narcisse et Pallas. On sait enfin que Sénèque, exilé en Corse, — mieux vaudrait, pour la mémoire du philosophe, qu'on l'ignorât — s'abaissa jusqu'à s'adresser à lui pour tâcher d'obtenir son rappel, et que, circonstance aggravante, le sollici-

---

δοῦλος. C'est dans un passage où Épictète suit une à une les étapes de l'ascension d'un affranchi qui, parti du plus bas degré de l'échelle, c'est-à-dire de la δουλεία, atteint finalement le sommet et devient sénateur. Or, pour arriver à l'une des hautes charges qui précèdent cette élévation suprême, πάσχει ὅσα μαστιγίας, il a autant de peine que du temps où il se faisait rouer de coups. Étant donné qu'il s'agit, dans les deux passages, d'un esclave « arrivé », il n'est pas défendu de penser qu'Épictète, au moment où il emploie le mot μαστιγίας, a déjà présent à l'esprit le vers auquel il fera allusion plus loin.

teur, profitant de ce que l'affranchi venait de perdre un frère, se déguisa en consolateur et ne dédaigna pas de faire pour ce « pendard » ce qu'il avait fait pour Marcia et pour Helvia[1].

Quel est, d'autre part, ce Félicion en qui Épictète voit le type d'un οὐκ ἀνασχετὸς δοῦλος? Nous sommes, en apparence, moins renseignés sur son compte que sur Polybe. Seulement Épictète laisse entendre, par les mots οἶδα τί ἐστι, qu'il pourrait en dire plus long s'il voulait.

Effectivement, exprimant ailleurs (*Diss.*, I, XIX, 16) cette idée que, si on attache de l'importance aux choses extérieures, on est amené à flatter les tyrans et même les valets qui les approchent de tout près, il conte avec verve l'histoire de Félicion et d'Épaphrodite.

Ce Félicion, cordonnier de son état, était d'abord esclave d'Épaphrodite, lequel « se défit de lui parce qu'il n'était bon à rien ; mais, ayant eu la chance d'être acheté par quelqu'un de l'entourage de l'empereur, il devint cordonnier de César. Dès lors il fallait voir quels égards Épaphrodite avait pour lui. « Comment va cet excellent Félicion ? » Et si un de nous demandait : « Que fait Monsieur ? », on lui répondait : « Il est en « conférence pour une certaine affaire avec Félicion. » Or c'était l'homme qu'il avait vendu comme n'étant bon à rien. Qu'est-ce donc qui l'avait tout d'un coup rendu intelligent? Et voilà ce que c'est que d'attacher de l'importance aux choses extérieures[2] ! »

---

[1] Sur Polybe et la *Consolation* de Sénèque. cf. René Waltz, *Vie de Sénèque*, p. 112-117. Cf. plus loin, p. 564, n. 2.

[2] Épictète, *Diss.*, I. XIX. 19-23. L'histoire de Félicion fait penser à celle d'un autre cordonnier de l'époque, qui de simple *sutor* s'éleva singulièrement *supra crepidam*. Tacite, *Annales*, XV. 34 : « Vatinius inter foedissima ejus aulae ostenta fuit, sutrinae tabernae alumnus, corpore detorto, facetiis scurrilibus ; primo in contumelias adsumptus, dehinc optimi cujusque criminatione eo usque valuit ut gratia. pecunia, vi nocendi etiam malos praemineret. » Upton (cité par Schweighäuser, *Notae in Epicteti dissertationes*, I, XIX, 19), se demandait s'il n'y aurait pas identité entre les deux personnages, Félicion étant dans ce cas un surnom de circonstance.

Ce qui paraît certain, c'est que Félicion est un *cognomen* romain Φηλικίων

Quant à Épaphrodite, qui eut l'honneur d'avoir pour esclave ce Félicion qu'il devait ensuite traiter comme un maître, il eut aussi l'honneur, auquel il fut assurément moins sensible, de compter dans son personnel un second esclave qui devait s'illustrer d'une tout autre façon : c'est, comme on sait, précisément celui qui vient de conter cette anecdote. Épictète ouvre ici une échappée sur la première période de sa vie. Il a pu, n'en doutons pas, constater par lui-même que ce Félicion n'était pas bon à grand chose et assister à son avancement immérité, qui dut faire, parmi les gens de la maison, des jaloux dont certainement il n'était pas. On devine que l'histoire se commentait à l'office et que la valetaille y faisait des gorges chaudes de la platitude de « Monsieur » (αὐτός)[1]. Enfin le « j'en sais quelque chose » qui précède l'allusion du chap. IV, I, laisse entendre que Félicion avait fait sentir à ses anciens camarades toute la distance qui les séparait désormais d'un fournisseur impérial.

Quoi qu'il en soit, Polybe étant affranchi de Claude et Félicion ayant été esclave d'Épaphrodite affranchi lui-même de Néron[2], on peut dire que les deux personnages à qui s'appli-

---

figure dans les *cognomina romana* de l'index de I G, V 2 (on le trouve effectivement sur une liste dans une inscr. de Tégée, 54, 23 = C I G Boeckh, 1533, t. I, p. 707). Un *vilicus* de Sénèque (*Epist.*, 12), du nom de Philositus, a un fils qui s'appelle Félicion : le premier est visiblement un surnom, il semble bien qu'on peut en dire autant du second. Dans Pétrone (*Sat.*, 60), trois esclaves se nomment Cerdon, Félicion, Lucrion : cette fois la chose est évidente. Que dire enfin d'une petite boite (une espèce de médaillon ?) que, dans un chap. suivant (67), l'Étincelle porte au cou (sans doute en guise d'amulette) et qu'elle a baptisée Félicion (porte-bonheur) ? Ajoutons, à ce propos, que Félicion, le fils de Philositus, prétend avoir été le *deliciolum* de Sénèque. On peut rapprocher de ce détail ce que Tacite dit de Vatinius, qui tint d'abord à la cour l'emploi de bouffon, d'amuseur.

[1] Sur ce sens du mot αὐτός, cf. Aristophane cité par Pollux, III, 74, et Théophraste, *Char.*, II, 5.

[2] L'identité entre le maître d'Épictète et le célèbre affranchi qui aida Néron à mourir et que Domitien fit plus tard mettre à mort sous ce prétexte, quoique généralement admise, n'est pas rigoureusement établie. Cf. Renan, *les Évangiles*, p. 240, n. 3, et Th. Colardeau, *Étude sur Épictète*, p. 5, n. 3. Mais, comme c'est Félicion, et non Épaphrodite, que nous rapprochons de Polybe, ce point importe peu ici : l'essentiel est que Félicion fut « acheté par quelqu'un des Césariens » et « bien auprès du maître ».

quent la citation de Dion Cassius et l'allusion d'Épictète appartiennent, en somme, au même monde[1] et sont, à peu de chose près, contemporains.

Enfin, de qui est le vers cité par l'historien et visé par l'allusion du philosophe ?

Ce vers étant devenu proverbe, aucun de ceux qui en ont fait usage n'a éprouvé le besoin d'en nommer l'auteur. Aussi était-il encore, il y a dix ans, impossible de répondre à la question que nous venons de poser.

A la suite de l'heureux coup de pioche qui mit au jour en Égypte, à la fin de 1905, des fragments considérables de l'œuvre de Ménandre, ce vers a cessé d'être anonyme. Ce n'est pourtant pas qu'il figure sur le papyrus trouvé à Kôm-Ichkaou. C'est indirectement, et par suite d'un hasard singulier, que l'attribution peut se faire aujourd'hui.

Tout ce qu'on savait, il y a dix ans, c'est que ce vers anonyme était du même poète qu'un autre vers non moins anonyme! Et ce détail, qui alors n'avançait pas à grand chose, c'est de Polybe qu'on le tenait. Nous avons dit plus haut, en effet, qu'il avait répondu à la manifestation hostile du public : il faut dire maintenant quelle fut cette réponse. Voyant tous les yeux braqués sur lui, l'affranchi de Claude, qui avait des lettres[2] et

---

[1] Si on voulait poursuivre jusqu'au bout le rapprochement entre Polybe et Félicion, on pourrait observer qu'ils furent respectivement en relations avec les deux plus illustres stoïciens du temps. Mais à partir d'ici la comparaison entre les deux « pendards » deviendrait opposition entre les deux philosophes. Autant Épictète est fier avec l'un, autant Sénèque est plat avec l'autre. L'ancien esclave, qui passa la plus grande partie de sa vie dans son exil de Nicopolis et, semble-t-il, y était encore lorsqu'il mourut, donne au sénateur, futur ministre, rongeant impatiemment son frein en Corse, une leçon de dignité et d'indépendance. Sans qu'il l'ait voulu, — car on ne peut guère croire qu'il y ait pensé, — les trois lignes d'Épictete : ἐγὼ μὲν οὐδὲ ζῆν ἤθελον, εἰ διὰ Φηλικίωνα ἔδει ζῆσαι... atteignent directement son confrère en stoïcisme et constituent contre la *Consolation à Polybe* une condamnation sommaire aussi sévère que tout ce qu'on en a pu dire depuis.

[2] On sait par Suétone (*Claud.*, 28) qu'il occupait auprès de l'empereur les fonctions d'*ab studiis*, quelque chose comme bibliothécaire-archiviste. Sénèque

qui ne manquait pas d'à-propos, s'écria : « Oui, mais le même poète a dit :

On a vu des gens devenir rois après avoir gardé les chèvres. »

(καὶ ἐκείνου ἐκβοήσαντος ὅτι ὁ αὐτὸς μέντοι ποιητὴς εἶπεν ὅτι

βασιλεῖς ἐγένοντο χοἰ[1] πρὶν ὄντες αἰπόλοι....).

Ainsi, grâce à la riposte de Polybe, on connaissait un frère au vers qui nous occupe. Mais cela n'aidait pas et ne semblait guère pouvoir aider jamais à en déterminer l'origine, vu que ce frère était lui-même de père inconnu. Par suite, Meineke et Kock, qui, dans leurs recueils des fragments des comiques grecs, avaient soin de placer ces deux vers à la suite l'un de l'autre, ne pouvaient néanmoins que les verser ensemble dans le chapitre des sans-famille[2].

Il est vrai que Meineke, comme l'indique le double astérisque dont il les affectait, les attribuait du moins à un poète de la Comédie Nouvelle. Mais Kock, estimant que son prédécesseur était allé trop loin (cur Meinekius necessario novae comoediae tribuenda putaverit nescio), les rangeait dans les ἄδηλα ὁποτέρας κωμῳδίας, c'est-à-dire dans les fragments qui pouvaient provenir de la Comédie Ancienne aussi bien que de la Comédie Nouvelle.

La preuve est faite aujourd'hui que c'est Meineke qui avait raison.

Le vers sur les ex-chevriers devenus rois (fr. 488) peut se lire sur le papyrus de Ménandre trouvé en Égypte à la fin de 1905 par G. Lefebvre : feuille C, page 2, vers 6 = *Epitrepontes*,

---

lui rappelle — et nous apprend — qu'il a traduit Virgile en grec et Homère en latin (*Consol. ad Pol.*, VII, 6 ; XI, 4). Il fait, en outre, de nombreuses allusions à sa culture (III, 5 ; VI, 2 ; XVIII, 1) ; parfois sous la forme d'énormes flatteries (II, 6). Il le traite (VII, 6) d'*antistes et cultor litterarum*.

[1] χοἰ (= καὶ οἱ) est une correction pour οἱ, destinée à éviter l'hiatus ἐγένοντο οἱ ou l'élision ἐγένονθ' οἱ. Cf. plus loin, p. 566, n. 1.

[2] V. plus loin, p. 567.

116[1]. C'est le quarantième vers du plaidoyer de Syriskos, au milieu du passage où l'honnête charbonnier, laissant aller son imagination, entrevoit de hautes destinées pour le nouveau-né qu'il a adopté.

Et puisque, d'après Polybe, ce vers est du même auteur que le vers sur l'insolence des parvenus, il s'ensuit que ce dernier (fr. 487) doit être aussi attribué à Ménandre[2].

---

[1] Sur le papyrus, le vers est exactement :

ἐγένοντο βασιλεῖς οἱ τότ' ὄντες αἰπόλοι.

On voit que le texte authentique de Ménandre, en passant par la bouche de Polybe, et de là dans Dion Cassius, a subi deux légères modifications (cf. plus haut, p. 565, n. 1) :

1° Les deux premiers mots ont été intervertis, et βασιλεῖς, qui s'oppose au mot final αἰπόλοι, est passé en tête, sans doute pour mieux faire ressortir l'antithèse, les deux termes occupant les deux extrémités du vers.

Pour éviter l'hiatus ou l'élision, la véritable correction consistait donc à renvoyer ἐγένοντο en tête sans toucher à οἱ. Quand le vers est rapproché de celui qui le précède dans la pièce, la place de ce mot est toute naturelle, et l'antithèse est aussi frappante entre les mots finaux des deux éléments séparés par la césure qu'entre les deux mots extrêmes du trimètre. Enfin un tribraque au second pied est plus correct qu'un anapeste.

2° τότε, qui, faisant allusion à une circonstance indiquée dans les vers précédents, ne pouvait être maintenu dans le vers pris isolément, a été remplacé par πρίν, qui présentait par lui-même un sens complet. — Sur ces changements introduits dans les vers qu'on voulait transformer en monostiques, cf. Pierre Waltz, *Sur les sentences de Ménandre*, *Rev. Ét. Gr.*, XXIV (1911), p. 32, n. 3.

[2] A vrai dire, une déformation de ce vers était déjà signalée par Kock (entre la citation de Dion Cassius et l'allusion de Procope) comme provenant des γνῶμαι μονόστιχοι, où l'ordre alphabétique (à la mode antique) lui assigne le n° 365 :

μαστιγίας ἔγχαλκος ἀφόρητον κακόν.

(On voit que l'ordre des mots est tout différent, et que de ces mots mêmes un seul a été respecté, l'introduction de κακόν ayant fait passer ἀφόρητος au neutre et fait disparaître ἐστίν, en même temps qu'εὐτυχῶν était remplacé par ἔγχαλκος, substitution qui confirme bien ce qui a été dit plus haut, p. 559, n. 4, du sens populaire du verbe εὐτυχεῖν).

Or on sait que ces sentences nous sont parvenues sous le nom de Ménandre. Elles figurent effectivement dans le t. IV des *fragmenta comicorum graecorum* de Meineke, p. 340-362, sous le titre *Menandri* γνῶμαι μονόστιχοι. Aussi est-ce certainement à la γνώμη 365 que pense Meineke quand il dit (*ibid.*, p. 640) en

Dès lors, les deux fragments qui jusque-là venaient à la suite l'un de l'autre au milieu des *adespota* du recueil de Kock (fr. 487-488 = *fragmenta comicorum anonymorum* XLI-XLII Meineke) doivent, depuis que, grâce à la découverte de G. Lefebvre, ils ont cessé d'être anonymes, aller occuper ailleurs deux places séparées. Le fr. 488, quittant la série *fragmenta incertorum poetarum* (ἄδηλα ὁποτέρας κωμῳδίας), doit aller rejoindre, dans la série Μένανδρος, les n°s 173-185 (Ἐπιτρέποντες)[1]. Le fr. 487 doit se placer quelque part entre les n°s 755 et 859 de la même série (Μενάνδρου ἀδήλων δραμάτων)[2].

D'autre part, à la liste des auteurs anciens qui ont cité ce dernier, c'est-à-dire le vers sur l'insolence des parvenus, il y a lieu, comme nous croyons l'avoir démontré tout à l'heure, d'ajouter désormais Épictète, *Diss.*, IV, I, 150 ; et, du même

---

parlant du premier des deux vers cités par Dion Cassius (*fragm. com. anon.*, XLI) : « Horum versuum primum etiam alibi me legere memini. »

Mais on sait aussi que ces sentences, dont le recueil dut être constitué assez tard sous le Bas-Empire, sont, pour la plupart, apocryphes, et que Ménandre n'est, le plus souvent, qu'un prête-nom. V. Benoit, *Étude historique et littéraire sur la comédie de Ménandre*, p. 160, n. 4, et surtout la préface du tome III de Kock, p. III. Celui-ci, qui n'a pas cru devoir les introduire dans son recueil, à l'exception d'un certain nombre pour lesquelles on a des témoignages formels, rappelle qu'il a démontré (*Rhein. Mus.*, XLI, 1886, p. 85-117) « ne unum quidem (versum), cum permultos aliorum non modo poetarum sed omnino scriptorum esse constet, certo judicio ad Menandrum auctorem referri posse ».

Le rapprochement avec la sentence 365 ne donnait donc, en réalité, pour le fr. adesp. 487 K., aucune indication positive en faveur de l'attribution à Ménandre, attribution qui est aujourd'hui certaine.

[1] Ou plutôt il doit disparaître du recueil des fragments isolés et transmis indirectement (ainsi que les fr. 173-174, 177, 180-183 des Ἐπιτρέποντες ; 564, 722, 733, 752, 920, 981 des Μενάνδρου ἀδήλων δραμάτων ; 584 des ἀδέσποτα ἄδηλα ὁποτέρας κωμῳδίας), puisque désormais il figure à sa vraie place, avec les fragments ci-dessus, dans les éditions spéciales des *Epitrepontes*.

[2] Par suite, on peut préciser l'observation suggérée par ces vers à Meineke (ex his intelligitur graecas comoedias Romae in theatris actas esse) en remplaçant *graecas* par *Menandri*. Du même coup se trouve confirmée sa conjecture à propos du Γεωργός et de l'allusion de Quintilien, XI, III, 91 (ex quo loco coniici posse videtur Menandri fabulas Quintiliani temporibus actitatas esse). En général, ces vers doivent être versés au dossier de la question de la « fortune » de Ménandre dans l'antiquité.

coup, les futurs éditeurs d'Épictète auront à relever dans ce passage des *Entretiens* une allusion à un vers de Ménandre qui avait passé inaperçue jusqu'ici [1].

---

[1] On ne connaissait jusqu'ici chez Épictète qu'une citation de Ménandre (deux vers du Μισούμενος avec commentaire de la scène d'où ils sont tirés). Or elle se trouve précisément au début (20) de ce même chapitre IV, I, à la fin duquel nous venons d'en relever une seconde.

DE QUELQUES RAPPORTS ENTRE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE DE STENDHAL ET CELLE DE MANZONI *

Par M. Pietro-Paolo TROMPEO,

Lecteur d'Italien à l'Université de Grenoble.

I

Dans l'œuvre de Stendhal (dans sa correspondance aussi bien que dans ses livres) il est souvent question de Manzoni. Stendhal s'occupa à plusieurs reprises du poète italien dans des revues anglaises et françaises : le 3 mars 1830, il lui consacra un article dans le *Temps* [1]. En feuilletant sa correspondance, on voit

---

* Cet article paraîtra, un peu modifié, dans une étude sur les rapports entre Stendhal et les romantiques italiens. Il n'y a rien d'important, à ce sujet, dans le *Stendhal-Beyle* de M. Chuquet (Paris, Plon-Nourrit, 1902), livre d'ailleurs fort utile. Le *Stendhal* de M. Martino (Paris, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1914, ch. VI) est déjà mieux documenté, mais pas encore suffisamment. On aurait dû trouver quelque chose, mais il n'y a rien, dans le livre de Fulvia Mino, *Saggio di uno studio su lo Stendhal e le sue relazioni con l'Italia* (Napoli, prem. stab. tip. cav. G. M. Priore, S. S. Filippo e Giacomo, 26, 1911) et dans celui de Alceste Bisi, *L'Italie et le Romantisme Français* (Milan, Rome, Naples, Albrighi, Segati et c., 1914 : ch. VI : soixante-quinze pages y sont consacrées à Stendhal : banalités, choses dites et redites). Voir une lettre du plus renseigné des stendhaliens, M. Paul Arbelet, dans la *Revue Napoléonienne*, avril-septembre 1903, p. 307.

[1] A. Paupe, *Hist. des Œuvres de Stendhal*, Paris, Dujarric, 1904, p. 41 ; D. Gunnel, *Stendhal et l'Angleterre*, Paris, Bosse, 1909 ; App. C. H. Cordier, *Bibliographie Stendhalienne*, Paris, Champion, 1914, p. 243 et suiv.

que l'attention de l'écrivain français s'est portée sur Manzoni, surtout dans les années troubles de son dernier séjour à Milan. Stendhal y demeura presque sans interruption de 1814 à 1821. C'est l'âge héroïque du jeune romantisme italien. La lutte ardente — la *romanticomachia*, comme on disait là-bas — qui s'engagea entre romantiques et classiques eut pour théâtre la patrie d'élection d'*Arrigo Beyle Milanese*, la gaie cité, jadis capitale de l'aimable vice-roi Eugène. Je m'occuperai ailleurs de rapports entre Stendhal et la bruyante équipe romantique qui avait pour organe la célèbre « feuille bleue », le *Conciliatore* : Silvio Pellico, l'abbé de Breme, Berchet, Ermes Visconti, Borsieri, Confalonieri, Pecchio, etc. La connaissance de ces rapports est de la plus haute importance pour bien comprendre la genèse de la brochure romantique de Stendhal, *Racine et Shakspeare*, parue en France en 1823[1]. Manzoni, à dire vrai, n'appartint jamais au groupe en question : quoique très lié avec les rédacteurs du *Conciliatore* (surtout avec Ermes Visconti), il se contenta d'en suivre la courageuse activité avec une attention bénévole. Sans s'engager tout à fait dans l'aventure, il aiguisait ses armes pour les batailles du lendemain : en effet, c'est bien lui — ce mince jeune homme au beau front spacieux — qui donnera au romantisme lombard son caractère définitif : dans ce mouvement, qui par les voies de l'engoûment staëlien pouvait aboutir on ne sait où, il sut voir l'essentiel : et nous lui devons *Adelchi* et *Les Fiancés*. Cette réserve, cependant, n'empêchait pas les écrivains du *Conciliatore* de considérer Manzoni comme un des leurs. Vers 1819, on parlait beaucoup, à Milan, de la tra-

---

[1] Sur le *Conciliatore*, voir Cantù, *Il Conciliatore e i Carbonari*, Milan, Treves, 1878 ; Piergili, *Il « foglio azzurro » e i primi romantici* (*Nuova Antologia*, 16 août et 1er septembre 1886) ; Clerici, *Il « Conciliatore » periodico milanese* (*Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa, Filosofia e filologia*, vol. XVI, Pise, Nistri, 1902) ; Bellorini, *Il Conciliatore* (*Nuova Antologia*, 1er février 1904). Sur l'abbé de Breme, voir G. Muoni, *Ludovico di Breme e le prime polemiche intorno a Madama di Staël e al romanticismo in Italia*, Milan, Società Editrice Libraria, 1902.

gédie que Manzoni devait publier sous peu, *Le Comte de Carmagnola :* on attendait avec impatience cette première application des nouvelles théories dramatiques dont le *Conciliatore* s'était fait le paladin. Stendhal — qui à ce moment-là ne pensait qu'à *la déroute des trois unités* — écrit le 2 novembre 1819 à son ami le Baron de Mareste : « Vous avez à Paris, depuis deux mois, un monsieur Manzoni, jeune homme de la plus haute dévotion, lequel avait fait, ce printemps, deux actes fort longs sur la mort du général Carmagnola, le grand-père de la *Carmagnole*, né à Carmagnola, en Piémont, et *fatto morire* à Venise, par le Conseil des Dix. Ces actes étaient faits pour être lus; il s'est interrompu pour traduire le livre de Lamennais, sur l'*Indifférence en matière de religion*, et pour réfuter les impiétés de Sismondi. Ermès [Visconti] l'a excité à faire une tragédie jouable : il a refait ses deux premiers actes et les trois derniers, le tout en trois mois. Cette *Mort de Carmagnola* est sous presse *e desta la più alta aspettazione*. Toute ma crainte est que cela ne plaise pas à M. Duviquet ou au grand Evariste Dumoulin, car c'est romantique. Des soldats se battent, un solitaire les arrête : « N'êtes-vous pas tous Italiens, tous fils de la même « patrie? » etc. On dit ce passage sublime [1]. »

A peu de chose près, Stendhal était exactement renseigné. En 1819, en effet, Manzoni se trouvait à Paris, où il soumettait le manuscrit du *Comte de Carmagnola* au jugement de son ami Fauriel. L'assertion, répétée plusieurs fois par Stendhal [2], que Manzoni s'était chargé de traduire le livre de Lamennais est inexacte. Ce fut le confesseur de Manzoni, l'abbé Tosi, qui le fit traduire [3]. Mais Stendhal était bien au courant de ce qui se

---

[1] *Correspondance de Stendhal* (1800-1842), publiée par Ad. Paupe et P.-A. Cheramy. Paris, Bosse, 1908, lettre 306. Les éditeurs pensent, un peu naïvement, que Ermes Visconti est... un pseudonyme de Stendhal!

[2] Cf. dans le *Racine et Shakspeare* de 1854 (édition Lévy) *Le Parnasse Italien* (article paru dans le *Temps*, 3 mars 1830). Cf. aussi *Correspondance de Stendhal*, lett. 425.

[3] Voir la correspondance de Manzoni publiée par MM. Sforza et Gallavresi (Milan, Hoepli, 1912) : lettre 212.

passait chez Manzoni. Deux influences contraires s'y disputaient le génie du poète : celle de quelques amis (Visconti et, peut-être, Fauriel) qui l'encourageaient à écrire pour le théâtre; celle de son confesseur janséniste qui tâchait de l'en détourner[1]. Voici deux témoignages qui appuient ce que nous dit Stendhal. Le premier est de Gaetano Cattaneo, un des amis intimes de Manzoni, qui le 25 novembre 1818 écrivait à Goethe : « Je ne sais pas si je me trompe de croire que ce jeune homme ira très loin, car il me paraît à cette heure fort au-dessus de la foule de nos *verseggiatori*. C'est le même qui travaille à la tragédie du *Carmagnola*, mais le diable se mêle pour le distraire de cette entreprise, qui lui réussit d'une manière tout à fait originale, en le plongeant dans les ouvrages théologiques. C'est un Newton qui commente trop de bonne heure son Apocalypse... [2] » L'autre témoin est l'abbé Tosi. Ce fut lui qui exhorta Manzoni à écrire les *Osservazioni sulla Morale Cattolica*, réfutation de Sismondi. Il en parle à Lamennais le 28 décembre 1819 : « Riusciva esso [l'inno per la Pentecoste] a meraviglia, ma costandogli molta fatica per la sublimità dell' argomento e più pel suo stato di salute, aderì alle istanze di qualche amico, ma non di me, e si occupò nel compiere una tragedia che già aveva incominciato molto tempo prima; e questa finita appena l'ultimo giorno di sua dimora qui, si sta stampando con alcune correzioni mandate da Parigi; dopo le quali credo che tosto siasi consacrato al più importante ed utile lavoro del 2° tomo [des *Osservazioni*] [3]. »

---

[1] Voir à ce sujet mon article *Il « pari » del Manzoni*, dans la *Nuova Cultura* de juillet 1913.

[2] *Carteggio di Alessandro Manzoni*, éd. citée, lettre 209.

[3] *Carteggio di A. Manzoni*, lett. 226. Voici la traduction du passage : L'hymne pour la Pentecôte marchait à merveille; mais il coûtait à Manzoni beaucoup de peine à cause de la sublimité du sujet et plus encore à cause de l'état de santé de l'auteur. Aussi celui-ci se rendit-il aux instances de quelque ami, mais non pas de moi, et s'occupa à achever une tragédie qu'il avait commencée longtemps auparavant. Il l'a achevée à peine le dernier jour de son séjour ici et on est en train de l'imprimer avec quelques corrections envoyées de Paris. Ensuite, je crois qu'il s'est vite consacré au travail plus important et plus utile du deuxième tome des *Observations*.

L'année suivante, Manzoni travaillait à une nouvelle tragédie, qui devait être plus tard *Adelchi*. Stendhal se hâte d'en parler au Baron de Mareste (lettre du 22 décembre 1820) : « C'est la chute de la dynastie des rois lombards, en 808, je crois. Charlemagne et le roi Didier qui forment la tragédie dont *the amiable friend of* Planta accouche en ce moment : *Adelgizio*, voilà le nom. Elle est répudiée par Charlemagne, et, mourante d'amour, après avoir calmé son père à Pavie, court se réfugier dans un couvent de Brescia. Bataille. Charlemagne tue le père d'Adelgizio; elle, quand il vient la voir, elle meurt d'amour et de chagrin. Au vers et au génie près, cela sera comme les pièces historiques de Shakespeare. On porte les vers aux nues [1]. » Curieux passage, où Stendhal confond un prince avec une princesse : *Adelgizio* ou *Adelgisio* n'est qu'un doublet de *Adelchi*, nom du frère d'Ermengarde, la princesse répudiée par Charlemagne : ce n'est pas la sœur, mais le frère qui donne son nom à la tragédie. Cependant la correspondance de Manzoni nous prouve que l'auteur avait d'abord préféré la forme *Adelgisio* à la forme *Adelchi*. Le 17 octobre 1820, il écrivait à Fauriel : « Celui [c'est-à-dire : le sujet de tragédie] que je veux entreprendre à présent est beaucoup plus populaire : c'est la chute du royaume des Longobards, ou pour mieux dire de la dynastie longobarde, et son extinction dans la personne d'Adelgise dernier roi, avec Didier son père [2]. » Et le lendemain Ermes Visconti écrivait au même Fauriel : « La tragedia a cui egli pensa ora è l'*Adelgisio*, e a giudicarne dall'abborzo che ne ha in mente essa minaccia di superare la prima [3]. »

Adelchi ne fut publié qu'en octobre 1822. En décembre 1820, Stendhal était déjà très bien renseigné. Par qui? Par Visconti?

---

[1] *Corresp. de Stendhal*, lettre 306.

[2] *Carteggio di A. Manzoni*, lett. 249.

[3] *Carteggio di A. Manzoni*, lett. 250. « La tragédie à laquelle il pense maintenant est l'*Adelgisio;* à en juger par l'ébauche qu'il en a dans l'esprit, elle menace de surpasser la première. »

Par Planta[1] ? Par la voix publique, qui ne devait pas se taire sur un écrivain en vue tel que Manzoni? Par Manzoni lui-même? Nous ne saurons répondre à tout cela. Une autre question se pose : Stendhal a-t-il connu Manzoni dans ce long séjour qu'il fit à Milan? Sainte-Beuve l'a affirmé, peut-être sur la foi — *punica fides!* — d'Henri Beyle[2]. M. Barbiera — un des rares Italiens qui se soient occupés de Stendhal — l'a répété, mais sans en donner aucune preuve[3]. M. Bellezza — dans un article qui excelle par son manque total d'intelligence[4] — réfute énergiquement l'affirmation de M. Barbiera. « Entre mes dix-neuf et mes vingt-cinq ans, j'ai trop fréquenté Monsieur de Stendhal pour ne pas connaître tous les détails de sa vie intime » : dans ce grand litige, c'est M. Bellezza qui a raison. Si Stendhal avait vraiment connu Manzoni, avec quelle complaisance aurait-il parlé de cette relation dans *Rome, Naples et Florence,* ainsi qu'il fait de ses relations avec Monti, Rossini, le Cardinal Spina, etc.! Il se contente de dire : « J'ai vu de loin M. Manzoni, jeune homme fort dévot, qui dispute à lord Byron l'honneur d'être le plus grand poète lyrique parmi les vivants[5]. » Ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous savons du genre de vie que Manzoni menait à ce moment-là. Tout au recueillement de sa conversion catholique, le poète des *Hymnes* ne voyait que des amis intimes et ne fréquentait guère les salons, moins encore le théâtre. Or c'est surtout au théâtre de la Scala,

---

[1] *The amiable friend of Planta,* dit Stendhal, en parlant de Manzoni, dans sa lettre à Mareste du 22 décembre 1820. De Planta il est question dans une lettre de Manzoni à Fauriel du 10 octobre 1822 : il prie son ami de remettre à Planta un exemplaire de *Adelchi* (De Gubernatis, *Il Manzoni e il Fauriel studiati nel loro carteggio intimo,* Firenze, Barbèra, 1880).

[2] *Causeries du lundi, IX :* « Beyle passa à Milan et en Italie la plus grande partie des premières années de la Restauration : il y connut Byron, Pellico, un peu Manzoni... »

[3] *Figure e figurine del secolo che muore,* Milano, Treves, 1899, p. 38.

[4] *Giornale Storico della Letteratura italiana,* vol. XXXIV. Voir aussi un autre article de M. Bellezza, sur le même ton, dans la *Rassegna Nazionale,* vol. LXXXVII, p. 791-92.

[5] *Rome, Naples et Florence,* édition Lévy, p. 98.

dans la loge de l'abbé de Breme, que Stendhal se rencontrait avec les personnages les plus en vue de la société littéraire de Milan [1]. Dans l'œuvre et dans la correspondance de Manzoni (celle du moins qui a été jusqu'ici publiée), Stendhal est soigneusement ignoré.

Mais M. Bellezza a tous les torts lorsqu'il soutient que Stendhal et Manzoni ne se sont jamais connus [2]. La vérité est qu'ils ne se rencontrèrent qu'en août 1827, à Gênes, chez le Marquis Gian Carlo di Negro, un des gentilshommes italiens les plus accueillants : sa villa — qui est aujourd'hui une délicieuse promenade publique — fut toujours ouverte aux étrangers de passage à Gênes. « Remerciez M. D[eléeluze] — écrit Stendhal au Baron de Mareste [3] — du plaisir que m'ont fait ses deux articles sur M. Manzoni; j'ai connu ledit grand poète à Gênes. Figurez-vous un marquis fort riche, *Gian Carlo*, c'est ainsi qu'on l'appelle, qui a la plus jolie *viletta* [*sic*] de Gênes, sur le rempart du Nord. Là, chaque soir, le Marquis di Negro reçoit tout ce qu'il y a de distingué; c'est comme la société de M. Deléeluze, plus des femmes. Le 3 août, par une chaleur étouffante, il nous a fait dîner dans une grotte de son jardin... » C'est au Baron de Mareste que Stendhal écrit : cet aimable plaisant — qui s'amusait à fourvoyer ses lecteurs [4] comme il dépistait la police autrichienne ou pontificale — n'avait aucun intérêt à mentir à son ami. Nous savons, d'autre part, que Manzoni se trouvait réellement à Gênes vers ce temps-là. Il avait été très occupé par la publication de son célèbre roman et désirait se reposer. Sa femme, de son côté, étant un peu fatiguée, avait besoin des bains de mer. Ils hésitèrent, pendant un certain temps, entre

---

[1] *Corresp. de Stendhal*, lettres 400 et 475. Voir aussi *Rome, Naples et Florence*, p. 45 et suiv., et, dans le *Racine et Shakspeare* de 1854, *Lord Byron en Italie*, article paru en 1830 dans la *Revue de Paris*.

[2] *Giorn. Storico*, etc. : « Nè dagli scritti dello Stendhal nè da quelli del Manzoni risulta ch' essi si siano personalmente conosciuti. »

[3] *Correspondance de Stendhal*, lett. 457.

[4] Voir à ce sujet la très judicieuse préface de Henri Martineau à son précieux *Itinéraire de Stendhal*, Paris, Société des Trente, 1912.

Gênes et Livourne et finirent par se décider en faveur de Gênes. Ils y passèrent le mois d'août, paraît-il[1]. Stendhal parle des premiers jours d'août. Le 14, d'ailleurs, il était à Livourne[2]. Le 2, une dame milanaise, mariée à un médecin gênois, Bianca Mojon Milesi, écrivait à un de ses amis : « Ne è autore [du roman *Les Fiancés*] il Manzoni, il quale è in Genova attualmente a prendere i bagni di mare colla sua bella, carissima e numerosa figliolanza. Me ne sto seco varie ore del giorno[3]. » Cette Bianca Mojon Milesi avait été l'amie intime de la femme que Stendhal aima le plus au monde, Matilde Dembowski Viscontini. Il l'avait connue à Milan vers 1817 et en avait parlé (elle était alors Mademoiselle Milesi) dans *Rome, Naples et Florence* (éd. Lévy, p. 43 et 98). Or, à la lettre au Baron de Mareste — où il est question de Manzoni — il joint une feuille pour Romain Colomb, dans laquelle il prie son vieux camarade d'envoyer à Madame Mojon, à Gênes, un exemplaire de *Rome, Naples et Florence*[4]. Avait-il revu Madame Mojon à Gênes ? C'est probable. Avait-il été introduit par elle chez le Marquis di Negro?

---

[1] Dans la correspondance de Manzoni (dont la nouvelle édition, encore incomplète, ne va pas au delà de 1821), tout cela est fort confus. J'ai tâché de rétablir de mon mieux la chronologie de cette villégiature. Voir dans le livre de De Gubernatis, *Il Manzoni e il Fauriel*, etc., la lettre de Manzoni à Fauriel du 11 juin 1827 et celle, à Fauriel aussi, de Giulietta Manzoni, du 8 juillet. Vers les premiers jours de septembre, Manzoni se trouvait à Florence (Leopardi, *Epistolario*, Firenze, Lemonnier, 1892, t. II, p. 233, 234). Le 16, nous avons déjà une lettre datée de Milan (à la Comtesse Saluzzo : voir *Epistolario di Alessandro Manzoni, raccolto e annotato da Giovanni Sforza*, Milano, Carrara, vol. I).

[2] *Itinéraire de Stendhal*, p. 79.

[3] « L'auteur du roman est Manzoni. Il se trouve actuellement à Gênes où il prend les bains de mer avec sa belle, très chère et nombreuse progéniture. Je passe avec lui diverses heures du jour. »

Sur les rapports entre Bianca Milesi et Stendhal, voir mon article *Stendhal et Bianca Milesi*, dans *Il Libro e la Stampa*, mai-juin 1914. La lettre de Madame Mojon Milesi, qui confirme mes inductions sur la villégiature de la famille Manzoni, a été publiée par M. Annibale Campani dans un très remarquable article (*Bianca Mojon Milesi*, dans la *Rassegna Nazionale* du 16 juillet 1905) que malheureusement j'ignorais lorsque j'écrivais le mien.

[4] *Correspondance de Stendhal*, lett. 457. La leçon des éditeurs (Majon) est erronée.

C'est possible. De même on peut supposer que Madame Mojon ait rencontré Manzoni à la Villetta. Mais ne multiplions pas les hypothèses et laissons de côté cette Bianca, témoin par trop encombrant. Ce qui est indubitable, en tout cas, c'est que Manzoni et le Marquis di Negro étaient dans les meilleurs rapports d'amitié [1]. Voilà une raison de plus pour croire Stendhal. Son affirmation et les quelques faits concomitants que j'ai recueillis sont assez probants, je crois, pour que la rencontre à la Villetta di Negro soit définitivement acquise à la biographie de Stendhal. Soyez clément, ô mon lecteur : laissez-moi, je vous en supplie, la joie de cette petite découverte : les érudits ont de si innocentes félicités!

II

Félicité bien modeste, dans l'espèce, je le reconnais de bon cœur. En effet, peu importe de connaître l'histoire extérieure des écrivains lorsqu'elle ne contribue pas à nous renseigner sur l'histoire de leur pensée. Que le Marquis di Negro ait présenté Stendhal à Manzoni ou bien qu'ils se soient connus ailleurs, cela est d'un médiocre intérêt, puisque l'on peut exclure, avec une certitude presque absolue, que Stendhal et Manzoni aient eu ensemble des conversations, dont le premier se soit souvenu plus tard en écrivant ses brochures et ses articles de critique littéraire. En revanche, on peut affirmer que Stendhal, bien avant de connaître personnellement Manzoni, connaissait parfaitement ses écrits polémiques. Chez Manzoni, il préférait de beaucoup le théoricien du romantisme au poète dramatique :

---

[1] Le Marquis di Negro avait épousé la sœur de Ermes Visconti. Selon M. Gallavresi (*Giornale Storico della Letteratura italiana*, vol. LX), Manzoni, dans sa jeunesse, aurait aimé la sœur de son ami, encore jeune fille. Mais cette hypothèse n'a pas de consistance : voir mon *Stendhal et Bianca Milesi*, p. 64, note 2.

celui-ci, il l'aima de moins en moins. Dans le premier *Racine et Shakspeare* il dit que « le *Carmagnola* et l'*Adelchi* de M. Manzoni annoncent un grand poète, si ce n'est un grand tragique ». Le 6 mars 1823, Manzoni n'est qu' « un poète *mezzo termine,* entre les *romantiques* et les *classiques,* mais plus près des derniers, si ce n'est par sa théorie, au moins par sa pratique ». Cela parce que « ses personnages ont l'air *arrêtés par le soin et le plaisir de bien parler*[1] ». Le mois suivant, Stendhal trouve que le style de Manzoni est « peu naturel et anti-dramatique », et Stendhal lui oppose « Shakespeare et la nature[2] ».

Par contre, Stendhal eut recours plusieurs fois à la critique littéraire de Manzoni. Deux ou trois idées maîtresses de *Racine et Shakspeare* ont été bonifiées, pour ainsi dire, par la substantielle pensée de l'écrivain milanais : du moins, pour en prouver la justesse, Stendhal lui emprunta des exemples très caractéristiques.

Dans le premier *Racine et Shakspeare* on lit : « Il est intéressant, il est *beau* de voir Othello, si amoureux au premier acte, tuer sa femme au cinquième. Si ce changement a lieu en trente-six heures, il est absurde, et je méprise Othello[3]. » Ce qui rappelle d'une manière frappante le parallèle entre *Zaïre* et *Othello* que Manzoni établit dans sa lettre à Chauvet, pour combattre l'unité de temps[4]. « Dans l'une et dans l'autre pièce, c'est un

---

[1] *Corresp.*, lett. 369.

[2] *Paris Monthly Review*, avril 1823. Voir D. Gunnel, *Stendhal et l'Angleterre*, app. C. Cf. *Le Parnasse italien* (dans le *Racine et Shakspeare* de 1854) : « Là où il fallait quatre mots, l'auteur fait quatre beaux distiques [comme si les tragédies de Manzoni étaient en alexandrins !]. Tel sera, je le crois, le défaut éternel des pièces de théâtre écrites en vers : je le trouve même dans *Hernani*, pièce d'ailleurs remarquable. »

[3] Edition Lévy de 1854, p. 41. Sur la composition et les successives éditions de *Racine et Shakspeare*, voir la *Bibliographie stendhalienne* de M. Cordier et l'*Histoire des œuvres de Stendhal* de M. Paupe.

[4] Dans le *Lycée Français*, Chauvet avait publié une analyse pleine de sympathie du *Comte de Carmagnola;* néanmoins il reprochait au poète de n'avoir pas respecté les deux unités de temps et de lieu. Manzoni riposta, d'une façon très courtoise, par la lettre en question, publiée par Fauriel en appendice de sa traduction du théâtre de Manzoni (Paris, Bossange, 1823).

homme qui tue la femme qu'il aime, la croyant infidèle. Shakespeare a pris tout le temps dont il avait besoin; il l'a pris de l'histoire même qui lui a fourni le sujet. On voit, dans Othello, le soupçon conçu, combattu, chassé, revenant sur de nouveaux indices, excité et dirigé, chaque fois qu'il se manifeste, par l'art abominable d'un ami perfide; on voit ce soupçon arriver jusqu'à la certitude par des degrés aussi vraisemblables que terribles. La tâche de Voltaire était bien plus difficile. Il fallait qu'Orosmane, généreux et humain, fût assez difficile sur les preuves de son malheur pour n'être pas d'une crédulité presque comique : que, plein, le matin, de confiance et d'estime pour Zaïre, il fût poussé, le soir du même jour, à la poignarder, avec la conviction d'en être trahi. Il fallait des preuves assez fortes pour produire une telle conviction, pour changer l'amour en fureur et porter la colère jusqu'au délire. Le poète ne pouvant, dans un si court intervalle, rassembler les faux indices qui nourrissent lentement les soupçons de la jalousie, ne pouvant conduire par degrés l'âme d'Orosmane à ce point de passion où tout peut tenir lieu de preuve, a été obligé de faire naître l'erreur de son héros d'un fait dont l'interprétation fût suffisante pour produire la certitude de la trahison. Il a fallu, pour cela, régler la marche fortuite des événements de manière que tout concourût à consommer l'illusion d'Orosmane et mettre à l'écart tout ce qui aurait pu lui révéler la vérité. Il a fallu qu'on écrivît à Zaïre une lettre équivoque, que cette lettre tombât dans les mains d'Orosmane et qu'il pût y voir que Zaïre lui préférait un autre amant. Ce moyen, qui n'est ni naturel, ni instructif, ni touchant, ni même sérieux, est cependant une invention très ingénieuse, le système donné, parce qu'il est peut-être le seul qui pût motiver, dans Orosmane, l'horrible résolution dont le poète avait besoin. » Et après avoir parlé du rôle de Iago, « le mauvais génie » d'Othello, il ajoute : « Voltaire a été obligé de faire naître des accidents pour confirmer les soupçons auxquels tient la catastrophe de sa pièce : il fallait bien qu'Orosmane eût aussi un mauvais conseiller pour l'égarer; et ce mauvais

conseiller, c'est le hasard : car, si l'on recherche la cause du meurtre auquel il se laisse emporter, elle est tout entière dans un jeu bizarre de circonstances que l'auteur n'a pas même eu la pensée de rattacher à l'idée de la fatalité et qui n'ont point, en effet, le caractère au moyen duquel elles auraient été susceptibles d'y être ramenées. Dans Othello, le crime découle naturellement, et comme par son propre poids, de la source impure d'une volonté perverse; ce qui me paraît aussi poétique que moral. »

S'agit-il d'imitation? Est-ce un jeu du hasard[1]? Voici le passage de *Racine et Shakspeare* qui suit immédiatement celui que nous avons cité plus haut : « Macbeth, honnête homme au premier acte, séduit par sa femme, assassine son bienfaiteur et son roi et devient un monstre sanguinaire. Ou je me trompe fort, ou ces changements de passions dans le cœur humain sont ce que la poésie peut offrir de plus magnifique aux yeux des hommes, qu'elle touche et instruit à la fois. » On dirait du Manzoni. On pourrait insérer ces mots dans la lettre à Chauvet ou dans la préface du *Comte de Carmagnola :* il n'y aurait pas de dissonance. La remarque est en réalité de Ermes Visconti, l'ami de Manzoni. On peut la retrouver dans son dialogue sur les unités dramatiques. Il fait dire à un partisan des règles qui voudrait assujettir *Macbeth* aux deux unités : « Il fallait choisir le moment le plus important et supposer le reste comme déjà avenu. » « Vous choisirez la catastrophe, — répond un partisan de la réforme romantique — vous représenterez Macbeth tourmenté par les remords du passé et par la crainte de l'avenir; vous exciterez le zèle des défenseurs de la cause juste; vous mettrez en récit les crimes antécédents; vous peindrez lady Macbeth simulant l'assurance et le calme et dévoilant dans ses rêves le secret de sa conscience. Mais, de cette manière, aurez-vous tracé l'histoire de la passion de Macbeth et de sa

---

[1] C'était l'opinion d'un contemporain de Stendhal, Giuseppe Montani (*Antologia*, août 1825, p. 71), qui, d'ailleurs, n'a pas approfondi la question.

femme? Aurez-vous fait voir comment un homme se résout à commettre un grand crime? Aurez-vous dépeint la férocité triste encore, bien que satisfaite, de l'ambition qui a surmonté le sentiment de la justice? Vous aurez, à la vérité, choisi le plus beau moment, c'est-à-dire le dernier période des remords; mais une grande partie des beautés du sujet aura disparu, parce que la beauté poétique de ce dernier période dépend beaucoup de ce qu'il arrive après les autres; elle dépend de la loi de continuité dans les sentiments de l'âme. Et, pour donner la connaissance de ce qui a précédé, ne serez-vous pas forcé de recourir aux expédients des récits, des monologues destinés à informer le spectateur, qui comprend toujours, et fort bien, qu'ils ne sont destinés à autre chose qu'à l'informer? Au lieu de cela, dans la tragédie de Shakespeare, tout est en action, et tout de la manière la plus naturelle. » Stendhal connaissait bien ce dialogue de Visconti, paru à Milan dans le *Conciliatore* (nn. 42 et 43) et réédité peu après en opuscule [1]. Il le cite et le traduit dans *Racine et Shakspeare* [2]. Mais la remarque de Visconti sur *Macbeth* avait été isolée, traduite et mise en lumière par Manzoni dans sa lettre à Chauvet; et je suis tenté de croire que Stendhal l'a tirée plutôt de cette lettre que du dialogue d'Ermes. On sourit, en tout cas, quand on trouve chez Stendhal, parmi tant de boutades impies, ces mots d'une gravité presque religieuse : « Ou je me trompe fort, ou ces changements de passions dans le cœur humain sont ce que la poésie peut offrir de plus magnifique aux yeux des hommes, qu'elle touche et instruit à la fois. » Manzoni avait dit : « Et c'est une des plus belles facultés de la poésie que celle d'arrêter, à l'aide d'un

---

[1] *Correspondance de Stendhal*, lett. 258. Les éditeurs attribuent à cette lettre la date « 8 février [1818] » ; mais elle ne peut être que de 1819, car en février 1818 le *Conciliatore* n'existait pas encore. Même observation pour la lettre 257 où il est question d'une autre brochure de Visconti parue en 1819. Le *Dialogue sur les Deux Unités* devient, suivant la leçon des éditeurs, le *Dialogue sur les Deux Nuits*.

[2] Edition 1854, p. 8 et suiv.

grand intérêt, l'attention sur des phénomènes moraux que l'on ne peut observer sans répugnance. »

La lettre à Chauvet est de 1820, mais elle ne fut publiée qu'en 1823, dans un volume qui contient *Le Comte de Carmagnola,* précédé d'une analyse de Goethe, *Adelchi,* précédé d'une analyse de Fauriel, et le dialogue de Visconti sur les unités dramatiques. Les textes italiens et le texte allemand avaient été traduits par Fauriel, qui s'était aussi chargé de corriger les défauts de style de la lettre à Chauvet, écrite par Manzoni en français [1]. Ce volume fut publié, paraît-il, au commencement de l'année, vers janvier ou février [2]. Le premier *Racine et Shakspeare* parut probablement en mars [3]. On ne peut donc exclure que Stendhal se soit servi de la lettre à Chauvet déjà imprimée [4]. Mais (si l'on admet les emprunts) on doit plutôt penser qu'il en a pris connaissance avant la publication. La lettre était restée longtemps entre les mains de Fauriel. Or Stendhal, qui, vers ce temps, fréquentait quelques salons parisiens, rencontrait Fauriel dans celui de Madame Cabanis [5]. On accusait Stendhal de fréquenter ces salons pour y puiser la matière des

---

[1] Sur les rapports entre Fauriel et Manzoni, voir, outre le livre déjà cité du Comte A. De Gubernatis (*Il Fauriel e il Manzoni,* etc.), V. Waille, *Le romantisme de Manzoni,* Paris, Hachette, 1890. M. Waille, à mon avis, exagère l'influence de Fauriel sur Manzoni.

[2] Dans une lettre, que le Comte De Gubernatis (p. 204) croit de mars ou d'avril, Fauriel écrit à Manzoni que le livre avait paru un mois ou six semaines avant : de là notre calcul.

[3] Stendhal en parle à Strich seulement le 6 mars (*Corresp.,* lett. 369). Il n'en dit rien dans la lettre précédente (367) du 12 février. Une lettre de Lamartine à M. de M... [de Mareste?], où il parle de *Racine et Shakspeare* comme d'une nouveauté, est du 19 mars. Cf. *Racine et Shakspeare,* éd. 1854, p. 129 et suiv.

[4] Le chapitre III de *Racine et Shakspeare,* où il est question de *Othello* et de *Macbeth,* était-il inédit quand il parut dans la brochure de 1823? On peut le supposer. Nous serons complètement renseignés quand M. Champion aura réuni l'œuvre éparse de Stendhal journaliste.

[5] Stendhal, *Souvenirs d'égotisme,* Paris, Bibliothèque Charpentier, 1892. « C'est [Fauriel], avec Mérimée et moi, le seul exemple à moi connu de noncharlatanisme, parmi les gens qui se mêlent d'écrire. Aussi M. Fauriel n'a-t-il aucune réputation. »

articles qu'il publiait dans des revues anglaises et françaises [1]. A-t-il mis à contribution, pour cela, Fauriel comme les autres? C'est probable. Fauriel, d'ailleurs, n'a-t-il pas collaboré au traité de Stendhal sur l'amour? C'est bien lui qui a fourni les anecdotes provençales et arabes de ce délicieux traité idéologique [2]. *L'Amour* est de 1822, cela ne doit pas être oublié. Que l'on remarque, en outre, que Stendhal était bien au courant de la tendre amitié qui existait entre Fauriel et Manzoni. « M. Fauriel, — écrira-t-il plus tard [3] — le seul savant non pédant de Paris, l'ancien ami de Madame de Condorcet, est l'intime de M. Manzoni... »

Je ne sais si ce fut en songeant à Stendhal que Fauriel écrivit ceci à Manzoni (en mars ou avril 1823) : « A ce que j'ai pu voir déjà et à ce que je présume, c'est la lettre à M. Chauvet qui produira le plus d'effet et excitera le plus d'attention [4]. » En tout cas, cela ne devait pas déplaire à Manzoni qui tenait beaucoup à ses théories. Plus tard il remarquera avec satisfaction que leur influence avait été considérable sur le romantisme français [5]. La lettre à Chauvet, surtout, lui était particulièrement chère [6]. Stendhal la cite dans un écrit de 1823 qui sera reproduit dans le *Racine et Shakspeare* de 1854 [7]. Il lui emprunte une remarque très curieuse à propos d'*Andromaque*. Voici le texte de Stendhal avec celui de Manzoni en regard :

---

[1] E.-J. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, Paris, Lévy, 1862, p. 231 et suiv.; Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, III (Delécluze).

[2] Stendhal, *De l'Amour*, Paris, Calmann-Lévy, 1882, p. 161-172, p. 177-181. Voir *Correspondance*, lett. 353 (à Fauriel, 7 juillet [1822]).

[3] *Corresp.*, lett. 479.

[4] De Gubernatis, p. 204.

[5] L. Morandi, *Ricerche intorno al Baretti*, Rome, Sommaruga, 1882, p. 114 et suiv. Sur Manzoni et le romantisme français, voir Souriau, *La Préface de Cromwell*, Paris, Société Franç. d'Imprimerie et de Librairie, p. 5 et suiv., 265 et suiv.; Galletti, *L'opera di Victor Hugo nella letteratura italiana* (suppl. 7 du *Giornale Storico della Letteratura italiana*), p. 14 et suiv.

[6] Voir dans les *Prose Minori* de Manzoni commentées par A. Bertoldi (Florence, Sansoni, 1907) la *Lettera sul Romanticismo* et *Al Traduttore Inglese dei « Promessi Sposi »*.

[7] P. 125, note.

STENDHAL.

« Ensuite, le goût français s'était formé *sur* Racine; les rhéteurs se sont extasiés *avec esprit* pendant un siècle sur ce que Racine était d'un goût parfait. Ils fermaient les yeux à toutes les objections, par exemple, sur l'action d'Andromaque, qui a fait tuer un autre enfant pour sauver son Astyanax. Oreste nous le dit :

J'apprends que, pour ravir son enfance au [supplice.
Andromaque trompa l'ingénieux Ulysse,
Tandis qu'un autre enfant, arraché de ses bras,
Sous le nom de son fils fut conduit au trépas.

(*Andromaque*, acte Ier, scène 1re.)

Cet autre enfant avait pourtant une mère aussi, qui aura pleuré, à moins qu'on n'ait eu l'attention délicate de le prendre à l'hôpital; mais qu'importent les larmes de cette mère? elles étaient ridicules; c'était une femme du *tiers état;* n'était-ce pas trop d'honneur à elle de sacrifier son fils pour sauver *son jeune maître* [1]?

Tout cela doit être fort beau aux yeux d'un prince russe qui a cent mille francs de rente et trente mille paysans. »

[1] Propos du marquis de Bonald, pour le duc de Bordeaux en décembre 1822. — Voir M. Alexandre Manzoni, traduction de M. Fauriel. [Note de Stendhal.]

MANZONI.

« Il y a, par exemple, dans Andromaque même l'énoncé d'un fait qui, si on allait le scruter de trop près, pourrait bien produire une impression fort contraire au sentiment que le poète veut inspirer pour la veuve d'Hector. Il s'agit de ce qu'Oreste dit, dès la première scène, à propos d'Astyanax :

J'apprends que, pour ravir son enfance au [supplice,
Andromaque trompa l'ingénieux Ulysse,
Tandis qu'un autre enfant, arraché de ses bras,
Sous le nom de son fils fut conduit au trépas.

(*Andromaque*, acte Ier, scène 1re.)

Si le spectateur, dis-je, prenait cela au sérieux, et voulait régler ses sentiments pour Andromaque sur ce que le poète raconte d'elle, il y a beaucoup d'apparence que la pitié pour cette héroïne serait un peu affaiblie par le souvenir d'une action si cruelle : car enfin ce n'est ni à Andromaque ni à Astyanax, c'est à une mère et à un enfant que le spectateur s'intéresse; et, s'il se rencontre une mère qui ait pu livrer l'enfant d'une autre à la mort, on n'éprouvera jamais pour elle une sympathie entière et pure lorsqu'elle sera en danger de voir périr le sien........

Cela peut être : [Manzoni répond à Laharpe qui avait dit : « Quoique ce sacrifice d'un enfant puisse nous paraître de la cruauté, les mœurs connues

de ces temps, les maximes de la politique et les droits de la victoire l'autorisent suffisamment. »] mais, dans ce cas, ce sont ces mœurs, ces maximes de politique, et cette manière de concevoir les droits de la victoire, c'est l'horrible puissance qu'on leur attribue de porter les hommes à sacrifier un enfant, qui est le côté le plus terrible et le plus dramatique du sujet, c'est le sujet tout entier, si je ne me trompe; car l'amour devient, pour ainsi dire, une passion de luxe, une frivolité, si on le rapproche d'une idée si grave. »

C'est une chose bien curieuse que cette adaptation stendhalienne, n'est-ce pas? Et l'on peut ajouter que de telles considérations n'ont de la valeur que dans la bouche du chrétien Manzoni. On ne peut reprocher de manquer de sens historique à ceux qui professent une morale n'acceptant aucune restriction de temps et d'espace.

Manzoni, grand admirateur de Shakespeare, ne savait toutefois admettre le mélange du tragique et du comique : « ... Shakespeare a souvent mêlé le comique aux événements les plus sérieux. Un critique moderne, à qui l'on ne pourrait refuser sans injustice beaucoup de sagacité et de profondeur, a prétendu justifier cette pratique de Shakespeare et en donner de bonnes raisons. Quoique puisées dans une philosophie plus élevée que ne l'est en général celle que l'on a appliquée jusqu'ici à l'art dramatique, ces raisons ne m'ont jamais persuadé; et je pense, comme un bon et loyal partisan du classique, que le mélange de deux effets contraires détruit l'unité d'impression nécessaire pour produire l'émotion et la sympathie; ou, pour parler plus raisonnablement, il me semble que ce mélange, tel qu'il a été employé par Shakespeare, a tout à fait cet incon-

vénient[1]. » Quant à Stendhal, voici ce qu'il dit dans le second *Racine et Shakspeare*, celui de 1825 : « L'intérêt passionné avec lequel on suit les émotions d'un personnage constitue la *tragédie*; la simple curiosité qui nous laisse toute notre attention pour cent détails divers, la *comédie*. L'intérêt que nous inspire *Julie d'Etanges* est tragique. Le *Coriolan* de Shakspeare est de la comédie [?]. Le mélange de ces deux intérêts me semble fort difficile[2]. » Faut-il affirmer que Manzoni a passé par là ? Ce qui est certain, c'est que le Stendhal de 1825 est bien moins romantique que Stendhal tout jeune homme (vrai romantique avant la lettre) qui écrivait à propos de *Nicomède* : « C'est peut-être le comble de la noblesse de faire une tragédie où l'on excite tour à tour le sentiment du sublime (terreur commencée) et les rires. Il n'y a parmi nos poètes que Corneille qui eût assez de noblesse dans l'âme pour faire cela[3]. »

Dans l'article, plusieurs fois cité, que Stendhal consacra à Manzoni dans le *Temps* du 3 mars 1830, on lit ces mots : « M. Manzoni a publié quelques morceaux de critique en français. Il écrit fort bien en cette langue : son style a quelque chose du *nombre* et de la grâce que l'on admire dans les discours de Massillon, mais il manque de netteté et presque toujours de nerf[4]. » Depuis la publication des lettres de Manzoni à Fauriel, c'est à ce dernier qu'il faut présenter les couronnes tressées par Stendhal. Quant au reproche de manquer de netteté et de nerf, cela ne nous surprend nullement de la part de Stendhal. Cet idéologue cherche tous les moyens pour électriser son lecteur. De là les boutades dont fourmillent ses écrits polémiques. Pour Manzoni, au contraire, la clarté et la force du style commencent seulement lorsque les impressions sont devenues des idées, lorsqu'elles se sont *sublimées*, pour ainsi dire,

---

[1] Lettre à Chauvet.

[2] *Racine et Shakspeare* (éd. 1854), p. 218, note.

[3] *Journal de Stendhal* (1801-1814), publié par Casimir Stryienski et François de Nion. Paris, Charpentier, 1888, p. 109.

[4] *Racine et Shakspeare* (1854), p. 290-291.

en montant dans la région la plus haute et la plus sereine de l'intelligence. Tout ce qui sortait de sa plume était le fruit de longues méditations. C'est un style plein de je ne sais quelle *λευκὴ γαλήνη* : on y devine le pas tranquille et rythmique de ce génie éminemment latin.

Le problème littéraire se résout en problème moral.

III

Le Stendhal que nous avons aimé n'est pas le paladin du romantisme. Il pimentait de boutades et de paradoxes des théories littéraires qu'il avait comprises et vécues, mais qui, en somme, n'étaient pas à lui. Tout cela, de son temps, électrisait les sédentaires, comme dit Sainte-Beuve. Aujourd'hui ce piment s'est bien évaporé. Les fidèles de Stendhal aiment retrouver leur maître même dans *Racine et Shakspeare*. Mais le vrai Stendhal, le Stendhal impérissable, c'est le poète de la Sanseverina et de Fabrice Del Dongo, de Madame de Rênal et de Julien Sorel, le théoricien exquis du traité sur l'amour, le touriste unique, l'autobiographe unique. Les meilleurs stendhaliens sont des gens heureux qu'un bon goût naturel ou de saines influences ont préservés du fléau romantique. Monsieur de Stendhal les reconnaîtrait de sa race à leur mépris spontané pour une de ses bêtes noires, celle qu'il appelait *l'emphase* ou *l'enflure*. Il était bien sentimental, au fond, ce fils naturel du Chevalier des Grieux en quête d'une paternité putative chez le Vicomte de Valmont. N'importe : il détestait l'enflure, il avait *la pudeur de l'attendrissement :* il préférait Madame de Lafayette à Mesdames de Staël et Sand. Voilà un trait qui distingue Stendhal parmi ses contemporains. C'est un bien étrange romantique, il faut l'avouer.

Ce mépris de l'exagération, cette pudeur dans la manifestation des sentiments les plus délicats, ce soin scrupuleux de ne pas les contaminer par un faux coloris, vous les retrouvez chez

Manzoni. Ajoutez à cela le sens des nuances, l'horreur du nuageux, le goût de l'analyse, l'intérêt pour *les petits faits vrais :* qualités manzoniennes aussi bien que stendhaliennes. On sait que pour Stendhal les idéologues ont toujours été des demi-dieux. Le catholique fervent que fut Manzoni à partir de 1810 leur préféra de plus en plus Bossuet, Nicole et Pascal. Mais, à Auteuil et à Meulan,

Dans la langueur des beaux jardins mélancoliques,

le petit-fils de César Beccaria s'était complu longuement en cet air subtil et ardent qu'on respirait dans les derniers cénacles idéologiques. Il avait fréquenté Cabanis, « cet angélique Cabanis », comme il l'appelle dans une lettre. Longtemps, comme Garat et Tracy, il était resté sous le charme de ce

Grand ange harmonieux de la Métaphysique

que fut la Marquise de Condorcet. Il avait vécu dans son intimité, il l'avait suivie

Parmi les entretiens choisis de philosophes [1],

et il garda, de cette femme et de ces contacts, un souvenir ému et une heureuse empreinte intellectuelle. Les facultés d'analyse, innées chez Manzoni, fortifiées par ses rapports avec les idéologues, n'avaient pas été atrophiées, dans ce cerveau solide, par la conversion de 1810. C'est un des traits particuliers de son christianisme. *Les Fiancés* en font foi.

Je pense, en somme, que dans ce Temple du goût reconstruit, dont Sainte-Beuve a gracieusement rêvé, Manzoni doit de temps en temps s'entretenir avec Stendhal. Plutôt avec Stendhal qu'avec Victor Hugo. Néanmoins, pas très souvent. Trop de choses les séparaient.

---

[1] Emmanuel des Essarts, *Poèmes de la Révolution*. Sur les rapports entre Manzoni et les idéologues parisiens, voir De Gubernatis, *Alessandro Manzoni*, Florence, 1879, et surtout G. Salvadori, *Il rinnovamento d'Alessandro Manzoni e la sua riforma nell'arte*, Rome-Milan, 1910. Voir aussi mon article *Il « pari » del Manzoni*.

Nous avons parlé d'un Stendhal impérissable. Sur celui-là l'influence de Manzoni a été nulle. En fait d'art, leurs procédés sont tout à fait différents. Ici encore c'est un problème littéraire qui se complique d'un problème moral. Stendhal, quand il met en scène un personnage, ne se préoccupe que des passions de ce personnage, dont il démonte le mécanisme pièce par pièce. Si le personnage reflète quelque trait de Stendhal lui-même, l'analyse, tout en restant objectivement limpide, s'anime de la plus délicieuse chaleur lyrique. C'est le cas de Fabrice Del Dongo ou de Julien Sorel. Le personnage est analysé (ou aimé) : il n'est pas jugé. Est-ce la prétendue impassibilité des naturalistes et des parnassiens? Pas du tout. Stendhal est toujours l'homme de la *chasse au bonheur*. Introduit-il un personnage qui pratique cette chasse d'une manière heureuse? Il ne cache pas sa sympathie pour ce personnage. La vérité est que Stendhal est au delà du bien et du mal. Manzoni, par contre, met en scène des personnages qui sont déjà jugés. Que l'on pense à Don Rodrigo, à l'Innommé, à la Religieuse de Monza. Cela n'empêche pas que l'analyse soit fine, robuste, lumineuse. N'importe. Manzoni connaît, pour ainsi dire, la prédestination de ses personnages. Tout en démontrant froidement leur mécanisme intérieur, il ne peut s'abstenir de prononcer un jugement, plus ou moins explicite ; c'est, quelquefois, un adjectif, un adverbe; cela suffit. Offenserai-je mon lecteur en lui suggérant que ce jugement n'implique pas une diminution de liberté chez les personnages de Manzoni? La liberté est la vie même de l'art : les personnages de Manzoni sont bien vivants.

Dans la nouvelle *San Francesco a Ripa* (une des fictions stendhaliennes sur lesquelles s'est portée l'attention de Sainte-Beuve[1]), Stendhal nous trace l'inoubliable figure de la princesse de Campobasso : il nous représente cette malheureuse jeune femme entraînée, par son tempérament passionné, à un combat

[1] *Causeries du lundi*, IX.

dramatique entre un amour coupable et un sentiment religieux très ardent. La princesse, pour Stendhal, est surtout une âme capable de sentir avec énergie, digne, partant, du plus grand intérêt. Que serait devenu ce personnage entre les mains de Manzoni? Il aurait regardé de plus haut ce qui se passait dans l'âme de la princesse : il aurait vu cette malheureuse comme suspendue entre son salut et sa damnation : c'est-à-dire que, connaissant sa prédestination (ces termes théologiques n'ont pas ici toute leur portée), il nous l'aurait présentée ou marquée du sceau de la réprobation divine, ce qui n'exclut pas la pitié (c'est le cas de la Religieuse de Monza), ou bien déjà baignée par la lumière encore incertaine de la grâce finale (c'est le cas de l'Innommé). La mécanique des passions n'est pas tout pour Manzoni, et sa sympathie pour ses personnages dégénère en entraînement irréfléchi; génie éminemment moral et religieux, il recherche les causes premières et les fins dernières des mouvements du cœur humain, il ne perd pas de vue les rapports entre le monde et l'au-delà.

Sainte-Beuve — qui n'a pas toujours bien compris Stendhal — a très justement noté, dans les fictions stendhaliennes, un manque de raison et, par conséquent, « d'émotion saine [1] ». Sur les trois auteurs que, à ce point de vue, il oppose à Stendhal, deux sont des écrivains de tradition classique et catholique : Xavier de Maistre et Manzoni. La différence profonde qui existe entre Stendhal et Manzoni est toute là. « M. Manzoni — dit Stendhal — ne plaît qu'aux esprits délicats, mais les enchante comme le son d'une musique suave et qui fait penser aux choses d'une autre vie [2]. » La remarque est très fine. On pense à la céleste Κάθαρσις de *Adelchi*, à ce chœur d'une beauté souveraine :

Sparsa le trecce morbide...

Le poète de Madame de Rênal a-t-il compris le poète d'Ermen-

[1] *Causeries du lundi*, IX.

[2] *Corresp. de Stendhal*, lett. 425.

garde? Hélas! Lisons la suite : « Les hymnes sacrés de M. Manzoni se sont fait lire, même des politiques qui considèrent le *Papisme* comme le premier malheur de l'Italie... Toutefois, les beautés poétiques des hymnes de M. Manzoni sont telles, qu'elles ont fait passer sur leur tendance antisociale et *vénéneuse*, surtout pour la malheureuse Italie, écrasée en 1825 par les tout-puissants jésuites[1]. » Est-ce à cause de cela que *Les Fiancés* semblent à Stendhal un roman « beaucoup trop loué[2] » ?

Entre cet esprit fort et ce catholique, les contacts ne pouvaient être qu'accidentels. Pour bien comprendre Manzoni, il faut avoir présent ce qui fait l'unité profonde de cet esprit : son catholicisme. Qui connaît Manzoni (nous revenons à la critique) sait bien qu'en se battant pour une réforme littéraire il s'était battu pour quelque chose de plus haut : pour une réforme morale et religieuse. La morale de Stendhal, on le sait, n'est pas exactement celle de Manzoni. Voilà une chose, banale en apparence, dont il faut tenir compte quand on veut préciser ce que la critique de l'un doit à la critique de l'autre. On doit reconnaître que Stendhal a fait quelques emprunts à Manzoni. On manquerait d'intelligence si on exagérait la valeur de ces emprunts.

---

[1] On éprouve la même désagréable surprise en lisant l'article sur Manzoni que Stendhal publia dans le *Temps* du 3 mars 1830 (voir *Racine et Shakspeare*, éd. 1854). On y trouve des remarques comme celle-ci : « Il [Manzoni] a fait une ode à Napoléon qui lui assure l'immortalité. Depuis bien des années, rien d'aussi beau n'a été écrit dans ce genre. Les pièces de vers que lord Byron, M. de Lamartine et M. Casimir Delavigne ont publiées sur le même sujet nous paraissent bien inférieures à l'ode de Manzoni. Tout est grave, et l'on peut dire céleste, dans l'ode de M. Manzoni. Pour trouver quelque chose de comparable, il faudrait chercher dans les oraisons funèbres de Bossuet, et Bossuet serait probablement vaincu. » Mais à l'alinéa suivant : « M. Manzoni avait débuté fort jeune par quelques hymnes pour les principales fêtes de l'année. Le style en est doux et correct, mais rien de plus ennuyeux. Ces hymnes dévotes ont valu à notre poète la protection [?] de M. de Metternich, nom tellement odieux en Italie. »

[2] *Journal d'un voyage en Italie par R. Colomb* (*Mélanges d'art et de littérature*, Paris, Lévy, 1867).

TENSION SUPERFICIELLE DE QUELQUES LIQUIDES

Par M. H. SENTIS,

Professeur honoraire au Lycée de Grenoble.

EAU

Je dois tout d'abord corriger légèrement les résultats que j'ai donnés sur la tension superficielle de l'eau dans le tome IX des *Annales de l'Université de Grenoble* *. J'ai commis, en effet, une faute de signe dans le calcul des pages 33 et 34. Voici comment il faut rectifier ce calcul.

Dans l'équation :

$$h = \frac{a^2}{r} + \frac{\beta}{2}$$

remplaçons β par sa valeur tirée de $h = \frac{a^2\beta}{r^2}$, il vient :

$$h = \frac{a^2}{r} + \frac{hr^2}{3a^2} = \frac{3a^4 + hr^3}{3a^2r}$$

$$a^4 - rha^2 + \frac{r^3h}{3} = o \qquad a^2 = \frac{rh \pm \sqrt{r^2h^2 - \frac{4}{3}r^3h}}{2}$$

* Ce travail a fait l'objet d'une thèse (fév. 1897. Faculté des sciences de Paris).

La valeur de a^2 devant être voisine de rh, le signe + convient seul

$$a^2 = \frac{rh}{2} + \frac{rh}{2}\sqrt{1 - \frac{4r}{3h}}$$

Or : $\left(1 - \frac{4r}{3h}\right)^{\frac{1}{2}} = 1 - \frac{2}{3}\frac{r}{h} - \frac{2}{9}\frac{r^2}{h^2} - \frac{4}{27}\frac{r^3}{h^3} - \ldots$ Donc,

$$a^2 = rh - \frac{1}{3}r^2 - \frac{1}{9}\frac{r^3}{h} - \frac{1}{13{,}5}\frac{r^4}{h^2} - \ldots$$

On voit qu'il faut retrancher, et non pas ajouter le terme correctif dit de Desains $\frac{1}{9}\frac{r^3}{h}$. Ce terme étant d'ailleurs très petit, les résultats seront très peu modifiés. Ils figurent dans le tableau II, qu'on trouvera plus loin. J'ai introduit dans ce même tableau les moyennes de quatre nouvelles séries d'expériences, dont je donne les chiffres dans le tableau I, afin qu'on puisse se rendre compte de l'ordre de grandeur des mesures. J'ai légèrement modifié la manière d'éclairer la goutte. Une lampe électrique est enfermée dans une boîte en carton noir, dont une paroi est percée d'une fenêtre circulaire fermée par un papier translucide. Le centre de la fenêtre est à la hauteur de la goutte suspendue, et la boîte est placée en arrière de la goutte à une distance telle que le cercle lumineux s'encadre dans la seconde nappe du cône ayant son sommet au centre de la goutte et s'appuyant sur le contour de l'objectif de la lunette avec laquelle on vise la goutte. C'est, ainsi que je l'ai montré, une précaution qu'il est nécessaire d'observer pour éviter une erreur systématique dans la mesure du diamètre de la goutte.

Après avoir porté sur une feuille de papier quadrillé les valeurs de 2F qui figurent au tableau II, on doit se proposer de tracer une droite qui passe au travers de ces points de façon que les écarts se compensent autant que possible. On pourrait garder la droite que j'ai proposée au tome IX en la déplaçant

Tableau I

$2r^{mm}$	h^{mm}	a^2	t°	$2r^{mm}$	h^{mm}	a^2	t°
2,862	10,83	14,784	25,1	2,487	12,27	14,724	25,9
2,865	10,80	14,750	25,3	2,565	11,94	14,801	25,9
2,878	10,68	14,653	25,4	2,638	11,65	14,762	26,0
2,902	10,66	14,732	25,5	2,622	11,73	14,778	26,0
2,880	10,70	14,681	25,5	2,695	11,43	14,766	26,0
2,842	10,85	14,716	25,5	2,678	11,46	14,722	26,0
2,888	10,68	14,695	25,6	2,805	10,98	14,710	26,0
2,884	10,68	14,670	25,8	2,680	11,45	14,722	26,1
2,856	10,77	14,668	25,9	2,742	11,45	14,691	26,1
2,884	10,67	14,658	26,0	2,658	11,47	14,628	26,2
	Moyenne :	14,701	25,55		Moyenne :	14,730	26,0
2,881	10,74	14,754	26,2	2,830	10,90	14,726	26,8
2,850	10,86	14,762	26,2	2,836	10,88	14,731	26,3
2,842	10,91	14,675	26,3	2,837	10,87	14,724	26,5
2,840	10,82	14,665	26,4	2,854	10,85	14,771	26,5
2,794	10,98	14,657	26,4	2,800	10,97	14,773	26,5
2,832	10,88	14,712	26,5	2,860	10,77	14,690	26,5
2,820	10,97	14,775	26,5	2,878	10,76	14,766	26,5
2,884	10,68	14,676	26,5	2,856	10,80	14,701	26,6
2,826	10,86	14,645	26,6	2,866	10,76	14,707	26,6
2,808	10,99	14,739	26,6	2,854	10,80	14,709	26,7
	Moyenne :	14,706	26,4		Moyenne :	14,730	26,5

un peu parallèlement à elle-même. On trouve en effet qu'avec la droite 15,490 — 0,03144 t, la somme algébrique des écarts se réduit à + 0,003. Mais il est possible d'atteindre une précision plus grande en utilisant les expériences de Wolf, que j'ai citées dans mon article du tome IX. Durant le cours d'une année, et à

Tableau II

$t°$	$2F/d$	$2F$	calculé	différence
0,8	15,466	15,465	15,463	+ 0,002
2,45	15,422	15,422	15,411	+ 0,011
3,4	15,375	15,375	15,381	— 0,006
7,0	15,264	15,263	15,268	— 0,005
13,0	15,101	15,092	15,080	+ 0,012
13,35	15,085	15,075	15,069	+ 0,006
13,4	15,109	15,099	15,068	+ 0,031
13,5	15,080	15,070	15,065	+ 0,005
13,5	15,081	15,071	15,065	+ 0,006
13,5	15,074	15,064	15,065	— 0,001
21,8	14,818	14,786	14,804	— 0,018
22,1	14,825	14,792	14,795	— 0,003
23,3	14,804	14,767	14,757	+ 0,010
23,4	14,791	14,754	14,754	0
23,4	14,806	14,768	14,754	+ 0,014
24,05	14,775	14,735	14,734	+ 0,001
25,1	14,741	14,697	14,701	— 0,004
25,5	14,718	14,673	14,688	— 0,015
25,55	14,701	14,656	14,687	— 0,031
25,9	14,692	14,645	14,676	— 0,031
26,0	14,723	14,676	14,672	+ 0,004
26,0	14,730	14,683	14,672	+ 0,011
26,25	14,717	14,669	14,665	+ 0,004
26,4	14,706	14,657	14,660	— 0,003
26,5	14,730	14,681	14,657	+ 0,024
27,0	14,685	14,634	14,653	— 0,019
				Somme = + 0,005

la température ambiante, Wolf a mesuré les hauteurs d'eau maintenues soulevées dans un tube capillaire. Il amenait chaque fois le niveau du liquide dans le tube en un point marqué, et, la série des expériences une fois terminée, il a coupé le tube en ce point et mesuré directement le diamètre intérieur, pour lequel il donne la valeur $0^{mm},2346$. Seulement on doit considérer que, dans cette mesure, une erreur de $0^{mm},003$ à $0^{mm},004$ est possible, sans compter une erreur systématique probable, due à la réflexion de la lumière sur la circonférence de la section du tube. Heureusement, il suffit de connaître le rayon du tube avec une faible approximation pour avoir, avec précision, le coefficient d'abaissement relatif de la tension superficielle avec la température.

En effet, soient F_0, F, F' les valeurs de la tension superficielle d'un liquide aux températures 0, t, t' et d_0, d, d' les densités du même liquide aux mêmes températures. Soit r le rayon (supposé de l'ordre du dixième de millimètre) d'un tube capillaire en un point marqué d'avance, et soient h_0^o, h_0, h'_0 les valeurs, ramenées à 0°, des hauteurs du liquide maintenu soulevé dans le tube, quand le niveau affleure au point marqué. On peut évidemment se borner à la correction de Gay-Lussac, et on a :

$$\left\{\begin{aligned} 2F_0 &= rh_0^o d_0 + \frac{1}{3} r^2 d_0 \\ 2F &= rh_0 d_0 + \frac{1}{3} r^2 d \\ 2F' &= rh'_0 d_0 + \frac{1}{3} r^2 d' \end{aligned}\right. \qquad \text{d'où :}$$

$$\frac{F - F'}{F_0} = \frac{r(h_0 - h'_0)\,d_0 + \frac{1}{3} r^2 (d - d')}{rh_0^o d_0 + \frac{1}{3} r^2 d_0}.$$

Or, le second terme du numérateur est évidemment négligea-

ble, et la relation se réduit à :

$$\frac{F - F'}{F_o} = \frac{h_o - h'_o}{h_o^o + \frac{1}{3} r} \qquad (1)$$

Si les grandeurs h_o se répartissent sur une droite $h_o = h_o^o - at$, l'équation précédente, quand on y remplace F par F_o et F' par F, donne le coefficient α d'abaissement relatif de la tension superficielle avec la température

$$\alpha = \frac{F_o - F}{F_o t} = \frac{a}{h_o^o + \frac{1}{3} r} \qquad (2)$$

et on voit que comme le terme $\frac{1}{3} r$ est très petit vis-à-vis de h_o^o, il suffit d'avoir r avec une assez faible approximation.

Si on connaît une valeur F_1 de la tension superficielle du liquide considéré, à une température t_1, on aura une valeur très suffisamment approchée de r par la relation :

$$2F_1 = r\,(h_o^o - at_1)\,d_o. \qquad (3)$$

Une fois α calculé, on déduira F_o de F_1.

$$\frac{F_o - F_1}{F_o t_1} = \alpha \qquad \text{d'où} \qquad F_o = \frac{F_1}{1 - \alpha t_1} \qquad (4)$$

Nous allons appliquer au cas de l'eau ces considérations.

Le tableau III donne les hauteurs mesurées par Wolf dans sa série d'expériences effectuée à la température ambiante et ensuite ces mêmes hauteurs ramenées à 0°. Ces derniers nombres s'emplacent très sensiblement sur la droite $h_o = 132{,}30 - 0{,}268\,t$, formule à l'aide de laquelle on a calculé les nombres de la quatrième colonne, et la cinquième colonne montre que les écarts, toujours faibles, se compensent.

Nous pouvons, dans le calcul de α, accepter la valeur de r

TABLEAU III

Température	Hauteur observée	Hauteur ramenée à 0°	Hauteur calculée	Différence
0,35	132,15	132,15	132,21	— 0,06
1,27	131,97	131,97	131,96	+ 0,01
2,62	131,57	131,58	131,60	— 0,02
3,61	131,34	131,36	131,33	+ 0,03
4,32	131,14	131,16	131,14	+ 0,02
5,59	130,82	130,83	130,80	+ 0,03
7,50	130,28	130,28	130,29	— 0,01
8,35	130,10	130,09	130,06	+ 0,03
13,76	128,68	128,61	128,61	0
14,335	128,55	128,47	128,46	+ 0,01
15,49	128,27	128,16	128,15	+ 0,01
16,90	127,93	127,80	127,87	— 0,07
17,43	127,84	127,70	127,73	— 0,03
18,40	127,61	127,44	127,37	+ 0,07
20,26	127,03	126,81	126,87	— 0,06
21,475	126,80	126,55	126,55	0
24,42	126,09	125,75	125,76	— 0,01
25,45	125,84	125,47	125,48	— 0,01
			Somme =	— 0,06

donnée par Wolf : $r = 0,117$ d'où $\frac{1}{3} r = 0,04$, et par suite :

$$\alpha = \frac{0,268}{132,34} = 0,002025.$$

Pour calculer F_0, nous prendrons la moyenne de toutes les valeurs de F qui figurent dans le tableau II, ce qui fait

$$2F_1 = 14,895 \text{ à } t_1^{\circ} = 18^{\circ},93$$

et la formule (4) nous donne $2F^0 = 15,488$. Nous arrivons donc à :

$$2F = 15,488 - 0,03137\,t$$

formule qui s'accorde avec les résultats de mes expériences aussi bien que celle d'abord proposée. C'est en effet à l'aide de cette formule qu'on a calculé les nombres qui figurent dans l'avant-dernière colonne du tableau II, et la dernière colonne montre que les écarts se compensent sensiblement.

Extension de l'intervalle des mesures.

Dans le mémoire que j'ai cité, Wolf donne une deuxième série de mesures de hauteurs effectuées avec un nouveau tube capillaire, dont il a fait varier la température de 0° à 82°. Il indique $r = 0^{mm},1549$ pour le rayon de ce nouveau tube, qui était constant dans l'étendue où le niveau du liquide s'est déplacé.

Comme les deux premiers chiffres décimaux sont certainement exacts, nous pouvons considérer que $\frac{1}{3} r = 0,05$.

Le tableau IV renferme les hauteurs mesurées par Wolf et dans la colonne suivante, ces hauteurs ramenées à 0°. Ces dernières valeurs s'emplacent sensiblement sur une ligne brisée correspondant à :

		par degré
0°	101,93	
		0,202
40°	93,85	
		0,235
60°	89,15	
		0,251
80°	84,13	

TABLEAU IV

t°	Hauteur observée	Hauteur ram. à 0°	Hauteur calculée	Différence	t°	Hauteur observée	Hauteur ram. à 0°	Hauteur calculée	Différence
5,73	100,729	100,73	100,77	— 0,04	24,59	97,220	96,96	96,96	0
6,59	100,586	100,59	100,60	— 0,01	25,25	97,265	96,99	96,83	+ 0,16
7,50	100,395	100,40	100,40	0	26,58	96,950	96,64	96,66	— 0,02
8,57	100,224	100,22	100,20	+ 0,02	27,26	96,740	96,41	96,42	— 0,01
9,54	99,985	99,97	100,00	— 0,03	28,66	96,440	96,07	96,14	— 0,07
10,60	99,816	99,80	99,79	+ 0,01	32,39	95,875	95,41	95,39	+ 0,02
11,62	99,510	99,48	99,58	— 0,10	34,24	95,490	94,97	95,01	— 0,04
12,51	99,495	99,45	99,40	+ 0,05	36,43	95,055	94,47	94,57	— 0,10
13,68	99,180	99,12	99,17	— 0,05	39,38	94,540	93,85	93,98	— 0,13
15,45	98,945	98,87	98,81	+ 0,06	45,26	93,430	92,53	92,61	— 0,08
16,45	98,790	98,70	98,61	+ 0,09	51,49	92,275	91,13	91,15	— 0,02
17,42	98,566	98,45	98,41	+ 0,04	54,46	91,755	90,49	90,45	+ 0,04
18,61	98,327	98,19	98,17	+ 0,02	58,75	90,891	89,45	89,44	+ 0,01
19,33	98,229	98,08	98,03	+ 0,05	61,83	90,350	88,77	88,72	+ 0,05
20,38	97,964	97,79	97,81	— 0,03	65,00	89,685	87,97	87,97	0
21,43	97,830	97,64	97,60	+ 0,04	82,27	86,085	83,56	83,57	0
22,56	97,607	97,39	97,37	+ 0,02					
								Somme =	— 0,05

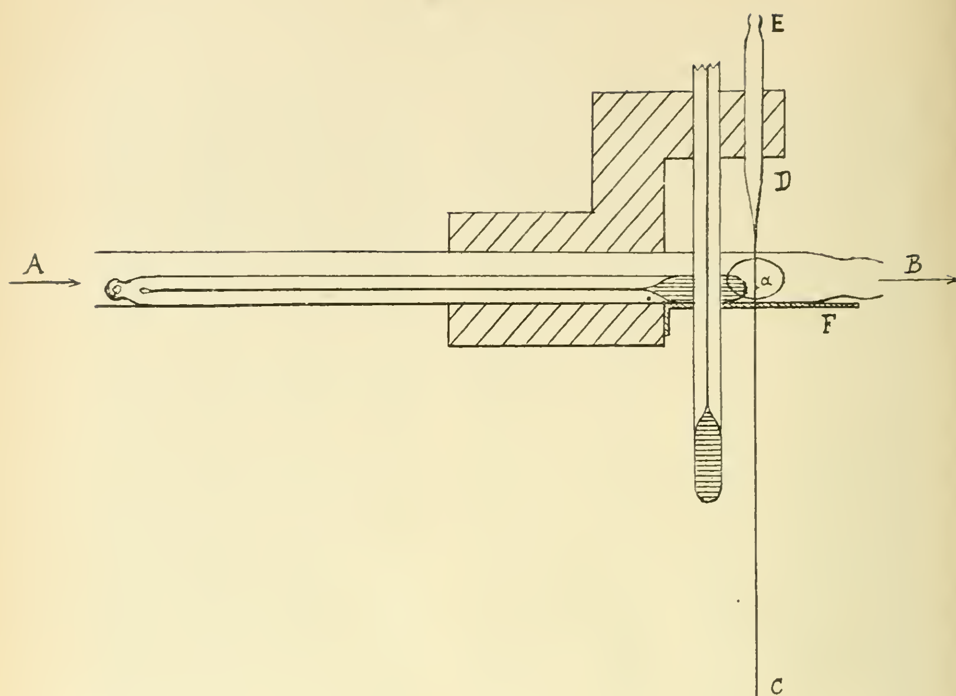
La quatrième colonne contient les valeurs calculées d'après ces nombres et la cinquième montre que les écarts se compensent sensiblement.

Nous avons donc entre 0° et 40° :

$$\alpha = \frac{0,202}{101,98} = 0,001981$$

et au moyen des formules (4) et (1), nous déduisons :

		par degré
0°	2F = 15,475	
		0,03065
40°	14,249	
		0,03565
60°	13,536	
		0,03810
80°	12,774	



J'ai repris cette étude par le procédé suivant :

Un tube horizontal AB d'un centimètre environ de diamètre est traversé par un courant d'eau froide ou chaude, dont un thermomètre, introduit dans le tube, donne la température. Le tube AB est traversé par un tube capillaire très mince CD provenant de l'étirement d'un petit tube de verre DE. On a marqué avec un peu de peinture un point de repère *a* sur la partie de ce tube, qui est intérieure au tube AB, et deux petits morceaux de glace, collés à la gomme laque sur des ouvertures pratiquées en avant et en arrière dans la paroi du tube AB, permettent de viser ce point de repère avec une lunette portée par un cathétomètre. On obture, avec un peu de peinture, les très petits trous par lesquels le tube CD pénètre dans le tube AB. Pour maintenir la partie extérieure du tube capillaire à une température à peu

près constante, on dirige sur ce tube un courant d'air en lame, dont un second thermomètre donne la température. Un carton mince F protège la portion extérieure du tube capillaire contre le rayonnement du tube AB. Au-dessous de l'extrémité inférieure du tube CD se trouve un petit vase plein d'eau, recouvert d'une glace percée d'un petit trou central, et placé sur la tête du sphéromètre, dont j'ai parlé dans mon article du tome IX. On fera monter le vase jusqu'à ce que le niveau dans le tube

TABLEAU V

Th. intérieur	Th. extérieur	Remontée du vase
3°3	16°4	0mm,15
4,7	16,4	0,38
5,9	16,6	0,56
7,4	16,7	0,85
10,1	16,9	1,34
18,4	17,3	2,87
23,0	17,4	3,65
27,3	17,5	4.41
31,1	17,6	5,12
34,2	17,6	5.71
36,6	17,7	6,19
38,5	17,7	6,56
42,5	17,9	7,32
46,9	18,0	8,23
50,8	18,2	9,04
54,0	18,3	9,69
57,8	18,4	10,48
59,5	18,4	10,83
61,3	18,7	11,18

TABLEAU VI

Th. intérieur	Th. extérieur	Remontée du vase
4°1	16°2	0mm,21
5,3	16,2	0,53
6,3	16,1	0,65
7,2	16,2	0,81
8,3	16,4	1,01
8,9	16,7	1,12
10,1	17,0	1,35
11,5	17,0	1,64
14,5	17,2	2,10
15,9	17,3	2.39
16,9	17,3	2,58
18,5	17.6	2,84
19,4	17.5	3,00
22.4	17.5	3.57
24,6	17,6	3,95
28,3	17,7	4.66
30,7	17,7	5,12
33,2	17,8	5,59
35,9	17,9	6,11
39,5	18,0	6,77
42,2	18,1	7,20

capillaire affleure au trait de repère. Pour la réduction à zéro des hauteurs d'eau soulevées au-dessus du niveau dans le vase, on admet que la séparation entre la partie intérieure et la partie extérieure du tube capillaire se trouve au milieu de la paroi du tube AB.

Les tableaux V et VI renferment les résultats de deux séries d'expériences. Il y avait 91^{mm},30 entre le repère *a* et l'extrémité inférieure C du tube capillaire. La partie intérieure au tube AB était de 4^{mm},00 et la partie extérieure de 87^{mm},30.

TABLEAU VII

$t°$	h_0	calculé	différence	$t°$	h_0	calculé	différence
3,3	91,05	91,10	— 0,05	23,0	87,55	87,50	+ 0,05
4,1	91,01	90,95	+ 0,06	24,6	87,24	87,21	+ 0,03
4,7	90,84	90,84	0	27,3	86,78	86,72	+ 0,06
5,3	90,69	90,73	— 0,04	28,3	86,53	86,54	— 0,01
5,9	90,66	90,62	+ 0,04	30,7	86,06	86,10	— 0,04
6,3	90,57	90,55	+ 0,02	31,1	86,07	86,02	+ 0,05
7,2	90,41	90,39	+ 0,02	33,2	85,61	85,64	— 0,05
7,4	90,36	90,35	+ 0,01	34,2	85,47	85,46	+ 0,01
8,3	90,21	90,19	+ 0,03	35,9	85,07	85,15	— 0,08
8,9	90,09	90,08	+ 0,01	36,6	84,99	85,02	— 0,03
10,1	89,87	89,86	+ 0,01	38,5	84,62	84,67	— 0,05
10,1	89,86	89,86	0	39,5	84,40	84,49	— 0,09
11,5	89,57	89,60	— 0,03	42,2	83,97	83,94	+ 0,03
14,5	89,04	89,05	— 0,01	42,5	83,85	83,88	— 0,03
15,9	88,82	88,80	+ 0,02	46,9	82,93	82,95	— 0,02
16,9	88,62	88,62	0	50,8	82,11	82,13	— 0,02
18,4	88,33	88,34	— 0,01	54,0	81,45	81,46	— 0,01
18,5	88,36	88,32	+ 0,04	57,8	80,65	80,66	— 0,01
19,4	88,19	88,16	+ 0,03	59,5	80,30	80,31	— 0,01
22,4	87,63	87,61	+ 0,02	61,3	79,95	79,93	+ 0,02
						Somme =	— 0,03

Le tableau VII donne les hauteurs ramenées à 0° obtenues dans les deux séries mélangées. Ces valeurs s'emplacent très sensiblement sur une ligne brisée correspondant à :

		par degré
0°	91,70	
		0,1825
40°	84,40	
		0,2100
60°	80,20	

La troisième colonne contient les résultats calculés à l'aide de ces nombres et la quatrième colonne nous montre que les écarts, presque toujours très faibles, se compensent.

On calcule le rayon du tube capillaire au niveau du repère d'après la formule (3). On a : $14,895 = r\ (91,70 - 0,1825 \times 18,93)$ $0,99994$, d'où $r = 0,169$ et $\frac{1}{3}\ r = 0,06$. Dès lors entre 0° et 40°, on a

$$\alpha = \frac{0,1825}{91,76} = 0,001989$$

et au moyen des formules (4) et (1), on tire :

		par degré
0°	$2F = 15,478$	
		0,0308
40°	14,246	
		0,0354
60°	13,538	

Conclusion. — Tous les résultats précédents s'accordent assez bien entre eux. Pour avoir les résultats définitifs, allons-nous prendre une moyenne ? Je crois qu'il vaut mieux, pour l'intervalle entre 0° et 40°, adopter sans changement le résultat donné par mes expériences du tableau II combinées avec celles de la première série de Wolf. En effet, ce résultat provient d'expériences indépendantes les unes des autres, effectuées à des époques très différentes, et il y a par conséquent plus de chances pour qu'ils soient exempts d'une erreur systématique. Du reste,

la ligne brisée, qui réunit les résultats indiqués en dernier lieu, ne s'écarte guère de la ligne droite 15,488 — 0,03137 *t*. Elle la coupe à 19°5 et la recoupe à 43°3. Nous prendrons donc cette ligne jusqu'à 40°. Ensuite, pour 2F à 60°, nous prendrons le nombre (13,538) indiqué dans la seconde série de mes expériences, qui est du reste presque identique à celui (13,536) fourni par la seconde série de Wolf. Enfin pour 2F à 80° nous n'avons que la valeur déduite du dernier nombre indiqué dans la seconde série de Wolf. Nous donnerons donc comme résultats définitifs de cette étude :

2F en milligrammes par millimètre		par degré	F en dynes par centimètre		par degré
0°	15,488		0°	75,95	
		0,03137			0,1542
40°	14,233		40°	69,78	
		0,03475			0,1705
60°	13,538		60°	66,37	
		0,03870			0,1870
80°	12,774		80°	62,63	

TOLUÈNE

La densité du toluène rectifié, que j'ai employé, est représentée entre 0° et 50° par la formule :

$$d = 0{,}8821 - 0{,}000921\, t \quad \text{ou} \quad d = 0{,}8821\,(1 - 0{,}001044\, t)$$

comme le montre le tableau VIII.

J'ai fait sur le toluène quatorze séries, chacune d'une dizaine d'expériences, par la méthode des tubes capillaires virtuels, que j'ai exposée dans mon article du tome IX. Comme les écarts entre les résultats sont absolument de même ordre que pour l'eau, je donnerai seulement les moyennes de chaque série. Elles sont contenues dans le tableau IX, et, si nous prenons la moyenne des nombres de ce tableau, nous avons :

$$2F_1 = 5{,}7423 \quad \text{à} \quad t_1 = 21^\circ 33.$$

J'ai ensuite cherché le coefficient d'abaissement relatif de la tension superficielle par le procédé précédemment décrit. J'ai fait trois séries d'expériences avec le même tube capillaire dont le rayon au niveau du repère était 0mm,115. Dans la première série (tableau X) les hauteurs ramenées à 0° s'emplacent sensiblement sur la droite :

$$h_0 = 61,51 - 0,246\, t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0,003997.$$

La deuxième série (tableau XI) donne la droite :

$$h_0 = 61,40 - 0,2376\, t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0,003867.$$

La troisième série (tableau XII) donne la droite :

$$h_0 = 61,44 - 0,237\, t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0.003855.$$

Tableau VIII

t^o	d	calculé	différence
0,0	0,8821	0,8821	0
9,1	0,8737	0,8737	0
11,1	0,8720	0,8719	+ 0.0001
19,6	0,8641	0,8641	0
20,3	0,8635	0,8634	+ 0,0001
20,5	0,8633	0,8632	+ 0,0001
22,2	0,8615	0,8617	— 0,0002
29,7	0,8548	0,8547	+ 0,0001
40,1	0,8451	0,8452	— 0,0001
49,1	0,8367	0,8369	— 0,0002

Tableau IX

t^o	2F	calculé	différence
18,6	5,801	5,809	— 0,008
19,7	5,784	5,782	+ 0,002
19,9	5,772	5,777	— 0,005
19,9	5,767	5,777	— 0,010
20,27	5,783	5,768	+ 0,015
20,87	5,768	5,753	+ 0,015
21,3	5,741	5,743	— 0,002
21,55	5,739	5,737	+ 0,002
22,3	5,706	5,718	— 0,012
22,4	5,724	5,716	+ 0.008
22,7	5,702	5,708	— 0,006
22,85	5,706	5,705	+ 0,001
23,0	5,709	5,701	+ 0,008
23,25	5,690	5,695	— 0,005
		Somme =	+ 0,003

Tableau X

t^o	h_o	calculé	différence
2,0	61,15	61,02	+ 0,13
2,8	60,82	60,82	0
3,1	60,74	60,75	— 0,01
3,5	60,64	60,65	— 0,01
4,5	60,38	60,40	— 0,02
5,9	60,01	60,06	— 0,05
7,5	59,67	59,67	0
9,3	59,19	59,22	— 0,03
11,2	58,71	58,75	— 0,04
15,7	57,63	57,65	— 0,02
23,3	55,78	55,78	0
26,6	54,89	54,97	— 0,08
28,9	54,40	54,40	0
31,3	53,83	53,81	+ 0,02
33,0	53,39	53,39	0
35,2	52,85	52,85	0
37,6	52,25	52,26	— 0,01
40,4	51,65	51,57	+ 0,08

Somme = — 0,04

Tableau XI

t^o	h_o	calculé	différence
3,0	60,73	60,69	+ 0,04
3,5	60,65	60,57	+ 0,08
4,3	60,39	60,38	+ 0,01
5,8	60,03	60,02	+ 0,01
7,1	59,71	59,71	0
8,5	59,35	59,38	— 0,03
11,1	58,78	58,76	+ 0,02
12,5	58,42	58,43	— 0,01
13,9	58,03	58,10	— 0,07
17,0	57,34	57,36	— 0,02
19,3	56,82	56,81	+ 0,01
20,9	56,41	56,43	— 0,02
22,7	56,04	56,01	+ 0,03
25,3	55,35	55,39	— 0,04
28,1	54,73	54,72	+ 0,01
31,4	53,94	53,94	0

Somme = + 0,02

Comme on le voit, ces trois droites, relatives pourtant à un même tube, ne coïncident pas absolument, ce qui semble indiquer l'existence d'une petite erreur systématique dans ces expériences.

La moyenne des trois valeurs précédentes de α est :

$$\alpha = 0,003906.$$

Dès lors, à l'aide de la formule (4) nous tirons de $2F_1$ la valeur de $2F_0$. On obtient $2F_0 = 6,264$ et on a finalement, pour repré-

TABLEAU XII

t^o	h_0	calculé	différence	t^o	h_0	calculé	différence
1,1	61,16	61,18	— 0,02	19,3	56,83	56,87	— 0,04
2,3	60,94	60,90	+ 0,04	20,9	56,44	56,43	+ 0,01
2,9	60,77	60,75	+ 0,02	23,7	55,81	55,82	— 0,01
3,4	60,65	60,63	+ 0,02	24,9	55,53	55,54	— 0,01
5,3	60,19	60,19	0	27,9	54,83	54,83	0
6,9	59,79	59,81	— 0,02	27,4	54,94	54,95	— 0,01
9,7	59,16	59,14	+ 0,02	33,1	53,54	53,60	— 0,06
11,8	58,63	58,64	— 0,01	38,6	52,32	52,29	+ 0,03
13,4	58,27	58,26	+ 0,01	41,5	51,62	51,60	+ 0,02
14,5	57,94	57,95	— 0,01	41,8	50,84	50,82	+ 0,02
16,6	57,50	57,51	— 0,01	51,0	49,43	49,35	+ 0,08
18,2	57,07	57,13	— 0,06	52,3	49,11	49,04	+ 0,07
						Somme =	+ 0,08

senter la tension superficielle du toluène, entre 0° et 50°, l'une des formules :

$$2\,F^{mg} = 6{,}264 - 0{,}02447\,t \qquad F^{dynes} = 30{,}71 - 0{,}1200\,t.$$

NITROBENZÈNE

Le nitrobenzène, que j'ai employé, a été purifié par cristallisation et avait son point de fusion à + 5°5. Sa densité, entre 0° et 40°, est représentée très exactement, ainsi que le montre le tableau XIII, par :

$$d = 1{,}2225 - 0{,}0009767\,t \quad \text{ou} \quad d = 1{,}2225\,(1 - 0{,}000799\,t).$$

J'ai fait sur le nitrobenzène, par la méthode des tubes capillaires virtuels, dix séries d'une dizaine d'expériences chacune. J'en donne les moyennes dans le tableau XIV. La moyenne des nombres qui figurent dans ce tableau nous donne :

$$2\,F_1 = 8{,}9273 \qquad \text{à} \qquad t^o_1 = 20{,}0.$$

Tableau XIII

t^o	d	calculé	différence
0,0	1,2225	1,2225	0
11,0	1,2118	1,2118	0
14,5	1,2084	1,2083	+ 0,0001
16,8	1,2061	1,2061	0
21,1	1,2019	1,2019	0
24,4	1,1987	1,1987	0
30,1	1,1931	1,1931	0
38,6	1,1848	1,1848	0

Tableau XIV

t^o	2F	calculé	différence
17,3	8,994	8,996	— 0.002
18,5	8,959	8,965	— 0,006
19,3	8,964	8,945	+ 0.019
19,55	8,950	8,939	+ 0.011
19,7	8,916	8,935	— 0,019
20,0	8,912	8,928	— 0,016
20,1	8,911	8,927	— 0,016
21,1	8,907	8,900	+ 0,007
21,5	8,904	8,890	+ 0,014
23,05	8,856	8,851	+ 0,005

Tableau XV

t^o	h_o	calculé	différence
10,8	74,46	74,44	+ 0,02
13,2	73,94	73,95	— 0,01
14,5	73,71	73,68	+ 0,03
15,9	73,41	73,40	+ 0,01
17,4	73,09	73,09	0
18,7	72,82	72,82	0
20,1	72,53	72,54	— 0,01
20,8	72,38	72,39	— 0,01
23,1	71,93	71,92	+ 0,01
26,4	71,23	71,25	— 0.02
28,4	70,84	70,84	0
29,8	70,56	70,55	+ 0,01
31,1	70,31	70,29	+ 0,02
33,0	69,91	69,90	+ 0,01
35,0	69,49	69,49	0
36,8	69,11	69,12	— 0,01
38,0	68,86	68,88	— 0,02
38,8	68,70	68,71	— 0,01
40,9	68,31	68,30	+ 0,01
		Somme =	+ 0,03

Tableau XVI

t^o	h_o	calculé	différence
31,4	70,21	70,22	— 0.01
32,3	70,03	70,03	0
35,6	69,34	69,36	— 0,02
36,8	69,09	69,12	— 0,03
38.0	68,86	68,87	— 0,01
38,8	68,71	68,70	+ 0,01
40,6	68,35	68,33	+ 0,02
40,5	68,33	68,35	— 0,02
41,6	68,14	68,13	+ 0.01
41,9	68,06	68,07	— 0,01
42,9	67,85	67,86	— 0,01
44,2	67,62	67,60	+ 0,02
45,2	67,41	67,39	+ 0.02
46,0	67,23	67.23	0
46,1	67.23	67,22	+ 0,01
50,8	66,29	66,25	+ 0,04
49,6	66,50	66,49	+ 0,01
		Somme =	+ 0.03

Tableau XVII

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
1,6	76,39	76,33	+ 0,06	14,3	73,67	73,69	— 0,02
2,9	76,09	76,06	+ 0,03	17,0	73,11	73,12	— 0,01
3,6	75,92	75,91	+ 0,01	19,5	72,59	72,60	— 0,01
4,0	75,83	75,83	0	21,2	72,22	72,25	— 0,03
5,4	75,53	75,54	— 0,01	22,4	72,01	72,00	+ 0,01
6,3	75,34	75.35	— 0,01	24,3	71,61	71,61	0
7,4	75,10	75,12	— 0,02	25,7	71,31	71,31	0
9,4	74,68	74,71	— 0,03	29,4	70,57	70,55	+ 0,02
10,4	74,46	74,50	— 0,04	32,2	69,99	69,96	+ 0,03

Somme = — 0,02

Tableau XVIII

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
12,2	41,63	41,64	— 0,01	25,9	40,05	40,06	— 0,01
12,3	41,64	41,63	+ 0,01	26,7	39,97	39,97	0
15,0	41,29	41,32	— 0,03	27,1	39,92	39,92	0
18,5	40,92	40,91	+ 0,01	27,7	39,86	39,85	+ 0,01
18,3	40,95	40,94	+ 0,01	28,2	39,79	39,80	— 0,01
19,1	40,84	40.84	0	30,1	39,58	39,58	0
19,9	40,76	40,75	+ 0,01	31,8	39,38	39,38	0
20,8	40,65	40,65	0	33,1	39,25	39,24	+ 0,01
21,9	40,52	40,52	0	37,2	38,76	38,76	0
22,6	40,43	40,44	— 0,01	37,0	38,78	38,78	0
22,6	40,45	40,44	+ 0,01	39,3	38,53	38,52	+ 0,01
23,7	40,31	40,31	0	39,0	38,55	38,55	0
24,5	40,21	40,22	— 0,01	38,8	38,58	38,58	0
24,5	40,22	40,22	0	42,5	38,17	38,15	+ 0,02

Somme = + 0,02

TABLEAU XIX

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
11,2	41,78	41,78	0	26,7	39,99	40,00	— 0,01
11,3	41,78	41,77	+ 0,01	27,2	39,95	39,94	+ 0,01
11,6	41,72	41,73	— 0,01	27,7	39,87	39,88	— 0,01
11,8	41,71	41,71	0	28,7	39,77	39,77	0
14,9	41,34	41,35	— 0,01	30,3	39,57	39,58	— 0,01
15,1	41,32	41,33	— 0,01	31,6	39,42	39,43	— 0,01
16,7	41,16	41,15	+ 0,01	32,9	39,29	39,28	+ 0,01
18,6	40,93	40,93	0	32,8	39,30	39,29	+ 0,01
19,4	40,84	40,83	+ 0,01	34,8	39,05	39,06	— 0,01
20,3	40,73	40,73	0	36,1	38,91	38,91	0
21,2	40,63	40,63	0	37,5	38,75	38,75	0
21,9	40,56	40,55	+ 0,01	39,1	38,57	38,57	0
22,9	40,43	40,43	0	38,9	38,59	38,59	0
23,3	40,39	40,39	0	40,4	38,42	38,42	0
23,9	40,32	40,32	0	41,2	38,34	38,33	+ 0,01
24,8	40,23	40,21	+ 0,02	41,9	38,26	38,25	+ 0,01
25,3	40,15	40,16	— 0,01	42,5	38,17	38,18	— 0,01
25,9	40,09	40,09	0	43,3	38,06	38,09	— 0,03
						Somme =	— 0,02

J'ai ensuite, avec l'appareil précédemment décrit, exécuté trois séries d'expériences à l'aide d'un même tube. Le rayon de ce tube au niveau du repère, calculé à l'aide de la formule (3), était $r = 0,100$ d'où $1/3\ r = 0,03$. La première série (tableau XV) m'a donné des valeurs s'emplaçant très exactement sur la droite :

$$h_o = 76,65 - 0,2046\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,002668.$$

La seconde (tableau XVI) m'a donné des valeurs s'emplaçant

non moins exactement sur la droite :

$$h_0 = 76,64 - 0,2046\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,002668.$$

Mais la troisième série (tableau XVII) m'a donné une droite d'inclinaison un peu différente :

$$h_0 = 76,66 - 0,208\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,002712.$$

J'ai alors employé un autre tube dont le rayon au niveau du repère a été trouvé égal à 0,179, d'où $1/3\,r = 0,06$. J'ai fait avec ce tube deux séries qui toutes deux m'ont donné des droites avec une précision vraiment extraordinaire. Le tableau XVIII fournit la droite :

$$h_0 = 43,04 - 0,115\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,002668$$

et le tableau XIX la droite :

$$h_0 = 43,066 - 0,115\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,002667.$$

En présence de la coïncidence, tout à fait exceptionnelle, entre ces résultats et les deux premiers, il me paraît naturel d'admettre que la série du tableau XVII a dû être entachée d'une petite erreur systématique demeurée inaperçue, et de prendre pour valeur définitive :

$$\alpha = 0,002668.$$

Dès lors, on tire au moyen de la formule (4) $2F_0 = 9,431$ et la tension superficielle du nitrobenzène entre 0° et 45° est donnée par l'une des deux formules :

$$2F^{mg} = 9,431 - 0,02516\,t \qquad F^{dynes} = 46,24 - 0,1233\,t.$$

BENZÈNE

Le benzène que j'ai employé a été purifié par cristallisation, et son point de fusion était + 5°5. Sa densité entre 0° et 50° a été déterminée dans deux séries d'expériences dont les résultats se

trouvent dans le tableau XX. Ces résultats nous donnent :

$$d = 0{,}9004 - 0{,}001058\, t \quad \text{ou} \quad d = 0{,}9004\,(1 - 0{,}001175\, t).$$

C'est à l'aide de la première formule qu'on a calculé les nombres qui figurent dans le tableau XX à l'avant-dernière colonne.

Tableau XX

t^o	d	calculé	différence	t^o	d	calculé	différence
0,0	0,9004	0,9004	0	4,7	0,8955	0,8954	+0,0001
10,7	0,8889	0,8891	—0,0002	10,8	0,8889	0,8890	—0,0001
12,0	0,8877	0,8877	0	21,5	0,8777	0,8777	0
22,1	0,8771	0,8770	+0,0001	29,5	0,8692	0,8692	0
29,9	0,8688	0,8688	0				
51,1	0,8463	0,8463	0				

Tableau XXI

t^o	2F	calculé	différence	t^o	2F	calculé	différence
2,4	6,405	6,398	+ 0,007	13,6	6,084	6,083	+ 0,001
2,6	6,396	6,392	+ 0,004	14,2	6,067	6,066	+ 0,001
2,8	6,387	6,386	+ 0,001	15,0	6,045	6,044	+ 0,001
10,8	6,163	6,162	+ 0,001	15,9	6,019	6,018	+ 0,001
11,8	6,135	6,134	+ 0,001	16,0	6,016	6,016	0
12,6	6,111	6,111	0	20,8	5,881	5,881	0
12,7	6,106	6,107	— 0,001	22,5	5,830	5,833	— 0,003
13,3	6,086	6,091	— 0,005	24,4	5,773	5,780	— 0,007
						Somme =	+ 0,002

J'avais à ma disposition pour le benzène une série d'observations effectuées à la température ambiante à l'aide d'un tube capillaire dont j'avais au préalable calculé le rayon en différents

points en mesurant la hauteur d'eau maintenue soulevée dans le tube quand le niveau affleurait en ces points. Le tube était bien cylindrique dans la partie que j'ai eu à considérer pour les expériences sur le benzène et le rayon dans cette partie était :

$$r = 0^{mm},2772 \quad \text{d'où} \quad 1/3\ r^2 = 0,0258.$$

Le tableau XXI renferme dans la deuxième colonne les résultats de ces expériences. Si nous prenons la moyenne des nombres de ce tableau, nous avons :

$$2F_1 = 6,094 \quad \text{à} \quad t_1 = 13^{\circ}21.$$

Tableau XXII

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
2,3	71,31	71,27	+ 0,04	16,4	66,82	66,82	0
3,3	70,99	70,95	+ 0,04	17,9	66,33	66,28	+ 0,05
3,9	70,77	70,76	+ 0,01	19,5	65,80	65,85	— 0,05
4,3	70,59	70,64	— 0,05	21,2	65,28	65,31	— 0,03
5,0	70,40	70,42	— 0,02	22,4	64,91	64,93	— 0,02
5,6	70,21	70,23	— 0,02	23,6	64,53	64,56	— 0,03
6,7	69,88	69,88	0	26,5	63,62	63,64	— 0,02
7,9	69,51	69,50	+ 0,01	29,4	62,70	62,73	— 0,03
9,0	69,14	69,16	— 0,02	30,8	62,31	62,29	+ 0,02
10,4	68,70	68,71	— 0,01	33,2	61,59	61,53	+ 0,06
11,8	68,23	68,27	— 0,04	38,0	60,08	60,02	+ 0,06
13,8	67,62	67,64	— 0,02	47,2	57,27	57,12	+ 0,15
15,1	67,20	67,23	— 0,03				
						Somme =	+ 0,05

Tableau XXIII

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
11,2	48,83	48,66	+ 0,17	23,3	45,98	45,99	— 0,01
12,7	48,49	48,33	+ 0,16	23,8	45,86	45,88	— 0,02
13,3	48,16	48,19	— 0,03	26,2	45,33	45,36	— 0,03
13,9	48,06	48,06	0	29,7	44,59	44,59	0
14,8	47,87	47,87	0	33,7	43,75	43,71	+ 0,04
15,9	47,62	47,62	0	35,3	43,36	43,35	+ 0,01
16,5	47,49	47,49	0	38,3	42,71	42,69	+ 0,03
18,8	46,98	46,98	0	40,9	42,08	42,12	— 0,04
20,2	46,68	46,68	0	41,9	41,90	41,90	0
21,7	46,34	46,35	— 0,01	43,5	41,52	41,55	— 0,03
22,3	46,20	46,21	— 0,01				

Tableau XXIV

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
5,2	46,82	46,79	+ 0,03	33,0	40,98	40,98	0
5,8	46,67	46,67	0	33,6	40,86	40,86	0
6,3	46,58	46,56	+ 0,02	34,2	40,72	40,73	— 0,01
8,6	46,09	46,08	+ 0,01	35,0	40,56	40,57	— 0,01
12,4	45,29	45,29	0	37,1	40,15	40,13	+ 0,02
17,2	44,26	44,29	— 0,03	38,6	39,84	39,81	+ 0,03
20,0	43,69	43,70	— 0,01	39,6	39,62	39,60	+ 0,02
22,9	43,06	43,09	— 0,03	40,0	39,54	39,52	+ 0,02
25,4	42,54	42,57	— 0,03	45,4	38,47	38,39	+ 0,08
28,0	42,03	42,03	0	48,8	37,78	37,68	+ 0,10
30,1	41,59	41,59	0				

J'ai employé l'appareil précédemment décrit pour rechercher le coefficient d'abaissement relatif de la tension superficielle

avec la température. Les résultats des expériences sont contenus dans les tableaux XXII, XXIII, XXIV. La série du tableau XXII a été exécutée avec un tube capillaire dont le rayon au niveau du repère était 0mm,100. Elle donne la droite :

$$h_0 = 71{,}99 - 0{,}315\,t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0{,}004374.$$

La série du tableau XXIII a été exécutée avec un tube capillaire dont le rayon au niveau du repère était 0mm,141. Si on laisse de côté les deux premiers nombres qui s'écartent tellement de la ligne droite nettement indiquée par tous les autres, qu'il y a lieu d'admettre une erreur accidentelle, on obtient la droite :

$$h_0 = 51{,}12 - 0{,}220\,t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0{,}004300.$$

Dans le tableau XXIV relatif à une série exécutée avec un tube capillaire de rayon 0mm,150 au niveau du repère, c'est au contraire les deux derniers nombres qu'il semble possible de laisser de côté et on obtient la droite :

$$h_0 = 47{,}88 - 0{,}209\,t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0{,}004360.$$

La moyenne de ces trois valeurs de α est :

$$\alpha = 0{,}004345.$$

Dès lors, au moyen de la formule (4), nous tirons de $2F_1$ la valeur :

$$2F_0 = 6{,}465.$$

Par suite, la tension superficielle du benzène entre 0° et 50° est représentée par l'une des formules :

$$2F^{mg} = 6{,}465 - 0{,}02809\,t \qquad F^{dynes} = 31{,}70 - 0{,}1377\,t.$$

A l'aide de la première formule j'ai calculé les nombres de la troisième colonne du tableau XXI, et on voit que la formule s'accorde avec les expériences de ce tableau.

SULFURE DE CARBONE

La densité du sulfure de carbone rectifié, dont je me suis servi, est représentée entre 0° et 35° par la formule :

$$d = 1,2928 - 0,001477\, t \quad \text{ou} \quad d = 1,2928\,(1 - 0,001142\, t)$$

ainsi que le montre le tableau XXV.

Pour le sulfure de carbone, j'avais à ma disposition une série d'expériences effectuées à la température ambiante à l'aide du même tube capillaire, dont j'ai parlé à propos du benzène. Les résultats de ces expériences sont contenus dans le tableau XXVI.

Tableau XXV

t^o	d	calculé	différence	t^o	d	calculé	différence
0.0	1,2927	1,2928	—0,0001	11.5	1,2760	1,2758	+0,0002
2.7	1,2888	1,2888	0	12,6	1,2742	1,2742	0
4,0	1,2869	1,2869	0	13,9	1,2725	1,2724	+0,0001
5,0	1,2854	1,2854	0	20,9	1,2621	1,2619	+0,0002
13,1	1,2736	1,2735	+0,0001	21,8	1,2606	1,2606	0
20,6	1,2625	1,2624	+0,0001	22,0	1,2601	1,2603	—0,0002
21,0	1,2621	1,2618	+0,0003	22,5	1,2594	1,2596	—0,0002
23,0	1,2588	1,2588	0	24,6	1,2563	1,2565	—0.0002
32,7	1,2445	1,2445	0				

TABLEAU XXVI

t^o	2 F	calculé	différence	t^o	2 F	calculé	différence
2,0	7,120	7,123	— 0,03	10,8	6,873	6,860	+ 0,13
2,4	7,117	7,111	+ 0,06	11,9	6,827	6,827	0
2,6	7,111	7,105	+ 0,06	14,6	6,746	6,746	0
3,9	7,072	7,066	+ 0,06	15,1	6,725	6,731	— 0,06
4,7	7,044	7,042	+ 0,02	15,4	6,719	6,722	— 0,03
5,2	7,029	7,027	+ 0,02	21,0	6,553	6,554	— 0,01
5,4	7,021	7,021	0	23,5	6,488	6,479	+ 0,09
5,6	7,012	7,015	— 0,03	24,4	6,450	6,452	— 0,02
6,4	6,992	6,991	+ 0,01	24,8	6,429	6,440	— 0,11
6,6	6,994	6,985	+ 0,09	25,2	6,419	6,428	— 0,09
9,2	6,909	6,908	+ 0,01	25,7	6,402	6,413	— 0,11

Somme = + 0,06

TABLEAU XXVII

t^o	h_o	calculé	différence	t^o	h_o	calculé	différence
3,5	44,61	44,60	+ 0,01	27,7	39,96	39,96	0
4,2	44,50	44,47	+ 0,03	29,4	39,63	39,64	— 0,01
4,6	44,42	44,40	+ 0,02	29,9	39,51	39,54	— 0,03
5,8	44,18	44,17	+ 0,01	32,4	39,05	39,05	0
6,8	43,96	43,98	— 0,02	34,4	38,64	38,67	— 0,03
8,0	43,75	43,74	+ 0,01	36,3	38,33	38,30	+ 0,03
10,0	43,38	43,36	+ 0,02	36,6	38,24	38,25	— 0,01
12,5	42,87	42,88	— 0,01	38,2	37,96	37,95	+ 0,01
14,4	42,50	42,52	— 0,02	39,5	37,70	37,70	0
16,7	42,05	42,08	— 0,03	43,0	37,03	37,02	+ 0,01
18,9	41,64	41,65	— 0,01	42,8	37,09	37,06	+ 0,03
21,8	41,08	41,10	— 0,02	41,4	37,35	37,33	+ 0,02
24,0	40,68	40,68	0	39,2	37,76	37,75	+ 0,01
25,4	40,35	40,41	— 0,06				

Somme = — 0,04

Tableau XXVIII

t^o	h_0	calculé	différence	t^o	h_0	calculé	différence
1,9	41,52	41,49	+ 0.03	19,8	38,35	38,36	— 0,01
1,8	41,54	41.51	+ 0,03	20,3	38,28	38,28	0
3,5	41,20	41,21	— 0,01	21,3	38,11	38,10	+ 0,01
4,0	41,11	41,12	— 0,01	22,6	37,86	37,88	— 0,02
4,5	41,02	41,03	— 0,01	24,0	37,64	37,63	+ 0,01
4,9	40,98	40,96	+ 0.02	25,2	37,42	37,42	0
5,4	40,87	40,88	— 0,01	26,2	37,25	37,25	0
5,8	40.81	40,81	0	27,1	37,09	37,09	0
6.9	40,62	40,62	0	27,6	37,00	37,00	0
8.0	40,42	40.42	0	28.6	36,77	36,83	— 0,06
8,2	40,41	40,39	+ 0,02	29,6	36,66	36,65	+ 0,01
8,8	40,29	40,28	+ 0,01	30.2	36,56	36,55	+ 0.01
8,7	40,30	40,30	0	30,5	36.50	36,50	0
9,2	40,23	40,21	+ 0,02	32,5	36,14	36,15	— 0,01
11.6	39,79	39,80	— 0,01	33.6	35,97	35,96	+ 0,01
13,7	39,42	39,43	— 0,01	34,5	35,79	35,80	— 0,01
15,4	39,13	39.13	0	35,6	35,60	35,61	— 0,01
17.1	38,83	38,84	— 0,01	36,3	35,47	35,49	— 0,02
18,5	38,59	38,59	0	37,1	35,35	35,35	0
19.8	38,38	38,36	+ 0,02	37,4	35,29	35,29	0
21,0	38,17	38,16	+ 0,01	38,7	35,08	35,07	+ 0,01
22,0	37,97	38,98	— 0.01	38,8	35,08	35,05	+ 0.03
23,7	37,68	37,68	0	36,6	35,43	35,43	0
25,8	37,31	37,31	0	39,8	34,88	34,87	+ 0,01
27,6	36,99	37,00	— 0,01	40,3	34,79	34,79	0
				40,0	34.83	34,84	— 0.01
						Somme =	+ 0.02

En prenant la moyenne des nombres du tableau XXVI nous

obtenons :

$$2F_1 = 6,8205 \quad \text{à} \quad t_1 = 12^{\circ}11.$$

Avec l'appareil à courant d'eau, j'ai exécuté les séries d'expériences dont les résultats figurent aux tableaux XXVII et XXVIII.

La série du tableau XXVII a été faite avec un tube dont le rayon au niveau du repère était $0^{mm},126$. Elle donne la droite :

$$h_0 = 45,28 - 0,192\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,004240.$$

Le tableau XXVIII contient les résultats de deux séries qui se font suite. Le rayon du tube employé était au niveau du repère $0^{mm},132$. Les nombres de ce tableau donnent la droite :

$$h_0 = 41,82 - 0.1745\,t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,004169$$

avec une précision vraiment extraordinaire, car, si on excepte le nombre relatif à 28°6, les cinquante autres nombres s'écartent extrêmement peu de la droite et les écarts se compensent sensiblement. Aussi, il m'a paru qu'au lieu de prendre une moyenne, il valait mieux adopter le nombre fourni par cette série. Nous prendrons donc :

$$\alpha = 0,004169.$$

Dès lors, au moyen de la formule (4) nous déduisons de $2F_1$:

$$2F_0 = 7,183$$

et la valeur de la tension superficielle du sulfure de carbone entre 0° et 40° est représentée par l'une des formules :

$$2F^{mg} = 7,183 - 0,02995\,t \qquad F^{dynes} = 35,22 - 0,1468\,t.$$

A l'aide de la première formule, j'ai calculé les nombres de la troisième colonne du tableau XXVI et on voit que la formule s'accorde avec les expériences de ce tableau.

ALCOOL

Avec un liquide aussi facilement altérable au contact de l'air que l'alcool, on ne peut espérer arriver à une précision égale à celle des expériences précédentes. Nous en avons tout de suite la preuve dans le tableau XXIX. Ce tableau renferme deux séries de détermination de la densité de l'alcool. La série de gauche donne la droite :

$$d = 0,8100 - 0,000840\,t$$

et celle de droite nous donne :

$$d = 0,8093 - 0,000840\,t.$$

Tableau XXIX

$t°$	d	calculé	différence	$t°$	d	calculé	différence
0,0	0,8100	0,8100	0	0,0	0,8093	0,8093	0
10,9	0,8009	0,8009	0	11,2	0,7999	0,7999	0
22,5	0,7912	0,7911	+0,0001	11,4	0,7997	0,7997	0
26,4	0,7879	0,7878	+0,0001	15,1	0,7966	0,7966	0
27,4	0,7868	0,7870	—0,0002	25,0	0,7884	0,7883	+0,0001
30,3	0,7845	0,7845	0	25,7	0,7878	0,7877	+0,0001
				26,9	0,7865	0,7867	—0,0002

Tableau XXX

$t°$	h_o	calculé	différence	$t°$	h_o	calculé	différence
3,3	51,99	52,02	— 0,03	21,5	48,54	48,58	— 0,04
4,0	51,83	51,88	— 0,05	24,7	48,01	47,97	+ 0,04
5,2	51,69	51,66	+ 0,03	27,7	47,42	47,41	+ 0,01
5,2	51,64	51,66	— 0,02	32,1	46,61	46,57	+ 0,04
6,4	51,39	51,43	— 0,04	34,2	46,18	46,18	0
10,0	50,76	50,75	+ 0,01	36,2	45,78	45,80	— 0,02
12,2	50,34	50,33	+ 0,01	38,0	45,41	45,45	— 0,04
17,2	49,39	49,40	— 0,01	41,9	44,73	44,72	+ 0,01
19,3	49,04	48,99	+ 0,05	44,1	44,29	43,30	— 0,01
						Somme =	— 0,05

TABLEAU XXXI

$t°$	h_0	calculé	différence	$t°$	h_0	calculé	différence
5,2	47,38	47,38	0	30,5	43,09	43,08	+ 0,01
6,6	47,09	47,14	— 0,05	38,9	41,60	41,65	— 0,05
7,5	46,99	46,99	0	45,6	40,47	40,51	— 0,04
10,0	46,62	46,56	+ 0,06	51,3	39,58	39,54	+ 0,04
21,3	44,67	44,64	+ 0,03				
						Somme	= 0

Comme on le voit, les deux droites sont parallèles.

Je donnerai seulement les résultats de deux séries d'expériences exécutées, à l'aide de l'appareil à courant d'eau, sur de l'alcool rectifié au moyen de la baryte caustique récemment préparée par la calcination du bioxyde de baryum. Je soufflais légèrement dans le tube capillaire pour renouveler l'alcool du tube avant chaque mesure.

La série du tableau XXX a été effectuée avec de l'alcool dont la densité à zéro a été trouvée égale à 0,8081 et j'ai utilisé pour ramener les hauteurs à 0° la formule :

$$d = 0,8081 - 0.00084\ t.$$

Le rayon du tube au niveau du repère était 0mm,116. Les h_0 donnent la droite :

$$h_0 = 52.62 - 0.189\ t \quad \text{d'où} \quad \alpha = 0,003589.$$

La série du tableau XXXI a été effectuée postérieurement avec le même alcool, dont la densité à 0° a été trouvée égale à 0,8084 et j'ai employé dans les calculs la formule :

$$d = 0,8084 - 0,00084\ t.$$

Le rayon du tube au niveau du repère était 0mm,123. On obtient

la droite :

$$h_0 = 48,26 - 0,170\,t \qquad \text{d'où} \qquad \alpha = 0,003520.$$

La moyenne des deux valeurs précédentes de α donne :

$$\alpha = 0,003554.$$

Pour avoir une valeur de la tension superficielle de l'alcool, j'ai employé un tube capillaire bien cylindrique dans l'étendue à utiliser, et dont le rayon, calculé à l'aide de la mesure de l'ascension de l'eau et du toluène, a été trouvé égal à $0^{mm},2484$. J'ai ainsi obtenu :

$$2F_1 = 4,481 \qquad \text{à} \qquad t_1 = 24^o3.$$

De là, on déduit par la formule (4)

$$2F_0 = 4,904$$

et par suite la tension superficielle de l'alcool, entre 0° et 50°, est donnée par l'une des formules :

$$2F^{mg} = 4,904 - 0,01743\,t \qquad F^{dynes} = 24,05 - 0,08546\,t.$$

J'avais précédemment fait sur l'alcool, par la méthode des tubes capillaires virtuels, d'assez nombreuses expériences, qui m'ont donné des résultats dépassant d'environ 0,100 ceux calculés par la première des formules précédentes. Mais l'alcool que j'employais alors était moins anhydre que celui dont je me suis servi en dernier lieu.

DEUX APPLICATIONS
DE LA BALANCE ÉLECTROMAGNÉTIQUE DE HUGHES

Par M. J. CHAUDIER,

Maître de Conférences à la Faculté des Sciences.

La balance électromagnétique de Hughes se compose de deux bobines d'induction identiques : les enroulements primaires, réunis en série, sont parcourus par un même courant qu'un trembleur rapide permet successivement d'interrompre et de rétablir; les enroulements secondaires sont disposés en série avec un téléphone. Les connexions sont croisées, de façon à ce que les forces électromotrices développées dans l'induit soient de signe contraire.

Si les deux bobines sont rigoureusement identiques, les forces électromotrices sont égales et de signe contraire : le téléphone se tait. Mais quand on approche de l'une des bobines un objet métallique, l'équilibre est rompu par la production des courants de Foucault et le téléphone émet un son.

Je me suis proposé d'appliquer la balance de Hughes à la localisation des projectiles dans l'organisme, comme l'a conseillé M. Lippmann [1] dès le début des hostilités. J'ai aussi utilisé cet appareil pour mesurer la conductibilité des corps métalliques non magnétiques sous forme de lames minces.

---

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des Sc.*, 1914, t. CLIX, p. 627.

Première application. — *Localisation des projectiles dans l'organisme.* — L'appareil que j'ai construit dérive de la balance de Hughes : il se compose de deux bobines géométriquement et électriquement aussi semblables que possible. Chacune d'elles est constituée par un cadre en bois circulaire de 13 centimètres de diamètre intérieur et de 2 centimètres de largeur, sur lequel est disposé un double enroulement; d'abord le fil primaire de 0,9 millimètre de diamètre, puis au-dessus, soigneusement isolé, le fil secondaire de 0,15 millimètre de diamètre. Ces deux fils sont en cuivre; le rapport de transformation donnant les meilleurs résultats est 14.

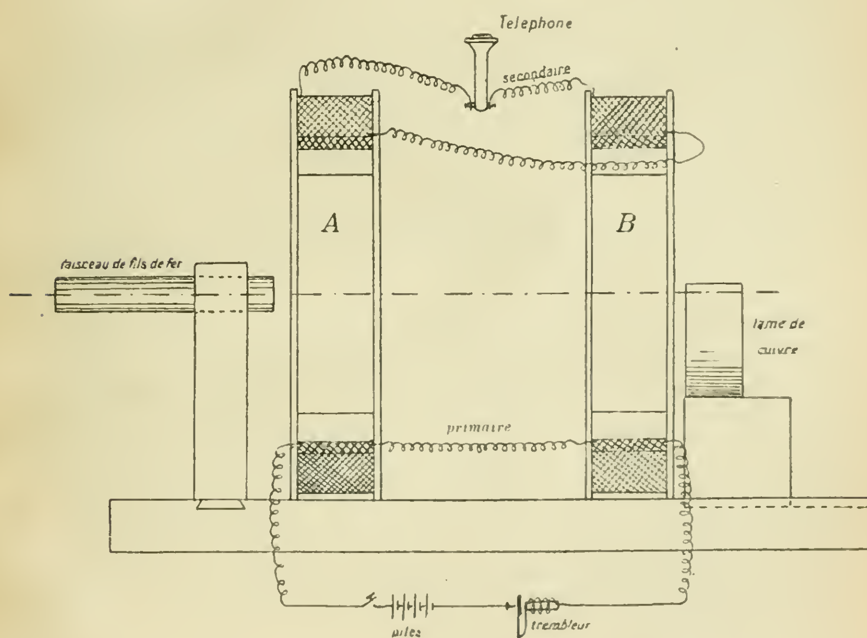
Les interruptions du courant qui parcourt les deux primaires sont produites par le trembleur d'une petite bobine de Ruhmkorff. Le secondaire est en série avec un écouteur téléphonique double; les connexions sont telles que le téléphone reste muet lorsque les bobines sont éloignées de tout corps métallique.

Comme il est difficile de réaliser pratiquement une identité rigoureuse des deux bobines et, par suite, d'obtenir un silence absolu du téléphone, j'ai ajouté au dispositif de Hughes un compensateur. Un faisceau de fils de fer doux peut se déplacer perpendiculairement au plan de l'une des bobines d'induction, suivant l'axe de cette bobine; ce faisceau ne peut être parcouru par des courants de Foucault, mais par son action magnétique, il est susceptible de modifier l'intensité des courants induits. Le compensateur est complété à l'aide d'une lame mince en cuivre, incurvée suivant un demi-cercle de même rayon que celui de la bobine et de même axe : les courants de Foucault qui peuvent se développer dans cette lame non magnétique, lorsqu'on la déplace dans une direction perpendiculaire à la bobine, permettent de terminer le réglage.

Pour obtenir l'équilibre, on déplacera d'abord le faisceau de fils de fer doux jusqu'à ce qu'on ait obtenu dans le téléphone un minimum d'intensité; puis, on approchera ou on éloignera la lame incurvée de cuivre jusqu'à ce que le silence absolu soit réalisé.

Lorsque l'appareil est bien réglé, la proximité d'une parcelle métallique suffit à détruire l'équilibre. On peut ainsi déceler la présence des divers métaux; mais la perturbation est particulièrement sensible avec les métaux magnétiques, comme le fer et le nickel, qui agissent à la fois par leur magnétisme et par les courants de Foucault produits; elle est un peu moindre avec les métaux non magnétiques, mais bon conducteurs, comme le cuivre, l'aluminium; enfin, elle est presque nulle avec les métaux peu conducteurs, comme le plomb.

Les différentes parties de l'appareil sont représentées sur le schéma suivant :



Emploi de cet appareil dans la chirurgie militaire. — L'acier des fragments d'obus et le nickel des balles allemandes, grâce à leurs propriétés magnétiques et conductrices, sont susceptibles de détruire, même à une certaine distance, l'équilibre électrique de la balance électromagnétique.

L'appareil que nous avons décrit peut donc être utilisé dans la recherche et le repérage des projectiles dans l'organisme.

Le mode d'emploi varie suivant la partie du corps blessée.

1° Le projectile a pénétré dans le bras ou dans le pied.

Les deux bobines étant convenablement placées sur un support fixe, le membre blessé est introduit dans la bobine B à lame incurvée; le bruit du téléphone indique la présence d'une masse métallique et le maximum d'intensité précise la section du membre où elle est située. D'ailleurs, le déplacement de bas en haut du membre permet de localiser le projectile par les variations d'intensité du bruit du téléphone.

2° Le projectile a pénétré dans l'un quelconque des membres.

On dispose alors les deux bobines A et B parallèlement l'une à l'autre, comme sur le schéma précédent, à une distance suffisante pour que le membre blessé puisse s'y déplacer facilement. Le téléphone signale le passage de la masse métallique et permet de localiser approximativement le projectile.

3° Le projectile est situé dans l'une quelconque des parties du corps.

La bobine A restant fixe, on déplace la partie plane de la bobine B le long du corps; le téléphone émet un bruit si une masse métallique est rencontrée dans ce déplacement. La sensibilité dépend évidemment des dimensions des projectiles. Avec cet appareil bien réglé, on peut déceler à 8 centimètres environ du cadre de la bobine mobile des éclats d'obus de quelques grammes. Avec la balle allemande, la sensibilité est moindre, à cause de la petite quantité de nickel qui entre dans la composition de la balle et du faible magnétisme de ce métal.

Conclusions. — En utilisant un appareil construit conformément à ces indications, à peu de frais, avec les ressources de mon laboratoire[1], j'ai pu rechercher et localiser des projectiles

[1] Dans la réalisation pratique de cet appareil, M. Mager, ingénieur électri-

dans le corps de différents blessés. Ces expériences ont eu lieu, au mois de janvier 1915, à l'Hôpital civil de La Tronche, dans les services du docteur Sappey, auquel j'adresse mes meilleurs remerciements. Le repérage à la balance a été d'ailleurs contrôlé par des observations radioscopiques.

Ce dispositif ne saurait avoir la prétention de remplacer les procédés radiologiques, dont il ne peut présenter ni la certitude, ni la précision. Cependant, dans certains cas douteux ou dangereux (par exemple dans le cas des projectiles logés dans la tête), ses indications seront susceptibles de compléter, de confirmer celles des rayons X.

Mais l'avantage incontestable de cet appareil consiste dans sa construction facile, peu coûteuse, dans ses faibles dimensions [1] et, par suite, dans son transport aisé jusqu'au lit même des blessés.

Son principal inconvénient est de mal déceler les projectiles en plomb (balles de shrapnell).

Son emploi peut être d'une grande utilité dans les cas où l'on ne dispose pas d'une installation radiographique.

Deuxième application. — *Mesure de la conductibilité des métaux non magnétiques.* — Le dispositif que je viens de décrire m'a permis aussi de mesurer avec précision la conductibilité des métaux sous forme de lames minces.

On sait, en effet, que les courants de Foucault sont d'autant plus intenses que la masse métallique au sein de laquelle ils se produisent est plus conductrice. Si on élimine la perturbation due au magnétisme, en étudiant seulement les métaux non magnétiques, on pourra déduire la mesure de la conductibilité élec-

---

cien, a bien voulu m'aider de ses connaissances et de son habileté techniques ; je lui adresse ici mes sincères remerciements.

[1] Les différentes pièces de l'appareil que j'ai construit peuvent être disposées dans une boîte parallélipipédique de 40 centimètres de longueur, de 20 centimètres de largeur, de 20 centimètres de hauteur.

trique de la mesure de la perturbation apportée dans la balance électromagnétique.

Dans ces recherches, on doit employer les métaux sous forme de lame mince, parce qu'il est nécessaire, à cause de la non-uniformité du champ à l'intérieur des bobines, d'observer les effets produits toujours en une même section de ces bobines.

Les deux bobines de la balance ont leurs faces planes disposées dans un plan horizontal, et la lame métallique découpée en disque circulaire est placée dans la section médiane de la bobine A, par exemple : aussitôt le téléphone émet un son; on cherche, par compensation, à ramener le téléphone au silence en introduisant dans la bobine B des masses progressivement croissantes d'un autre métal. Le mercure, qu'on peut verser goutte à goutte dans un vase en verre cylindrique et dont le volume est aisément mesurable, a été choisi comme métal compensateur.

Dimensions limites des lames métalliques utilisées. — J'ai d'abord recherché quelles étaient les dimensions minima, en épaisseur et en surface, à donner aux lames employées pour que le téléphone émît un son appréciable, lors de leur introduction dans la bobine; ces recherches me permettaient de mesurer la sensibilité de mon dispositif.

On trouve dans le commerce des carnets de feuilles d'aluminium de très faible épaisseur; j'ai eu recours à des feuilles de ce métal, dont l'épaisseur était de 0,0014 millimètre. Ces feuilles étaient découpées en disques circulaires de 11 centimètres de diamètre, qui pouvaient être progressivement superposés jusqu'à la perception d'un son : dans mes expériences, trois feuilles suffisaient à détruire nettement l'équilibre de la balance.

Le volume de métal était alors :

$$3 \times \frac{3,14 \times 121}{4} \times 0,14 \times 10^{-3} = 40 \times 10^{-3} \text{ cm}^3.$$

Pour obtenir la limite relative à la surface, j'ai employé des

lames d'aluminium de 0,09 millimètre d'épaisseur et j'ai constaté que la limite de perception était atteinte avec des disques de 2,5 centimètres de diamètre. Le volume correspondant du métal est :

$$\frac{3,14 \times 2,5}{4} \times 9 \times 10^{-3} = 44 \times 10^{-3} \text{ cm}^3.$$

Nombre voisin du précédent.

J'ai donc opéré ultérieurement avec des disques métalliques de diamètre supérieur à 2,5 centimètres et d'une épaisseur dépassant 0,005 millimètre.

Mesure des conductibilités. — Comme on l'a exposé plus haut, la méthode utilisée est une méthode de zéro : le mercure joue dans cet appareil le rôle des poids dans une balance ordinaire.

Le fond du vase cylindrique destiné à recevoir le mercure a une surface voisine de celle du disque métallique étudié; il est rendu horizontal au moyen des trois vis d'un trépied, sur lequel repose la face plane de la bobine B. Un tube gradué en dixièmes de centimètres cubes, terminé par une partie effilée que commande un robinet et disposé verticalement au-dessus du vase, permet de verser le mercure goutte à goutte jusqu'à l'extinction complète du bruit de l'écouteur. Le métal et le mercure occupent la section moyenne des bobines.

Après chaque expérience, on mesure le volume de mercure versé et, si on connaît la section du vase, on en déduit la hauteur du mercure. On admet, et l'expérience vérifie cette hypothèse, que les épaisseurs, au moment de l'équilibre, sont en raison inverse des conductibilités des métaux comparés pour des cylindres de même section.

1° *Comparaison des conductibilités de l'aluminium et du mercure.* — J'ai fait un grand nombre d'expériences pour comparer les conductibilités de l'aluminium et du mercure, en em-

ployant des disques en aluminium de 4,2 centimètres, de 6,7 centimètres, de 9,6 centimètres et de 11,3 centimètres de diamètre et des vases de section correspondante; les résultats ont été concordants.

Je me bornerai à citer les observations qui me paraissent les plus précises.

J'ai découpé un disque en aluminium de 6,7 centimètres de diamètre et de 0,17 millimètre d'épaisseur, exactement identique à la section du vase à mercure de comparaison. L'équilibre électromagnétique a été atteint dans les conditions suivantes :

	Volume en cm^3 du mercure compensateur	
[1] Mesure par excès	20,7	
Mesure par défaut	19,8	
Mesures exactes	20,3	moy. 20,3.
	20,2	
	20,4	

Le volume de mercure compensateur est de 20,3 centimètres cubes à 0,1 centimètre cube près; la hauteur de la colonne mercurielle est donc :

$$\frac{20,3 \times 4}{\pi \times 6,7^2} = 0,576 \text{ cm.}$$

Les sections étant les mêmes, les conductibilités sont en raison inverse des hauteurs métalliques, par suite :

$$\frac{\text{Conductibilité Al}}{\text{Conductibilité Hg}} = \frac{576}{17} = 33,8.$$

Les conductibilités (ou les conductivités) sont les inverses des

---

[1] En indiquant les mesures par excès et par défaut, j'ai voulu simplement préciser le mode opératoire et montrer les résultats déjà très approchés fournis par des opérations rapides.

résistivités. Selon les données fournies par le *Recueil des constantes physiques,* publié par la Société de Physique,

$$\rho_{Hg} = 94{,}07 \times 10^{3}.$$

La résistivité ρ_{Al} de l'aluminium sera donc :

$$\rho_{Al} = \frac{94{,}07}{33{,}8} \times 10^{3} = 2{,}78 \times 10^{3}.$$

Or, dans le même *Recueil*, on trouve pour valeur moyenne de la résistivité de l'aluminium le nombre $2{,}8 \times 10^{3}$.

Comparaison des conductibilités de l'aluminium et des autres métaux. — J'ai comparé la conductibilité de quelques métaux : cuivre, zinc, étain, plomb, à celle de l'aluminium. Dans ce but, j'ai découpé des disques de même diamètre et j'ai obtenu le silence du téléphone par les quantités successives de mercure versé dans un même vase de verre dont la section était voisine de celle des disques.

Les résultats des expériences effectuées avec des disques métalliques de 4,2 centimètres de diamètre sont inscrits dans le tableau suivant :

Métaux	Épaisseur des disques en mm.	Vol. de mercure en cm^3	Vol. rapporté à 1 mm. d'épaisseur
Al	0,09	4,5	$\frac{4{,}5}{0{,}09} = 50$
Cu	0,10	6,7	$\frac{6{,}7}{0{,}1} = 67$
Zn	0,65	15,6	$\frac{15{,}6}{0{,}65} = 24$
Sn	1,3	14,7	$\frac{14{,}7}{1{,}3} = 11{,}3$
Pb	1,55	10,5	$\frac{10{,}5}{1{,}55} = 6{,}8$

Si on adopte pour résistivité ρ_{Al} de l'aluminium le nombre $2,78 \times 10^{3}$, on obtient les résistivités des métaux étudiés :

$$\rho_{Cu} = \frac{50}{67} \times 2,78 \times 10^{3} = 2,07 \times 10^{3},$$

$$\rho_{Zn} = \frac{50}{24} \times 2,78 \times 10^{3} = 5,79 \times 10^{3},$$

$$\rho_{Sn} = \frac{50}{11,3} \times 2,78 \times 10^{3} = 12,3 \times 10^{3},$$

$$\rho_{Pb} = \frac{50}{6,8} \times 2,78 \times 10^{3} = 20,4 \times 10^{3}.$$

Ces valeurs de la résistivité sont voisines des valeurs inscrites dans le *Recueil* déjà cité, comme le montre le tableau ci-dessous :

Métaux	$\rho \times 10^{-3}$ observé	$\rho \times 10^{-3}$. du *Recueil*
—	—	—
Al	2,78	2,8
Cu	2,07	1,7
Zn	5,79	5,7
Sn	12,3	11
Pb	20,4	19,5

Dans cette comparaison, on doit remarquer que les résistivités varient avec les impuretés du métal employé et qu'on ne saurait trouver une identité parfaite dans les nombres inscrits dans les deux colonnes du tableau.

Remarque. — Lorsque l'épaisseur de la lame métallique ne peut être compensée que par une hauteur de mercure trop considérable, il est commode d'employer des disques auxiliaires, dont l'effet est préalablement déterminé, pour réaliser la compensation.

Soit, par exemple, une lame de zinc de 0,62 millimètre d'épaisseur et de 6,7 centimètres de diamètre, dont on équilibre l'action électromagnétique par un disque d'aluminium de 0,17 millimètre d'épaisseur et de 6,7 centimètres de diamètre, et par une colonne de mercure superposée de 16,0 centimètres cubes versée dans un vase de 6,7 centimètres de diamètre.

On a démontré précédemment que l'action du disque en aluminium était équivalente à celle d'une colonne de mercure de 20,3 centimètres cubes; par suite, l'action électromagnétique du zinc évaluée en mercure est de :

$$16{,}0 + 20{,}3 = 36{,}3 \text{ cm}^3.$$

D'où :

$$\rho_{Zn} = \frac{\dfrac{20{,}3}{0{,}17}}{\dfrac{36{,}3}{0{,}62}} \times \rho_{Al} = 2{,}04 \times \rho_{Al}$$

$$\rho_{Zn} = 2{,}04 \times 2{,}78 \times 10^3 = 5{,}67 \times 10^3.$$

Nombre très voisin de $5{,}79 \times 10^3$ obtenu par une autre méthode.

Inversement, on peut augmenter l'effet électromagnétique insuffisant produit par une lame métallique par l'adjonction de lames dont l'effet est connu.

Soit, par exemple, une lame d'étain de 1,3 millimètre d'épaisseur et de 4,2 centimètres de diamètre; ajoutons à son action celle d'une lame d'aluminium de 0,09 millimètre d'épaisseur, dont l'action connue est équivalente à celle de 4,5 centimètres cubes de mercure.

L'action totale étant de 19,8 centimètres cubes de mercure, l'action électromagnétique de l'étain sera représentée par :

$$19{,}8 - 4{,}5 = 15{,}3 \text{ cm}^3.$$

Et on aura :

$$\rho_{Sn} = \frac{\dfrac{4{,}5}{0{,}09}}{\dfrac{15{,}3}{1{,}3}} \times \rho_{Al} = 11{,}7 \times 10^3,$$

qui diffère peu du nombre $12{,}3 \times 10^3$ déjà trouvé.

Conclusions. — La balance électromagnétique de Hughes, modifiée selon les indications précédentes, permet donc de mesurer avec précision la conductibilité électrique des métaux en lames minces.

Elle permet aussi de vérifier facilement la relation bien connue, qui existe entre la conductibilité d'une masse métallique et l'intensité des courants de Foucault qui prennent naissance au sein de cette masse.

LISTE DES TRAVAUX

PUBLIÉS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1914-1915

Par les Professeurs de l'Université

Et par les Auxiliaires de l'Enseignement

M. le Recteur PETIT-DUTAILLIS. — De la signification du mot *Forêt* à l'époque franque. Examen critique d'une théorie allemande sur la transition de la propriété collective à la propriété privée (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, année 1915. Mémoire de 56 p.).

Bulletin historique. Histoire de France. Publications relatives au XIVe et au XVe siècle (*Revue historique*, juillet-août 1915).

L'appel de guerre en Dauphiné, 1er-2 août 1914 (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 1, 1915. — Tirage à part mis dans le commerce au bénéfice de l'Œuvre du Secours National).

Les montagnards dauphinois et la guerre de 1914-1915 (*Revue pédagogique*, juin 1915).

Pourquoi nous devons vaincre l'Allemagne (Conférence populaire imprimée dans les Bulletins départementaux de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ardèche, septembre 1915).

FACULTÉ DE DROIT

M. Balleydier. — Du droit des riverains à la force motrice des cours d'eau non navigables ni flottables (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 1, 1915).

FACULTÉ DES SCIENCES

M. Collet. — Publication (fin) du tome II des *Exercices d'analyse et de physique mathématique* formant le tome XII de la 2e série des Œuvres de Cauchy.

M. Gau. — Sur un théorème de M. E. Picard (*Bulletin de la Société mathématique de France*, t. XLIII, p. 62-69).

M. Vaillant. — Sur les lois de l'écoulement des liquides par gouttes (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CLXI, p. 384, 1915).

Sur les lois d'écoulement par gouttes par les orifices capillaires (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CLX, p. 596, 1915).

M. Chaudier. — Deux applications de la balance électromagnétique de Hughes (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 3, 1915).

M. Kilian. — Sur les brèches polygéniques de l'Eogène du Briançonnais (*C. R. sommaire des séances de la Soc. géolog. de France*, nos 6-7, 15 mars 1915).

M. Kilian. — Présence de galets de Variolite dans les conglomérats burdigaliens des environs de Grenoble et le Miocène des Basses-Alpes (*C. R. sommaire des séances de la Soc. géolog. de France*, nos 10-11-12, 17 mai 1915).

Sur les complications tectoniques de la partie sud-est des Basses-Alpes (région de Castellane) (en collaboration avec M. Antonin Lanquine) (*C. R. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. CLXI, p. 93, 2 août 1915).

Sur la coexistence, dans les environs de Castellane, de dislocations pyrénéo-provençales et de plissements alpins et sur la complexité de ces phénomènes orogéniques (en collaboration avec M. Antonin Lanquine) (*C. R. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. CLXI, p. 165, 17 août 1915).

Sur une formation récifale à Stromatopores dans l'Urgonien de Chamechaude (massif de la Grande-Chartreuse) (*C. R. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. CLXI, p. 335, 20 septembre 1915).

Notice sur ses travaux et publications scientifiques. Lyon, Rey, 1915, VIII + 230 pages et figures dans le texte.

M. Léger. — Etude sur Spirocystis nidula Lég. et Dub. Schizogrégarine du Lumbriculus variegatus Müll. (en collab. avec O. Duboscq). Mémoire avec 1 pl. et 4 fig. dans le texte (*Archiv. für Protistenkunde*, t. XXXIII).

Injections hypodermiques d'oxygène dans le traitement du tétanos (*C. R. de la Soc. de Chirurgie de Paris* et *C. R. de la Société de Biologie*, janvier 1915).

Porospora nephropis n. sp. (en collab. avec O. Duboscq) (*C. R. de la Société de Biologie*, Paris, 26 juin 1915).

Pseudoklossia glomerata n. g. n. sp. Coccidie de Lamellibranche (en collab. avec O. Duboscq) (*Arch. de Zool. exp. et génér.*, 1915).

M. Mirande. — Arvet-Touvet, botaniste dauphinois, et son œuvre (*Annales de l'Université de Grenoble,* t. XXVII, n° 1, 1915).

Sur un nouvel hôte de l'*Uromyces Lilii* (Link) Fuckel (*Comptes rendus des séances de la Société de Biologie,* 23 octobre 1915).

Institut Polytechnique.

M. Barbillion. — *Cours de physique* à l'usage des candidats aux Ecoles d'Arts et Métiers, en collaboration avec M. Brunet. Paris, Vuibert, éditeur, 1 volume 19/13, 383 pages, 339 figures (1914).

Leçons sur le *Fonctionnement des groupes électrogènes en régime troublé, régulation, asservissement, compensation.* Paris, Gauthier-Villars. Collection des Actualités scientifiques, 1 volume, 300 pages, 260 figures (1915).

Etude graphique du fonctionnement des moteurs électriques alternatifs à collecteurs, 2e série (Revue *La Houille Blanche,* numéros de novembre 1913, janvier-mars-avril-mai 1914).

Le Laboratoire hydrotechnique. Mémoire destiné au IIe Congrès International de la Houille Blanche (1914).

Travaux exécutés dans les Laboratoires.

Laboratoire de Géologie.

M. Gignoux. — L'étage Calabrien sur le versant nord-est de l'Apennin entre le Monte-Gargano et Plaisance (24 p., 5 fig.) (*Bull. de la Soc. géol. de France,* 4e série, t. XIV, 1915).

M. GIGNOUX. — Sur la découverte des couches quaternaires à *Strombus bubonius* Lmk. en Sardaigne (*Compte rendu sommaire des séances de la Soc. géol. de France*, séance du 18 janvier 1915).

Monographie, au point de vue du facies et de la bathymétrie, de deux gisements quaternaires italiens, Palerme et Tarente (*C. R. Congrès des Sociétés savantes, 1913, Sciences*. Paris, Imprimerie nationale, 1914).

M. P. LORY. — Jean Breton (1889-1914) (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 2, 1915).

M. Jean BRETON. — Etude géologique de la bordure orientale des montagnes de Lans (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 2, 1915).

Laboratoire de Botanique.

MM. Jean BRETON et Jean DE LA BROSSE. — Etude botanique de la montagne du Néron (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 2, 1915).

FACULTÉ DES LETTRES

M. MORILLOT. — L'œuvre universitaire de Marcel Reymond (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 2, 1915).

M. DUMESNIL. — *L'Amitié de France*, direction et collaboration.

Principaux articles :

Le génie de la France et la fin de la Germanie.

La perversité de la philosophie allemande.

M. Dumesnil. — Réflexions pendant le combat.

Reproach of platonic neutrality (*New-York Times*, 2 juillet 1915) (Traduction anglaise de M. F. Cheydleur, docteur ès lettres de l'Université de Grenoble).

Jeunes (*Revue des jeunes*, n° 1, 10 octobre 1915).

Discours prononcé dans le cimetière de Saint-Cirice (Moncrabeau, Lot-et-Garonne) sur la tombe d'Armand Daguzan, soldat tombé à l'ennemi (*Liberté du Sud-Ouest*, 15 octobre 1915).

M. Chabert. — Rapport sur les travaux de la Société des Touristes du Dauphiné en 1914 (Grenoble, Allier frères, 1915).

Le 7 mars 1815 (*Le Dauphiné*, 7 mars 1915).

Les 8 et 9 mars 1815 (*Ibid.*, 14 mars 1915).

La Vierge du Mont-Aiguille (*Ibid.*, 5 septembre 1915).

M. Colardeau. — Source d'une page de la préface du *Fils Naturel*, d'Alexandre Dumas (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVI, n° 3, 1914).

M. Raoul Blanchard. — La Flandre, théâtre d'opérations militaires (*Revue de Paris*, 22e année, n° 1, 1er janvier 1915, p. 104-127, carte à 1/500.000e).

L'hydrographie du bassin supérieur du Verdon (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVI, n° 3, 1914, p. 491-501, 1 carte).

Deux grandes villes françaises : Lille et Nancy (*La Géographie*, XXX, 1914, p. 103-122).

Dardanelles et Bosphore (*Revue de Paris*, 22e année, t. III, n° 9, 1er mai 1915, p. 200-223, carte à 1/500.000e).

Front oriental : Prusse et Pologne (*Revue de Paris*, 22e année, t. III, n° 11, 1er juin 1915, p. 648-672, carte).

Au long du front occidental (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVII, n° 2, 1915, p. 227-259).

M. Raoul BLANCHARD. — La structure des Alpes (*Annales de l'Université de Grenoble,* t. XXVII, n° 2, 1915. p. 261-325, 3 figures).

Front italien (*Revue de Paris,* 22e année, t. V, n° 18, 15 septembre 1915, p. 419-448, carte).

Nécrologie : Jules Marchal (*Recueil des travaux de l'Institut de Géographie alpine,* III, 1915, p. 229-233).

M. MAUGAIN. — Gabriele d'Annunzio et son rôle actuel (*Revue de Paris,* 15 juin 1915).

L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie (*Annales de l'Université de Grenoble,* t. XXVII, n° 3, 1915).

Travaux exécutés à l'Institut de Géographie alpine.

M. ARBOS. — Les moines pasteurs de Durbon (*Recueil des travaux de l'Institut de Géographie alpine,* III, 1915, p. 145-161).

M. BÉNÉVENT. — Le Manival. Etude de cône de déjection (*Recueil des travaux de l'Institut de Géographie alpine,* III, 1915, p. 69-100, 3 figures).

Mlle MAIN. — Travaux récents sur le Sud-Est (*Recueil des travaux de l'Institut de Géographie alpine,* III, 1915, p. 101-109).

M. REYNIER. — La région privadoise (Ouvèze et Payre) (*Annales de l'Université de Grenoble,* t. XXVI, n° 3, 1914, p. 503-558).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXVII